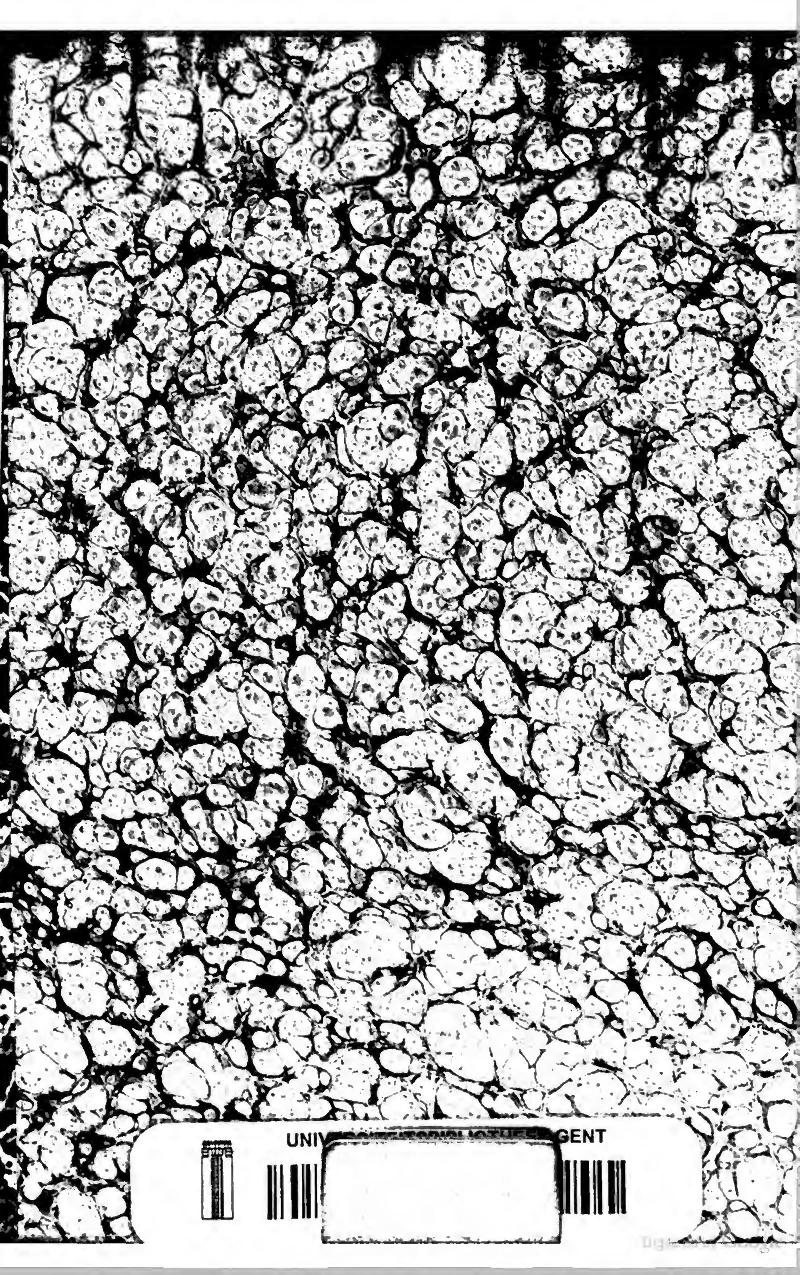
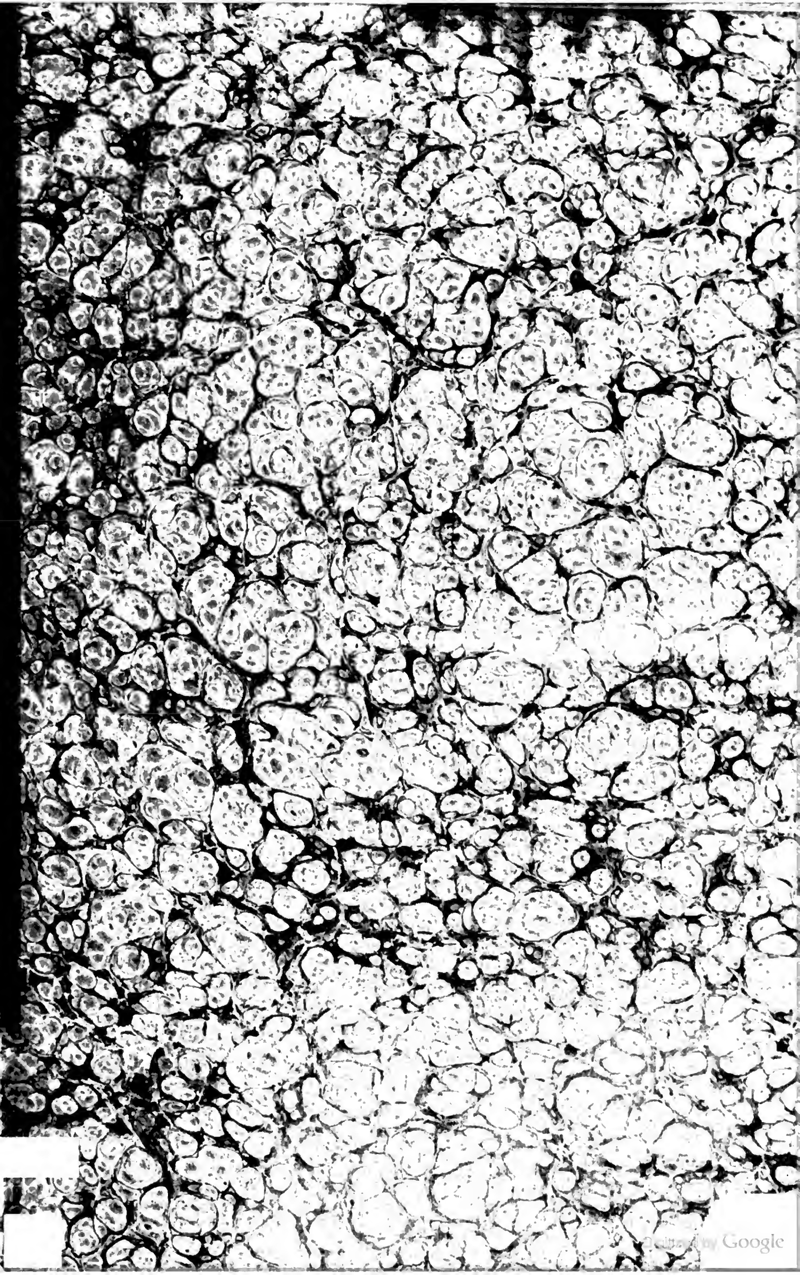



UNIV
GENT



DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE
ET STATISTIQUE
DE LA
PROVINCE DE LIÉGE.

Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés.

Henri Delvaux

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE
ET STATISTIQUE
DE LA
PROVINCE DE LIÉGE,

PAR

Henri Del Vaux,

De Fouron.



LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS, N° 334.

1835.



PRÉFACE.

L'ouvrage que je publie manquait absolument, et l'on n'en saurait nier l'importance et l'utilité; mais on ne doit pas s'attendre qu'il ait toute la perfection dont il est susceptible, et quelques soins que j'aie pris à le composer, je n'ose pas me flatter qu'il ait toute l'exactitude qu'on eût pu desirer. Les hommes raisonnables et sensés qui savent combien il est plus difficile d'écrire que de critiquer, ne s'en étonneront point; ils sauront apprécier le travail et excuser les omissions et les fautes, presqu'inévitables dans un ouvrage de cette nature.

Pour donner une idée juste et succincte de mon ouvrage, je dirai d'abord que c'est un recueil des villes, communes et hameaux de la province, leur description statistique, physique, géologique, industrielle, commerciale, historique, etc. J'ai adopté l'ordre alphabétique comme le plus commode, afin que ceux qui ne veulent pas lire l'ouvrage de suite, y trouvent sans peine ce qu'ils cherchent.

J'ai donné les distances des endroits d'après les renseignemens que j'ai recueillis dans les communes; on ne doit donc les regarder que comme des données approximatives, puisqu'elles varient suivant les directions des routes plus ou moins sinueuses, ou selon les différentes manières de les apprécier.

J'ai donné une idée du genre de culture de chaque commune, mais je n'ai pas prétendu en donner une statistique détaillée; car presque chaque ferme a sa manière propre de cultiver ses terres selon les variétés infinies du sol.

Quant à la population, il est impossible de la donner exactement, puisqu'elle varie d'une année à l'autre, ainsi que le nombre des maisons et celui du bétail; ce ne sont par conséquent que des approximations qui donnent toujours l'idée de l'importance d'un endroit sous ces rapports.

La superficie de chaque commune est conforme à l'arpentage cadastral.

Je ne me suis pas borné à indiquer sèchement la position des villes et communes : j'ai marqué leur origine, lorsqu'elle est connue, l'époque de leur agrandissement, les événemens mémorables, les ruines des anciens édifices, et les grands hommes que chaque endroit a produits, et qui ont consacré leurs travaux et leurs veilles au bonheur ou à l'illustration de leur patrie. J'ai cru devoir passer sous silence les personnes encore vivantes.

Plusieurs articles, contenant des renseignemens recueillis pendant l'impression de mon Dictionnaire, font l'objet d'un supplément y joint.

Pour témoigner toute ma gratitude envers ces honorables bienfaiteurs des sciences qui ont bien voulu me donner des renseignemens, ainsi qu'envers ceux qui m'ont honoré de leur souscription, je placerai à la suite une table nominative.



TABLE NOMINATIVE

De MM. les Souscripteurs & Correspondans qui ont bien voulu donner des renseignemens.

S. M. LEOPOLD Ier, Roi des Belges.

MM.

Adams, bourgmestre de Louveigné.
Ancion, assesseur de Soumagne.
Angenot, bourgmestre de Goé.
Arnoldy, bourgmestre de Bra.
Arnotte, bourgmestre de Wegnez.
Aussems (J.-J.-A.), cand. au notar., à Aubel.
Baltus, assesseur d'Aubel.
Barbe, bourgmestre de Fexhe-Slins.
Barchon, secrétaire de Warsage.
Baré de Comogne (b^on^ de), sénateur, commissaire du district de Huy.
Bayet (T.-R.), inspecteur du cadastre, à Liége.
Beaupain (N.-G.), notaire, bourgm. de Sart.
Beghien (Jos.), bourgm. de Vaux-sous-Chevremont.
Beguin, bourgmestre de Lamontzée.
Bellefroid, bourgm. de Warnant.
Bellefroid d'Oudoumont (de), bourgmestre de Vẽrlaine.
Berget, bourgmestre de La Gleize.
Bernimolin (F.), propriétaire, à Herstal.
Bertrand, bourgmestre de Rotheux-Rimière.
Biemar, bourgmestre de Fencur.
Biemar, bourgmestre de Julémont.
Biron, bourgmestre de Filot.
Blistein (J.-N.), tisserand, à Thimister.
Bodeux, bourgmestre de Stoumont.

MM.

Bodson de Grady, bourgmestre de Gleixhe.
Bodson, bourgm. de Werbomont.
Bony, bourgmestre d'Evegnée.
Botty, bourgmestre d'Oreye.
Bourdou, bourgmestre de Momalle.
Braconnier, bourgmestre de Tilleur.
Broich (b^on^ de), bourgm. de Montzen.
Burton, bourgm. de Hody.
Bussy, bourgm. de Flémalle-Grande.
Buysens, bourgmestre de Ramet.
Cartuyvels, bourgmestre de Lens-St.-Remi.
Cartuyvels, bourgmestre de Ligney.
Chaineux (H.-J.), fabricant de draps, à Thimister.
Chaineux (H.-J.), secrétaire de Thimister.
Chaineux (G.-J.), instituteur, à Thimister.
Chaineux (J.-G.), propriétaire, à Thimister.
Chaineux (T.-T.), propriétaire, à Thimister.
Chamelot, géomètre, bourgmestre d'Esneux.
Chandels, géomètre, à Aywaille.
Charlier (L.), curé de Charneux.
Charlier, instituteur, à Ougrée.
Charlier (P.), négociant, à Thimister.
Charlier (P.-J.), secrétaire de Vieux-Waleffe.
Chestret de Haneffe (b^on^ de), com-

MM.

missaire du district de Waremme.

Chestret de Haneffe (b^{on} de), bourgmestre de Donceel.

Claessens, maitre des postes, à Battice.

Closset, bourgmestre de Cornesse.

Closset, bourgmestre de Soiron.

Closset (F.-J.), bourgmestre de Xhendelesse.

Colas, assesseur d'Ouffet.

Colen (L.), assesseur de Walsbetz.

Collard, assesseur de St.-Georges.

Collette, secrétaire d'Ensival.

Collignon, bourgm. de Bas-Oha.

Collin (F.) avoué, bourgmestre de Haccourt.

Collin, bourgmestre d'Ehein.

Collinet, bourgmestre de Vottem.

Collon, bourgmestre de Tourinne.

Colsoul, bourgmestre de Mons.

Comblain (A.-F.), à Dalhem.

Coppeneur, bourgmestre de Chaudfontaine.

Corman, bourgmestre de Baelen.

Cormaux, secrétaire d'Ouffet.

Cornesse, bourgmestre de Polleur.

Coune, bourgmestre d'Oleye.

Courtoy, bourgmestre de Marchin.

Courtoy, bourgmestre de Tihange.

Crahay, secrétaire de Tilff.

Cremer, bourgmestre de Bilstain.

Crutzen, garde-champ., à Thimister.

D'Affnay (J.), théologien, à Liége.

Daisomont, bourgm. de Romsée.

Damoiseaux, bourgm. d'Ocquier.

D'Ans, bourgmestre de Fooz.

D'Ans, bourgmestre de Hognoul.

David, bourgmestre de Verviers.

Dawans, bourgm. d'Yernée-Frayneux.

Dechamps, secrétaire de Fize-le-Marsal.

Dechentinnes, bougm. de Merdop.

Decloux (J.-J.), instituteur, à Thimister.

MM.

Decollomb (A.-F.), propriétaire à Thimister.

De Diest, bourgmestre d'Avin.

De Donceel, bourgm. de Hannut.

Defays, bourgmestre de Marneffe.

Defrance, bourgm. de Bergilez.

De Gomzé, bourgmestre de Gomzé-Andoumont.

Degotte, bourgm. de Nessonvaux.

Dehalut, bourgmestre de Fexhe-le-Haut-Clocher.

Dehasque, bourgm. de Wezeren.

Dehesselle (A.-J.), bourgmestre de Thimister.

Dejardin, bourgmestre de Borlez.

Dejardin, secrétaire de Tourinne.

Dalahault, bourgm. de Hollogne-sur-Geer.

Delbouille, notaire, à Liége.

Delcour (G.-J.), bourgm. d'Ensival et fabricant de draps.

Deleau, notaire, à Ensival.

Deleval (N.-J.), receveur des pauvres et de la fabrique, à Thimister.

Delhez, secrétaire de Mortier.

Deliége, bourgmestre de Cerexhe-Heuseux.

Delognay (F.-J.), propriétaire, à Thimister.

De Louvrex-Goreux, bourgmestre de St.-Nicolas.

Delrée (G.-J.), bourgm. de Wanze.

Delsemme, bourgm. de la Queue-du-Bois.

Delsemme, bourgm. de Retinne.

Deltour (P.-J.), bourgm. d'Ampsin.

Delvaux, Prof. à l'Univ. de Liége.

Delvaux, secrétaire de Comblain-Fairon.

Delvaux (H.-T.-J.), à Fouron-le-Comte.

Delwaide, bourgm. de Hermalle.

Demany, secrétaire de Liége.

Demonceau, commissaire du district de Liége.

MM.

Demptinnes, bourgm. de Villers-aux-Tours.
Denis, bourgm. de Neufchateau.
Denis (G.-A.), négociant, à Liége.
Denobel, assesseur de Rumsdorp.
Depaive, bourgmestre de Crisnée.
Dequinze, batelier, à Hermalle.
Desart, bourgmestre de Pellaines.
Despa, chef de division au gouvernement provincial, à Liége.
Dethier, bourgmestre de Ciplet.
Detiège, bourgm. de Henri-Chapelle.
Detiège, bourgmestre d'Avernas-le-Bauduin.
Detombay (M.-J.), bourg. d'Angleur.
Devaux, bourgmestre de Moha.
Devillers, bourgmestre de Slins.
Dewez (D.), secrétaire de Fouron-le-Comte.
Dewez (Louis), à Fouron-le-Comte.
De Xhenemont, chef de bureau au commissariat du distr. de Liége.
Dheur, bourgm. de Voroux-les-Liers.
Digniffe (Ch.), fabricant, à Sclessin.
Dobbelstein, bourgm. de Gemenich.
Dochen, bourgm. de Grand-Hallet.
Dock, bourgm. de Waret-l'Evêque.
Dogné, notaire, bourgmestre de Sprimont.
Dominick, bourgm. de Remicourt.
Donceel, bourgm. de Vaux-Borset.
Doome (L.-J.), conseiller munic. à Thimister.
Dormal, bourgm. de Trongnée.
Dotrenge, bourgm. de Haneffe.
Drossart, secrétaire d'Andrimont.
Dubois, notaire, bourgm. de Racour.
Dubois, bourgmestre de Seraing-le-Château.
Dubois, assesseur de Meeffe.
Dumoulin, bourgm. de Boncelles.
Dupont, bourgmestre de Bleret.
Dupont, secrétaire de Kemexhe.
Duquesne (Jos.), propriét., à Scharn, commune de Heer.

MM.

Elias, bourgm. de Fize-Fontaine.
Engels, à Hoisten près Neuss.
Ernotte (N.-J.), notaire, bourgm. D'Argenteau.
Ernst (T.-N.), institut., à Thimister.
Fallas, bourgm. de Cras-Avernas.
Farcy, notaire, bourgm. de Villers-le-Bouillet.
Fassin (Pre), délégué au commissariat du distr. de Verviers.
Flaba, bourgmestre de Limont.
Flechet, notaire, bourgm. de Warsage.
Flechet, bourgmestre de Bombaye.
Fléron, bourgmestre de Bellaire.
Fontaine, bourgmestre de Lorcé.
Fontbaré (bon de), bourgmestre de Fumal.
Fraipont, assesseur de Burdinne.
Francaux, secrétaire de Merdop.
François, bourgm. d'Outrelouxhe.
François, bourgm. de Seny et Strée.
Franssen, bourgm. de Hombourg.
Fumal, bourgmestre de Poucet.
Gabriel, bourgmestre de Harzé.
Gaillard, bourgmestre de Villers-le-Peuplier.
Garot, secrétaire de Grand-Hallet, Lincent, Thisnes et Wansin.
Geips, secrétaire d'Aywaille.
Gentinnes, bourgm. de Boëlhe.
Gerard, bourgmestre des Avins.
Gerdret, bourgmestre de Hodimont.
Germeau, bourgm. de Grandville.
Ghinotte, assesseur de Houtain-St.-Siméon.
Gilkinet, bourgmestre d'Antheit.
Gillen, bourgmestre de Housse.
Gillet (D.-D.), bourgm. de Wanne.
Gilson, bourgmestre de Ferrière.
Gilsoul, bourgmestre de Petit-Hallet.
Goer de Herve (bon de), bourgmestre de Bierset.
Goer de Herve (bon de), bourgmestre de Clermont.

MM.

Goffin (N.), secrétaire de Vierset-Barse.
Goffin, secrétaire d'Antheit.
Goffin, secrétaire de Lavoir et Waret-l'Evêque.
Goffin, bourgmestre de Rahier.
Gouvernement (le) de la Belgique.
Grady (B. de), bourgm. de Horion-Hozémont.
Grady (de), bourgm. de Roloux.
Grady de Brialmont (chev. de), bourgmestre de Tilff.
Grady de Croenendal (Chev. A. de), bourgm. de Neuville-sous-Huy.
Graillet, bourgmestre de Tignée.
Grandry, bourgmestre de Héron.
Grégoire, bourgmestre de Jalhay.
Grégoire, garde-forestier royal, à Jalhay.
Grégoire (Nicol.), bourgm. d'Amay.
Grégoire, bourgm. de Voroux-Goreux.
Grégoire, bourgmestre de Fallais.
Grégoire (J.-B.), bourgmestre de Wansin.
Grenson, bourgm. de Hucorgne.
Guénair, bourgmestre de Couthuin.
Guénair (D.), notaire, à Hermalle-sous-Huy.
Gustin (A.-J.), nég^{t}, à Thimister.
Gustin (Ve Ant.), nég^{te}, à Thimister.
Hallet, bourgmestre de Crehen.
Halleux-Tinlot, bourgm. de Bois-Borsu.
Halleux, bourgmestre de Nandrin.
Hannot-Chaineux, fabric. de draps, à Thimister.
Happart, bourgmestre de Thys.
Hardy, bourgmestre de Dalhem.
Hauzeur (Gilles), employé au commissariat du district de Verviers.
Hennin, secrétaire de Berloz.
Henrotte, bourgmestre de Glons.
Heptia, bourgmestre de Ville-en-Hesbaye.

MM.

Herla, bourgmestre de Pousset.
Herzet (O.-J.), propriét. à Thimister.
Heusch (b^{on} de), bourgmestre de Hannêsche.
Hodimont (l'administ. communale).
Honlet, bourgmestre de Wasseiges.
Houbotte, bourgmestre d'Embourg.
Hubart, directeur des postes, à Liége.
Istas, bourgmestre de Neerlanden.
Jacquemin (Hub.), commis au service de la ligne, à Aubel.
Jacquet, secrétaire de Dison.
Jacquet, secrétaire de Wegnez.
Jacquinet (P.-F.), à Charneux.
Jacob, bourgmestre de Darion.
Jacob, bourgmestre de St.-Severin
Jadoul, bourgmestre de Berloz.
Jadoul, bourgmestre de Geer.
Jamme, bourgmestre de Liége.
Jamoulle, notaire, bourgm. de Celles.
Janssen, bourgm. de Fouron-Saint-Pierre.
Jenicot, avocat, à Liége.
Jerôme (L.), bourgmestre des Awirs.
Jerosme, bourgmestre d'Avenne.
Jullet, bourgmestre de Lincent.
Juprelle, bourgmestre de Villers-St.-Siméon.
Kinon (J.-G.), bourgmestre de Flémalle-Haute.
Lacrosse, bourgmestre de Charneux.
Lafontaine, bourgm. de Plainevaux.
Lafontaine, bourgmestre de Vierset-Barse.
Lahaut, bourgmestre de Terwagne.
Lalman, bourgmestre de Landen.
Lamberty, bourgmestre d'Aywaille.
Lamarche (Vinc.), bourgm. d'Awans.
Lamarche (G.-J.), bourgmestre de Grivegnée.
Lambotte, bourgmestre de Ramelot.
Lambrette, propriétaire, à Wegnez.
Lannoy (comte de), bourgmestre de Neuville-en-Condroz.
Lansenberg, à Anvers.

MM.

Lantremange (de), propriét., à Liége.
Laporte, bourgm. d'Overhespen.
Lardinois, membre de la chambre des représent. et commissaire du district de Verviers.
Latour, bourgmestre de Tavier.
Latour, bourgmestre de Hodeige.
Latour, bourgmestre de Latinne.
Laoureux (J.-O.), brasseur, à Thimister.
Laurent (L.-J.), assesseur de Wanne.
Lavet, bourgmestre de Juprelle.
Lecharlier, secrétaire de Bois-Borsu.
Lecomte, bourgmestre d'Heure-le-Romain.
Lecocq, bourgmestre de Laer.
Leers (J.), bourgm. de Berneau.
Legros, bourgmestre de Beaufays.
Lehanne, bourgmestre de Cheratte.
Lejeune-Debar, bourgm. de Dison.
Lejeune-Colinet, bourgm. de Basse-Bodeux.
Lejeune, bourgmestre de Chevron.
Lejeune, bourgm. de Waremme.
Lekeu, assesseur de Lixhe.
Lelotte, bourgmestre de Stembert.
Lemaire (L.-F.), propriét., à Eysden.
Lenders, secrétaire de Teuven.
Leroy, bourgmestre de Rocour.
Lesenne, bourgm. de Bettincourt.
Leurquin, bourgm. de Lens-Saint-Servais.
Levarlet (J.-N.), géomètre du cadastre, à Liége.
Levarlet (J.), géomètre du cadastre, à Hannut.
Levaux, assesseur de Mortier.
Lhoest, bourgmestre de Trembleur.
Licour, bourgmestre de Lavoir.
Liedekerke (comte de), bourgm. de Pailhe.
Liers (la commune de).
Loë de Mheer (b^on de), sénateur, ancien ambassadeur à Vienne et gouverneur du Limbourg.

MM.

Longtain (P.-J.), secrétaire de Hodimont.
Looz-Corswarem (comte de), bourg. de Ben-Ahin.
Louis, bourgm. de Grandaxhe.
Louvat (H.), directeur de houillère, à Thimister.
Louward, assesseur d'Ellemelle.
Lovens (J.-G.), curé, à Thimister.
Lowet, bourgm. d'Attenhoven.
Maës, greffier de la just. de paix, à Visé.
Mansion, secrétaire de Ben-Ahin.
Maréchal (G.), vicaire, à Charneux.
Maréchal, bourgm. de Fosse.
Marésal, bourgm. de Grand-Réchain.
Marotte (comte de), bourgm. de Vieux-Waleffe.
Marquet, bourg. de Francorchamps.
Massau (J.-L.), à Verviers.
Matelot (abbé), à Liége.
Mathieu, bourgm. d'Andrimont.
Matthieu, distillateur, à Huy.
Mawet, bourgm. de Micheroux.
Melon, bourgm. de Kemexhe.
Mercier, bourgm. de Comblain-Fairon.
Meunier, secrétaire de Darion et Geer.
Minette, bourgm. d'Abée.
Missotten, secrétaire de Crisnée et Thys.
Monfeldt, bourgm. de Saive-Parfondvaux.
Monon, bourgm. de Velroux.
Montjoie, secrétaire de Gleixhe.
Moreau, échevin de Herve.
Moreaux, bourgm. de Landenne.
Mottard, bourgm. de Paifve.
Mottard, bourgm. de Xhendremael.
Mottart, bourgm. de Milmort.
Mottin, secrétaire de Hannut.
Moyse (N.-J.), bourgm. d'Ougrée.
Muraille, bourgm. de Hermalle-sous-Huy.

MM.

Naveau, bourgm. de Lantremange.
Nelissen (J.-H.), traducteur juré, à Fouron-le-Comte.
Nelissen (M.-J.), géomètre du cadastre, à Verviers.
Neuville, bourgm. d'Oteppe.
Nicolaï, ex-commissaire du district, à Aubel
Nicolaï, avocat, bourgm. d'Aubel.
Nivard (M.), bourgm. d'Ayeneux.
Nizet, bourgm. de Richelle.
Noël (J.-A.), receveur des contrib., à Jalhay.
Paquo (T.), bourgm. de Flône.
Parisis (M.-F.), directeur de filature, à Thimister.
Pasque, bourgm. de Lantin.
Paulis, bourgm. de Vieuxville.
Petermans, bourgm. de Seraing.
Peters, bourgm. de Villers-l'Evêque.
Petitbois, doyen et curé primaire de Herve.
Piercot, bourgm. de Neerhespen.
Piercot, bourgm. de Neerwinden.
Pieret, bourgm. de Hamoir.
Pinte, bourgm. de Wanghe.
Pirenne (N.-J.), négociant, à Thimister.
Pirnay, bourgm. de La Reid.
Piron (G.-J.), bourgm. de St.-Remi.
Plumier, bourgm. de Soheit-Tinlot.
Plumier, bourgm. d'Acosse.
Plomteux, bourgm. de Bovenistier.
Plomteux, bourgmestre de Jehay-Bodegnée.
Plomteux, bourgm. de Vissoul.
Pôlet (A.), bourgm. de Liers.
Pôlet, bourgm. d'Embresin.
Pôlet, assesseur de Thisnes.
Pommée, bourgm. de Membach.
Poncelet, bourgm. de Vivegnis.
Potesta (J. de), sénateur bourgm. de Waleffes.
Potesta (Ch. de), bourgm. d'Engis.
Prion, bourgm. de Warzée.

MM.

Prion, secrétaire d'Ellemelle.
Purnal, bourgm. de Rosoux.
Radiguès de Chenevière (marquis de), bourgm. de Vyle et Taroul.
Raedermecker, bourgm. de Welkenraedt.
Rasquin, assesseur de Houtain-l'Evêque.
Reginster, bourgm. de Freloux.
Regnier (S.-J.), instituteur, à Xhendelesse.
Renand, secrétaire de Verviers.
Renaville, bourgm. de Comblain-au-Pont.
Renson, bourgm. de Fize-le-Marsal.
Renward, bourgm. d'Aineffe.
Renwart (J.-J.), assesseur d'Awans.
Rigaux, bourgm. de Clavier.
Robert, bourgm. de Chênée.
Robert, bourgm. d'Othée.
Roblot, commis de 1re classe, à Visé.
Romsée, bourgm. de Beyne-Heusay.
Roosen, assesseur de Mouland.
Rosette, secrétaire de Spa.
Roskam, bourgmestre d'Omal.
Rouchard, bourgmestre de Moxhe.
Rouma, bourgmestre de Spa.
Ruwet, bourgmestre de Bolland.
Ruwet (J.-G.), assesseur de Thimister.
Saal, bourgmestre de Jeneffe.
Salme, assesseur de Villers-le-Temple.
Sante (J.-F.), arpenteur, à Vaux-sous-Chevremont.
Sauveur, bourgmestre de Herstal.
Schever, bourgm. de Moresnet.
Schoffeniels, secrétaire de Waremme.
Scronx, bourgmestre de Foret.
Selys de Fanson (R. baron de), bourgmestre de Xhoris.
Selys (baron de), propriétaire, à Embourg.
Sentelet, bourgm. d'Overwinden.

MM.

Servais, secrétaire de Fallais.
Simonon, propriétaire, à Liége.
Sior, bourgmestre de Hermée.
Smal, bourgmestre de Fraiture.
Smal, assesseur de Modave.
Smalt, bourgmestre de Mortroux.
Smeets (S.-W.), curé de Limbricht.
Soumagne, bourgmestre de Teuven.
Spirlet, bourgmestre de Magnée.
Spirlet, bourgmestre d'Olne.
Stassart, bourgmestre de Lens-sur-Geer.
Stasse, bourgmestre de Chapon-Seraing.
Stembert, bourgm. de Limbourg.
Sterpin, bourgmestre de Seilles.
Stevens, bourgm. de Rumsdorp.
Stiennon, secrétaire d'Acosse.
Straet (M.-H.), propriétaire, à Mesch.
Streel, bourgmestre de Lamine.
Streel, bourgmestre de Noville.
Streignaert, curé, à Fouron-le-Comte.
Thimister (N.-J.), fabricant de draps, à *Thimister*.
Thisquin, secrétaire de Limbourg.
Tielemans, ex-ministre de l'intérieur et gouverneur de Liége, à Bruxelles.

MM.

Tilkin, bourgmestre de Wihogne.
Tollet, bourgmestre d'Oupeye.
Tossens, secrétaire de Landen.
Tossinx (J.-M.), bourgmestre de Wamont.
Thunissen (G.-J.), propriétaire, à Aubel.
Vandensteen (C.-H.-A.-J. baron), gouverneur de la province de Liége, ancien sénateur.
Van Praet (Jules), secrétaire du cabinet du roi.
Vervier, bourgm. de St.-André.
Vidal, assesseur de Bertrée.
Vilenne, bourgm. de Lierneux.
Vincent, bourgmestre de Linchet.
Vryens, curé de Houtain-St.-Siméon.
Waseige, bourgmestre d'Odeur.
Werpin, bourgm. de Vinalmont.
Widar, bourgmestre d'Ernonheid.
Winanplanche (C.-J.), bourgmestre d'Anthisnes.
Woot-Detrixhe, bourgm. de Braives.
Wynants, bourgmestre de Fouron-St.-Martin.
Ziane, bourgmestre de Fraipont.

COUP-D'OEIL

SUR

LA PROVINCE DE LIÉGE.

Le pays ou principauté de Liége, tel qu'il était avant la conquête des Français, était borné au N. par le Brabant-Hollandais et la Gueldre, à l'E. par les duchés de Juliers et de Limbourg et le comté de Dalhem, au S. par le duché de Luxembourg, et à l'O. par le comté de Namur et le Brabant.

Il était divisé en cinq provinces principales, savoir : la Hesbaye, la Campine, le comté de Loss qui comprenait le comté de Horn, le marquisat de Franchimont, le Condroz et le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse.

Les Français s'étant emparés des pays de Liége, de Limbourg et de Stavelot à la fin de novembre 1792, les réunirent à la France par les décrets de la convention nationale des 2 et 4 mars et 8 mai 1793. La retraite des Français en interrompit l'exécution ; mais après leur rentrée à Liége en 1794, la convention renouvela ces décrets, et à l'organisation des neuf départemens réunis, celui composé de ces pays, reçut la dénomination de *Département de l'Ourte*. La province de Liége actuelle est formée de ce département dont une partie en a été séparée par le traité conclu entre les puissances de l'Europe assemblées au congrès de Vienne, du 9 juin 1815. Elle a échangé aussi quelques communes avec la province de Namur.

La province de Liége, dont la ville de Liége est le chef-lieu, est bornée au N. par la province de Limbourg, à l'E. par la Prusse, au S. par le grand-duché de Luxembourg, à l'O. par les provinces de Namur et de Brabant.

Elle est divisée en trois arrondissemens, savoir : Liége, Verviers et Huy ; en quatre districts communaux, savoir : Liége, Verviers, Huy et Waremme; et vingt-quatre cantons, qui sont : Liége-Nord, Liége-Est, Liége-Sud, Liége-Ouest, Dalhem, Fléron, Glons, Hollogne-aux-Pierres, Louveigné, Seraing, Waremme; Verviers, Aubel, Herve, Limbourg, Spa, Stavelot; Huy, Avenne, Bodegnée, Ferrière, Héron, Landen et Nandrin. Elle comprend 326 communes, et chaque commune a ses dépendances plus ou moins nombreuses qui sont rapportées dans ce Dictionnaire.

Le plus grand diamètre de la province du N. au S. est de 10 lieues et de l'E. à l'O., de 15 lieues.

La province est composée :

1° D'une grande partie de l'ancienne principauté de Liége.

2° De 25 communes du duché de Limbourg.

3° De 16 communes du comté de Dalhem.

4° De 25 communes de la principauté de Stavelot et comté de Logne.

5° De 4 communes du duché de Luxembourg.

6° De 15 communes du comté de Namur.

7° De 29 communes du pays de Brabant.

8° Des territoires de Loncin et d'Awans, appartenant à l'électorat de Trèves; du territoire d'Othée, appartenant à l'électorat de Cologne; de la commune de Fouron-St.-Pierre, appartenant au baillage de Vieux-Joncs; de la terre franche de Bolland et de celle d'Attenhoven; de la commune de Tignée, dépendante de l'empire germanique et de la cour de Wetzlar, et de trois villages de Rédemption, savoir : Fallais, Hermalle-sous-Argenteau et Paifve.

La population générale de la province est de 374,622 habitans.

Sa superficie est de 289,319 hectares 09 ares 87 centiares, dont 130,526 h. 97 a. 57 c. en terres labourables; 61,091 h. 42 a. 13 c. en vergers; 34,289 h. 51 a. 86 c. en prés; 45,849 h. 03 a. 06 c. en bois.

TABLE DES ABRÉVIATIONS.

a.	ares.	l.	lieues.
c.	centiares.	m.	mètres.
cent.	centimètres.	N.	Nord.
E.	Est.	O.	Ouest.
g^{m}.	grammes.	S.	Sud.
gr.	grains.	V.	Voyez.
h.	hectares.		

Le français et le wallon étant les plus usités dans la province de Liége, on se bornera à indiquer dans le corps de l'ouvrage les communes où l'on parle le flamand ou l'allemand.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE.

A

AAZ (grand-). Voyez *Hermée*.

AAZ (grand-), ruisseau. V. *Grand-Aaz*.

AAZ (petit-). V. *Oupeye*.

ABBAYE (l'). V. *Beaufays*.

ABÉE, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Villers-le-Temple, N. E. par Nandrin, E. par Soheit, S. par Terwagne, S. O. par Ramelot, O. par Strée.

A 1/2 lieue de Fraineux et Soheit-Tinlot, 3/4 de Ramelot et Strée, 1 de Nandrin, et 2 E. de Huy.

La surface de ce territoire, un peu élevé, est entrecoupée par des petits vallons. La qualité du terrain est très-inégale, et généralement il est sablonneux et rocailleux. Il y a des fontaines dans tous les endroits habités. Le ruisseau de Tillesse et celui de St.-Vitu se réunissent au pont de Bexhe, sur la grande route, et vont se jeter dans la Meuse à Ombret. Plusieurs petits étangs.

Cette commune contient 48 habitations, situées comme suit : le village de *Scry*, 26; celui d'*Abée*, 14; le hameau de *St.-Vitu*, 6; et *Tillesse*, 2. Elles sont généralement construites en pierres et couvertes en paille. On y remarque les châteaux d'Abée et de Tillesse. — 1 église à Scry, dédiée à St.-Martin; 3 chapelles : une à Scry, une à St.-Vitu et une à Abée.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, la vesce. Fourrages, légumes et fruits. — 90 chevaux, 160 bêtes à cornes, 1100 bêtes à laine. Les étangs sont peuplés de carpes et brochets; on voit aussi en automne des petites truites dans le ruisseau. — Les fermes principales ont chacune 1 four à chaux pour l'amendement des terres. — La route de Liége à Terwagne traverse une partie du territoire; un embranchement sur Ciney traverse le village de Scry.

POPULATION : 340 habitans.

SUPERFICIE : 1033 hectares, 97 ares, 12 centiares.

Ci-devant : pays de Liége.

ABOLENS. V. *Lens-St.-Remy.*

ACKERSTRADT. V. *Hombourg.*

ACOSSE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Avin, E. par Burdinne, S. par Hannêsche, O. par Meeffe.

A 1/4 de lieue de Hannêsche, 1/2 d'Avin, Burdinne et Meeffe, 3/4 de Forville, 3 1/2 N. O. de Huy, et 4 S. O. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain, mêlé d'argile, de marne et de silex, repose sur un fond argileux. Il y a trois fontaines et un ruisseau qui prend sa source à l'endroit dit La Raye, arrose les Aiwisses, passe à Meeffe, et va se jeter dans la Méhaigne à Embresin.

Il y a 62 maisons; quelques-unes construites en briques, les autres en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises. — 1 église ou chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Martin, et dépendante de la succursale de Hannêsche.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte le froment, l'orge, le seigle, l'avoine, les féveroles. Fourrages assez abondans. Quelques chênes, trembles et peupliers de canada. — 80 Chevaux de trait, des vaches et moutons. On y élève des abeilles. — 1 moulin à vent, 1 brasserie, et quelques métiers à tisser pour la fabrication de toiles de ménage.

Population : 377 habitans.

Superficie : 252 h. 70 a. 49 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : comté de Namur.

ADENCE. V. *Wansin.*

ADSEUX. V. *Louveigné.*

AFFNAY. V. *Neufchâteau.*

AGAUX. V. *Battice.*

AGUESSES. V. *Angleur.*

AHIN. V. *Ben-Ahin.*

AIGREMONT. V. *Awirs.*

AINEFFE, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Viemme, E. par Seraing-le-Château, S. E. par Chapon-Seraing, S. O. par Vaux et Borset, O. par Borlez.

A 1/2 lieue des villages voisins, 1 1/2 S. de Waremme, et 2 1/2 N. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines, et le terrain est argileux.

Il n'y a que 20 maisons, partie construites en briques, partie en bois et argile; disséminées. — 1 chapelle, dédiée à St.-Sulpice, et dépendante de l'église de Borlez.

L'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages assez abondans. — 70 chevaux, 80 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. On y élève des abeilles.

Population : 127 habitans.

Superficie : 274 h. 61 a. 65 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

AISOMONT. V. *Wanne.*

ALBASSE. V. *Nandrin.*

ALENSBERG. V. *Moresnet.*

ALFORGE. V. *Villers-le-Temple.*

ALHAYE. V. *Julémont.*

AL'HEURE-BASSE. V. *Romsée.*

AL'HEURE-HAUTE. V. *Romsée.*

ALLEUR, commune du canton de Glons; bornée au N. par Xhendremael, E. par Lantin et Voroux-lez-Liers, S. E. par Rocour, S. par Ans et Glain, S. O. par Loncin, O. par Awans.

A 1/4 de lieue de Lantin, 3/4 de Rocour, 1 de Xhendremael, 2 S. S. O. de Glons, et 1 O. N. O. de Liége.

L'aspect du territoire est varié, et le sol de nature argileuse.

La commune comprend 105 habitations, reparties entre le village, *Hombroux*, *sur la chaussée* et *Waroux;* elles sont d'une construction assez solide; en partie agglomerées. On y remarque l'antique château de Waroux, qui n'offre d'autre agrément que sa situation auprès de la route de Liége à Bruxelles. Un incendie y a éclaté le 2 juin 1834, et toute une aile a été la proie des flammes.—1 église.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les féveroles, etc. Les légumes sont cultivés avec soin. Il y a des vergers plantés d'arbres fruitiers. — 1 brasserie. — La grande route de Liége à Bruxelles traverse l'extrémité S. de la commune.

Population : 675 habitans.

Superficie : 854 h. 57 a. 00 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Un écrivain du pays fait deux mots d'*Advatuca*, fort où la légion était en quartier d'hiver, et dont Jules-César parle, et prétend que *Vatuca* ou *Varuca* est le lieu appelé aujourd'hui *Waroux*. De Feller, dans son dictionnaire, est aussi de cette opinion, et dit que c'est par erreur qu'on lit dans la plupart des éditions des commentaires de César *Vatuca* et *Advatuca*, et que dans d'anciens exemplaires, on lit *Varuca*. Mais, comme ce fort approchait du centre du pays des Eburons, ce qui ne se rapporte point avec la situation du château de Waroux, puisque ce pays était, pour la plus grande partie, situé entre la Meuse et le Rhin, beaucoup d'écrivains sont d'autres opinions. — Waroux est fameux dans l'histoire du pays de Liége, par de longues guerres entre ses seigneurs et ceux d'Awans au temps de la féodalité. V. *Awans*.

ALTEMBROUCK. V. *Fouron-le Comte*.

ALTENA. V. *Aubel*.

AMAS. V. *Ocquier*.

AMAY, commune du canton de Huy; bornée au N. par Jehay-Bodegnée, E. par Flône, Hermalle-sous-Huy, Clermont et Villers-le-Temple, S. E. par Outrelouxhe, S. par Strée, S. O. par Tihange, O. par Neuville-sur-Meuse et Ampsin, N. O. par Villers-le-Bouillet.

A 1/2 lieue de Neuville-sur-Meuse et Ampsin, et 2 N. E. de Huy.

Le centre de la commune est placé dans le bassin de la Meuse; les parties latérales sont entrecoupées de collines. La région comprise dans le bassin de la Meuse, offre un terrain argileux; les coteaux qui encaissent la Meuse et les plateaux qui les couronnent, présentent des terrains sablonneux, schisteux et glaiseux. On y trouve de la chaux carbonatée binaire, fibreuse; du fer oligiste granulaire, terreux; du fer sulfuré blanc concrétionné mamelonné; du fer oxidé hydraté; de lampélite alumineux, etc. La Meuse traverse la commune de l'O. à l'E. et en fait deux portions à-peu-près égales en surface. Le ruiss. d'Oxhe forme sa limite S. E., à la rive droite de la Meuse.

La commune contient 500 maisons, reparties entre le village, *Ry de Mer*, *Ponthière*, *Ombret*, *Fond-d'Oxhe*, *Rausa* et *Neufbonnier*. La plupart sont construites en pierres, plusieurs en briques; couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises

et en tuiles; disséminées sur une grande étendue, à l'exception de la partie du fond du village, dans le vallon de la Meuse, où l'agglomération présente l'aspect d'un bourg. — On y remarque l'église qui est le plus bel ornement du village. Elle est dédiée à St.-Georges, et possède une châsse renfermant les reliques de Ste.-Ode, duchesse d'Aquitaine, qui y fonda un chapitre de 9 chanoines, sur la fin du 7e siècle. Sous l'évêque Henri de Verdun, vers l'an 1089, cette église fut réparée et augmentée de nouveaux revenus. Elle possédait 2 médaillons du ciseau de Delcour, que les Français ont enlevés. Le chapitre a été supprimé par le gouvernement français. 2 chapelles : une à Rausa et l'autre à Ombret.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits; les prunes sont séchées et livrées au commerce. La vigne est cultivée avec succès; et le vin d'Amay tient un des premiers rangs parmi les vins du pays. Bois taillis, dont l'essence est un mélange de chênes, charmes et bouleaux; la futaie ne produit que de chêne. L'industrie dominante à la rive gauche de la Meuse, est la fabrication des briques ambulantes; les 3/4 des ouvriers s'en occupent; à la rive droite, on exploite les bois tallis.

Sous l'empire français on y a exploité avec grand avantage le sulfate double d'alumine et de potasse; mais cette industrie semble aujourd'hui menacée d'une ruine complette et éminente. On y exploite de la houille; on y recherche le cilicate de zinc.—Il y a une poterie de terre, 1 moulin à farine, mu par eau; 2 fabriques d'alun, 2 distilleries, 1 brasserie.—2 foires très-fréquentées, le 1er mai ou le lendemain, si c'est un dimanche, et le lundi de la semaine qui suit le 9 octobre; établies par arrêté des états provinciaux du mois de juillet 1818. — La route de Liége à Huy traverse le village. Une ancienne chaussée traverse la commune du S. au N. Lorsque les eaux sont basses, on peut encore voir les vestiges d'un pont entre les hameaux d'Ombret et de Ponthière.

Population : 2560 habitans.

Superficie : 1639 h. 27 a. 12 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une haute Cour de justice, dont dépendaient Ampsin, Jehay et une partie de Verlaine.

AMBLÈVE. V. *Aywaille, Sprimont.*

AMBLÈVE, rivière assez considérable, qui prend naissance à Heppenbach (Prusse), coule rapidement de l'E. à l'O., passe à Stavelot, tourne vers le S. O., reçoit le Glain, aux Trois-Ponts sur la rive gauche, se dirige au N. jusqu'à Petit-Coo, où elle se divise en deux branches dont la gauche baigne le pied d'un mont escarpé sur lequel est situé le village de Grand-Coo, et va rejoindre, après 3/4 de lieue de circuit, la branche droite, à l'endroit même où celle-ci se précipite comme un torrent du haut d'un roc schisteux. A partir du Grand-Coo, l'Amblève décrit un cours extrêmement sinueux et rapide, en se portant au N. O., traverse un coin de la commune de la Gleize, se rend dans celle de Stoumont, arrose Quareux, Remouchamps, Sougné, Aywaille, où elle passe sous un pont de pierres, et grossie considérablement par les eaux d'un grand nombre d'affluens,

elle se jette dans l'Ourte à Douflamme, commune de Comblain-au-Pont. Le cours de cette rivière, qui à 77 à 78,000 mètres de développement, est extraordinairement sinueux et rapide. Elle coule de l'E. à l'O., et n'est navigable que jusqu'à Remouchamps. Elle est flottable à buche perdue, depuis ce dernier point jusqu'à la limite de la province. La vallée qu'elle parcourt est bordée par des montagnes et des rochers semblables à ceux qui longent l'Ourte, et, proportion gardée, son lit est tout aussi bien encaissé. Longueur développée dans la province : 58,000 mètr. dont 11,480 seulement sont navigables, et 39,850 de Remouchamps à Stavelot peuvent le devenir. Largeur moyenne à la ligne d'eau : de 25 à 40. Profondeur moyenne ou étiage : 0^m 25 en été, 0^m 70 en hiver. Point des plus hautes eaux ou inondations : 0^m 30 à 0^m 50 sur la surface de la vallée *suivant les* différentes situations et la largeur du lit de la rivière. Pente du lit dans la province : 32^m 14 de son embouchure à Remouchamps, et 191^m 28 de Remouchamps à Stavelot. Vitesse moyenne du courant : 116^m 00 par minute dans la partie navigable, et 154^m entre Remouchamps et Stavelot, la hauteur étant supposée de 0^m 47, terme moyen. Quantité d'eau fournie à son embouchure par année : 544 millions de mètres cubes environ.

Il n'y a que 2 pêcheries permanentes, non compris celles attenantes aux usines. Cette rivière nourrit une grande quantité de truites, d'anguilles, d'écrevisses.

AMERMONT. V. *Stavelot.*

AMERY. V. *Heure-le-Romain.*

AMOSTRENNE. V. *Esneux.*

AMPSIN, commune du canton de Huy ; bornée au N. par Villers-le-Bouillet, E. par Amay, S. par Neuville-sur-Meuse et Tihange, O. par Antheit

A 1/2 lieue d'Amay, 3/4 de Villers, Tihange et Antheit, et 1 N. E. de Huy.

Le centre de la commune est dans le bassin de la Meuse ; la partie, située au N., est montagneuse. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. La profondeur de la couche végétale est de 55 centimètr. On y trouve de l'ampélite alumineux, du zinc silicaté et carbonaté. Il y a une mine de manganèse. Le ruisseau de Bende traverse la commune, et se jette dans la Meuse qui la longe au S. Il y a une fontaine appelée *de St.-Pierre.*

La commune renferme 155 maisons, dont 15 sont situées à *Bende,* à 1/4 de l. du chef-lieu ; 6 à *Sartage,* à 1/4 de l., et 4 à *Henrotia,* à 1/8 de l. Elles sont construites en pierres et en briques ; couvertes en ardoises et en paille ; disséminées. On y remarque l'ancien château d'Ampsin, lequel, assis au pied de quelques collines, bornant une plaine qui s'étend d'un côté jusqu'à la Meuse, et qui de l'autre est d'une assez vaste étendue, jouit d'une des plus belles perspectives. — 1 église, dédiée à St.-Pierre ; très-ancienne.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y récolte le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Les fourrages ne sont pas abondans. On y cultive aussi la vigne, et le vin d'Ampsin tient le premier rang parmi les crûs du pays. Beaucoup de pruniers ; les prunes sont séchées et livrées au commerce. Bois taillis composés des

essences de chêne, de charme et de bouleau.—25 chevaux, 230 vaches. — On y exploite de l'alun et de la terre-houille. Il y a 1 briqueterie, 2 fours à chaux, 2 moulins à farine mus par eau, 1 fabrique d'alun, 1 distillerie, 2 brasseries. — La grande route de Liége à Huy traverse le village.

Population : 865 habitans.

Superficie 570 h. 67 a. 83 c.

Ci-devant : pays de Liége, et sous la haute Cour de justice d'Amay.

ANDOUMONT. V. *Gomzé-Andoumont*.

ANDRIMONT, commune du canton de Limbourg ; bornée au N. par Thimister, N. E. par Henri-Chapelle, E. par Bilstain et Limbourg, S. par Stembert et Verviers, O. par Dison.

A 1/4 de l. de Dison, 1/2 de Verviers, 3/4 de Bilstain, 1 de Thimister, Clermont et Stembert, 1 1/2 de Limbourg, et 2 de Henri-Chapelle.

La superficie de cette commune est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux et argileux, et renferme des pierres calcaires et des grès en extraction. La Vesdre fait la limite de la commune du S. O. au N. O. Le Bilstain longe la colline de Neuville.

Il y a 170 maisons, dont 33 sont situées au *Heid*, 36 à *Henorée*, 23 à *Neuville*, et 18 à *Croisier*. La plupart sont construites en pierres ; couvertes en ardoises et en paille ; disséminées. On y remarque un ancien château et une chapelle dont on voit encore des vestiges. — 1 église, dédiée à St.-Laurent, d'une construction ancienne.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, mais ces récoltes sont peu importantes. Légumes et fruits.—26 chevaux, 540 vaches, 80 moutons. — Il y a 1 briqueterie, 1 four à chaux, 1 carrière, 1 moulin à farine mu par eau, 1 fabrique de draps, 2 filatures. — Une route, venant de Verviers, passe au centre de la commune, et se rend à la chaussée d'Aix-la-Chapelle.

Population : 748 habitans.

Superficie : 962 h. 38 a. 61 c.

Ci-devant : pays de Liége.

ANDRIMONT. V. *La Gleize*.

ANGLEUR, commune du canton de Liége-Est ; bornée au N. par Liége et Grivegnée, E. par Chênée et Embourg, S. par Tilff, O. par Ougrée.

A 1/4 de l. de Grivegnée et Chênée, 1/2 d'Embourg, 1 d'Ougrée et Liége.

Ce village, étant situé au confluent de la Meuse et l'Ourte, semble tirer son nom de l'angle sur lequel il est bâti. Les parties du territoire qui longent ces deux rivières, et sur lesquelles reposent presque toutes les habitations, figurent sur un plan tout-à-fait uni, et sont annuellement arrosées plusieurs fois par lesdites rivières dans les temps d'inondations. Les autres parties sont des montagnes élevées et d'une grande étendue, couvertes de bois. Le terrain est argileux et sablonneux en certaines localités; marécageux et rocailleux dans les montagnes et les forêts. On y trouve la chaux carbonatée métastatique transp., lamellaire; la baryte sulfatée concrétionnée fibreuse ; le quartz hyalin prismé ; le fer oxidé, hydraté ; le plomb carbonaté trihexaèdre, dodécaèdre, bacillaire, terreux ; le fer phosphaté terreux ; le zinc sulfuré octaèdre, et le manganèse oxidé métalloïde. — Outre l'Ourte qui co-

toie la commune à sa droite, et la Meuse à sa gauche, il y a plusieurs ruisseaux; savoir : 1° celui du Vieux-Moulin, qui prend sa source dans les montagnes qui dominent ce moulin, et se rend dans l'Ourte à Colonster; 2° le Ris d'Sol Dée, qui prend naissance au-dessous de Sartilman, et descend la forêt pour se rendre dans le biez de décharge des usines de Colonster; 3° le ruisseau du Fond de la Chavée, qui prend sa source dans ledit fond, et se rend partie dans le Biez des Aguesses, partie dans la Meuse; 4° le ruisseau du Fond de Crasefosse, qui prend son origine dans les forêts qui se trouvent au-dessus, arrose les étangs du jardin de Kinkempois, et se jette dans la Meuse au Rivage-en-Pot. Il y a une fontaine, appelée *la Reine*, dont les eaux sont très-estimées dans la commune. — Le plateau de la montagne, située à 600 mètres environ au N. du château de Co*lonster*, a une élévation de 234 mètres 470 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 205 habitations, reparties comme suit : 67 au chef-lieu; 9 aux *Grosses-Battes*, à 1/8 de l.; 19 aux *Streupas*, à 1/4 de l.; 4 à *Colonster*, à 1 l.; 14 à *Sartilman*, à 3/4 de l.; 9 aux *Huit-Saules*, à 1/4 de l.; 62 au *Rivage-en-Pot*, à 1/4 de l.; 13 aux *Aguesses*, à 1/6 de l.; et 8 à *Kinkempois*, à 1/8 de l. La plupart sont construites en briques et couvertes en paille; quelques-unes construites en pierres et en bois et argile, et couvertes en ardoises et en tuiles. On y remarque les anciens châteaux de Colonster et de Kinkempois. — 1 église à Angleur, dédiée à St.-Remi.

L'agriculture et l'exploitation des bois forment les principales branches d'industrie. Les récoltes consistent en seigle, froment, épeautre, orge, avoine. Le houblon y est cultivé en assez grande quantité. Fourrages abondans dans les parties basses. Légumes et fruits. Bois taillis d'essence mêlée de chênes, hêtres, charmes. La futaie est peu commune, et le chêne est l'espèce qui domine dans les forêts. — 24 chevaux, un assez grand nombre de vaches, 200 moutons. On y élève des abeilles, et le ruiss. du Vieux-Moulin nourrit des truites. — Il y a 1 carrière aux pierres brutes et à paver, 2 moulins à farine mus par eau, 2 martinets, 1 distillerie agricole. On y exploite du minerai de fer, et on y a exploité de la houille.

Population : 925 habitans.

Superficie : 1062 h. 33 a. 88 c. dont 274 h. 39 a. 53 c. en terres labourables, 141 h. 73 a. 35 c. en prés, pâtures et vergers, 60 h. 91 a. 13 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

ANIXHE. V. *Fexhe-Slins.*

ANNE-MATIUS. V. *Feneur.*

ANS et GLAIN, commune du canton de Liége-Ouest; bornée au N. par Alleur, N.E. par Rocour, S.E. par Liége, S. par St.-Nicolas, S.O. par Grâce-Montegnée, O. par Loncin.

A 1/2 l. de Liége, 3/4 de St.-Nicolas.

Sa superficie est très-inégale; le terrain est de nature pierreuse et schisteuse. La commune est arrosée par la Légie, ruisseau qui reçoit les eaux d'une galerie souterraine nommée *Coq-Fontaine*, pratiquée sous les territoires des communes d'Ans, Loncin et Grâce-Montegnée. Non loin et à l'E. de l'église d'Ans, il est grossi par les eaux d'une galerie

souterraine, appelée *des Meuniers*, pratiquée dans la direction du N., vers le territoire d'Alleur. Il descend le faubourg Ste.-Marguerite, passe dans l'enceinte de la ville de Liége pour se rendre dans la Meuse. — Le plateau d'Ans a une élévation de 182 mètres 235 au-dessus de l'Océan.

Cette commune a pour dépendances : *Bolsée*, à 1/4 de l. de l'église d'Ans ; *Brouck*, à 1/8 de l.; *Coq-Fontaine*, idem ; *Molinvaux*, à 3/4 de l.; *Ster*, à 1/8 de l.; *Branche-Planchart*, à 3/4 de l.; *Mamonster*, à 1/4 de l., et *Moulin*, idem. La plupart des maisons sont construites en briques, et couvertes partie en ardoises, partie en paille, et plusieurs en tuiles. On y remarque plusieurs jolies maisons de campagne, un ancien couvent des dominicains à Glain, supprimé par le gouvernement français, et des vestiges d'un ancien château. — Deux églises, une à Ans, dédiée à St.-Martin, et l'autre à Glain, dédiée à Ste.-Marie des Lumières.

L'agriculture et l'exploitation de la houille sont les principales branches d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, le trèfle; légumes et fruits. — Il y a beaucoup de maçons, de plafonneurs, de charpentiers et d'armuriers ; 5 moulins à farine mus par eau ; 1 moulin à farine mu par le vent; 1 brasserie; 1 raffinerie de sel. — La grande route de Liége à Bruxelles, et celle de Bierset traversent la commune.

Population : 3852 habitans.

Superficie : 752 h. 41 a. 34 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Quelques-uns placent le fort, appelé par Jules-César, *Advatuca*, où la légion était en quartier d'hiver, aux environs du village d'Ans.

ANTHEIT, commune du canton de Huy; bornée au N. par Vinalmont, N.E. par Villers-le-Bouillet, E. par Ampsin, S.E. par Tihange, S. par Huy, O. par Wanze.

A 1/4 de l. de Vinalmont, 1/2 de Wanze, 3/4 d'Ampsin, 1 de Villers, Tihange et Huy.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale varie de 5 à 35 centimètres de profondeur. On y trouve du zinc oxidé silicifère cristalisé, aciculaire, lamelliforme et mamelonné ; du zinc carbonaté rhomboïdal, aciculaire radié et mamelonné. La Méhaigne arrose le territoire aux endroits du Val-Notre-Dame et Hesbaye.

La commune contient 293 maisons, dont 81 sont situées à *Petite-Wanze*, 24 à *Leumont*, 50 à *Malsemaine*, et 35 à *Champia;* tous ces hameaux sont à 1/4 de l. du chef-lieu, excepté Leumont qui en a un peu de plus. Les habitations sont construites en pierres et en briques, et la plupart couvertes en paille ; disséminées, à l'exception du centre d'Antheit et de Petite-Wanze. On y remarque l'ancienne abbaye du Val-Notre-Dame, dont on a fait un charmant séjour. — Une église à Antheit, dédiée à St.-Martin, fondée en 1146, par le comte Hugues d'Arsburg, et rebâtie en 1715.

Les principaux objets de commerce sont les céréales et le bétail, et la principale branche d'industrie consiste dans l'exploitation de différens minéraux. On y récolte le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le colza, la navette. Fourrages assez

abondans. Les arbres qui dominent sont les chênes, hêtres et peupliers. — 60 chevaux, 200 vaches, 300 moutons. — Quelques fours à chaux pour l'amendement des terres; 1 moulin à farine, 1 à tan, et 1 pressoir à huile, tous mus par eau; quelques brasseries. On y exploite de la terre-houille, du zinc et du plomb. — La route de Huy à Tirlemont traverse une partie de la commune.

Population : 1500 habitans.

Superficie : 711 h. 84 a. 10 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Albert, comte de Moha, avait fait bâtir le monastère du Val-Notre-Dame, en 1202, dans ce lieu où ses ancêtres avaient fait un hôpital ; l'évêque Hugues de Pierrepont en dédia l'église à la Ste.-Vierge, et ce lieu, appelé autrefois *Val de Rodum*, fut nommé *Val-Notre-Dame*. Les Liégeois et les Hutois, ayant été repoussés du château de Moha en 1315, mirent le feu à cette église. Ce monastère a été supprimé par le gouvernement français.

ANTHISNES, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Esneux, N. E. par Poulseur, E. par Comblain-au-Pont, S. par Comblain-Fairon, S. O. par Ouffet, O. par Ellemelle et Hody, N. O. par Villers-aux-Tours.

A 1/2 l. de Hody et Villers, 3/4 de Comblain-au-Pont, 1 d'Ouffet, et 1 1/4 d'Esneux.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est partie argileux et partie sablonneux. On y trouve le psammite sablonneux. Un ruisseau prend naissance dans une caverne à l'extrémité de la commune, vers le N., et se perd dans un gouffre, au centre du hameau de Vien, après avoir alimenté plusieurs beaux étangs, peuplés de carpes, brochets et écrevisses.

Il y a 183 maisons, y compris 5 à *Floxhes*, à 1/2 l. du chef-lieu ; 4 à *Viegeay*, à 1/2 l. ; 31 à *Vien*, à 1/4 de l. ; 14 à *Rock*, à 1/2 l. ; 1 à *Tolumont*, à 3/4 de l. ; 3 à *Stepenne*, à 1/2 l. ; 2 à *Ouhar*, à 1/4 de l., et 2 à la *Citadelle*, à 1/8 de l. Elles sont généralement construites en pierres et couvertes en chaume. On y trouve 3 châteaux : celui de Vien, remarquable par sa construction et sa situation sur une élévation qui offre un point de vue des plus magnifiques; celui d'Ouhar, dans un site agréable, entouré d'étangs, de bois, de prés et de terres, et celui de Wal, abandonné depuis long-temps. — 1 église à Anthisnes, dédiée à St.-Maximin, et 1 chapelle auxiliaire à Vien, dédiée à St.-Remi.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive l'épeautre, le seigle, l'avoine, l'orge, les pois, féveroles et vesces. Fourrages pour la consommation locale. Le hêtre est l'espèce d'arbre qui domine; peu de chênes. A peu près 2/3 de la commune sont en terres, jardins, prés et vergers ; le reste est en bois et friches. — 90 chevaux, 200 bêtes à cornes, 14 à 1500 bêtes à laine. — Il y a quelques fours à chaux pour l'amendement des terres, 1 forge où l'on fabrique des instrumens aratoires, 2 brasseries.

Population : 876 habitans.

Superficie : 1445 h. 52 a. 53 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

Le village d'Anthisnes est un des plus anciens du pays. On y découvre des maisons dispersées et des ruines

que l'œil ne peut voir sans rappeler à l'esprit la fureur des guerres et les désastres des siècles passés. Ces ruines sont en quelques endroits considérables, et donnent une idée avantageuse de l'ancien état d'Anthisnes. On remarque sur la friche dite *Stepenne*, qui domine la grande campagne d'Anthisnes, 4 petites élévations en forme de forts. C'est dans cette campagne que les habitans disent avoir existé leur prétendue ville d'*Anthinaque*. Il paraît qu'il y existe des caves.

ARBESPINE. V. *Sart*.

ARBRE-S^t^.-MICHEL. V. *Horion-Hozémont*.

ARCIS. V. *Herstal*.

ARCIS (les). V. *Vyle* et *Tharoule*.

ARDENNES. V. *Mons*.

ARDONCOUR. V. *Melin*.

ARGENTEAU-SAROLAY, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Richelle, E. par St.-Remi, S. par Cheratte, O. par Herstal et Hermalle.

A 1/2 l. de Richelle, St.-Remi et Cheratte, et 2 N.E. de Liége.

L'aspect du territoire est très-varié; il est borné à l'O. par la Meuse et par quelques collines escarpées, en grande partie boisées et couvertes de pâturages et vignes. Sa situation est élevée et entrecoupée d'une colline dite de Loneux. Le terrain est argileux, rocailleux, et schisteux. On y trouve la chaux carbonatée métastatique, la chaux sulfatée trapézienne, la chaux sulfatée aciculaire et fibreuse, le quartz hyalin prismé limpide, et l'ampélite alumineux. Le ruisseau de Ste.-Julienne baigne la colline de Loneux, et se jette dans la Meuse au hameau de Bor.

La commune comprend 104 habitations, situées comme suit : 4 à *Argenteau*, 25 au *Bor*, 10 à *Wixhou*, et 65 à *Sarolay*. Elles sont construites en pierres et en briques; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises. On y remarque le beau château d'Argenteau, rebâti à la moderne, situé sur des rochers escarpés dont les sommets sont couronnés de verdure; la cour est jointe par un pont de deux arches de la même hauteur à un rocher isolé et des plus escarpés, au sommet duquel on a ménagé un joli jardin. — 1 église à Sarolay, dédiée à la Ste.-Vierge, bâtie vers 1780, par le chapitre de la royale d'Aix-la-Chapelle; elle dépendait autrefois de celle de Hermalle, dont la paroisse comprend encore le hameau du Bor. 1 chapelle de la Ste.-Vierge à Wixhou.

L'agriculture forme une partie de l'industrie. On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, les fèves, etc. Fourrages de bonne qualité. Fruits. Bois taillis d'essence de chênes, bouleaux, saules, charmilles, noisetiers; peu de futaie. La vigne prospère difficilement. — 10 chevaux, 100 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — On y confectionne des platines de fusil. Il y a 1 moulin à farine sur le ruisseau de Ste.-Julienne, 1 distillerie de fécule de pommes de terre, nommée la *Bagatelle*. On y a exploité de la houille et de l'alun. — 1 foire très-fréquentée se tient à Wixhou le 8 septembre.

POPULATION : 670 habitans.

SUPERFICIE : 351 h. 58 a. 34 c.

Ci-devant : terre franche du duché de Brabant, marquisat d'Anvers. Elle se prétendait indépendante, avant le partage que l'empereur

Joseph II et les Hollandais firent par le traité de Fontainebleau du 8 novembre 1785.

Histoire : L'ancien château d'Argenteau fut attaqué et pris par les Liégeois le 14 juillet 1347; il fut encore pris et démoli le 16 mai 1674, par le marquis de Belfons.

ASSE (Ruisseau d'), qui prend sa source à Bouxhemont, arrose les communes de Charneux et de Julémont, où il se réunit à un autre ruisseau qui prend naissance à Rosmel, et va se jeter dans la Berwinne à Mortroux.

ASSE. V. *Charneux.*

ATRIVE. V. *Avin.*

ATTENHOVEN, commune du canton de Landen; bornée au N. par Halle (province de Brabant), N.E. par Velm (province de Limbourg), S.E. par Gingelom (idem), S.O. par Landen, O. par Rumsdorp, N. O. par Neerlanden.

A 1/4 de l. de Rumsdorp et Neerlanden, 1/2 de Landen, et 3 O.N.O. de Waremme.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités; 3/6 du terrain est argileux, 2/6 léger et 1/6 rocailleux. Un ruisseau, qui prend naissance entre Houtain-l'Évêque et Montenaken, sépare en partie la commune d'Attenhoven de celle de Landen, et va se jeter dans la Geete à Dorpmael.

Les maisons consistent au nombre de 152; quelques-unes sont construites en briques et couvertes en tuiles, et les autres construites en bois et argile et couvertes en paille; assez agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Pierre.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y récolte le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, le colza, etc. — 80 chevaux, 120 vaches, 400 moutons. — Il y a 1 moulin à farine mu par eau; 3 petites brasseries.

Population : 669 habitans. On y parle le flamand.

Superficie : 533 h. 48 a. 86 c. La majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : terre franche. Bevingen et Nieuwerkerken en dépendaient. Attenhoven est désigné dans les anciens registres et documens sous le nom d'*Ottoncour.*

ATTRIN. V. *Clavier.*

AUBEL, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Fouron-St.-Martin, E. par Hombourg, S.E. par Henri-Chapelle, S. par Clermont, O. par Charneux, N.O. par Warsage et Fouron-St.-Pierre.

A 3/4 de l. de Fouron-St.-Pierre, 1 de Hombourg et Fouron-St.-Martin, 1 1/4 de Charneux, 1 1/2 de Clermont et Henri-Chapelle, 3 N. de Verviers, et 5 E.N.E. de Liége.

Le terroir assez inégal présente des pentes dans tous les sens. Le terrain est principalement argileux, en partie rocailleux et sablonneux. Il offre des grès en extraction, de la marne, du schiste et du marbre rouge. La Berwinne sert de limite entre Aubel et Clermont, et ensuite entre Aubel et Charneux jusqu'au Val-Dieu. La Bel, qui a donné son nom à ce village, prend sa source au-dessus d'Aubel, et se jette dans la Berwinne au Val-Dieu. La Petreuse prend naissance au-dessous d'Aubel, et se jette également dans la Berwinne au-dessus dudit Val-Dieu. Il y a une fontaine, appelée *Haeg-Eck*, située au-dessous d'Aubel, de laquelle il coule une eau si bonne que beaucoup d'habitans de

la commune, même éloignés, en font prendre ou viennent s'y désaltérer eux-mêmes. Une source d'eau ferrugineuse, au lieu dit *Prevent*.

La commune comprend 600 habitations, dont 178 situées au chef-lieu; 52 à *Neeraubel;* 69 à *St.-Jean-Sart*, à 3/4 de l. du chef-lieu; 59 à *Gorhez*, à 1/2 l.; 69 à *Missitert*, à 1/4 de l.; 59 à *Velde*, à 1/2 l.; 61 à *Berg*, à 1/4 de l., et 53 à *Birven*, à 1 l. Les bonnes maisons sont en général construites en pierres et en briques, les autres en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises et en tuiles. L'intérieur du village est pavé, et l'agglomération des maisons y présente l'aspect d'un bourg. On remarque dans la commune plusieurs belles maisons et 2 anciens châteaux : Altena et Donraedt. — Une église primaire à Aubel, dédiée à St.-Hubert, déjà érigée en paroissiale en 1200, et rebâtie en 1706; 1 église à St.-Jean-Sart, dédiée à St.-Jean-Baptiste, et 1 chapelle auxiliaire à Birven, dite *La Clouse*, dédiée à St.-Antoine, rebâtie en 1789. — 1 bureau d'enregistrement.

Les maisons du centre du village font le commerce d'aunage, d'épiceries et d'autres objets. Le reste ne s'occupe que de la culture, dont le beurre et le fromage sont les principaux produits. Peu de céréales; la récolte du froment, seigle, orge, épeautre, avoine, etc., ne suffit point au besoin de la commune. Bois taillis. On n'élève guère d'arbres que ceux qui croissent dans les hayes; le frêne et le saule dominent; peu de chênes et de peupliers. On y élève et engraisse beaucoup de bétail; on y compte 1270 bêtes à cornes, et 70 chevaux. La Berwinne, la Bel et la Petreuse nourrissent d'excellentes truites. — Beurre et fromage estimés. — Il y a une briqueterie, 1 tuilerie, 2 moulins à farine mus par eau, 1 fabrique de draps, 1 filature, 1 fabrique de sirop de beteraves, 2 brasseries. — Un marché hebdomadaire se tient à Aubel, le lundi de chaque semaine. Il est très-important et le plus beau du pays, et attire une affluence si considérable de marchands pour le débit des grains, qu'il peut être considéré comme le lieu d'approvisionnement d'une grande partie de la province. Il s'y tient également un marché au beurre, au fromage et aux cochons, et une foire aux bestiaux, le mardi après le 3 novembre. — La route de Henri-Chapelle à Visé et Maestricht longe la commune.

Population : 3150 habitans. On y parle le flamand, le français et le wallon.

Superficie : 1857 h. 22 a. 31 c., dont 1511 h. 44 a. en prés, vergers et pâtures, 160 h. en terres labourables, 114 h. 56 a. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem-Autrichien, chef-ban de Fouron-le-Comte. La seigneurie fut engagée le 30 mars 1643, pour 6500 flor., et rehaussée l'année suivante pour 6500 fl. Aubel échut au roi d'Espagne par le partage du 26 décemb. 1661, entre les états et ledit Roi.

C'est la patrie du savant Simon-Pierre Ernst, curé d'Afden, ancien chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, membre de l'institut royal de Bruxelles, décédé à Afden, le 11 décembre 1817. Il est auteur d'un *Tableau historique et chronologique des suffragans de Liége*, d'une *Histoire du duché de Limbourg* et des

notes précieuses qu'il a fournies aux bénédictins dans leur édition de l'*Art de vérifier les dates* des faits historiques, des chartres, chroniques et autres monumens depuis la naissance de J.-C., 3 vol. *in-fol.*, Paris, 1787.

AUBIN. V. *Neufchâteau.*

AUBOIS. V. *Ensival.*

AUDEWEG. V. *Henri-Chapelle.*

AULICHAMPS. V. *Hollogne-aux-Pierres.*

AVENNE, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Lens-St.-Remy, E. par Braives, S. par Ville-en-Hesbaye, S. O. par Ciplet, O. par Moxhe, N. O. par Villers-le-Peuplier.

A 1/4 de l. de Braives, Ville, Ciplet et Moxhe, 1/2 de Lens-St.-Remy et Villers, 2 S.O. de Waremme, et 3 N. O. N. de Huy.

La superficie de cette commune est assez inégale. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux et marneux. Les terres arables se composent en partie d'une couche végétale de 18 à 25 centimètres de profondeur, sur fond argileux. Deux couches très-épaisses de marne traversent le territoire de l'O. à l'E. La Méhaigne arrose la commune. Il y a des fontaines.

On y compte 70 maisons, partie agglomérées et partie disséminées; la plupart construites en bois et argile, et couvertes en paille. — 1 église, dédiée à St.-Martin.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive l'orge, le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, le trèfle. Fourrages, légumes, fruits. La marne y est employée comme amendement. — 60 chevaux, 100 vaches, 150 moutons. — 1 moulin à farine mu par eau, 1 brasserie.—La chaussée verte, ou des Romains, longe la commune dans toute sa longueur.

Population : 410 habitans.

Superficie : 283 h. 61 a. 64 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

AVERNAS-LE-BAUDUIN, commune du canton de Landen; bornée au N. par Wamont et Houtain-l'Evêque, E. par Bertrée, S. par Hannut, O. par Grand-Hallet, N.O. par Lincent.

A 1/4 de l. de Bertrée, 1/2 de Hannut, 3/4 de Grand-Hallet et Lincent, 1 de Wamont et Houtain, et 2 1/2 O. de Waremme.

Le territoire de cette commune présente un applanissement à l'E. et au S., élevé par une colline. Le terrain est inégal, en partie sablonneux, argileux, marécageux, etc. Les parties les plus productives ont une couche végétale de 20 à 30 centim. de profondeur. Plusieurs fontaines; le ruisseau de Henri-Fontaine arrose la commune.

Il n'y a que 56 habitations, dont une partie est construite en pierres et briques, et le reste en charpente; quelques-unes couvertes en ardoises et en tuiles, et la majeure partie en chaume.—1 église dédiée à la Ste.-Vierge.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. Les récoltes consistent en froment, seigle, avoine, orges, épeautre, féveroles, pois, haricots, pommes-de-terre, betteraves, chanvre et plantes oléagineuses. Fourrages pour la consommation locale. — 57 chevaux, 143 vaches, 250 moutons. On y élève des abeilles. — Il y a deux moulins à farine, dont l'un mu par eau, et l'autre par le vent; 1 brasserie.

Population : 340 habitans.

Superficie : 488 h. 60 a. 96 c. ; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : Baillage de Hannut, roman pays de Brabant. La seigneurie fut engagée avec Bertrée, le 21 août 1630, pour 1000 fl., et vendue le 3 février 1644, pour autres 4250 fl. Il y avait une haute cour et une cour censale et féodale de l'abbé de St.-Laurent.

AVIN, commune du canton d'Avenne ; bornée au N. par Moxhe, E. par Ciplet, S. par Burdinne et Acosse, O. par Meeffe, N. O. par Embresin.

A 1/4 de l. de Ciplet, 1/2 de Moxhe, Acosse et Embresin, 3/4 de Burdinne et Meeffe, et 4 S. O. O. de Waremme.

L'aspect du territoire est varié. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, rocailleux. Les meilleures parties se composent d'une terre argileuse, dont la couche végétale a 30 à 40 centim. de profondeur. La Méhaigne sépare la commune d'Avin de celle de Moxhe. Plusieurs fontaines.

Les maisons au nombre de 131, sont situées 21 à *Avin*, 51 à *Atrive*, et 59 à *Mochiry*. Elles sont construites en briques, en pierres, en bois et argile ; couvertes en ardoises, tuiles et paille ; disséminées. On y remarque une tombe, dite *Pris de Lhoneux*, où il y a eu un ancien château. — 1 église, dédiée à St.-Etienne.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, le chanvre, l'avoine. Fourrages peu abondans. —90 chevaux, 150 bêtes à cornes. —Il y a un moulin à farine mu par eau.

Population : 612 habitans.

Superficie : 662 h. 76 a. 57 c. ; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : comté de Namur.

AVINS (les), commune du canton de Huy ; bornée au N. par Modave, N. E. par Clavier, E. par Bois-Borsu, S. par Havelange (province de Namur), O. par Pailhe.

A 3/4 de l. de Pailhe, 1 de Modave, Terwagne, Clavier et Havelange, et 3 S. E. de Huy.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, en petite partie sablonneux et en grande partie rocailleux ; il est quelquefois marécageux dans les prairies. Le Hoyoux traverse la commune.

Il y a 68 habitations, dont 49 sont situées à *Grand-Avin*, et 19 à *Petit-Avin*. Elles sont construites en pierres, peu en briques et en bois et argile ; couvertes en paille, et quelques-unes en ardoises. On y remarque l'ancien château ou tour de Corbeaumont. — 1 église dédiée à St.-Martin.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y récolte du seigle, de l'épeautre, de l'orge, de l'avoine, des pois. Fourrages peu abondans. Légumes et fruits. — 70 chevaux, 220 bêtes à cornes, 1000 bêtes à laine. Il y a des fours à chaux, des carrières, 2 moulins à farine mus par eau. — La route de Liége à Ciney traverse le territoire de la commune du N. au S.

Population : 328 habitans.

Superficie : 749 h. 63 a. 79 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Ce village est célèbre par la bataille que les maréchaux de Chatillon et de Brezé y gagnèrent

le 20 mai 1635, sur le prince Thomas de Savoie. Presque tous les géographes et historiens ont placé ce village d'Avins dans le Luxembourg, à 2 lieues de Rochefort. C'est une méprise provenue d'une ressemblance de nom. On s'est trompé encore en plaçant cette bataille près d'Avenne.

AVIONPUITS. V. *Esneux.*

AVISTÈRE. V. *Esneux.*

AWAN. V. *Aywaille.*

AWANS, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Othée et Xhendremael, N. E. par Alleur, E. par Loncin, S. E. par Hollogne-aux-Pierres, S. O. par Bierset, O. par Fooz, N. O. par Hognoul et Villers-l'Evêque.

A 1/4 de l. de Bierset, 1/2 de Loncin, Fooz et Hognoul, 3/4 de Hollogne, 1 de Xhendremael et Villers, 1 1/4 d'Othée, et 1 1/2 O. de Liége.

Le territoire de cette commune présente une surface assez unie, sans collines. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale des terres arables a généralement 50 à 70 centim. de profondeur.

La commune comprend 143 maisons, construites en briques et couvertes en paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à Ste.-Agathe. — A peu de distance de l'église, dans une prairie, joignant d'un côté au chemin d'église, et de l'autre au chemin sur le Zée, on trouve encore les ruines de l'ancien château d'Awans, célèbre dans l'histoire du pays de Liége, par de longues guerres entre ses seigneurs et ceux de Waroux.

Le principal genre d'industrie est l'agriculture. On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les fourrages, etc.—70 chevaux, 110 bêtes à cornes, 800 bêtes à laine. — La route de Liége à St.-Trond traverse le territoire du S. E. au N. O.

Population : 734 habitans.

Superficie : 947 h. 11 a. 72 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : dépendant de l'électorat de Trèves. Il y avait une cour de justice dont Loncin dépendait.

Histoire : L'an 1223, six frères de la noble famille d'Awans ou Lexhy, allèrent mettre le feu à une cense du village de Latine qui appartenait au couvent de Cornillon; l'évêque de Liége, offensé de cet attentat, alla assiéger les incendiaires dans leur château d'Awans; ils furent contraints de capituler, et de se soumettre à des conditions fort humiliantes.

Vers l'an 1297, il y eut des querelles meurtrières entre les nobles familles des Maillarts, des Desprès, des Neuvices et des Saint-Servais ; mais la plus sanglante fut celle d'Awans et de Waroux pour une fille. Un jeune gentilhomme de la famille de Waroux voulait épouser une fille fort riche du territoire d'Awans, nommée Adoule, fille de Simon Poret de Dommartin ; le voué du lieu prétendit qu'elle était de condition servile, et l'on mit opposition au mariage, et arrêt sur les meubles ; malgré cela le jeune homme les transporta sur une autre jurisdiction. Guillaume, seigneur de Waroux, avouait que son parent ne pouvait épouser la fille sans l'agrément du voué ; il lui fut donc enjoint de faire preuve de la condition de la fille, et comme il tirait l'affaire en longueur, on passa outre, surtout lorsqu'on apprit que le voué

avait destiné la même fille à son fils, ou à un autre gentilhomme. On prit les armes de part et d'autre; le seigneur d'Awans commença les actes d'hostilité par le village de Slins et la tour de Bauduin de Vans, qu'il ruina, et courut le plat-pays à la tête de 7 à 800 chevaux. En 1335, les nobles maisons d'Awans et de Waroux firent enfin une paix durable, après une guerre d'environ 38 ans, qui coûta au pays la perte de plus de 32,000 hommes. Cette paix fut appelée la *paix de douze*.

AWIONPUITS. V. *Esneux*.

AWIRS (les), commune du canton de Hologne-aux-Pierres; bornée au N. et E. par Horion-Hozémont et Chokier, S. par Ramet, O. par Engis, St.-Georges et Gleixhe.

A 1/2 l. d'Engis, 1 de St.-Georges, et 3 O. S. O. de Liége.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Une petite partie du terrain est argileux. On y trouve du plomb sulfuré octaèdre, du fer hydraté compacte, du fer sulfuré blanc concrétionné, du zinc carbonaté ferrifère et du soufre natif. La commune est arrosée par un petit ruisseau, qui prend sa source à St.-Georges, et se jette dans la Meuse à la Basse-Awirs.

Il y a 160 maisons, dont 25 sont situées à la *Basse-Awirs*, à 1/2 l. du chef-lieu. Elles sont construites partie en pierres, partie en briques, et quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, peu en ardoises. On y remarque le beau et vaste château d'Aigremont; sa situation formidable lui assigne une place dans les annales historiques du pays de Liége.—1 église, dédiée à St.-Etienne, qu'on dit avoir été bâtie et consacrée par St.-Martin, évêque de Tongres au 3e Siècle; rebâtie en 1833.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y récolte le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages peu abondans. Fruits de bonne qualité. Bois taillis et futaie. — 34 chevaux, 40 vaches, 60 moutons.—Il y a 6 moulins à farine mus par eau. On y exploite la mine de houille, et on y a exploité la mine de fer.—La route de Liége à Huy traverse la commune du N. E. au S. O. Un pont en pierre de taille et moellons, en anse de panier, sur le ruisseau.

Population : 1090 habitans.

Superficie : 459 h. 43 a. 65 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Il y a eu un couvent de l'ordre de Citeaux, placé au centre de la commune, et fondé par Ste.-Ludgarde, qui quitta en 1205 le cloître des bénédictines de Ste.-Catherine, près de St.-Trond. Elle y mourut au mois de juin 1246, et ce monastère fut transféré dans la suite en Brabant près de Nivelle, où néanmoins il avait retenu le nom d'*Awir*.

En 1474, l'évêque Louis de Bourbon assembla quelques troupes, et se mit en chemin pour aller attaquer le château d'Aigremont : Guillaume d'Aremberg, prince de la Marck, à qui il appartenait, ne se sentant pas assez fort pour soutenir un siége, se contenta de laisser une bonne garnison dans la place, qui fut emportée et démantelée, et dont l'évêque fit présent au comte de Chimay, son favori.

L'ancienne seigneurie des Awirs fut érigée en comté par l'empereur Rodolphe II, en 1590.

AXHE (Grand-). V. *Grandaxhe.*

AXHE (Petit-). V. *Waremme.*

AYENEUX, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Micheroux, E. par Soumagne, S. par Olne, S.O. par Magnée, O. par Fléron, N.O. par Retinne.

A 1/2 l. de Fléron, 3/4 de Micheroux et Retinne, 1 d'Olne, 2 O.S.O. de Herve, et 2 1/4 E.S.E. de Liége.

Le chef-lieu est élevé. Le terrain est argileux, rocailleux, marécageux. Quelques petits ruisseaux arrosent la commune; l'un venant de Soumagne, va se perdre dans la Vesdre; un autre traverse les Fonds de Gottes, et se rend dans le précédent. Un autre petit ruisseau fait la séparation entre cette commune et celle de Magnée.

Il y a 185 maisons, réparties comme suit : 48 à *Ayeneux* (chef-lieu); 18 à *Wégimont*, à 1/2 l. du chef-lieu; 20 à *Fonds de Gottes*, à 1/2 l.; 25 à la *Voie de Liége* et *Laid-Broly*, à 1/4 de l.; 15 à *Trois-Chênes*, à 1/4 de l.; 25 à la *Cour de Frenau*, à 1/2 l.; 34 à *Rafhay* et *Beaudrihay*, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres et en briques, sauf quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, fort peu en ardoises et en tuiles. On y remarque l'ancien château de Wégimont, et le ci-devant couvent de Wégimont, dépendant des pères carmes chaussés de Liége, et supprimé par le gouvernement français. L'église de ce couvent est aujourd'hui une chapelle dépendante de l'église de Soumagne.

On récolte en cette commune l'épeautre, le seigle, l'avoine et l'orge en très-petite quantité. Fourrages. — 70 chevaux de trait, 300 bêtes à cornes, quelques moutons. — Il y a beaucoup de cloutiers, un moulin à farine mu par eau, une foulerie. — Une foire aux cochons se tient dans l'allée de l'ancien couvent, le 30 mai. — La chaussée de Liége à Herve traverse la commune. Un pont à bascule.

Population : 920 habitans.

Superficie : 385 h. 42 a. 28 c.; la majeure partie en prés, vergers, pâtures et jardins.

Ci-devant: pays de Liége, vouerie de Fléron.

Histoire : Le château de Wégimont fut pillé et brûlé en 1636.

AYWAILLE, commune du canton de Louveigné; bornée au N. par Sprimont et une enclave de la commune de Louveigné, E. par La Reid, S.E. par Stoumont et Lorce, S. par Harzé, S.O. par Xhoris, O. par Comblain-au-Pont.

A 3/4 de l. de Sprimont, 1 de Harzé, 1 1/2 de Xhoris, 2 de Louveigné, La Reid et Comblain-au-Pont, et 4 S.S.E. de Liége.

Le territoire de cette commune présente des montagnes élevées et d'une pente rapide; quelques-unes sont boisées et les autres produisent un pâturage sec pour les bêtes à laine; le sol en est peu productif. Le terrain est en petite partie argileux, reposant sur pierres calcaires, le restant est rocailleux et schisteux, n'ayant qu'une faible couche de bonne terre, et contenant du minerai de fer oxidé en exploitation, du manganèse métalloïde et de l'alumine sulfatée. La commune est traversée de l'E. à l'O. par l'Amblève. Cette rivière y reçoit, sur sa rive gauche, le ruisseau de Dieupart et celui de la fontaine d'Aywaille ou de Harzé. Elle est navigable jusqu'à Remouchamps, lorsque

les eaux le permettent. Son lit, entre Quareux et Sedoz, est jonché de blocs de quartz bleu susceptible d'un poli aussi brillant que le jaspe. Il y a en cette commune une grande quantité de fontaines d'eau douce, et l'on remarque à 1/4 de l. au-dessus d'Aywaille, une fontaine qui sort d'un rocher, et qui fait mouvoir au village un moulin à 3 roues. A 1/2 l. au S. O. d'Aywaille, sur un terrain pierreux très-élevé, se trouve une fontaine d'eau minérale, appelée le *puits Haard*, dont la célébrité est établie dans les cantons environnans. Grand nombre de personnes perclues, atteintes de maladies invétérées de la peau, d'humeurs incurables aux yeux, en ont été guéries après quelques lotions. — L'Amblève à Remouchamps, où commence sa navigation, a une élévation de 120 mètres 247 au-dessus de l'Océan.

La commune contient 330 habitations, réparties comme suit : *Aywaille* (chef-lieu), 85; *Dieupart*, 5, à 1/8 de l.; forges et haut fourneau de *Dieupart*, 1; *Henumont*, 11, à 1/4 de l.; *Montjardin*, 2, à 1/4 de l.; *Kin*, 21, à 1/2 l.; *Niaster*, 6, à 1/2 l.; *Nonceveux*, 31, à 1 l.; *Sedoz* et *Quareux*, 27, id.; *Remouchamps*, 55, à 1/4 de l.; *Awan* (village), 44, à 1/2 l.; *Parfondveau*, 2, à 1/2 l.; *Septroux*, *Chambralle* et *Raborive*, 30, à 1/2 l.; *Amblève*, *Florzé* et *Gibe*, 9, à 1/2 l.; *Ville-au-Bois* sur la Porallée, 1, à 1 1/2 l. La plupart sont construites en pierres, une partie en briques et fort peu en bois; couvertes en paille et en ardoises, et en partie agglomérées. Une bonne partie du village d'Aywaille est pavée. On remarque un ancien château en la terre d'Awan, et sur la rive gauche de l'Amblève, en face de la grotte de Remouchamps, on voit le beau château de Montjardin, bâti au bord de la rivière, sur un rocher escarpé. Sur la même rive, sur une haute montagne, au S. de l'église de Dieupart, on découvre encore les fondemens de l'ancien château de Montjardin, dont les débris ont été employés à la construction de la dite église et de son beau clocher. On voit sur la rive droite, à 1/4 de l. au-dessous du village d'Aywaille, les masures de l'ancien château d'Amblève, connu dans le pays sous le nom de château des 4 fils Aymond; ce château était placé sur la crête d'un rocher élevé et à pic, dont l'Amblève baigne le pied, et l'on y remarque encore des restes de murs en salles voûtées, et quelques débris de tours. — Il y a une église à Dieupart, dédiée aux SS. Anges gardiens, et 2 chapelles, dont une à Nonceveux, dépendante de l'église de Sougné, et l'autre à Awan, dépendante de celle de Dieupart. On sait par tradition et par quelques vieux écrits de la fabrique, que l'église existait autrefois à Aywaille, et qu'elle y fut détruite par le premier incendie qui eut lieu antérieurement à l'an 1500; mais on n'en a aucune relation positive, à cause que les papiers y furent brûlés. L'église qui existe aujourd'hui à Dieupart a été bâtie par la munificence de l'empereur d'Autriche, des familles de Selis de Fanson et de Montjardin; la famille de Selis y possède un caveau, et celle de Montjardin, une porte particulière latérale. La main d'œuvre fut à charge des habitans de la paroisse. Ce temple gothique a été incendié vers la fin du 17e siècle, et le clocher, bâti en pierres de taille, n'a été restauré qu'en 1714.

Les récoltes consistent en seigle, orge, épeautre, avoine, pois, féveroles, chanvre et quantité de pommes de terre. Les fourrages sont assez abondans. Il y a des bois taillis d'essence de chêne, charme, bouleau, tremble, etc. On cultive sur les rives de l'Amblève une excellente qualité de fruits à pépins ; on cite spécialement les *reinettes* de Nonceveux, qui sont avantageusement connues dans plusieurs villes étrangères. Dans la montagne nommée *Heid*, devant le pont, d'après les essais qu'ont fait plusieurs particuliers à commencer vers 1827, on a acquis la certitude qu'elle est propre à y cultiver la vigne. — 90 chevaux, 480 bêtes à cornes, 2500 bêtes à laine. — Il n'y a dans la commune aucun objet principal de commerce, ni genre d'industrie, hormis quelques boulangers et fabricans de galets, assez renommés dans un rayon de 5 à 6 lieues. On fait ces galets avec la fleur de farine d'épeautre. — Il y a quelques fours à chaux pour l'amendement des terres ; 2 moulins à farine, mus par eau ; 2 forges à rafiner le fer, un haut fourneau et 1 martinet à Dieupart ; 1 forge et 1 martinet à Raborive ; 2 petites brasseries. On y exploite depuis longtemps les mines de fer, dont le territoire abonde, mais qui deviennent rares à cause d'épuisement. — Foires : le 3e lundi d'avril et le 2e lundi de novembre, établies en 1833. — Le village d'Aywaille est traversé du N. au S. par la grande route de Liége à Luxembourg, faite par voie de concession de Beaufays à Aywaille en 1831 ; la partie d'Aywaille à Bastogne doit être entreprise incessamment. Le grand chemin vicinal venant de Verviers, Spa et Theux, et allant sur Barvaux, le traverse du N. E. au S. O. — Un pont de pierres, à cinq arches, sur l'Amblève, au village d'Aywaille, construit en 1640 : on paye pour passer un liard par personne et un sou par cheval, au profit de la commune, représentant l'acquéreur de Montjardin, par cession.

Population : 1600 habitans.

Superficie : 4284 h. 73 a. 89 c.

Ci-devant : pays de Luxembourg.

Histoire : Le nom d'*Aywaille*, en latin *Aqualia*, dérive des mots wallons *aywe* (eaû) et *waïe* (passe à gué), attendu qu'avant l'établissement du pont, on y passait à gué la rivière.

Dès l'an 1000, St.-Odilon, abbé de Clugny, avait écrit à l'évêque Notger de vouloir établir dans son pays quelques prieurés de son ordre. Sur cela il en fonda cinq avant sa mort, entre autres un à St.-Pierre d'Aywaille, possédé depuis par les Jésuites de Luxembourg. L'église des Jésuites, ou de St.-Pierre d'Aywaille existe encore, mais elle est une propriété particulière.

Ce fut entre Aywaille et Esneux que se livra, le 18 septembre 1794, une sanglante bataille entre les Français et les Autrichiens qui furent obligés de repasser le Rhin. A cette époque le village d'Aywaille fut incendié totalement une 3e fois.

C'est la patrie du célèbre Havelange, natif du hameau de Septroux, professeur en théologie à Luxembourg, et ensuite à l'université de Louvain, d'où il fut exporté du temps de la révolution française, à la Guyane, où il mourut.

Grotte de Remouchamps. Il existe à Remouchamps, à l'E. d'Aywaille, une grotte remarquable par les cris-

tallisations et stalactites qui s'y sont formées par la filtration des eaux. Cette grotte, dont le prolongement a été reconnu en 1828, se continue sur une longueur de 450 mètres. Quantité de curieux viennent la visiter avec beaucoup de satisfaction. Il existe une description de cette grotte, faite par M. Schols, ancien capitaine d'état-major, imprimée à Bruxelles, en 1832, dont un exemplaire est déposé à Remouchamps à la disposition des visiteurs. Une nouvelle grotte y a été découverte le 25 août 1834, par M. le chevalier Hoy, capitaine anglais, accompagné du général Niellon; elle gît sous l'ancienne, mais celle-ci toute merveilleuse qu'elle est, n'est rien en comparaison de la nouvelle. Beaucoup d'étrangers s'empressent d'aller la visiter, et sont ravis de voir ces belles cristallisations, ces stallagmites, ces gouffres, ces bassins, et tant de drapperies transparentes qui la décorent.

B

BACH. V. *Clermont*.

BAG. V. *Hombourg*.

BAELEN, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Welkenraedt, E. par Kettenis (Prusse), S. E. par Eupen (idem), S. par Membach et Goé, S. O. par Limbourg, O. par Bilstain, N. O. par Henri-Chapelle.

A 1/2 l. de Membach, 3/4 de Welkenraedt, Goé et Bilstain, 1 de Kettenis, Eupen et Limbourg, et 2 1/2 E. N. E. de Verviers.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est en grande partie caillouteux et rocailleux, en partie marécageux et argileux. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. Un ruisseau, qui prend naissance à Nereth, passe par Baelen et Dolhain-Baelen, et se jette dans la Vesdre au lieu dit Moulin en Ruyff, où les communes de Baelen, Limbourg et Bilstain se séparent. Il y a 4 fontaines.

La commune contient 351 maisons, situées comme suit : 79 à *Baelen ;* 68 à *Dolhain-Baelen*, à 1/2 l. ; 28 à *Runschen*, à 1/6 de l. ; 26 à *Overoth*, à 1/3 de l.; 9 à *Massarinen*, idem; 48 à *Nereth*, à 1/2 l. ; 32 à *Heggen*, à 1/4 de l. ; 17 à *Hontem*, à 1/3 de l. ; 27 à *Meuschemen*, à 1/2 l. ; 17 à *Hoff* et *Panscherelle*, à 1 l. La majeure partie des habitations est construite en pierres, d'autres en bois et argile et en briques; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises. On y remarque le beau château de Baelen à Ruyff. — l'église, dédiée à St.-Paul, qu'on prétend avoir été fondée par Henri, duc de Limbourg. Welkenraedt et Membach étaient autrefois succursales, et Eupen et Henri-Chapelle filiales de l'église de Baelen. Le hameau de Dolhain-Baelen dépend de la paroisse de Limbourg.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y récolte du seigle, de l'épeautre, de l'avoine, peu de froment. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis se composant de chênes, bouleaux et coudriers. — 82 chevaux, 880 bêtes à cornes, 400 bêtes à laines. — Il y a 1 briqueterie, 2 fours à chaux, 1 carrière de pierres de taille, 9 moulins mus par eau, dont 4 fouleries, 1 papeterie, 2 à farine, 1 à filer et 1 à tondre les draps ; 1 fabrique

où l'on donne certains apprêts aux draps. — Foire à Dolhain-Baelen, le 15 avril; et si c'est un dimanche, le lendemain. — La route de la Vesdre traverse Overoth, Baelen et Dolhain-Baelen.

Population : 1928 habitans, parlant le flamand et 1/3 le français et le wallon.

Superficie : 1844 h. 46 a. 05 c.; la majeure partie en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : duché de Limbourg. Le chef-ban de Baelen comprenait Baelen, Limbourg, Eupen, Henri-Chapelle, Lontzen, Bilstain et Goé. La seigneurie avait été vendue le 14 octobre 1648, pour 12000 flor. Les seigneuries foncières de Ruyff, Meuschemen, Ste.-Marie, Groulle, Bougneux, Rouchemberg, Cortenbach et Stockem étaient enclavées en tout ou en partie dans la seigneurie ducale de Baelen.

BAILESSE, ruisseau qui prend naissance à l'endroit dit *Vingt-Ponts*, à Yernawe, longe le village de St.-George, sépare ceux de Warfée et de Sur-le-Bois, et se jette dans un autre à Gleixhe.

BALLEUR, ruisseau qui vient de Bodeux, traverse la commune de Fosse, et se jette dans la rivière de Salm aux Trois-Ponts.

BAMBOSCH. V. *Moresnet*.
BAMISCH. V. *Hombourg*.
BANEWAY. V. *Louveigné*.
BANISWEYDE. V. *Hombourg*.
BANNEUX. V. *Lierneux*.
BANNEUX. V. *Louveigné*.
BANOYARD. V. *La Reid*.
BANSION. V. *Sart*.
BARAQUE-MICHEL. V. *Jalhay*.
BARBARIN. V. *Bra*.
BARBOTTE. V. *Villers-le-Bouillet*.
BARCHON. V. *Cheratte*.
BARDACH. V. *Clermont*.
BARONHIED. V. *Francorchamps*.
BARRIÈRE. V. *Liers*.
BARSE. V. *Vierset-Barse*.
BARWOSAN. V. *Battice*.
BASES (aux). V. *Saive*.
BAS-GRANDCHAMPS. V. *St.-Nicolas*.
BAS-LAVEUX. V. *Jemeppe*.

BAS-OHA, commune du canton de Héron; bornée au N. par Moha, E. par Wanze, S. par Ben-Ahin, O. par Reppe et Couthuin.

A 1/2 l. de Wanze, 3/4 de Moha et Couthuin, 1 O.N.O. de Huy.

Sa superficie est très-inégale. Bas-Oha et Javaz sont dans le bassin de la Meuse; Lamalle et Oha sur une élévation. La partie du terrain située dans le bassin de la Meuse se compose d'une terre d'alluvion très-productive. La côte se compose en grande partie de schiste. La hauteur est caillouteuse et graveleuse, et la partie qui s'étend sur la campagne se composé d'une terre argileuse. La couche végétale varie de 20 à 35 centim. de profondeur. Il y a 5 fontaines.

La commune contient 115 habitations, dont 47 situées à *Bas-Oha*; 30 à *Lamalle*, à 1/4 de l.; 26 à *Oha*, et 12 à *Javaz*, à 1/2 l. Elles sont presque toutes contruites en pierres, quelques-unes en briques, et peu en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, peu en ardoises et en tuiles. On y remarque l'ancien château de Bas-Oha, restauré en 1827. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert, dépendante de l'église de Moha. Il y a à Oha une petite chapelle, dédiée à St.-Ghislain, bâtie en 1817.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le

froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les féveroles, vesces, colza, trèfles. Fourrages, légumes, et fruits. On y cultive aussi la vigne. Bois taillis se composant de chênes et de charmilles. — 125 chevaux, 280 vaches, 400 moutons. — On y a exploité de la terre-houille. — Il y a 2 distilleries et 2 brasseries.

Population : 656 habitans.

Superficie : 697 h. 07 a. 36 c. ; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

BAS-VINAVE. V. *Vaux et Borset.*

BASSE-BODEUX, commune du canton de Stavelot ; bornée au N. par La Gleize, E. par Fosse, S. par Lierneux, O. par Bra, N.O. par Rahier.

A 3/4 de l. de Fosse, 1 de Rahier, 1 1/4 de Bra et Chevron, 1 1/2 de Wanne, 2 de La Gleize, Lierneux et Stavelot, 10 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, etc. On y trouve le poudingue à noyaux calcaires (Pire d'Avône). Deux petits ruisseaux prennent naissance à Haute-Bodeux, l'un à Hadinrui et l'autre dans les Fanges ; ils se réunissent à la Vaulx, descendent le milieu du village de Basse-Bodeux, se réunissent à un autre petit ruisseau, et se perdent dans l'Amblève.

La commune comprend 110 habitations, dont 24 à *Haute-Bodeux*, 55 à *Basse-Bodeux*, 5 à la *Vaulx*, 1 au *Moulin*, 1 à *Trouboussir*, 3 à la *Fontaine de la Bonne Femme*, 1 à *Prémassin*. Elles sont presque toutes construites en pierres. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge ; très-ancienne.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive le seigle, l'avoine, l'orge, etc. Fourrages peu abondans. Bois taillis. — 20 chevaux, 240 bêtes à cornes, dont environ 40 bœufs employés à l'agriculture, 500 moutons. On y élève des abeilles. On pêche des truites, carpes, anguilles, etc. — Il y a des carrières ; 1 moulin à farine mu par eau.

Population : 380 habitans.

Superficie : 1705 h. 89 a. 57 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

Basse-Bodeux était chef-lieu de canton avant les préfectures, et jusqu'en 1802.

BASSE. V. *Marchin.*

BASSE-HEZ. V. *Bolland.*

BASSE-RAFHAY. V. *Olne.*

BASSE-RANSY. V. *Vaux-sous-Chevremont.*

BASSE-VAL. V. *Vivegnis.*

BATTICE, commune du canton de Herve ; bornée au N. par Charneux, E. par Thimister, S. E. par Dison, S. par Petit-Réchain et Grand-Réchain, S. O. par les parties méridionales de Xhendelesse et de Soumagne, O. par les parties septentrionales de Xhendelesse et de Soumagne, et par Melin et Bolland, N. O. par Mortier, St.-André et Julémont. La commune de Battice tourne autour du territoire de Herve.

A 1/4 de l. E. de Herve, 1/2 de Petit-Réchain, 2/3 de Thimister, 3/4 de Charneux et Grand-Réchain, 1 1/2 de Xhendelesse, Mortier et Julémont, 2 N. N. O. de Verviers, 4 E. de Liége.

Le terrain est très-inégal ; sa nature est argileuse et sablonneuse, et dans quelques endroits pierreuse. La couche végétale varie de 10 à 40 centim. de profondeur. On y extrait de la houille, et au hameau de Chêne-à-l'Ouxhe, il y a un dépôt

de sable très-fin qui est employé par les plafonneurs. Les ruisseaux de Hack et de Houlteau arrosent la commune, et plusieurs rigoles dérivant des sources fertilisent le territoire. Un puits d'une profondeur extraordinaire au village de Battice.

Le nombre des maisons de la commune s'élève à 790, situées à *Battice*, à *Agaux*, *Al Grappe*, aux *Dix-Bonniers*, aux *Fawes*, *Barwosan*, *Bellefontaine*, *Beauregard*, *Biomont*, *Bois-Chaffoux*, *Bois de Herve*, *Bouxhemont*, *Bruyères*, *Chaineux*, *Chêne-du-Loup*, *Chêne-à-l'Ouxhe*, *Château-Crevecœur*, *Cour-à-Bosse*, *Cour-à-fosse*, *Cour-de-l'Espinette*, *Cour-Lemaire*, *Dourcy*, *Elbuhaye*, *Elfrance*, *Elvaux*, *Grand-Horré*, *Gellée*, *Gurné*, *Hauregard*, *Hauzeur*, *Horward*, *Houlteau*, *la Hougne*, *Hubert-Fays*, *la Croix-de-Pierre*, *la Neuve-Cour*, *Malvaux*, *Manaihaut*, *Maison-du-Bois*, *la Commune*, *Nouvelle-Chaussée*, *Outre-Cour*, *Petit-Horré*, *Petit-Bois*, *Reneubois*, *Rosay*, *Rosmel*, *Rouxhe*, *le Surho*, *sur les Vignes*, *Thiernagant*, *Trou-du-Bois*, *Trou-du-Taureau*, *Vinave*, *Waucoumont*, *Weheoulle*, *Wez*, *Xheneumont*, et *José*. La plupart des maisons sont construites en briques et en pierres, et couvertes en ardoises surtout au chef-lieu; plusieurs sont construites en bois et argile, et couvertes en paille. L'intérieur du village de Battice est pavé, et on y remarque une maison communale et une belle chapelle dépendante de l'église de Herve. Il y a 1 église à Chaineux, dédiée à St.-Gilles, érigée en cure en 1703; 1 chapelle aux Bruyères, érigée en paroisse en 1834; 1 à José, et 1 petite à Manaihaut ou Chêne-à-l'Ouxhe. — 3 anciens châteaux: Xheneumont, Creve-Cœur et Rosmel.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte du seigle, de l'orge, de l'épeautre, de l'avoine, des féveroles, du trèfle, et peu de froment; mais il y a peu de terres labourables. Légumes, fruits, beaucoup de fourrages, peu de bois taillis. — Environ 200 chevaux, employés à l'agriculture, aux fabriques et au roulage; plus de 2000 vaches. On exporte beaucoup de beurre et encore plus de fromage, dit de Limbourg, dans l'intérieur et à l'extérieur. — Il y a 1 tuilerie, quelques briqueteries, 3 moulins à farine mus par eau, 25 petites fabriques de draps, qui occupent plus de 400 métiers à tisser. — On y exploite de la houille. — foires: les 15 mai et 15 nov.; quand cette dernière coïncide avec le 3e mardi de novembre, elle se tient le jeudi suivant. Un marché aux grains le mardi de chaque semaine. — Les routes de 2e classe de Liége à Battice, de Battice à Theux par Verviers, et celle sur Maestricht, traversent le village de Battice. Relais de la poste aux chevaux.

Population : 4280 habitans.

Superficie : 2441 h. 76 a. 13 c.; la majeure partie en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve, à l'exception de José qui dépendait du pays de Dalhem. Les fiefs de Xheneumont et de Beauregard étaient sous la jurisdiction de Herve.

Les états de l'ancienne province de Limbourg s'assemblaient à Battice depuis l'an 1790.

BAUGNÉE. V. *Tavier*.

BAZILE. V. *Trembleur*.

BEAUDRIHAY. V. *Ayeneux.*

BEAUFAYS, commune du canton de Louveigné; bornée au N. par Chaudfontaine, E. par Foret, S.E. par Gomzé-Andoumont, S. par une enclave d'Esneux et Sprimont, O. par Tilff.

A 3/4 de l. de Chaudfontaine, Foret et Gomzé, 1 de Tilff, 1 1/4 de Sprimont, 1 1/2 N. O. de Louveigné, et 2 1/2 S.S.E. de Liége.

Le territoire de cette commune est très-élevé. Le terrain est argileux, sablonneux, et en grande partie marécageux. On y trouve le poudingue psammitique. Il y a des fontaines, et le ruisseau de Gobry forme la limite entre cette commune et celles de Sprimont et Gomzé-Andoumont, et va se perdre dans l'Ourte. Le ruisseau de la Waltinne se jette dans la Vesdre. Quelques étangs.

On compte dans la commune 143 maisons, réparties comme suit : à *Beaufays*, 45; à l'*Abbaye*, 4; à la *Bruyère*, 20; au *Thiege*, 5; aux *Oyes*, 10; à la *Croix-Michel*, 1; aux *Grosses-Pierres*; 5; à *Labouxhe*, 5; aux *Cours*, 30; et à *Monchamps*, 18. La plus éloignée de ces dépendances est Croix-Michel, qui est à 1/3 de lieue du chef-lieu. La plupart des habitations sont bâties en pierres et couvertes en paille; plusieurs en briques et couvertes en ardoises. On y remarque l'ancien couvent de Beaufays, supprimé par le gouvernement français. — 1 église dédiée à St.-Jean-Evangéliste, bâtie en 1701; ci-devant appartenant au dit couvent.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Bois taillis. — 58 chevaux, 170 vaches. — 1 brasserie. — On y a exploité la mine de fer. — Foires: le jeudi après Quasimodo et le 29 septembre; cette dernière a été établie en 1808. — La route de Liége à Spa traverse la commune. Un embranchement sur Sprimont et Aywaille. L'intérieur de la commune est pavé par la dite route.

Population : 608 habitans.

Superficie : 675 h. 57 a. 85 c., dont environ 351 h. en terres labourables, 196 h. en prés, pâtures et vergers, 80 h. en bois, et 4 h. en bruyères.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendant de la cour de Jupille.

Histoire : Henri, évêque de Verdun, étant requis par quelques clercs qui vivaient sous la règle de St.-Augustin, de leur bâtir un hospice, leur assigna en 1123, un lieu dans la dépendance de Jupille, dite *Belle-Fontaine* ou *Belfond*, avec toute la dîme, telle qu'elle appartenait de droit à l'évêque de Verdun. Miré en rapporte le diplôme, t. 11, p. 816. Robert, aussi évêque de Verdun, leur donna, en 1215, un bois qu'on appelait *Beaufays*, d'où le monastère avait pris et conservé le nom. C'était alors une coutume observée en plusieurs endroits d'établir près des monastères des clercs de l'ordre de St.-Augustin, des cloîtres de filles du même institut. Cela s'est fait à Beaufays, où avant la démolition de l'ancienne église, l'on voyait encore plusieurs tombeaux de religieuses. Quelques clercs du même monastère allèrent peu après s'établir à Vivegnis, où il se fit aussi un cloître de religieuses : mais l'évêque Jean d'Eppes ordonna en 1235, que les clercs de ces deux monastères demeurassent seuls à

Beaufays, et les religieuses séparément à Vivegnis.

BEAUFORT. V. *Ben-Ahin*, *Foret.*

BEAUFRAIPONT. V. *Chênée.*

BEAULOUP. V. *La Gleize.*

BEAUMONT. V. *Nandrin*, *Stavelot.*

BEAUREGARD. V. *Battice*, *Charneux*, *Esneux.*

BEAURIEU. V. *Heure-le-Romain.*

BEBRONNE. V. *Charneux.*

BECCO. V. *La Reid.*

BECHURON. V. *Vaux-sous-Chevremont.*

BEEK, ruisseau qui prend sa source dans une prairie entre Berloz et Boëlhe, vient se jeter dans un étang, au sortir duquel il prend le nom de *Mulle*, se dirige vers le N., en arrosant Willinne, Bettincourt et Waremme, et se jette dans le Geer à Oleye.

BECOIN. V. *Fraipont.*

BÉEMONT. V. *Warzée.*

BEFVE. V. *Thimister.*

BEFVE, ruisseau qui arrose Befve et Boixleux, et se jette dans la Berwinne.

BEL (la), ruisseau qui prend sa source au-dessus d'Aubel, et se jette dans la Berwinne au Val-Dieu.

BELDERBUSCH. V. *Montzen.*

BELLAIRE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Wandre, E. par Saive-Parfondvaux, S. par la Queue-du-Bois, O. par Jupille.

A 1/3 de l. de Saive, la Queue-du-Bois et Jupille; 1/2 de Wandre, et 1 1/2 E. de Liége.

Son nom dérive de *Bel air*, de la belle situation du territoire, laquelle est très-élevée au milieu. Le terrain, qui y est très-inégal, présente sur divers points des coteaux d'une pente très-rapide. Le terroir est de nature pierreuse, et en partie argileuse et sablonneuse. La couche de la terre végétale varie de 20 à 30 centim. de profondeur. Cette commune est séparée de celle de la Queue-du-Bois par un petit ruisseau qui prend sa source dans une prairie dépendante de cette dernière commune, et descend vers Jupille, où il se jette dans un autre ruisseau. Elle est séparée de Saive-Parfondvaux et de Wandre par un autre petit ruisseau, qui prend également naissance dans une prairie de la Queue-du-Bois, et va se perdre dans un autre à Jupille. Ce dernier tarit dans les grandes sécheresses.

La commune contient 150 ménages. Les habitations sont construites en pierres et en briques, et couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église de Jupille, bâtie en 1726. — L'ancien château de Bellaire est sur la commune de Wandre.

Les récoltes consistent en froment, blé, seigle, orge, avoine. Fourrages pour la consommation locale. — 16 chevaux, 40 vaches. — Il y a des taillandiers, chaînetiers, cloutiers en hivers, et maçons en été. Les femmes vont chercher des légumes à Liége, et les transportent à Verviers et à Herve. — On y exploite de la houille. — Le grand chemin, appelé *Voie de Liége*, traverse la commune, et se rend directement à Herve.

POPULATION : 812 habitans.

SUPERFICIE : 100 h. 56 a. 49 c.; la majeure partie en prés, vergers et pâtures.

Ci-devant : pays de Liége.

BELLAIRE. V. *Marchin*, *Neuville-en-Condroz* et *Wandre.*

BELLEFONTAINE. V. *Battice* et *Grivegnée.*

BELLEFONTAINE, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Battice, et se dirige par le centre du village de Bolland.

BELLE-MAISON. V. *Marchin.*

BELLEVAUX. V. *Limbourg.*

BELLEVIDER. V. *Seraing.*

BELLEVILLE. V. *Stoumont.*

BELVA. V. *La Reid.*

BELVEDER. V. *Seraing.*

BELVEN. V. *Hombourg.*

BEMPT. V. *Moresnet.*

BEN-AHIN, commune du canton de Huy; bornée au N. par Bas-Oha et Wanze, E. par Huy, S. E. par Marchin, S. par Goesnes et Filée (prov. de Namur), O. par Andennes (idem), N. O. par Reppe.

A 1/4 de l. de Couthuin, et 1 de Marchin, Perwez, Andennes et Huy.

La superficie de cette commune est assez inégale, et entrecoupée de collines couvertes de bois. La pente des coteaux est dans plusieurs endroits très-rapide. Le terrain est de nature sablonneuse, argileuse, pierreuse, marécageuse, reposant sur fond glaiseux et sablonneux. La couche végétale a 10 à 35 centim. de profondeur. On y a rencontré dans le calcaire du fer oligiste terreux globuliforme et de la chaux carbonatée primitive dodécaèdre. La Meuse sépare cette commune de celle de Bas-Oha. Le ruisseau de Solière, qui prend sa source dans la province de Namur, se jette dans la Meuse au hameau de Louveigné. Plusieurs fontaines.

On y compte 191 maisons, dont 30 sont situées à *Ben* (chef-lieu); 18 à *Sarte à Ben*, à 3/4 de l.; 28 à *Ahin*, idem; 13 à *St.-Léonard*, à 1 1/2 l.; 48 à *Solière*, à 3/4 de l.; 48 à *Gives*, à 1/5 de l.; 3 à *Chéonogrive*, à 1/2 l.; 1 au *Champ de Bousale*, idem; 2 à *Louveigné*, à 1/5 de l. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles. On y remarque l'ancien château d'Ahin, le château de Fléron qui est d'une construction moderne, l'ancienne abbaye de Solière, et les ruines de l'ancien château de Beaufort. — Une église, dédiée à St.-Germain; une chapelle à Gives.

Le commerce consiste dans les productions du sol, les charbons de terre et les bois ouvrés et non ouvrés. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le trèfle. Les vignes occupent des coteaux situés sur des terrains schisteux, et le vin y est d'assez bonne qualité. Bois taillis d'essence de chênes, charmilles, bouleaux et hêtres sous futaie. — 90 à 100 chevaux, des bœufs, des vaches et moutons. Les étangs sont peuplés de carpes, brochets, etc. — Il y a 1 tuilerie, 1 fabrique de poteries, 1 fabrique de pipes, plusieurs fours à chaux, 1 carrière, 1 papeterie, 1 moulin à farine mu par eau, 1 fabrique de poudre à canon, 1 fabrique d'étoffes de laine à Solières, 1 brasserie. — La grande route de Huy à Namur traverse la commune.

Population : 1291 habitans.

Superficie : 2420 h. 91 a. 98 c.

Ci-devant : comté de Namur.

Histoire : La terre de Beaufort, un des plus anciens comtés, était autrefois une des plus considérables du pays de Liége, tant par son étendue et par la force du château, que par la puissance incroyable des seigneurs qui la possédaient. Ce

château était bâti sur un rocher escarpé, qui le mettait à l'abri de toute insulte, et ne lui laissait rien à craindre que la surprise. Il y avait un souterrain qui débouchait au bord de la rivière, par où il était aisé de le secourir et de le ravitailler. De très-forts remparts flanqués de plusieurs grosses tours, le faisaient estimer la plus forte place de ce temps-là. Ces seigneurs ont soutenu des guerres contre plusieurs puissances réunies; mais enfin pressés par leurs ennemis, ils se virent obligés de demander du secours à Gui, comte de Flandre et de Namur, qui ne leur en accorda, que sous la condition qu'ils se reconnaitraient ses vassaux ; ce qu'ils furent obligés d'accepter, à cause de la cruelle guerre qu'ils eurent à soutenir contre Jean d'Enghien, prince de Liége, soutenu des habitans de Huy et du Condroz. Ce fut une vache qui en donna lieu. Le bailli du Condroz ayant fait arrêter cette bête qui fut surprise dans l'héritage d'un paysan, condamna un habitant de Ciney, à qui elle appartenait, à payer le dommage. On ne s'empressa point d'obéir à cette sentence, et le paysan qui voulait être dédommagé du ravage que la vache avait fait, étant allé à Andennes, où se faisait alors un célèbre tournois, auquel se trouvaient les seigneurs de cette maison, il y fut reconnu, pris et pendu sur le champ. Jean de Beaufort, sire de Gosnes, de qui le paysan était sujet, fut vivement choqué de cette voie de fait. Ayant engagé dans sa querelle Henri, sire de Beaufort, et Richard, sire de Fallais, ses frères ; comme aussi Pierre, sire de Spontin, et Jacques, sire de Celles, ses cousins germains du sang, et Lignace de Beaufort, ils le mirent en état d'en tirer vengeance, de sorte qu'ils déclarèrent la guerre au dit Prince, prirent et pillèrent la ville de Ciney. Les Hutois voulant soutenir le bailli, prirent les armes, et après plusieurs hostilités, ils assiégèrent le château de Beaufort, dont ils furent obligés de lever le siége. Les comtes de Namur, de Luxembourg, et le duc de Brabant, ayant pris le parti de ces seigneurs, soutinrent la guerre avec succès. Philippe-le-Hardi, roi de France, trouva le moyen de les mettre d'accord le 12 septembre 1275. — Cette forteresse fut prise par les Hutois, l'an 1429. Les Français la ruinèrent l'an 1554, de sorte qu'il n'en reste plus que des masures, qui sont les tristes monumens de sa splendeur.

L'abbaye de Solière fut fondée en 1127, par Lambert, Henri et Arnold de Beaufort, frères. Les filles de ce monastère y vécurent selon la règle de St.-Augustin jusqu'en 1233, qu'elles embrassèrent l'institut de l'ordre de citeaux. Cette abbaye a été supprimée par le gouvernement français.

BENDE, ruisseau qui se jette dans la Meuse à Ampsin.

BENDE. V. *Ampsin.*

BERG. V. *Aubel*, *Hombourg*, *Montzen.*

BERGEVAL. V. *Fosse.*

BERGILEZ, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Heers (prov. de Limbourg), N.E. par Grandville, S. E. par Hodeige et Lamine, S.O. par Pousset, O. par Lantremange, N. O. par Opheers (prov. de Limbourg).

A 1/6 de l. de Grandville, 1/2 de Hodeige, Pousset et Lantremange,

3/4 d'Opheers, et 1 E. N. E. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux en grande partie, et la couche végétale varie de 20 à 35 centim. de profondeur. Le Geer et l'Yerne arrosent le territoire.

On y compte 107 maisons; construites en briques, quelques-unes couvertes en ardoises et en tuiles, les autres en paille. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge, rebâtie en 1728.

Les récoltes consistent principalement en froment et seigle. Fourrages, légumes, fruits, quelques plantes oléagineuses. Les principaux objets de commerce sont les grains, les bestiaux, et surtout les cochons. La tisseranderie forme une branche d'industrie. Il y a 1 moulin à farine mu par eau, 1 brasserie, 1 distillerie. — L'ancienne chaussée des Romains traverse une partie du territoire.

Population : 535 habitans.

Superficie : 572 h. 19 a. 72 c.

Ci-devant : comté de Namur.

BERLEUR. V. *Grâce et Montegnée*, et *Tavier*.

BERLIEREN. V. *Hombourg*.

BERLOZ, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Corswarem (prov. de Limbourg) N. E. par Bettincourt, E. par Waremme, S. par Grandaxhe et Hollogne-sur-Geer, O. par Rosoux et Crenwick.

A 1/4 de l. de Corswarem, 1/2 de Bettincourt, Hollogne et Rosoux, et 3/4 de Waremme.

Le territoire de cette commune est bas, et le terrain marécageux et en quelques endroits argileux. La Beek, qui prend sa source dans une prairie entre Berloz et Boëlhe, vient se jeter dans un étang, situé au milieu du village, au sortir duquel il prend le nom de Mulle, et se dirige vers le N., en arrosant Willinne, Bettincourt, Waremme, et va se jeter dans le Geer à Oleye. Le Geer passe sur un petit coin du territoire, et sous ce coin il forme la séparation de cette commune d'avec celle de Waremme.

La commune comprend 80 maisons, dont 14 sont situées à *Willine*, à 1/8 de l. du chef-lieu, et 4 au *Moulin*, à 1/4 de l. La plupart sont construites en bois et argile, et couvertes en paille; assez disséminées. On y remarque l'ancien château de Berloz, occupant un terrain marécageux qu'une sage économie a converti en étangs et prairies. — 1 église dédiée à St.-Lambert, bâtie en 1608, et renouvelée en 1828, à cause du tremblement de terre qui arriva le 23 fév. de la même année.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fourrages, le chanvre, le houblon, etc. — Environ 90 chevaux et autant de bêtes à cornes. On y élève des abeilles; on pêche des carpes et brochets. — La marne y est employée pour engrais. — Il y a un moulin à farine mu par eau, et 2 brasseries.

Population : 443 habitans.

Superficie : 520 h. 78 a. 59 c.

Ci-devant : pays de Liége; baillage de Montenaken. Il y avait une cour de justice au hameau de Willinne.

BERNALMONT. V. *Liége*, *Vottem*.

BERNARDFAGNE. V. *Ferrière*.

BERNEAU, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Mesch (prov. de Limbourg), N. E. par Fouron-le-Comte, E. par Warsage,

S. par Bombaye, O. par Visé et Mouland.

A 1/2 l. de Mesch, Fouron, Warsage, Bombaye, Visé et Mouland, et 3 1/2 N. E. de Liége.

Le territoire de cette commune est bas, et les parties au N., à l'E. et au S. du village, offrent des plaines étendues; la partie à l'O. forme un vallon, arrosé par la Berwinne. Les meilleures terres labourables, dans lesquelles domine une argile douce, ont une couche végétale de 30 à 50 centim. de profondeur. On trouve dans cette localité du plomb sulfuré et de l'argile plastique de la variété argile à pipes.

Il y a 84 maisons; la plupart construites en pierres, quelques-unes en briques, peu en bois et argile; la majeure partie couverte en paille; agglomérées. On y remarque un ancien château, situé près de l'église; une maison de campagne, appelée *Longchamps*, et quelques autres maisons d'une construction solide. — 1 église, dédiée à St.-Servais, très-ancienne.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les trèfles, etc. Fourrages assez abondans. — 130 chevaux, 70 vaches, 500 bêtes à laine. — Il y a 1 four à chaux, 1 moulin à farine mu par eau, 1 brasserie. On y a exploité du plomb. — La levée de Maestricht à Battice et l'ancienne grande route de Liége à Aix-la-Chapelle, traversent le village.

Population : 412 habitans.

Superficie : 319 h. 03 a. 56 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : comté de Dalhem. Berneau était demeuré indivis dans le partage du 26 décembre 1661, entre les états des Provinces-Unies et le roi d'Espagne; il fut cédé à l'empereur Joseph II par les dits états, par le traité de Fontainebleau du 8 novembre 1785.

BERTRÉE, commune du canton de Landen; bornée au N. par Houtain-l'Evêque, E. par Cras-Avernas et Trongnée, S. E. par Poucet, S. O. par Hannut, O. par Avernas-le-Bauduin.

A 1/4 de l. d'Avernas-le-Bauduin, 1/2 de Cras-Avernas, Trongnée, Poucet et Hannut, 3/4 de Houtain-l'Evêque, et 2 1/4 O. de Waremme.

Cette commune consiste dans un applanissement à l'E. et au S., élevé par une colline au N. Le terrain est argileux, sablonneux, rocailleux. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. Un ruisseau, affluent de la petite Geete, arrose le territoire.

Le nombre des maisons s'élève à 60; bâties partie en pierres et briques, partie en charpente; couvertes en chaume et en tuiles, quelques-unes en ardoises; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Pierre, dépendante de l'église d'Avernas-le-Bauduin; bâtie à neuf l'an 1755.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles, vesces, chanvre, et plantes oléagineuses. Fourrages pour la consommation locale. — 48 chevaux, 73 bêtes à cornes, 150 bêtes à laine. On y élève des abeilles. — 1 brasserie.

Population : 250 habitans.

Superficie : 278 h. 21 a. 05 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : duché de Brabant ; coutume de Louvain.

Histoire : Dès l'an 1000, St.-Odilon, abbé de Cluny, avait écrit à l'évêque Notger, de vouloir établir dans son pays quelques prieurés de son ordre ; il en fonda cinq, entre autres un à Bertrée, qui fut ensuite érigé en cure, et possédé par les religieux de l'abbaye de St.-Gérard, près de Namur. Ce prieuré avait été auparavant un hospice que Walthère de Trudignes avait bâti ; l'évêque Alberon confirma cet établissement en 1124. Le prieuré a existé jusques vers l'an 1562, où Namur fut érigé en évêché, et l'église de Bertrée eut un vicaire perpétuel : les revenus du prieuré furent donnés à l'Evêque de Namur, sous condition de payer 40 muids de seigle au dit vicaire, qui avait à charge l'administration de Bertrée, Cras-Avernas, Poucet et Trongnée.

BERWINNE (la), ruisseau qui prend sa source dans la commune de Clermont, arrose les communes d'Aubel, Charneux, Neufchâteau, Mortroux, St.-André, Dalhem, Bombaye, Berneau et Mouland, et se jette dans la Meuse à Navagne. Ce ruisseau, avec ses affluens, fait mouvoir un grand nombre de moulins à farine et une foulerie. Son cours sinueux est de 24,500 mètres environ.

BERY. V. *Fouron-St.-Martin.*

BETANE. V. *Goé.*

BETGNÉ. V. *Sprimont.*

BETTINCOURT, commune du canton de Waremme ; bornée au N.E. par Roclenge (prov. de Limbourg), S.E. par Waremme, S.O. par Berloz, O. par Corswarem (prov. de Limbourg), N. O. par Goyer (idem).

A 1/4 de l. de Berloz et de Waremme.

La surface est d'un aspect assez égal ; le terrain est argileux, marécageux et sablonneux, et la couche végétale varie de 30 à 40 centim. de profondeur. Le ruisseau de Mule traverse le territoire de cette commune.

Il y a 46 maisons ; la plupart construites en bois et argile ; les autres en briques ; presque toutes couvertes en chaume. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à Ste.-Lucie, et dépendante de l'église de Waremme.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre. Fourrages abondans. — 50 chevaux.

Population : 190 habitans.

Superficie : 187 h. 34 a. 51 c.

Ci-devant : pays de Liége.

BEUKEN. V. *Henri-Chapelle.*

BEUSDAEL. V. *Teuven.*

BEYNE-HEUSAY, commune du canton de Fléron ; bornée au N. par Jupille, E. par Fléron, S. par Romsée et Vaux-sous-Chevremont, O. par Chênée et Grivegnée.

A 3/4 de l. de Romsée et Chênée, 1 de Vaux et Grivegnée, et 1 1/2 E.S.E. de Liége.

Le territoire de cette commune est élevé, et le terrain argileux et sablonneux.

La commune comprend 345 habitations, situées à *Beyne*, *Bois de Beyne*, *Bois de Breux*, *Neufville* et *Heusay*. La plupart sont bâties en briques et couvertes en paille. On y remarque l'ancien château de Beyne, appelé *Neufcour*. — 1 église à Heusay, dédiée à St.-Hubert.

Les récoltes consistent en épeautre, avoine, seigle, orge, froment.

Fourrages assez abondans. O y cultive aussi le chardon à carder dont on se sert dans les fabriques de draps. Bois taillis. — 43 chevaux de trait, 160 bêtes à cornes, 530 moutons. — Fabrication de cloux. On y exploite de la houille. — Foire : le 1er mardi après le 1er dimanche de septembre. — La route de Liége à Aix-la-Chapelle traverse le territoire.

Population : 2175 habitans.

Superficie : 379 h. 55 a. 72 c.

Ci-devant : pays de Liége.

BIERLEUX. V. *Chevron*.

BIERSET, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. O. par Fooz, N. E. par Awans, S. par Hollogne-aux-Pierres et Velroux, O. par Voroux-Goreux.

A 1/4 de l. d'Awans, 1/2 de Hollogne, Velroux et Voroux, 3/4 de Fooz, et 2 1/4 O. de Liége.

Le territoire de cette commune est assez élevé. Le terrain est argileux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centim.

La commune contient 53 maisons; construites partie en briques et partie en pans de bois platré; couvertes en chaume, en exceptant quelques-unes en tuiles et en ardoises. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St-.Jean, et dépendante de l'église d'Awans. — On remarque dans une prairie, située près de la dite chapelle, les restes de l'ancien château de Bierset.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge, etc. Fourrages, légumes et fruits. — 106 chevaux, 132 bêtes à cornes, 280 bêtes à laine. — Il y a une chaussée de Liége à Bierset, construite dans le 17e siècle, et reconstruite de 1814 à 1823, et qui est sur le point d'être continuée sur Hannut et Tirlemont.

Population : 380 habitans.

Superficie : 360 h. 04 a. 34 c.

Ci-devant : pays de Liége; banlieue Cismosane. Cette terre fut anciennement le titre d'une famille puissante qui en jouissait dans le 14e siècle.

Histoire : Les Liégeois s'étant révoltés contre leur évêque Henri de Gueldre, ce prince vint camper à Vottem, et y fit venir les échevins de Liége pour faire le procès à Henri de Dinant, qui fut condamné au bannissement avec douze de ses adhérens, comme perturbateurs et séditieux. Quand cette nouvelle arriva à Liége, elle y fit une terrible impression. Les abbés de St.-Laurent, de St.-Jacques et de St.-Gilles, animés d'un sincère amour de la paix, se rendirent à Vottem, et après quelques conférences, la paix fut enfin conclue à Bierset, le 13 octobre 1255. Il y fut stipulé que les bourgeois de Liége prêteraient de nouveau le serment à l'élu ; que les vingt capitaines créés par Henri seraient cassés ; que la ville paierait à l'élu 300 livres d'argent ; que la sentence du bannissement portée contre Henri et ses adhérens aurait tout son effet ; qu'on livrerait mille bourgeois en ôtages comme garans de la paix, etc.

BIESTER. V. *Stavelot*.

BILSTAIN, commune du canton de Limbourg ; bornée au N. par Henri-Chapelle, E. par Baelen, S. par Limbourg, O. par Andrimont.

A 1/2 l. de Baelen et Andrimont, 3/4 de Limbourg, et 1 1/4 de Henri-Chapelle.

Le territoire de cette commune

est élevé. Le terrain est argileux, calcaire. La Vesdre sépare la commune de celle de Limbourg, et le petit ruisseau de Villers, venant de Henri-Chapelle, traverse la commune, et va se rendre dans la Vesdre.

Il y a 109 habitations, situées comme suit : 50 à *Bilstain ;* 7 à *Rhuyff*, à 1/4 de l.; 6 au *Hameau de la Vesdre*, idem; 4 au *Champ du Wooz*, idem; 11 à *Wooz*, à 1/2 l.; 17 à *Villers*, idem; 14 à *Hoyou*, idem. La plupart sont construites en pierres, et couvertes en chaume. On y remarque deux châteaux. — 1 église, dédiée à St.-Roch.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive très-peu de seigle ; orges et avoine pour la consommation. Fourrages assez abondans. Un bois d'environ cent hectares, appartenant au gouvernement, et appelé la forêt de *Gruinhaut*. — 20 chevaux, 250 bêtes à cornes. — Le beurre est la production principale. — Il y a 1 four à chaux, 1 carrière, 1 moulin à farine mu par eau, 2 fabriques de draps, 1 foulerie. — La route de la Vesdre traverse une partie de la commune.

Population : 564 habitans.

Superficie : 884 h. 90 a. 78 c.

Ci-devant : duché de Limbourg; chef-ban de Baelen. La seigneurie avait été vendue le 12 janvier 1649, pour 4500 fl.

BILSTAIN, ruisseau qui prend naissance dans la commune de Clermont, et se jette dans la Vesdre.

BINSTA. V. *Stavelot.*

BIOMONT. V. *Battice.*

BIRVEN. V. *Aubel.*

BLEGNÉ. V. *Trembleur.*

BLECHEN. V. *Lens-St.-Remi.*

BLENDEF. V. *Louveigné.*

BLERET, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Lantremange, E. par Pousset, S. par Bovenistier, O. par Waremme.

A 1/4 de l. de Pousset et de Waremme, 1/2 de Lantremange et Bovenistier.

La surface est d'un aspect assez généralement égal. Le terrain est argileux.

Il n'y a que 34 maisons, consstruites en briques et en bois et argile ; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles ; disséminées. — 1 chapelle auxilaire, dédiée à St.-Maurice, et dépendante de la succursale de Lantremange.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre et des féveroles; peu de fourrages. — 40 chevaux, 50 vaches, 220 moutons.

Population : 210 habitans.

Superficie : 230 h. 87 a. 45 c.

Ci-devant : pays de Liége.

BLOQUAI. V. *Comblain-Fairon.*

BOBESSE, ruisseau qui prend naissance à St.-Georges, reçoit un petit ruisseau au Culot-à Dommartin, et se jette dans un autre à Horion-Hozémont.

BODEGNÉE. V. *Jehay-Bodegnée.*

BODEUX. V. *Basse-Bodeux.*

BOELHE, commune du canton de Waremme ; bornée au N. par Trongnée et Rosoux-Crenwick, E. par Hollogne-sur-Geer, S. par Geer, O. par Trongnée et Cras-Avernas, N. O. par Montenaken (Limbourg).

A 1/4 de l. de Trongnée, 1/2 de Hollogne, 3/4 de Cras-Avernas, 1 1/4 O.S.O. de Waremme, et 5 1/2 O. de Liége.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités.

Les environs de la bruyère, située dans la partie boréale, présente une profondeur peu perceptible. Le terrain est d'une terre meuble et argileuse; il y a cependant des parcelles qui sont humides qu'on ne peut faire entrer dans le marécage qu'en saison hivernale; savoir la bruyère et les prairies *Balkar*. Il y a quelques ruisseaux peu remarquables, qui se nourrissent des eaux pluviales, et qui arrosent la partie orientale de la commune. Une fontaine, appelée *Tridate*, située au sentier qui tend de Boëlhe à Crenwick.

On y compte 63 maisons; construites partie en briques et partie en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles; agglomérées au centre du village. — Une église dédiée à St.-Lambert; rebâtie en 1764.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, les orges. Fourrages assez abondans. Fruits. — 76 chevaux, des vaches et des moutons.

POPULATION : 375 habitans.

SUPERFICIE : 299 h. 36 a. 09 c.

Ci-devant : pays de Liége.

BOFFENRAEDT. V. *Hombourg*.

BOING. V. *Héron*.

BOIRS. V. *Glons*.

BOIS et BORSU, commune du canton de Huy; bornée au N.O. par les Avins, N.E. par Clavier, E. par Bonsin-Chardeneux (prov. de Namur), S. par Maffe-Méan (idem), S.O. par Verlée-Chantraine (idem), O. par Miercret et Havelange (id.).

A 1/2 l. de Clavier, Maffe, Bazin et Verlée, 1 de Havelange, Avins et Bonsin-Chardeneux.

La superficie de cette commune est assez inégale. Bois, Borsu et Odet sont fort élevés; les hameaux de Fontenoy et Hoyoux sont bas et entrecoupés de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, schisteux, marécageux et rocailleux. La couche végétale a 10 à 35 centim. de profondeur. — Le *Hoyoux* prend son nom au hameau de Hoyoux, se formant d'un petit ruisseau venant de Verlée et des fontaines très-abondantes des hameaux de Fontenoy et Hoyoux. Les autres fontaines, situées sur les hauteurs de Bois, Borsu et Odet, sont assez abondantes, et suffisent pour l'alimentation de ces endroits.

La commune comprend 121 maisons, réparties comme suit : à *Borsu* (chef-lieu), 48; *Bois*, 36, à 1/5 de l.; *Odet*, 29, à 1/8 de l.; *Fontenoy*, 4, à 1/4 de l.; *Hoyoux*, 4, idem. La plupart sont construites en pierres, et couvertes en paille. On remarque à Bois un ancien château avec une grande tour, qui était la résidence de l'ancien seigneur de l'endroit. — 1 église à Borsu, dédiée à St.-Martin; rebâtie en 1767. Celle de Bois, dédiée à St.-Lambert, est supprimée et abandonnée.

Les principales productions agricoles sont : l'épeautre, le seigle, l'avoine, et peu d'orge. Foins abondans dans les hameaux de Fontenoy et de Hoyoux. Beaucoup de trèfles. Légumes et fruits. L'essence des bois taillis est mêlée de bouleaux, de chênes, d'ormes et charmilles, sous futaie d'une belle venue. — 130 chevaux, 200 bêtes à cornes, 1000 bêtes à laine. On pêche des truites dans le Hoyoux, et des carpes dans les étangs. — Il y a 9 fours

à chaux pour l'amendement des terres, une brasserie. On y exploite de la terre-houille sur la hauteur de Bois.

POPULATION : 565 habitans.

SUPERFICIE : 1723 h. 34 a. 78 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une haute cour à Bois; Borsu, Odet et Hoyoux dépendaient de la cour du ban de Havelange, et Fontenoy de la cour de Boffu. — Bois seul formait autrefois une commune, qui fut réunie en 1808 à celle de Borsu. Depuis 1824, époque où la commune passa de la province de Namur à celle de Liége, elle porte le nom de *Bois et Borsu*.

BOIS D'AVROY. V. *Liége*.

BOIS (sur le). V. *Dalhem*.

BOIS-CHAFFAUX. V. *Battice*.

BOIS-DAME-AGNÈS. V. *Marchin*.

BOIS-DE-BEINE. V. *Romsée*.

BOIS-DE-BEYNE. V. *Beyne*.

BOIS-DE-BREUX. V. *Beyne-Heusay*, *Grivegnée*.

BOIS-DE-FRAITURE. V. *Nandrin*.

BOIS-DE-HERVE. V. *Battice*, *Xhendelesse*.

BOIS-DE-LEVAL. V. *St.-Remi*.

BOIS-DELFIESSE. V. *Charneux*.

BOIS-DE-MEUNIER. V. *Fléron*.

BOIS-DE-MONT. V. *Flémalle-Grande*, *Jemeppe*.

BOIS-DE-St.-GILLES. V. *St.-Nicolas*.

BOIS-D'OLNE. V. *Olne*.

BOIS-DONNAI. V. *Flémalle-Grande*.

BOIS-GEORGES. V. *La Reid*.

BOIS-L'DAME. V. *Thimister*.

BOIS-LE-MOINE. V. *Horion-Hozémont*.

BOIS-L'ÉVÊQUE. V. *Soumagne*.

BOIS-MAYETTE. V. *St.-Nicolas*.

BOIS-MULETTE. V. *Grâce-Montegnée*.

BOIS-PLANTÉ. V. *Héron*.

BOIS-RENARD. V. *La Reid*.

BOLINPONT. V. *Jalhay*.

BOLLAND, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Mortier, E. par Battice, S. par Melin, O. par une enclave de la commune de Mortier, N.O. par Trembleur.

A 3/4 de l. de Mortier et Herve, et 2 1/2 N.O. de Verviers.

La surface du territoire est sillonnée de collines, dont quelques-unes ont une pente très-rapide. Le terrain est argilo-sablonneux et pierreux; il se trouve aussi des prés marécageux. Un ruisseau qui prend naissance à Belle-Fontaine, commune de Battice, arrose le centre du village.

La commune comprend 137 habitations, réparties comme suit: *Bolland*, 21; *Hacboistier*, 17; *Neges*, 11; *Entre-Deux-Bois*, 11; *Grétry*, 7; *Elle-Prise*, 2; *Elle-Hez*, 14; *Basse-Hez*, 4; *Fenroule*, 3; *Evaux*, 2; *Dessus-le-Bois*, 5; *Sarémont*, 12; *Lescours*, 12, *et Noble-Haye*, 16. La plupart sont construites en pierres, et couvertes en chaume. On y remarque un château, et un ancien couvent de récolets, fondé en 1622, et supprimé par le gouvernement français. — 1 belle église, dédiée à St.-Appollinaire; 1 chapelle de la Ste.-Vierge à Noble-Haye.

L'agriculture est la principale branche d'industrie. On y récolte du seigle, du blé, de l'avoine, de l'orge. Fourrages assez abondans. L'essence du bois consiste en hêtres, frênes, noisetiers, etc. On y élève des abeilles. Beurre et fromages, qui se vendent au marché. — Un moulin à farine mu par eau, une brasserie.

Population : 608 habitans.

Superficie : 629 h. 99 a. 73 c.

Ci-devant : terre franche.

BOLLAND, ruisseau qui arrose les communes de Bolland, Mortier, Trembleur, Cheratte, Housse, Saint-Remi, Feneur et Dalhem, où il se jette dans la Berwinne.

BOLSÉE. V. *Ans et Glain.*

BOMBAYE, en flamand *Bolbeek*, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Berneau, E. par Warsage et Neufchâteau, S. par Mortroux et Dalhem, O. par Visé.

A 1/2 l. de Berneau, Warsage, Mortroux et Dalhem; 3/4 de Neufchâteau, Visé et Fouron-le-Comte; 3 1/2 N.E. de Liége.

Le terroir est entrecoupé de collines; le peu de plaines qui s'y trouvent sont inclinées tantôt au N., tantôt au S. Le terrain est argileux, et en partie caillouteux, schisteux et marécageux. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur. La Berwinne traverse une partie du territoire, du côté de l'O. Il y a 5 fontaines, dont une est appelée la *Fontaine de Charlemagne.*

On y compte 114 maisons, dont 43 à *Bombaye;* 2 aux *Brassines*, à 1/2 l.; 24 à *La Tombe*, à 1/4 de l.; 1 à *Chafour*, à 1/2 l.; 22 aux *Trixhes*, à 1/3 de l.; 20 à *Mons*, à 1/2 l., et 2 aux *Trois Rois*, à 3/4 de l. Elles sont construites en pierres et en briques, sauf une partie en bois et argile; généralement couvertes en paille, si on en excepte quelques-unes en ardoises et en tuiles. Toutes ces maisons sont assez disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Jean-Baptiste; élevée en 1833, au rang de succursales; 2 chapelles : une à Mons, rebâtie en 1763, et l'autre à La Tombe, qui est très-ancienne, renouvelée en 1045, et reconstruite en partie en 1834.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge d'été, les féveroles, etc. Fourrages assez abondans. Pommes et poires. — 70 chevaux, 205 vaches, 350 moutons. — Plusieurs carrières. — La levée de Maestricht à Battice passe entre le village et le hameau de La Tombe.

Population : 568 habitans.

Superficie : 672 h. 27 a., dont 479 h. 39 a. 01 c. en terres labourables; 76 h. 24 a. 57 c. en prés; 62 h. 34 a. 20 c. en vergers; 11 h. 58 a. 35 c. en pâtures, et 11 h. 50 a. 70 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem. La seigneurie fut engagée en 1643, pour 6300 fl. Le ban échut aux états-généraux des Provinces-Unies, par le partage du 26 décembre 1661, entre le roi d'Espagne et les dits états. Il fut cédé par les dits états à l'empereur Joseph II, par le traité de Fontainebleau du 8 nov. 1785.

Histoire : Les Huns revenant dans les Gaules à dessein d'y renouveler leurs cruautés, furent vaincus par Sigebert, roi des Mets ou d'Austrasie, dans une bataille donnée à La Tombe de Bombaye. La victoire fut complète, et le pays fut depuis délivré des irruptions de ces barbares. Ce fut vers le temps de Saint-Monulphe, qui mourut en 597.

Les habitans de Visé allèrent, en 1467, faire une irruption sur les terres du Limbourg : les Limbourgeois se mirent en devoir d'aller à eux; mais ayant appris que les Liégeois et leurs alliés venaient avec du renfort, ils se débandèrent, et une grande partie tant hommes que

femmes et enfans, gagnèrent la tour de Bombaye ; les Dinantois qui étaient à leurs trousses, y mirent le feu. — On présume que cette tour a existé près du chemin appelé *Sang-Ville*, où l'on trouve encore quelques anciens fondemens.

BONCELLES, commune du canton de Seraing ; bornée à l'E. par Ougrée, S. par Esneux et Plainevaux, S.O., O. et N. par Seraing.

A 3/4 de l. de Plainevaux, 1 d'Ougrée et Seraing, 1 1/4 de Tilff, 1 1/2 de la Neuville et Esneux, et 2 S.S.O. de Liége.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités. Le terrain est argileux et marécageux. Un ruisseau, qui prend sa source dans le bois de Plainevaux, arrose la commune, et se jette dans la Meuse à Ougrée. Il y a plusieurs fontaines dont les principales sont celles dites *Domalius*, *Vieux-Dieux* et *Magrite*.

Le nombre des maisons s'élève à 172 ; elles sont construites partie en pierres et en briques, et la majeure partie en bois et argile ; couvertes en paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge ; reconstruite en 1830.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine. Bois taillis. — 30 chevaux, 150 bêtes à cornes. On y élève des abeilles. Le ruisseau est peuplé de truites et d'écrevisses. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 837 habitans.

Superficie : 379 h. 74 a. 33 c., dont 234 h. 23 a. 19 c. en terres labourables ; 112 h. 95 a. 11 c. en prés, pâtures et vergers ; 1 h. 45 a. 14 c. en bois ; 9 h. 10 a. 47 c. en jardins.

Ci-devant : pays de Liége.

BONNE (le torrent ou ravin de), traverse les communes de Terwagne et de Linchet, et se jette dans le Hoyoux à Modave. Les crues subites des eaux de ce torrent, occasionnées par la fonte des neiges ou les fortes pluies, sont quelquefois très-nuisibles à l'agriculture.

BONSGNÉE. V. *Rotheux-Rimière*.

BONVOISIN. V. *Dison*.

BOOSE. V. *Trembleur*.

BOR. V. *Argenteau*.

BORBOUX. V. *Thimister*.

BORGOUMONT. V. *La Gleize*.

BORLEZ, commune du canton de Bodegnée ; bornée au N.O. par Celles, N.E. par Viemme, E. par Aineffe, S. par Vaux et Borset, O. par les Waleffes.

Le terrain de cette commune est assez égal, marneux et argileux. La couche végétale a 45 à 50 centim. de profondeur.

Il y a 53 maisons, d'une construction assez solide. — 1 église.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte blé, légumes et fourrages ; peu de plantes oléagineuses ; fruits de bonne qualité. — 1 brasserie.

Population : 284 habitans.

Superficie : 316 h. 94 a. 73 c.

Ci-devant : pays de Liége.

BORSET. V. *Vaux et Borset*.

BORSU. V. *Bois et Borsu*, *Verlaine*.

BOSCHHUYSER. V. *Moresnet*.

BOSSE (à la). V. *Bra*.

BOSSOU. V. *Werbomont*.

BOUCHTAY. V. *Vottem*.

BOUGNIA. V. *Vissoul*.

BOUGNOUX. V. *Charneux*.

BOUHAYE ou BOUHÉE. V. *Fraiture*, *Nandrin*, *Soiron*.

BOUHOUILLE. V. *St.-Remi*.

BOULBOUL. V. *Flémalle-Grande*.

BOUNDER. V. *Hombourg.*

BOUNY. V. *Flémalle - Grande*, *Romsée.*

BOURDON. V. *Xhendremael.*

BOURIE. V. *Couthuin.*

BOUT-DU-SART. V. *Mortier.*

BOUTE-LI-COU. V. *Liége.*

BOUTOR. V. *Flémalle-Grande*, *Jemeppe.*

BOUXHEMONT. V. *Battice*, *Charneux.*

BOVENISTIER, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Bleret et Pousset, N.E. par Remicourt (un point seulement), S.E. par Limont, S. par Donceel et Viemme, S.O. par Celles, N.O. par Waremme.

A 1/2 l. de Bleret, Celles et Limont, 3/4 de Remicourt, Pousset et Waremme.

La superficie de cette commune est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et sablonneux.

Il n'y a que 42 maisons; construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises, tuiles et paille; disséminées. — Une chapelle auxiliaire, dédiée à Saint-Vincent, dépendante de l'église de Limont.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre, les féveroles. Fruits : poires, pommes, etc. — 81 chevaux, 88 vaches, 200 moutons.

Population : 234 habitans.

Superficie : 366 h. 13 a. 89. c.

Ci-devant : pays de Liége.

BOVERIE. V. *Gleixhe*, *Liége*, *Polleur*, *Seraing.*

BRA, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par Chevron, E. par Basse-Bodeux, S.E. par Lierneux, S.O. par Malempré (prov. de Luxembourg), O. par Vaux-Chavanne et Grand-Mesnil (idem).

A 1 1/4 l. de Chevron et Lierneux, 1 1/4 de Basse-Bodeux, 1 3/4 de Rahier, et 10 E.S.E. de Huy.

La surface de ce territoire est sillonnée de collines. Le terrain est argilo-schisteux, marécageux, rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 25 centim. de profondeur. La Lienne arrose cette commune.

On y compte 199 maisons, réparties comme suit : 71 au village de *Bra;* 46 aux *Villettes*, à 1/2 l.; 12 à *Erria*, à 3/4 de l.; 3 à la *Bosse*, idem; 3 derrière les *Thiers*, idem; 18 à *Grandheid*, idem; 17 aux *Trous de Bra*, à 1/2 l.; 4 sur les *Thiers*, idem; 12 à *Montchenoulle*, à 1 l.; 12 à *Floret*, à 1/2 l., et 1 à *Barbarin*, idem. Elles sont construites en pierres brutes; couvertes en grosses ardoises du pays; disséminées. — 1 église à Bra, rebâtie en 1764, et qu'on prétend avoir existé avant l'an 1244; 1 chapelle dédiée à St.-Pierre, au hameau des Villettes.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. Les productions consistent en seigle, avoine et fourrages. L'essence des bois taillis est mêlée de bouleaux, chênes, hêtres. — 30 chevaux, 400 bœufs et vaches, quelques bêtes à laine. — 1 moulin à farine, 1 à scier le bois, et 1 pressoir à huile, tous mus par eau; 1 brasserie. — Foires : le 1er lundi après le 18 octobre, le mardi de Pâques, et le 16 août. Ces deux dernières ont été établies en 1817.

Population : 952 habitans.

Superficie : 3066 h. 30 a. 95 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

Histoire : Henri, comte de Luxembourg, donna en 1244, à l'église de Stavelot, la vicomté de Bra avec sa paroisse, ses bois, ses revenus et toutes ses appartenances, afin qu'elle en jouisse à perpétuité et de la même manière dont il devait en jouir lui-même. Cette vicomté descendant de la cour de Bra, était possédée par Wauthier d'Awans, dont il l'avait acquise.

BRABANT. V. *Fouron-St.-Pierre.*

BRAIVES, commune du canton d'Avenne ; bornée au N. par Lens-St.-Servais, N.E. par Tourinne, E. par Latinne, S. par Marneffe, S.O. par Ville-en-Hesbaye, O. par Avenne, N.O. par Lens-St.-Remi.

A 1/4 de l. d'Avenne, 1/2 de Lens-St.-Remi et de Ville-en-Hesbaye ; 1 de Marneffe, et 2 S.O. de Waremme.

La superficie est assez inégale, et le terrain argileux, sablonneux et marécageux dans les prairies. Le chef-lieu de la commune est assis sur un banc de marne peu productif. La couche végétale varie de 10 à 20 centim. de profondeur. La Méhaigne traverse la commune.

Il y a 138 maisons ; dont 36 à *Brevioul*, joignant le village ; construites en pierres, en briques, en bois et argile ; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles ; en partie agglomérées. On y remarque le château de Braives. — 1 église, dédiée à St.-Pierre.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages assez abondans. — 70 chevaux, 90 vaches, 180 moutons. — Il y a 1 moulin à farine mu par eau, et 1 brasserie. — L'ancienne chaussée des Romains longe le territoire de cette commune.

Population : 677 habitans.

Superficie : 713 h. 77 a. 90 c. ; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une haute cour.

Histoire : Il s'émût, en 1701, un différent au sujet de Braives et de Ciplet, situés dans le territoire de Liége, mais dont le château et les terres en dépendantes relevaient en fief du duché de Brabant. Il se fit à Bruxelles, le 2 juin, un traité, par lequel il fut convenu que chacun resterait dans sa possession jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné ; ainsi ces deux villages étaient restés sujets au pays de Liége, et les droits de la cour féodale de Brabant avaient été conservés.

BRANCHE-PLANCHART. V. *Ans et Glain.*

BRASBERG. V. *Hombourg.*

BRASSINES. V. *Bombaye.*

BREM. V. *Hombourg.*

BRESSOUX. V. *Grivegnée, Liége.*

BREVIOUL. V. *Braives.*

BRIALMONT. V. *Tilff.*

BROICH. V. *Montzen.*

BROUCK. V. *Ans et Glain, Foret.*

BROUREMME. V. *La Reid.*

BROUX. V. *Limbourg.*

BRUME. V. *Fosse.*

BRUS. V. *Glons.*

BRUX. V. *Chevron, Lierneux.*

BRUYÈRE. V. *Battice, Beaufays, Cerexhe, Chênée, Gomzé, Grivegnée, Jupille, Mortier, Xhendelesse.*

BRUYÈRES DE HEUSEUX. V. *Cheratte.*

BURDINAL (le), ruisseau qui prend naissance à Burdinne, arrose Lamontzée, Vissoul, Oteppe, Mar-

neffe, et se jette dans la Méhaigne à Hucorgne.

BURDINNE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Avin et Ciplet, E. par Lamontzée, S. E. par Héron, S. par Waret-l'Evêque, O. par Hannêsche, N.O. par Acosse.

A 1/4 de l. de Lamontzée et Héron, 1/2 de Waret-l'Evêque et Hannêsche; 3/4 d'Avin et Ciplet, et 2 3/4 N.O.O. de Huy.

Le village est situé sur une colline escarpée. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux. Le petit ruisseau, appelé *Burdinal* prend sa source en cette commune.

On y compte 155 maisons, dont la plupart sont bâties en pierres et briques, quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, une partie en ardoises et en tuiles; assez agglomérées. On y remarque 2 châteaux, dont un ancien et un moderne. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge; en partie rebâtie en 1777.

L'agriculture est la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis.—Il y a 2 moulins à farine, l'un mu par le vent et l'autre par eau; 1 brasserie.

Population : 863 habitans.

Superficie : 855 h. 18 a. 01 c., dont 707 h. 01 a. 96 c. en terres labourables; 94 h. 55 a. 19 c. en prés, pâtures et vergers; 25 h. 25 a. 85 c. en bois.

Ci-devant : comté de Namur.

BURDO-CUISINE. V. *Housse.*

BURETTE (la). V. *Kemexhe.*

BURMONTIGE. V. *Ferrière.*

BUTAI. V. *Rotheux-Rimière.*

C

CABANTES. V. *Villers-le-Bouillet.*

CADAWE. V. *Ligney.*

CAHAIRE. V. *Hognoul.*

CAHOTTE. V. *Horion-Hozémont.*

CANQUET. V. *Hombourg.*

CAQUEHUS. V. *Verlaine.*

CARRIÈRE et CARRIÈRE-SAUVAGE. V. *La Reid.*

CASMATRÉE. V. *Chaudfontaine.*

CELLES, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Waremme, N.E. par Bovenistier, S. E. par Viemme, S. par Borlez, S.O. par les Waleffes, O. par Omal, N.O. par Hollogne-sur-Geer et Grandaxhe.

A 1/3 de l. de Viemme, Borlez, Waleffe-St.-Georges, Omal, Hollogne-sur-Geer; 1/2 de Grandaxhe et Bovenistier, et 3/4 S. de Waremme.

Le territoire de cette commune est élevé, et le terrain argileux. La profondeur de la couche végétale varie de 25 à 30 centimètres.

Il y a 136 maisons, dont 35 à *Celles*, 3 à *Ste.-Anne*, 26 à *Termogne*, 17 à *Saive*, 11 à *Labia*, 8 à *La Folie* et 36 à *Faime*. La majeure partie est construite en briques et pierres; les autres en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en tuiles et en ardoises; disséminées. — 1 église, dédiée à Ste.-Madalberte; reconstruite en 1780.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie, et sous ce rapport cette commune laisse moins à désirer que la plupart des autres de la Hesbaye. On cultive avec succès le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 300 vaches, 240 chevaux, 900 moutons, 600 cochons.

Population : 792 habitans.
Superficie : 1073 h. 57 a.
Ci-devant : pays de Liége.

On remarque en cette commune, entre le village de Celles et les hameaux de Saive et de Termogne, une butte qui a été fort bien conservée, et que l'on présume avoir été construite par les Romains. L'ancienne chaussée des Romains longe la commune au N.O.

CEREXHE-HEUSEUX, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Cheratte, Trembleur et Mortier, N.E. par un point à Bolland, E. et S.E. par Melin, S.O. par Evegnée, O. par Tignée.

À 1/2 l. de Blegné, Melin, Evegnée et Tignée, 1 1/2 de Cheratte, et 2 E. de Liége.

La surface de ce territoire est sillonnée de collines. Le terrain est inégal, de nature argileuse, sablonneuse, caillouteuse et marécageuse. La couche végétale a 25 à 40 cent. de profondeur. Le ruisseau de Bolland arrose la commune. Il y a des fontaines.

La commune comprend 161 habitations, situées comme suit : 64 à *Cerexhe*, 40 à *Heuseux*, 4 à *Way*, 16 à la *Bruyère*, 1 à *Gueldre*, 29 au *Grand-Bois*, 1 à *Fosse*, 5 à *Vaux*, et 1 à *Fawetay*. La plupart sont construites en pierres et briques; une partie en bois et argile; couvertes en paille; disséminées. On y remarque le château de Heuseux. La foudre est tombée, le 22 juin 1834, sur une tourelle de ce château. — 1 église à Cerexhe, dédiée à St.-André; 1 chapelle, dédiée à St.-Laurent, à Heuseux.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On récolte froment, épeautre, seigle, orge, avoine, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis. — 28 chevaux, 218 bêtes à cornes, 235 moutons. — 1 Foulerie. — Il y a beaucoup de cloutiers.

Population : 800 habitans.
Superficie : 550 h. 62 a. 74 c.; la majeure partie en prés et vergers.
Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Hubert Thomas, ancien historien liégeois, qui se décidait souvent d'après la ressemblance des noms, place les *Céreses*, peuple de la Belgique, à Cerey, qu'on appelle aujourd'hui Seraing. Mais Divée et Fisen s'en raillent, et avec raison : car, à ce compte, il aurait pu en trouver un plus analogue dans *Cerexhe*.

CERFONTAINE. V. *Charneux*.
CHAFOUR. V. *Bombaye, Flémalle-Haute*.
CHAIE-HEID. V. *Theux*.
CHAIFO. V. *Nandrin*.
CHAINEUX. V. *Battice*.
CHALBOT. V. *Thimister*.
CHALET. V. *Fize-Fontaine*.
CHALLES. V. *Stavelot*.
CHALSÈCHE. V. *Theux*.
CHAMBRALLE. V. *Aywaille*.
CHAMP (aux). V. *St.-Remi*.
CHAMP-DE-BIERRE. V. *Ramet*.
CHAMP-DE-BOUSALE. V. *Ben-Ahin*.
CHAMP-DE-HARRE. V. *Chevron*.
CHAMP-DES-OISEAUX. V. *Ramet*.
CHAMP-DU-WOOZ. V. *Bilstain*.
CHAMPIA. V. *Antheit*.
CHAMPIOMONT. V. *Charneux*.
CHANT-DES-OISEAUX. V. *Flémalle-Grande*.
CHANTIER. V. *Vaux-sous-Chevremont*.
CHANTRAINE. V. *Magnée, Mortroux*.
CHANXCHE. V. *Sprimont*.

CHAPEAUVILLE. V. *Vottem.*

CHAPELLE. V. *Momalle, Tavier.*

CHAPON-SERAING, commune du canton de Bodegnée; bornée au N.E. par Seraing-le-Château, E. par Verlaine, S. par Fize-Fontaine, S.O. par Warnant, O. par Vaux et Borset, N.O. par Aineffe.

A 1/4 de l. de Seraing-le-Château, 1/2 de Fize-Fontaine, 3/4 de Verlaine, Warnant et Vaux-Borset, et 2 N. de Huy. Le territoire de cette commune est élevé, et le terrain argileux, et en petite partie rocailleux.

Il n'y a que 48 maisons, construites en briques; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; la plupart agglomérées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Jean-Baptiste; dépendante de l'église de Fize-Fontaine.

L'agriculture est la principale branche d'industrie. On cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fourrages. — 40 chevaux, 60 vaches, 300 moutons. — 1 moulin à farine mu par le vent; 1 brasserie.

POPULATION : 317 habitans.

SUPERFICIE : 425 h. 57 a. 48 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

CHARNEUX, commune du canton de Herve; bornée au N. par Warsage, N.E. par Aubel, E. par Clermont, S.E. par Thimister, S. et O. par Battice, N.O. par Julémont et Neufchâteau.

A 3/4 de l. de Battice et Herve, 1 de Thimister et Julémont, 1 1/4 de Clermont, 1 1/2 d'Aubel, 1 3/4 de Neufchâteau, 2 N.N.O. de Verviers, et 4 E.N.E. de Liége.

La commune de Charneux occupe un vallon agréable et fertile; elle est bornée à l'E. et au N. par le ruisseau de Befve et la Berwinne, au S. et à l'O. par la route de Maestricht à Battice. Un tapis vert, que forment 1300 bonniers de prairies contigues se déroulant sur toute sa surface, lui donne un aspect agréable. Sa situation, entrecoupée de petites collines, est à demi-côte entre les sommités de Battice et les bas fonds du Val-Dieu. Le terrain est généralement formé de couches argileuses d'une couleur brunâtre, mêlées au silex et reposant sur un fond marneux stratifié avec des schistes. — Il y a beaucoup de fontaines.

La commune comprend 411 maisons, dont seulement 80 au chef-lieu; les autres sont réparties comme suit : à *Beauregard*, 1; *Thry*, 5; *Warrimont*, 11; *Chauvassy*, 2; *Privot*, 6; *Cironval*, 5; *Bebronne*, 5; *Sauvenière*, 9; *Bougnoux*, 4; *Fosselette*, 4; *Larbuisson*, 4; *Hiervâche*, 3; *Gros-Oneux*, 5; *Asse*, 25; *Longbroux*, 6; *Val-Dieu*, 4; *Wadeleux*, 55; *Cerfontaine*, 11; *Bois-del-Fiesse*, 3; *Fawes* et *Thiers de Fawes*, 10; *La Cour*, 4; *Rouwaux*, 2; *Houïeux*, 6; *Renouprez*, 60; *Faweux*, 16; *Halleux*, 11; *Hesselle*, 3; *Haméral*, 4; *Fastré*, 3; *Monty*, 3; *Bouhmont* ou *Bouxhemont*, 15; *Vivier*, 3; *Hayes*, 4; *Rossenfosse*, 8; *Garde-de-Dieu*, 4; *Champiomont*, 5; *Haliguette*, 2. Les habitations sont presque toutes construites en pierres et briques, et couvertes en ardoises et en paille, quelques-unes couvertes en tuiles; disséminées, sauf celles du village et de quelques hameaux, où elles sont plus ou moins agglomérées. L'intérieur de la commune est pavé

en grande partie. On y remarque l'ancien château de Charneux avec ses tours, étangs et pont-levis, situé au-dessous du village; et la ci-devant abbaye du Val-Dieu, dont les bâtimens existent encore avec une belle église, située aux confins du territoire de la commune, supprimée par le gouvernement français. — 1 église à Charneux, dédiée à St.-Sébastien. C'est la plus ancienne filiale de celle de Herve, et on ne connaît pas même le temps que sa chapelle fut érigée en église paroissiale : les plus anciens documens attestent cependant qu'elle jouissait de cette prérogative au commencement du 15[e] siècle, et la fabrique possédait un vieux registre aux anniversaires de l'an 1440, dont il lui reste encore une vieille copie. En 1443, le 27 septembre, le maître-autel et le chœur furent consacrés; la nef de la Vierge fut érigée en 1552, et celle de St.-Sébastien en 1640; de sorte que l'église actuelle a été bâtie à trois reprises différentes. — 1 chapelle auxiliaire à Monty, rebâtie en 1825.

La principale branche d'industrie de cette commune est l'agriculture. On n'y cultive que bien peu de grains, et cette culture insignifiante donne du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine. Le sol le plus bas fournit généralement le plus de foin; le plus élevé en fournit le moins, et celui à demi-côte tient le milieu sous le rapport de la quantité, et souvent le premier rang sous celui de la qualité. Bois taillis dont l'essence est mêlée de charmilles, bouleaux, noisetiers et chênes. — 35 chevaux, 1500 vaches, 4 à 500 génisses et veaux. — Beurre et fromages estimés. — On y exploite de la houille. — Il y a 4 moulins à farine, mus par eau; 1 superbe fabrique de draps, dans laquelle on emploie 120 à 150 ouvriers; 2 grands ateliers destinés à filer la laine, employant le même nombre d'ouvriers. En temps de pluie, la fabrique et l'un des ateliers sont activés par des coups d'eau, et dans les sécheresses on fait usage de machines à vapeur. — 2 brasseries. — Foires à Charneux : les 19 mars et 25 novembre; au Val-Dieu : le dimanche après le 9 juillet. Un marché aux vaches, au dit Val-Dieu, tous les samedis d'avril et de mai.

Population : 2251 habitans.

Superficie : 1443 h. 36 a. 03 c.

Ci-devant : duché de Limbourg; haut-ban de Herve.

Histoire : L'ancienne abbaye du Val-Dieu a été fondée en 1216; les religieux de l'ordre de cîteaux avaient quitté le monastère de Hocht, sous l'évêque Albert de Cuyck, pour occuper celui du Val-Dieu. Ce qui se prouve par un diplôme de Henri, duc de Limbourg, de la même année.

Le château de Charneux fut élevé en fief l'an 1600, par le roi d'Espagne. La seigneurie de Charneux et de Warrimont fut engagée en 1626 pour 6400 fl., et depuis vendue avec le ban de Herve en 1644.

CHARNEUX. V. *Fraipont*, *Jalhay*.

CHATIFONTAINE. V. *Theux*.

CHATQUEUE. V. *Seraing*.

CHAUDCHAMPS. V. *Nessonvaux*.

CHAUDFONTAINE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Vaux-sous-Chevremont, N.E. par Romsée, E. par Foret, S. par Beaufays, S.O. par Tilff, O. par Embourg.

A 1/2 l. de Vaux et Embourg,

3/4 de Romsée, Foret, Chênée et Beaufays, 1 de Tilff, et 1 3/4 S.E. de Liége.

Le village de Chaudfontaine, auquel les sources d'eau minérale chaude ont donné le nom, et la Rochette, sont dans un vallon agréable, quoique d'un aspect un peu sauvage et farouche, arrosé par la Vesdre; Ninane et la Lemetrée sont sur un plateau boisé. Le terrain est rocailleux. On trouve en cette commune de la chaux carbonatée inverse; de la chaux sulfatée prismatoïde; de la baryte sulfatée primitive, trapézienne, crêtée, lamellaire, concrétionnée fibreuse; du quartz hyalin enfumé; du plomb sulfuré *cubo-octaèdre*; du plomb phosphaté massif; du fer oligiste granulaire, terreux; du fer arsénical unitaire; du fer sulfuré primitif, dodécaèdre, cubo-dodécaèdre, épigène; du zinc sulfuré octaèdre; du soufre pulvérulent, etc. — La Vesdre arrosant le riant vallon de Chaudfontaine, est encaissée entre des collines pittoresques, et roule sur un lit de cailloux et de fragmens de rochers; ses bords très-escarpés offrent de belles coupes géologiques. — La route de la Vesdre, vis-à-vis le four à chaux, en-deça de Chaudfontaine, a une élévation de 69 mètres 700 au-dessus du niveau de la mer, et le plateau de la montagne de Ninane, à l'O., derrière l'hôtel des grands bains, celle de 233 mètr. 830.

Les eaux thermales de Chaudfontaine sont célèbres depuis des siècles, et fréquentées par tant d'étrangers. Leur antiquité remonte à l'année 1250. Néanmoins ce n'est qu'en 1676, qu'un particulier nommé Simon Sauveur y construisit une hutte d'argile avec quelques petits bains; en 1713, on jeta les fondemens de l'hôtel des bains. La filtration de ces eaux minérales est opérée par une roue de 30 pieds de hauteur. Ces eaux dont le collége des médecins de Liége a donné l'analyse en 1716, conviennent pour l'intérieur dans les maladies causées par un acide austère et coagulent, comme sont les affections hypocondriaques, et notamment pour le scorbut: dans les crudités de l'estomac, tant acides que nidoreuses: dans toutes les maladies qu'on attribue aux obstructions du mésentère, du foie, de la ratte et autres viscères du bas ventre, dans la gravelle et obstructions des voies urinaires: dans l'asthme humoral et autres maladies de la poitrine, obstruction du poumon, et autres coagulations d'humeurs: finalement dans les maladies, où les principes actifs de la masse du sang sont déprimés, et dans plusieurs maladies et incommodités du sexe. En bains elles conviennent sur le même principe dans plusieurs affections cutanées, comme dartre, galle, prurit, herbes, et autres causées par un acide salin: dans les rhumatismes et gouttes sciatiques, dans les maladies des nerfs, crampe, gouttes, mouvemens convulsifs causés par l'irrigation des parties nerveuses, engourdissement, stupeur et autres, auxquels les médecins les jugeront propres, tant pour la boisson que pour les bains.

L'eau des bains de Chaudfontaine est limpide et inodore; elle n'a point de saveur particulière, et n'est pas sensiblement plus pesante que l'eau commune. Elle n'a pas la chaleur de celles de Carlsbad, de Bude, ou d'Aix-la-Chapelle et Borcette,

mais elle est d'un usage plus général et moins critique : sa température est constamment de 26 degrés de Réaumur. Cent livres de cette eau contiennent :

Muriate de magnésie.	15	grains.
Muriate de chaux. .	5	»
Muriate de soude. .	88	»
Sulfate de chaux. .	14	»
Carbonate de chaux.	91	»
Alumine	12	»
Silice	15	»
Total.	240	grains.

La commune comprend 170 maisons, dont 34 à *Chaudfontaine*, 60 à *Ninane*, 30 à la *Rochette*, 31 à la *Lemetrée*, et 15 à la *Casmatrée*. Elles sont construites partie en briques et pierres, peu en argile et bois ; couvertes en ardoises et en paille ; disséminées, et quelques-unes agglomérées. L'affluence des étrangers qu'attirent les eaux minérales, répand parmi les habitans des mœurs très-affables. On y remarque l'ancien château de la Rochette, situé sur une roche escarpée qui occupe le côté droit de la Vesdre. On y voit un reste de tour quarrée, qui paraît avoir été fort grosse; mais ce ne sont que des ruines aussi bien que les autres bâtimens qui lui servaient anciennement de défense. — 1 chapelle auxiliaire indépendante et assimilée aux succursales, dédiée à St.-Roch.

Les récoltes consistent en bled, seigle, orge, avoine, foin. Fruits : pommes et poires, servant à la fabrication de sirop. Bois taillis, dont le chêne et le bouleau forment les principales essences. — 50 chevaux, 145 bêtes à cornes, 250 moutons. — Il y a 2 fours à chaux ; plusieurs carrières de pierres de taille et de grés à paver; 1 moulin à farine mu par eau; 2 forges à fer ou martinets ; 4 usines à canons de fusils; 2 filatures de laine ; 1 laminoir à rôles ; 1 ferblanterie ; 1 raffinerie de sel ; 1 établissement des bains d'eaux thermales. — La route de la Vesdre traverse le village de Chaudfontaine.

Population : 973 habitans.

Superficie : 810 h. 19 a. 45 c., dont plus de 200 h. en terres labourables ; autant en prés, pâtures et vergers, et 3 à 400 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

CHAUME DE GRACE. V. *Grâce-Montegnée.*

CHAUMONT. V. *Hermalle-sous-Huy, Romsée, Thimister.*

CHAUSSÉE. V. *Rocour.*

CHAUVASSY. V. *Charneux.*

CHAUVEHEID. V. *Chevron.*

CHEFNEUX. V. *Cheratte*, *Wandre.*

CHEMIN DE LA CLEF. V. *Fléron.*

CHÊNE (au). V. *Hermalle-sous-Argenteau.*

CHÊNE-A-L'OUXHE et CHÊNE-DU-LOUP. V. *Battice.*

CHÊNÉE, commune du canton de Fléron ; bornée au N. par Grivegnée, N.E. par Beyne-Heusay, E. par Vaux-sous-Chevremont, S. par Embourg, O. par Angleur.

A 1/4 de l. de Vaux, Angleur et Grivegnée, 1/2 d'Embourg, 3/4 de Beyne, Romsée et Chaudfontaine, et 1 S.E. de Liége.

Son aspect est riant, situé en grande partie dans une vallée environnée de collines cultivées d'un côté, et de l'autre de montagnes boisées. Loneux est sur gravier ; près de l'église, le terrain est argileux ; les Tiers, Petites-Bruyères et Piesroux sont rocailleux. Chênée,

située sur la rivière d'Ourte, voit dans son enceinte celle de Vesdre y mêler ses eaux, d'où elles vont ensemble former, un demi-quart de lieue plus bas, une grande cascade, appelée ordinairement *Grosse-Batte*. On y remarque un beau pont en pierre de taille sur la Vesdre immédiatement au-dessus de sa réunion à l'Ourte; ce pont a trois arches en anse de panier, surbaissées entre le tiers et le quart de leur ouverture qui est de 14 mètres; sa largeur est de 9 mètres, et son débouché de 138 mètres 48 c. carrés. Il est orné de trottoirs et de parapets, et peut être regardé comme un monument de l'état actuel de l'art de la construction des ponts. Les fondemens en furent jetés le 1er septembre 1811, par le gouvernement français; mais il fut seulement achevé en septembre 1829. — Les rivières d'Ourte et de Vesdre sont navigables; la première a 51 mètres de largeur, et l'autre 18. L'endroit de la réunion de ces deux rivières a une élévation de 59 mètres 444 au-dessus du niveau de la mer. — Un ruisseau, appelé *Ris Wathar*, qui prend sa source dans la commune de Beyne, se jette dans la Vesdre à Chênée.

La commune comprend 342 habitations, dont 226 au village; 1 à *Beaufraipont*, à 1/4 de l.; 54 à *Loneux*, à 1/8 de l.; 2 à *Mehagne*, à 1/3 de l.; 30 aux *Tiers*, à 1/5 de l.; 25 aux *Petites-Bruyères*, à 1/3 de l., et 4 à *Piesroux*, à 1/4 de l. Elles sont construites en briques; quelques-unes couvertes en ardoises, les autres en paille. Celles du Vinave et de l'autre côté du pont sont agglomérées. Toutes les maisons de ce gros village sont belles et bien bâties; et son apparence plus riante que celle des villages ordinaires, fait sentir les approches de la ville. — On y remarque le château de *Beaufraipont*, et une ancienne maison de plaisance, ornée de tours d'une construction singulière. — 1 église dédiée à St.-Pierre.

On récolte en cette commune le seigle, le froment, et surtout l'épeautre, l'orge et l'avoine. On y cultive aussi les chardons. Fourrages abondans; légumes et fruits. Bois taillis de diverses essences, et dont l'exploitation se fait de 12 à 17 ans. — 85 chevaux, 135 vaches, 380 moutons. — On pêche le saumon, le brochet, la perche, le barbeau, l'anguille, le meunier, le goujon. — On y exploite de la houille. — Il y a 3 moulins à farine, l'un mu par la Vesdre, l'autre par le Ris-Forêt, et le 3e par un cheval; 2 laminoirs avec 1 fabrique de fer blanc; des raffineries de sel, principal objet de commerce (il y en a 4 activant 11 poëles); 1 verrerie; 2 établissemens à construire des chaudières à vapeur, 3 idem où l'on fabrique des enclumes et autres grosses pièces; 7 forges de serrureries et taillanderies; 36 forges à cloux; 2 distilleries de genièvre; 1 brasserie. — Foire aux bestiaux : le dernier mardi de septembre; établie depuis 1814. Un marché aux fruits, laitage et autres objets de consommation journalière, tous les vendredis; établi en 1835. — 1 bureau d'enregistrement. — Le village est traversé par la route de Liége à Spa, dont un embranchement, passant par Chaudfontaine, se rend à Verviers, et se nomme la route de la Vesdre.

Population : 1689 habitans.

Superficie : 426 h. 18 a. 41 c., dont 241 h. 33 a. 41 c. en terres labourables ; 16 h. 70 a. 69 c. en prés ; 2 h. 88 a. 95 c. en pâtures ; 88 h. 21 a. 82 c. en vergers ; 34 h. 75 a. 10 c. en bois ; 9 h. 36 a. 04 c. en rivières et ruisseaux.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendant de la cour de Jupille.

Histoire : C'est une tradition universellement reçue que Beaufraipont était anciennement une annexe du fameux château de Chevremont, et que comme ce dernier commandait la Vesdre, de même le château de Beaufraipont, situé près de l'Ourte, en maîtrisait le cours. Toutes les histoires du pays font une ample mention de la puissance des seigneurs de Chevremont, et les historiens de France en font une des plus remarquables dans la vie du roi Louis d'Outremer. — Le château de Beaufraipont fut brûlé en 1691 par le marquis de Boufflers, lors du bombardement de la ville de Liége, et rebâti ensuite tel qu'on le voit aujourd'hui.

CHENESTRE. V. *St.-André.*

CHENEUX. V. *La Gleize, Stavelot.*

CHERATTE, commune du canton de Dalhem ; bornée au N. par Argenteau, N.E. par St.-Remi, E. par Housse, S. E. par Saive, S. par Wandre, O. par Herstal.

Barchon est une enclave, bornée au N. par Housse, E. par Trembleur, S.E. par Cerexhe-Heuseux, S. par Tignée, S.O. par Saive, O. par une petite enclave de la commune de Wandre.

A 1/4 de l. de Wandre, 1/2 d'Argenteau et Herstal, 3/4 de Housse et Saive, 1 de St.-Remi et Trembleur, 1 1/4 de Tignée, et 1 1/2 N.E. de Liége.

Une partie du territoire est située dans le bassin de la Meuse ; le reste est montueux et s'étend en pente rapide. Le terrain est en partie argileux, mêlé de schiste. La couche végétale varie de 15 à 50 centim. de profondeur. La Meuse longe la commune à l'O., le ruisseau de Bolland à l'E., et celui de Ste.-Julienne la traverse. Il y a quelques fontaines.

Les maisons sont au nombre de 363, réparties de la manière suivante : 98 à *Cheratte ;* 6 à *Sartai*, à 1/5 de l.; 10 à *Petoumont*, à 1/8 de l.; 63 à *Hoignée*, à 1/6 de l. ; 50 aux *Communes*, à 1/4 de l. ; 57 à *Sabaré*, idem ; 11 sur les *Waides*, à 1/3 de l. ; 13 aux *Ruelles*, à 1/2 l.; 8 à *Chefneux*, idem ; 44 à *Barchon*, à 3/4 de l. ; 3 aux *Bruyères de Heuseux*, idem. Elles sont construites en briques et pierres, et couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles. On y remarque l'ancien château de Cheratte, situé au pied des montagnes qui bordent la rive droite de la Meuse. — Une église, dédiée à la Ste.-Vierge, et située près du château ; très-ancienne. Une nouvelle église, construite en 1834 ; une chapelle à Barchon, (dépendante de la succursale de Housse), rebâtie en 1755.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture, l'exploitation des houillères, et la fabrication des platines pour les armes à feu. On récolte du froment, du seigle, peu d'épeautre, orge, avoine, pois, vesces, féveroles. Bois taillis. — On y cultive aussi la vigne. — 28 chevaux, 260 bêtes à cornes, 240 bêtes à laine. — On y exploite des mines de charbon de terre. — Il y a 2 moulins à farine, mus par eau ; 2 fouleries ; 1 fabrique de draps. — On y a exploité de l'alun.

Population : 1930 habitans.

Superficie : 505 h. 81 a. 60 c., dont 169 h. 95 a. 21 c. en terres labourables ; 2 h. 84 a. 55 c. en vignes, 256 h. 50 a. 62 c. en prés, pâtures et vergers ; 26 h. 61 a. 10 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem ; chef-ban de Fouron-le-Comte.

Histoire : La seigneurie fut engagée en 1643 pour 4100 flor., et vendue en 1644 pour autres 4900 fl. Ce village échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décemb. 1661, entre les états et le dit roi.

On n'a pu découvrir la vraie antiquité du village de Cheratte. L'ancienne église du lieu est le seul monument qui dépose qu'il est peuplé depuis plusieurs siècles. C'est une structure ancienne, élevée sur un roc, qui ressemble beaucoup aux masses informes que l'on construisait vers le 11e siècle.

Pépin a fait ruiner le pont de Cheratte sur la Meuse, qui aboutissait de ce lieu à Pontis. Charlemagne, son fils, employa les débris de ce pont à bâtir une église à Herstal. Lorsque les eaux sont basses on en peut voir les fondemens.

CHERHALLE. V. *Ferrière.*

CHERMONT. V. *Vaux-sous-Chevremont.*

CHERTALLE. V. *Herstal.*

CHESSION. V. *Lorcé.*

CHEVREMONT. V. *Vaux-sous-Chevremont.*

CHEVRON, commune du canton de Stavelot ; bornée au N. par Lorcé, E. par Rahier, S. par Bra, S.O. par Grand-Mesnil et Harre (prov. de Luxembourg), O. par Werbomont.

A 3/4 de l. de Lorcé, Rahier et Werbomont ; 1 1/4 de Bra et Bodeux, 6 1/2 S.S.O. de Verviers, et 9 E.S.E. de Huy.

Le territoire est montueux. Le terrain est marécageux et rocailleux, offrant le schiste-ardoise. On y trouve du fer sulfuré primitif. La Lienne arrose la commune. — Il y a au hameau de Brux, des eaux minérales qui jaillissent dans un petit valon. Elles ont sur d'autres eaux ferrugineuses l'avantage de n'avoir aucune odeur désagréable au goût : elles ont une saveur agréable acidulée. Elles sont froides et peuvent se prendre de la même manière que celles de Spa. Elles ont joui d'une grande renommée : on les exportait en quantité considérable sous le nom de *Pouhon de Spa.* Le docteur Ash assure que leur usage en médecine est identique. Ci-devant le prince-abbé de Stavelot s'en arrogeait la propriété.

La commune comprend 166 maisons, dont 39 à *Chevron* (chef-lieu) ; 9 à *Bierleux*, à 1/3 de l. ; 5 à *Brux*, idem ; 3 à *Neuville*, à 1/8 de l. ; 4 au *Champ de Harre*, à 1 l. ; 38 à *Habiemont*, à 1/4 de l. ; 12 à *Pixheu*, à 1/3 de l. ; 16 à *Neucy*, à 1/4 de l. ; 25 à *Chauveheid*, idem ; et 15 aux *Forges*, à 1/8 de l. Elles sont construites partie en pierres, et partie en bois et argile, et couvertes en grosses ardoises du pays. Il y a une maison de campagne assez agréable, quoiqu'antique ; c'était autrefois la demeure des Hauregard. On y voit aussi les restes de l'ancien château de *Grimbieville*, tombé en vétusté pendant le 17e siècle. — 1 église, dédiée à la Ste-Vierge ; 1 chapelle à Chauveheid, et 1 autre à Habiemont. Champ de Harre fait partie de la paroisse de Harre.

L'agriculture forme la principale

branche d'industrie. On récolte le seigle et l'avoine, très-peu d'épeautre et orge. Bois taillis peuplés de chênes, hêtres et bouleaux. — 14 chevaux, 742 bêtes à cornes, 710 bêtes à laines. — Il y a quelques carrières de grosses ardoises, 2 moulins à farine mus par eau, 1 batterie de chanvre. — Foires, autorisées en 1833 : les 21 mai et 1er septembre.

Population : 756 habitans.

Superficie : 1980 h. 70 a. 18 c., dont 330 h. 73 a. 11 c. en terres labourables ; 154 h. 76 a. 36 c. en prés ; 7 h. 97 a. 94 c. en vergers ; 626 h. 61 a. 81 c. en pâtures ; 669 h. 53 a. 78 c. en bois.

Ci-devant : pays de Stavelot.

CHEVRONHEID. V. *La Gleize*.

CHIFFET. V. *Clermont*.

CHINRU. V. *Polleur*, *Theux*.

CHINSTRÉE. V. *Dalhem*.

CHOKIER, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Mons, E. par Flémalle-Haute, S. par Ramet, O. par les Awirs et Horion-Hozémont.

A 1/4 de l. de Flémalle-Haute, Ramet et Awirs ; 1/2 de Mons et Engis, et 2 S. O. O. de Liége.

Le terrain est fort inégal, offrant des masses de rochers nus et très-escarpés. La nature du sol est argilo-schisteuse, pierreuse, et dans plusieurs endroits marécageuse. On trouve dans cette localité de la chaux carbonatée primitive, équiaxe, inverse, mixte, analogique, dodécaèdre, raccourcie, antiédrique, aciculaire, laminaire ; de la chaux fluatée cubique, laminaire ; du quartz hyalin rubigineux ; du plomb sulfuré cubo-octaèdre ; du fer sulfuré dodécaèdre, icosaèdre, épigène ; de l'anthracite schistoïde ; de l'ampélite alumineux. — Cette commune est longée au S. par la Meuse. Il y a des fontaines. — Le jardin derrière le château a 164 mètres 535 au-dessus de l'Océan.

Il y a 83 maisons, dont la plupart sont bâties en pierres et en briques ; couvertes en paille et en ardoises. Il y en a plusieurs qui sont d'une assez bonne construction. — On y remarque le beau château de Chokier, situé sur un rocher escarpé et fort élevé. Cette ancienne forteresse a résisté plusieurs siècles aux rigueurs du temps et des saisons, et a échappé à la fureur des guerres civiles et étrangères, qui ont si souvent désolé le pays de Liége. Les troupes les plus braves et les plus féroces ne l'ayant regardé qu'avec respect, l'ont toujours jugé plus digne de leurs hommages que de leurs insultes. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Marcellin et dépendante de l'église d'Engis.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les trèfles. Fourrages, légumes et fruits de diverses espèces. Quelques coteaux sont plantés de vignes. Bois taillis d'essences de chênes, charmilles et coudriers. — Fabrication et commerce de chaux ; commerce de charbon de terre, et de bois de construction. Il y a un chantier de construction de bateaux, des dépôts de houille, 2 fours à chaux, 1 fabrique de minium, 2 brasseries. On y exploite de la houille, et on y a exploité de l'alun. — La grande route de Liége à Huy traverse le village. Relais de poste.

Population : 451 habitans.

Superficie : 143 h. 16 a. 39 c.

Ci-devant : pays de Liége.

La famille de Surlet a pris le nom

de Chokier de l'ancien château dont nous avons parlé.

CIPLET, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Moxhe, N.E. par Avenne, E. par Ville-en-Hesbaye, S. par un point à Lamontzée et par Burdinne, O. par Avin.

A 1/4 de l. de Moxhe, Avenne et Ville, 1/3 d'Avin, 3/4 de Burdinne, et 3 S.O. de Waremme.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités. Le terrain est argileux et marécageux. La couche végétale a 15 à 25 centim. de profondeur. Le territoire est arrosé par un ruisseau dit *du Moulin*, qui y prend sa source, et se perd dans la Méhaigne à Avenne.

Il y a 130 maisons, dont 40 à *Neuville*; construites en briques, en pierres, en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles et en paille; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Maurice.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, le colza, les féveroles, le chanvre. — 100 chevaux, 200 vaches, 100 moutons. — Il y a 1 moulin à farine, mu par eau; 1 brasserie.

Population : 745 habitans.

Superficie : 451 h. 73 a. 54 c., dont 386 h. 44 a. 62 c. en terres labourables; 51 h. 44 a. en prés, pâtures et vergers.

En 1701, il s'émut un différend au sujet de Braives et de Ciplet, situés dans le territoire de Liége, mais dont le château et les terres en dépendantes relevaient en fief du duché de Brabant, Par le traité de Bruxelles du 2 juin, il fut convenu que chacun resterait dans sa possession jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné; ainsi ces deux villages étaient restés sujets au pays de Liége, et les droits de la cour féodale de Brabant avaient été conservés.

CIRONVAL. V. *Charneux*.

CITADELLE. V. *Anthisnes*.

CLAVIER, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Terwagne et Seny, N.E. par Warzée, E. par Bende (prov. de Luxembourg), S.E. par Ocquier, S. par Bonsin-Chardeneux (prov. de Namur), S.O. par Bois et Borsu, O. par Avin, N.O. par Modave et Linchet.

A 1/2 l. de Bois et Borsu, 1 d'Avin, Linchet, Terwagne, Ouffet et Warzée, et 3 S.E. de Huy.

Clavier, Attrin et Pair sont élevés et entrecoupés de collines; les autres hameaux sont bas. La pente des coteaux sur divers points est très-rapide. Un 8e du terrain est argileux, le reste est sablonneux, marécageux, schisteux et rocailleux. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. Le Hoyoux longe la commune. Il y a à Vervoz des fontaines qui forment, en sortant de la commune, le ruisseau d'Ocquier.

Le nombre des maisons est de 122, dont 17 à *Clavier* (chef-lieu); 48 à *Ochain*, à 1/4 de l.; 21 à *Pair*, à 3/4 de l.; 20 à *Attrin*; 9 à *Vervoz*, à 1/6 de l.; 3 à *Ponthoz*, à 1/2 l.; 3 à *Val*, à 3/4 de l., et 1 ferme au *Petit-Bois*, contigue au chef-lieu. La plupart sont construites en pierres; couvertes en paille. On y remarque les châteaux d'Ochain, de Vervoz et de Ponthoz. — 1 église, dédiée à St.-Barthélemi; rebâtie en 1732. Pair est réuni à la paroisse de Seny, et Val à celle de Modave.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et l'exploitation des bois. On y récolte de l'épeautre, du seigle, de l'avoine, des pois, et peu d'orge. Bois taillis dont l'essence dominante consiste en chênes, charmilles et bouleaux. — 200 chevaux, 300 bêtes à cornes, 1200 bêtes à laine. — Il y a 10 fours à chaux pour l'amendement des terres ; 1 moulin à farine, mu par eau. On exploite de la terre-houille sur les hauteurs. — La route de Liége à Marche, par Terwagne, traverse le territoire de la commune.

Population : 615 habitans.

Superficie : 2850 h. 12 a. 31 c., dont 1953 h. 28 a. 43 c. en terres labourables ; 376 h. 28 a. 88 c. en bois ; 444 h. 55 a. en prés, pâtures, vergers, etc.

Clavier faisait autrefois partie du pays de Luxembourg ; et Attrin de la principauté de Stavelot. Il y avait pour Ochain et sa dépendance une haute cour ; pour Attrin et Vervoz, deux basses cours.

On y remarque les restes d'un ancien chemin romain allant sur Luxembourg.

CLEMODEAU. Voyez *Villers-le-Temple*.

CLERMONT, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. par Aubel, E. par Henri-Chapelle, S. O. par Thimister, O. par Charneux.

A 1/2 lieue d'Aubel et Thimister, 1 de Henri-Chapelle, 1 1/4 de Charneux, et 2 N. de Verviers.

Ses dépendances sont : *Bach*, *Barduch*, *Chiffet*, *Couves*, *Crawhez*, *Counhaye*, *Ecoles*, *Froidthier*, *Haye-Dresse*, *Hayes*, *Lohirville*, *Pierreux*, *Sante*, *Sclassin*, *Vlamerie*, *Voye-Grande*.

Sa superficie est élevée et entrecoupée d'une colline qui sépare la section de Lohirville du reste de la commune. Le terrain est argileux et sablonneux. Il y a des carrières de grès, de calcaire, et des mines de houille. La Berwinne prend naissance sur le territoire de cette commune, et reçoit à sa rive droite les ruisseaux de la Trappe et de Jean-Ouri. La commune donne aussi naissance au ruisseau de Bilstain, affluent de la Vesdre. Il y a 1 fontaine dite de *St.-Jean*, située près du village.

La commune comprend 350 maisons ; construites en pierres et briques, en bois et argile ; couvertes en chaume, tuiles et ardoises ; agglomérées dans le chef-lieu, les autres disséminées. On y remarque un ancien château, situé près de l'église, au centre du village, et deux autres, celui des Couves, et celui de Lohirville. — 1 église, dédiée à St.-Jacques majeur et St.-Jean-Baptiste ; très-ancienne, bien bâtie et bien ornée ; 1 chapelle au Froidthier.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. Fourrages pour la consommation locale ; peu de légumes ; fruits, tels que pommes, poires. — Environ 1600 vaches. — Beurre estimé ; fromage qui s'exporte en France et en Allemagne. — 1 briqueterie ; 1 four à chaux ; 1 carrière de pierres de taille ; des carrières de grès ; 2 moulins à farine, mus par eau ; 118 métiers à tisser le drap ; 1 fabrique de sirop. — Foires : le 3e mardi de novembre et le 24 juin. — La route de Liége à Aix-la-Chapelle traverse la commune.

Population : 2130 habitans.

Superficie : 1715 h. 27 a. 71 c.

Ci-devant : duché de Limbourg ; haut-ban de Herve.

CLERMONT, en latin *Claro Montium*, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Engis, E. par Ehein, S.E. par Rotheux et Nandrin, S. par St.-Severin et Yernée, S.O. par Villers-le-Temple, O. par Amay, N.O. par Hermalle-sous-Huy.

A 1/2 l. de Hermalle et Ehein ; 3/4 de St.-Severin et la Neuville ; 1 d'Engis, Nandrin et Villers-le-Temple, et 3 E. de Huy.

La plus grande partie du territoire est montueuse, couverte de bois, et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et en petite partie marécageux. La couche végétale varie de 10 à 40 centim. de profondeur. — Les ruisseaux de St.-Severin, d'Yernée, et de Villers-le-Temple, se réunissent en cette commune, et vont se jeter dans la Meuse.

La commune comprend 87 maisons, dont 16 à *Clermont* (chef-lieu) ; 45 aux *Houx* et aux *Granges*, à 1/2 l. ; 1 à la *Converterie*, id. ; 1 à *Halledet*, id. ; 6 aux *Fontaines*, idem ; 2 à *Magnery*, à 3/4 de l. ; 3 à *Parfondry*, id. ; 13 au *Sart* et au *Pré*, id. Elles sont construites en pierres et en bois, peu en briques ; quelques-unes couvertes en ardoises, et la majeure partie en paille. On y remarque un château construit à la moderne, agréablement situé. — Paroisses de Hermalle, de St.-Severin et d'Amay.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On récolte peu de froment, méteil, seigle, orge, épeautre, avoine, pois et vesces, trèfles, fourrages, fruits et légumes. Bois taillis, dont l'essence est mêlée de chênes, charmilles, noisetiers et bouleaux ; quelques hêtres et chênes de haute futaie. — 40 chevaux, 100 bêtes à cornes. — 1 moulin à farine, mu par eau ; 1 poudrière.

Population : 489 habitans.

Superficie : 1632 h. 31 a. 71 c., dont 644 h. 76 a. 85 c. en terres labourables ; 196 h. 24 a. 19 c. en prés, pâtures et vergers ; 390 h. 45 a. 65 c. en bois, y compris les bois domaniaux vendus et le bois de St.-Severin. Cette commune s'étend depuis le lit de la Meuse jusqu'à la chaussée de Liége à Givet.

Ci-devant : pays de Liége.

On voit à Clermont, entre Hermalle et Ingihoul les ruines de l'ancien château-fort, situé à 1/8 de l. de la Meuse ; il appartenait aux comtes de Clermont.

Histoire : Conon et Pierre de Duras vendirent le comté de Clermont à Wéderic ou Valderic de Walcour, qui avait épousé Berthe, leur sœur. On prétend que l'évêque Radulphe consentit à cette vente. Le château de Clermont, avec tous les biens composant le comté, fut vendu à l'église de Liége, sous l'épiscopat d'Obert, l'an 1096. Sur la fin de l'an 1300, sous l'épiscopat de Hugues, le château fut assiégé et brûlé par les Hutois. En 1346, cette forteresse, défendue par les Condrosiens, fut prise et détruite par les Liégeois, sous le commandement de Sir Bartole de Baré, consul sous l'évêque de la Marck ; depuis ce temps, elle n'a plus été reconstruite.

COESENBERG. V. *Montzen*.

COHY. V. *Saive*.

COIRFALISE. V. *Louveigné*.

COKAIHAYE. V. *Lambermont*, *St.-Remi*.

COKAIKO. V. *Saive-Parfondvaux*.

COLLONS. V. *Thimister.*

COLONSTER. V. *Angleur.*

COMBLAIN-AU-PONT, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par une enclave de Hody et Sprimont, N.E. par une enclave de Louveigné, E. par Aywaille, S.E. par Xhoris, S. par Comblain-Fairon, O. par Anthisnes.

A 3/4 de l. d'Anthisnes, 1 d'Esneux, 1 3/4 d'Aywaille et Xhoris, 2 de Sprimont.

Ses dépendances sont : *Mont*, à 1/4 de l. du chef-lieu; *Geromont*, idem; *Lawez*, à 1/2 l.; *Oneux*, idem; *Hoyemont*, à 1 l.; *Halleux*, idem; *Fraiture*, idem; *Rivage*, à 3/4 de l.; *Douflamme*, à 1/2 l.; *Raideux*, à 1/4 de l.

Sa superficie est assez inégale, entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et rocailleux; il y a fort peu de marécages. On trouve dans cette localité : de la chaux carbonatée métastatique, unitaire, fétide; du plomb sulfuré granulaire; du fer hydraté. La commune est arrosée par les rivières d'Ourte et d'Amblève. L'Ourte à Douflamme, où elle reçoit l'Amblève, a une élévation de 88 mètres 107 au-dessus de l'Océan.

Le nombre des maisons s'élève à 316; agglomérées par hameaux; généralement bâties en pierres, et couvertes en chaume. On y remarque une maison bâtie dans un ancien couvent, appelé *St.-Aubin*. — 1 église, dédiée à St.-Martin, construite sur un rocher, ou ancien fort, dans un château antique, au bas duquel se trouve une maison qui était jadis un château, nommé *Montuy*.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et la navigation. On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois et vesces. Fourrages assez abondans. Bois taillis, d'essence mêlée de chênes, aunes, bouleaux, charmilles et noisetiers, surmontés de quelques baliveaux. — 146 chevaux, 300 bêtes à cornes, 1700 bêtes à laine. On pêche des anguilles, saumons, brochets, barbeaux, truites, etc. — Il y a 12 carrières de grès à paver, 10 fours à chaux, 1 moulin à farine mu par eau, 3 brasseries en non activité. — On y exploite de la mine de fer. — Foires : le lendemain de Lætare, le 21 mai et le 3e lundi d'octobre.

Population : 1402 habitans.

Superficie : 2147 h. 90 a. 08 c., dont 2/3 en terres labourables et prés, 1/6 en bois et broussailles, et le reste en friche, pâtures, etc.

Ci-devant : pays de Stavelot. Il y avait une haute cour de justice.

Histoire : Une bataille fut donnée en cette commune, en 1794, par les Français contre les Autrichiens, qui furent chassés des montagnes qu'ils occupaient, en moins de deux heures de temps. L'image de Saint-Aubin fut enlevée et brûlée par les Français, la même année.

COMBLAIN-FAIRON, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Comblain-au-Pont, E. par Xhoris, S. par Hamoir, O. par Ouffet, N.O. par Anthisnes.

A 1/2 l. de Hamoir, 3/4 de Xhoris et Ouffet, 5 1/2 de Liége, 6 E. de Huy et S.O. de Verviers.

Le terroir est entrecoupé de collines; le terrain est argileux, schisteux et rocailleux. On y trouve de la baryte sulfatée lamellaire. La commune est traversée par la rivière d'Ourte.

Il y a 143 maisons réparties

comme suit : à *Comblain-la-Tour* (chef-lieu), 68 ; *Fairon*, 48, à 1/4 de l.; *Sparmont*, 15, à 3/4 de l.; *Bloquay*, 1, à 1/2 l., *Delalemont*, 2, à 1/4 de l.; *Comblinay*, 9. La plupart sont bâties en pierres; couvertes en ardoises et en chaume. — 2 chapelles, une à Fairon, dépendante de l'église de Xhignesse, et l'autre à Comblain-la-Tour. Quelques hameaux font partie de la paroisse de Hamoir.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Fourrages assez abondans. Bois taillis mêlés de chênes, bouleaux, charmes. — 40 chevaux, 150 vaches, 520 bêtes à laine. La rivière fournit des brochets, truites, etc. — Des carrières; des fours à chaux; 3 moulins à farine, mus par eau; 1 brasserie.

Population : 668 habitans.

Superficie : 1023 h. 37 a. 91 c., dont près de 600 h. en terres labourables ; 3 à 400 h. en prés, pâtures et vergers, et 100 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

COMBLAIN-LA-TOUR. V. *Comblain-Fairon*.

COMBLES (les). V. *La Reid*.

COMBLINAY. V. *Comblain-Fairon*.

COMMEL. V. *Hombourg*.

CONENBOSCH. V. *Fouron-Saint-Martin*.

CONVERTERIE. V. *Clermont*.

COQ-FONTAINE. V. *Ans et Glain*, *Liége*.

COQUAIFANGE. V. *Sart*.

COR (la). V. *La Reid*.

CORBEAUMONT. V. *Avins*.

CORINHEZ. V. *Housse*, *Saive*.

CORNEMONT. V. *Louveigné*.

CORNESSE, commune du canton de Spa ; bornée au N. par Soiron, E. par Wegnez, S. par Theux, O. par Fraipont, N.O. par Olne.

A 1/4 de l. de Soiron, 1/2 de Wegnez, 1 de Verviers et Olne, et 3 N.N.O. de Spa.

Le centre et le Nord sont élevés ; l'E., le S. et l'O. sont entrecoupés de collines. Le terrain est argileux sur le plateau; mêlé de pierres et de schistes dans les collines ; sablonneux et rocailleux dans la vallée qu'arrose la rivière. On trouve à Goffontaine, de la chaux carbonatée, incrustante, du mica lamelliforme et du fer sulfuré primitif. Dans la carrière dite *Cleuseray*, on trouve beaucoup d'ossemens fossiles. — La Vesdre sépare la commune de Cornesse de celles de Theux et de Fraipont. Plusieurs petites sources réunies forment le ruisseau de Grandry, qui la sépare de celle de Wegnez, et se jette dans la Vesdre au-dessus de Pépinster. Il y a dans la commune 2 fontaines au levant, 2 au midi, et 3 au couchant, qui ne tarissent jamais et qui fournissent des eaux excellentes.

La commune comprend 219 maisons, situées comme suit : 77 à *Cornesse*; 35 à *Drolenval*, à 1/6 de l.; 27 à *Goffontaine*, à 1/3 de l.; 8 à *Saute*, à 1/4 de l. ; 14 à *Cromhaise*, à 1/6 de l.; 10 à *Fays*, idem ; 9 à *St.-Germain*, idem ; 12 au *Fond-de-Noulé*, idem ; 12 à *Grandry*, à 1/4 de l. ; 11 au *Pont de Pépinster*, id.; 4 à *Sclassin*, à 1/2 l. La plupart sont construites en pierres, quelques-unes en briques, et en bois et argile ; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises. On y remarque l'ancien château de Sclassin. — 1 église à Cornesse, dédiée à la Ste.-Vierge; bâtie en 1750; 1 chapelle à Goffontaine.

L'agriculture est la principale branche d'industrie. On y cultive le seigle, l'épeautre, le froment, l'avoine, l'orge. Fourrages assez abondans. Légumes et fruits. Bois futaie et taillis, plantés de chênes, hêtres et frênes. — 37 chevaux, 282 bêtes à cornes. On pêche dans la Vesdre des truites, barbeaux, ombres, anguilles, etc. Le beurre se vend aux marchés. — 3 carrières de pierres de taille; 2 moulins mus par eau, un à farine et l'autre à bois de teinture; 2 ateliers de mécaniques à filer la laine, et 1 foulerie, mus par la Vesdre et le Grandry; 1 laminoir en non activité depuis longtemps. — La route de la Vesdre traverse la commune.

Population : 1146 habitans.

Superficie : 583 h. 95 a. 46 c.

Cornesse faisait ci-devant partie du haut-ban de Herve, duché de Limbourg, et dépendait de la cour de Soiron. Drolenval dépendait du pays de Liége, et possédait une haute cour. Ces deux communes ont été réunies depuis l'an 1822.

CORNILLON, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Boncelles, sépare la commune d'Ougrée et celle de Seraing, et se jette dans la Meuse avec un autre ruisseau venant de Boncelles.

CORTIL (sur). V. *Tilff.*

CORTILS. V. *Mortier.*

COUNACHAMPS. V. *Louveigné.*

COUNHAYE. V. *Clermont.*

COUPE-DU-BOIS. V. *Xhendelesse.*

COUR (la). V. *Charneux*, *La Gleize*, *Thimister.*

COUR-A-BOSSE et COUR-A-FOSSE. V. *Battice.*

COUR-BONAVENTURE. V. *Thimister.*

COUR-DE-FRENAU. V. *Ayeneux.*

COUR-DE-L'ESPINETTE. V. *Battice.*

COUR-JACQUEMIN. V. *Thimister.*

COUR-LEMAIRE. V. *Battice.*

COURBURDO. V. *Mortier.*

COURS (les). V. *Beaufays*, *Bolland*, *La Reid*, *Saive.*

COUTHUIN, commune du canton de Héron; bornée au N. par Lavoir et Hucorgne, N.E. par Moha, E. par Bas-Oha, S.E. par Ben et Ahin, S. par Andennes (prov. de Namur), S.O. par Seilles, O. par Landenne, N.O. par Héron.

A 1/4 de l. de Héron, 1/2 de Lavoir et Seilles, 3/4 de Bas-Oha et Landenne, et 1 3/4 O.N.O. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est en grande partie argileux; il en existe aussi de sablonneux et de rocailleux. Parmi les espèces minérales que renferme cette commune, on distingue la chaux carbonatée inverse, magnésifère primitive convexe, speudomorphique et granulaire, le plomb sulfuré laminaire, et le fer oligiste terreux, globuliforme. La Meuse passe à Wanherif et à Reppe, qui sont situés sur sa rive gauche. Deux beaux ruisseaux descendent de la colline qui sépare Surlemez de Wanherif, de Reppe et de Bourie, et se jettent dans la Meuse. Un ruisseau qui prend sa source à Forseille, passe à Longpré.

Il y a 390 maisons, dont 87 à *Couthuin*; 189 à *Surlemez*, à 1/4 de l.; 39 à *Longpré*, à 1/2 l.; 37 à *Envoz*, à 1/4 de l.; 25 à *Wanherif*, à 3/4 de l.; 12 à *Reppe-Géron*, à 1 l.; 1 à *Bourie*, à 3/4 de l. La plupart sont construites en pierres, les autres en briques; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en pannes. — Une église primaire,

dédiée à la Ste.-Vierge ; ancienne. Une chapelle.

Les principales branches d'industrie sont l'agriculture et l'exploitation des mines de houille. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le méteil, l'épeautre. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, dont l'essence est mêlée de chênes et de hêtres. — 200 chevaux, 475 vaches, 1300 bêtes à laine. — 1 four à chaux ; 1 moulin à farine, mu par le vent ; 1 idem, mu par eau ; 1 fabrique de cendres de tourbes pour l'engrais des terres ; 1 brasserie. — On y exploite la mine de houille et la mine de fer. — On y a exploité du plomb.

Population : 2214 habitans.

Superficie : 1818 h. 23 a. 38 c. ; la majeure partie en terres labourables, environ 30 h. en prés, pâtures et vergers ; 3 à 400 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la haute cour de Wanze.

COUVES. V. *Clermont.*

COUVENAILLE. V. *Slins.*

CRANE. V. *Horion-Hozémont.*

CRAS-AVERNAS, commune du canton de Landen ; bornée au N.E. par Montenaken, (prov. de Limbourg), S.E. par Boëlhe, S. par Trongnée, O. par Bertrée, N.O. par Houtain-l'Évêque.

A 1/2 l. de Trongnée et Bertrée ; 3/4 de Boëlhe et Houtain-l'Évêque, 2 O. de Waremme, et 4 1/2 N.N.O. de Huy.

Le territoire présente une surface assez unie ; on n'y remarque que quelques ondulations. Le terrain est argileux, sablonneux et marécageux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 30 centim. La commune est traversée par un ruisseau qui prend sa source à Trongnée, et qui tarit en été. Il y a une fontaine, appelée *Henri-Fontaine*, qui va se jeter dans la petite Geete à Orp-le-Petit.

Il y a 92 maisons ; une partie bâties en pierres et briques, le reste en charpente ; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Laurent ; très-ancienne.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre, les féveroles, la vesce, les pois, haricots, pommes de terre, betteraves, chanvre et plantes oléagineuses. Fourrages pour la consommation locale. — 51 chevaux, 106 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. On y élève des abeilles. — 1 brasserie.

Population : 400 habitans.

Superficie : 451 h. 32 a. 76 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : duché de Brabant, coutume de Louvain. Il y avait une haute cour et une cour censale de l'abbé de St.-Laurent de Liége.

Le nom de *Cras-Avernas* dérive d'une butte appelée *Cras-Vernas.*

CRAWHEZ. V. *Clermont.*

CREHEN, commune du canton d'Avenne, bornée au N. par Hannut, E. par Villers-le-Peuplier, S.E. par Moxhe, S.O. par Embresin, O. par Thisnes.

A 1/3 de l. de Hannut, Villers et Thisnes, 3/4 d'Embresin, 1 de Moxhe, 3 O.S.O. de Waremme, 4 N.O. de Huy, et 8 O. de Liége.

Le territoire de cette commune est élevé et plat ; le terrain est sablonneux et argileux.

Il y a 98 maisons, y compris la

ferme de *Dieu-le-Garde*, à 1/3 de l.; la plupart sont construites en bois et argile, couvertes en paille; assez agglomérées. — 1 église, dédiée à Ste.-Gertrude, qui doit avoir été bâtie en 1515; élevée au rang des succursales en 1833.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On récolte le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles, la vesce, les trèfles, le colza, etc. — 1 brasserie.

Population : 556 habitans.

Superficie : 493 h. 17 a. 90 c., dont 445 h. 69 a. 59 c. en terres labourables, et 36 h. 13 a. 66 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Brabant, baillage de Hannut. La seigneurie de Crehen avec celles de Ligney et de Moucheron, fut engagée en 1630, pour 1000 fl., et vendue en 1648, pour autres 1100 fl.

CRENÉES. V. *Oteppe*.

CRENWICK. V. *Rosoux*.

CREPPE. V. *Spa*.

CREVECOEUR. V. *Battice*, *Esneux*.

CRINDAL. V. *Fouron-St.-Martin*.

CRISNÉE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Loige et Herstappe (prov. de Limbourg), E. par Odeur, S. par Kemexhe et Fize-le-Marsal, O. par Thys.

A 1/4 de l. de Thys, 1/2 de Herstappe, Odeur, Kemexhe et Fize-le-Marsal, et 3 N.O. de Liége.

Le terroir est très-varié dans la nature des terrains dont il se compose : on y trouve des couches sablonneuses, argileuses et caillouteuses, et du silex de la craie blanche.

La commune compte 60 maisons, y compris le hameau des *Croix*, composé de 5 habitations, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en paille, en ardoises, en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Maurice.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, les féveroles. Les bois consistent en bois blancs, peupliers de Canada et peu de frênes. — 55 chevaux, 70 bêtes à cornes, 200 moutons. — On y élève des abeilles. — 2 brasseries. — La route de Liége à Bruxelles traverse une partie du territoire.

Population : 360 habitans.

Superficie : 280 h. 01 a. 78. c.

Ci-devant : pays de Liége.

CROISETTES. V. *Foret*.

CROISIER. V. *Andrimont*.

CROIX. V. *Crisnée*.

CROIX (la). V. *Mortroux*.

CROIX-ANDRÉ. V. *Nandrin*.

CROIX-CLAIRE. V. *Nandrin*.

CROIX-HENRARD. V. *Gomzé*.

CROIX-MICHEL. V. *Beaufays*.

CROIX-DE-PIERRE. V. *Battice*.

CROMHAISE. V. *Cornesse*.

CROMWEZ. V. *Dalhem*.

CRONCHAMPS. V. *Francorchamps*

CROPOUMONT. V. *Liége*.

CROSSÉE. V. *Ouffet*.

CROTTEUX. V. *Mons*.

CROUPET. V. *Flémalle-Grande*, *Fléron*.

CRUSSE-FOSSE. V. *Gomzé*.

CRUXHAIN. V. *Mortroux*.

CUL-DE-LIGNÉ. V. *Polleur*.

CUTOILE-TERRE. V. *La Reid*.

D

DAELSTRADT. V. *Hombourg*.

DALHEM, ancienne ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Bombaye, E. par Mortroux, S.E. par St.-André, S. par Trembleur et Feneur, O. par Richelle, N.O. par Visé.

A 1/4 de l. de Feneur; 1/2 de Bombaye, Mortroux et Richelle; 3/4 de St.-André et Visé; 1 de Blegné, et 3 N.E. de Liége.

L'aspect du terroir présente un grand nombre d'inégalités. La Saulx et Sur-le-Bois dominent une partie des autres hameaux. Le terrain est argilo-sablonneux et pierreux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 40 centim. On y rencontre du quartz rubané et de l'ampélite alumineux. — La commune est arrosée par la Berwinne, qui y reçoit le ruisseau de Bolland. 3 fontaines de bonnes eaux. Un pont de pierre sur la Berwinne, construit en 1656.

La commune comprend 172 maisons, réparties comme suit : la *Ville*, 43; la *Haustrée*, 24; la *Picherotte*, 43; la *Chinstrée*, 35; *Cromwez*, 1; la *Saulx*, 19, et *Sur-le-Bois*, 7. Elles sont presque toutes construites en pierres et en briques, très-peu en bois et argile; couvertes une grande partie en paille, plusieurs en ardoises, et très-peu en tuiles. 1 maison-de-ville, bâtie en 1665. — On y remarque les ruines de l'ancien château avec une partie de ses remparts, où l'on a construit une maison qu'on appelle encore le château. Cet ancien château, étant situé sur un roc escarpé, dont le pied est arrosé par la Berwinne, pouvait être assez fort, avant l'invention de la poudre à canon. — 1 église, dédiée à St.-Pancrace; rebâtie en 1829.

Les habitans s'occupent principalement de l'agriculture. On y récolte le seigle, le froment, l'avoine, les féveroles, la vesce, un peu d'orge d'été et d'épeautre. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, charmilles et bouleaux, d'une végétation peu active. — 48 chevaux, 150 bêtes à cornes, 350 bêtes à laine. On pêche des truites, anguilles et autres poissons blancs. — Il y a 1 moulin à farine, mu par le ruisseau de Bolland; 1 fabrique de draps fins et casimirs, complète avec mécaniques, mues par le même ruisseau; 1 établissement des filatures de laine, avec les mécaniques mues par la Berwinne; 1 brasserie; 1 fabrique de colle forte à l'usage des fabriques de draps, et qui est d'une qualité supérieure par sa bonté. Outre ces fabriques et filatures, il y a d'autres petites fabriques de bas de laine, de serges, de toile de lin et de chamoise de jupes de laine, etc. – 1 marché hebdomadaire s'y tient tous les mardis, et est très-fréquenté, surtout pour le beurre. 2 foires : l'une le 1er mardi d'avril, et l'autre le 1er mardi d'octobre, établies en 1829.

Population : 1121 habitans.

Superficie : 225 h. 02 a. 28 c., dont 118 h. 92 a. 17 c. en terres labourables; 82 h. 21 a. 79 c. en prés, pâtures et vergers; 2 h. 92 a. 91 c. en bois.

Dalhem était anciennement la capitale du comté de ce nom, pays d'Outre-Meuse.

Histoire : En 1229, le duc de Brabant, Henri I, étant en guerre

avec l'archevêque de Cologne, et ayant rencontré de l'empêchement dans la marche de ses troupes, de la part de Lothaire, comte de Hostade et de Dalhem, s'empara de son château de Dalhem. Conrard, fils de Lothaire, après être parvenu à l'archevêché de Cologne, tâcha vainement de reprendre cette place. Cette démarche de l'archevêque causa une guerre, qui fut terminée par un accord fait en 1240, dans lequel le duc ne voulut pas comprendre le château de Dalhem, se fondant sur des vieilles prétentions qu'il y formait. Thierri, comte de Hostade, qui y avait des droits, en ayant réclamé en vain la restitution, s'accommoda avec le duc de Brabant, et fut obligé de déclarer par lettres données à Ruremonde, en 1243, qu'il rapportait en mains du duc le château de Dalhem, avec tous les biens féodaux et allodiaux, et qu'il y renonçait pour lui et ses héritiers. Le duc, de son côté, lui donna en fief une rente annuelle de cent marcs de Cologne, assignée en partie sur l'aleu de Heerlen et sur des biens situés au delà de Juliers, et une somme de 2000 marcs de Cologne.

En 1396, les pays de Dalhem, de Rolduc et de Fauquemont, furent unis au duché de Limbourg, et formèrent ensemble une province, gouvernée selon les coutumes et les anciens usages qui y avaient lieu, sous la direction et l'administration de leurs propres états particuliers. Les ducs de Brabant ont successivement promis et juré qu'ils n'aliéneraient pas les pays d'Outre-Meuse, et qu'ils maintiendraient les habitans dans la jouissance des lois et coutumes, qui d'ancienneté y avaient été observées.

Peu après que la ville de Maestricht fut prise, en 1632, sur les Espagnols, les états-généraux des Provinces-Unies se rendirent maîtres de Limbourg, Dalhem, Fauquemont et Rolduc. Par la paix conclue à Munster le 30 janvier 1648, il fut stipulé que les pays d'Outre-Meuse demeureraient dans l'état où ils se trouvaient, et que les différends seraient remis au jugement d'une chambre mi-partie. Les juges délégués s'assemblèrent à Malines, en 1653, mais ils ne purent rien effectuer. L'état déplorable, auquel ces pays se trouvaient réduits, engagea à la fin les états-généraux et l'ambassadeur d'Espagne à La Haye, à entrer en accord. Il fut conclu le 26 décembre 1661, et les pays d'Outre-Meuse furent partagés entre l'Espagne et les Provinces-Unies. La ville et le château de Dalhem, les bans et villages de Trembleur, Olne, Bombaye, Feneur, Cadier et Oost, échurent aux Etats; les seigneuries et villages de Fouron-le-Comte, Mheer, Noorbeek, Warsage, Mouland, Fouron-St.-Martin, Aubel, Cheratte, Neufchâteau, Mortier, Housse et Richelle, au roi d'Espagne. La seigneurie de Berneau demeura indivise. Par le traité de Fontainebleau, du 8 novemb. 1785, furent cédés par les Etats à l'empereur Joseph II, la ville et le château de Dalhem, ainsi que les bans et villages de Trembleur, Olne, Feneur, Bombaye et Berneau, en échange des seigneuries de Vieux-Fauquemont, Schin-sur-Geul, Strucht, Schaesberg, Elsloo, et de l'enclave du Fauquemont-Autrichien. En 1787, le dit empereur établit à Dalhem un tribunal de première instance, et sous le gouvernement français il y

eut un tribunal de district qui a existé jusqu'à l'époque où le pays a été divisé en départemens, arrondissemens et cantons.

L'ancien pays et comté de Dalhem comprenait une superficie de 13,986 hectares 14 ares; une population de 22,638 ames, et 4324 maisons; dont 12,116 h. 49 a., 20,513 ames, et 3908 maisons, sont entrés dans la province de Liége : Noorbeek, Mheer, Cadier et Oost, font partie de la province de Limbourg.

DALLE. V. *Slins.*

DAMRÉ. V. *Sprimont.*

DARION, commune du canton de Waremme; bornée au N. E. par Hollogne-sur-Geer, S.E. par Omal, S.O. par Ligney, O. par Geer.

A 1/4 de l. de Ligney, et 1 1/4 S.O. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux et marécageux. La couche végétale a 20 à 30 centim. de profondeur. Le Geer arrose la commune, et il y a 15 à 20 petites fontaines dans le marécage tout le long de ce ruisseau.

Il n'y a que 24 maisons, construites en bois et argile, et presque toutes couvertes en chaume; disséminées. — 1 église, dédiée à Saint-Martin.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre. Fourrages assez abondans. — 20 chevaux, 26 bêtes à cornes.

POPULATION : 118 habitans.

SUPERFICIE : 156 h. 96 a. 97 c.

Ci-devant : pays de Liége.

DEIGNÉ. V. *Louveigné.*

DELALEMONT. Voyez *Comblain-Fairon.*

DELVENNE, ruisseau qui prend sa source au lieu dit *Prébatta*, commune de Jehay-Bodegnée, active le moulin de la Paix-Dieu, et se jette dans la Meuse au village d'Ampsin.

DERNIER-PATAR. V. *Hollogne-aux-Pierres.*

DERRIÈRE-CORONMEUSE. Voyez *Vottem.*

DESNIÉ. V. *La Reid.*

DESSUS-LE-BOIS. V. *Bolland.*

DICKÉE. V. *Mons.*

DICQUE. V. *Theux.*

DIEU-LE-GARDE. V. *Creken*, *Jehay-Bodegnée.*

DIEUPART. V. *Aywaille.*

DISON, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Battice et Thimister, E. par Andrimont, S. par Hodimont, O. par Petit-Réchain.

A 1/4 de l. d'Andrimont, 1/2 N. de Verviers, 3/4 de Petit-Réchain, 1 de Thimister.

Le terroir est entrecoupé de collines, et le terrain argileux, rocailleux, et en partie schisteux. La profondeur de la couche végétale a 20 à 25 cent. Un ruisseau, qui sert à laver ou dégraisser les matières premières pour la fabrication de draps, prend naissance aux confins de la commune, et se perd dans la Vesdre à Verviers. Il y a 3 fontaines.

La commune comprend 500 maisons, dont 300 à *Dison*, 22 à *Husquet*, 69 à la *Haute-Zaurée*, 12 au *Bonvoisin*, 9 à *Pisseroule*, 88 à *Mont.* Presque toutes les maisons agglomérées, sont construites en pierres et briques, et couvertes en ardoises. L'intérieur de la commune est pavé, et plusieurs sentiers ferrés. — 1 église, dédiée à St.-Fiacre et St.-Maure; agrandie en 1808. Une chapelle auxiliaire à Mont.

On y cultive peu de céréales : froment, seigle, orge et avoine. Fourrages très-abondans. Légumes et fruits. Bois taillis. — 45 chevaux, 330 bêtes à cornes. — Beurre et fromage appelé vulgairement *fromage de Limbourg*. — La fabrication de draps forme la principale branche d'industrie. — 2 fours à chaux, plusieurs carrières de pierres à bâtir ; 1 moulin à farine, 3 fouleries, mues par eau ; 16 machines à vapeur, servant à filer la laine, à lainer les draps et les tondre, parmi lesquelles deux sont également à l'usage de la teinturerie ; 65 manufactures de draps ; 1 brasserie. — Un marché hebdomadaire s'y tient tous les vendredis, pour la vente des légumes, du laitage, de la viande et de plusieurs autres productions. Une foire aux bestiaux, le 3e lundi d'octobre.

Le village est traversé dans toute son étendue par la route de Verviers à Battice, qui communique avec Liége et Aix-la-Chapelle.

Population : 3801 habitans.

Superficie : 437 h. 96 a. 78 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, et dépendante de la baronnie de Petit-Réchain, haut-ban de Herve.

DISON, ruisseau qui forme la limite entre les communes de Hodimont, Andrimont et Verviers. Il fait mouvoir un grand nombre d'usines, et se jette dans la Vesdre.

DIX-BONNIERS. V. *Battice*.

DOLEMBREUX. V. *Sprimont*.

DOLHAIN. V. *Baelen*, *Limbourg*.

DOMMARTIN. V. *St.-Georges*.

DONCEEL, commune du canton de Waremme ; bornée au N. par Limont, E. par Jeneffe, S. par Haneffe, O. par Viemme, N.O. par Bovenistier.

A 1/4 de l. de Limont et Haneffe ; 3/4 de Jeneffe et Viemme, et 1 1/2 S.E. de Waremme.

Le territoire de cette commune est généralement bas, et situé entre deux collines. Le terrain est argileux, et la couche végétale a 25 à 30 centim. de profondeur. On y trouve de la craie blanche. L'Yerne arrose la commune.

Il y a 33 maisons, construites les unes en bois et argile, et les autres en briques ; couvertes en ardoises, en paille et une partie en tuiles ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église de Limont.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte seigle, froment, orge, avoine, épeautre, vesce, féveroles et colza. — 45 chevaux, des vaches et moutons. — 1 moulin à farine mu par le vent, et 1 petit moulin mu par eau ; 1 distillerie.

Population : 260 habitans.

Superficie : 468 h. 84 a. 84 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait anciennement une haute cour, mais dernièrement il n'y avait plus qu'une basse cour à Haneffe, dont dépendait cette commune.

DONRAEDT. V. *Aubel*.

DORP. V. *Hombourg*.

DOUFLAMME. V. *Comblain-au-Pont*.

DOURCY. V. *Battice*.

DOUZE-HOMMES. V. *Louveigné*.

DREYE. V. *Warnant*.

DRISCHEN. V. *Hombourg*.

DROLENVAL. V. *Cornesse*.

E

EAU-ROUGE, ruisseau qui prend sa source au milieu des Fanges, à l'endroit appelé *Hure-Gilson*, sert de limite entre les communes de La Reid et de Spa, et se rend dans le ruisseau de Spa, à l'endroit du Marteau.

ÉCOLES. V. *Clermont*.

EHEIN, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Engis, N.E. par Ramet, E. par Neuville-en-Condroz, S.E. par Rotheux, O. par Clermont.

A 3/4 de l. de Ramet, Clermont et St.-Severin; 1 d'Engis et Nandrin, et 4 E.N.E. de Huy.

Sa superficie est assez inégale. Le terrain est sablonneux et argileux. On trouve à Ingihoul de l'ampélite alumineux. La commune aboutit à la Meuse, vis-à-vis d'Engis. Il y a des fontaines, et un petit ruisseau qui vient des bois de Nathine et du Vivier au gibet, et se jette dans la Meuse. — M. Schmerling, en visitant une caverne, située à Ingihoul, y a découvert des ossemens fossiles.

La commune ne comprend que 29 maisons, dont 5 à *Ehein* (chef-lieu); 9 à la *Neuville*, à 1/4 de l.; 2 à *Nathine*, idem; 7 au *Marteau*, idem, et 6 à *Ingihoul*, à 3/4 de l. Elles sont construites en pierres et en briques; quelques-unes couvertes en ardoises, les autres en tuiles et en paille. On y remarque le château d'Ingihoul, dans une situation agréable, à proximité de la Meuse, et celui de Nathine, situé sur une plaine vers le Condroz. — 1 petite chapelle, dédiée à Ste.-Barbe. Paroisses de la Neuville-en-Condroz et d'Engis.

L'agriculture est la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, la vesce, le trèfle, les fourrages et légumes. Bois, dont l'essence se compose de chênes, charmilles, noisetiers et bouleaux. — 16 chevaux, 38 bêtes à cornes. Les étangs nourrissent des carpes. — 1 tuilerie et 1 four à chaux à Ingihoul. — La grande route d'Ivoz à Terwagne longe la commune vers la Neuville.

POPULATION : 100 habitans.

SUPERFICIE : 543 h. 27 a. 25 c.

Ci-devant : pays de Liége.

ELBUHAYE. V. *Battice*.

ELFRANCE. V. *Battice*.

ELGOTTE. V. *Nandrin*.

ELIXEM, commune du canton de Landen; bornée au N.E. par Overhespen, E. par Wanghe, S. par une enclave de Laer, O. par Esemael (prov. de Brabant), N.O. par Hagendover (idem).

A 1/4 de l. de Wanghe et Laer, et 1 1/2 N.O.O. de Landen.

La commune est arrosée par la petite Geete. Le terrain est argilo-sablonneux, et dans quelques endroits mêlé de cailloux. La profondeur de la couche végétale a 15 à 30 centimètres.

Il y a 30 habitations, dont la plupart sont construites en bois et argile, et couvertes en chaume; quelques-unes en briques avec toiture en ardoises ou en tuiles. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à la Ste.-Vierge, et dépendante de la succursale de Laer.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, peu de chanvre et de fourrages. Il y a 1 moulin à farine, et 1 à foulon, mus par eau; 1 distillerie, et 1 bras-

serie. — Le chemin de Tirlemont à Landen traverse la commune.

Population : 184 habitans, qui parlent le flamand.

Superficie : 174 h. 12 a. 61 c.

Ci-devant : duché de Brabant, quartier de Tirlemont. La seigneurie avait été engagée en 1628, pour 1200 fl.

ELLEHEID. V. *Nessonvaux*.

ELLE-HEZ. V. *Bolland*.

ELLE-MAGE. V. *Flémalle-Grande*.

ELLEMELLE, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. E. par Tavier, S. E. par Ouffet, S. par Warzée, S.O. par Seny, O. par Fraiture, N.O. par Nandrin.

A 1/2 l. de Warzée et Seny, 3/4 de Fraiture, 1 de Tavier, Ouffet et Nandrin, et 3 1/4 E. de Huy.

Sa superficie est élevée au S., et basse au N. ; entrecoupée de collines. Le terrain est schisteux, et en petite partie argileux. La couche végétale a 10 à 30 centim. de profondeur. Plusieurs sources, prenant naissance dans la commune, alimentent différens étangs ; elles se réunissent pour former un petit ruisseau.

Il y a 44 maisons, y compris le hameau d'*Ouchenée*, composé de 6, à 1/2 l. Elles sont construites partie en pierres, partie en bois et argile ; la plupart couvertes en paille, peu en ardoises. On y remarque le château d'*Ouchenée*. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de la succursale de Warzée, et dédiée à Ste.-Anne.

Les habitans s'occupent principalement de l'agriculture. On y cultive le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Foin assez abondant. Bois taillis dont l'essence est un mélange de chênes, frênes, charmilles et bouleaux. — 50 chevaux, 70 bêtes à cornes, 400 bêtes à laine. Les étangs sont peuplés de carpes, brochets, etc. — Il y a 3 fours à chaux, 2 brasseries. — On y a exploité la mine de fer.

Population : 224 habitans.

Superficie : 596 h. 76 a. 17 c., dont 310 h. 34 a. 19 c. en terres labourables ; 3 h. 77 a. 18 c. en jardins ; 99 h. 69 a. 23 c. en prés, pâtures et vergers ; 159 h. 03 a. 17 c. en bois ; 4 h. 44 a. 40 c. en étangs.

Ci-devant : pays de Liége.

ELLE-PRISE. V. *Bolland*.

ELSEN-BUNDER. V. *Hombourg*.

ELVAUX. V. *Battice*, *Bolland*, *Herve*, *Melin*.

EMBIÉRIR. V. *Hody*.

EMBLON, ruisseau qui prend naissance à Nesson, commune d'Ouffet, se joint de suite au ruisseau de Genneret, venant d'Ocquier, meut le moulin d'Emblon-le-Moulin, arrose Emblon-le-Pierreux, entre dans la commune de Hamoir, et va se jeter dans l'Ourte.

EMBLON-LE-MOULIN et EMBLON-LE-PIERREUX. V. *Ouffet*.

EMBOURG, commune du canton de Fléron ; bornée au N. par Chênée, N.E. par Vaux-sous-Chevremont, E. par Chaudfontaine, S. par Tilff, O. par Angleur.

A 1/2 l. de Chênée, Vaux, Chaudfontaine et Angleur ; 3/4 de Tilff, et 1 1/2 S.S.E. de Liége.

La superficie d'Embourg est élevée, et celle de Sauheid est basse ; l'une et l'autre sont entrecoupées de collines. Le terrain est argileux, et quelquefois pierreux et rocailleux. On y trouve du fer oxidé hydraté. L'Ourte entre sur le territoire à l'O., longe et arrose la partie basse, et se dirige sur les com-

munes d'Angleur et de Chênée. Il y a des fontaines.

La commune comprend 136 maisons, dont 73 à *Embourg*, et 63 à *Sauheid*, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en paille, en ardoises et en tuiles. — 1 église, dédiée à St.-Jean; rebâtie. St.-Monulphe, évêque de Tongres, consacra la chapelle d'Embourg, à l'instance du comte Renaud, qui tenait le château de Chevremont.

La principale branche d'industrie consiste dans l'agriculture. On y cultive toute espèce de céréales. Fourrages assez abondans. Bois taillis. Le chêne, le bois blanc, les sapins et autres, y sont d'une bonne croissance. — 30 chevaux, 130 bêtes à cornes, 450 moutons. — Des briqueteries, fours à chaux, carrières; 5 fabriques à fendre et à forger le fer ou le laminer. — On y a entrepris plusieurs fois l'exploitation de la mine de fer, et il y a plusieurs concessions accordées pour les mines de fer et de plomb. — La grande route de Liége à Spa traverse la commune.

Population : 680 habitans.

Superficie : 465 h. 41 a. 03 c., dont 256 h. 66 a. 95 c. en terres labourables; 138 h. 22 a. 53 c. en prés, pâtures, vergers et jardins; 34 h. 97 a. 30 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Basilus, à qui César avait donné le commandement de toute sa cavalerie, avec ordre de se saisir d'Ambiorix, ayant surpris les Eburons, dispersés dans les campagnes sans défiance, apprit par leur rapport la retraite d'Ambiorix, qui était une espèce de chaumière environnée de bois. Ambiorix, surpris dans cette habitation champêtre, dut son salut à la valeur et à la fidélité d'un petit nombre d'amis qui l'avaient suivi dans cette retraite, et qui arrêtèrent les Romains dans un défilé pendant le tems qu'il fallait au roi pour se sauver. L'endroit de cette habitation champêtre, si l'on en croit la plupart des historiens, est celui où depuis fut bâti le château d'*Embourg*, dont on fait dériver le nom de celui d'*Eburons*. Ce château d'Embourg n'existe plus; cependant l'opinion publique est qu'il y a eu un château à l'endroit, appelé *Hassette*, au haut de la commune, où il se trouve une masse de rochers, et au hameau de Sauheid, il y a un groupe de maisons qui s'appelle *Palais*, et l'on prétend que ce dernier endroit a été l'habitation champêtre d'Ambiorix.

EMBRESIGNEAU. V. *Embresin*.

EMBRESIN, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Thisnes et Crehen, E. par Moxhe, S.E. par Avin, S. par Meeffe, S.O. par Wasseiges, O. par Merdop.

A 1/2 l. de Moxhe, Avin, Meeffe et Wasseiges, 3/4 de l. de Thisnes, Crehen et Merdop, et 4 O.S.O. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux et en petite partie rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centim. La Méhaigne arrose la commune, et reçoit près du pont d'Embresigneau, le ruisseau appelé la *Soile*, venant de Meeffe. Il y a plusieurs fontaines.

La commune comprend 110 maisons, y compris *Embresigneau*, composé de 46, et la *Waloppe* avec 25, presque agglomérées au village. La

plupart sont construites en bois et argile, et couvertes en paille. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à Saint-Martin, et dépendante de l'église de Wasseiges.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, très-peu d'épeautre. Fourrages abondans. — 150 chevaux, 300 vaches. On y élève des abeilles, et l'on pêche des brochets, anguilles, etc. — 1 moulin à farine, mu par eau; 1 brasserie. — La chaussée des Romains traverse le territoire de la commune.

Population : 563 habitans.

Superficie : 608 h. 55 a. 99 c.

Ci-devant : comté de Namur.

On y remarque deux tombes.

EMPEREUR (l'). V. *Moxhe*, *Villers-le-Peuplier*.

ENGIHOUL ou INGIHOUL. Voyez *Ehein*.

ENGIN. V. *Thimister*.

ENGIS, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. et E. par les Awirs, S.E. par Ramet et Ehein, O. par St.-Georges.

A 1/2 l. des Awirs, 3/4 de Ramet, 1 d'Ehein et St.-Georges, et 3 S.O.O. de Liége.

Sa superficie est assez élevée, et presqu'entièrement entrecoupée de montagnes; la partie qui longe la Meuse est unie et agréable. Le terrain du bassin de la Meuse est assez fertile; les parties élevées sont pierreuses et sablonneuses. La profondeur de la couche végétale a 10 à 40 centim. — Cette commune, à peu près à égale distance de Liége et de Huy, sur une très-belle route, au bord de la Meuse, est dans une très-belle situation, qui peut favoriser le commerce. Quoiqu'elle soit très-petite, n'ayant qu'une demi-lieue de longueur et de largeur, elle est assez remarquable par la disposition de son territoire, presque totalement composé de monticules, dont la plupart renferment la pierre calcaire, d'autres le sable de différentes qualités. On y trouve de la chaux carbonatée contrastante, unitaire; du plomb sulfuré octaèdre, cubo-octaèdre, laminaire; du plomb carbonaté bacillaire, terreux; du plomb phosphaté mamelonné; du zinc oxidé silicifère cristallisé, aciculaire, lamelliforme, mamelonné; du zinc sulfuré mamelonné; du quartz hyalin rubigineux, etc.

La commune renferme 132 habitations, réparties comme suit : 59 à *Engis* (chef-lieu); 16 à *Ardens-Thiers*, à 1/6 de l.; 33 à *Oulet*, id., et 24 à *Fagne* et *Kosalle*, à 1/4 de l. Elles sont presque toutes bâties en pierres et briques; couvertes en chaume, sauf plusieurs en ardoises et en tuiles. L'intérieur de la commune est pavé. — 1 église, dédiée à St.-Pierre.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, les pois, vesces, navettes. Bois taillis, d'essence de chênes, charmilles, bouleaux et hêtres. — 25 chevaux, des vaches et moutons. — Quelques briqueteries, 1 four à chaux, 1 carrière de pierres à bâtir, 1 raffinerie de sel. — On y a exploité de l'alun. — La route de Liége à Huy traverse le chef-lieu.

Population : 711 habitans.

Superficie : 331 h. 04 a. 21 c., dont 111 h. 32 a. 88 c. en terres labourables; 125 h. 90 a. 26 c. en prés, pâtures et vergers; 37 h. 35 a. 12 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

ENGLEBERMONT. V. *Rotheux*.

ENIXHE. V. *Liers*.

ENSIVAL, commune du canton de Spa; bornée au N. par Lambermont, E. par Verviers et Stembert, S. par Theux, O. par Wegnez.

A 1/4 de l. de Lambermont, 1/2 de Verviers, 3/4 de Stembert, 1 1/2 de Theux.

La majeure partie du territoire est élevée ; l'autre est basse et plate, et longe la Vesdre. Le terrain est de nature argileuse, et en partie sablonneuse, et renferme beaucoup de pierres calcaires. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée mixte et binaire. — Le hameau du Pied-Vache est situé dans un superbe vallon. Le bourg d'Ensival est traversé par un canal dont l'eau prend sa source dans le fond du Pied-Vache, et se jette dans la Vesdre. — Le bois d'Ensival a une élévation de 261 mètres 410 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 333 maisons, réparties comme suit : 314 au bourg d'*Ensival;* 2 à la *Houkaye*, à 1/4 de l.; 2 à la *Haute-Folie*, id.; 10 au *Bois*, à 1/3 de l.; 3 au *Pied-Vache*, à 1/2 l.; la ferme dite *Maison-Bois*, à 1/2 l., et celle de *La Raye*, à 1/4 de l. La plupart sont construites en pierres et briques, et couvertes en ardoises ; quelques-unes construites en bois et argile, et couvertes en tuiles et en paille. L'intérieur du bourg est pavé. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge, sous le titre de l'*Assomption*. On y conserve les reliques de St.-Félix et de St.-Benoît, martyrs. Cette église date de l'an 1625, année de sa construction, et elle fut achevée en 1627. La tour, qui, avec son clocher, est une des plus belles de la province, fut construite en partie l'an 1712, et la flèche fut seulement placée en 1719. Ce fut l'an 1657 que la communauté obtint le droit de nommer à la cure, en prenant la charge de fournir à son entretien. Avant ce temps, le curé de Verviers étendait jusques-là ses fonctions pastorales.

On y cultive le froment, le seigle, le blé, l'orge, l'avoine. Fourrages abondans. Bois, contenant des chênes, hêtres, bouleaux et bois blancs. —60 chevaux, 220 vaches, 800 moutons. On y élève des abeilles. On pêche dans la Vesdre, des truites, anguilles, goujons, loutres. On engraisse quelques bœufs, vaches et moutons, pour vendre au marché. Le laitage ne suffit pas pour la consommation locale; la ferme de Maison-Bois produit quelque laine commune ; elle élève aussi une quantité de chèvres du Tibet, qui produisent un duvet très-fin. — On compte dans la commune d'Ensival : 1 tuilerie; 1 poterie; plusieurs fours à chaux; différentes carrières; 2 moulins à farine, mus par eau ; 1 à chevaux à l'usage d'une brasserie ; 4 fabriques de draps ; 2 brasseries ; 1 savonnerie. —Une foire s'y tient le dernier lundi de septembre. Un franc marché a été anciennement autorisé; il se tenait le vendredi de chaque semaine : incessamment il sera rétabli. La foire, établie d'ancienne date, se tenait ci-devant le lundi de la Toussaint ; elle est fixée au dernier lundi de septembre, par arrêté royal du 20 novembre 1831. Il s'y vend principalement des vaches, bœufs, porcs et moutons.

Ensival est un endroit très-inté-

ressant sous le rapport de la fabrication de draps. Il est, avec Verviers, le berceau de cette branche d'industrie en Belgique : la population s'y adonne presque entièrement ; elle est très-intelligente et très-laborieuse. On y remarque de nombreux et vastes ateliers, offrant toutes les facilités désirables. L'eau de la Vesdre, qui arrose une grande partie de cette commune, est d'une nature très-propre à rincer la laine et à dégorger les draps, qualité particulière que toutes les eaux n'ont point. La plupart des machines y sont mues par l'eau. La nouvelle route de la Vesdre, qui traverse ce bourg, facilite les communications pour cette branche industrielle. Le peu de distance où il est de Verviers et de Liége, et sa proximité de la frontière, ajoutent tous les jours à ses relations.

Population : 2950 habitans.

Superficie : 456 h. 47 a. 76 c. ; les prés, pâtures et vergers, absorbent environ la moitié de la superficie ; les terres labourables les 3/4 de l'autre moitié.

Histoire : Ensival, dont le nom dérive des mots *ensi* et *val*, qui signifient *dans la vallée*, dépendait autrefois du pays de Liége, marquisat de Franchimont. Le marquis de Franchimont, et en dernier lieu le prince de Liége, y tenait en garnison une compagnie d'hommes à cheval, destinée au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans le pays. La haute cour, dont Ensival relevait, était à Theux, chef-l. du marquisat.

On trouve le reste peu considérable d'un ancien château, à l'endroit dit *Hez-du-Château*, où il y a aujourd'hui une carrière de pierres à bâtir en exploitation.

ENTRE-DEUX-BOIS. V. *Bolland*.

EN VAULX. V. *Heure-le-Romain*.

ENVOZ. V. *Couthuin*.

EREFFE. V. *Marchin*.

ERNONHEID, commune du canton de Ferrière ; bornée au N. et E. par Harzé, S. par Werbomont, O. par Ferrière, N. O. par Xhoris.

A 1/2 l. de Werbomont, 1 de Harzé, Ferrière et Xhoris, et 7 E. S. E. de Huy.

Sa superficie est très-élevée, et entrecoupée de collines ; la plupart des coteaux sont en pentes très-rapides. Le terrain est pierreux et marécageux, et le sol généralement mauvais et peu productif. La couche végétale varie de 10 à 25 centim. de profondeur. Le petit ruisseau du Pouhon sépare cette commune de celle de Harzé. Il y a une fontaine d'eaux thermales.

La commune ne comprend que 26 maisons, dont 16 au chef-lieu, 6 au *Pouhon*, et 4 à *Faweux*. Elles sont construites partie en pierres brutes, et partie en bois et argile ; couvertes en grosses ardoises et en paille ; disséminées.—1 église, dédiée à St.-Joseph, bâtie en 1666.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et l'exploitation des bois. On y cultive un peu de seigle dit *régon*, de l'avoine et un peu d'orge. Les fourrages sont durs et de mauvaise qualité. Bois taillis, d'essence de chênes, bouleaux, charmilles, hêtres, et aunes. — 7 chevaux, 122 bêtes à cornes, 76 bêtes à laine. Le ruisseau nourrit des truites et des écrevisses. — Beaucoup de landes, bruyères, terres vagues, dont en grande partie le fond est pierreux, ne donnant aucun produit, et n'étant susceptible d'aucune culture. Les marais servant

de pâturages, produisent des herbes dures, aussi les bestiaux y sont d'une très-petite espèce. — Foires : les 16 mars et 4 mai.

Population : 152 habitans.

Superficie : 446 h. 64 a. 13 c., dont 91 h. en terres labourables; 56 en prés et vergers; 121 en pâtures, bruyères et terrains vagues; 157 en bois; 7 en étangs, maisons et jardins, et 14 en chemins et ruisseaux.

Ci-devant : comté de Logne. Il y avait une basse cour, ressortissant de la haute cour de Stavelot.

ERRIA. V. *Bra*.

ES-FOSSES. V. *Feneur*.

ESMAL. V. *Vierset-Barse*.

ESNEUX, commune du canton de Louveigné; bornée au N. par Boncelles, Ougrée et Tilff, E. par Sprimont, S. par Hody-Poulseur et Anthisnes, S.O. par Villers-aux-Tours et Tavier, O. par Rotheux et Plainevaux. Une enclave d'Esneux est bornée au N. par Beaufays, E. par Gomzé-Andoumont, S. et O. par Sprimont.

A 3/4 de l. de Villers, 1 de Plainevaux, 1 1/4 de Rotheux, 1 1/2 de Boncelles, Tilff, Hody, Anthisnes et Tavier; 2 d'Ougrée et Sprimont, et 3 3/4 S. de Liége.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. La couche végétale varie de 10 à 80 centim. de profondeur. On y trouve du fer hydraté, du plomb sulfuré, et du schiste argileux, ainsi que du psammite rougeâtre à Montfort. La chaux carbonatée bituminifère y existe en couches verticales très-puissantes, et renferme beaucoup de corps organisés.—La commune est traversée par l'Ourte, qui y reçoit le Ry d'Oneux, qui prend sa source à Villers-aux-Tours; la Pisserotte et le ruisseau de Mary, qui prennent leur source dans la forêt d'Esneux; le ruisseau de Martin, qui prend naissance dans la commune de Tavier, et celui de la Hasse, qui prend sa source dans la commune de Sprimont. L'Ourte, venant de Comblain-au-Pont, entre sur le territoire de la commune d'Esneux à Montfort, pour descendre du N. au S., tourne à l'O. en coulant ensuite au N par les hameaux de Rond-Chêne et Amostrenne, touche presqu'au chef-lieu de la commune, en se portant au N.O. jusqu'à Beauregard, où se dirigeant brusquement à l'E., elle revient baigner le chef-lieu au N., après un détour d'une lieue, pour se porter de nouveau au N.E. et N.O. — Cette rivière, à Esneux, a une élévation de 73 mètres 860 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 315 maisons réparties de la manière suivante : à *Esneux* (chef-lieu), 113; *Amostrenne*, 12, à 1/2 l.; *Avistère*, 9, à 1 l.; *Avionpuits*, 2, à 1/2 l.; *Beauregard*, 9, à 1 1/4 de l.; *Crevecœur*, 3, à 3/4 de l.; *Evieux*, 4, à 1/4 de l.; *Famelette*, 1, à 1 1/4 de l.; *Fechereux*, 6, à 3/4 de l.; *Fontin*, 49, à 1/2 l.; *Grand-Fosse*, 2, à 1/8 de l.; *Ham*, 21, à 1/4 de l.; *Hestreux*, 3, à 1 1/4 de l.; *Hony*, 34, à 1/2 l.; *Houtsiploux*, 1, à 3/4 de l.; *Lagombe*, 5, à 3/4 de l; *Lagrange*, 7, à 1 l.; *Latannerie*, 2, à 1/8 de l.; *Loneux*, 1, à 1/2 l.; *Mary*, 1, à 1/4 de l.; *Montfort*, 11, à 3/4 de l.; *Rond-Chêne*, 2, à 1/2 l.; *Ry d'Oneux*, 1, à 3/4 de l.; *Salte*, 7, à 1/4 de l.; *Souverainpré*, 6, à 1/2 l.; *Trois-Couronnes*, 3, à 1/5 de l. Elles sont construites partie en pierres et en briques, et partie en bois et ar-

gile; couvertes en ardoises, tuiles et paille. On y remarque les anciens châteaux d'Avionpuits, de Rond-Chêne et de la Vaux; ce dernier est au centre du village. Esneux est un endroit assez remarquable par sa situation pittoresque, et par un rocher perpendiculaire, qui se termine en pain de sucre avant d'arriver à son sommet; il y a une arche sous laquelle on peut se promener.—2 églises et 1 chapelle auxiliaire. L'église d'Esneux, dédiée à St.-Hubert, est très-ancienne, et a été brûlée par les Hollandais pendant les anciennes guerres. On croit qu'elle était celle d'un couvent de Templiers qui se trouvait à portée dans l'emplacement duquel on a trouvé des faisceaux de flèches. Elle existe depuis plus de 650 ans; la paroisse de Plainevaux en fut démembrée l'an 1572, et celle de Hony le 22 juin 1778. On remarque dans le cimetière, une croix de pierre qui date de 1228. L'église de Hony, construite en 1777, est dédiée à St.-Léonard, abbé. La chapelle auxiliaire de Fontin, dépendante de l'église d'Esneux, était autrefois un bénéfice libre, dont les biens et les rentes ont été vendus par le gouvernement français. Avionpuits, Crevecœur, Fontin, Grand-Fosse, Evieux, Souverainpré, Lagombe, Montfort, Ry d'Oneux, Rond-Chêne, Houtsiploux, Amostrenne, Ham, Lahaze, Flagothier et les Saltes, font partie de la paroisse d'Esneux; Avistère, Fechereux, Beauregard et Famelette, de celle de Hony. Une partie de la commune dépend de la paroisse de Hody.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture, la navigation, l'exploitation des carrières et des bois. On y récolte de l'épeautre, du seigle, de l'orge et de l'avoine. Fourrages assez abondans. Bois taillis, d'essence de chênes et bouleaux.—96 chevaux, 275 bêtes à cornes, 1000 moutons. On y élève des abeilles. — Il y a des carrières de pierres calcaires et à paver; 4 moulins mus par eau, dont 3 à farine, et le 4e à moudre les écorces de chêne; 1 tannerie; 4 brasseries. — On y a exploité la mine de fer. — Foires: les 19 mars, 22 mai et 4 novembre.

Population : 1524 habitans.

Superficie : 2456 h. 61 a. 18 c., dont 838 h. 49 a. 31 c. en terres labourables; 451 h. 31 a. 60 c. en prés, pâtures et vergers; 1016 h. 29 a. 25 c. en bois; 20 h. 25 a. 46 c. en jardins; 12 h. 81 a. 50 c. en carrières, etc.

Histoire : Esneux faisait autrefois partie du duché de Limbourg. Une portion des hameaux de Hony, Ham, Fontin, et même d'Esneux, dépendait du ban de Sprimont. Il y avait à Esneux une haute cour, dont dépendait tout le comté d'Esneux, qui formait la principale des six seigneuries du duché de Limbourg, qu'on appelait communément *d'Au-delà des Bois*. Ce comté contenait, outre le fief du seigneur territorial, trois autres fiefs considérables avec châteaux, relevant immédiatement du duc de Limbourg, savoir : *Avionpuits*, *Rond-Chêne* et *La Vaux*.

Le village d'Esneux est très-ancien. Il en est même qui soutiennent que les Ségniens, dont César parle dans ses commentaires, y habitaient, et que c'était leur chef-lieu. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, l'antiquité de cet endroit se trouve suffisamment constatée par les ruines et les fondemens de plusieurs vieux

châteaux qu'on y rencontre, et par d'anciens tombeaux que les habitans découvrent.

On y voit encore les restes du château de *Montfort*, des pans de murs d'une hauteur et d'une épaisseur extraordinaires ; on a trouvé dans un champ à proximité de ce château, une cotte d'armes et plusieurs boulets en pierres de grès de diverses dimensions, dont les plus gros ont 50 centimètres de diamètre. Ils ont été recueillis par un habitant d'Esneux, et forment aujourd'hui le piedestal d'une colonne. C'est dans le château de Montfort, où furent emmenés le seigneur de Horion et Thiery Desart, et où ils finirent leurs jours en 1488. Les Luxembourgeois et les Brabançons s'étant unis, allèrent, au mois de juillet 1495, attaquer ce château, et s'en rendirent maîtres ; le château est resté démoli.

Vers l'an 1777, en défrichant un terrain, au lieu dit sur *Beaumont*, où il a existé un ancien château, on a découvert un tombeau en maçonnerie peinte, dans lequel on a trouvé un squelette dont la stature était d'une grandeur extraordinaire, avec une lanterne, une urne, un cimeterre, et quelques gros clous, qui furent brisés par la chute de la voûte. Tous ces restes ont été envoyés à la cour de Bruxelles.—Il y a aussi une grotte, appelée *Trou des Sotais*, où l'on a extrait dernièrement des ossemens d'une grandeur extraordinaire provenant d'animaux étrangers.

Une bataille, gagnée par les Français sur les Autrichiens, fut donnée sur la plaine de Hamay, commune d'Esneux, le 18 septembre 1794.

ESPEWEYDE. V. *Hombourg.*

ÉVEGNÉE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Tignée, E. par Cerexhe-Heuseux et Melin, S. par Micheroux, S.O. par Retinne; N.O. par Saive-Parfondvaux.

A 1/3 de l. de Micheroux et Saive, 1/2 de Cerexhe-Heuseux, et 2 E. de Liége.

Sa superficie est inégale, entrecoupée de collines, et le terrain en partie argileux, et dans quelques endroits caillouteux. Il y a beaucoup de fontaines.

La commune comprend 49 maisons, y compris 15 à *Matfosse*, et 9 au *Thier;* elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en paille; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à la Ste.-Vierge, et dépendante de l'église de Melin.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On y cultive le froment, l'épeautre, le seigle, l'avoine, l'orge. Fourrages assez abondans. — 19 chevaux, 95 bêtes à cornes, 100 bêtes à laine.—2 moulins à farine, mus par eau. — On y exploite de la houille.

Population : 212 habitans.

Superficie : 174 h. 71 a. 42 c., dont 86 h. 70 a. 62 c. en terres labourables; 78 h. 27 a. 18 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Liége.

ÉVIEUX. V. *Esneux.*

ÉWÉRÉVILLE. V. *Polleur.*

EXBOMONT. V. *La Gleize.*

EYCKENSTOCK. V. *Hombourg.*

F

FAGNE. V. *Engis.*

FAGNOUL. V. *Ferrière.*

FAGNOUX. V. *Francorchamps.*

FAIGNAGE. V. *Lorcé, Stoumont.*

FAIME. V. *Celles.*

FAIRON. V. *Comblain-Fairon.*

FALHEZ. V. *Soiron, Xhendelesse.*

FALIZE. V. *Lierneux.*

FALLAIS, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Latinne, E. par Vieux-Waleffe et Dreye, S.E. par Warnant, S. par Fumal, S.O. par Marneffe.

A 1/4 de l. de Latinne, 1/2 de Fumal, 1 de Warnant, et 1 3/4 S.S.O. de Waremme.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée d'une colline. Le terrain est agileux et rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 25 centim. La commune est arrosée par la Méhaigne, qui y reçoit le ruisseau des Nerdrix-Haies qui prend sa source aux prairies de ce nom. Le ruisseau de Vieux-Waleffe se jette également dans la Méhaigne un peu au-dessous de Fallais.

La commune comprend 81 maisons, y compris 29 à *Pitit*, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois; couvertes en ardoises, en tuiles et en paille; en partie agglomérées. On y remarque un château, qui est d'une construction antique.—1 église, dédiée à la Ste.-Vierge.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, de l'épeautre, des féveroles et vesces. Fourrages assez abondans. Bois taillis, dont l'essence est un mélange de chênes, charmilles, saules et bouleaux.—144 chevaux, 216 vaches, 356 moutons. On pêche des anguilles, brochets, carpes, perches, rosses, goujons, etc. — 3 moulins à farine, et 1 pressoir à huile, mus par eau; 3 brasseries.

Population : 605 habitans.

Superficie : 700 h. 23 a. 55 c.

Ci-devant : terre de rédemption.

Histoire : Le roi de France, Louis XIV, qui avait campé à Bonneffe avec son armée, en décampa le 3 juin 1675, et arriva à Tanne, prenant son quartier au château de Fallais, où les députés de Liége eurent le 4, audience de S. M. Ensuite le roi fit raser une des trois tours du château. Bouille se trompe en disant qu'il fit raser le château.

FALLOGNE. V. *St.-Severin.*

FAMELETTE. V. *Esneux, Hucorgne.*

FANCHÉMONT. V. *La Reid.*

FANGE. V. *La Reid, Stavelot.*

FANGE-MARON. V. *La Reid.*

FANSON. V. *Xhoris.*

FARNEUX. V. *La Reid.*

FASTRÉ. V. *Charneux.*

FAUBOURG D'ESPAGNE. V. *Hodimont.*

FAUSSE-GEER D'OMAL, petit ruisseau qui prend sa source dans la commune d'Omal, et se jette dans le Geer à Hollogne-sur-Geer.

FAVECHAMPS. V. *Mortier.*

FAVENCE et FAVETU. V. *Nandrin.*

FAWES. V. *Battice, Charneux, Louveigné.*

FAWETAY. V. *Cerexhe-Heuseux.*

FAWEUX. V. *Charneux, Ernonheid, Fléron, Olne.*

FAYENBOIS. V. *Jupille.*

FAYS. V. *Cornesse, Polleur, Soiron, Sprimont, Villers-le-Bouillet.*

FECHER. V. *Soumagne.*

FECHEREUX. V. *Esneux*, *Neufchâteau*.

FENDRIE-AU-TROZ. *V. Foret.*

FENEUR, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Dalhem, E. par Trembleur, S. par St.-Remi, O. par Richelle.

A 1/4 de l. de Dalhem et St.-Remi, 1/2 de Richelle, 3/4 de Trembleur, et 2 3/4 N.E. de Liége.

Les deux tiers de la commune sont en pente, le reste est plat; un vallon étroit la traverse dans sa plus grande longueur. Le terrain est partie argileux, partie rocailleux. La couche végétale varie de 15 à 45 centim. de profondeur. Le ruisseau de Bolland arrose la commune.

Il y a 63 maisons, situées comme suit : 36 à *Feneur* (chef-lieu); 1 à la *Saulx*, à 1/4 de l.; 7 au *Thier*, à 1/8 de l.; 1 à *Anne-Matius*, à 1/5 de l.; 2 à *Sechewaide*, à 1/6 de l.; 3 à *Trihai*, à 1/5 de l.; 8 à *Es-Fosses*, à 1/6 de l.; 5 à *Kerweer*, à 1/5 de l. Elles sont construites en pierres et briques; couvertes en chaume, à l'exception d'une seule en ardoises. - Paroisse de St.-Remi.

Les principaux habitans se livrent à l'agriculture, et les autres sont ouvriers mineurs ou drapiers. On y récolte le seigle, le froment, l'épeautre en petite quantité, l'avoine, l'orge, les pois, vesces, féveroles, et rarement du sarrasin. Fourrages assez abondans. Fruits : pommes, poires, cerises. — 16 chevaux, 82 bêtes à cornes, 80 bêtes à laine. —3 moulins à farine, mus par eau; 1 petite fabrique de draps. On y a autrefois exploité du charbon de terre.

Population : 334 habitans.

Superficie : 137 h. 84 a. 31 c., dont 56 h. 54 a. 27 c. en terres labourables; 70 h. 80 a. 34 c. en prés, pâtures et vergers; 46 a. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem.

Histoire : La seigneurie fut engagée en 1643, pour 800 fl. Feneur échut aux états-généraux des Provinces-Unies, par le partage du 26 décembre 1661, entre le roi d'Espagne et les dits états, et fut cédée par les dits états à l'empereur Joseph II, par le traité de Fontainebleau du 8 novembre 1785.

FENROULE. V. *Bolland.*

FEREUSE. V. *Louveigné.*

FERRÉE. V. *Strée.*

FERRIÈRE, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Xhoris, N.E. par Ernonheid, S.E. par Werbomont, S. par Ysier et Harre (prov. de Luxembourg), O. par My-Ville (idem).

A 3/4 de l. d'Ysier, 1 d'Ernonheid, 1 1/2 de Xhoris, 1 3/4 de Harre, et 7 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Un quart du terrain est marécageux, et produit un pâturage très-dur et mauvais; un autre quart est en landes et bruyères; un 3e quart est en culture, mais ne donne qu'un produit très-chétif, et le 4e quart reposant sur la pierre calcaire est argileux et produit passablement. La couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur. On trouve dans le calcaire anthracifère du fer oxidé hydraté.—Un ruisseau, qui prend naissance dans les Fanges sur la commune de Xhoris, fait mouvoir le moulin de St.-Roch, et se jette dans le ruisseau du Pouhon à Ferot. Le ruisseau de Lognoul prend sa source aux environs du Trou-de-Ferrière, et se jette aussi dans le Pouhon au moulin de Ferrière. Il y

a une fontaine d'eau minérale, appelée *Pouhon de Wesomont.*

La commune comprend 169 maisons réparties comme suit : *Ferrière* (chef-lieu), 40; *Burmontige*, 31, à 3/4 de l.; *St.-Roch*, 3, à 1 l.; *Lafru*, 1, à 1/3 de l.; *Cherhalle*, 1, à 1 l.; *Moulin*, 1, à 1/6 de l.; *Fagnoul*, 1 à 1/3 de l.; *Grimonster*, 1 château, à 3/4 de l.; *Trou-de-Ferrière*, 10, à 1/3 de l.; *Houpet*, 23, à 1/4 de l.; *Roucheminière*, 30, à 1/2 l.; *Malacord*, 15, à 1/6 de l.; *Lognoul*, 9, idem; *Lantroule*, 3, à 1/2 l. Une partie des habitations sont construites en pierres, et l'autre en bois et argile; la plus grande partie couverte en paille, quelques-unes en ardoises. — Une église primaire, dédiée à Ste.-Barbe, très-ancienne; restaurée et agrandie en 1826. L'église de Bernardfagne, autrement dite de St.-Roch, située en cette commune, est renommée par le concours de pélerins qui y viennent prier St.-Roch, dont on y conserve les reliques. On y remarque l'ancienne abbaye de Bernardfagne, fondée vers l'an 1159, et supprimée par le gouvernement français.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture, l'exploitation des mines de fer, et celle des bois. On y cultive du seigle, de l'épeautre, de l'avoine et un peu d'orge. Bois taillis, surmontés d'une haute futaie d'essence de chênes et de hêtres.—55 chevaux et poulains; des bêtes à cornes et à laine. — 3 moulins à farine, mus par eau; 1 brasserie particulière; 5 fours à chaux; 1 haut fourneau. — On y exploite des mines de fer.—Foires : les 25 juin et 7 décembre.

Population : 937 habitans.

Superficie : 2001 h. 74 a. 90 c.

Ci-devant : comté de Logne. Il y avait une basse cour, ressortissant de la haute cour de Stavelot.

FERRIÈRE. V. *Lavoir.*

FEXHE-SLINS, commune du canton de Glons; bornée au N.O. par Slins, N.E. par Houtain-St.-Siméon, E. par Heure-le-Romain et Hermée, S. par Milmort, S.O. par Liers, O. par Villers-St.-Siméon.

A 1/4 de l. de Slins, 3/4 de Houtain et Villers, 1 de Milmort et Liers, et 2 N. de Liége.

Sa superficie est très-élevée, et le terrain argileux. La couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 196 maisons, y compris 35 à *Anixhe*, et 28 à *Tilice*, à 1/2 l. Elles sont construites en briques; couvertes en paille, sauf une partie en tuiles et en ardoises. — 1 église, sous l'invocation de St.-Remacle.

La principale branche d'industrie est l'agriculture. On récolte seigle, froment, épeautre, orges, avoine, vesces, fourrages, colza, etc. — 160 chevaux, 150 vaches, 5 troupeaux de bêtes à laine. — On y fait beaucoup de tresses pour les chapeaux de paille.

Population : 911 habitans.

Superficie : 788 h. 84 a. 31 c.

Ci-devant : pays de Liége.

FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Freloux, N. E. par Fooz, S. E. par Voroux-Goreux, S.O. par Roloux et Noville, O. par Momale.

A 1/4 de l. de Roloux, 1/2 de Momale, 3/4 de Fooz, et 2 1/2 O. de Liége.

Le terrain est assez égal, de nature argileuse. La profondeur de la couche végétale a 50 à 60 centimètres.

Il y a 78 maisons, y compris *Streel* avec 4 ménages, à 1/8 de l. Elles sont construites en briques, sauf quelques-unes en bois et argile; la plupart couvertes en paille et en tuiles, très-peu en ardoises; disséminées. — 1 église, dédiée à Saint-Martin; très-ancienne.

La principale branche d'industrie est l'agriculture, qui y est assez bien soignée. On y récolte le froment, le seigle, l'avoine, les orges, l'épeautre. Le froment et le seigle s'y cultivent avec succès.—70 chevaux employés à l'agriculture, 50 vaches à lait, 100 bêtes à laine. — Foires : les 24 mai et 23 juillet; autorisées en 1817.

Population : 332 habitans.

Superficie : 633 h. 24 a. 32 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Ce fut à Fexhe où se fit le 18 juin 1316, cette célèbre paix qui porte ce nom. Le prince de Liége, le chapitre cathédral, les maîtres, les échevins, le gouverneur et les jurés prêtaient le serment d'observer et maintenir entièrement les conventions et les articles de cette paix. Elle est insérée dans le Recueil des Edits de Louvrex, tom. 2, p. 142.

FIÉRAIN. V. *Lambermont*, *Wegnez*.

FILOT, commune du canton de Ferrière; bornée au N. par Xhoris, E. par Ferrière, S. par My-Ville (prov. de Luxembourg), S. O. par Vieux-Ville, O. par Hamoir.

A 1/2 l. de Xhoris, My-Ville et Hamoir, 1 de Vieux-Ville, et 5 1/4 E.S.E. de Huy.

La superficie de cette commune est assez élevée et entrecoupée de collines qui ont des pentes assez rapides. La qualité du terrain est très-variable et principalement schisteuse; le reste repose sur la pierre calcaire. La couche végétale varie de 15 à 25 centim. de profondeur. On y trouve du fer oxidé hydraté. La commune ne possède que deux faibles ruisseaux qui alimentent le moulin des Gottes. Ces ruisseaux prennent naissance d'une part à une fontaine qui se trouve un peu au-dessous de la maison isolée de Sur-les-Tailles, et qui s'appelle *Ris de Mausée*, et de l'autre, à une fontaine, située sur la bruyère, au lieu dit *Antige*, et appelée la *Bénite-Fontaine*. Ces deux sources viennent se réunir dans un petit réservoir, situé un peu au-dessus du moulin, après avoir parcouru séparément une distance d'environ 500 mètres; elles tarissent dans la moindre sécheresse ou gelée. Cette eau, après avoir fait mouvoir le moulin, entre dans un souterrain. Une fontaine principale, située au bout du village, sert à l'usage des habitans.

Il y a 63 maisons, y compris le hameau des *Gottes*, et la maison de *Sur-les-Tailles*; elles sont construites partie en pierres, partie en bois et argile; une partie est couverte en ardoises, et l'autre en paille; assez agglomérées au village. — 1 église, dédiée à St.-Félix. Par les soins de l'autorité locale, qui avait obtenu à cet effet un subside du gouvernement, elle a été réparée en 1821.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On y cultive le seigle, le méteil (mesture), l'épeautre, l'avoine, l'orge, les pois et vesces. Les fourrages sont fort rares. Légumes. Fort peu de bois ou plutôt broussailles, dont partie est d'essence de bouleaux, et partie d'essence de charmilles, coudriers et cornouillers. —34 chevaux, 50 bêtes à cornes,

3 à 400 bêtes à laine. — 2 fours à chaux qui sont maintenant hors d'usage ; 1 moulin à farine, mu par eau ; 1 brasserie. On y a exploité de la mine de fer.—Foires : les 14 janvier, 9 octobre et 27 novembre.

Population : 275 habitans.

Superficie : 650 h. 00 a. 61 c., dont 355 h. en terres labourables, 219 en pâturages, bruyères et terres vagues, 18 en bois ou broussailles, 28 en prés et vergers.

Ci-devant : pays de Stavelot.

FIZE-FONTAINE, commune du canton de Bodegnée ; bornée au N.O. par Chapon-Seraing, N.E. par Verlaine, E. par Jehay-Bodegnée, S. par Villers-le-Bouillet, O. par Warnant.

A 1/2 l. de Jehay-Bodegnée, Villers et Chapon-Seraing, 3/4 de Warnant, 1 de Verlaine, et 1 3/4 N.N.E. de Huy.

Dans toute l'étendue de la commune, le territoire est entrecoupé de petites collines. Dans la plus grande partie du village, le terrain est rocailleux ; dans les environs de Chalet, il est un peu marécageux ; il est schisteux vers Jehay-Bodegnée, pierreux vers Villers-le-Bouillet, et argileux vers Chapon-Seraing. Il y a quelques fontaines.

La commune comprend 64 maisons, y compris 7, situées à *Chalet*, à 1/3 de l. ; la plupart sont construites en pierres, quelques-unes en briques, et peu en bois et argile ; presque toutes couvertes en paille, quelques-unes en ardoises ; disséminées.—1 église, dédiée à St.-Lambert ; très-ancienne, en partie rebâtie.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, le méteil, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fèves, la vesce.—60 Chevaux de labour, 150 bêtes à cornes. On y élève des abeilles.—1 brasserie.

Population : 479 habitans.

Superficie : 442 h. 99 a. 78 c.

Ci-devant : pays de Liége.

FIZE-LE-MARSAL, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Thys, N.E. par Crisnée, E. par Kemexhe, S. par Momale, O. par Hodeige et Lens-sur-Geer.

A 1/3 de l. de Crisnée et Odeur, 1/2 de Kemexhe, Momale et Thys, 3/4 d'Oreye et Lens-sur-Geer, 1 de Hodeige, et 2 E. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est en général argileux et sablonneux.

Il y a 63 maisons, construites en briques, sauf une partie en bois et argile ; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles ; disséminées. — 1 église, dédiée à Saint-Martin ; très-ancienne et rebâtie en partie en 1822.

Les habitans se livrent exclusivement à l'agriculture. On y récolte seigle, froment, épeautre, orges, navette et fourrages.—70 chevaux, 80 vaches, 300 bêtes à laine. On y élève des abeilles.—1 brasserie.

Population : 278 habitans.

Superficie : 362 h. 43 a. 21 c., dont plus de 300 h. en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

FLAGOTHIER. V. *Sprimont*.

FLÉMALLE-GRANDE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Mons, N.E. par Jemeppe, S.E. par Seraing, S.O. par Flémalle-Haute, O. par Mons.

A 1/4 de l. de Flémalle-Haute, 1/2 de Jemeppe, 3/4 de Mons, et 1 3/4 O.S.O. de Liége

Le village est situé dans un joli vallon ; tous ses hameaux sont au N., et entrecoupés de collines. Le ter-

rain est argileux, rocailleux et schisteux. On y trouve d'énormes rochers de grès à paver, des pierres de taille et des meules à aiguiser pour les manufactures d'armes. Il y a de la chaux carbonatée, de la chaux sulfatée, du fer sulfuré, et de la pholérite lamellaire. La Meuse longe la commune au S. Le torrent d'eaux, abstraites de la houillère des Artistes, située entre les hameaux des Saulx et de Loneux, se rend dans la Meuse, en arrosant le fond de la commune. Un ruisseau prenant naissance au Pré des Bœufs, sous le hameau de Boulboul, traverse le hameau de Souhon, Flémalle-Haute, et se jette dans la Meuse au S. de Flémalle-Grande. Une fontaine minérale a existé à la ruelle des Baches. M. Fallise avait composé un *Essai sur l'analyse* de cette eau, impr. en 1750.

La commune comprend 259 maisons, réparties comme suit : au chef-lieu, 100 ; *Harkai*, 4, près du village ; *Fontaine* et *Croupet*, 15, id. ; *Bois-Donnai*, 4, à 1/8 de l. ; *Les Saulx*, 8, id. ; *Loneux*, 12, à 1/4 de l. ; *Bois-de-Mont*, 8, à 1/3 de l. ; *Rognac*, 12, id. ; *Profonval*, 30, à 1/4 de l. ; *Souhon*, 17, à 1/2 l. ; *Boulboul*, 5, à 3/4 de l. ; *Mons*, 35, à 1/2 l. ; *Chant-des-Oiseaux*, 2, à 1/3 de l. ; *Tailles*, 2, à 1/6 de l. ; *Bouny*, 1, à 1/4 de l. ; *Elle-Mâge*, 1, id. ; *Boutor*, 3, id. Elles sont construites en pierres et briques, fort peu en bois et argile ; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles. On y remarque un beau château. — 1 église, dédiée à St.-Jean ; bâtie, suivant l'auteur des *Délices* du pays de Liége, au commencement du 9e siècle, par Zuentibolde, roi de Lorraine, fils de l'empereur Arnulfe, en faveur de Ste.-Relinde, sa fille, qui y mena une vie solitaire dans une petite chambre joignante, où elle finit ses jours. On y voit plusieurs tombes, où sont enterrés des templiers et des chevaliers de Malte ; et il est à présumer que ces deux ordres militaires ont successivement possédé cet ancien temple. Il a en effet appartenu à l'ordre de Malte, qui l'aliéna en vertu d'une délibération faite dans un chapitre provincial.

Les récoltes consistent en seigle, froment, orge, avoine, etc. Fourrages assez abondans. On y cultive aussi la vigne. — 28 chevaux, 60 bêtes à cornes, 150 moutons. — Un étang peuplé de carpes et poissons blancs. — 2 carrières de meules à aiguiser ; 1 brasserie ; 1 atelier où l'on polit, taille et grave les verres, globes, etc., retirés bruts de la verrerie du Val-St.-Lambert. — On y exploite la mine de houille et charbon. — La grande route de Liége à Huy traverse la commune.

Population : 1234 habitans.

Superficie : 410 h. 04 a. 63 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : François Vitelle, opticien et physicien très-distingué, fils et petit-fils des célèbres Vitelle de Lyon, ingénieurs de Louis XIV, et né à Liége le 1er janvier 1722, est décédé à Flémalle-Grande, le 22 octobre 1809.

M. de Villenfagne, dans son *Histoire de Spa*, a donné une notice très-détaillée sur Breuché de la Croix, curé de Flémalle-Grande, poète et littérateur, l'an 1642.

FLÉMALLE-HAUTE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Mons, N. E. par Flémalle-Grande, S. par Ramet, O. par Chokier.

A 1/4 de l. de Flémalle-Grande, 1/2 de Ramet et Chokier, et 2 O.S.O. de Liége.

Le village et le hameau de *Chaffour* sont situés dans le bassin de la Meuse ; les hameaux de *Trixhes* et de *Goaha* sont sur une montagne. Le terrain est argileux et en partie pierreux. La commune est séparée de Seraing et de Ramet par la Meuse. Elle est traversée par le ruisseau du Moulin, qui prend naissance dans la commune de Mons, et se jette dans la Meuse à Flémalle-Grande. Il y a deux fontaines.

La commune comprend 185 maisons, dont 62 situées au chef-lieu ; 9 à *Goaha*, à 1/5 de l. ; 81 aux *Trixhes*, à 1/2 l., et 33 au *Chaffour*, à 1/3 de l. Elles sont construites en pierres et briques ; couvertes en ardoises, tuiles et paille. Environ cent mètres de la grande route, au centre du chef-lieu, sont pavés. On y remarque un beau château, avec une tour carrée, situé près de la grande route, entre la Meuse et des collines élevées par étages, parmi lesquelles sont entrelassés des rochers escarpés.—1 église, dédiée à St.-Mathias ; filiale de celle de Flémalle-Grande, dont elle a été détachée en 1762. Elle a été bâtie en 1717; mais la tour est plus ancienne et a été rebâtie en 1830.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages pour la consommation locale. On y cultive aussi la vigne. Les prairies sont plantées de pommiers. — 30 chevaux, 85 bêtes à cornes, des bêtes à laine. On y élève des abeilles.—2 fours à chaux ; 1 moulin à farine, mu par eau.—La grande route de Liége à Huy traverse le village.

Population : 917 habitans.

Superficie : 405 h. 66 a. 28 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le célèbre peintre, Bertholet de Flémalle, né à Liége en 1614, et mort en 1675, a demeuré en cette commune.

FLÉMALLE-PETITE. V. *Flémalle-Haute*.

FLÉRON, commune et chef-lieu du canton de ce nom ; bornée au N. par la Queue-du-Bois, E. par Retinne, S.E. par Ayeneux, S. par Magnée, S. O par Romsée, O. par Beyne-Heusay, N.O. par Jupille.

A 1/4 de l. de Magnée, 1/2 de la Queue-du-Bois et Ayeneux, 3/4 de Romsée, 1 1/4 de Jupille, 1 1/2 de Chênée, et 2 E. de Liége.

La nature du sol est très-variée. Il est partie argileux, partie caillouteux, et contient du schiste argileux. La commune est arrosée par deux petits courants d'eau, dont la réunion forme le ruisseau appelé *du Moulin*, qui sépare le territoire de Fléron de celui de la Queue-du-Bois. Un autre petit ruisseau, qui prend naissance en Pucet, sert de limite entre les communes de Fléron et de Magnée.

Il y a 250 maisons, réparties entre le village de *Fléron*, *Croupet*, *Faweux*, *Moulin de Fléron*, *Chemin de la Clef*, et *Bois-de-Meunier*. La plupart sont construites en pierres et en briques ; couvertes en chaume. —1 église, dédiée à St.-Denis.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive l'épeautre, le seigle, l'avoine, les féveroles, l'orge, peu de froment. Fourrages pour la consommation locale.—Beaucoup de vergers plan-

tés d'arbres fruitiers.—60 chevaux, 230 bêtes à cornes. — Plusieurs vinaigreries et fabriques de sirop. Un grand nombre d'ouvriers cloutiers, qui travaillent pour les marchands de Liége. — Foire : le 3 novembre. —La route de Liége à Herve traverse une partie de la commune.

Population : 1188 habitans.

Superficie : 379 h. 64 a. 50 c.

Ci-devant : pays de Liége. Le tribunal de la cour et justice souveraine de Fléron avait un voué et un souverain officier héréditaires.

Histoire : Le 14 juillet 1618, le chapitre d'Aix-la-Chapelle vendit la souveraineté de la terre de Fléron, appelée communément la terre ou vouerie de Notre-Dame-d'Aix, à Albert de Longueval, comte de Bucquoi, laquelle vente fut confirmée l'an 1621 par Grégoire XV; puis le 23 avril 1626, Herman de Bourgoigne, comte de Fallaix, en qualité de tuteur du susdit comte de Bucquoi, partie faisant tant pour lui que pour sa mère, vendit la dite terre en faveur du prince-évêque de Liége, au moyen de 26,000 florins monnaie forte.

Fléron et Jupille n'ayant pas voulu se soumettre à leur prince, furent incendiés en 1649, par le général Spaar, qui, après sommation, avait emporté les dits villages, après une légère résistance.

FLÉRON. V. *Ben-Ahin*.

FLONE, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. O. par Jehay-Bodegnée, N. E. et E. par St.-Georges, S. par Hermalle-sous-Huy, S.O. par Amay.

A 1/4 de l. d'Amay, 1 de Jehay-Bodegnée et St.-Georges, et 2 1/4 N.E. de Huy.

Son territoire est montueux et assez bien boisé. Les pentes sont très-rapides. Le terrain est argileux et rocailleux. La couche végétale varie de 15 à 40 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée cuboïde et aciculaire; du plomb sulfuré primitif, cubo-octaèdre; du fer sulfuré mamelonné; du zinc silicaté et carbonaté; de l'ampélite alumineux. La commune est baignée par la Meuse, et par le ruisseau de Flône, formé de deux petits ruisseaux qui se réunissent au pont. Il y a plusieurs fontaines.

La commune ne comprend que 15 maisons, y compris 5 sur les *Thiers*, et la ferme de la *Karité*, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres et briques; couvertes en ardoises et en paille.—On y remarque l'ancienne abbaye de Flône, située près de la grande route; supprimée par le gouvernement français. — Paroisse de Jehay.

Les récoltes consistent en froment, seigle, épeautre, orge, avoine. Bois taillis, dont l'essence est un mélange de chênes et de charmilles. — Des fours à chaux; des carrières de pierres à bâtir et de grès à paver. On y exploite de la houille, et on y a exploité de l'alun, du plomb, de la calamine et du fer.—Il y a 1 moulin à farine, mu par eau, non activé; des fabriques d'alun, qui ont cessé; 1 brasserie. — La grande route de Liége à Huy traverse le village.

Population : 95 habitans.

Superficie : 187 h. 93 a. 69 c.

Ci-devant : pays de Liége. La seigneurie était héréditaire dans la personne de l'abbé.

Histoire : Ce fut vers l'an 1080, que les deux frères Radulphe et Lambert, et leur neveu Fulcain, donnèrent commencement au mo-

nastère de Flône ; ils y firent bâtir un hôpital avec un oratoire en l'honneur de St.-Mathieu, puis ils y établirent des chanoines réguliers. Ils fondèrent aussi un hospice entre la roche et la Meuse, pas loin de ce monastère.—L'abbaye fut bâtie auprès d'un château-fort, que les Hutois brûlèrent et démolirent dans les révolutions qu'éprouva ce pays l'an 1255.

Ce fut à Flône, où l'on conclut le 1er juin 1330, une sentence arbitrale qu'on appela la paix *de Flône*. Ce concordat était plus avantageux à l'évêque qu'aux Liégeois. Il accordait à l'évêque des indemnités pour les dommages qu'il avait soufferts pendant la guerre, et statuait que les émolumens provenans des murs, ponts, fossés, places publiques, que la ville de Liége percevait à son profit, seraient partagés par moitié entre la ville et l'évêque, et que la garde de la ville appartiendrait à l'évêque et au mayeur, etc. Immédiatement après la publication de la paix, les chanoines et les ecclésiastiques que les troupes avaient forcés de quitter la ville, y revinrent; mais l'évèque Adolphe de la Marck, qui était absent depuis six ans, ne crut pas qu'il fût encore prudent de reparaître, et l'évènement prouva qu'il n'avait pas tort. La paix de Flône fut modérée par la paix de Saint-Jacques de l'an 1487.

FLORET. V. *Bra.*

FLORZÉ. V. *Aywaille, Sprimont.*

FLOXHES. V. *Anthisnes.*

FOLIE (la). V. *Celles.*

FOLLE-PENSÉE. V. *Liége.*

FOND-CONNET. V. *Romsée.*

FONDS-DE-GOTTES. V. *Ayeneux.*

FONDS-DES-LOUPS. V. *Romsée.*

FOND-DE-NOULÉ. V. *Cornesse.*

FOND-D'OXHE. V. *Amay.*

FOND-DES-FAWES. V. *Romsée.*

FOND-DU-TIGE. V. *Gomzé-Andoumont.*

FONSOMPRÉ. V. *St.-Nicolas.*

FONTAINE. V. *Flémalle-Grande, Horion-Hozémont, Jalhay.*

FONTAINE DE LA BONNE FEMME. V. *Basse-Bodeux.*

FONTAINES. V. *Clermont.*

FONTENOY. V. *Bois et Borsu.*

FONTIN. V. *Esneux, Sprimont.*

FOOZ, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Villers-l'Évêque, E. par Hognoul et Awans, S. E. par Bierset, S. par Voroux-Goreux, S.O. par Fexhe-le-Haut-Clocher, O. par Freloux, N.O. par Kemexhe.

A 1/4 de l. de Hognoul, 1/2 de Villers, Awans et Freloux, 3/4 de Bierset, Fexhe et Kemexhe, et 2 1/4 O.N.O. de Liége.

Le terrain y est assez égal, de nature argileuse et très-fertile. La couche végétale a 50 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 67 maisons, construites en pierres, en briques, en bois et argile ; couvertes en paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Remi.

Les habitans s'occupent principalement de l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge, la navette, etc. Fourrages, légumes et fruits. — 1 brasserie.

Population : 345 habitans.

Superficie : 287 h. 43 a. 19 c., dont 242 h. 85 a. 70 c. en terres labourables ; 41 h. 44 a. 36 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Liége.

FORBY. V. *Foret.*

FORBOTS. V. *Grand-Réchain.*

FORET, commune du canton de

Fléron ; bornée au N. par Magnée, E. par Olne et Mont-St.-Hadelin, S.E. par Fraipont, S. par Gomzé-Andoumont, S. O. par Beaufays, O. par Chaudfontaine, N.O. par Romsée.

A 1/2 l. de Magnée, 3/4 de Fraipont, Gomzé, Beaufays, Chaudfontaine et Romsée, 1 1/4 d'Olne, et 2 1/2 S.E.E. de Liége.

Cette commune présente un bassin fort resserré ; on y remarque des pentes très-rapides, plantées en bois taillis ou broussailles, et vers les sommités desquelles se trouvent des plaines assez étendues qui, du reste sur quelques points, offrent des ondulations très-prononcées. Le bassin est une terre argileuse, d'alluvion meublée ; le reste est terre argileuse, mêlée de pierres calcaires ou pierres d'avoine. Il y a aussi bien 200 hect. d'une terre très-légère, ayant peu de principe de végétation. On trouve dans cette localité du fer oxidé hydraté hématite et du fer oxidé hydraté géodique, qui ont pour gisement le calcaire anthracifère. La commune est arrosée par la Vesdre ; par le ruisseau de Mosbeux, qui prend sa source à côté du village de Louveigné, et se jette dans la Vesdre, et par le ruisseau du Fond de Foret, qui prend naissance près de Battice, et se jette également dans la Vesdre. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 278 maisons, réparties comme suit : *Prayon*, (centre), 36 ; *La Brouck*, 30, à 1/4 de l. ; *Le Tier*, 15, à 1/6 de l. ; *Fendrie-au-Trooz*, 4, à 1/4 de l. ; *Trooz*, 35, idem ; *Navette*, 8, à 1/6 de l. ; *Sur-Noirfalise*, 1, à 1/2 l. ; *Noirivaux*, 3, à 1/4 de l. ; *Perière*, 18, à 1/2 l. ; *Tromly*, 2, à 1/4 de l. ; *Lonhienne*, 11, idem ; *Rokai-Cortil*, 15, idem ; *Rys-de-Mosbeux*, 23, idem ; les *Grosses-Pierres*, 4, à 3/4 de l. ; *Massouheid*, 4, à 1/3 de l. ; *Sainte-Barbe*, 1, à 1 1/4 de l. ; *Poyon-Sart*, 2, à 1/4 de l. ; *La Stat*, 8, à 1/8 de l. ; *Au Rys*, 5, idem ; *Trimollet*, 10, à 1/2 l. ; *Croisettes*, 12, idem ; *Soufferie*, 2, à 1/5 de l. ; *Forby*, 3, à 1/6 de l. ; *Foret*, 26, à 1/2 l. Elles sont généralement construites en pierres ; couvertes en paille, peu en tuiles. On y remarque l'ancien château de *Beaufort*, situé au hameau du Trooz. — 1 église, dédiée à Ste.-Catherine ; 1 chapelle.

La fabrication d'armes à feu forme la principale branche d'industrie.— Les récoltes consistent en seigle, orge, avoine, épeautre. Les fourrages sont d'une bonne venue dans la vallée, mais généralement ils ne sont pas abondans. 1/5 de la commune est planté en bois taillis d'essence de chênes, frênes, bouleaux et charmilles. — 64 chevaux, 180 vaches, 460 bêtes à laine. On y élève des abeilles. On pêche des barbeaux, anguilles, truites, etc. — Il y a 2 briqueteries ; 10 fours à chaux pour l'amendement des terres ; 8 carrières, dont une de pierres à paver ; 2 fouleries de draps ; 1 usine à aiguiser les baguettes et fuseaux ; 8 usines à canons de fusils ; 6 martinets ; 4 moulins à farine ; 1 filature de laine ; 1 fonderie de zinc, et un laminoir, mus par eau ; 1 brasserie, située à la Brouck. On y exploite de la mine de fer. On y a exploité du plomb et du souffre. — Foire : le 1er décembre, au village de Foret. —La route de la Vesdre traverse le territoire de cette commune de l'O. au S. Un embranchement prend au Trooz, traverse le Rys de Mosbeux, et se rend aux Forges, hameau de Gomzé-Andoumont.

Population : 1835 habitans.

Superficie : 1521 h. 77 a. 22 c., dont environ 1/5 en bois, 2/5 en terres labourables, 1/5 en prés et vergers, et une partie en bruyères, broussailles, etc.

Ci-devant : pays de Liége.

FORGES. V. *Chevron*, *Gomzé*, *Marchin*, *Vierset*, *Villers-le-Temple*.

FORGE-THIRY. V. *Theux*.

FORSEILLE. V. *Héron*.

FORSEILLE, ruisseau qui prend sa source à Forseille, traverse Lavoir et Hucorgne, et va se perdre dans la Méhaigne à Moha.

FOSSE, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par La Gleize, N. E. par Stavelot, E. par Wanne, S. E. par Grand-Halleux (prov. de Luxembourg), S. par Arbrefontaine (idem), S. O. par Lierneux, O. par Basse-Bodeux.

A 3/4 de l. de Bodeux, 1 d'Arbrefontaine, 1 1/4 de Grand-Halleux, 1 1/2 de Stavelot, Wanne et Lierneux, 2 de La Gleize, et 12 E. S. E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines; le terrain est argileux, marécageux et pierreux. La rivière de Salm traverse la commune du S. au N., forme sa limite avec Wanne, et se jette dans l'Amblève au-dessous des Trois-Ponts. Un ruisseau, venant de Bodeux, traverse aussi la commune, arrose une quantité de prairies, et se jette dans la dite rivière aux Trois-Ponts. Une fontaine d'eau minérale au hameau de Pouhons.

La commune comprend 95 maisons et chaumières, réparties comme suit : *Fosse* (chef-lieu), 21; *Bergeval*, 19, à 1/2 l.; *Brume*, 20, à 3/4 de l.; *Mont-de-Fosse*, 12, à 1/2 l.; *Henri-Moulin*, 2, idem; *Precastor*, 1, idem; *Pouhons*, 2, idem; *Trois-Ponts*, 16, à 3/4 de l.; *St.-Jacques*, 2, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres et en bois et argile; couvertes en grosses ardoises.—1 église, dédiée à St.-Jacques, et 1 chapelle à Brume, dédiée à St.-Hilaire.

On y cultive le seigle, l'avoine, et un peu d'orge. Les fourrages ne sont pas de bonne qualité. Bois taillis, dont l'essence se compose de chênes et bouleaux.—18 chevaux, 386 bêtes à cornes, 300 bêtes à laine. On laboure avec des bœufs. — 1 moulin à farine, mu par eau. — Foire : le 25 juillet. — Une grande route venant de Bodeux et allant à Stavelot, passe par le hameau des Trois-Ponts.

Population : 509 habitans.

Superficie : 1724 h. 78 a. 32 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

On y trouve encore les traces des ruines d'un ancien château nommé *Rondchâteau*, sur la rivière de Salm.

FOSSE. V. *Cerexhe-Heuseux*.

FOSSELETTE. V. *Charneux*.

FOSSEROULE, ruisseau qui prend sa source près du moulin de Heredia, commune de Héron, et traverse la commune de Hucorgne.

FOSSEROULE. V. *Hucorgne*.

FOUIR. V. *Jalhay*.

FOULERIE. V. *Mortroux*, *Saive*.

FOUR. V. *Vour*.

FOUR-COLLINET. V. *Limbourg*.

FOURAULLE. V. *Louveigné*.

FOURIRE. V. *Stavelot*.

FOURIXHE. V. *Fouron-St.-Martin*.

FOURNEAU. V. *Marchin*.

FOURON-LE-COMTE, en flamand *s'Graeven Vouren*, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Ste.-Gertrude et Mheer (prov. de Limbourg), E. par Noorbeek (idem), et Fouron-St.-Martin, S. par

Warsage, S.O. par Berneau, O. par Mesch (prov. de Limbourg).

A 1/3 de l. de Warsage, 1/2 de Berneau et Mesch, 3/4 de Ste.-Gertrude, Mheer, Noorbeek et Fouron-St.-Martin, 1 de Visé, 1 1/4 N.E. de Dalhem, 4 N.E. de Liége, 2 de Galoppe et de Maestricht.

Le sol très-varié offre des plaines étendues vers le S. et l'O., et des coteaux d'une pente assez rapide vers le N. et l'E. Le terrain est argileux, sablonneux, pierreux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 55 centim. La Vour, qui prend sa source à Fouron-St.-Pierre, arrose les hameaux d'Oettegroeven, Schophem et Ketten; reçoit le petit ruisseau de Ste.-Brigitte et d'Altembrouck; traverse le village de Fouron, et va se jeter dans la Meuse à Castert. Le petit ruisseau de Beek, qui prend naissance à Warsage, se perd dans la campagne du Beekberg. La montagne de Fouron, située au N.E. du village, n'est pas de ces arides rochers dont on tire le marbre ou les minéraux : sa substance n'est autre chose qu'un caillou ou pierre à feu, composée d'une espèce de sable jaune. La hauteur de sa situation lui donne un coup-d'œil le plus étendu et le plus varié : elle offre à la vue une campagne fertile et étendue, des vergers et des bois, la Meuse entrant dans le terrain à couches horizontales, la citadelle de Liége, les villes de Tongres et de Maestricht, les clochers de 38 églises, plusieurs châteaux et maisons de plaisance, parmi lesquels on distingue le beau château de Mheer, appartenant à M. le baron de Loë, etc.

La commune renferme 273 maisons, réparties comme suit : *Fouron* (chef-lieu), 203; *Snauwenberg*, 2, à 1/3 de l.; *Altembrouck*, 3, à 1/2 l.; *Schophemerhey*, 8, idem; *Kattenroth*, 2, à 3/4 de l.; *Ketten*, 6, à 1/4 de l.; *Schophem*, 43, à 1/3 de l.; *Oettegroeven*, 5, à 1/2 l.; *Winjenshey*, 1, à 3/4 de l. La plupart sont construites en briques, peu en bois et argile et en pierres; couvertes en chaume, sauf une vingtaine en ardoises et en tuiles. On y remarque plusieurs maisons d'une construction solide et quelques grosses fermes, ainsi qu'une belle maison de campagne à Snauwenberg sur la montagne, une autre à Altembrouck dans une vallée, et le château d'Oettegroeven dans la vallée de la Vour.—1 église, dédiée à St.-Lambert, rebâtie en 1786. Cette église, qui a 48 mètres de longueur, sur 19 m. de largeur, peut passer pour une des plus grandes et des plus belles de la province. Elle possède des beaux ornemens et les reliques de Ste.-Barbe et de Ste.-Lucie, qui y sont en grande vénération. Le clocher de l'église a existé avant 1300, et a été restauré en 1599. Il y a 2 petites chapelles, une de la Ste.-Vierge, bâtie en 1715, et l'autre de Ste.-Anne.

Les principales productions agricoles consistent en froment, seigle, avoine, orge, trèfles, féveroles, vesces, houblon, quelques plantes oléagineuses, quelques légumes et fruits. Bois taillis, essence mêlée de chênes, bouleaux, charmilles et coudriers.—200 chevaux, 320 bêtes à cornes, 1500 bêtes à laine. Le ruisseau nourrit d'excellentes truites, et les étangs des carpes. — Il y a 5 moulins à farine et 2 pressoirs à huile, mus par eau; 5 distilleries, dont une en activité; 2 brasseries;

quelques vinaigreries et fabriques de sirop. — Avant le gouvernement français, on y comptait 16 distilleries et 14 brasseries. — Foire : le 3e mardi d'avril, établie en 1808 ; elle n'est plus suivie. — L'ancienne grande route de poste de Liége à Aix-la-Chapelle traverse le centre du village.

Population : 1430 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 1335 h. 07 a. 44 c., dont 949 h. 78 a. 50 c. en terres labourables ; 155 h. 23 a. 13 c. en prés et vergers ; 33 h. 08 a. 76 c. en pâtures ; 102 h. 89 a. 90 c. en bois ; 34 h. 48 a. 25 c. en bruyères ; 14 h. 25 a. 82 c. en jardins.

Ci-devant : comté de Dalhem-Autrichien.

Histoire : On prétend que le nom de *Fouron* dérive de *Vour* ou *Four*, ruisseau qui traverse cette commune, ou du mot *for* ou *foire*, en latin *forum*. Les comtes de Luxembourg y ayant eu autrefois la dîme, on croit que c'est de là que cet endroit a tiré son nom de *Comte*.

La seigneurie avait été engagée en 1626 pour 4300 fl., et renchérie en 1643, moyennant 20,000 fl. Il y avait une haute cour de justice, une chambre féodale, une cour féodale des jésuites et les cours foncières de Mars, Berg, Huynen, Gulpen, Oetgroeven et St.-Lambert. Le chef-ban de Fouron-le-Comte comprenait les bans d'Aubel, Chératte, Housse, Mouland et Warsage, et lorsque la ville de Dalhem fut cédée aux Hollandais, par le partage du 26 décembre 1661, entre les états et le roi d'Espagne, on appelait aussi à la dite haute cour de Fouron des sentences rendues par les justices de Fouron-St.-Martin, Mheer, Mortier, Neufchâteau et Noorbeek.

Le village de Fouron paraît être fort ancien, et l'on croit même que l'ancienne église de cet endroit, démolie en 1785 pour l'emplacement de la nouvelle, avait été la chapelle du palais royal de *Furonis* ou Fouron, où Louis-le-Bègue, roi de France, et Louis II, roi de Germanie, eurent, en novembre 878, une entrevue, dans laquelle le partage fait en 870, entre leurs pères, fut confirmé. Firmondus rapporte ce traité, et Aimoinus en parle dans son 5e livre, 38e chapitre.

On trouve au lieu dit *Op de Saele*, situé sur la montagne de Fouron, à droite du grand chemin qui conduit de Fouron à Snauwenberg et Galoppe, les restes d'un ancien château-fort, qui peut-être a été celui des anciens seigneurs de cet endroit. On en trouve dès le 12e siècle, et jusques dans le milieu du 13e, où un seigneur de Fouron donna tous ses biens à l'ordre teutonique : la commanderie de St.-Pierre-Fouron en vient ; mais ce seigneur doit aussi avoir donné des biens dans le comté de Dalhem, puisque le duc de Limbourg, comme comte de Dalhem, consentit à cette donation. Miræus, qui vivait au commencement du 17e siècle, dit, dans son *Chronicon belgicum*, que cet endroit, appelé vulgairement *Foron*, en latin *Forum Comitis*, a été la résidence des anciens comtes du pays de Dalhem, et le siége de la haute cour ; qu'il s'y trouvait des fossés ou tranchées et des hauteurs, et sur une colline, appelée *Op de Saele*, les restes des fondemens d'un vieux château-fort, et dans la vallée, nommée *Steenbosch*, il se voyait des ruines de

plusieurs anciens édifices. La campagne du *Steenbosch* située près des hameaux de *Ketten* et de *Schophem*, est assez remarquable par les anciens fondemens et la grande masse de tuileaux qui s'y trouvent encore aujourd'hui sur une étendue de 5 hectares. On dit que l'ancienne forteresse *Atuatuca*, située au milieu du pays des Eburons, y a existé, et que les noms de *Sabinus* et de *Cotta*, tribuns romains que César y avait placés, ont été conservés dans la dénomination des hameaux de *Schophem*, anciennement *Scapin*, et de *Ketten*, autrefois *Kotten*. Nous avons employés tous les moyens de pouvoir découvrir l'endroit où le palais royal de *Furonis* a existé, et après toutes les recherches, il nous parait qu'il a été situé près de l'église et de la Vour, en l'endroit appelé anciennement *Blancktyshoff*.

C'est à Fouron-le-Comte, où le quartier-général autrichien fut fixé par le général en chef feldmaréchal prince de Saxe-Cobourg, lors de la retraite de l'armée autrichienne derrière la Meuse. Ce quartier-général y resta du 23 juillet au 19 sept. 1794, et le village logea le dit prince de Saxe-Cobourg, l'archiduc Charles, les princes de Metternich, de Waldeck, de Ligne; le général major baron Fischer, le général major Lincken, le général comte de Clerfayt, le général major baron Frohn, le marquis de Chasteler, les comtes Grun, Palfy, Colloredo, Wratislaw, Kinsky, Neupperg, Duluc; les barons Feuchtersleben, Vincent, Hagen, Roos, Warnsdorff, Ulbrecht, Kempelen, Rothkirch, Alvinzy, et plusieurs autres officiers attachés au quartier-général. Le prince de Saxe-Cobourg quitta la commune le 28 août, et remit le commandement de la grande armée au comte de Clerfayt.

FOURON-SAINT-MARTIN, en flamand *St.-Mertens Vouren*, commune du canton d'Aubel; bornée au N. par Noorbeek (prov. de Limbourg), N.E. par Slenaken (idem), E. par Teuven, S. E. par Aubel, S. par Fouron-St.-Pierre, S.O. par Warsage, O. par Fouron-le-Comte.

A 1/2 l. de Noorbeek et Fouron-St.-Pierre, 3/4 de Fouron-le-Comte, 1 1/4 d'Aubel, 4 1/2 N.N.O. de Verviers et N.E. de Liége.

L'aspect du territoire est très-varié; le village est situé dans une vallée; le reste est élevé et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marneux et marécageux. La couche végétale a 10 à 40 centim. de profondeur. La Vour, qui prend sa source à Fouron-St.-Pierre, et le Veurs, qui prend naissance aux environs du hameau de ce nom, arrosent la commune, et se réunissent un peu au-dessous du village pour se diriger sur Fouron-le-Comte. Il y a un très-grand nombre de fontaines et quelques étangs.

La commune comprend 243 maisons, réparties comme suit : 97 à *St.-Martin*, 26 au *Plank*, 65 à *Veurs* ou *Fourixhe*, 18 au *Berg*, 9 au *Crindal*, 2 à *Hagelstein*, 4 sur *Le Heid*, 4 au *Kys*, 2 à *Strouvenbosch*, 8 à *Ulvent*, 1 au *Voert*, 1 au *Kruysberg*, et 6 au *Conenbosch*. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile et en pierres; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et tuiles; disséminées. On y remarque le presbytère et quelques autres maisons d'une construction solide. — 1 église, dédiée à St.-Martin; ci-devant pa-

roissiale et collégiale avec un chapitre de trois chanoines, qui existait déjà au 13e siècle. Le curé en était doyen et les trois chanoines allaient autrefois célébrer les offices dans les églises succursales de St.-Jean-Sart, Fouron-St.-Pierre et Slenaken, qui étaient depuis pourvues de curés ou vicaires perpétuels. L'église de Saint-Martin, qui est assez bien bâtie, possède quelques beaux ornemens provenant du doyen Emonts, mort en 1780, et les reliques de la Sainte-Croix et de St.-Blaise y sont conservées avec beaucoup de vénération. Le chœur a été rebâti par le doyen Dael, mort en 1741, et l'église a été restaurée en 1636 et en 1708.

L'agriculture et l'exploitation des bois forment les principales branches d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, fèves, etc. Fourrages assez abondans. Quelques légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, frênes et saules. — 94 chevaux, 210 bêtes à cornes, 700 moutons. Les cours d'eau et les étangs fournissent des truites, carpes, etc. — Il y a 1 moulin à farine et 1 papeterie, mus par eau; 1 brasserie.

Population : 1095 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 1294 h. 73 a. 37 c.

Ci-devant : comté de Dalhem.

Histoire : La seigneurie fut engagée en 1626, pour 3100 fl. Le ban échut au roi d'Espagne par le partage du 26 décembre 1661 entre le dit roi et les états des Provinces-Unies.

On remarque aux environs de l'église quelques ruines d'un ancien château.

FOURON-SAINT-PIERRE, en flamand *St.-Piters-Vouren*, commune du canton d'Aubel; bornée au N. et E. par Fouron-St.-Martin, S. par Aubel, O. par Warsage et Fouron-St.-Martin.

A 1/2 l. de Fouron-St.-Martin, 3/4 d'Aubel, et 4 N.N.O. de Verviers.

Sa superficie est assez inégale; le village est dans une vallée; le reste est élevé et entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marneux, pierreux. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 35 centim. — Le ruisseau de Vour prend sa source en cette commune. Cette belle fontaine sort d'un petit bâtiment en espèce de grotte, fermé d'une barrière de fer, et construit en 1660, au-dessus duquel il y avait une belle petite chambre de plaisance, démolie en 1826. A 20 mètr. Sud de cette fontaine, il se trouve une petite source, appelée la *Fontaine de St.-Jean*, dont une partie d'eau est conduit par un tuyau de plomb de 190 mètres jusques dans la cour du château, où elle forme un beau jet d'eau.

La commune comprend 91 habitations, dont 65 sont situés à *Saint-Pierre* (chef-lieu), 12 à *Ruland*, 1 à *Loë*, 7 au *Peerdskerkhof*, 2 au *Roth*, 3 au *Waterval*, et 1 appelée *Ferme de Brabant*. Elles sont construites une partie en briques et pierres, et l'autre en bois et argile; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; généralement disséminées. On y remarque un beau château, dit *la Commanderie*, qui a été ci-devant la résidence d'un commandeur du baillage de Vieux-Jones. Il vient d'un seigneur de Fouron, qui dans le 13e siècle, donna tous ses biens à l'ordre teutonique. Ce bel édifice, dont le gouvernement français s'était

emparé, mérite une attention particulière tant par son antiquité que par son importance sous le rapport de l'art. Il est situé au milieu d'un étang qui entoure tout le bâtiment, qui formait une forteresse. Vers le N., se trouve les masures du vieux château qui a existé avant la commanderie, et dont un morceau de muraille sert encore à la clôture du cimetière. A quelques pas de l'église, vers l'E., il y a un ancien petit château ou maison de plaisance, divisée aujourd'hui en trois habitations. — 1 chapelle auxiliaire dédiée à St.-Pierre, dépendante de Fouron-St.-Martin; rebâtie en 1660. Les reliques de St.-Corneille, données à cette chapelle par le pape Clément XIII, en 1766, y sont conservées avec beaucoup de vénération. Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et l'exploitation des bois. On récolte le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, les fèves, etc. Fourrages assez abondans. Bois taillis, d'essence de chênes, bouleaux, noisetiers, aunes, etc. — 54 chevaux, 136 bêtes à cornes, 400 moutons. On pêche des carpes et des truites. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 440 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 511 h. 50 a. 20 c., dont 187 h. 12 a. 13 c. en terres labourables; 96 h. 95 a. 25 c. en prés, pâtures et vergers; 184 h. 84 a. 82 c. en bois.

Ci-devant : commune libre, gouvernée par un commandeur du baillage de Vieux-Joncs.

Cette commune prend son nom du ruisseau de *Vour* ou *Four*, et du patron de l'église.

FOXHALLE. V. *Trembleur.*

FRAGNÉE. V. *Liége*

FRAINEUX. V. *La Reid, Nandrin, Yernée.*

FRAIPONT, commune du canton de Louveigné; bornée au N. par Olne et Nessonvaux, E. par Cornesse, S.E. par Theux, S. par Louveigné, S.O. par Gomzé-Andoumont, O. par Foret.

A 1/2 l. de Nessonvaux, 1 d'Olne, Louveigné et Foret, et 3 1/2 S.E. de Liége.

Sa superficie est très-élevée sur le haut des montagnes, mais elle est très-basse dans les fonds des collines et de ravins. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 60 centim. On y trouve du fer oligiste granulaire et terreux globuliforme, du schiste argileux, du poudingue psammitique (pire d'avône). La Vesdre cotoie toute la commune. Il y a en outre, quatre ruisseaux; savoir : Soquinry, qui prend sa source dans la commune de Theux; Criquion, qui prend naissance en cette commune; Xhavegné, qui prend son origine dans celle de Louveigné, et Targnon, qui vient de celle de Foret. Ils se jettent tous les quatre dans la Vesdre. Cette rivière a, au pont de Fraipont, une élévation de 102 mètr. au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 180 habitations, réparties comme suit : *Fraipont* (chef-lieu), 133; *Charneux*, 9, à 1/4 de l.; *Halinsart*, 12, à 1/2 l.; *Trasinster*, 17, à 3/4 de l.; *Becoin*, 6, à 1 l.; et *Trou-Renard*, 3, à 3/4 de l. La plupart sont construites en pierres brutes, quelques-unes en briques; presque toutes couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. — 1 église, dédiée à

St.-Gilles, et 1 chapelle dépendante, dédiée à St.-Nicolas. Cette église fut bâtie en 1788, et la paroisse de Fraipont démembrée de celle d'Olne. La chapelle dépendait ci-devant de la paroisse de Louveigné.

Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, avoine, épeautre. Fourrages assez abondans. Il y a environ 400 hectares de bois, dans lesquels les habitans de la Haute-Fraipont ont le droit de couper tout bois, à l'exception des chênes, et faire pâturer leurs bestiaux. Cette propriété a été donnée au ci-devant seigneur de Fraipont, par un prince de Stavelot. — 33 chevaux, 190 bêtes à cornes, 30 chèvres. On y élève des abeilles. On pêche des meuniers, barbeaux, truites et brochets. — Il y a des fours à chaux pour l'usage de l'agriculture, des carrières ; 3 moulins à farine, dont un fait mouvoir alternativement une meule à moudre les bois de teinture, une 2e à moudre l'épeautre, et une 3e à moudre le blé ; 1 moulin à tan ; 2 tanneries ; des manufactures d'armes : une usine à canons de fusil et 40 forges ; 1 laminoir pour le zinc ; 1 foulerie pour les draps qui se fabriquent à Verviers et environs. — La route de la Vesdre traverse la commune.

Population : 885 habitans.

Superficie : 887 h. 69 a. 49 c.

La commune se compose de *haute* et *basse* Fraipont ; la haute dépendait autrefois du pays de Stavelot, et la basse de celui de Liége.

FRAITURE, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Nandrin, E. par Ellemelle, S. par Seny, O. par Soheit-Tinlot.

A 1/2 l. d'Ellemelle, Seny et Soheit, 3/4 de Nandrin, et 3 1/4 de Huy.

Sa superficie est assez inégale, et le terrain argileux, rocailleux et schisteux. Une fontaine et plusieurs puits.

Les maisons sont au nombre de 58, y compris 1 située à la *Bouhée*, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres, et une partie en bois et argile ; couvertes en chaume, à l'exception du château et de deux autres maisons, qui sont couvertes en ardoises. Quelques-unes sont agglomérées, et les autres disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Martin, dépendante de l'église de Soheit. — 1 bureau d'enregistrement.

On y récolte seigle, épeautre, avoine, pois et vesces. Fourrages peu abondans. Bois peuplés de chênes, hêtres, etc. — 34 chevaux, 66 vaches, 500 moutons. — Quelques fours à chaux pour l'amendement des terres.

Population : 331 habitans.

Superficie : 666 h. 12 a. 96 c., dont près de la moitié en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

FRAITURE. V. *Comblain-au-Pont.*

FRAITY. V. *Theux.*

FRANCE. V. *Villers-le-Temple.*

FRANCHEVILLE. V. *Stavelot.*

FRANCHIMONT. V. *Theux.*

FRANCOMONT. V. *Lambermont.*

FRANCORCHAMPS, commune du canton de Stavelot ; bornée au N. par Sart, E. et S. E. par Malmédy (Prusse), S. par Stavelot, O. par la Gleize.

A 1 1/2 l. de Sart, Malmédy, Stavelot, Spa et La Gleize, 4 S. de Verviers, et 12 E. de Huy.

Sa superficie est très-élevée et entrecoupée de montagnes. Le terrain est marécageux. La couche

végétale varie de 15 à 30 centim. de profondeur. La terre est productive et il ne manque que du calcaire pour l'échauffer; la culture nécessite trop d'engrais. Les habitans sont en général laborieux et robustes, l'air froid, mais sain, et avec la chaux toutes ces campagnes aujourd'hui incultes donneraient des pâturages abondans pour la quantité prodigieuse de bétail qui s'y trouve. On y rencontre du quartz hyalin prismé, et de l'ampélite alumineux. — Francorchamps a une élévation de 469 mètres au-dessus de l'Océan, et devant Baronheid, 546 mètres. — La commune est arrosée par l'Eau-Rouge, qui longe la Prusse, et y prend sa source en Mousse, marais. Le ruisseau de Chaltette prend sa source entre Hockai et Baronheid, et se jette dans l'Eau-Rouge, à l'aval de la ferme des Fagnoux. Le ruisseau de Robon prend sa source en Bodseux, entre Baronheid et Francorchamps, et se jette également dans l'Eau-Rouge. Celui de Roanay prend naissance en Rui de Loneux, et traverse la commune de La Gleize.

La commune de Francorchamps comprend 181 habitations, réparties comme suit : *Francorchamps* (chef-lieu), 59; *Ster*, 80, à 1/4 de l.; *Hockai*, 23, à 1 l.; *Baronheid*, 13, à 3/4 de l.; *Harze*, 1, à 1 l.; *Fagnoux*, 1, à 1/2 l., et *Cronchamps*, 4, à 3/4 de l. Elles sont construites en pierres, en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises. — 1 église, dédiée à St.-Georges; 1 chapelle à Hockai, dédiée à St.-Donat.

On n'y récolte qu'un peu de seigle, d'avoine, d'orge. Fourrages abondans. Bois taillis, dont la coupe se fait à 18 ans. Les terres restent 12 à 15 ans en jachères. Les travaux de la culture se font en grande partie avec des bœufs. — 20 chevaux, 900 à 1000 bêtes à cornes. On y engraisse des bœufs. On y élève beaucoup d'abeilles, et on en amène d'assez loin pour la saison de la bruyère. On pêche des truites dans les ruisseaux. — 1 moulin à farine, mu par eau. — On y a autrefois exploité de l'alun. — Foires aux bestiaux : les 23 avril et 10 octobre. — La grande route de Spa à Malmédy et celle de Stavelot font leur jonction dans le village.

Population : 930 habitans.

Superficie : 2582 h. 91 a. 44 c.

Francorchamps était autrefois une terre possédée par l'abbaye de Stavelot, dès l'an 650.

Histoire. Il paraît que cet endroit a retenu le nom de Francorchamps, *Francorum campus*, d'un camp de l'armée de Chilpéric et de Rainfroy, qui fut défaite par Charles-Martel. L'ancien nom de ce lieu était *Grand-Pré*, et les prairies le portent encore aujourd'hui.

Au N.O. de Baronheid, il y a une partie de chemin qu'on appelle *chaussée des Romains*, ou *pavé du diable*, et qui se trouve encore du côté d'Eupen. Il y avait ci-devant un hêtre, qu'on nommait *hêtre de Charlemagne*, et que les étrangers venaient souvent visiter. Le hameau de Baronheid paraît avoir été construit sur les débris d'un ancien château; les avenues en hêtres se voient encore, et c'est tout ce qui reste de cette ancienne baronnie, qui a donné son nom à ce hameau. — On trouve constamment dans les champs, des débris de maisons, mêlés de cendres, ce

qui prouve que le village de Francorchamps a été détruit et incendié dans les anciens temps.

FRANCQUEVAL. V. *Lambermont*.

FREHISSE. V. *Queue-du-Bois*.

FRELOUX, petite commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Kemexhe, E. par Fooz, S. par Fexhe-le-Haut-Clocher, O. par Momale.

A 1/2 l. de Kemexhe, Fooz et Momale, et 2 3/4 O. de Liége.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités. Le terrain est argileux. La couche végétale varie de 45 à 60 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée et du fer sulfuré globuliforme.

Il n'y a que 10 maisons, construites en briques, et couvertes en chaume, excepté le château, qui est couvert en ardoises; disséminées. — Paroisse de Fexhe-le-Haut-Clocher.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On récolte le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine. Fourrages pour la consommation locale. — 34 chevaux, 40 bêtes à cornes.

Population : 80 habitans.

Superficie : 172 h. 40 a. 63. c.

FRÉRISSART. V. *Villers-le-Temp*.

FRISE. V. *Saive*.

FROIDBERMONT. V. *Olne*.

FROIDBISE. V. *Waremme*.

FROIDECOUR. V. *Stoumont*.

FROIDEVILLE. V. *Rahier, Stavelot*.

FROIDFONTAINE. V. *Outrelouxhe*

FROIDHEID. V. *Nessonvaux*.

FROIDMONT. V. *Haccourt, Liége*.

FROIDTHIER. V. *Clermont*.

FRUNHY. V. *Tignée*.

FUMAL, commune du canton de Huy; bornée au N. par Fallais, E. par Warnant, S. par Hucorgne, O. par Marneffe.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, sablonneux et schisteux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centimètres. La *Méhaigne* traverse la commune. Il y a des fontaines.

On y compte 110 maisons; la plupart construites en pierres et couvertes en paille; en partie agglomérées. On y remarque l'ancien château de Fumal, titre d'une ancienne famille du pays, situé sur la rive droite de la Méhaigne, au sommet du coteau escarpé que forme son lit. — 1 église, dédiée à St.-Martin, et 1 chapelle de Ste.-Barbe, plus ancienne.

Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, avoine. Fourrages abondans. Bois plantés de chênes, bouleaux et trembles. — Chevaux, vaches, moutons. — 1 moulin à farine, mu par eau; 1 brasserie.

Population : 542 habitans.

Superficie : 567 h. 41 a. 40 c.

Ci-devant : comté de Namur.

FUTVOYE. V. *La Reid, Viregnis*.

G

GARDE-DE-DIEU. V. *Charneux*.

GÉE et LA MOTTE. V. *Tihange*.

GEER, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Boëlhe, E. par Hollogne-sur-Geer et Darion, S. par Ligney et Lens-St.-Servais, O. par Abolens, N.O. par Trongnée.

A 1/4 de l. de Boëlhe, 1/2 de Ligney, et 1 1/2 O. S. O. de Waremme.

Le territoire de cette commune, dont la surface est plate, présente

un terrain argileux et marécageux. La couche végétale a 25 à 30 centim. d'épaisseur. La commune est arrosée par le Geer, qui lui donne probablement son nom. Il y a la fontaine de St.-Hubert et trois ou quatre autres petites fontaines, affluens du Geer.

La commune compte 56 maisons; la plupart construites en bois et argile; couvertes en chaume; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Hubert, dépendante de l'église de Boëlhe.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages assez abondans.—60 chevaux, 40 bêtes à cornes, 150 moutons.— 1 brasserie.

Population : 250 habitans.

Superficie : 286 h. 12 a. 24 c.

Ci-devant : pays de Liége.

GEER (le), appelé aussi le JAER, en flamand *Jecker*, en latin *Jecora*, petite rivière qui prend sa source dans les biens communaux de Lens-St.-Servais, arrose les communes de Geer, Darion. Hollogne-sur-Geer, Grandaxhe, Waremme, Oleye, Lantremange, Bergilez, Grandville, Lens-sur-Geer, et Oreye, où elle traverse la route de Liége à Bruxelles, et sert dans cette partie, de limite aux provinces de Liége et de Limbourg. Elle entre dans cette dernière province, traverse les communes d'Otrange, Lowaige, Russon, Tongres, Mall, Sluse; revient dans la province de Liége, pour traverser la commune de Glons; en sort pour continuer son cours dans la province de Limbourg, en arrosant les communes de Roclenge, Bassenge, Wonck, Eben-Emael, Canne, et se jette dans la Meuse au-dessous du Fort St.-Pierre à Maestricht. Le Geer parcourt dans la province 24,000 mètres environ, et a 8 à 9 mètres de largeur. Sa pente est insensible depuis Lens-St-Remy jusqu'à Tongres, mais de là à Maestricht, cette pente est très-rapide : elle est de 42^{m} 827, sur une longueur de 24,000 mètres environ qu'il y a entre ces deux villes ; c'est donc 1^{m} 785 de pente sur 1000 mètres de cours. Cette rivière reçoit, entre Bergilez et Lens-sur-Geer, l'Yerne, ainsi que la Mule, à 2000 mètres au-dessus d'Oleye.

Cette petite rivière fait mouvoir un grand nombre de moulins à farine depuis sa source jusqu'à son embouchure. Elle n'est pas fort poissonneuse ; on y trouve néanmoins des anguilles, brochets, carpes et autres petits poissons.

GEETE (Petite), ou plutôt la JAUCHE, petite rivière qui prend naissance à Jauche, baigne Orp-le-Grand, Maret, Pellaines, Linsmeau, Heylissem, Elixem, Wanghe, Overhespen, Neerhespen, Orsmael, Leau, et autres endroits, et se précipite ensuite dans la Grande-Geete, qui a son embouchure dans le Démer. Elle alimente quelques moulins.

GEHEUT. V. *Hombourg*.

GELIVAUX. V. *Olne*.

GELLÉE. V. *Battice*, *Petit-Réchain*.

GEMENICH, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. par Vaels (prov. de Limbourg), E. par le pays mixte, S. par Moresnet, S.O. par Montzen, O. par Hombourg et Teuven.

A 1/2 l. de Vaels et Moresnet, 1 de Teuven, 4 1/2 N. N. E. de Verviers.

Cette commune est située dans une vallée, entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux et rocailleux, offrant la craie, la marne et le calcaire anthracifère en extraction. On trouve dans les environs de la glauconie sableuse. La couche végétale varie de 15 à 45 centimètres de profondeur. La Gueule arrose la commune; un torrent, nommé *Zoe*, naissant d'un lieu dit Walborn, traverse aussi la commune, et se jette dans la Gueule à Moresnet. Un grand nombre de fontaines.

La commune comprend 224 maisons, dont 106 à *Gemenich*, 56 à *Volkerig*, et 62 à *Straeten*. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Hubert.

On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine. Fourrages abondans. Bois taillis, d'essence de chênes, bouleaux et charmes. — 70 chevaux, 500 bêtes à cornes, 200 moutons. On y élève beaucoup d'abeilles. On pêche des truites dans la Gueule. — Il y a 1 four à chaux, 1 carrière; 1 moulin à farine, et 1 moulin à l'usage d'une foulerie et lainerie; 1 fabrique à tondre et à lainer le drap.

Population : 1072 habitans, parlant l'allemand.

Superficie : 1157 h. 69 a. 93 c.,

Ci-devant : chef-ban de Montzen, duché de Limbourg. La seigneurie avait été vendue en 1648, pour 5000 fl. Sous cette seigneurie, il y avait 3 cours foncières, qui étaient : *Alensberg*, *St.-Hubert* et *Palante*.

GENSTERBLOEM. V. *Hombourg*.

GENSTERHOF. V. *Hombourg*.

GERARD-SART. V. *St.-André*.

GERNECHAMPS. V. *Lierneux*.

GEROMONT. V. *Comblain-au-Pont*.

GEULE. V. *Gueule*.

GEXHE, ruisseau qui prend sa source près du village de Fraiture, passe à l'O. du village de Lierneux, au village de Lansival, et se réunit au ruisseau de Lienne, sous le village de Hierlot.

GHETE. V. *Geete*.

GIBE. V. *Aywaille*, *Sprimont*.

GILEPPE, ruisseau qui prend sa source dans les Hautes Fanges, limite au N. la commune de Jalhay, et se jette dans la Vesdre.

GIPPE. V. *Aywaille*, *Sprimont*.

GIVES. V. *Ben-Ahin*.

GLAIN. V. *Ans et Glain*.

GLEIXHE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Horion-Hozémont, E. et S.E. par les Awirs, S. O. par St.-Georges.

A 1/4 de l. de Horion-Hozémont et des Awirs, et 2 1/2 O. S. O. de Liége.

Cette commune, située dans un vallon, est longée sur toute son étendue par deux montagnes boisées. Le terrain est argileux, schisteux, rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 40 centim. La commune est traversée par un ruisseau, qui prend naissance à Horion-Hozémont et à Saint-Georges, et qui se rend dans la commune des Awirs.

Il n'y a que 24 maisons, y compris la ferme isolée de la *Boverie*; construites en pierres et briques, et couvertes en chaume, peu en ardoises et tuiles. On y remarque l'ancien château de *Hautepenne*, dont la partie forte a été démolie, et le reste arrangé d'après un goût

moderne. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à la Ste.-Vierge, et dépendante de l'église de Hozémont.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge, les féveroles, les navettes. Bois taillis dont la principale essence est la charmille. — 20 chevaux, 35 bêtes à cornes, 90 moutons. Deux étangs peuplés de carpes. — 1 carrière de pierres à paver; 3 moulins à farine, et 1 pressoir à huile, mus par eau. — On y exploite de la terre-houille.

Population : 136 habitans.

Superficie : 202 h. 70 a. 68 c.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendant de la haute cour de Horion.

Histoire : Le château de Hautepenne fut pris en 1491, par l'évêque Jean de Horne.

GLEIZE. V. *La Gleize.*

GLONS, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Sluse et Millen (prov. de Limbourg), N.E. par Roëlenge (id.), E. par Houtain-St.-Siméon, S. par Slins, O. par Paifve, N. O. par Nederheim (prov. de Limbourg).

A 1/2 l. de Slins, 3/4 de Paifve, 1 de Millen, et 2 1/4 N. de Liége.

Le village est situé entre deux collines, au milieu d'un beau vallon qu'arrose le Geer. Le territoire de la commune comprend, outre le vallon et les deux collines, une partie des terrains situés sur les hauteurs. Le terrain est en partie marécageux, partie rocailleux, et partie argileux. La couche végétale varie de 10 à 25 centim. de profondeur. Plusieurs fontaines.

La commune se compose de la réunion de cinq hameaux, qui formaient jadis autant de communes distinctes; savoir : *Brus*, qu'on peut considérer comme le chef-lieu, où se trouvent l'église, la maison communale avec salle d'école, et 199 maisons; *Boirs*, avec 68 maisons; *Saint-Pierre*, avec 80; *St.-Laurent*, avec 15, et *Oborne*, avec 59; ensemble 421 habitations.

Les anciennes habitations sont pour la plupart construites en bois et argile, et couvertes en pailles; celles qui ont été bâties depuis 50 ans, ainsi que les fermes, sont généralement construites en pierres et briques, et couvertes en tuiles ou ardoises. — 1 église primaire, dédiée à St.-Victor, et 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert, au hameau de Boirs. Un vieux manuscrit, dont il est fait mention dans les registres de la cure, porte que Saint-Materne, 1er évêque de Tongres, fit bâtir aux mêmes lieux des oratoires qui ont dans la suite fait place aux édifices actuels. L'église n'était qu'une espèce de chapelle à laquelle on a successivement ajouté un chœur et deux nefs latérales. On y a fait des réparations considérables en 1829.

Les récoltes consistent en seigle, froment, épeautre, orge, avoine, féveroles, pois, vesces, sarrasin. Fourrages pour la consommation locale. Outre les arbres à fruit, on y trouve beaucoup de bois blancs, de saules, de frênes, ormes et peupliers. — 188 chevaux, 211 vaches, 862 moutons. On pêche dans le Geer, des anguilles, brochets, carpes et autres petits poissons. — Le principal genre d'industrie et de commerce consiste dans la tresse en paille, la confection et le débit de chapeaux de paille, connus dans le pays sous la dénomination de *chapeaux de Glons*. Ce commerce a pris

de grands développemens depuis un demi-siècle; il s'étend aujourd'hui non-seulement dans toute la Belgique et la Hollande, mais encore en Allemagne, en France, etc. — Plusieurs briqueteries; 2 fours où l'on fait de la chaux avec une espèce de marne fort dure; 4 moulins à farine, 2 pressoirs à huile, tous mus par le Geer; plusieurs brasseries.

Population : 1949 habitans.

Superficie : 1053 h. 84 a. 82 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : On prétend que le nom de *Glons* dérive du mot *Eloy*, à cause que St.-Eloy y a toujours été honoré d'une manière spéciale.

Les amis des lettres chérissent la mémoire de Mr *Ramoux*, curé de Glons, ancien professeur de rhétorique au collège de Liége, décédé à Glons, le 8 janvier 1826.

GOAHA. V. *Flémalle-Haute.*

GOÉ, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Baelen, E. par Membach, S. par Jalhay, O. par Limbourg.

A 1/2 l. de Baelen et Limbourg, 3/4 de Membach, 1 1/2 de Jalhay et E. de Verviers.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux et rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 35 centim. On y trouve du poudingue psammitique. La Vesdre arrose la commune, et les ruisseaux de Gileppe, Borchen et Bofnie la séparent de celles de Membach, Jalhay et Limbourg.

Il y a 90 maisons, dont 11 à *Hevremont-Goé*, à 1/2 l., et 7 à *Pierrèse*, à 1/4 de l. La plupart sont construites en pierres, quelques-unes en briques et en bois et argile; presque toutes couvertes en paille; agglomérées, à l'exception des fermes de *Hadrimont*, *Natistay*, *Ladore*, *Betane* et le *Stete*. — 1 église, dédiée à St.-Lambert, qui est très-ancienne. L'église de Limbourg fut érigée en 1460, en prévôté et en église paroissiale en ôtant cette prérogative à celle de Goé, qui devint succursale de Limbourg.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y récolte très-peu de froment, seigle, orge, avoine. Le foin est assez abondant. Bois taillis, d'essences de chênes, bouleaux et coudriers. — 35 chevaux, 183 vaches. On pêche des truites et autres poissons dans la Vesdre et la Gileppe. — Beurre, qui se vend au marché. — 1 four à chaux, 1 foulerie de draps. — On y a exploité de la calamine.

Population : 497 habitans.

Superficie : 772 h. 15 a. 21 c., dont une grande partie en bois.

Ci-devant : chef-ban de Baelen, duché de Limbourg.

GOÉ. V. *Limbourg.*

GOESNE. V. *Marchin.*

GOFFONTAINE. V. *Cornesse.*

GOLNAI, ruisseau qui prend naissance dans la fange de Joubieval, traverse la section du Sart, commune de Lierneux, et va se jeter dans l'eau de Ronce à Salm-Château.

GOMBE (la). V. *Esneux.*

GOMELEVAY. V. *Nessonvaux.*

GOMZÉ-ANDOUMONT, commune du canton de Louveigné; bornée au N. par Foret, N. E. par Fraipont, E. par Louveigné, S. O. par Sprimont, O. par une enclave d'Esneux, N. O. par Beaufays.

A 1/2 l. de Louveigné, 3/4 de Foret, Fraipont et Beaufays, 1 1/4 de Sprimont, et 3 S. E. S. de Liége.

Le territoire est montagneux,

parties très-élevées, d'autres très-basses. Le terrain est schisteux, marécageux, argileux. La profondeur de la couche végétale a 10 à 40 centim. On trouve à Andoumont, du poudingue psammitique. La commune est traversée par un ruisseau qui prend naissance à Stinval, commune de Louveigné, et se jette dans la Vesdre au Trooz, commune de Foret. Le ruisseau de Gobry forme la limite entre les communes de Gomzé et de Beaufays. Plusieurs petits étangs.

Les 56 maisons que comprend la commune, sont généralement construites en pierres, couvertes en paille, et situées comme suit : 7 à *Gomzé* (chef-lieu), 22 à *Andoumont*, à 1/3 de l. ; 1 à la *Croix-Henrard*, à 1/2 l. ; 1 à *Crusse-Fosse*, à 1/4 de l. ; 5 aux *Forges*, id. ; 2 à *Hachelet*, à 1/6 de l. ; 2 à *Grosconfin*, à 1/4 de l. ; 2 au *Fond-du-Tige*, à 1/6 de l. ; 1 à *Mosbeux*, à 1/4 de l. ; 5 au *Thier-des-Forges*, à 1/8 de l., et 8 aux *Bruyères*, à 1/4 de l. On y remarque une belle maison de campagne. — Paroisse de Louveigné.

On y récolte le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les pois, vesces et régon (seigle). Fourrages pour la consommation locale. Bois taillis, d'essences mêlées de bouleaux, aunes, charmes, aménagés à 12 ans ; très-peu de futaie. — 30 chevaux, 130 bêtes à cornes, 300 bêtes à laine. — 2 fours à chaux pour l'amendement des terres ; 1 moulin à farine, mu par eau. — L'ancienne route de Liége à Spa, avec un embranchement des Forges au Trooz, traverse la commune.

Population : 300 habitans.

Superficie : 701 h. 16 a. 07 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Gomzé est un des plus anciens villages du pays. On ne peut en douter, puisque le *Miroir des nobles*, composé dès le 14e siècle, en fait mention.

GORHEZ. V. *Aubel.*

GORIA. V. *Oteppe.*

GORONNES. V. *Limbourg.*

GOTALLES (Rouvreux-) V. *Louveigné.*

GOTELLES. V. *Tihange.*

GOTTES. V. *Filot, Romsée, Strée, Vaux-sous-Chevremont.*

GRACE et MONTEGNÉE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Loncin, Ans et Glain, E. par St.-Nicolas, S. par Jemeppe, O. par Mons et Hollogne-aux-Pierres.

Grâce a 3/4 de l. O. de Liége, et Montegnée, 1/2 l.

Cette commune est composée de trois hameaux principaux ; savoir : *Grâce*, comprenant *Chaume de Grâce, Perou, Bois-Mulette* et *Jale ; Montegnée*, comprenant *Chaussée de Montegnée, Trixhay, Verdbois, Pansy* et *Lamay ; Berleur*, comprenant le petit hameau de *Toutes-Voies.*

La superficie de cette commune est assez inégale, entrecoupée de petites collines ; il s'y trouve aussi des parties plates, principalement vers le N. Le terrain est argileux, et dans quelques endroits sablonneux, marneux et rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 30 à 60 centim. Un petit ruisseau, qui prend naissance près du château de Hollogne-aux-Pierres, arrose la commune. Il y a deux fontaines à Grâce, et 2 à Montegnée.

La commune comprend 620 maisons ; la plupart construites en briques, peu en pierres, quelques-unes en bois et argile ; couvertes

en paille, à l'exception de quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées, sauf celles situées sur la chaussée de Grâce et celle de Montegnée, et près des églises de ces deux endroits. On y remarque l'ancien château de Grâce avec trois tours carrées, qui n'est plus habité depuis l'an 1794. — 2 églises, une à Montegnée, dédiée à St.-Lambert, et l'autre à Grâce, dédiée à St.-Remi; 1 chapelle à Berleur.

L'agriculture et l'exploitation de la houille, forment les principales branches d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, le colza, les féveroles. Fourrages. Beaucoup de légumes et fruits. 3 petits bois taillis. — 110 chevaux, des vaches et moutons. — Il y a 4 grandes houillères, savoir : celle de *Pansy*, celle de l'*Espérance*, celle des *Sarts* et celle du *Bonnier*. Il y a un petit chemin de fer depuis la houillère du Bonnier jusqu'à un dépôt, établi près de la grande route de Liége à Bierset, à l'aide duquel on y transporte la houille et le charbon : un seul cheval traîne 900 kilogrames.—1 moulin à farine, mu par le vent; 1 idem, mu par eau; 1 fabrique de chaudières ou de machines à vapeur, à Montegnée; 2 brasseries. — La route de Liége à Bierset traverse la commune.

Population : 3664 habitans.

Superficie : 792 h. 70 a. 29 c.

Ci-devant: pays de Liége, banlieue Cismosane.

Histoire : C'est dans une plaine entre les villages de Grâce et de Bolzée, où l'armée des princes était rangée en ordre de bataille, ayant l'évêque Jean de Bavière à leur tête, en 1408; on lui demanda grâce, et ensuite les seigneurs de Seraing et de Rochefort lui furent présentés avec 120 autres, qui furent tous décapités sur l'heure, et leurs corps jetés dans les carrières. *Cruelle exécution*. Ce fut au château de Grâce, où le comte de Marleboroug avait pris son quartier, et que la capitulation fut conclue et signée au camp devant Liége, le 14 octobre 1702, d'un côté par ce général et les députés des états-généraux des Provinces-Unies, et de l'autre par ceux de la ville et principauté de Liége.

GRAET. V. *Hombourg*.

GRAND-AAZ, ruisseau qui prend sa source à Grand-Aaz, arrose Petit-Aaz, Heure-le-Romain et Haccourt, et se jette dans la Meuse à l'endroit dit *Devant-le-Pont*, commune de Visé.

GRAND-AAZ, V. *Hermée*.

GRAND-AVIN. V. *Avins*.

GRANDAXHE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Berloz, N. E. par Waremme, S. E. par Celles, S. O. par Hollogne-sur-Geer.

A 1/2 l. de Celles, et 3/4 S. O. de Waremme.

Sa surface généralement unie, est située dans la vallée de la petite rivière de Geer, qui arrose la commune. Le terrain est argileux et marécageux, et la profondeur de la couche végétale, d'environ 20 cent. Il y a des fontaines.

Les maisons sont au nombre de 40. Elles sont construites en bois et argile; très-peu en pierres et briques; couvertes en chaume et en tuiles; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Denis, et dépendante de l'église de Hollogne-sur-Geer.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les pois

et les féveroles. Fourrages, légumes et fruits. — 40 chevaux, 60 bêtes à cornes.—1 moulin à farine, mu par le vent. — La chaussée des Romains longe le territoire de la commune.

POPULATION : 217 habitans.

SUPERFICIE : 168 h. 62 a. 28 c.

Ci-devant : pays de Liége.

GRAND-BERLEUR. V. *Tavier.*

GRAND-BOIS. V. *Cerexhe-Heuseux.*

GRAND-CO. V. *Stavelot.*

GRANDE-PLACE. V. *Theux.*

GRANDE-VAUX. V. *Nandrin.*

GRAND-FOSSE. V. *Esneux.*

GRAND-HALLET, commune du canton de Landen; bornée au N. par Lincent, E. par Avernas-le-Bauduin, S. E. par Hannut, S. par Thisnes, S.O. par Petit-Hallet.

A 1/4 de l. de Petit-Hallet, 1/2 de Lincent, 3/4 d'Avernas, Hannut et Thisnes, 3 O. de Waremme, 5 N.O.N. de Huy, et 8 O. de Liége.

Le village est placé dans un site bas, mais assez agréable, plus long que large de l'E. à l'O. Le territoire est partagé par une colline bordée au N. par une espèce de rideau, au pied duquel serpente le ruisseau de Henri-Fontaine. Les parties septentrionales et méridionales sont des plateaux peu variés, qui s'inclinent vers le village. La partie du S. est une terre franche mêlée d'argile et de la profondeur de 70 à 90 centim., et celle du N. est une terre en partie pierreuse, sablonneuse, rocailleuse, et en partie argileuse. Elle renferme dans son sein des pierres blanches qui durcissent au soleil, et sont propres à la bâtise, et particulièrement à la construction des fours à cuire le pain. — Une quantité de petites fontaines. Pendant le tremblement de terre qui se fit ressentir le 23 février 1828, on vit jaillir une nouvelle fontaine, dont les eaux sont de couleur jaunâtre, dans une prairie de M. le bourgmestre Dochen, au centre de la commune.

Il y a 134 maisons, construites en pierres blanches, à l'exception d'une partie en briques et en bois et argile; presque toutes couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles; la plupart disséminées. On y remarque le reste d'une ancienne tour, où les criminels pouvaient autrefois se réfugier, et se mettre à l'abri des poursuites de la justice pendant trois jours. — 1 église, dédiée à St.-Blaise, rebâtie en 1762. On y conserve avec beaucoup de vénération les reliques de St.-Blaise, Sainte-Barbe, St.-Donat et St.-Louis.

On y récolte froment, seigle, orge, avoine, féveroles, vesces, lin, trèfle, colza, etc. — 75 chevaux, 145 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. Le ruisseau nourrit des anguilles et autres petits poissons. — Il y a beaucoup de maçons. Plusieurs carrières de pierres blanches très-tendres et d'un travail facile; 2 moulins à farine mus par eau; 1 brasserie.

POPULATION : 685 habitans.

SUPERFICIE : 531 h. 15 a. 46 c.

Ci-devant : duché de Brabant, baillage de Hannut. La seigneurie fut engagée en 1626 pour 3100 fl., et vendue en 1644 pour autres 3100 fl. Il y avait une haute cour et une cour censale.

GRANDHEID. V. *Bra.*

GRAND-HORRÉ. V. *Battice.*

GRAND-MOULIN. V. *Saive.*

GRAND-POIRIER. V. *Vierset-Barse.*

GRAND-RÉCHAIN, commune du canton de Verviers; bornée au N.

par Battice, E. par Petit-Réchain, S. E. par Lambermont et Wegnez, S.O. par Soiron, O. par Xhendelesse.

A 1/4 de l. de Petit-Réchain, 1/2 de Lambermont, Soiron et Xhendelesse, 1 de Battice, 3/4 de Wegnez et N.O. de Verviers.

Sa superficie est élevée et entrecoupée d'une colline. Le terrain est argileux, sablonneux, marécageux, et contient du calcaire en exploitation. La couche végétale a 25 à 35 centim. de profondeur. On y trouve de l'argile smectique. La commune est arrosée par un ruisseau qui prend naissance des sources de deux fontaines.

Il y a 180 maisons, réparties comme suit : *Grand-Réchain*, 106; *Stoquis*, 52 ; *Forbots*, 15 ; *Tribomont*, 3, et *Henrister*, 4. Elles sont construites en pierres et en briques; couvertes en ardoises et en paille. — 1 église, dédiée à St.-Pierre dont on y conserve les reliques.

Les récoltes consistent dans une petite quantité de froment, épeautre, seigle, orge, avoine. Fourrages pour la consommation locale. — 125 chevaux, 275 bêtes à cornes. On y élève des abeilles. — Beurre et fromage. — 4 fours à chaux ; 3 carrières ; 4 fabriques de draps. — Foire : le 29 juin ; une seconde foire, le 3e mercredi d'octobre, établie en 1834.

Population : 1075 habitans.

Superficie : 385 h. 36 a. 56 c., dont 41 h. 04 a. 90 c. en terres labourables; 314 h. 58 a. 56 c. en prés, pâtures et vergers ; 5 h. 28 a. 23 c. en bois.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve. Il y avait une cour de justice, dont dépendaient Lambermont et Wegnez.

GRANDRY, ruisseau qui prend naissance dans la commune de Cornesse, sépare cette commune de celle de Wegnez, arrose le lieu dit *Grandry*, et se jette dans la Vesdre au lieu dit *Golette*, au-dessus de Pépinster. Il fait mouvoir un atelier de mécaniques à filer.

GRANDRY. V. *Cornesse*, *Wegnez.*

GRANDTRIXHE. V. *Werbomont.*

GRANDVILLE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Oreye, E. par Lens-sur-Geer, S.E. par Hodeige, S. O. par Bergilez, N.O. par Heers (prov. de Limbourg).

A 1/4 de l. de Bergilez, et 1 N.E. de Waremme.

Le territoire de cette commune est bas et plat, entrecoupé par le Geer. Le terrain est sablonneux et argileux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 30 centim. L'Yerne traverse aussi une partie de la commune. Il y a des fontaines.

La commune comprend 75 maisons ; dont 3/4 construites en briques, et 1/4 en bois et argile ; couvertes en paille, sauf quelques-unes en tuiles ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église d'Oreye, et dédiée à Saint-Servais ; une chapelle appelée de *Notre Dame de bon Secours*, à laquelle les fidèles ont une grande dévotion.

On y récolte du seigle, du froment, de l'avoine et des fourrages. — 90 chevaux, 75 vaches, 200 bêtes à laine. On y élève des abeilles. Le Geer nourrit des carpes, brochets, etc. — 1 pressoir à huile, mu par des chevaux. — La grande route de Liége à Bruxelles traverse l'endroit appelé *Maison-Coune.* L'ancienne voie romaine traverse aussi le territoire de cette commune.

Population : 353 habitans.
Superficie : 391 h. 55 a. 40 c.
Ci-devant : pays de Liége.

GRANDZEYE. V. *Plainevaux.*

GRANGES. V. *Clermont*, *Esneux*, *Rotheux.*

GRAPPE. V. *Battice*, *Hodimont.*

GRÉTRY. V. *Bolland.*

GRIMBIEVILLE. V. *Chevron.*

GRIMOBY. V. *Thimister.*

GRIMONSTER. V. *Ferrière.*

GRISSEPIERRE. V. *St.-André.*

GRIVEGNÉE, commune du canton de Liége-Est; bornée au N.E. par Jupille, E. par Beyne-Heusay, S.E. par Chênée, S. O. par Angleur, N.O. par Liége.

A 1/4 de l. de Chênée et Angleur, 3/4 de Liége, 1 1/2 de Jupille et Beyne-Heusay.

Trois sections composent la commune; savoir: *Bois-de-Breux*, comprenant *Bellefontaine*, *les Bruyères* et *Malveau; Bressoux*, comprenant *Robermont* et *Trou-Louette*, et *Grivegnée* (chef-lieu), comprenant *les Thiers*, *Pèville*, *Tombay* et *Wez.*

Les parties, qui sont baignées par la *Meuse* et l'*Ourte*, sont basses; le reste est fort élevé et entrecoupé de collines. Le terrain est en général d'une bonne qualité; il est dans certaines localités sablonneux, argileux, marécageux et rocailleux. Les parties basses fournissent d'excellens pâturages, entr'autres les prés étendus de *Droixhe.* Les meilleures terres ont une couche végétale de 45 à 60 centim. de profondeur. On y trouve de l'anthracite schistoïde.

Il y a une source d'eau minérale sulfuro-ferrugineuse, située à Wez, à l'endroit dit la *Bonne-Femme.* M. Delvaux, professeur à l'université de Liége, a soumis cette eau à l'analyse, et a constaté qu'un kilogramme contenait :

	grains
Carbonate de chaux	0. 1995
id. de Magnésie	0. 0692
id. de Soude	0. 0225
Sulfate de Soude	0. 1040
Chlorure de Sodium	0. 0301
Matière de nature organ. / Carbonate de Manganèse	traces.

La présence de l'acide hydrosulfurique et de l'acide carbonique y a été démontrée, mais la quantité n'en a pas été déterminée.

La commune comprend 471 habitations, construites en briques et en pierres; couvertes en ardoises, paille et tuiles. Dans les trois sections dont se compose la commune, l'agglomération des maisons n'est pas très-régulière. L'intérieur de la commune est pavé par les routes qui la traversent. — 1 église à Grivegnée, et 1 chapelle dépendante au hameau du Bois-de-Breux. Cette église date de l'an 841; mais elle a été agrandie pendant le courant du 16e siècle. C'est un certain Jean des Prés qui y bâtit premièrement une chapelle sous l'invocation de St.-Capraise, et y édifia un hermitage, dans lequel il vécut 40 ans. Elle a été érigée en succursale en 1832. Une partie de la commune fait partie de la paroisse de St.-Remacle.

On y cultive le houblon et toutes espèces de grains. Fourrages très-abondans, beaucoup de foins. Légumes et fruits. On y cultive aussi la vigne. — 102 chevaux, 229 vaches, 300 moutons. — Laitage fort abondant. — La clouterie occupe beaucoup de monde, ainsi que les établissemens industriels. L'usine à fer, mue par l'eau et par la vapeur, est la plus importante de la pro-

vince. Toutes les branches d'industrie exploitées à Liége, tirent des ouvriers de cette commune. La maçonnerie en occupe beaucoup. — Il y a 8 briqueteries; 2 houillères: l'exploitation de la *Chartreuse* et celle du *Trou-Souris;* 4 moulins mus par eau: une filature de laine et mouture de bois à teinture; une fabrique, fenderie, laminoir, etc., à cuivre; une foulerie à draps; une fabrique de machines, fenderie, laminoir, étirie de fers et affinage; 3 fabriques à rolles: une à couler le fer, une à le fendre et une à le marteler; 1 fabrique de chaudières pour les machines à vapeur, et 1 autre à construire des machines à vapeur et autres; 1 manufacture à filer la laine, et 1 à fouler le draps; 1 fabrique à cuivre avec laminoir, etc.; 1 fabrique de cordons de boyaux pour instrumens de musique. — La commune est traversée par 3 routes: celle de Liége à Verviers et Spa, celle de Liége à Aix-la-Chapelle, et celle de Liége à Jupille.

Population: 2600 habitans.

Superficie: 736 h. 43 a. 61 c.

Ci-devant: pays de Liége et dépendante de la cour de Jupille.

Histoire: On remarque dans la commune le ci-devant monastère de *Robermont*, supprimé par le gouvernement français. Quelques auteurs marquent son origine à l'an 1193. — On voit, à quelques pas de l'église de Grivegnée, une tour très-antique.

GROSCONFIN. V. *Gomzé-Andoumont.*

GROS-ONEUX. V. *Charneux.*

GROSSES-BATTES. V. *Angleur.*

GROSSES-PIERRES. V. *Beaufays, Foret, Hollogne-aux-Pierres.*

GROSTHIER. V. *La Reid.*

GRYHANSTER. V. *Nessonvaux.*

GUELDRE. V. *Cerexhe-Heuseux.*

GUEULE (la), ruisseau qui prend sa source en Prusse, passe par le centre de la commune de Moresnet, sépare la commune de Hombourg de celle de Gemenich, traverse Teuven, entre dans la province de Limbourg, et va se jeter dans la Meuse, au-dessous de Maestricht. Le cours de la Gueule est très rapide et sujet à des débordemens fréquens; elle fait mouvoir dans la province plusieurs moulins à farine, un à tan, un à huile, des fouleries et une usine à pointer les canons.

GULPE (la), ruisseau qui prend sa source dans la commune de Hombourg, et se jette dans la Gueule à Galoppe (province de Limbourg). Elle fait mouvoir plusieurs moulins à farine. Le cours de cette petite rivière est fort rapide et sujet à des débordemens.

GULPEN et GULPERMEULEN. V. *Hombourg.*

GURNÉ. V. *Battice.*

H

HABIEMONT. V. *Chevron.*

HABOSA. V. *Waret-l'Evêque.*

HABOSART. V. *Villers-le-Bouillet.*

HACBOISTIER. V. *Bolland.*

HACCOURT, commune du canton de Glons; bornée au N. par Lixhe, E. par Visé, S.E. par Hermalle-sous-Argenteau, S.O. par Oupeye, O. par Heure-le-Romain, N. O. par Wonck (prov. de Limbourg).

A 1/2 l. de Lixhe, Visé, Hermalle et Heure-le-Romain, 3/4 d'Oupeye, 1 de Houtain, 1 1/4 de Wonck, et 2 1/2 N.N.E. de Liége.

Les 3/4 de la commune sont en

pente, et le reste est plat. Le terrain est argileux et sablonneux. On trouve de la craie blanche à Hallembaye. Le ruisseau de Grand-Aaz traverse la commune.

On y compte 271 maisons réparties comme suit : *Haccourt* (chef-lieu), 174 ; *Hallembaye*, 94, à 1/4 de l., et *Froidmont*, 3, à 1/2 l. La plupart sont construites en pierres et briques, et couvertes en paille; disséminées. — 1 église dédiée à St.-Hubert, dont elle possède les reliques; 1 chapelle à Hallembaye.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine. Fourrages assez abondans.—80 chevaux, 200 bêtes à cornes, 280 moutons.—1 moulin à farine, mu par eau.—Le chemin pavé de Liége à Visé par Oupeye, maintenant abandonné, traverse la commune.

Population : 1283 habitans.

Superficie : 727 h. 92 a. 35 c.

Ci-devant : comté de Looz.

Histoire : La commune de Haccourt est la patrie de *Libert de Froidmont*, qui naquit en 1587 à la Grande Froidmont, qui n'est aujourd'hui qu'un petit hameau composé de 3 maisons d'exploitation. On a de ce fameux docteur de Louvain, beaucoup d'ouvrages. C'est lui qui fit imprimer le fameux livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*.

HACHELET. V. *Gomzé-Andoumont*.

HACK, ruisseau qui arrose la commune de Battice.

HACK. V. *Hombourg*.

HADRIMONT. V. *Goé*.

HAFTAI. V. *La Reid*.

HAGELSTEIN. V. *Fouron St.-Martin*, *Hombourg*.

HALEU. V. *Nandrin*.

HALINSART. V. *Fraipont*.

HALLEDET. V. *Clermont*.

HALLEMBAYE. V. *Haccourt*.

HALLET. V. *Grand-Hallet*, *Petit-Hallet*.

HALLEUX. V. *Charneux*, *Comblain-au-Pont*.

HALLOUX. V. *Limbourg*.

HAM. V. *Esneux*.

HAMEVAL. V. *Charneux*.

HAMOIR, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Comblain-Fairon, E. par Xhoris et Filot, S. par Vieux-Ville, S. O. par Tohogne (prov. de Luxembourg), O. par Ouffet.

A 1/2 l. de Comblain-Fairon et Filot, 1 de Vieux-Ville et Ouffet, 1 1/2 de Tohogne, et 2 E. S. E. de Huy.

Le territoire de cette commune est généralement bas et entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, etc. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe (gisement dolomie), et du marbre rouge et blanc. La commune est traversée par l'Ourte, qui y reçoit le Neblon et le ruisseau de Benne. Le pont de Hamoir, situé sur l'Ourte, a une largeur totale de débouché de 35 m 20. Cette rivière y a une élévation de 104 mètres 260 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 118 maisons, dont 101 situées à *Hamoir*, 9 à *Xhignesse*, 6 à *Hamoir-Lassus*, 1 à *Tabreux* et 1 à *Renne*. Elles sont construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises et en paille. On remarque un ancien château au hameau de Hamoir-Lassus. — 1 église à Xhignesse, dédiée à St.-Pierre. 2 chapelles.

On y cultive l'épeautre, le seigle,

l'orge, l'avoine, les pois, vesces et féveroles. Bois peuplés de chênes, charmilles, etc. — 18 chevaux, 50 vaches, 300 moutons. On y élève des abeilles. On pêche des truites, brochets, saumons, barbeaux. — Fours à chaux et carrières; 1 moulin à farine, mu par eau; 1 brasserie.

Population : 528 habitans.

Superficie : 1094 h. 44 a. 93 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

Histoire : Cette commune est la patrie du célèbre *Jean-Gilles Delcour*, sculpteur, né vers le milieu du 17e siècle, et de son frère *Jean Delcour*, célèbre peintre, tous les deux fils de Gilson Delcour et de Gertrude de Verdon. On a du premier un *St.-Jean-Baptiste*, qui se voit Hors-Château, une *Vierge* au Vinave-d'Isle, qui sont deux fort beaux ouvrages; la superbe *fontaine*, qui fait un des plus beaux ornemens de la place du marché de la ville de Liége; le *Christ* qui se voyait autrefois sur le pont des Arches, posé sur la Dardanelle, et qui se trouve aujourd'hui au-dessus de la porte de la cathédrale, etc. Il mourut à Liége, la nuit du 3 au 4 avril 1707. Par son testament, il laissa tous ses biens pour la fondation d'une chapelle, qui a été érigée à Hamoir, sur le modèle de celle de N. D. de Lorette dans la Marche d'Anconne. Cette chapelle fut consacrée le 23 septembre 1739, par Jacquet, évêque de Hippone, et suffragant de l'évêque de Liége.—Jean Delcour, peintre, fit à Rome le tableau de *l'Assomption* qui était sur le maître-autel de l'église des Guillelmines à Liége, et étant de retour dans sa patrie, il fit la table d'autel de l'église collégiale de St.-Pierre. On voyait aussi dans le couvent des Anges à Liége, un *Ange-Gardien* de sa composition, très-estimé des connaisseurs. Il mourut à Liége en 1694.

HANEFFE, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Donceel, E. par Jeneffe et Horion-Hozémont, S.E. par St.-Georges (un point seulement), S. par Verlaine, S.O. par Seraing-le-Château, O. par Viemme.

A 1/4 de l. de Donceel; 1/2 de Verlaine et Seraing-le-Château, 1 de Jeneffe, Horion et Viemme, 1 1/4 de St.-Georges, et 1 3/4 S. E. de Waremme.

La superficie de cette commune est légèrement ondulée. Le terrain est argileux, et la couche végétale de 20 à 50 centim. de profondeur. Un ruisseau qui prend naissance dans les communes de Verlaine et de Seraing-le-Château, arrose le territoire.

Il y a 125 maisons, construites partie en pierres et en briques, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille; disséminées. — 1 église sous l'invocation de Saint-Pierre.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les féveroles, vesces, pois et colza. Légumes et fruits. — 80 chevaux, 95 vaches.

Population : 711 habitans.

Superficie : 761 h. 15 a. 21 c.

Ci-devant : pays de Liége, baillage de la Hesbaye.

Histoire : La seigneurie, qui avait été de tout temps l'un des francs aleux du comté de Moha, tomba en partage au comte de Hostade lorsque le comte Albert de Moha fit une donation de ses biens à l'église de Liége, en 1204. Le château de Haneffe avec la seigneurie du village et de Donceel, relevait dernière-

ment de la cour alodiale de Liége.

HANNÊSCHE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Acosse, E. par Burdinne, S. par Bierwart (prov. de Namur), O. par Forville (idem), N. O. par Meeffe.

A 1/4 de l. d'Acosse, 1/2 de Burdinne et Bierwart, 3/4 de Forville et Meeffe, et 3 O.N.O. de Huy.

La superficie de cette commune est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et d'assez bonne qualité au N., et le reste marécageux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 45 centim. Il y a 2 fontaines.

La commune comprend 60 maisons, la plupart construites en bois et argile, et couvertes en paille; quelques-unes bâties en briques, et couvertes en ardoises; en partie agglomérées. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à St.-Lambert, très-ancienne.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fèves et les féveroles. Fourrages pour la consommation locale. — 150 chevaux, 230 vaches. — 1 moulin à farine, mu par le vent.

Population : 330 habitans.

Superficie : 469 h. 62 a. 32 c.

Ci-devant : comté de Namur.

HANNUT, ancienne ville, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Avernas-le-Bauduin et Bertrée, E. par Poucet, S. E. par Blehen, S. par Villers-le-Peuplier, S.O. par Crehen, O. par Thisnes, N.O. par Grand-Hallet.

A 1/3 de l. de Pousset, Villers-le-Peuplier et Crehen, 1/2 d'Avernas, Bertrée et Thisnes, 3/4 de Lens-St.-Remy et Grand-Hallet, 2 1/4 O.S.O. de Waremme, 5 N.O.N. de Huy, et 7 O. de Liége.

La superficie de cette commune est élevée et plate, avec une colline insignifiante au N. E. Le terrain est argileux. La profondeur de la couche végétale varie de 25 à 45 cent.

Il y a 187 maisons, y compris le château. Une moitié des habitations est construite en briques et pierres, et l'autre moitié avec les bâtimens ruraux sont en bois et briques et en bois et argile; couvertes en ardoises, quelques-unes en tuiles, et d'autres en paille; en grande partie agglomérées. L'intérieur de la ville est pavé.—1 église primaire, sous l'invocation de St.-Christophe; très-ancienne. On y conserve avec beaucoup de vénération une parcelle de la Ste.-Croix. — 1 bureau d'enregistrement.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On cultive le froment, le seigle, les orges, l'avoine, les féveroles, colza, chanvre, lin. — 106 chevaux, 150 bêtes à cornes, 220 moutons. — Laines, beurre de première qualité.—1 moulin à farine, mu par le vent; 1 brasserie. — Foires : le lundi après septuagesima, le 30 juin, le lundi après la St.-Jacques, et le 7 octobre. Une nouvelle foire, le 23 juillet, et un marché hebdomadaire tous les jeudis, ont été autorisés en 1830.

Population : 1085 habitans.

Superficie : 656 h. 72 a. 78 c., dont 600 h. 66 a. 87 c. en terres labourables; 20 h. 80 a. 60 c. en prés, pâtures et vergers; 13 h. 33 a. 34 c. en jardins; 0 h. 92 a. 80 c. en bois.

Histoire : L'ancienne petite ville de Hannut, en latin *Hannutum*, et anciennement *Hannuye*, faisait autrefois partie du duché de Brabant, quartier de Bruxelles, pays Wallon.

Un château, dont il ne reste plus que des ruines, les fortifications et une enceinte de murailles percées de trois portes, avaient élevé Hannut au rang de ville. Il était alors le chef-lieu d'un baillage, comprenant dans son ressort 12 communes, et possédait un bureau de douanes et un bureau pour la perception des droits provinciaux. Ce château avait été bâti dans le 12e siècle, sous le règne de Henri I, duc de Brabant.

HANSÉ. V. *Olne*.

HAQUENIÈRE. V. *Jehay-Bodegnée*.

HARDUÉMONT. V. *Verlaine*.

HARENG. V. *Herstal*.

HARKAI. V. *Flémalle-Grande*.

HARRE (Champ de). V. *Chevron*.

HARTENGE. V. *Waremme*.

HARZE. V. *Francorchamps*.

HARZÉ, commune du canton de Ferrière; bornée au N. par Aywaille, E. par Lorcé, S. par Werbomont et Ernonheid, O. par Xhoris.

A 1 l. d'Aywaille, Lorcé et Xhoris, et 7 E. de Huy.

La surface de ce terroir est inégale et entrecoupée en partie de coteaux à pentes rapides. Le terrain se compose en partie d'une terre sablonneuse, et partie d'une terre marécageuse. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 35 centim. Un petit ruisseau prend naissance à l'endroit dit *le Petit Mont*, et se jette dans l'Amblève en la commune d'Aywaille.

Il y a 142 maisons, réparties comme suit : *Harzé* (chef-lieu), 79; *Havelange*, 17, à 1/2 l.; *Paradis*, 27, id; *Pavillonchamps*, 9, à 1/4 de l.; *Pouxhon*, 5, à 3/4 de l.; et *Houssonlorge*, 5, à 1/4 de l. Elles sont construites partie en pierres, et partie en bois; couvertes en paille, une partie en ardoises; assez agglomérées au chef-lieu. On y remarque un ancien château.--l'église, dédiée à St.-Jacques.

On y récolte du seigle, de l'épeautre, de l'orge, de l'avoine. Fourrages peu abondans. Bois taillis et de haute futaie. — 30 chevaux, 300 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine. On y élève des abeilles. — 3 fours à chaux et quelques petites carrières de pierres à bâtir; 2 moulins à farine, et 1 pressoir à huile, mus par eau.—On y a exploité du fer.

POPULATION : 743 habitans.

SUPERFICIE : 1911 h. 40 a. 83 c.

Ci-devant : pays de Luxembourg.

HASSE (la), ruisseau qui prend sa source dans la commune de Sprimont, et se jette dans l'Ourte sur le territoire d'Esneux.

HASSE. V. *Sprimont*.

HAUREGARD. V. *Battice*, *La Reid*.

HAUSTER. V. *Vaux-sous-Chevremont*.

HAUSTRÉE (la). V. *Dalhem*.

HAUT-BOIS. V. *Mortier*.

HAUT-LAVEUX. V. *Jemeppe*.

HAUT-MARET. V. *La Reid*.

HAUT-SART. V. *Theux*.

HAUTE-BODEUX. V. *Basse-Bodeux*.

HAUTE-FOLIE. V. *Ensival*, *Louveigné*, *Vaux-Sous-Chevremont*.

HAUTEPENNE. V. *Gleixhe*.

HAUTE-RAFHAY. V. *Olne*.

HAUTE-RENSY. V. *Vaux-sous-Chevremont*.

HAUTE-SAIVE. V. *Saive*.

HAUTE-VAL. V. *Vivegnis*.

HAUTE-ZAURÉE. V. *Dison*.

HAUVENT. V. *Henri-Chapelle*.

HAUZEUR. V. *Battice*.

HAVAIE. V. *Wegnez*.

HAVEGNÉ, ruisseau qui prend sa

source dans la commune de Louveigné, et se jette dans la VesJre à Fraipont.

HAVELANGE. V. *Harzé.*

HAIE-DEL-PRAIE. V. *Saive.*

HAYE. V. *Nandrin.*

HAYE DES PAUVRES. V. *Sprimont.*

HAYE-DRESSE. V. *Clermont.*

HAYE-DU-CHÊNE. V. *Sprimont.*

HAYE-DU-LOUP. V. *Vaux-sous-Cherremont.*

HAYES. V. *Clermont, Sprimont, Thimister, Xhendelesse.*

HEES. V. *Hombourg.*

HEGEREUSE. V. *Vierset-Barse.*

HEGGEN. V. *Baelen.*

HEID. V. *Fouron-St.-Martin, Louveigné, Tignée, Warsage.*

HEILRIMONT. V. *La Gleize.*

HEMBE. V. *Ouffet.*

HENA. V. *Vissoul.*

HENCEVAL. V. *Ouffet.*

HENNE. V. *Vaux-sous-Chevremont.*

HENORÉE. V. *Andrimont.*

HENRI-CHAPELLE, commune du canton de Limbourg; bornée au N. et N.E. par Montzen, E. par Lontzen, (Prusse), S. par Welkenraed et Baelen, S. O. par Bilstain et Andrimont, O. par Clermont.

A 1 1/4 de l. de Bilstain, 1 1/2 de Thimister et Aubel, 2 1/4 d'Andrimont, et 3 N. N. E. de Verviers.

Sa superficie est très-élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, rocailleux et marneux. La couche végétale a 10 à 30 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée crayeuse, du fer oligiste blanc globuliforme radié, concrétionné mamelonné; de la craie blanche, etc. Il y a au Born-Driesch, près du village, un ruisseau qui fait mouvoir un moulin, et se perd dans la Gueule. Il y a des fontaines à Heuvel.

La commune comprend 273 maisons, réparties comme suit : *Henri-Chapelle*, (chef-lieu), 96; *Virier*, 32, à 1/4 de l.; *Ruyff*, 24, id.; *Heuvel*, 22, à 1/5 de l.; *Hokelbach*, 30, à 1/2 l.; *Audeweg*, 25, à 1 1/2 l.; *Haurent*, 16, à 1 l.; et quelques maisons isolées. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles et en paille; agglomérées au village, dont l'intérieur est pavé. On y remarque les anciens châteaux de *Ruyff*, *Lichtenberg* et *Beuken*.— 1 église, sous l'invocation de Saint-Georges, très-ancienne, et rebâtie en 1718. Ce n'était anciennement qu'une chapelle, dans laquelle les ducs de Limbourg se faisaient dire la messe par leurs chapelains, lorsqu'ils étaient à la chasse, ou en voyage. Elle fut construite par le duc Henri, qui érigea en même temps ce village en franchise avec onze bonniers, qui entouraient cette église. Elle était filiale de Baelen, et a été érigée en paroissiale, dans le 16e siècle. Une partie de la commune est comprise dans la paroisse d'Andrimont.

La commune ne renferme que peu de terres labourables, ensemencées en seigle, avoine et orge. Bois taillis et de haute futaie. Les principales richesses agricoles consistent en pâturages.—93 chevaux, 1390 bêtes à cornes, 210 moutons. On y élève des abeilles, et l'on pêche dans les ruisseaux des tanches, brochets et truites. — Commerce de beurre et fromage dit *de Limbourg*. — 1 moulin à farine mu par eau; 1 brasserie. — Foires : le dernier mardi d'avril et le mardi avant le

28 octobre. — La grande route de Liége à Aix-la-Chapelle traverse le village. Un embranchement sur Eupen.

Population : 1345 habitans, dont les 3/4 parlent l'allemand, et 1/4 le français et le wallon.

Superficie : 1490 h. 37 a. 94 c., dont la majeure partie en prés.

Ci-devant : chef-ban de Baelen, duché de Limbourg. La seigneurie avait été vendue en 1644, pour 12,000 fl. — C'était à Henri-Chapelle, à l'hôtel de la *Couronne*, où s'assemblaient les Etats de l'ancienne province de Limbourg, avant l'an 1790.

HENRI-FONTAINE, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Cras-Avernas, arrose Bertrée, Avernas-le-Bauduin, Grand et Petit-Hallet, et se jette dans la petite Geete à Orp-le-Petit.

HENRI-MOULIN. V. *Fosse*.

HENRISTER. V. *Grand-Réchain*.

HENROTIA. V. *Ampsin*.

HENUMONT. V. *Aywaille*, *Wanne*.

HEPSÉE. V. *Verlaine*.

HERBIESTER. V. *Jalhay*.

HEREDIAT. V. *Héron*.

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU, commune du canton de Glons; bornée au N.O. par Haccourt, N.E. par Visé, E. par Richelle, S.E. par Argenteau, S. par Herstal, S. O. par Vivegnis, O. par Oupeye.

A 1/2 l. de Haccourt, Visé, Vivegnis et Oupeye, 1 de Herstal, et 2 N.E.N. de Liége.

Cette commune est située dans le bassin de la Meuse qui la longe à l'E. Le terrain est sablonneux et pierreux. La couche végétale a 10 à 35 centim. de profondeur.

Il y a 177 maisons, situées comme suit : *Hermalle-Haute*, (chef-lieu), 152; *Hermalle-Basse*, 19, à 1/2 l.; *Preixhe*, 4, à 1/3 de l.; *Au Chêne*, 1, à 1/2 l.; et *Werihet*, 1, à 1/3 de l. Elles sont construites en briques, à l'exception de quelques-unes en pierres; couvertes en ardoises, en tuiles, en paille. On y remarque 2 belles maisons de campagne. — 1 église, dédiée à St.-Lambert; rebâtie en 1780; le clocher est de l'an 1624. On y remarque un mausolée de marbre d'un travail excellent, élevé en 1556, en mémoire d'un comte d'Argenteau.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, et un peu de colza. Fourrages pour la consommation locale. Les vergers sont plantés de pommiers, de cerisiers et de noyers. — 56 chevaux, 150 bêtes à cornes, 100 bêtes à laine. — Blanchissage de toiles. La vannerie. Le tricotage des bas de laine fournit un moyen de subsistance aux femmes, qui livrent au commerce le produit de cette industrie. — 1 distillerie; 1 brasserie.

Population : 883 habitans.

Superficie : 545 h. 78 a. 08 c.

Ci-devant : terre franche du marquisat d'Anvers, enclavée dans le pays de Liége.

HERMALLE-SOUS-HUY, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par St.-Georges, N.E. par Engis, E. et S. par Clermont, O. par Amay, N. O. par Flône.

A 1/2 l. de Clermont, 1 de Saint-Severin, 1 1/2 de St.-Georges, 2 de Nandrin, et 2 1/2 N.E. de Huy.

Le village de Hermalle est situé à demi-côte dans le bassin de la Meuse; Mallieux et Chaumont sont au bord de cette rivière. Le terrain varie, terre d'alluvion, partie sablonneuse et caillouteuse. Il renferme la chaux sulfatée trapézienne,

quelquefois mâchée, le poudingue psammitique, etc. La commune est traversée par la Meuse du S. O. au N. E., et par le ruisseau d'Oxhe. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 90 habitations, réparties comme suit : 66 à *Hermalle* (chef-lieu) ; 14 à la *Mallieux;* 7 à *Chaumont*, à 1/8 de l.; 2 à *Ombrêt*, à 1/5 de l.; et la ferme de *Hottine*, à 1/5 de l. Elles sont construites en pierres et briques ; la plupart couvertes en paille, plusieurs en ardoises et en tuiles ; agglomérées au centre du village. On y remarque l'ancien château de Hermalle qui fut pris et ruiné en 1315, par les Liégeois et les Hutois. —1 église, dédiée à St.-Martin, renouvelée en 1600.

Les récoltes consistent en froment, seigle, épeautre, avoine. Très-peu de fourrages. Bois taillis. — 40 chevaux, 100 vaches, 550 moutons. Le ruisseau d'Oxhe est peuplé de truites.—Une grande partie des habitans sont maçons et menuisiers. — 1 moulin à farine, mu par eau ; 2 brasseries ; 1 usine allunière à la Mallieux. — La grande route de Liége à Huy traverse la commune, à la rive gauche de la Meuse.

Population : 590 habitans.

Superficie : 484 h. 16 a. 49 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége. Les seigneurs de cette terre se sont toujours qualifiés du titre de *Banneret*. Pour avoir une idée de son ancienneté, on n'a qu'à consulter Hemricour, dans son *Miroir des Nobles*.

HERMÉE, commune du canton de Glons ; bornée au N. par Heure-le-Romain, E. par Oupeye, S. E. par Vivegnis, S. par Herstal, S. O. par Milmort, O. par Fexhe-Slins.

A 1/2 l. d'Oupeye, Herstal et Heure-Le-Romain, 3/4 de Fexhe, 1 1/2 N.N.E. de Liége.

Sa superficie est plate, sauf que sur divers points, la pente des coteaux est très-rapide. Le terrain est argileux. La profondeur de la couche végétale a 15 à 30 centim. La commune est arrosée par le ruisseau de Grand-Aaz.

On y compte 160 maisons, y compris le hameau de *Grand-Aaz*, composé de 15, à 1/4 de l. Elles sont construites en briques et en bois et argile ; couvertes en paille, peu en ardoises ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Jean-Baptiste.

Les principales productions sont le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine. Bois taillis.—30 chevaux, 60 vaches, 300 moutons. — Les femmes et les enfans font des tresses de paille pour les fabriques de chapeaux de Glons. — 2 moulins à farine, mus par eau ; 1 pressoir à huile mu par des chevaux.

Population : 800 habitans.

Superficie : 543 h. 39 a. 30 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : La terre de *Grand-Aaz*, dont dépendaient les seigneuries de Petit-Aaz et de Hermée, semble avoir été un démembrement de celle de Liers, qui faisait autrefois l'apanage d'une puissante famille, dont une branche porta pendant quelque temps le nom d'*Aaz*. Dans la suite l'héritière de ce nom passa avec ses biens dans une illustre famille descendue des ducs de Limbourg. Enfin après quelques autres révolutions, elle vint en la puissance de Jean Curtius, seigneur de

Wischerwerdt, qui l'an 1605, fit bâtir le château de Grand-Aaz, lequel fut pillé et ruiné en 1636.

HÉRON, commune et chef-lieu du canton; bornée au N. par Lamontzée et Vissoul, E. par Lavoir, S.E. par Couthuin, S. par Landenne, O. par Waret-l'Evêque, N. O. par Burdinne.

A 1/2 l. de Lavoir, 3/4 de Lamontzée et Waret-l'Evêque, 1 de Landenne, et 2 1/2 O. N. O. de Huy.

Sa superficie est élevée au N. et au S., et plate à l'E. et à l'O. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux et rocailleux. Il renferme des carrières de pierres à bâtir et du fer. La couche végétale a 20 à 50 centim. de profondeur. Un ruisseau, qui prend sa source à Forseille, traverse la commune, et va se jeter dans la Méhaigne à Moha. Il y a 10 fontaines.

La commune comprend 209 maisons, réparties comme suit : *Héron*, 50; *Herediat*, 12; la *Sarte*, 16; *Malheur*, 12; *Bois-Planté*, 4; *Boing*, 49; *Forseille*, 56; *Trou-du-Bois*, 10. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles, en paille.—1 église, sous l'invocation de St.-Martin, rebâtie en 1753.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages abondans. Bois taillis. On y cultive aussi la vigne. — 350 chevaux et poulains, 400 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. Beaucoup d'abeilles. Les étangs sont peuplés de carpes.—Fours à chaux; carrières; mines de fer; 1 moulin à vent et 1 autre mu par eau; 2 brasseries, dont une en activité.

Population : 941 habitans.

Superficie : 1266 h. 20 a. 08 c.

Ci-devant : pays de Liége. Une cour de justice à Boing. — On remarque dans la commune deux anciennes tours; une chapelle de St.-Pierre avec un cimetière, et une autre à Boing, démolies.

HERSTAL, commune du canton de Liége-Nord; bornée au N. par Hermée et Vivegnis, E. par Wandre, S. par Jupille, S.O. par Liége, O. par Vottem, N. O. par Milmort.

A 1/2 de Hermée et Vivegnis, 1 de Hermalle, Milmort et Liége.

Une partie de la commune est dans le bassin de la rive gauche de la Meuse, et l'autre est élevée et entrecoupée de coteaux. Le terrain est argileux et schisteux. La Laye prend sa source près de l'ancienne ferme de Monsin, et se jette dans la Meuse au cœur de l'isle de Monsin. Un autre ruisseau prend naissance au bois de Pontisse, et se jette dans la Meuse au Jonkai. Un 3e ruisseau prend sa source à Vottem et à la Buse du Patard, et se jette dans la Laye. La commune est baignée à l'E. par la Meuse. Il y a 3 fontaines.

La commune comprend 1500 maisons, dont 44 à *Hareng*, 120 à *Préalle*, 60 à *Rheis*, 50 à *Pontisse*, 46 à *Chertalle*, 40 à l'isle de *Monsin*, et 1140 à *Herstal* (chef-lieu). Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile, et couvertes en ardoises, tuiles et chaume. A peu près de la moitié est agglomérée. L'intérieur de ce beau village est pavé. Une maison communale, située près de l'église, et restaurée en 1833.—1 église, dédiée à la Ste.-Vierge et à St.-Charlemagne, et 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert. Les historiens rappor-

tent que Pépin ayant fait ruiner le pont de Cheratte sur Meuse qui aboutissait de ce lieu à Pontisse, Charlemagne, son fils, employa les débris de ce pont à bâtir une église à Herstal, en l'honneur de la Sainte-Vierge. Cette église, détruite par le feu du ciel, a été rebâtie en 1677, par le chapitre de N.-D. d'Aix-la-Chapelle, qui percevait la dîme. La chapelle de St.-Lambert, qu'on prétend avoir été bâtie par St.-Hubert, dépend de l'église de St.-Barthélemy à Liége. Les hameaux de Hareng et d'Arcis sont compris dans la paroisse de Milmort, et le quartier de Coronmeuse dans celle de Ste.-Foi lez-Liége.

Les productions du sol sont le froment, l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages assez abondans. Beaucoup de légumes. Les vergers sont plantés d'arbres fruitiers de différentes espèces. La vigne est cultivée sur les coteaux.— 136 chevaux, 249 bêtes à cornes, 600 bêtes à laine. On y élève des abeilles. — Le commerce consiste dans les objets de fer, de quincaillerie en tout genre, armes de guerre et de luxe. Il y a des briqueteries, des mines de houille, 1 moulin à farine mu par la vapeur, et 3 autres mus par eau; 1 fabrique d'armes de guerre; 1 distillerie; 2 brasseries. — Foires : le lundi avant le 19 septembre, et le mardi de Pâques; établies en 1835. — La route de Liége à Maestricht, et l'ancienne route de poste de Liége à Aix-la-Chapelle, traversent le chef-lieu.

Population : 7000 habitans.

Superficie : 1568 h. 26 a. 43 c.; la majeure partie en terres labourables.

Histoire : Herstal, en latin *Herstalium* ou *Heristallum*, qui signifie résidence du seigneur, a été fort célèbre dans l'histoire de France, sous les rois de la seconde race. On y remarque une ancienne citadelle, ou palais, qui était la résidence ordinaire de Pépin-le-Gros, maire du palais, qui en prit le nom de *Herstal*, c'est ce qui a fait conjecturer par les uns que c'était le lieu de sa naissance, et par les autres, qu'il en est le fondateur. Charlemagne y célébra les fêtes de Pâques en 771, 772 et 773, et cela en la manière que Pépin, son père, l'avait pratiqué. Charles-le-Chauve vint y conclure l'important partage du royaume de Lorraine, en 870. Charles-le-Simple y était en 919; car il y signa un diplôme de cette date.

Herstal devint dans la suite un domaine du duché de Lothier, et le duc Godefroid III l'engagea en 1171 à Radulphe, évêque de Liége, pour 300 marcs; mais il en conserva le domaine direct ou la souveraineté. Cet engagement ne fut pas de longue durée; car Henri Ier, fils et successeur de Godefroid, donna Herstal en fief à son fils puîné Godefroid de Louvain, qui le transmit à son fils Henri, et Herstal devint ainsi l'apanage des puînés des ducs de Brabant. Béatrix, sœur de Jean de Louvain, mort en 1324, fut investie de la terre de Herstal, qu'elle laissa à sa mort à son cousin Guillaume, sire de Horn. On ne sait pas comment cette terre passa à la maison de Heinsberg. Marie de Heinsberg la donna à son époux Jean, comte de Nassau qui en prit possession en 1444. Herstal fut cédé par la reine Marie, douairière d'Hongrie, à l'évêque de Liége, en échange de Marienbourg, avec con-

sentement des états de Brabant et du prince d'Orange comme vassal, et ayant en fief le dit Herstal. On avait tenu des conférences pendant un siècle, au sujet de la compensation promise par les Espagnols, sans avoir vu les effets de leurs promesses, tant de fois réitérées depuis le traité de Binche du 6 mai 1546; mais enfin l'évêque Maximilien-Henri de Bavière eut le bonheur d'en voir l'exécution par un acte fait à Bruxelles le 15 juillet 1655.

Nous avons dit que dès l'an 1444, la maison de Nassau était en possession da la seigneurie de Herstal, subordonnée cependant, quant aux droits de souverain, à l'église de Liége, qui en avait acquis une partie. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1702 que Guillaume-Henri de Nassau, roi d'Angleterre, étant mort sans enfans, sa succession, dont Herstal faisait partie, fut contestée entre Frédéric Ier, roi de Prusse, et le prince Jean-Guillaume Frison de Nassau Dietz. Le sort demeura indécis jusqu'en 1732, que les fils des deux prétendans partagèrent la succession à l'amiable : Herstal fut adjugé à Fréderic-Guillaume, roi de Prusse. Ce prince étant mort en 1740, le roi, son fils, vendit peu de temps après son droit à l'église de Liége pour une somme de 150,000 écus. C'est à dater de cette époque, que les évêques de Liége prirent le titre de *barons de Herstal.*

Les sentimens des historiens est que Herstal et Jupille étaient également le nom de ces deux domaines pris ensemble; mais que dans la séparation qu'en firent les empereurs, ce qui fut donné à l'évêque de Verdun conserva le nom de *Jupille*, et le reste fut annexé au duché de Brabant sous le nom de *Herstal.* C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que le palais ou la résidence de Pépin ait été à Jupille, et non pas à Herstal, où il aurait seulement eu ses écuries, et que le nom de Herstal dérive du flamand : *Heeren Stal*, qui veut dire : écurie du seigneur.

Non loin du gros bâtiment qu'on dit avoir été le palais de Pépin, et qui est situé aux environs de l'église de Herstal, on remarque encore un ancien édifice, appelé le *Réfuge des chanoines d'Aix*, situé au bord de la Meuse, et bâti par Charlemagne.

Herstal est la patrie de Lambert de Vlierden, qui a fait en vers latins les éloges des évêques Ernest et Ferdinand de Bavière, et qui s'est aussi occupé de l'histoire de son pays. Il y est né en 1564.

HERVE, ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom; enclavée dans le territoire de celle de Battice, qui la borne de tous les côtés.

A 1/4 de l. O. de Battice, 2 N. O. de Verviers, et 3 1/2 E. de Liége.

La ville est bâtie sur une éminence, et cette situation présente le plus brillant aspect que l'on puisse voir. On y découvre de tous côtés un nombre infini de maisons isolées, environnées de prairies et pâturages. On y trouve de la terre végétale excellente, de l'argile siliceuse, de l'argile compacte, de la terre glaise, de la marne, de la craie blanche, du fer sulfuré blanc dentelé, etc. Il y a 6 fontaines qui se joignent et proviennent chacune d'une source différente; 2 autres fontaines séparées, et quelques pompes publiques.

On y compte 514 maisons, dont 6 au hameau d'*Elvaux*, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres et en briques; couvertes partie en ardoises, partie en chaume, et quelques-unes en tuiles; agglomérées. La ville est bien bâtie, et l'intérieur pavé; il y a 2 hospices : celui de Ste.-Elisabeth, fondé avant l'an 1749, et destiné actuellement aux vieillards des deux sexes, veufs ou célibataires, âgés de plus de 50 ans; et celui de St.-Henri, fondé en 1811, et destiné à recevoir les malades des deux sexes.—1 église primaire, dédiée à St.-Jean-Baptiste, dont elle possède les reliques, ainsi qu'une parcelle de la Ste.-Croix, qu'on y conserve avec beaucoup de vénération. Cette église, quoiqu'antique, est assez belle; elle a été agrandie en 1653, et supérieurement restaurée en 1776. On ne connaît pas de paroisse plus ancienne dans le duché de Limbourg, que celle-ci; celles de Charneux, de Clermont, de Thimister, et de Chaineux, en dépendaient anciennement. La paroisse actuelle comprend, outre la commune de Herve, la majeure partie de celle de Battice. Il y a encore une église de l'ex-couvent des Récollectines et une chapelle pour les hospices. — 1 bureau d'enregistrement; 1 direction des postes aux lettres.

La commune de Herve ne renferme point de terres cultivées en céréales. Les exploitations agricoles ont pour objet la conservation et l'amendement des pâturages, qui nourrissent les riches et nombreux troupeaux de bétail, auxquels on doit le beurre et le fromage, si avantageusement connus sous le nom de *beurre* et de *fromage de Herve* ou *de Limbourg*. C'est à Herve et dans ses environs, qu'on fait ces fromages si recherchés, connus sous le nom de *Remoudous;* ils passent pour être les meilleurs de l'Europe, et le célèbre médecin van Switen dit, dans ses ouvrages, que ce sont les plus sains qu'il connaisse. On observe pour les faire, d'employer le lait qui est resté dans le pis de la vache, après qu'on l'a traite à l'ordinaire : un quart d'heure ensuite on la trait derechef, et c'est de cette petite quantité de lait qu'on forme ces fromages. On en fait une seconde espèce, qu'on appelle *fromages des quatre saisons*, ainsi appelés parce que les quatre coins de ces fromages ont un goût et une couleur différente, ce qu'on opère au moyen d'épiceries et de jus des plantes ordinaires et odoriférantes. Il s'en fait une troisième espèce qu'on nomme simplement *fromages de Herve :* il sert principalement pour le commerce extérieur, et la quantité en est étonnante.—Le tiers des prairies est fauché pour les foins d'hiver, les deux autres tiers sont abandonnés à la pâture des vaches laitières. On fait servir alternativement au pâturage les prairies qui ont été fauchées l'année précédente, afin que le séjour des bestiaux les engraisse. — Presque tous les habitans font un commerce de détail, les uns en épicerie, les autres en marchandises d'aunage. — Il y a quelques briqueteries; 2 fabriques de draps; 3 tanneries; 2 savonneries; 1 raffinerie de sel; 1 brasserie. — Il s'y trouve un grand nombre de cordonniers; on assure qu'ils sont bien à 600; ils colportent bottes et souliers aux foires et marchés de la province.—Foires aux bestiaux : le

mardi du carnaval, le 5 mai, le mercredi après le 2e dimanche d'août, et le 6 novembre. Un *marché* au beurre et au fromage, le jeudi de chaque semaine.—La route de Liége à Aix-la-Chapelle traverse la ville.

Population : 3100 habitans.

Superficie : 197 h. 44 a. 72. c.

Ci-devant : Duché de Limbourg.

Histoire : On fait dériver le nom de *Herve* des mots latins *Heri Via*, et si l'on en croit un mémoire de M. des Roches, cette ville existait déjà dans le 7e siècle. Le baron de Hennion, qui en a donné une description, prétend qu'elle a été établie par une colonie romaine ; d'autres veulent qu'elle a été fondée par un roi des Tongrois, nommé *Jupilla*. Mais sans nous amuser à rechercher le nom de son fondateur, ni le temps de son origine, nous rapporterons une charte du duc Jean, de l'an 1336, qui la suppose déjà érigée en ville et qui confirme ses privilèges. Cette charte fut confirmée par Wenceslas, fils du roi de Bohême, en 1378 ; par Maximilien d'Autriche, en 1480 ; par Philippe son fils, l'an 1496 ; par Charles-Quint en 1530 ; par Philippe II, roi d'Espagne, en 1593 ; par Isabelle sa fille et Albert d'Autriche en 1598, et par Philippe III, roi d'Espagne, le 9 avril 1661. Suit cette charte :

« Nous Jehans, par la grâce de »Dieu dux de Lothr., de Brabant et »de Lembourgh, faisons savoir à tous »que pour le profit, et utilitey de »nous, de nos successeurs et de »tous nos bourgeois de notre ville »de Herves, nous avons donné et »donnons hiretaulement pour nous, »pour nos hoirs et pour nos suc»cesseurs, à nos féables et amez »bourgeois devant dis, à leurs hoirs »et à leur successeurs, les privileges »et franchises qui chi après s'en»suient. Premiers leur avons donné »et volons que nre dit bourgeois de »Herves aient devens nre dite ville »sept echevins, miz et constituez, à »metre et constituer de nos bour»gois de noustre dite fucise, qui »warderont nre droit et jugeront »de ce qui avenrat dedens nre dite »francises et de toutes les amendes »que nos dit eschevin jugeront, à »scavoir des amendes de chinne solz »de sept solz, et sis denier de noe »marc et de soissante solz. Ossy est »nre volontey que nre dit bourgois »en ayent le tierch dernier pour »nre dite ville et franchise, de tenir »et amender, et cel argent que il »leveront desdites amendes pour »leur partie, doivent il convertir »tous dis en amendement de nre »ville de Herves devant dite, par le »consent et conseil de nre senes»chal de Lembourgh et volons que »cascuns soit menez par loy et par »jugement devens nre dite fran»chise, et que nre dit bourgois de »Herves ne payent taille, ne crence, »ne que on leur prende leur bestes, »chars, ne chevaus, ensy que ont »fiait ailleurs en nre pays, encore »volons nous que nre dite ville de »Herves soit aussi franche comme »est nre dite ville de Lembourgh si »avant que nre echevins de Herves »le wardent, et ont ammenet an»chiennement par leur devantrains. »Donné à Levure, le lundi après le »jour de Saint Remy, en l'an de »l'incarnation nre seig. mil trois »cens trente et sis. Par le Duc et »son conseil, avec paraphe. » L'original de ce diplôme se conserve dans les archives de cette ville.

Le haut-ban de Herve comprenait la ville de Herve et les villages de Charneux, Battice, Thimister, Chaineux, Clermont, Julémont, Asse, Mortroux, Grand-Réchain, Petit-Réchain, Dison, Hodimont, Soiron et Wodémont, à quoi l'on ajoutait la terre ci-devant libre de Bolland. La seigneurie du ban de Herve, y compris Charneux et Warimont, fut vendue en 1644, pour 40,000 fl., et celle de la franchise de Herve en 1655, pour 10,000 fl.

Le ministre comte de Coblenz fit établir à Herve, en 1765, le bureau principal des droits d'entrée et de sortie. L'empereur Joseph II y établit en 1777, le premier tribunal de justice de la province, ainsi que la demeure du capitaine de cercle pour les provinces de Limbourg et de Gueldre. Le duc Charles de Lorraine y fixa, la même année, un collége de belles-lettres, et l'impératrice Marie-Thérèse, ayant eu rapport des progrès rapides de cet établissement, accorda, par un rescrit du mois d'août 1779, que l'on y construirait un pensionnat aux frais de son trésor.

En 1783, le gouvernement-général accorda à cette ville l'entrepôt royal des marchandises, et en 1784, la caisse provinciale des revenus de S. M. y fut établie, ainsi que le greffe de la chambre des domaines et tonlieux du souverain, et celui de la matricule et de la commission des charges publiques de la province. Le bureau de la recette générale des domaines du souverain, y fut aussi fixé en 1790.

Le gouvernement français y avait établi une école secondaire, où l'on enseignait les humanités.

La ville de Herve a eu le malheur d'être pillée et brûlée plusieurs fois, et notamment par les Liégeois en 1466. Elle a souffert aussi extraordinairement d'un corps de patriotes brabançons, qui s'en étaient emparés de force le 7 août 1790.

C'est à Herve que se publia, avant le gouvernement français, le *Journal-Général de l'Europe*, dont le célèbre Lebrun était le principal rédacteur.

Il y avait aussi autrefois un couvent des Récollectines de la congrégation de Limbourg, qui a été supprimé par le gouvernement français. Ce couvent et son église avaient été rebâtis en 1736, et ces religieuses, qui ont été jusqu'au nombre de 48, depuis réduites à celui de 21, tenaient un pensionnat considérable et une école pour les jeunes personnes du sexe de la ville.

HESSELLE. V. *Charneux*.

HESTREUX. V. *Esneux*, *Membach*, *Tavier*.

HESTROUMONT. V. *La Reid*.

HEURE-HAUTE et HEURE-BASSE. V. *Romsée*.

HEURE-LE-ROMAIN, commune du canton de Glons; bornée au N. par Houtain-St.-Siméon, N. E. par Haccourt, S. par Oupeye, S. O. par Hermée, O. par Fexhe-Slins.

A 1/4 de l. de Houtain, 1/2 de Haccourt et Hermée, 3/4 d'Oupeye, et 3 N. de Liége.

Le village et le hameau de Beaurieu sont situés chacun dans un vallon légèrement prononcé; Amery, situé sur une colline, présente quelques maisons rustiques et encore plus des cabanes en amphithéâtre. Lorsqu'on s'élève des deux premiers endroits par une douce pente aux limites de la commune, la vue embrasse presque partout un vaste

champ, et de distance en distance, l'aspect est très-varié. Le terrain est argileux. La meilleure terre se compose d'une argile douce et friable de 30 à 35 centim. de profondeur. On y trouve de la chaux carbonatée crayeuse et de la craie blanche. Un ruisseau, qui prend sa source à Grand-Aaz, traverse la commune du S. O. au N. E. et on le nomme *Ruisseau du Moulin*. Le ruisseau de *Rouwa* prend naissance vers le centre du village, coule dans la même direction que le ruisseau du Moulin, auquel il se réunit avant de passer sur la roue du moulin d'Amery. Un 3e ruisseau, prenant sa source au hameau de Beaurieu, coule encore dans la même direction, et se réunit aux deux autres qui n'ont plus qu'un seul lit vers le centre du village de Haccourt.

La commune comprend 193 maisons, dont 144 au chef-lieu; 37 à *Amery*, à 1/4 de l.; 8 à *Beaurieu*, à 1/3 de l., et 4 en *Vaulx*, à 1/4 de l. Elles sont construites en bois et argile, à l'exception d'une trentaine en briques; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles. — 1 église, dédiée à Ste.-Geneviève et St.-Remi; ancienne et solide.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages pour la consommation locale. Légumes et fruits de diverses espèces. — 93 chevaux, 100 bêtes à cornes, 690 moutons.—Les femmes font des tresses pour les chapeaux de paille.—3 moulins à farine, mus par eau.

Population : 1022 habitans.
Superficie : 663 h. 10 a. 73 c.
Ci-devant : pays de Liége.
Histoire : Quoique, selon la tradition orale par Heure-le-Romain, *hora romana*, on prétend que c'est l'endroit où les Romains eurent un échec et périrent, cependant il ne reste ni tombe, ni aucune trace de monument qu'ils y aient laissés. Dans les registres aux baptêmes on écrit *óra romana*, ce qui signifie frontière romaine, et l'on ne trouve *hora romana* que très-rarement. Néanmoins *Heure-le-Romain*, en Gaulois, doit faire croire qu'on aurait dû écrire *hora*.

HEUSAY. V. *Beyne-Heusay*.
HEUSEUX. V. *Cerexhe-Heuseux*.
HEUSIÈRE. V. *Julémont*, *Mortroux*, *St.-André*.
HEUSY. V. *Stembert*.
HEUVEL. V. *Henri-Chapelle*.
HEVREMONT. V. *Goé*, *Limbourg*.
HEYD. V. *Tignée*, *Warsage*.
HEYENDAL. V. *Hombourg*.
HEYOULLE. V. *St.-Remi*.
HEZ. V. *Queue-du-Bois*, *Saive*.
HIERLOT. V. *Lierneux*.
HIERVACHE. V. *Charneux*.
HOCKAI. V. *Francorchamps*.
HODBEAUMONT. V. *Theux*.
HODCHAMPS. V. *Louveigné*.

HODEIGE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Grandville et Lens-sur-Geer, N.E. par Fize-le-Marsal, E. par Momale, S. par Lamine, O. par Pousset (un point seulement).

A 1/4 de l. de Lamine, 1/2 de Lens et Momale, et 1 E. de Waremme.

La superficie de cette commune offre beaucoup d'irrégularités. Le terrain est argileux, sablonneux, mêlé de silex, sur fond pierreux. Les meilleures terres sont composées d'une argile douce et friable, de la profondeur de 30 centim. L'Yerne arrose le village.

Il y a 97 maisons; construites en briques et en bois et argile; couvertes en paille et en tuiles; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église de Lamine, et dédiée à St.-André.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, les vesces et féveroles. Fourrages, légumes et fruits. — 82 chevaux, 103 vaches, 240 moutons.

Population : 570 habitans.

Superficie : 425 h. 52 a. 45 c.

Ci-devant : pays de Liége.

HODIAMONT. V. *Thimister*.

HODIMONT, commune du canton de Verviers; bornée au N. par Petit-Réchain et Dison, N.E. par Andrimont, E. et S. par Verviers, O. par Lambermont.

A 1/4 de l. de Verviers, 1/2 de Dison et Lambermont, et 3/4 de Petit-Réchain.

Ce bourg est situé dans un vallon entre la rivière de Vesdre et le ruisseau de Dison. Son terroir est assez régulier, sauf une montagne au N., et une colline à l'E. Le terrain est argileux, et en grande partie schisteux et peu fertile. Il y a 2 fontaines.

La commune comprend 236 maisons; réparties comme suit : *Hodimont*, 224; le *Thier*, 5; la *Grappe*, 2; *Petaheid*, 5. Elles sont bâties en pierres et en briques, sauf quelques-unes en bois et argile; la plupart couvertes en ardoises, quelques-unes en tuiles et en paille; agglomérées, à l'exception de celles des hameaux. Le bourg est bien bâti, et l'intérieur pavé. — 1 maison communale. — 1 église sous l'invocation de St.-Jean-Baptiste; ci-devant chapelle sous la juridiction de l'église de Réchain, et élevée au rang des succursales en 1833. — 1 temple protestant. — 1 hospice, destiné à recueillir les malades et vieillards indigens; il contient un nombre moyen de 14 personnes, et ses revenus étant insuffisans, la commune pourvoit à ses besoins.

Les habitans de cette commune ne se livrent point à la culture des céréales. Quelques prairies et des jardins. — 28 chevaux, 14 vaches. — Il y a 1 moulin à farine, 1 à foulon, 3 usines de mécaniques à filer la laine, mus par eau; 13 établissemens de mécaniques à filer la laine, etc., mus par la vapeur; 24 manufactures de draps et autres étoffes de laine; 1 fonderie; 1 établissement de construction de mécaniques de tout genre; 2 manufactures de cardes à peigner la laine; 1 filature de coton; 1 fabrique d'acides sulfuriques et nitriques; une brasserie. — Marché : tous les mercredis et samedis. — Le bourg est traversé par la route de Battice à Spa, avec un embranchement nouvellement construit pour communiquer par le nouveau Pont-Léopold à la route de la Vesdre. Un pont en pierre à la porte de Hodimont de 5^m 40 d'ouverture.

Population : 2500 habitans.

Superficie : 18 h. 15 a. 84 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve, baronnie de Petit-Réchain, et ordinairement appelé le *faubourg d'Espagne*, parce que c'est un faubourg de Verviers, dont il n'est séparé que par un petit ruisseau, et qu'il était anciennement sous la domination espagnole. Ce n'était au 12e siècle, qu'un village, situé dans ce même lieu, dont tous les environs étaient inhabités.

HODOMEZ. V. *Stavelot*.

HODY, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Villers-aux-Tours, E. et S. par Anthisnes, O. par Tavier.

A 1/3 de l. d'Anthisnes et Villers, 1/2 de Tavier, 1 1/2 de Sprimont, et 5 E. de Huy.

Sart, Poulseur et Embiérir forment une enclave, qui est bornée au N. par Esneux, E. par Sprimont, S. par Comblain-au-Pont, O. par Anthisnes.

La surface de cette commune est inégale et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marécageux, rocailleux, et dans la partie de l'O. schisteux. Plusieurs variétés de chaux, entr'autres la chaux carbonatée métastatique. L'Ourte arrose la commune; le Ry d'Oneux la sépare de celle d'Esneux.

La commune contient 86 habitations, situées comme suit : *Hody* (chef-lieu), 26; *Sart*, 14, à 1 l.; *Poulseur*, 44 à 1 1/2 l.; *Rénastienne*, 1, id.; *Embiérir*, 1, id. Elles sont construites en pierres, sauf quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises. — 1 église, dédiée à St.-Pierre, à Hody, et 1 chapelle de St.-Servais à Poulseur, dépendante de l'église de Comblain-au-Pont.

On y cultive l'épeautre, le seigle, l'avoine, les vesces. Fourrages, légumes et peu de fruits. Bois taillis. — 50 chevaux, 96 bêtes à cornes, 600 bêtes à laine. On pêche des saumons, anguilles, barbeaux, truites, etc.—2 carrières de pierres à paver; quelques fours à chaux; 1 moulin à farine, mu par eau; 2 brasseries particulières. — On y a exploité de la mine de fer.

Population : 458 habitans.

Superficie : 794 h. 88 a. 68 c., dont environ la moitié en terres labourables.

Ci-devant : pays de Stavelot. Il y avait 2 cours de justice, une à Poulseur et l'autre à Hody.

On remarque un ancien château en ruine, situé sur la montagne de Rénastienne.

HOEGNE (la), ou rivière de *Polleur*, qui prend sa source sur les Hautes-Fanges de Malmedy, descend par Royonprez, Neumarteau, Moulin de Polleur, Polleur, Chinru; reçoit sous l'ancien château de Franchimont la petite rivière de Weay ou de Spa; longe le bourg de Theux qu'elle laisse sur sa rive gauche; arrose Juslenville, et se jette dans la Vesdre à Pépinster, après être grossie d'un grand nombre de ruisseaux. Son cours depuis sa source est d'environ 27,000 mètres. Cette rivière est peuplée de bonnes truites et de meuniers.

HOF (Ter). V. *Hombourg*.

HOFF. V. *Baelen*.

HOFROIDMONT. V. *Thimister*.

HOGNOUL, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N.E., E. et S.E. par Awans, O. par Fooz, N.O. par Villers-l'Evêque.

A 1/4 de l. de Fooz, 1/2 d'Awans, et 2 O.N.O. de Liége.

Sa surface est inégale, et entrecoupée de collines; le terrain est argileux et sablonneux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 40 à 60 centimètres.

Il y a 70 maisons, y compris le hameau de *Cahaire*, avec 13, à 1/6 de l. Elles sont construites en pierres, briques, bois et argile; couvertes en ardoises, tuiles et paille; en partie agglomérées.—1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Pierre, et

dépendante de la succursale de Fooz.

On y récolte le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 40 chevaux, 50 bêtes à cornes. — 2 moulins à vent.—La route de Liége à St.-Trond traverse la commune.

Population : 300 habitans.

Superficie : 287 h. 03 a. 47 c.

Ci-devant : pays de Liége.

HOIGNÉE. V. *Cheratte.*

HOKELBACH. V. *Henri-Chapelle.*

HOLIGUETTE. V. *Charneux.*

HOLLOGNE-AUX-PIERRES, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Loncin, E. par Grâce-Montegnée, S.E. et S.O. par Mons, O. par Velroux, N.O. par Bierset et Awans.

A 1/4 de l. de Mons, 1/2 de Grâce, 3/4 de Bierset et Awans, 1 de Jemeppe, et 1 1/2 O. de Liége.

Sa superficie est entrecoupée de collines sur toute l'étendue du territoire, excepté au N., où s'ouvrent les belles plaines de la Hesbaye. Le terrain est argileux, rocailleux, pierreux, sablonneux. La profondeur de la couche végétale a 20 à 30 centim. On y trouve la craie blanche, le tuf calcaire, le silex de la craie blanche, le schiste argileux, la chaux carbonatée, le calcaire anthracifère, la chaux carbonatée incrustante, le fer sulfuré globuliforme. Le ruisseau de Mahai prend sa source en cette commune, arrose le village, et se jette dans la Meuse à Jemeppe. Plusieurs fontaines d'eau douce, et des sources d'eaux minérales, dans lesquelles prédomine le carbonate de chaux.

Il y a 170 maisons, y compris la ferme d'*Aulichamps,* et les hameaux de la *Valise*, des *Grosses-Pierres*, et du *Dairin-Patar.* La plupart sont construites en briques; couvertes en paille, peu en ardoises; disséminées. On y remarque un ancien château.—1 église, dédiée à Saint-Pierre, rebâtie en 1756.

L'agriculture et l'exploitation de la houille forment les principales branches d'industrie. On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, des féveroles, du trèfle, du foin et des légumes. Les vergers sont plantés de pommiers, poiriers, noyers, cerisiers. Bois taillis mêlés de futaie.— Il y a 7 moulins à farine, mus par eau; 1 pressoir à huile, mu par un cheval; 1 brasserie particulière.— La route de Liége à Bierset traverse une partie du territoire.

Population : 969 habitans.

Superficie : 656 h. 55 a. 66 c.

Ci-devant : pays de Liége, banlieue Cismosane.—Cette terre paraît avoir été détachée de celle de Bierset.

HOLLOGNE-SUR-GEER, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Berloz, N. E. par Grandaxhe, S.E. par Celles, S.O. par Omal et Darion, O. par Geer, N. O. par Boëlhe et Rosoux-Crenwick.

A 1/2 l. de Berloz, Celles, Boëlhe, 1 S.O. de Waremme.

La surface de cette commune est assez unie et couverte de belles plaines. Le terrain est argileux et marécageux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centim. Le Geer traverse la commune.

Il y a 92 maisons, bâties en pierres, briques, bois et argile; couvertes en paille et en tuiles, sauf quelques-unes en ardoises; dissé-

minées. On y remarque un ancien château, rebâti en 1652. — 1 église, dédiée à St.-Brice.

Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, épeautre, avoine, pois et féveroles. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, bouleaux, charmilles et coudriers. — 80 chevaux, 100 bêtes à cornes, 250 moutons. — Un moulin à farine, mu par eau. — La chaussée des Romains longe le territoire de la commune.

Population : 550 habitans.

Superficie : 603 h. 78 a. 75 c.

Ci-devant : pays de Liége, baillage de Hesbaye.

Histoire : Le château de Hollogne-sur-Geer fut attaqué et pris par le mambour Arnold de Blankenheim, qui fit trancher la tête à trois gentilshommes, en 1312. Il fut aussi attaqué en 1483, par le duc de Clèves, envoyé dans la Hesbaye par l'archiduc Maximilien : Aremberg y accourut à la tête de 20 mille hommes, mais la place était prise. Le même château fut encore attaqué en 1650 : le baron de Vallengin, qui s'y était fortifié, défendit vigoureusement la place pendant quelques jours, après quoi il se rendit par composition au colonel Scrot, qui le fit escorter avec ses gens sur les terres du comté de Namur. Les seigneurs ligués gardèrent le château jusqu'au mois de juillet 1651, qu'il fut repris par quelques troupes réglées, qui étaient soutenues par quelques bandes de milices, sous la conduite du bourgmestre Pierre Rossius. Les troubles qui affligèrent le pays, sous le règne du prince Maximilien-Henri de Bavière, ayant causé la ruine de ce château, N. de Seraing, qui en était alors propriétaire, se hâta de le faire rebâtir l'an 1652.

HOLTON. V. *Olne*.

HOMBOURG, commune du canton d'Aubel; bornée au N. par Teuven, N. E. par Gemenich, E. par Montzen, S. par Henri-Chapelle, S. O. par Aubel, O. par Fouron-St.-Martin.

A 3/4 de l. de Teuven et Gemenich, 1 de Montzen et Aubel, 1 1/4 de Fouron-St.-Martin, 3 1/2 N.N.E. de Verviers, et 6 1/2 E.N.E. de Liége.

Ses dépendances sont : *Smedt*, *Krousch*, *Graet*, *Schur*, *Eyckenstock*, *Bag*, *Onderste-Heyendal*, *Overste-Heyendal*, *Geheut*, *Espeweyde*; *Dorp*, *Vronebempt*, *Sohl*, *Canquet*, *Lattenheuwer*, *Boffenradt*, *Pley*, *Klauwheyd*, *Elsen-Bunder*, *Velt*, *Brem*, *Bamisch*, *Weydenfelt*, *Tunnet*, *Oheyde*, *Ackerstradt*, *Brasberg*, *Hack*, *Gensterhof*, *Stradt*, *Berg*, *Belven*, *Hoppisch*, *Stadtkoullen*, *Hees*, *Keer*, *Commel*, *Touw*, *Gulpermeulen*, *Gulpen*, *Vogelsank*, *Veljaeren*, *Gensterbloem*, *Houdel*, *Schevemont*, *Ten-Drisch*, *Berlieren*, *Merckhof*, *Hagelstein*, *Mabrock*, *Resberg*, *Daelstradt*, *ter Hof*, *Banisweyde*, *Drischen*, *Neuwenbauw*, *Remersdal*, *Laschet*, *Bounder*, *Middelhof*, *Obsinnig*.

Le terroir est montueux, mais on y remarque quelques plaines assez étendues, surtout au hameau de Remersdal. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, pierreux et schisteux. La couche végétale varie de 15 à 45 centim. de profondeur. On trouve à Brasberg du zinc sulfuré octaèdre. Il y a 4 ruisseaux; savoir : 1° la Gueule, qui occasionne quelquefois des inondations très-nuisibles aux herbes,

quand elles ont lieu pendant l'été; elle longe la commune à l'E., du S.E. au N. E., et la sépare de celle de Gemenich; 2° la Gulpe, qui prend naissance en cette commune, à l'endroit dit *Gulpen*, et se jette dans la Gueule à Galoppe; 3° le Tunnetsbag, qui prend sa source en cette commune, et se jette dans la Gueule un peu au-dessous de Bleyberg; il fait en partie la séparation entre cette commune, et celle de Montzen; 4° le Heyendalerbag, qui prend également naissance en cette commune, et se jette aussi dans la Gueule un peu au-dessous de Boffenradt; il sépare une partie de cette commune de celle de Teuven.

La commune comprend 314 maisons, la plupart construites en bois et argile, quelques-unes en pierres et en briques; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; presque toutes disséminées. On remarque à Obsinnig un château d'une construction antique. —2 églises: une à Hombourg, dédiée à St.-Brixes, et l'autre à Remersdal, dédiée à St.-Héribert. Cette dernière a été séparée de celle de Teuven en 1833.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge, les pois, fèves, vesces et trèfles. Fourrages pour la consommation locale: le produit annuel de foin est de 13500 quintaux. Bois taillis peuplés de chênes, charmes, bouleaux.—193 chevaux, 1357 bêtes à cornes, 1335 moutons.—On peut vendre, année commune, 2000 kilogrammes de laine, 48000 kil. de beurre, 32500 kil. de fromages, etc. On y élève des abeilles. On pêche des carpes, truites, tanches, brochets.—Il y a 3 moulins à farine, mus par eau; 2 fabriques de potasse.

Population: 1633 habitans, parlant l'allemand et le flamand.

Superficie: 2533 h. 66 a. 07 c., dont environ 1190 h. en prés, pâtures, vergers et jardins, 845 h. en terres labourables, et 260 h. en bois.

Ci-devant: duché de Limbourg, chef-ban de Montzen. La seigneurie avait été vendue en 1648, pour 14,000 fl.

HOMBROUX. V. *Alleur*.

HOMVENT. V. *St.-Nicolas*.

HONTEN. V. *Montzen*.

HONTHEM. V. *Baelen*.

HONY. V. *Esneux*.

HOPPISCH. V. *Hombourg*.

HORION-HOZÉMONT, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Roloux et Velroux, E. par Mons et Chokier, S. par Awirs et Gleixhe, S.O. par St.-Georges, O. par Haneffe, N. O. par Jeneffe.

A 1/4 de l. de Gleixhe, 1/2 de Jeneffe, 3/4 de Roloux et Mons, 1 de St.-Georges et Haneffe, et 3 O. de Liége.

La surface de cette commune est assez unie, à l'exception des seuls hameaux de Hozémont, Loneux, Cahotte, Usine-Marche, Crâne et Tesnière, qui sont entrecoupés de collines. La majeure partie du terrain est argileux, une petite partie sablonneux. Il renferme des couches de petits cailloux de quartz blanc. Un ruisseau prend naissance à Fontaine, et se rend dans la commune de Gleixhe.

Il y a 326 maisons, réparties comme suit: *Cahotte*, 76; *Horion*, 74; *Hozémont*, 40; *Fontaine*, 49; *Loneux*, 21; *Lexhy*, 13; *Rosart*, 11; *Rouveroy*, 9; *Rondpoirier*, 3; *Rengisart*, 3; *Arbre-Saint-Michel*, 8; *Crâne*, 6; *Bois-le-Moine*, 3; *Tesnière*, 4; *Trokay*, 3;

Usine-Marche, 3. La plupart sont bâties en briques, les autres en pierres et en bois et argile ; quelques-unes couvertes en ardoises et en tuiles, les autres en paille. On y remarque les anciens châteaux de *Lexhy*, *Horion*, et *Fontaine*. — 1 église primaire, dédiée à St.-Sauveur; très-ancienne.

Les principales productions sont le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les féveroles, les navettes. Il y a des terrains humides qui produisent beaucoup de fourrages. Bois taillis mêlés de futaie.— 170 chevaux, 307 bêtes à cornes, 507 moutons. Quelques étangs, peuplés de carpes.—4 fours à chaux; 3 moulins à farine, mus par eau.— On y exploite de la houille.—La chaussée Verte ou des Romains traverse une partie du territoire de la commune.

Population : 2096 habitans.

Superficie : 1786 h. 25 a. 55 c., dont 1367 h. 19 a. 00 c. en terres labourables, 202 h. 64 a. 00 c. en prés, pâtures et vergers, 166 h. 26 a. 00 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége, baillage de Hesbaye.

Histoire : Il y a encore eu 2 châteaux forts, l'un à Hozémont sur une élévation, et l'autre à Rouveroy; ils ont été détruits dans les anciennes guerres d'Awans et de Waroux, et les fondemens servent maintenant à la construction des maisons. — Il y a un endroit, appelé *Pas-Saint-Martin*, qui fait partie du village de Horion, où il y avait anciennement une tour, dont il ne reste plus le moindre vestige. Le père Bouille, dans son *Histoire du pays de Liége*, rapporte qu'on dit que St.-Martin, évêque de Trèves et de Tongres, étant entré au village de Horion, et expulsé avec ignominie par les idolâtres, alla se reposer sur une petite hauteur, dite *le Pas de St.-Martin*, et qu'Oger le Danois y fit bâtir une chapelle en l'honneur de ce Saint, au 9e siècle.

HORION-HOZÉMONT, ruisseau qui prend sa source à Horion-Hozémont et à St.-Georges, traverse la commune de Gleixhe, et se rend dans celle des Awirs.

HORNAY. V. *Sprimont*.

HORWARD. V. *Battice*.

HOSDEN. V. *Latinne*.

HOTGNÉ. V. *Sprimont*.

HOTTINE. V. *Hermalle-sous-Huy*.

HOUDEL. V. *Hombourg*.

HOUGUE. V. *Battice*.

HOUIEUX. V. *Charneux*.

HOUKAYE. V. *Ensival*.

HOULTEAU. V. *Battice*.

HOUPE-LE-LOUP. V. *Ouffet*.

HOUSSE, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par St.-Remi, E. par Trembleur, S. par Barchon, S.O. par Saive, O. par Cheratte.

A 1/2 l. de St.-Remi et Trembleur, 3/4 de Saive et Cheratte, 1 de Wandre et Dalhem, 2 N.E. de Liége.

La campagne est élevée et plate, entrecoupée d'une colline où coule un petit ruisseau à l'E. Le village est sur la plaine ; les hameaux sont en pente vers l'O. Le terrain est argileux dans la situation élevée; les collines sont mêlées de schiste et en partie de gravier. L'épaisseur de la couche végétale varie de 20 à 50 centim. Le ruisseau de Bolland sert de limite à la commune avec celles de Trembleur et de St.-Remi. Le ruisseau de Ste.-Julienne forme la séparation entre Housse et Cheratte. Le petit ruisseau du Baczay,

arrose la commune depuis Barchon jusqu'à Leval, et se jette dans celui de Bolland. Il y a une fontaine près de l'église.

La commune comprend 165 maisons, réparties comme suit : *Housse* (chef-lieu), 55; *Leval*, 9, à 1/4 de l.; *Burdo-Cuisine*, 4, à 1/3 de l.; la *Rochette*, 9, à 1/5 de l.; *Richausaulx*, 11, à 1/6 de l.; *Corinhez*, 29, à 1/4 de l.; *Outrewe*, 22, à 1/8 de l.; la *Nossale*, 19, à 1/5 de l., et *Verdbois*, 7, id. Elles sont bâties en pierres et briques; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises, peu en tuiles. — 1 église, dédiée à St.-Jean-Baptiste. La tradition fait remonter sa construction au temps des croisades; c'était une chapelle d'un hôpital de St.-Jean, rebâtie et augmentée de deux autres chapelles. 8 maisons sont de la paroisse de St.-Remi.

Le principal commerce consiste dans le débit de platines de fusils, pistolets et leurs garnitures, qui forme aussi le principal genre d'industrie. — Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, avoine, féveroles. Fourrages, légumes et fruits. Peu de bois taillis. — 15 chevaux, 70 bêtes à cornes, 120 bêtes à laine. — 2 moulins à farine, mus par eau; 1 brasserie en non activité. — On y exploite de la houille. — Il y existait autrefois une foire, le 24 juin, mais elle n'est plus suivie.

Population : 865 habitans.

Superficie : 237 h. 97 a. 92 c., dont 139 h. 52 a. 17 c. en terres labourables; 71 h. 98 a. 10. c. en prés, pâtures et vergers; 7 h. 79 a. 60 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem, chef-ban de Fouron-le-Comte.

Histoire : Ce village échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661, entre le dit roi et les états des Provinces-Unies.

L'ancien château des seigneurs de Housse, construit ou reconstruit en 1163, a été démoli en 1827, et il n'en reste plus que les fondemens, sur lesquels on a construit un bâtiment rural.

HOUSSONLORGE. V. *Harzé.*

HOUTAIN-L'ÉVÊQUE, commune du canton de Landen; bornée au N. par Walsbetz, N. E. par Wezeren, E. par Montenaken (prov. de Limbourg), S. E. par Cras-Avernas, S. par Bertrée et Avernas-le-Bauduin, N. O. par Wamont.

A 1/2 l. de Walsbetz, Wezeren, Montenaken et Wamont, 3/4 de Cras-Avernas, Bertrée et Avernas-le-Bauduin, 1 de Landen, 2 1/2 O. de Waremme, 5 N. N. O. de Huy, et 7 O.N.O. de Liége.

Walho est le nom vulgaire de la partie de la commune vers l'E.

La commune présente un sol inégal, des plaines ondulées, plus ou moins inclinées. Le terroir se compose en partie d'une terre argileuse, douce et friable, d'un labour facile, et en partie d'un terrain argilo-sablonneux, mêlé de rocaille. Le centre de la commune est marécageux. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur. La commune est arrosée par le ruisseau des Sept-Fontaines, qui y prend naissance, au lieu dit *Lazarey*, entre Houtain et Montenaken, dont il forme la limite, et par celui de la Fontaine, qui prend sa source au centre de la commune, près de l'église, et qui alimente seul le moulin à farine de ce lieu. Ces deux ruisseaux se réunissent au moulin

de Jeancour, commune de Walsbetz.

La commune comprend 160 maisons, dont la plupart construites en bois et argile, et couvertes en paille. Il y existe plusieurs belles et grandes fermes, de même qu'une maison d'école, construite en 1829. — Une église, dédiée à St.-Lambert. Près du chœur, on voit un monument funèbre ou tombeau, construit en 1830, à la mémoire de la dame Van Berwaer, sa bienfaitrice.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, le chanvre, le colza. Les prés ne produisent qu'un foin de mauvaise qualité. Légumes et fruits. — 150 chevaux, 250 bêtes à cornes, 400 bêtes à laine. — Un moulin à farine, mu par eau; 3 petites brasseries.

Population : 674 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 689 h. 97 a. 92 c.

Ci-devant : Pays de Liége.

HOUTAIN-St.-SIMÉON, commune du canton de Glons; bornée au N. par Roclenge et Bassenge (prov. de Limbourg), N. E. par Wonck (id.), S. E. par Heure-le-Romain, S. O. par Fexhe-Slins, O. par Glons.

A 1/2 lieue de Roclenge et Heure, 3/4 de Fexhe, 4 1/2 N. de Liége.

Le village est élevé, et le hameau d'Onze est situé dans un vallon et longé à l'O. par le *Geer*. Le terrain est argileux.

Il y a 143 maisons, dont 39 au hameau d'*Onze*, à 1/3 de l. Quelques-unes sont construites en pierres et en briques, les autres en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, quelques-unes en tuiles; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire indépendante, dédiée à St.-Siméon.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages pour la consommation locale. — 47 chevaux, 62 bêtes à cornes, 250 moutons. — Les femmes font des tresses pour des chapeaux de paille. — 2 fabriques de chapeaux de paille.

Population : 891 habitans.

Superficie : 519 h. 90 a. 61 c.

Ci-devant : pays de Liége.

HOUTSIPLOUX. V. *Esneux*.

HOUVEIGNEZ. V. *Stavelot*.

HOUX (aux). V. *Clermont*.

HOUYOU. V. *Bilstain*.

HOYEMONT. V. *Comblain-au-Pont*.

HOYOUX. V. *Bois et Borsu*.

HOYOUX, rivière qui prend son nom au hameau de Hoyoux, commune de Bois et Borsu, se formant d'un petit ruisseau qui vient de Verlée et commence à Bazin, et par des fontaines très-abondantes des hameaux de Fontenoy et de Hoyoux; arrose les communes des Avins, Clavier, Modave, Vierset-Barse, et se jette dans la Meuse à Huy. Le Hoyoux reçoit par ses rives, un grand nombre de petits ruisseaux. Il est sujet à de grands débordemens. Il fait mouvoir 83 usines, dont la plus grande partie sont des papeteries, des moulins à farine et des usines employées à la fabrication et à la manipulation du fer.

HOZÉMONT. V. *Horion*.

HUBERT-FAYS. V. *Battice*.

HUCORGNE, commune du canton de Héron; bornée au N. par Marneffe et Fumal, E. par Vinalmont, S. par Moha, S. O. par Couthuin, O. par Lavoir.

A 1/2 l. de Marneffe et Fumal, 3/4 de Lavoir, 1 1/4 de Vinalmont, et 1 1/2 N. O. de Huy.

La superficie de cette commune

est assez basse, et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, glaiseux, rocailleux. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. La Méhaigne et le ruisseau de Fosseroule traversent la commune. Il y a quelques fontaines.

La commune compte 100 maisons; la plupart construites en pierres, quelques-unes en briques, et le reste en bois et argile; couvertes en paille, à l'exception de quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. On y remarque les anciens châteaux de *Famelette* et de *Fosseroule*. — 1 église, sous l'invocation de Saint-Jean; restaurée en 1829.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. Bois peuplés de chênes, hêtres, peupliers de Canada, bouleaux et charmilles. — 1 moulin à farine, sur la Méhaigne; 1 brasserie au château de Fosseroule pour l'usage particulier du propriétaire.

Population : 503 habitans.

Superficie : 839 h. 53 a. 41 c.

Ci-devant : pays de Liége.

HUIT-SAULES. V. *Angleur*.

HUSQUET. V. *Dison*, *Petit-Réchain*.

HUY, ancienne ville, commune, chef-lieu d'arrondissement, de district communal et de canton; siége d'un tribunal de première instance.

Son territoire est borné au N. par Antheit, E. par Tihange, S. E. par Vierset-Barse, S. par Marchin, O. par Ben-Ahin, N. O. par Wanze.

A 6 lieues S. O. de Liége, 5 3/4 E. N. E. de Namur, et 18 de Bruxelles.

Une vallée, arrosée par la Meuse et le Hoyoux, et entourée de charmantes collines, donne l'assiette à la ville. Ces hauteurs dont les plus douces pentes sont garnies de vignobles, de vergers, de bocages, et remplies de quantité de maisons de campagne, contribuant à son ornement, semblent n'y être placées par la nature que pour lui former la plus agréable perspective. Le fond, composé d'une terre d'alluvion, renferme des terres excellentes, et quelques prairies le long des rivières; les coteaux sont revêtus d'une faible couche végétale, de nature schisteuse et calcaire. Ce terrain appartient à la formation calcaire anthracifère qui possède tout le bassin de la Meuse, conjointement avec les roches subordonnées, telles que le schiste alunifère, le schiste bitumineux, le phtanite, le fer carbonaté, la houille. Les rochers qui hérissent le cours de la Meuse, présentent un système de couches de schistes, de psammites et de poudingues qui prennent une couleur rougeâtre. On y trouve encore le quartz calaminaire, le plomb sulfuré, la dolomie, le tuf calcaire. On y distingue, parmi diverses substances minérales, la chaux carbonatée transposée, la chaux sulfatée aciculaire, le zinc, le plomb carbonaté bacillaire, le plomb carbonaté terreux, le cuivre carbonaté vert aciculaire radié. La houille s'y trouve en couches moins puissantes que dans le bassin de Liége; elle est maigre et d'un aspect brillant, quelquefois en fragmens laminaires qui ressemblent au fer oligiste écailleux. Le terrain houiller et le schiste alumineux renferment beaucoup de fossiles, et l'on remarque au-delà de Huy la grotte du *Trou-Manteau*, dans laquelle on en a découvert aussi un grand nombre. — La Meuse sous le pont de Huy, à l'embou-

chure du Hoyoux, a une élévation de 62 mètres 118 au-dessus du niveau de la mer.

La Meuse divise la ville en deux quartiers. Elle reçoit par sa rive droite, au bout du pont, dans l'enceinte de la ville, la rivière de Hoyoux, qui alimente un grand nombre d'usines importantes. La Méhaigne vient se jeter dans la Meuse au faubourg de Statte. Parmi plusieurs sources d'eau, on en remarque deux principales au faubourg de Ste.-Catherine; l'une située dans un jardin au-delà de l'ancienne église de Sainte-Catherine, vient par le moyen de tuyaux alimenter la fontaine qui se trouve sur la place: cette eau dont la majeure partie de la ville se sert, est excellente; l'autre est située dans la prairie *à la Fontaine*: l'eau de celle-ci jouit d'une plus grande réputation de salubrité que celle de la fontaine de St.-Domitian, qui a été connue depuis long-temps, comme le prouve la description de la vie de ce saint évêque de Tongres, dans le 6e siècle. Fisen parle de la fontaine de Saint-Domitian dans ses *Flores Ecclesiæ Leodiensis*, et l'auteur du livre, intitulé: *Diva Virgo Sartensis*, imprimé en 1659, nous apprend que les fiévreux, dans le 17e siècle, y avaient souvent recours: ce que confirme le père Foullon dans son *Histoire de Liége*. Materne de Loye, Nicolas Barbaix et Guillaume de Paire, trois médecins de Huy, ont composé, au commencement du 18e siècle, différens petits écrits en faveur des eaux de la fontaine de Ste.-Catherine. Bresmal, dans son *Parallèle des Eaux minérales* du diocèse et pays de Liége, dit que les expériences qu'on fit sur les eaux de cette dernière fontaine, vers 1715, ont été si efficaces et si merveilleuses dans la guérison de plusieurs maladies très-opiniâtres, qu'elles étaient devenues célèbres par l'usage que les étrangers en faisaient. Elles contiennent, selon lui, entre toutes les autres, l'esprit le plus volatil, le plus subtil et le plus pénétrant, tellement uni avec le souffre et la matière physique de Mars, qu'en se divisant, il les entraine avec lui. M. Delvaux, professeur à l'université de Liége, a soumis à l'analyse les eaux ferrugineuses de Huy, et a trouvé sur un litre:

Peroxide de fer . . .	0,01150 gm.
Oxide de manganèse.	0,00673 »
Carbonate de chaux .	0,17770 »
Carbon. de magnésie.	0,03230 »
Chlorure de sodium .	0,00946 »
Sulfate de soude. . .	0,00589 »
Silice	0,00673 »
Alumine.	0,00096 »
Acide carbonique . .	0,01271 »

La ville compte 2 faubourgs proprement dits; savoir: *Ste.-Catherine* et *Statte*, et la commune comprend 1254 maisons plus ou moins bien construites; la plupart bâties en pierres et briques, et couvertes en ardoises. On y remarque l'hôtel-de-ville, qui est vaste et régulièrement construit; le château-fort, et une très-belle église, dont il sera parlé ci-après. L'hospice aux vieillards des deux sexes, aux orphelins et aux femmes en couche, peut recevoir un grand nombre de malades, et contient plus de cent salles. L'hospice d'Oultremont, situé près de la grande église et du château, contient 24 salles destinées à recevoir des vieillards des deux sexes, et des orphelins, lesquels doivent être nés dans les communes de War-

nant, St.-Georges ou Hucorgne. Il y a en outre 1 mont-de-piété, 1 école moyenne et industrielle, 4 écoles primaires publiques, 1 salle de spectacle, 1 maison d'arrêt, 1 comité de secours, 1 caisse d'épargne, et 1 société d'harmonie, qui formée en 1816, a assisté en 1825 au concours de Malines, et a remporté le 2e prix d'exécution, en 1826 le 1er prix à Gand, en 1827, le 2e prix d'exécution à Bruxelles, et en 1828 la ville de Liége lui a décerné une médaille pour son zèle et ses talens lors des fêtes-Grétry; 2 bureaux d'enregistrement; 1 direction des postes aux lettres. — La ville reçoit journellement des améliorations et embellissemens.

L'origine de l'église primaire, dédiée à Notre-Dame, ci-devant collégiale et archidiaconale, située à la rive droite de la Meuse, remonte jusqu'au 2e siècle, selon quelques historiens, et doit ses fondemens à St.-Materne, 1er évêque de Tongres; cependant Wazon, 52e évêque, fut le premier qui fonda 15 prébendes dans cette église, et Théoduin, son successeur, les augmenta de 15. On jeta le 15 mars 1311, les fondemens de cette église telle qu'elle se voit aujourd'hui. Ce magnifique temple est non-seulement le plus beau de la ville, mais aussi un des plus considérables du pays. Son antiquité et sa structure le rendent très-remarquable. Sa beauté est un peu altérée par sa désavantageuse situation, qui est au pied d'un rocher aride et escarpé qui le gêne d'un côté, tandis que de l'autre il est resserré par la Meuse qui ne laisse qu'une place d'une petite largeur. Cette église consiste en un majestueux vaisseau d'architecture gothique, formé en croix et très-solidement bâti. Elle a 41 mètres de hauteur sur 65 mètres de circonférence. Ce vaisseau n'est ni moins beau en dedans qu'il est en dehors: il a 70 mètres de longueur sur 23 1/2 mètres de largeur. — 1 église succursale, dédiée à St.-Pierre, à la rive gauche de la Meuse.

Il ne se trouvait point de ville dans les Pays-Bas, où il y eut autrefois tant d'églises et de monastères que dans celle-ci, proportionnément à sa grandeur. Il y avait 14 églises paroissiales, 1 collégiale, 1 abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de St.-Augustin, nommée *Neuf-Moutier*, et les couvens dont la dénomination suit, savoir ceux d'hommes: les Croisiers (où le général de l'ordre faisait sa résidence), les Augustins, les Carmes, les Capucins, les Récolets et les frères Mineurs. Les Trinitaires y avaient aussi un monastère sur la Sarte, dans les dépendances de cette ville, et les Jésuites un collége. Les couvens de filles étaient: l'abbaye de St.-Victor, les prieurés de Ste.-Aldegonde et de St.-Quirin, les Sépulcrines, les Carmélites mitigées, les Thérésiennes, les Clarisses, les Célestines, les Urselines, les Sœurs Grises avec un béguinage, et plusieurs autres maisons pieuses et hôpitaux.

Les principaux objets de commerce consistent dans l'exploitation des mines qui se trouvent aux alentours, tels que le fer, l'alun, le soufre et le charbon de terre. Au moyen de son port sur la Meuse, la ville fait aussi un grand commerce de blé. Celui de vin devient de jour en jour plus important. On y trouve 16 distilleries, 10 brasseries, 3 fa-

briques de colle-forte, 11 moulins à farine, 3 moulins à tan sur le Hoyoux, 25 tanneries, 5 moulins à broyer des cailloux pour les fabriques de faïence, 2 pressoirs à huile, 4 batteries à chanvre, 1 foulerie, 1 fabrique de fer blanc, 2 laminoirs, 2 forges ou martinets, 1 fourneau à réverbère destiné à couler des ouvrages et vases en fer, 1 haut fourneau, 1 moulin à scier le bois, 5 papeteries où l'on emploie le chlore ou le chlorure de chaux pour le blanchiment de papier, 2 raffineries de sel, 1 savonnerie, 2 fabriques de zinc, 1 fabrique de vases en fer laminé de formes différentes, 1 abattoir public; des mines de calamine et de zinc en exploitation.— Les productions agricoles consistent en seigle, orge ou escourgeon, épeautre, avoine, féveroles, trèfles, peu de froment. Il y a de belles plantations d'arbres fruitiers, tels que pruniers et cerisiers. Le fond du vallon est en grande partie consacré à la culture des légumes, qui approvisionnent non-seulement la ville, mais encore tout le Condroz. Les coteaux schisteux et calcaires, orientés S.S.E., N. et N.O., sont plantés de vignes. Bois taillis d'essence mêlée de chênes, charmes, bouleaux et aunes. — Marché : le mercredi de chaque semaine. Foires : les trois 1ers mercredis de carême, les 1ers mercredis des mois de mai et de juin, les 1ers après les 15 août, 9 octobre, 11 et 25 novembre. — Une partie de la ville et de son territoire est traversée par la route de Liége à Namur. Il y a sur la Meuse un beau pont de pierre de taille, qui réunit les deux quartiers de la ville. Il est composé de 7 arches en arc de cercle de 9m 90 à 18m 40 cent. d'ouverture, à 11m 30 cent. de largeur ; son débouché est de 627 mètres. Il a 58 mètres de longueur sur 10 mètres 20 cent. de largeur. Ce pont fut construit en 1294, détruit en 1693, par les français, et rebâti en 1714. L'intérieur de la ville est pavé.

Population : 7290 habitans.

Superficie : 799 h. 96 a. 29 c.

Huy dépendait ci-devant du pays de Liége, comté de Huy. Le Bourgmestre-régent de cette ville était membre du corps de l'état tiers du pays, et le gouvernement était le même que celui de Liége.

Histoire : La ville de Huy est nommée par les auteurs latins *Huum*, *Hyum* et *Huyonum*, et l'on croit que la rivière de *Hoyoux* a donné son nom à cette ancienne ville, appelée dans les anciens monumens *Hoyum*.

On prétend que cette ville est fort ancienne, et Wendelin y place la forteresse des Atuatiques, dont César parle. Bède, dans son *Histoire d'Angleterre*, dit que la ville de Huy a été fondée 60 ans avant la naissance de Jésus-Christ, et fait réfugier en ce lieu des Druides seigneurs belges, après qu'ils eurent été vaincus par Jules-César près de Tournay. Tacite place la première désolation de Huy à l'an 4 de l'empire de Néron, qui est le 58e de l'ère chrétienne. Il dit que cette ville, alliée des Romains, éprouva des tourbillons de flammes qui sortant de la terre dévoraient les édifices de cette ville. Bucherius prétend qu'au lieu de *Civitas Juhonum*, il faut lire *Huionum*. Becan et Pigius le décident ainsi, et Varnant n'en fait aucun doute. Il est aisé de comprendre que ce phénomène peut

avoir été causé par les soufres qui s'exhalent des mines et des carrières bitumineuses, dont les environs de Huy sont remplis. Cette circonstance et les autres convictions doivent établir que cette ville subsistait en ce temps-là. Fisen adopte ce sentiment. — Plusieurs auteurs prétendent qu'en ce temps-là, la ville de Huy n'était pas resserrée entre des montagnes escarpées et les rivières de Meuse et de Hoyoux, où elle est aujourd'hui. Placée alors à l'opposite du château, sur la montagne d'*Arbon* qui prend naissance au rivage gauche de la Meuse, elle jouissait de l'agrément d'un terrain uni, étendu, découvert et très-fort par sa situation. On y trouve encore des vieilles masures.

Attila, roi des Huns, enveloppa la ville de Huy dans la ruine de Tongres et du pays de Liége. Elle fut pillée, saccagée, brûlée et détruite. Elle fut rétablie au commencement du 6e siècle, 82 ans après sa destruction.

On trouve dans quelques anciennes chroniques, qu'en l'an 148, l'empereur Antonin-le-Pieux se plaisait fort à Huy, où il faisait quelque séjour. Sa situation avantageuse, ainsi que celle du rocher haut et escarpé qui la commande, lui fit former le dessein de l'agrandir, et de l'entourer de murs : et pour la rendre plus forte et la mettre à l'abri de toute insulte, il fit bâtir un château sur ce formidable rocher. Les annalistes liégeois ont placé des comtes à Huy dès le temps de Charlemagne, et ils ont prétendu que cet empereur étant allé à Huy, y fut si bien reçu, et trouva cette ville et sa situation tellement à son gré, qu'il l'érigea en comté, dont il investit Bazin son parent, fils de Hadreit de Valois, et issu de Dodon, frère d'Alpaïs, maîtresse de Pépin de Herstal. Ce Bazin fit réparer le château, et le fortifia d'une tour, à laquelle il donna son nom. — Le comté de Huy ayant été possédé par 15 comtes, pendant plus de deux siècles (*) passa dans le domaine des évêques de Liége. Ansfride, dernier comte, élevé à l'évêché d'Utrecht, en fit en 985, une donation à Notger et à l'église de Liége, qui y avait déjà des droits considérables. Othon III approuva cette donation par un diplôme de la même année. — Vers l'an 997, Lambert, comte de Louvain, ne pouvant digérer la donation qu'Ansfride, son cousin, avait faite à son exclusion, fit alliance avec les comtes de Flandres, de Hainaut et d'Artois, puis vint planter le piquet devant Huy avec ses alliés, mais il fut contraint de lever le siége.

La ville de Huy fut pillée et brûlée par le fils de Baudouin, comte de Flandres, du temps de l'évêque Wazon. Elle fut réparée par l'évêque Théoduin, qui commença par rebâtir l'église de Notre-Dame. Le château de Huy fut attaqué par Godefroid, comte de Namur, qui avait joint l'évêque Fréderic; il se rendit à Fréderic; le comte de Louvain mit le feu à cette partie de la ville, qui est du côté de la Hesbaye. — La ville de Huy fut prise en 1595, par le capitaine Charles Harauguer, gouverneur de Bréda, envoyé des états-généraux, qui fit cacher pen-

(*) L'auteur des *Recherches sur l'histoire de Liége* observe qu'il faut reléguer cette particularité au rang des fables qui entourent le berceau des Fastes liégeois, comme de ceux de tous les pays.

dant la nuit dans une petite maison au pied du château, 30 hommes, qui y étant entrés par une échelle de corde, se mirent en embuscade dans les endroits par où les habitans du château devaient passer pour aller à la messe; et les ayant en effet surpris au passage, ils les lièrent et les jetèrent l'un après l'autre dans un trou. Le château fut pris par ce stratagème, et la ville fut forcée de se rendre. Mais elle fut reprise avec le château par le comte de la Motte, à la tête des Espagnols et des Liégeois. Cette ville subit plusieurs autres siéges. Elle fut prise par les Français en 1675, et rendue à l'évêque par le traité de Nimègue en 1678. Elle fut emportée d'assaut par les Français en 1693, et presque entièrement brûlée: elle fut reprise en 1694, par les Espagnols, et rendue à l'évêque par le traité de Ryswick en 1697. Elle fut encore prise par les Français en 1701, et reprise par les alliés en 1703; prise par les Français le 1er juin 1705, et reprise par les alliés le 12 juillet. Les Hollandais y ont tenu garnison jusqu'en 1718: ils en démolirent les fortifications, et la rendirent au prince-évêque de Liége.

Huy est la patrie de Laurent Melart, y né en 1578, bourgmestre de cette ville, auteur d'une *Histoire de la ville et château de Huy et de ses antiquités*, avec une chronologie de ses comtes, etc. Liége, 1641, *in-4°*; de Henri Rampen, docteur de la faculté de Louvain, auteur d'un commentaire sur les quatre évangiles, imprimé à Louvain, en 1632, neuf ans après sa mort; de Gilles d'Ardennes, orfèvre et ciseleur, y né vers l'an 1617, qui passa plusieurs années en France et en Allemagne, où il se fit une grande réputation et une grande fortune par ses ouvrages, et surtout par ses belles statues, et de Jean-Hubert-Joseph Ansiaux, musicien compositeur distingué, dont les messes sont très-estimées, y né le 16 décembre 1781, et y décédé en 1826.

Huy est aussi le lieu de décès de Pierre l'Hermite, premier auteur des Croisades. Il fonda en 1108, près des murs de Huy et au N. de la ville, sur la rive droite de la Meuse, une abbaye de chanoines réguliers, où il mourut en 1115. On y voyait autrefois son tombeau dans une grotte sous la tour. Telle a été la destinée de cet homme qui, né dans l'obscurité, bouleversa l'Europe et l'Asie, et vint mourir ignoré dans un coin du pays de Liége.

I

INGIHOUL. V. *Ehein.*
ISLE-ADAM. V. *Lambermont.*
IVERNAFONTAINE. V. *La Gleize.*
IVOZ. V. *Ramet.*

J

JACE. V. *Jemeppe.*
JAER. V. *Geer.*
JALE. V. *Grâce-Montegnée.*

JALHAY, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Goé et Limbourg, N. E. et E. par Membach, S.E. par Weisme et Malmedy (Prusse), S. par Sart, O. par Polleur, N. O. par Stembert.

A 1 l. de Sart et Stembert, 1 1/2 de Goé et Polleur, 2 1/4 S. E. de Verviers.

Ses dépendances sont : *Surister,*

à 3/4 de l. du chef-lieu ; *Charneux*, à 1/2 l. ; *Herbiester*, à 1/4 de l. ; *Fouir*, à 1/2 l. ; et différentes maisons isolées, telles que *Marianmont, Vervier, Fontaine, Champ-de-Fouir, Bolinpont, Baraque-Michel, Moulin de Jalhay*, *Piron-Cheneux*, etc.

L'aspect de cette commune présente un vaste plateau incliné. L'extrémité inférieure est au N., l'autre aboutit aux hautes fanges. L'apreté du climat et du froid de l'hiver s'y faisant sentir plus fortement qu'ailleurs, a fait donner à cette commune le nom de *Jalhay*, qui veut dire *Gelée*. Le terrain est argileux peu profond, mêlé de pierres, dites *pierres d'ardoise*. On rencontre fréquemment sur le plateau des amas considérables de scories et de laitiers qui indiquent d'anciennes opérations métallurgiques. — La commune est limitée au N. par le ruisseau de Gileppe, et au S. par la Hoëgne ou ruisseau de Polleur. Le ruisseau de Marianmont la sépare de celle de Stembert. — Elévation de 385 mètres au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 348 habitations ; construites en pierres brutes et en bois et argile ; couvertes en paille, à l'exception de quelques-unes en ardoises et en pannes ; assez disséminées. Le village de Jalhay a beaucoup souffert d'un incendie qui y éclata le 23 mars 1835. —1 église à Jalhay, dédiée à Saint-Michel, 1 chapelle auxiliaire à Surister, construite en 1789, et dédiée à St.-Hubert. Quelques maisons de la commune sont comprises dans la paroisse de Stembert.

Les récoltes consistent en seigle, avoine et un peu d'orge. Fourrages pour la consommation locale. Bois taillis plantés de chênes, hêtres, bouleaux, charmilles, coudriers ; la coupe se fait de 15 à 20 ans. Les bœufs sont généralement employés aux travaux agricoles.— 20 chevaux, 860 bêtes à cornes, 1000 moutons, quelques chèvres. Les ruisseaux nourrissent des truites et des écrevisses. — Commerce de bétail et de produits agricoles. On exporte une grande quantité d'écorces de chênes, dont la majeure partie est employée par les tanneries de Stavelot et de Malmedy. Bois à brûler que l'on conduit à Verviers. — 1 moulin à farine mu par eau. — Foires : le 23 avril et le premier mardi d'octobre.

Population : 2148 habitans.

Superficie : 5307 h. 13 a. 90 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une cour de justice, et une cour féodale à Surister.

On y voit encore le reste d'une ancienne voie, qui traversait la grande lande de Jalhay, et se dirigeait sur le pays de Limbourg. — La maison appelée le château, qui a existé depuis plus de 600 ans, est presque démolie.

Histoire : Les Jalhaitois ont toujours été réputés les meilleurs et les plus vaillans soldats du marquisat de Franchimont ; en récompense de leur bravoure ou diligence, on leur avait accordé différens droits et privilèges que les circonstances ont fait disparaître.

L'an 1162, les Jalhaitois se distinguèrent à la tête des Franchimontois, au siége de Milan, sous la conduite de l'évêque Henri de Leyen ; à la prise de cette ville, le 1er mars, ce fut la compagnie de Jalhay qui monta la première à l'assaut. L'empereur Fréderic lui en témoigna toute sa gratitude.—L'an 1263, les

Lorrains étant venus faire invasion de Franchimont, les Jalhaitois formèrent le noyau d'une petite armée, attaquèrent et battirent complètement les Lorrains dans un camp retranché près de St.-Remacle. — Thierry Lardennois de Jalhay tua de sa propre main le prince Henri de Gueldre, dans une course qu'il était venu faire avec quelques troupes dans le marquisat de Franchimont, le 23 avril 1285. — Les Jalhaitois se distinguèrent encore à la tête des Franchimontois, en 1291; ils défirent entièrement les troupes Limbourgeoises, aux ordres de M. Monandy, châtelain de Limbourg. — L'an 1568, Guillaume de Nassau, vint, avec une armée hollandaise, assiéger la ville de Liége, et la pressa très-vivement; alors les Franchimontois, aidés des Lognards et des Condrosiens, sous le commandement de l'espagnol Mondragone, lui firent lever le siége; la compagnie de Jalhay était encore à la tête des Franchimontois, et se fit remarquer par sa valeur, sa bravoure et son caractère énergique. —L'an 1647, au mois d'août, le capitaine Grégoire, commandant des Jalhaitois, après des prodiges d'une valeur peu commune, fut tué près de Jalhay, par les Lorrains sous les ordres du colonel Housse, ainsi que M. de Sclessin, lieutenant du comte de Lynden, commandant-général des Franchimontois.—Lors du bombardement de la ville de Liége par les Français, le marquis de Boufflers fut abattu et blessé, et son cheval blanc tué, par le nommé Coriotte de Jalhay; ceci est arrivé le 6 juin 1691.—Tout ce qui précède est tiré de différens anciens documens, dont des extraits nous ont été envoyés par M. Grégoire, bourgmestre de Jalhay.

Un détachement de l'armée du duc de Bourgogne fut entièrement défait au hameau de Surister, le 1er mars 1469.

JAMAGNE. V. *Marchin.*

JAUCHE (la). V. *Geete.*

JAVAZ. V. *Bas-Oha.*

JEANCOUR. V. *Walsbetz.*

JECKER. V. *Geer.*

JEHANSTER. V. *Polleur.*

JEHAY-BODEGNÉE, commune et chef-lieu du canton de Bodegnée; bornée au N. par Verlaine, E. par St.-Georges, S.E. par Flône, S. par Amay, S.O. par Ampsin (un point), O. par Villers-le-Bouillet et Fize-Fontaine.

A 1/2 l. de Verlaine et Fize-Fontaine, 1 de St.-Georges, Flône et Ampsin, 3/4 de Villers-le-Bouillet, et 2 N.N.E. de Huy.

Jehay et Bodegnée sont réunies depuis 1822.

Le territoire de cette commune est généralement bas et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, marécageux, glaiseux et pierreux. Les couches végétales ont 15 à 40 centim. de profondeur. Un ruisseau, appelé *Delvenne*, prenant sa source au lieu dit Prébatta, à Jehay, traverse la commune du N. au S., active le moulin de la Paix-Dieu, et se jette dans la Meuse au village d'Ampsin. Il y a 3 fontaines, dont une à l'endroit, appelé *Naignir*, à Bodegnée, dont l'eau est très-excellente.

La commune comprend 220 maisons, y compris 27 à *Dieu-le-Garde*, 15 à *Haquenière*, 1 à *Malgueule*, 5 à *Paix-Dieu* et 10 à *Rogerée*. Elles sont construites en briques, à l'exception de quelques-unes en bois et argile; disséminées. — On y re-

marque le beau château de Jehay, d'une construction antique, situé dans un vallon agréable et riant, dont la pente douce et peu sensible ne lui dérobe rien de la vue du charmant paysage qui l'environne. Malgré sa massive solidité, il est bâti sur pilotis, et soutenu d'une charpente qui le fait paraître suspendu au-dessus de l'étang. Ses abords n'en sont pas une des moindres beautés. Le propriétaire actuel de ce château est M. le baron Van den Steen, gouverneur de la province de Liége. — 1 église à Jehay, dédiée à St.-Lambert, et 1 chapelle indépendante à Bodegnée, dédiée à St.-Nazard.

On y cultive le seigle, l'épeautre, le froment, l'orge, l'avoine, la navette, les féveroles. Assolement triennal et sexennal; jachères. Fourrages assez abondans. Fruits. Bois futaies et taillis, d'essence de chênes, frênes, hêtres et bois blanc. — 90 chevaux, 250 bêtes à cornes, 700 moutons. Les étangs nourrissent des brochets et des carpes. — Beaucoup des habitans sont maçons et menuisiers, et vont travailler à Liége. — On y exploite, dans trois endroits différens, de la terre-houille. — 1 moulin à farine mu par eau; 2 brasseries, l'une à Bodegnée, et l'autre à Jehay. — La grande route de Liége à Huy passe à l'E. du village de Jehay, et la chaussée Verte, dite *des Romains*, le traverse du S. au N.

Population : 1116 habitans.

Superficie : 975 h. 33 a.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : La terre de Jehay, ancienne baronnie, accompagnée autrefois de beaux droits seigneuriaux relevant du prince-évêque, dans sa souveraine cour féodale de Liége, fut dès les 12e et 13e siècles, comptée entre les biens de la puissante famille d'Awans. Elle passa dans les siècles suivans par les mains de divers possesseurs, tels que sont les familles de Montjardin, d'Athin, de Gosswin dit de Beyne, de Tuvin, et de Sart; jusqu'à ce qu'elle parvint, dans le 16e siècle, à une branche de la maison de Mérode, d'où elle est sortie pour passer à la famille du baron Van den Steen.

On remarque dans cette commune la ci-devant abbaye de la *Paix-Dieu*, fondée vers l'an 1231, selon Bouille, et en 1238, selon Fisen, par la libéralité d'Arnold de Cowarem. Ce seigneur, qui avait de grosses difficultés avec son frère, le rencontra un jour dans un bois, bien accompagné; Arnold se sentant trop faible pour faire tête, prit le parti de lui demander la paix, qu'il obtint. Ensuite il prit l'habit dans l'ordre de St.-François, abandonnant tous ses biens à sa mère, à condition de bâtir un monastère au même lieu où il avait fait la paix avec son frère. La mère exécuta la volonté de son fils, et le monastère fut appelé *Paix-Dieu*. Il a été supprimé par le gouvernement français, mais l'église, qui a été restaurée, sert encore pour y dire la messe tous les dimanches.

A 1/4 de l. de cette ancienne abbaye, vers le N., on voit les restes du château ou maison forte de Bodegnée, qui était autrefois le siége d'une haute vouerie.

JEMEPPE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Grâce-Montegnée, E. par St.-Nicolas et Tilleur, S.E. par Se-

raing, S.O. par Flémalle-Grande, N.O. par Mons.

A 1/4 de l. de Tilleur, 1/2 de Saint-Nicolas et Flémalle-Grande, 3/4 de Mons et Montegnée, 1 de Hollogne, et 1 1/4 O.S.O. de Liége.

Ses dépendances sont : *Bois-de-Mont*, *Boutor*, *Jace*, *Haut-Laveux*, *Bas-Laveux*, *Mabotte*, *Pairay*, *Quatre-Ruelles*, *Rieux*, *le Tilleul*, *Toutes-Voyes*, et *Puits-à-Merveilles*.

Une partie du terroir est située dans le bassin de la Meuse, et offre une surface assez unie; le reste présente des terrains montueux. Le terrain est argileux, glaiseux et schisteux. La profondeur de la couche végétale des meilleures terres a 60 centim. La Meuse longe le village et la commune qu'elle sépare de celle de Seraing. Un ruisseau, qui prend sa source à Hollogne-aux-Pierres, traverse le village de Jemeppe, et se jette dans la Meuse. Beaucoup de fontaines.

La commune comprend 324 maisons, la plupart construites en briques, et couvertes en ardoises et en paille, quelques-unes en tuiles; agglomérées dans le village, dont l'intérieur est pavé. — On y remarque 3 anciens châteaux, savoir : celui de la *Meuse*, celui de *Royer*, et celui dit *Vieux-Château*. Ils étaient autrefois occupés par des chevaliers, qui dans les guerres couvraient ce pays contre les incursions des troupes voisines et étrangères. On n'a qu'une tradition fort obscure de plusieurs faits qui les concernent, et que les historiens n'ont pas éclaircis. — 1 église, dédiée à St.-Lambert; réparée en 1743.

L'agriculture et l'exploitation de la houille forment les principales branches d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, l'épeautre, les féveroles, trèfles, chardons, houblon, et quelques plantes oléagineuses. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, hêtres, bouleaux et charmilles, aménagés à 11 ou 12 ans. Au sud s'élève un coteau où l'on cultive la vigne. — Quelques briqueteries; 2 moulins à farine, à vapeur, et 4 mus par eau; 2 brasseries. — Foires : le mardi de Pâques et le 17 septembre. — Le village est traversé par la grande route de Liége à Huy.

Population : 1948 habitans.

Superficie : 441 h. 77 a. 63 c.

Ci-devant : pays de Liége, banlieue Cismosane.

Cet ancien et célèbre village, qui semble sortir du sein des rochers, et s'étend jusqu'au rivage de la Meuse, fait connaître par son étendue et le nombre de ses habitans, les avantages qu'il retire du commerce de cette rivière. Son terrain, fortifié par la nature qui l'a placé entre des défilés inaccessibles, a donné occasion à la construction de plusieurs châteaux. — On remarque aussi en cette commune un ancien couvent des pères Carmes déchaussés, bâti depuis 1617, et supprimé par le gouvernement français. L'église de ce couvent a été démolie. Un autre petit couvent, dit *l'hôpital*, sert maintenant de maison commune, et sa petite chapelle est convertie en salle d'école.

Bouille, dans son *Histoire du pays de Liége*, parle d'un pont de bois sur la Meuse entre Jemeppe et Seraing, construit en 1381, du consentement de l'évêque et du chapitre, pour la commodité des Coudrosiens et l'utilité de la ville.

JENEFFE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Remicourt, N.E. par Noville, S.E. par Roloux, S. par Horion-Hozémont, S.O. par Haneffe, O. par Donceel et Limont.

A 1/2 l. de Noville et Roloux, 3/4 de Horion, Haneffe, Donceel et Limont, 1 de Remicourt, et 2 S.E. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie; le terrain est argileux, sablonneux, etc. La profondeur de la couche végétale varie de 45 à 70 centimètres.

Il y a 110 maisons, construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église.

On y récolte le froment, le seigle, l'avoine, l'épeautre, l'orge, la navette. Fourrages assez abondans. Fruits : pommes, poires, noix. — 150 chevaux, 150 bêtes à cornes, 450 moutons. — 2 brasseries. — La chaussée Verte traverse une petite partie du territoire.

Population : 532 habitans.

Superficie : 676 h. 39 a. 01 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : On donne le nom de *paix de Jeneffe* ou *de Vottem* au concordat qui fut conclu le 10 juillet 1331, parce que ce furent les lieux de conférences.

JEVIGNÉ. V. *Lierneux*.

JEVOUMONT. V. *Theux*.

JOHOSTER. V. *La Reid*.

JOLIVETTE. V. *Vottem*.

JONCKEU. V. *Mons*, *Polleur*.

JOSÉ. V. *Battice*.

JOUBIÉVAL. V. *Lierneux*.

JULÉMONT, commune du canton d'Aubel; bornée au N. par Neufchâteau, E. par Charneux, S. par Battice, O. par St.-André, N.O. par Mortroux.

A 1/4 de l. de St.-André, 3/4 de Mortroux, 1 de Charneux et Neufchâteau, 1 1/2 de Battice, et 3 N.N.O. de Verviers.

Le plateau du village de Julémont est assez élevé, avec une pente à l'E. qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la commune, et qui est entrecoupée de quatre collines. Au S., à l'O. et au N., les pentes ne sont pas si fortes. Le terrain est par parties argileux, glaiseux, marécageux, rocailleux, marneux. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur. On trouve dans cette localité du silex de la craie blanche. Le ruisseau d'Asse, qui prend naissance à Bouxhemont, et un autre qui prend sa source à Rosmel, se réunissent dans la commune de Julémont, dont ils traversent une partie. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 51 maisons, réparties comme suit : *Julémont*, (chef-lieu), 16; *Alhaye*, 9, à 1/4 de l.; *Heusiere*, 3, à 1/2 l.; *Voye d'Asse*, 7, à 1/4 de l.; *Coronmeuse*, 14, à 1/6 de l.; et *Thiernagand*, 2, à 1/3 de l. La plupart sont construites en pierres, quelques-unes en briques, et fort peu en bois et argile; couvertes en paille, à l'exception de quelques-unes en ardoises et en tuiles. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église d'Aubin-Neufchâteau; rebâtie en 1772.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge, les favettes et la vesce. Fourrages, légumes et fruits. — 17 chevaux, 240 bêtes à cornes, 100 moutons. On y élève des abeilles. Les ruisseaux nourrissent des truites et des écrevisses. — La plus grande pro-

duction de la commune consiste dans le laitage, le beurre, le fromage.—2 moulins à farine mus par eau.—La levée de Maestricht à Battice traverse le village, mais sur la commune de St.-André.

Population : 265 habitans.

Superficie : 251 h. 33 a. 33 c., dont la majeure partie en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve.

Histoire : L'opinion de quelques auteurs est que le nom de ce village dérive de celui de Jules-César, qui, dit-on, y campa.

C'est la patrie du célèbre Jean Bollandus, jésuite, y né le 13 août 1596, lequel fut choisi pour exécuter le grand dessein que le père Rosweide avait eu de recueillir tout ce qui pourrait servir aux vies des saints. Sa maison natale est située sur la route de Maestricht à Battice et joint la voie de Cowette.

JUPILLE, commune du canton de Liége-Est; bornée au N. par Herstal, N.E. par Wandre, E. par Bellaire et la Queue-du-Bois, S.E. par Fléron et Beyne-Heusay, S.O. et O. par Grivegnée, N.O. par Liége.

A 3/4 de l. de Bellaire, 1 1/4 de Fléron, 1 1/2 de Grivegnée, et 1 E. de Liége.

Ses dépendances sont : *les Bruyères*, à 1/4 de l. du chef-lieu; le château de *Fayenbois*, à 3/4 de l.; la *Ruelle-des-Juifs*, à 1/2 l.; les *Pietresses*, à 1/2 l.

Une partie du terroir est située dans le bassin de la Meuse; le reste est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, caillouteux, schisteux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 10 à 60 centim. On y trouve de la chaux carbonatée dodécaèdre, raccourcie et magnésifère primitive. La Meuse longe le territoire de cette commune au N.; un ruisseau venant de Fléron le traverse dans sa plus grande longueur. De Rickman, dans une satyre qu'il composa vers 1700, parle d'une fontaine minérale de Jupille, qu'il tourne en ridicule.

La commune compte 320 maisons, la plupart construites en briques; couvertes en paille et en ardoises; en partie agglomérées. L'intérieur du village est pavé. On y remarque quelques belles maisons de campagne, et l'ancien château de Jupille, situé à gauche sur la route de Liége. Quoique ce château ne soit pas celui que le séjour de Pépin a illustré, sa construction fait connaître qu'il est ancien.—1 église dédiée à St.-Amand.

L'agriculture et l'exploitation des usines et des houillères, forment les principales branches d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge, le trèfle, les fourrages, le houblon. Légumes et fruits. Quelques bois taillis. — 6 moulins à farine mus par eau, 2 fouleries de serges, 2 papeteries, 2 filatures de laine, 1 fabrique de chaudières de machines à vapeur, 1 fabrique de colle-forte en non activité, 1 distillerie. — On y trouve aussi un grand nombre de cloutiers. — Foire : le 28 octobre; celles des 15 avril et 24 juin ne sont plus suivies. Ces foires ont été établies en 1818. — La route de Liége à Aix-la-Chapelle touche le territoire au S. Celle de Jupille à Liége a été construite en 1773, et reconstruite en 1823.

Population : 2124 habitans.

Superficie : 675 h. 87 a. 93 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une haute cour de justice, dont ressortissaient Chênée, Beaufays et Grivegnée.

Histoire : On prétend que Jupille fut une maison de plaisance, ou la demeure ordinaire du fameux Pépin de Herstal, qui y mourut le 16 décembre 714. Foullon et Bouille avancent que le roi Pépin-le-Bref y a tenu sa cour. Il y célébra les Pâques de l'an 760. Plusieurs croient que Charlemagne y a pris naissance.

Le village de Jupille, l'un des plus anciens du pays de Liége, a été aussi un des plus vastes fiefs qui y fussent compris. Il tenait un rang distingué entre les biens de ces braves et fameux ducs d'Austrasie, qui formèrent la seconde race des rois de France. Le partage qui se fit de l'Austrasie, en 870, mit Jupille entre les mains de Louis-le-Germanique, dont les descendans formèrent en Allemagne une branche séparée, qui par son extinction donna lieu à l'établissement d'un empire électif à qui tous ses biens furent adjugés. Jupille suivit le sort commun, et passa d'empereur à empereur jusqu'à Henri II, surnommé le *Saint*, qui en gratifia l'église de Verdun, qui se maintint dans cette possession jusqu'à l'an 1266, époque où l'église de Liége reçut la terre de Jupille à titre d'emphitéose sous la redevance annuelle de cent marcs liégeois. Le diplôme de cette concession se trouve dans *Fisen* et dans le Recueil diplomatique de *Miré*.

On voyait dans le village, les ruines d'une tour, qui passent pour les restes du palais de Pépin; mais depuis 2 ou 3 ans, ces ruines sont entièrement disparues.

Il y avait aussi à Jupille un couvent de Minimes et un autre de Sépulchrines, qui ont été supprimés par le gouvernement français.

JUPRELLE, commune du canton de Glons; bornée au N. par Paifve, N.E. par Slins, E. par Villers-Saint-Siméon, S. par Voroux-lez-Liers, S.E. par Lantin, O. par Xhendremael, N.O. par Wihogne.

A 1/4 de l. de Villers-St.-Siméon, 1/2 de Lantin et Wihogne, 3/4 de Slins et Xhendremael, et 1 3/4 N.N.O. de Liége.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, mêlé de silex, sur fond pierreux ou sablonneux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 10 à 30 centimètres.

Il y a 123 maisons, construites partie en pierres, partie en briques, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille. — 1 église, dédiée à St.-Barthélemi.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 70 chevaux, 100 vaches, 300 bêtes à laine. — La chaussée de Liége à Tongres traverse le territoire de la commune.

Population : 616 habitans.

Superficie : 377 h. 57 a. 34 c.

Ci-devant : pays de Liége.

JUSLENVILLE. V. *Theux*.

K

KARITÉ. V. *Flône*.

KATTENROTH. V. *Fouron-le-Comte*.

KEER. V. *Hombourg*.

KEMEXHE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée

au N. par Odeur, N.E. par Odeur et Villers-l'Evêque, S.E. par Fooz, S. par Freloux, S.O. par Momale, O. par Fize-le-Marsal.

A 1/4 de l. d'Odeur, 1/2 de Crisnée et Freloux, 3/4 de Villers-l'Evêque, Fooz et Momale, 1 de Fize-le-Marsal, et 2 1/4 E. de Waremme.

Son territoire légèrement incliné, ne présente que de petites ondulations. Le terrain est généralement argileux et en quelques endroits rocailleux. La couche végétale a 45 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 102 maisons, y compris la maison isolée, appelée la *Burette*. Elles sont presque toutes construites en briques, et couvertes en chaume; disséminées. On y remarque une vieille tour, qui paraît dater du 12e ou 13e siècle.—1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Vincent.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, le colza, la navette, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 100 chevaux, 110 vaches, 400 moutons. On y élève des abeilles.— On y fait quelque commerce en chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs.—La vieille chaussée de Huy à Tongres traverse le territoire.

POPULATION : 519 habitans.

SUPERFICIE : 476 h. 40 a. 29. c.

Ci-devant : pays de Liége.

KERWEER. V. *Feneur*.

KETTEN. V. *Fouron-le-Comte*.

KIN. V. *Aywaille*.

KINKEMPOIS. V. *Angleur*.

KLAUWHEYD. V. *Hombourg*.

KOSALLE. V. *Engis*.

KROUSCH. V. *Hombourg*.

KRUYSBERG. V. *Fouron-Saint-Martin*.

KYS. V. *Fouron-St.-Martin*.

L

LABAS. V. *Vierset-Barse*.

LABAY. V. *Rotheux - Rimière*.

LABIA. V. *Celles*.

LABOUXHE. V. *Beaufays*, *Melin*.

LABROUCK. V. *Foret*.

LA COR. V. *La Reid*.

LA CROIX. V. *Mortroux*.

LADORE. V. *Goé*.

LAER, commune du canton de Landen; bornée au N. par Wanghe, E. par Neerwinden, S. par Racour, S.O. par Neerheylissen (prov. de Brabant), O. par Esmael (idem).

Il y a une enclave, qui est bornée au N. par Elixem, N.E. par Wanghe, S.E., S. et O. par Esmael.

A 1/6 de l. de Neerwinden, 1/4 d'Elixem, 1/2 de Wanghe, Neerheylissen et Overwinden, 3/4 de Racour, 4 O.N.O. de Waremme, 6 1/2 N.N.O. de Huy, et 9 O.N.O. de Liége.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est en grande partie argileux, et le reste sablonneux et marécageux. La couche végétale varie de 15 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 60 maisons, construites une partie en briques et l'autre en bois et argile; couvertes en tuiles et en paille; assez agglomérées.—1 église, sous l'invocation de St.-Trudo, dont on y conserve les reliques.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, le colza, les trèfles. Fourrages, légumes et fruits.—100 chevaux, 125 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine.—Vente de bétail.

POPULATION : 298 habitans.

SUPERFICIE : 317 h. 78 a. 23 c.

Ci-devant : duché de Brabant, quartier de Tirlemont.

Histoire : La bataille de Neerwinden, donnée sous les ordres du prince de Saxe-Cobourg et de Dumouriez, en 1793, fut aussi celle de Laer.—Bataille du 29 juillet 1693, entre les Français commandés par le maréchal de Luxembourg et les alliés ; le maréchal conserva le champ de bataille, mais il l'acheta cher : repoussé à droite et à gauche, il eût été infailliblement défait sans les instructions que lui donna le curé de Laer.

LAFRU. V. *Ferrière.*

LA GLEIZE, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par Spa, E. par Francorchamps, S.E. par Stavelot, S. par Fosse et Basse-Bodeux, S. O. par Rahier, O. par Stoumont.

A 1 1/4 de l. de Stoumont et Stavelot, 1 1/2 de Francorchamps, 2 de Sart, Fosse, Rahier et Spa, 2 1/2 de Basse-Bodeux.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, schisteux et rocailleux. La couche végétale a 15 à 25 centim. de profondeur. On y trouve du fer phosphaté terreux.—L'*Amblève* arrose une partie de la commune. Le *Roinay*, venant de la commune de Francorchamps, traverse la commune du N. au S., et se jette dans l'Amblève. Il y a des eaux minérales près du hameau de Ruy; mais ces fontaines ne sont pas entretenues.

La commune comprend 309 maisons, réparties comme suit : *Gleize*, 48, à 1/2 l. de l'église de Roanne; *Neuville*, 21, à 1 1/4 de l.; *Ruy*, 23, à 1/2 l.; *Ivernafontaine*, 3, à 1 1/3 de l.; *Moulin du Ruy*, 19, à 1/2 l.; *Roumez*, 3, id.; *Exbomont*, 11, id.; *Heilrimont*, 13, à 1/8 de l.; *Roanne*, 29, à 1/8 de l.; la *Venne*, 10, à 2/3 de l.; *Vaux-Renard*, 6, à 3/4 de l.; *Beauloup*, 4, id.; *Cheneux*, 31, à 1 l.; *Monseau*, 19, id.; *Lareve*, 1, à 3/4 de l.; *Werimont*, à 1/2 l.; *Cour*, 13, id.; *Borgoumont*, 28, id.; *Andrimont*, 16, id.; *Chevronheid*, 11, à 3/4 de l. Elles sont construites en pierres et en bois et argile; la plupart couvertes en paille.—2 églises, une à La Gleize, dédiée à la Sainte-Vierge, et l'autre à Roanne, dédiée à St.-Eustache. 1 chapelle auxiliaire au Cheneux, dédiée à St.-Lambert, et dépendante de l'église de La Gleize.

On y cultive le seigle, l'avoine, l'épeautre, l'orge. Fourrages de bonne qualité. Bois taillis et de haute futaie, d'essence de chênes, bouleaux, etc. L'aménagement se fait de 16 à 18 ans.—17 chevaux, 1275 bêtes à cornes, 920 bêtes à laine. On se sert de bœufs pour les travaux agricoles. On pêche des truites, barbeaux, saumons. — 3 moulins à farine mus par eau. — Foires : les 29 juin et 20 septembre; établies en 1835.

Population : 1410 habitans.

Superficie : 4414 h. 74 a. 82 c.

La Gleize dépendait autrefois de la cour et justice de Roanne; mais vers 1802, la commune prit le nom de *La Gleize*, au lieu de celui de *Roanne* : il y a toujours eu un mécontentement pour ce changement de nom. - Il y avait à la Vaux-Renard un ancien château dont le propriétaire était seigneur héréditaire de l'endroit; mais la seigneurie fut vendue vers 1760, à l'abbaye de Stavelot.

LAGOMBE. V. *Esneux.*

LAGRANGE. V. *Esneux.*

LAHAISSE. V. *Mortier.*

LAHAYE. V. *Theux*.

LAHECQUE. V. *Overhespen*.

LAID-BROLY. *Ayeneux*.

LAMALLE. V. *Bas-Oha*.

LAMAY. V. *Grâce-Montegnée*.

LAMBERMONT, commune du canton de Spa; bornée au N. par Petit-Réchain, E. par Hodimont et Verviers, S. par Ensival, O. par Wegnez.

A 1/4 de l. d'Ensival et Wegnez, 1/2 de Hodimont et Verviers.

Ses dépendances sont: *Fiérain*, *Francqueval*, *Francomont*, *Isle-Adam*, *Cokaihaye* et *Wazay*.

Le chef-lieu de la commune est situé sur une hauteur, et le hameau de Francomont est dans une vallée, au bord de la Vesdre. Le terrain est argileux et rocailleux, reposant sur le schiste et la pierre calcaire. La *Vesdre* longe la partie basse du territoire de cette commune, qu'elle sépare de celles d'Ensival et de Verviers.

Il y a 185 maisons, la plupart construites en pierres et briques; couvertes en ardoises et en chaume. — 1 église.

On y cultive peu de céréales. Fourrages, légumes, peu de fruits et quelques bois taillis. — 1 moulin à farine, mu par eau; quelques fabriques de draps.—Foire: le 2e lundi d'octobre ; autorisée en 1834.

Population : 1000 habitans.

Superficie : 311 h. 06 a. 96 c.

Ci-devant : duché de Limbourg.

LAMINE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Hodeige, E. par Momale, S. par Remicourt, O. par Pousset, N.O. par Bergilez qui y joint par un point.

A 1/4 de l. de Hodeige, Remicourt et Pousset, 1/2 de Momale, et 1 1/4 E. de Waremme.

Le sol est bas et uni, et le terrain argileux. L'Yerne arrose la commune

Il y a 52 maisons, construites une partie en briques, et l'autre en bois et argile; couvertes en tuiles et en paille; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Hadelin.

On y récolte le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, des fourrages, etc.— 60 chevaux, des bêtes à cornes et à laine.

Population : 284 habitans.

Superficie : 316 h. 82 a. 49 c.

Ci-devant : pays de Liége.

On y remarque une de ces grosses mottes ou tombes assez communes en Hesbaye, et dont on fait remonter l'origine à l'invasion des Romains.

LAMONTZÉE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Ville-en-Hesbaye, E. par Vissoul, S. par Héron, O. par Burdinne, N.O. par Ciplet qui ne joint que par un point.

A 1/4 de l. de Burdinne, 1/2 de Vissoul, 3/4 de Héron, et 2 1/2 N.O. de Huy.

La superficie de cette commune est assez inégale, et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, schisteux, caillouteux. La couche végétale varie de 10 à 35 centim. de profondeur. Le territoire est arrosé par le *Burdinal*, qui y reçoit le *Ri-Jonjon*. Plusieurs fontaines.

Le nombre des maisons est de 52; construites en pierres, en briques, en bois et argile ; couvertes en paille; assez agglomérées. — 1 chapelle dépendante de l'église de Burdinne; très-ancienne, et dédiée à St.-Maurice.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge, les pois, fèves et la vesce. Fourrages, légu-

mes, fruits. Bois taillis, peuplés de chênes, aunes, bouleaux et coudriers. — 60 chevaux, 90 vaches, 100 moutons.—1 brasserie.

Population : 351 habitans.

Superficie : 394 h. 87 a. 70 c.

Ci-devant : pays de Liége. — On prétend que le nom de *Lamontzée* a été donné à ce village, parce qu'il est entouré de monts et entrecoupé de collines.

LAMOTTE. V. *Wandre.*

LANDEN, ancienne ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Rumsdorp, N.E. par Attenhoven, E. par Gingelom (prov. de Limbourg), S. par Walsbetz et Wamont, S.O. par Racour, O. par Overwinden, N.O. par Neerwinden.

A 1/4 de l. de Rumsdorp et Attenhoven; 1/2 de Walsbetz et Overwinden, 3/4 de Wamont, 1 de Racour, 3 O.N.O. de Waremme, 6 N.N.O. de Huy, et 8 O.N.O. de Liégé.

Le terroir appartient au plateau de la Hesbaye; la ville est assise dans un vallon. Le terrain est argilo-sablonneux, rocailleux et marécageux; assez fertile et d'un labour facile (quelques parties exceptées). La couche végétale varie de 15 à 30 centim. de profondeur. La commune est arrosée par le ruisseau du *Moulin*, qui prend naissance en la commune de Houtain-l'Evêque, et par celui appelé *Zype*, qui jaillit à Wamont, et se précipite dans celui de *la Fontaine de la Rose*, lequel fait jonction avec le ruisseau du Moulin, et augmente son volume. Une fontaine, dont l'eau excellente alimente un grand nombre d'habitations, est située presque au centre du chef-lieu.

Il y a 150 maisons, y compris le hameau de *Ste.-Gertrude*, composé de 2 petites fermes, à 1/2 l. Landen, qui était autrefois une ville dont il reste encore quelques vestiges, n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg, dont la plupart des habitations sont construites en bois et argile, et couvertes en chaume : on y remarque cependant plusieurs constructions en briques, avec toiture en ardoises, d'un goût moderne. Les maisons sont agglomérées, et l'intérieur de la ville est pavé. Tout ce que l'on peut se figurer de son antique splendeur, c'est qu'on en voit quelquefois encore des vestiges par les fréquentes extractions des matériaux de fondemens, qui se trouvent ça et là. Il existe aussi au hameau de Ste.-Gertrude, une tombe très-élevée du ci-devant duc Pépin de Landen.—1 église primaire, sous l'invocation de Ste.-Gertrude, fille du duc Pépin, dont on y conserve les reliques. Cette église a été construite vers 1763, et a remplacé la vieille église qui était au hameau de Ste.-Gertrude. On remarque le grand-autel en marbre, qui est d'une magnifique beauté.—1 bureau d'enregistrement.

L'agriculture y forme la principale branche d'industrie. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, les féveroles, la vesce, les trèfles, le colza. Fourrages, légumes et fruits.—80 chevaux, 200 bêtes à cornes, quelques petits troupeaux de bêtes à laine. Quelques abeilles. On pêche des carpes et goujons. — 1 moulin à farine; 1 brasserie. — Foire : le 20 mars.

Population : 703 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 779 h. 41 a. 22 c.

Ci-devant : duché de Brabant, quartier de Louvain.

HISTOIRE : Landen est célèbre dans l'histoire de la monarchie française pour avoir été le berceau de la race Carlo-Vingienne. Pépin, dit *de Landen*, qui était probablement le lieu de sa naissance ou de sa résidence ordinaire, jeta les premiers fondemens de la grandeur de cette dynastie. Il est regardé comme le premier duc d'Austrasie, parce que le roi Clotaire II lui confia le gouvernement des provinces septentrionales de ce royaume, qui formaient proprement la Basse-Austrasie, dans laquelle était située la plus grande partie des possessions héréditaires de Pépin. Il mourut à Landen le 21 février 640, ou selon quelques-uns en 639 et d'autres en 646 ou 647, et il y fut enterré. Ses descendans gouvernèrent ce pays pendant un siècle sous le titre de ducs d'Austrasie. Ses successeurs furent Grimoald, son fils, et Begge, sa fille, qui épousa Auségise; Pépin de Herstal, leur fils; Charles-Martel, son fils; Pépin-le-Bref et Carloman, ses fils; Charlemagne et Carloman, fils de Pépin-le-Bref.—Landen était du temps de Pépin une grande ville, si l'on en croit le martyrologe de Ste.-Gudule à Bruxelles.

Conrard de la Marck, frère de l'évêque Adolphe de la Marck, assisté des habitans de St.-Trond, prit la ville de Landen, et y mit le feu en 1334. — Aremberg s'en empara par surprise, et y mit le feu en 1482.

Landen est fameuse par la bataille du 29 juillet 1693, entre les Français commandés par le maréchal de Luxembourg et les alliés, et par celle du 18 mars 1793, donnée par Dumouriez contre les Autrichiens.

LANDENNE, commune du canton de Héron; bornée au N. par Waret-l'Evêque et Héron, E. par Couthuin, S. par Seilles, S.O. par Vésin (prov. de Namur), O. par Hingeon et Pontillas, N.O. par Bierwart (prov. de Namur).

A 1/4 de l. de Seilles, 3/4 de Hingeon, 1 de Waret-l'Evêque, Héron et Couthuin, et 3 O. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 15 à 30 centim. On y trouve la glauconie crayeuse. Un ruisseau prend sa source au hameau de Velaine, arrose Tramaka, et se jette dans la Meuse vis-à-vis d'Andenne.

La commune comprend 208 maisons, réparties comme suit : *Landenne* (chef-lieu), 36; *Petit-Warêt*, 140, à 1/4 de l.; *Tramaka*, 3, id.; *Troka*, 7, à 1/2 l.; *Velaine*, 20, à 1/4 de l., et les 2 fermes isolées de *Loyise* et *Mostombe*, à 1/4 de l. La majeure partie est construite en pierres, très-peu en briques, et beaucoup en bois; elles sont couvertes en paille sauf quelques-unes qui le sont en ardoises et en tuiles. On y remarque l'antique château de Landenne.—1 église, dédiée à St.-Remi.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine. Fourrages abondans, légumes et fruits. Bois taillis, aménagés à 18 ans. — 1 moulin à battre le chanvre, mu par eau; 1 brasserie particulière de la ferme de Velaine. — On y a exploité du plomb.

POPULATION : 908 habitans.

SUPERFICIE : 1276 h. 69 a. 98 c.

Ci-devant : comté de Namur.

HISTOIRE : Un historien rapporte que cette terre avait le titre de comté, et que le château était très-fort

(*Grammaie antiq. Nam*). Il fut bâti par le seigneur de Warisoulx.

LANDRECY. V. *Huy*.

LANSIVAL. V. *Lierneux*.

LANTIN, commune du canton de Glons; bornée au N.O. par Xhendremael, N.E. par Juprelle, E. par Voroux-lez-Liers, S.O. par Alleur.

A 1/4 de l. d'Alleur, 1/2 de Juprelle et Voroux, et 1 1/2 N.O. de Liége.

Cette commune présente une plaine, très-peu inclinée vers le N. Le terrain est argileux. La profondeur de la couche végétale a 30 centim.

Il y a 69 maisons, la plupart construites en briques et en pierres, quelques-unes en bois et argile; assez agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Servais; rebâtie de 1809-1812. On y voit la pierre sépulcrale du marquis de Fénélon, neveu du célèbre archevêque de Cambray, et général sous Louis XV, qui fut tué dans la bataille de Rocour en 1746, et enterré dans cette église.

On y cultive le seigle, l'épeautre, le froment, l'avoine, peu d'orge, les féveroles, etc. Fourrages, légumes, fruits.—40 chevaux, 60 bêtes à cornes, 400 bêtes à laine.—1 pressoir à huile mu par un cheval. — La route de Liége à Tongres traverse un coin de la campagne de cette commune.

Population : 340 habitans.

Superficie : 332 h. 16 a. 40 c.

Ci-devant : pays de Liége.

LANTREMANGE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Opheers (prov. de Limbourg), E. par Bergilez, S. par Pousset et Bleret, S.O. par Waremme, O. par Oleye.

A 1/2 l. de Bergilez, Bleret et Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie; et le terrain est argileux, et marécageux dans les prairies qui longent le *Geer*. La couche végétale a 20 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 67 maisons, bâties en pierres, en briques, en bois et argile; la plupart couvertes en paille; disséminées.—1 église, dédiée à Saint-Sébastien.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les pois et féveroles. Fourrages, légumes, fruits.—Le Geer nourrit des carpes, brochets, écrevisses, péricots, anguilles. — 30 chevaux, 55 bêtes à cornes, quelques moutons.—1 moulin à farine mu par eau; 1 brasserie. —La chaussée des Romains traverse le territoire de cette commune.

Population : 358 habitans.

Superficie : 421 h. 31 a.

Ci-devant : pays de Liége.

LANTZENBERG. V. *Welkenraedt*.

LARBUISSON. V. *Charneux*.

LA REID. V. *Reid*.

LAREVE. V. *La Gleize*.

LASCHET. V. *Hombourg*.

LASTAT. V. *Foret*.

LATANNERIE. V. *Esneux*.

LATINNE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Tourinne, E. par les Waleffes et Vieux-Waleffe, S. par Fallais et Marneffe, O. par Braives.

A 1/4 de l. de Braives, 1/2 de Tourinne, et 2 S.O. de Waremme.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. La *Méhaigne* longe le chef-lieu, et traverse le hameau de Hosden. Il y a 3 fontaines.

La commune comprend 133 maisons, y compris *Hosden* avec 50, contigu au village. Elles sont cons-

truites partie en pierres, partie en bois et argile ; couvertes en paille sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles ; disséminées. On y remarque les ruines d'un ancien château et d'une chapelle très-antique.—1 église, dédiée à St.-Désir.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les féveroles, et un peu de chanvre et de colza. Fourrages, légumes, fruits. Bois taillis.—100 chevaux, 200 vaches, 200 moutons.—1 moulin à farine et 1 pressoir à huile, mus par eau ; 2 brasseries particulières.

Populatition : 741 habitans.

Superficie : 714 h. 50 a. 43 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

LATTENHEUWER. V. *Hombourg*.

LAVAUX. V. *Esneux*.

LAVEUX. V. *Jemeppe*.

LAVOIR, commune du canton de Héron ; bornée au N. par Vissoul et Oteppe, E. par Hucorgne, S. par Couthuin, O. par Héron.

A 1/2 l. de Couthuin et Héron, 3/4 d'Oteppe et Hucorgne, et 1 1/2 O.N.O. de Huy.

La superficie du terroir offre un aspect irrégulier; elle est entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, rocailleux et pierreux. On y rencontre le calcaire anthracifère, la dolomie, le schiste argileux, le psammite. Ces divers gisemens contiennent du plomb sulfuré primitif et laminaire, du plomb carbonaté bacillaire, du fer oligiste granulaire et terreux, du fer oxidé hydraté, du zinc sulfuré octaèdre. — Un ruisseau qui prend naissance à Forseille, arrose la commune. Il y a 2 fontaines.

La commune ne comprend que 36 maisons, y compris *Ferrière* avec 5, et la maison isolée de *Ver*. Elles sont toutes construites en pierres; couvertes en paille, à l'exception de quelques-unes en ardoises et en tuiles ; disséminées. On y remarque un château. — 1 chapelle dépendante de la succursale de Héron ; dédiée à St.-Hubert.

Les récoltes consistent en seigle, froment, épeautre, avoine, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, surmontés d'une belle futaie. — 57 chevaux. — Des carrières et un four à chaux ; 1 moulin mu par eau; 2 brasseries.—On y exploite la mine de fer, et on y a aussi exploité de la mine de plomb.

Population : 221 habitans.

Superficie : 454 h. 39 a. 70 c.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la haute-cour de Wanze, comté de Moha.

Anciennement, il y avait à Ferrière une église et un château dit *Masilion*, et à Lavoir il y avait aussi un château antique, dont nous n'avons vu qu'une petite partie de débris.

LAWEZ. V. *Comblain-au-Pont*.

LEFAIN. V. *Theux*.

LÉGIE (la), ruisseau qui prend sa source à Ans, reçoit les eaux d'une galerie souterraine nommée *Coq-Fontaine*, pratiquées sous les territoires des communes d'Ans, Loncin et Grâce-Montegnée. Non loin et à l'E. de l'église d'Ans, ce ruisseau est grossi par les eaux d'une galerie souterraine, appelée *des Meuniers*, pratiquée dans la direction du N., vers le territoire d'Alleur. Il donne le mouvement à plusieurs moulins, descend le faubourg Ste.-Marguerite, pénètre au moyen d'un canal souterrain dans l'enceinte de la ville

de Liége, et se rend par les rues de St.-Severin, d'Agimont et de la Table-de-Pierre, derrière le palais, où il se divise en deux branches, dont l'une appelée *les Bas-Rieux*, traverse le palais et le marché, passe sous l'hôtel-de-ville, et va se jeter dans la Meuse, à 160 mètres au-dessus du Pont-des-Arches; l'autre branche, appelée *Faux-Rieux*, sort par la rue du Pont pour se rendre également dans la Meuse. La Légie a une pente de 23m 32 sur 1,000 mètres de cours. La ville de Liége semble avoir pris son nom de ce ruisseau, qui traverse du N.O. au S.E. le vallon dans lequel elle est bâtie.

LÉGIPONT. V. *Saive*.

LEHEID. V. *Andrimont*.

LEMETRÉE. V. *Chaudfontaine*.

LENS-SAINT-REMI, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Poucet, N.E. par Trongnée, E. par Geer et Lens-St.-Servais, S.E. par Braives, S. par Avenne, O. par Villers-le-Peuplier et Hannut.

A 1/2 l. de Braives et Avenne, 3/4 de Hannut, et 2 S.O. de Waremme.

La commune se compose des villages de *Lens-St.-Remi*, *Abolens* et *Blehen*, qui ont été réunis. Les habitations de Blehen qui sont très-agglomérées n'ont que 180 mètres de celles de Lens-St.-Remi, et celles d'Abolens n'en sont éloignées que d'un quart de lieue.

La superficie de Lens et Blehen est plate, mais celle d'Abolens qui avoisine la source du Geer, est basse. Le terrain est argileux, et celui de la partie basse d'Abolens est marécageux. Il y a dans les biens communaux d'Abolens une très-bonne fontaine, dite *de St.-Maurice*, qui dans les sécheresses est d'une grande utilité aux habitans. La partie basse d'Abolens est arrosée par le Geer.

La commune comprend 254 maisons, dont 126 à *Lens-St.-Remi*, 75 à *Abolens*, et 53 à *Blehen*. La plupart sont construites en bois et argile et couvertes en paille. — 1 église à Lens-St.-Remi, dédiée à St.-Remi; 1 autre à Abolens, dédiée à Saint-Maurice, et une 3e qui n'est qu'une chapelle auxiliaire de la première, à Blehen, dédiée à St.-Antoine.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, les féveroles. Fourrages assez abondans. — 230 chevaux, 290 bêtes à cornes. — 1 moulin à farine et à huile, mu par la vapeur, établi à Lens-St.-Remi en 1833.

Population : 1342 habitans.

Superficie : 1056 h. 40 a. 42 c.; savoir: Abolens, 269 h. 35 a. 56 c.; Blehen, 197 h. 82 a. 72 c.; Lens-St.-Remi, 589 h. 22 a. 14 c.

Lens-St.-Remi et Abolens étaient autrefois du baillage de Hannut, duché de Brabant, et Blehen du pays de Liége. La seigneurie de Lens-St.-Remi, ou les Beguines et Lens à la Croix, était demeurée engagée en 1626, pour 3200 fl.; celle de Putchez et Abolens fut engagée en 1630, pour 1200 fl., et vendue en 1644, pour 2300 fl. en sus.

Histoire : Il y avait autrefois à Lens-St.-Remi un couvent de religieuses, en partie démoli.

Blehen est la patrie et le lieu de sépulture du général baron de Collaert, mort par suite des blessures qu'il avait reçues en 1815, à la bataille de Waterloo, où il commandait la cavalerie des Pays-Bas.

LENS-SAINT-SERVAIS, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Abolens et Geer, E. par Ligney,

S.E. par Tourinne, S. par Braives, O. par Lens-St.-Remi.

A 1/2 l. de Ligney, et 1 1/2 S.O. de Waremme.

La surface de cette commune est unie, légèrement ondulée. Le terrain est argileux, et en petite partie marécageux. L'épaisseur de la couche végétale a 25 à 35 centim. Il y a une petite rivière formée par de petites fontaines de la commune, et appelée *le Geer*.

Les maisons sont au nombre de 47; la plupart construites en bois et argile, les autres en briques; presque toutes couvertes en chaume; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Severin; dépendante de la succursale d'Abolens, dont elle a été séparée pour ce qui concerne le temporel, en 1833.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes, fruits. — 50 chevaux, des bêtes à cornes et à laine.

Population : 248 habitans.

Superficie : 305 h. 40 a. 61 c.

Ci-devant : pays de Brabant. — Il y a eu un ancien château.

LENS-SUR-GEER, commune du canton de Waremme; bornée au N. et N.E. par Oreye, S.E. par Fize-le-Marsal, S. par Hodeige, O. et N.O. par Grandville.

A 1/4 de l. de Bergilez, 1/2 de Hodeige, 3/4 de Fize-le-Marsal, et 1 E.N.E. de Waremme.

Le territoire de cette commune est généralement bas et entrecoupé de petites collines. Le terrain est sablonneux et argileux. La commune est arrosée par le *Geer*, qui y reçoit l'*Yerne*. Il y a beaucoup de fontaines.

La commune comprend 50 maisons, dont 11 à *Ramkin*, à 1/8 de l. La plupart sont construites en briques, les autres en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à la Ste.-Vierge; dépendante de l'église d'Oreye.

On y cultive le seigle, le froment, l'avoine. Fourrages, peu de légumes et de fruits. — 60 chevaux, 50 vaches, 250 bêtes à laine. On y élève des abeilles. On pêche des carpes et brochets dans le Geer. — 1 moulin à farine, mu par eau. — La grande route de Liége à Bruxelles traverse le hameau de Ramkin, et l'ancienne chaussée des Romains sépare cette commune de celle de Grandville.

Population : 274 habitans.

Superficie : 254 h. 23 a. 35 c.

Ci-devant : pays de Liége.

LEUMONT V. *Antheit*.

LEVAL. V. *Housse*, *St.-Remi*.

LEXHY. V. *Horion-Hozémont*.

LICHTENBERG. V. *Henri-Chapelle*.

LIÉGE, grande ville, commune, chef-lieu de la province de ce nom, de district communal, d'arrondissement et de 4 cantons de justice de paix; siége d'une cour d'appel, dont le ressort s'étend sur les provinces de Liége, Limbourg, Luxembourg et Namur, des tribunaux de première instance et de commerce, et d'une université; siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Malines; résidence du gouverneur de la province, du général commandant la province, d'un auditeur militaire, d'un commandant de place, d'un receveur-général de finances, d'un commissaire de district, etc.

La commune de Liége est bornée au N. par Rocour, N.E. par Vottem, E. par Herstal et Jupille, S.E. par

Grivegnée, S. par Angleur, S.O. par Ougrée, O. par St.-Nicolas et Ans et Glain.

A 5 l. O.N.O. de Verviers, 6 N.E. de Huy, 5 S.S.O. de Maestricht, et 20 E.S.E. de Bruxelles.

La commune renferme la ville de Liége proprement dite, divisée en 4 cantons ou quartiers, savoir :

Quartier de l'*Est*, ci-devant Amercœur, ressort de la cure primaire de St.-Nicolas. Depuis le pont des Arches, le quartier d'Amercœur en entier, y compris la Boverie, Bressoux, Follepensée, Froidmont, les Vennes, Longdoz et Péville.

Quartier du *Sud*, ci-devant Avroy, ressort de la cure primaire de Saint-Jacques. Partant du pont des Arches, la rue Neuvice, l'Hôtel-de-Ville, rue de la Grande-Tour, Place-Verte, place de la Comédie, Haute-Sauvenière, Mont-St.-Martin, faubourg St.-Laurent, jusqu'au chemin qui conduit de St.-Gilles à St.-Nicolas; suivant le cours de la rivière jusqu'au pont des Arches, point du départ, avec tout ce qui est enclavé dans cette démarcation, et notamment Boute-li-Cou, Cointe, Fragnée, St.-Maur, la ruelle des Loups, celle du Bois d'Avroy, celle de Bourgogne et celle des Chèvres.

Quartier de l'*Ouest*, ci-devant Ste.-Marguerite, ressort de la cure primaire de St.-Martin. Partant de la maison n° 26, au coin de la rue des Mineurs, derrière le palais, rues Neuve, de la Salamandre, Volière, Pierreuse, jusqu'à la porte Ste.-Walburge, et prenant le chemin de Vottem, le tout à gauche, le faubourg Ste.-Walburge, redescendant le faubourg St.-Léonard, le Mont-St.-Martin et la Haute-Sauvenière, place de la Comédie, Place-Verte, rue de la Grande-Tour, les degrés de St.-Lambert, longeant le marché jusqu'à la maison n° 26, point du départ, le tout à gauche avec tout ce qui est enclavé dans cette démarcation, et notamment les ruelles du Marêt, du Coq, des Ris, du Calvaire, Naimette, Molinvaux, aux cailloux, de Vottem et Xhovémont.

Quartier du *Nord*, ci-devant Saint-Léonard, ressort de la cure primaire de St.-Barthelemi. En partant du pont des Arches, rue Neuvice, celle des Mineurs, derrière le Palais, rue Neuve, celle de la Salamandre, le Fond-St.-Servais, les rues Volière et Pierreuse, le tout à droite jusqu'à la porte Ste.-Walburge; prenant le chemin qui conduit à Vottem, les Tawes, Thier-à-Liége, le tout à droite en y comprenant l'ancien quartier St.-Léonard, en remontant la rivière jusqu'au pont des Arches, point de départ, avec tout ce qui est enclavé dans cette démarcation, et notamment Bernardmont, Besonheid, Chapeauville, Cropoumont, Jolivet, Paradis, Richelle, les Tawes, Thier-à-Liége et Tribouillet.

La situation de la ville, d'après les observations faites sur les lieux, est à 50° 39' 22" de latitude septentrionale, et à 23° 11' 27" de longitude orientale, à compter de l'observatoire de Paris.—Le zéro de l'échelle du Pont-des-Arches a une élévation de 54 mètres 735 au-dessus de l'Océan; l'embouchure de l'Ourte, près de la tour en Bèche, 55 mètres 064; près l'orifice de la bure d'extraction de la houillère de la Haye, près de St.-Gilles, 136 mètres 470; sur la montagne, près de la citadelle, le long du petit sentier, au N.O. de ce fort, 168 mètres 230; la bascule

de Sainte-Walburge, 181 mètres.

Cette ville est bâtie entre deux montagnes, dans une vallée agréable, arrosée des eaux de la Meuse. Ces montagnes sont distantes d'environ 2230 mètres l'une de l'autre. La plus élevée qui est sur la rive gauche de la Meuse, et sur laquelle est placée la citadelle, se nomme la *Montagne-de-Ste.-Walburge,* et l'autre qui est sur la rive droite, et qui sert, pour ainsi dire, de piédestal à la Chartreuse, est nommée le *Mont-Cornillon.*—On divise aussi la ville en ancienne ou haute-ville, et en nouvelle ou basse-ville. La ville-haute est bâtie sur la pente de la Montagne de Ste.-Walburge, dont elle occupe presque la moitié. Elle s'étend au S. jusqu'au rivage d'un des bras de la Meuse qui la sépare du quartier de l'Isle, et est bornée à l'E. par le grand lit de la Meuse, qui la sépare du quartier d'Outre-Meuse. La ville-basse est encore divisée en deux quartiers, celui de l'Isle, et celui d'Outre-Meuse. Le premier de ces quartiers se nomme le quartier de l'Isle, parce que son terrain qui forme un angle, partage la Meuse en deux bras, dont le plus gros lave au S., les murs de ce quartier, et le sépare du quartier d'Outre-Meuse; tandis que l'autre bras moins considérable les baigne à l'O. et au N., et les sépare de la ville-haute. Ces deux bras se rejoignant à la pointe de l'Isle, ne coulent plus que dans un seul lit entre la ville haute et le quartier d'Outre-Meuse, qui n'est qu'une presqu'isle formée par ce bras de la Meuse, qui arrose à l'O. les murs du quartier de l'Isle. Ce quartier est séparé, au N., de la ville haute par la rivière entière, et la rivière d'Ourte avant de se jeter dans la Meuse, lui coupe la campagne; de sorte qu'il ne tient au continent que du côté du S.—L'Ourte, rivière navigable, étant divisée en plusieurs branches utilisées par l'établissement de plusieurs usines importantes, confond ses eaux avec celles de la Meuse, par trois embouchures, dans l'enceinte de la ville, et forme avec cette rivière plusieurs isles, qui se communiquent l'une à l'autre par différens ponts. — Le bassin de la Meuse est composé d'un terrain d'alluvion, et les environs de Liége abondent en dépôts houillers. Les principales espèces minérales qu'on y rencontre sont: la chaux carbonatée fibreuse et conjointe, le fer sulfuré, la houille laminaire, schistoïde, compacte, irisée et terreuse; le silex pyromaque et la pholérite. Le terrain houiller renferme plusieurs espèces de fossiles. On exploite du sable calcaire à Ste.-Walburge. — Bresmal, dans son *Parallèle des eaux minérales*, parle d'une source ferrugineuse, appelée *Bouleau* ou *Boula*, qui était située à l'extrémité du faubourg de Vivegnis, et dont les eaux étaient en très-grande vogue en 1719.

L'atmosphère est en général d'une constitution froide et humide. D'après les observations faites par M. Falise depuis 1736 jusqu'en 1783, et ensuite par MM. Thomassin et Combaire, la plus forte chaleur qu'on ait éprouvé à Liége pendant 100 ans, a été de + 37 degrés centésimaux ou + 29° 60' Réaumur, le 30 août 1783; la même année, le plus grand froid s'y est fait sentir dans la nuit du 29 au 30 décembre: le thermomètre marquait — 24° 43'. La moindre élévation du baromètre a eu lieu le 22 mars 1751, à 0m 704, et

la plus grande élévation a été observée en 1825, à 0m 780. — Les vents de S.O. et de N.O. y dominent les deux tiers de l'année et sont presque toujours suivis de pluies. Les vents d'E et de N.E. sont secs et âpres, et prolongent souvent la durée de l'hiver.—Le 23 février 1828, Liége et presque toute la province éprouva de fortes secousses de tremblement de terre. — Les inondations et l'impétuosité des vents dominans y occasionnent plusieurs maladies. Dans la classe ouvrière, surtout chez les personnes employées dans les fonderies en zinc et en fer et les exploitations de houille, les maladies qui ont été le plus généralement observées, sont la péritonite, les dartres, l'anémie.

Le nombre des maisons de la ville de Liége, y compris les usines, est de 10,125, suivant le relevé fait en 1829; mais il en a été construit un certain nombre depuis cette époque. On y remarque un grand nombre de belles maisons, qui réunissent à une façade très-régulière une distribution aussi gracieuse que commode dans l'intérieur. On y compte 12 places publiques, dont les plus remarquables sont la place de Saint-Lambert et le Marché; la première a une contenance d'un hectare 14 ares, y compris les parties pavées, et l'autre contient 71 ares 53 cent., y compris la partie destinée à la circulation des voitures et celle qui sert à l'étalage des comestibles. La ville compte 9 faubourgs, dont les principaux sont : le faubourg d'Amercœur, Outre-Meuse, sur la route de l'Allemagne; celui d'Avroy, conduisant à Huy et Namur; celui de Ste.-Marguerite, sur le chemin du Brabant; celui de St.-Léonard, sur la route de Maestricht. Il y a 2 beaux quais, celui d'Avroy et celui de Saint-Léonard; 6 portes, qui ont été conservées; 8 ponts, sur la Meuse et l'Ourte; 20 fontaines publiques; 106 pompes et 3 puits publics, 33 rues larges et 145 ruelles.

On y remarque le Pont-des-Arches, l'ancien Palais des princes-évêques, le Théâtre ou salle de spectacle, l'Hôtel-de-ville, les Fontaines du marché, le palais de l'Université, le Mont-de-piété, l'Hôtel du gouvernement, la Citadelle, plusieurs belles églises, etc.

Le Pont-des-Arches, sur la Meuse, est un des plus beaux monumens de la ville. Sa longueur est de 135m 35, et sa largeur de 12m, 80 (dans la longueur, il y a 38m 80 pour les épaisseurs des piles, et la largeur du chemin de halage, situé sous l'arche à la rive gauche). Ce pont est percé de 6 arches, décrivant un hémicycle, dont le diamètre varie de 15 à 18 mètres; son débouché est de 714 mètres carrés. Il a des parapets et des trottoirs. Sa construction est vicieuse : il est incliné à l'axe de la rivière, et ses abords sont d'un accès très-difficile. La navigation y rencontre aussi un obstacle bien dangereux, la position des arches n'étant plus en rapport avec le cours de la rivière, qui s'est porté sur la rive droite. Réginard, élu évêque en 1025, et mort en 1038, est le premier des princes de Liége qui ait entrepris de bâtir un pont sur la Meuse. L'histoire assure qu'il en fit faire un très-beau au-dessous de l'endroit, où est celui d'aujourd'hui. Les écrivains du pays racontent qu'au commencement du 15e siècle, on en fit bâtir un autre pour remplacer celui qui était détruit,

et qu'il ne fut achevé qu'en 1446. Ils ajoutent qu'il coûta 3500 florins du Rhin, qui faisaient en ce temps-là une somme excessive. Fisen assure qu'on avait travaillé à ce pont pendant 22 ans, et qu'on en démolit un de bois, sur lequel on avait passé pendant 19 ans. Le 15 janvier 1643, ce nouveau pont fut renversé par les eaux de la Meuse, qui inondèrent presque toute la ville basse, et même le commencement de la ville haute. Il fut réparé plus beau et plus fort qu'auparavant, et fut achevé l'an 1657. On l'a nommé *Pont-des-Arches*, ainsi que le précédent qui était composé de 7 arcades; et celui-ci n'en a que 6. On a cru sans doute devoir lui donner le même nom, puisqu'il a remplacé l'ancien, et qu'il embrasse le même terrain. Maximilien-Henri de Bavière fit élever une espèce de forteresse sur ce dernier pont, au lieu que sur le précédent on n'y avait bâti qu'une chapelle sous l'invocation de Ste.-Barbe, protectrice des bateliers, afin que s'ils s'y trouvaient en danger, ils se souvinssent à la vue de cette chapelle, d'invoquer sa protection. On avait placé sur cette chapelle un crucifix de bronze et de grandeur naturelle; cette pièce qui passe pour un chef-d'œuvre est de la façon de Delcour, et orne aujourd'hui le portail de la cathédrale. — La première pierre du pont de la Boverie sur la Meuse, a été posée le 4 décembre 1834, par M. le baron Vanden Steen de Jehay, gouverneur de la province, au nom du gouvernement.

L'ancien Palais des princes-évêques de Liége, aujourd'hui le palais de justice, est un édifice remarquable par l'étendue et la magnificence de ses bâtimens. Il consiste principalement en 2 grandes cours carrées et régulièrement bâties, avec une large galerie voûtée, sous chaque corps de logis. Celui qui fait face à la place St.-Lambert, bâti dans le goût moderne, est un magnifique ouvrage. Le riche portique d'ordre composite, est orné de 6 colonnes des plus extraordinaires, qui se voient. Elles sont accompagnées de leurs bases et de leurs chapitaux du même ordre d'architecture, avec 12 pilastres proportionnés. La corniche qu'elles soutiennent, portent deux autres belles colonnes, et 12 beaux pilastres d'ordre corinthien. — Ce palais contient une superficie d'un hectare 44 ares 21 cent. y compris la cour d'appel, les écuries et cour, la cour publique, les galeries, bâtimens des archives, salles des assises, jardins, parquet du procureur du roi, greffe du tribunal de première instance, ancienne chapelle du prince, etc. Les galeries donnent place à une multitude de petites boutiques en bois. Le plan de galerie de la première cour est beau. Quoique les colonnes soient de formes différentes, cette diversité n'enlève rien à la beauté de l'ensemble. Les sculptures dont elles sont ornées, sont bizarres et donnent un effet pittoresque à la colonnade qui est du style moresque et gothique tout à la fois. On a substitué, de deux côtés, à l'étage gothique que cette colonnade supportait, deux façades modernes. La façade du côté de la rue Derrière-le-Palais, mérite d'être conservée. — L'évêque Erard de la Marck commença à bâtir ce palais, en 1508, mais il ne fut parachevé que l'an 1526, par l'évêque son successeur. Le 23 mars 1734, le feu prit au

palais dans la chambre du conseil ordinaire, avec tant de violence, qu'en peu d'heures tout le quartier, qui fait face à la place St.-Lambert, fut réduit en cendres. L'évêque Georges-Louis de Berg, fit travailler à le rebâtir en 1737. — Le palais a été incendié bien des fois avant le 16e siècle. Celui qui avait été bâti par Notger, fut consumé par les flammes en 1185 avec l'église de St.-Lambert et une partie de la ville; l'incendie dura 13 jours. On le reconstruisit immédiatement après, mais il fut incendié de nouveau en 1505.

Le Théâtre ou salle de spectacle, construit en 1818-1820, sur l'emplacement du couvent des Dominicains, contient une superficie de 17 ares 39 cent. Les colonnes qui décorent la façade sont en marbre de St.-Remi, et leurs bases et leurs chapitaux en fer coulé. Cet édifice, entièrement isolé et séparé par des rues larges et spacieuses, présente 9 portiques vers la place St.-Lambert, 9 vers le côté opposé, et 15 vers chacun de deux côtés latéraux.

L'Hôtel-de-ville, situé sur la place du marché, consiste en trois grands corps de logis, dont les deux collatéraux percés de quantité de fenêtres cintrées et garnies de balustres bronzés, font une très-belle face sur deux rues. Celui du milieu orné d'un beau frontispice très-élevé, fait face sur la place du marché, où se trouve la principale entrée. L'autre face qui n'est pas moins noble est sur une rue parallèle à cette place. Le bâtiment est élevé sur une voute, qui contient une grande quantité de places et d'offices destinés à plusieurs usages. Un grand et large escalier de belles pierres, gardé par une balustrade, conduit sur un beau et vaste palier, où est la principale porte. L'entrée opposée est une grande porte en grille de fer, d'un très-bel ouvrage. Une grille de fer continue à droite et à gauche jusqu'aux angles des ailes, sur un mur à hauteur d'appui, en contour saillant dans la rue. Cet ouvrage qu'on peut dire magnifique, ferme la cour, qui s'étend jusqu'aux deux escaliers de pierre. Ce vaste édifice est isolé, et la grande face a la vue sur le marché. Il a une superficie de 12 ares 85 cent., y compris la petite cour. — Le jour de la Pentecôte de l'an 1691, le maréchal de Bouflers, général des troupes de France, ayant fait élever des batteries de mortiers sur le Mont-Cornillon, qui firent un feu continuel pendant cinq jours, réduisit en cendre la plus grande partie des maisons et des édifices, situés entre la Meuse et le marché, où était bâti l'hôtel-de-ville, qui fut renversé par les bombes. Ce principal édifice fut rebâti; la première pierre fut posée le 14 août 1714, et le magistrat prit possession de la nouvelle maison-de-ville, le 25 juin 1718.

La place du Marché est bien bâtie, quoiqu'elle ne soit remplie que de maisons de marchands de toute espèce, dont les rez de chaussée ne sont occupés que par des boutiques. On y voit trois magnifiques Fontaines dans le milieu et sur la même ligne. La principale placée entre les deux autres est un exagone posé sur un corps d'architecture, avec son archivolte, et supporté par des colonnes d'ordre toscan, formant 6 portiques, ornés d'une corniche régnante surmontée d'une galerie, qui embrasse une colonne d'un seul fût, et cette corniche est chargée de 6

bustes représentant 6 vertus. Sur la pointe de cette colonne posée sur 5 consoles et 4 lions, sont 3 déesses adossées soutenant une pomme de pin, surmontée d'une croix. Chaque face de l'exagone est garnie d'un gros tuyau, dont le gros filet d'eau qui tombe dans un large bassin, dont il est entouré, se décharge dans six grandes coquilles, portant sur le pavé. Tout est de marbre, qui malgré sa quantité, est posé dans un ordre merveilleux. Ce magnifique ouvrage est de Delcour. — Les deux autres fontaines d'un même goût consistent chacune dans un gros pilastre carré, dont les angles retranchés forment des pilastres creux, où sont placés les quatre tuyaux, qui donnent d'assez gros filets d'eau, que de grandes coquilles reçoivent. On remarque encore à Liége les Fontaines de la rue Hors-Château et de Vinâve-d'Isle. La première est surmontée d'un St.-Jean-Baptiste en bronze, très-artistement fait; la seconde est une des plus belles de la ville : on admire la statue de la Vierge en bronze et de hauteur naturelle, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre. C'est encore à Delcour que la ville doit ces embellissemens.

Le palais de l'Université, situé au bord de la Meuse, a été bâti sur les ruines de l'église des Jésuites. L'enceinte, qui forme une demi-rotonde ornée de deux rangs de colonnes en stuc et de deux galeries demi-circulaires, est d'un aspect important. Cette université a été créée en 1816, et installée solennellement le 15 septembre 1817. En 1829, le 15 novembre, le nombre des élèves de l'université était de 540. Le cabinet d'histoire naturelle et de minéralogie attire l'attention des savans.

Le Mont-de-piété a été construit dans le 17e siècle. On voit sur la façade des reliefs représentant la plupart des fables d'Esope.

L'Hôtel du gouvernement, situé rue Agimont, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Bons Enfans, est remarquable par ses bâtimens et cours.

La Citadelle dont la ville est défendue au N.O., fut construite en 1649, par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière. Elle domine toute la ville. Les Français l'avaient fait sauter en 1676. Elle fut emportée d'assaut en 1702, par le prince-héréditaire de Hesse-Casselt, puis roi de Suède. Les fortifications extérieures en ayant été démolies, conformément à la résolution du traité du 15 novembre 1715, elle n'est plus dans le même état de défense qu'elle était auparavant. Les Liégeois ont occupé la citadelle le 16 octobre 1830. La ville est défendue à l'E.S.E. par le fort de la Chartreuse, nouvellement restauré.

La ville de Liége possède en outre : une chambre de commerce et des fabriques ; un comité provincial d'agriculture, de commerce et d'industrie ; une commission d'agriculture; une administration de l'enregistrement, du timbre, des hypothèques, des domaines, eaux et forêts ; des contributions directes, douanes et accises ; des ponts-et-chaussées ; des mines ; du cadastre ; des postes ; 1 séminaire épiscopal ; 1 consistoire de l'église évangélique française et allemande ; 1 arsenal; 1 collége; 1 société d'encouragement pour l'instruction élémentaire, formée en 1827 ; 1 commission médicale, établie par arrêté du 11 septembre 1818 ; 1 commission administrative des hospices;

1 collége d'administration des prisons, maisons de force; 1 société dite des maîtres des prisonniers, existant depuis 1602; 1 bureau central de bienfaisance; 1 société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts, créée par le prince Velbruck en 1779; 1 conservatoire royal de musique; 1 harmonie liégeoise, organisée en 1831; 1 académie royale de dessin; 1 institut royal des sourds-muets, ouvert depuis 1820; 1 école industrielle; 4 écoles gratuites pour les garçons, 1 école gratuite de filles, établie en 1828; 1 école gardienne; 2 établissemens d'instruction gratuite, dirigés par les frères des écoles chrétiennes; 1 école spéciale de commerce; plusieurs pensionnats; 1 maison de santé, pour le traitement de l'aliénation mentale et d'autres maladies; 1 compagnie d'assurance contre incendie, sous le nom de société du Lion Belge; 1 banque liégeoise ou caisse d'épargne, établie en 1835; 1 société générale pour favoriser l'industrie nationale; 1 mont-de-piété; 1 société de bienfaisance; 1 association pour l'encouragement des beaux-arts; 1 société des sciences naturelles, fondée le 14 novembre 1822; 1 société Grétry pour cultiver et encourager la musique; 1 société Sainte-Cécile; 1 société littéraire, établie le 5 avril 1779; 1 société d'agrément, créée le 11 décembre 1808; 1 société militaire; 1 société d'harmonie (Casino), formée en 1828; 1 société d'horticulture; 1 société de droit; 1 société des étudians, établie depuis le 1er janvier 1832; 8 hospices, savoir: celui de Bavière, pour les malades et les blessés des deux sexes; celui des hommes incurables, celui des femmes incurables, celui des orphelins, celui des orphelines, celui des hommes insensés, celui des femmes insensées, celui de la maternité; 1 hospice de santé; 1 société maternelle, existant depuis février 1809, et réorganisée en 1829, etc.

Parmi les églises, on distingue:

La *Cathédrale*, ci-devant collégiale de St.-Paul; bâtie en 967 par l'évêque Eracle, qui y fonda 30 chanoines, suivant Anselme, d'Orval, Fisen et Foullon, ou 20 selon le père Bouille. Cette église est située entre deux places, sur chacune desquelles elle a un portail. Son architecture est gothique: elle est belle et régulière. Le chœur a un caractère gothique beaucoup plus prononcé que l'église, à l'extérieur du moins. Le petit portail du côté de la place dite Derrière-St.-Paul, est d'une construction assez remarquable. On y a sculpté les signes du zodiaque; mais on ne peut les reconnaître qu'en commençant par celui de la *Vierge*. On trouve dans cette église quelques bons tableaux: il y en a 3 de Bertholet, 1 de Lairesse, 1 de Douffet, 1 de Carlier, représentant le Baptême du Seigneur; une Assomption de la Vierge et 2 autres, ornant le chœur, peints par Ansiaux; le Massacre de Saint-Lambert, par Tahan de Spa; 2 autres tableaux d'un grand mérite: celui du maître-autel, par Othon Venius, le maître de Rubens, et les Quatre Evangélistes par Quellin. Parmi les statues, on remarque le Christ au sépulcre, en marbre blanc, par Delcour, et le Christ en bronze, placé au-dessus de la porte d'entrée, par le même artiste. Le buste dans lequel est renfermé le chef de Saint-Lambert, que quelques écrivains

disent être tout d'or, et que d'autres assurent n'être que de vermeil, est un monument de la piété de l'évêque Erard de la Marck, qui enrichit ce métal d'une grande quantité de pierres précieuses, et n'épargna rien pour que l'art relevât le prix de ces matières. — Selon un ancien usage, dont on ne connaît ni l'origine, ni la cause, on n'enterrait personne dans cette église. Les historiens du pays ont beaucoup raisonné sur cet usage; mais tous leurs raisonnemens sont fondés sur de pures conjectures.

L'église du *Séminaire* épiscopal, ci-devant de l'abbaye de Beaurepaire. Cette église, qui était autrefois assez grande pour une communauté régulière, passe pour une des plus belles de la ville.

L'église primaire de *St.-Barthelemi*, ci-devant collégiale, bâtie au commencement du 11e siècle, par Godescalc, grand prévôt de Saint-Lambert, et consacrée par Balderic II, successeur de Notger, assisté d'Héribert, archevêque de Cologne. Cette église ne présente rien en dehors qui puisse flatter les yeux. L'architecture en est uniforme et bien proportionnée. Les deux tours et la masse qui leur sert de base, sont de la plus ancienne époque. Les fonts baptismaux sont remarquables par leur antiquité et par les sculptures dont ils sont ornés. On voit dans cette église un tableau de Bertholet, représentant l'Exaltation de la croix, et un autre d'Englebert Fisen, représentant le Christ en croix; ce dernier tableau passe pour le chef-d'œuvre de ce peintre, et il avait été enlevé par les Français en 1795.

L'église primaire de *St.-Martin*, ci-devant collégiale; bâtie vers le milieu du 10e siècle, par l'évêque Eracle, qui y fonda un chapitre de 30 chanoines. La vieille église fut incendiée au commencement du 14e siècle dans une émeute des bourgeois contre les nobles, et remplacée par celle que nous voyons aujourd'hui, qui fut bâtie vers le milieu du 16e siècle. C'est une des plus belles églises et des plus régulières de la ville, et qui malgré l'ancienneté de son architecture, ne laisse pas d'être regardée des connaisseurs comme un très-bel édifice. Son architecture est gothique et moresque à la fois. Le chœur est d'une grande beauté par son élévation, par sa voûte et par ses vitraux; il est d'un effet magique à l'extérieur, étant placé sur un point très-élevé. Tout l'édifice est d'une forme vraiment majestueuse. On y voit, dans une chapelle, de beaux bas-reliefs sculptés par Delcour, et dans le chœur de grands paysages de Jupin, un des premiers peintres du pays.

L'église primaire de *St.-Jacques*, ci-devant de l'abbaye d'hommes de l'ordre de St.-Benoît. L'évêque Balderic II fit jeter les premiers fondemens de cette église, au commencement du 11e siècle; mais l'ouvrage ne put être poussé pendant sa vie, que jusqu'aux fenêtres. L'abbé Jean de Cromois l'acheva l'an 1513. L'architecture de ce temple est riche de détails qui nous représentent le genre gothique dans son développement. Les vitraux peints sont d'une grande beauté. Le jubé, le mausolée de Balderic, beaucoup de statues de saints, un double escalier en pierre, une clef pendante à la voûte du chœur et longue de 3 ou 4 pieds, sont des ornemens qui méritent d'être

mentionnés. Dans cette église tout est beau. Sa voûte élevée, dont les peintures un peu sombres empêchent qu'elle ne soit trop éclairée par les fenêtres de la nef; au-dessous de ces fenêtres, une galerie qui se dérobe à l'œil derrière une balustrade délicate, légère; sous les nefs latérales, des arcades dont le cintre un peu surbaissé embrasse de petites galeries formées dans le mur, devant les fenètres de ces nefs; les grandes arcades gothiques, ornées de dentelures et supportées par des colonnes qui sont entourées de fuseaux afin qu'elles paraissent moins massives; dans le chœur et sous de petites voûtes gothiques, des chapelles dont on ne voit que l'entrée dans l'église et qui entourent le chœur de mystère; voilà ce qui frappe, ce qu'on admire dans cette église. Les voyageurs, dit l'auteur des *Délices du pays de Liége*, impr. en 1738, admirent l'escalier à double rampe, qui est à côté du sanctuaire, à main droite en entrant. Le maréchal de Vauban n'avait fait que dévancer le goût de Pierre Ier, empereur de Moscovie, qui, retournant par Liége, en 1717 ne trouva point d'expressions assez fortes, pour donner à ce chef-d'œuvre les louanges qu'il lui paraissait mériter. — Le trésor est abondamment fourni d'ornemens anciens, et on y conserve une infinité de reliques, dont la réalité est constatée par des preuves authentiques. Les curieux qui ont le goût pour les pierres sépulcrales, peuvent aussi trouver en cette église de quoi le contenter. Parmi le grand nombre qui s'y trouve, trois sont dignes de leur attention : celle d'Olbert, premier abbé en 1019, celle de Cromois, et celle de Balis, ainsi que le mausolée de l'évêque Balderic II, inhumé dans la grotte de St.-André en 1017 ou 1018. On a fait des réparations à ce magnifique temple, en 1834 et 1835.

L'église primaire de *St.-Nicolas*, ci-devant paroissiale, que les uns prétendent avoir été bâtie en 1080, sous le pontificat de Henri de Verdun, et d'autres en 1189.

L'église de *St.-Antoine*, ci-devant des pères mineurs; fondée en 1244. Elle est d'un goût gothique, très-vaste et très-proportionnée dans ses dimensions. Son portail placé selon le bon goût en face du chœur et du grand-autel, est d'un travail exquis. Sa nef large et élevée a des ailes très-proportionnées : et soit la régularité de l'édifice, soit les décorations, tout y frappe agréablement la vue.

L'église de *Ste.-Croix*, ci-devant collégiale. C'était auparavant le château-Silvestre, qui fut changé en église par Notger. Elle est d'une construction simple et hardie. La tour est d'un pittoresque difficile à décrire ; elle est d'une architecture moresque et d'une époque très-ancienne. On voit dans le maître-autel un tableau de Bertholet, et dans le fond de l'église, une belle statue de Jésus à la colonne, sculptée par Evrard. — Plusieurs ont pensé diversement du motif qui engagea Notger à bâtir cette église. Le terrain qu'elle occupe était alors hors de la ville.

L'église de *St.-Denis*, ci-devant collégiale; bâtie par Notger avec l'assistance de Nitard, grand-prévôt de Liége, et consacrée le 12 mars 990, selon Bouille. Elle est remarquable par sa tour d'architecture byzantine et par le chœur qui est gothique. L'église construite postérieurement,

est dans la forme des basiliques du moyen-âge. Dans la première chapelle, à droite en sortant du chœur, on voit une grande armoire divisée en 11 loges, dans lesquelles la passion du Christ et la vie de St.-Denis sont représentées par de petites statues dont les groupes sont très-bien distribués : ce morceau est antérieur à l'époque de la renaissance ; il est d'un style fort approchant du gothique. On remarque aussi dans l'église les figures de la Vierge et de Saint-Denis d'un beau marbre de Gênes, de hauteur naturelle, par Delcour, et une Décollation de St.-Denis, peinte par Carlier.

L'église de *St.-Jean-Evangéliste*, ci-devant collégiale ; bâtie par Notger, sur le modèle de celle de N.-D. d'Aix-la-Chapelle, en 981 selon Fisen, en 982 suivant Bouille. Elle est située sur une place publique d'une belle étendue, et entourée de belles maisons, que des gens de condition occupent. C'est un octogone surmonté d'un dôme, qui n'est aujourd'hui que médiocrement élevé ; car à mesure qu'on a exhaussé les rues pour embellir la ville, on a été obligé de relever son pavé. Cet édifice est composé de huit arches, dont la plupart sont ornées de grandes niches portant sur des colonnes de marbre, où de très-belles figures sont placées avec beaucoup d'ordre. Une de ces arches forme l'entrée du chœur. Tout l'édifice tire du jour principalement de la nef, qui couvre le chœur, et qui lui en donne assez pour le rendre riant et agréable. Cette église possède le tombeau de l'évêque Notger, qui y est représenté en relief, les mains jointes et à genoux devant un pupitre où est un livre ouvert.

Les autres églises sont : *St.-Servais*, fondée par Richaire, qui mourut en 945 ; *Ste.-Catherine*, rue Neuvice, fondée par Farabert, qui fut élu évêque en 947, et rebâtie en 1358 ; *St.-Pholien*, Outre-Meuse, construite en 1189, et restaurée en 1834 ; *St.-Remacle-au-Pont*, au faubourg d'Amercœur, construite par Reinier, fils du roi de Navarre, et doyen de St.-Martin ; *St.-Christophe*, au faubourg St.-Gilles, fondée en 1179, par Lambert le Bègue ; *Ste.-Véronique ; St.-Vincent*, à Fetine ; *Sainte-Marguerite*, au faubourg, fondée, selon les chroniques, par Richaire ; *Ste.-Walburge*, au faubourg, achevée en 1614 ; *St.-Gilles*, ci-devant d'une abbaye de l'ordre de St.-Augustin ; *Ste.-Foi*, au faubourg Saint-Léonard, fondée en 1110, par l'évêque Obert.

Il y a aussi à Liége : 1 église évangélique française et allemande, et une synagogue des Israélites, dont l'état est de 110 ames, rue Souverain-Pont, à l'enseigne du marteau couronné.

La cathédrale de St.-Lambert, qui a été démolie lors de la dernière entrée de l'armée française, était un édifice très-vaste et d'une construction massive. Elle était bâtie avec tant de solidité qu'on n'a pu qu'avec une peine incroyable, parvenir à en avoir les restes. Il n'existe aujourd'hui plus rien de ce monument qui semblait être éternel. L'origine de la fondation du chapitre de cette cathédrale, remonte au-delà du 9e siècle. Ce chapitre qui faisait toute la gloire de la ville, était composé de 60 chanoines, que l'on nommait *tréfonciers*. L'histoire rapporte que le pape Innocent II vint à Liége, en 1131, accompagné de

St.-Bernard, et que le jour de Lætare, il chanta la messe dans la cathédrale en présence de l'empereur Lothaire et de l'impératrice qu'il couronna le même jour. On n'avait jamais vu un si noble chapitre qu'il y eut alors ; car il y avait 9 fils de rois, 14 fils de ducs, 29 comtes et 7 barons. Le chapitre de St.-Lambert a donné à l'église 5 papes, savoir : Etienne X, Nicolas II, Urbain IV, Grégoire X et Clément VI.

Outre la cathédrale, il y avait avant le gouvernement français : 7 collégiales, 5 abbayes d'hommes, 3 prieurés de chanoines réguliers de différentes congrégations, 2 colléges de jésuites, et les couvens de carmes mitigés, de carmes déchaussés, de dominicains, de récollets, d'augustins, de capucins, de minimes, de chartreux, de frères mineurs et de frères célites ; 1 abbaye de filles au Val-Benoît, 4 couvens de chanoinesses régulières sous différentes dénominations, et les couvens de dominicaines, de conceptionistes, de carmélites mitigées, de thérésiennes, d'ursulines, de célestines, de franciscaines, de clarisses, d'urbanistes, de récollectines, de tertiaires, d'augustines, de sœurs grises, de sœurs hospitalières, etc. On y comptait aussi 32 églises paroissiales.

L'industrie et le commerce de cette ville sont très-étendus ; ils consistent principalement dans tout ce qui a rapport à l'exploitation des mines qui sont dans la province. Il y a quantité de fosses à charbon de terre, dite de *houille*. Il s'y fabrique une quantité prodigieuse d'armes de luxe et de guerre. La bière y fait aussi un objet de commerce important. Les fabriques de limes et de scies sont très-estimées, et les établissemens pour la confection de machines à vapeur et de mécaniques ont acquis un haut degré de développement. Le fer ouvré ou non ouvré, l'alun, le houblon, le vin, le tabac, etc., donnent lieu à un commerce très-étendu. La navigation de la Meuse, ouvrant de faciles communications avec la France et la Hollande, assure à la ville la prospérité de son commerce d'exportation. — Le vallon de la Meuse présente le tableau d'un vaste jardin potager, qui fournit aux besoins de la ville et à la consommation d'une grande partie de la province. Une classe particulière de femmes connues sous le nom de *Botteresses*, portent à dos à Verviers, Spa, Stavelot, Limbourg, Malmedy et Maestricht, les légumes et les fruits que l'on cultive en grand dans ce riche terroir. On y cultive aussi le seigle, l'orge, l'épeautre, le trèfle, l'avoine, les féveroles, peu de froment, le houblon. Le foin est abondant et de bonne qualité dans les prés qui s'étendent le long de la Meuse et de l'Ourte. Les coteaux schisteux sont couverts de vignobles. Les vergers, situés à proximité des habitations ou dans les faubourgs, sont plantés d'arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers et noyers.

On compte à Liége : 48 magasins ou entrepôts, 1 entrepôt royal de douanes, 1 idem pour la ville, 36 forges et ateliers de cloutiers, maréchaux, serruriers, poêliers, armuriers ; 1 manufacture de cloux à la mécanique ; 3 ateliers de carrossiers, 6 fours à briques réfractaires, 1 fabrique de céruse, 1 fabrique de minium, 1 fabrique de boutons, 2 fa-

briques de bijouterie et d'ouvrages en or, 1 fabrique d'épingles, 1 fabrique de pipes, 1 fabrique de chicorée, 14 fabriques de tabac, 4 fabriques de cartes à jouer, 2 fabriques de cire à cacheter, 1 fabrique de pain à cacheter, 1 fabrique de plumes à écrire, 5 fabriques de colle-forte, 12 fabriques de chapeaux, 26 teintureries, 3 fabriques d'étoffes de laine, 100 tanneries et corroieries, 2 tisseranderies en cotonnette, 1 filature de coton, 1 filature et fabrique d'étoffes de coton, 11 fabriques de draps, 17 moulins à farine mus par eau, 3 moulins à farine mus par un manège de 1 à 2 chevaux, 2 moulins à tan, 1 moulin à chicorée, 3 pressoirs à huile, 3 pressoirs à vin, 5 raffineries de sel, 5 savonneries, 2 verreries, 3 papeteries, 31 brasseries, 22 distilleries, 6 établissemens pour la confection de mécaniques et machines à vapeur, 2 manufactures de limes et scies, et fonderie d'acier, 9 fonderies de fer, 5 fonderies de plomb, 1 fabrique de tuyaux de plomb non soudés, et un laminoir à plomb, 1 laminoir à plomb et autres objets manufacturés, 9 fonderies de cuivre, 1 fonderie de cuivre et affinerie de zinc, 1 manufacture de zinc, 1 raffinerie d'alun, 2 manufactures d'armes, 1 fonderie royale de canons, 1 atelier à l'épreuve des canons et fusils, 1 haut fourneau, 1 fourneau à réverbères, 2 ateliers de fabrication de moules en terre, etc.

Plusieurs grandes routes traversent la ville et son territoire du S. au N., de l'E. à l'O. et au N.O. — L'intérieur de la ville est pavé.

Il se tient à Liége 3 foires par année : la première le 2e lundi de mai, la seconde le 2 novembre, l'une et l'autre de 8 jours, et la 3e, destinée à la vente des laines indigènes, le 3e mardi de juillet et quatre jours suivans. — Un marché aux grains le lundi et le jeudi de chaque semaine. Il a son établissement sur la Batte, et est fréquenté par les marchands, non-seulement de la province, mais encore des provinces voisines.

Population : 57,795 habitans.

Les Liégeois ont en général l'esprit vif et pénétrant, dont ils font un bon usage. Ils l'employent à cultiver les sciences et les arts, et à faire fleurir le commerce. Le travail et l'industrie du bas peuple y contribuent beaucoup. Les hommes de cet état non moins adroits et infatigables, ne cessent de travailler. D'autres hardis, entreprenans et intrépides mineurs, sont occupés à des travaux difficiles et dangereux. Les femmes dites botteresses y portent toute la journée des fardeaux, sous lesquels vous diriez qu'elles vont succomber. Le beau sexe est tellement accoutumé au travail, que les femmes des bourgeois qui vivent de leurs revenus, regardent une boutique comme un amusement. Il n'est point de pays où l'hospitalité s'exerce avec plus de cœur et d'humanité. Les étrangers ont la douce consolation d'y être caressés, et bien reçus partout.

Superficie de la commune de Liége: 1880 h. 56 a. 26 c.

Ci-devant : capitale de l'ancienne principauté de Liége.

Histoire : Liége, en latin *Leodium*, *Leodicum*, *Legia*, en allemand *Luttich*, en flamand *Luyk*, et en hollandais *Luik*, semble avoir

pris son nom de *Liége*, du ruisseau dit *Légie* (*).

L'origine de cette ville remonte à St.-Monulphe, évêque de Tongres, élu en 558. Ce saint prélat allant consacrer une église à Dinant, vit de loin un petit village, agréablement situé au milieu des forêts, des montagnes et des rivières. La beauté du site le frappa, et il s'imagina qu'une position si avantageuse était propre à l'emplacement d'une ville; il le prédit, disent les légendes, et y fit bâtir une chapelle qu'il dédia à SS. Côme et Damien. Cette chapelle est comme le berceau de la ville de Liége, qui en effet, n'était encore qu'un petit bourg, avant St.-Lambert, qui lui donna plus d'étendue, et sous le pontificat duquel elle commença à prendre une forme de ville. St.-Hubert, son successeur, y bâtit une église à l'honneur de St.-Lambert, et y transféra le siége épiscopal en 709 : il donna des lois et des réglemens de police, et fixa les poids et mesures. Mais ce n'est qu'à dater du pontificat de Richaire, que les évêques de Tongres prirent le titre d'*évêques de Liége :* le pape Jean X lui donna ce titre, et à son siége celui d'*église de Liége*, et Richaire, dans son testament qu'il fit le 16 novembre 932, se donne lui-même le titre de *Leodiensis episcopus*.

(*) Hubert Thomas, écrivain du 16e siècle, tire l'étymologie du mot *Leodium*, de l'Odyssée, où il est question d'un nommé *Leodes*, dont le fils, selon lui, vint, après le siége de Troie, se fixer sur les bords de la Meuse, où il bâtit la ville de Liége, à laquelle il donna le nom de son père. Angelus de Curribus avait déjà donné, avant Thomas, la même origine à la ville de Liége, dans un poëme latin :
Urbs Leodina fuit Leodis de nomine regis.

La ville de Liége fut, comme tout le pays, dévastée par les Normands en 882. L'évêque Farabert la distribua en paroisses, et mourut en 953. Sous l'évêque Notger, le pays prit un accroissement, et l'état une consistance, qui en firent un état souverain. La Meuse ne coulait pas alors dans son enceinte ; il l'y comprit, et toute la partie qui est à la gauche de ce fleuve, fut ajoutée à la ville, de sorte que la Meuse la partagea en deux. Il l'entoura d'une triple ligne de murs et de fortifications avec des forts et des tours très-élevées, et prolongea de cette manière l'enceinte de la ville dans toute l'étendue qu'elle a actuellement de ce côté en longueur et en largeur. Les Liégeois doivent regarder Notger comme le premier et le plus illustre de leurs chefs temporels, et comme le véritable fondateur de l'état sous les lois duquel ils ont vécu jusqu'en 1795. Avant son épiscopat, le pays de Liége ne formait pas un état indépendant. Les évêques étaient bien feudataires d'abord des derniers rois d'Austrasie et ensuite des empereurs, mais ils n'avaient en cette qualité de droits régaliens que sur les habitans d'une ou de deux petites villes qui n'avaient pas de lois ni de constitutions particulières, et qui, par conséquent, ne formaient pas un peuple distinct. Les principales possessions de Notger furent Liége, Tongres, Maestricht, Visé, Fosses, Lobbes, Huy et Malines. Les empereurs défendirent à tout comte quelconque, à tout juge, excepté les délégués de l'évêque, d'exercer aucune juridiction dans les lieux mentionnés dans leurs diplômes, d'y établir des droits de Tonlieu, tolle ou barrières, d'y

lever des tailles, des impôts ou péages sur la navigation. Ils donnèrent tous ces droits à Notger et à ses successeurs dans l'évêché de Liége. Notger était donc ainsi devenu souverain de Liége, et il doit en être considéré comme le premier *prince :* du moins s'il n'en eut pas le titre, il en avait bien les droits et les prérogatives. Il percevait à son profit tous les droits, impôts ou taxes, nommait à tous les emplois, et réunissait dans sa personne tous les pouvoirs. Il eut l'avantage d'avoir un long règne, qui lui donna le temps et les moyens d'affermir son autorité. Il mourut le 10 avril 1007, selon les uns, 1008, selon les autres.

La ville de Liége fut souvent agitée par des dissentions domestiques. C'est sur la fin du 12e siècle, sous l'évêque Albert de Cuick, qu'elles commencèrent à éclater. Les magistrats de Liége avaient résolu en 1199 de faire des réparations aux remparts de la ville. Ils imposèrent une taxe arbitraire, et ils y comprirent le clergé, croyant qu'il était juste qu'il partageât le poids de la charge. Le clergé réclama ses priviléges, fit fermer les églises et lança l'interdit sur la ville. Le peuple s'indigna des violences du clergé : il s'ameuta, et l'on traîna un chanoine en prison ; d'autres furent accablés d'injures et de coups. L'évêque avait pris le parti du peuple. Cependant le grand-doyen du chapitre de Saint-Lambert lui exposa les droits, les prérogatives et les services de l'église avec tant de force, que le peuple, changeant tout-à-coup d'opinion et de ton, promit de respecter les droits ecclésiastiques, et tout rentra dans l'ordre.

Liége essuya une terrible catastrophe sous le pontificat de Hugues de Pierrepont. Albert, comte de Dasbourg, avait cédé en mourant, en 1212, à cet évêque les seigneuries de Moha et de Waleffe. Le duc de Brabant Henri réclama la possession de ces deux seigneuries, et il invoqua contre l'évêque la protection de l'empereur Othon IV. Il vint porter le fer et le feu dans le pays de Liége, et força la capitale à se rendre. Il y entra le jour de l'Ascension de l'an 1212. La ville fut abandonnée pendant un jour entier à la rage des vainqueurs, qui n'épargnèrent ni les femmes, ni les enfans, ni les églises. Le lendemain le duc de Gueldre amena un renfort à celui de Brabant, et le carnage recommença. Les Liégeois ne sauvèrent leur ville, à laquelle le duc de Brabant avait ordonné qu'on mît le feu, qu'en prêtant le serment de fidélité à l'empereur Othon IV, que l'évêque et le peuple de Liége avaient refusé de reconnaître.

Le corps d'échevins eut en 1231 des démêlés avec l'évêque Jean d'Aps. C'est l'époque des premiers débats du prince avec les états. Mais c'est sous l'évêque Henri de Gueldre, que ces démêlés prirent un caractère plus grave et plus alarmant. Le domestique d'un chanoine avait grièvement blessé un bourgeois, et s'était sauvé dans un couvent. Les échevins lancèrent une sentence de proscription contre le coupable. Les chanoines réclamèrent le droit qu'ils tenaient des empereurs, de soustraire leurs domestiques à la justice civile et de l'exercer eux-mêmes. Les échevins furent frappés d'excommunication, et la ville d'interdiction. Guillaume, roi des Ro-

mains, qui était alors à Maestricht, rendit la liberté au domestique, et ordonna aux échevins de casser leur jugement : mais les échevins refusaient d'obtempérer à l'ordre du roi. L'évêque, ayant convoqué le clergé, les notables et le peuple, déclara que, de son autorité suprême, il se réservait le droit de rendre la justice à tous les citoyens, sans distinction. Cette résolution plut au peuple. Un homme du peuple, comme dit l'ancien historien Hocsem, se mit à crier ; l'archidiacre lui imposa silence, et le frappa de sa baguette. Cet homme furieux parcourut la ville en criant que le clergé voulait tuer les bourgeois, et attroupa le peuple. L'élu et les chanoines, effrayés de ce tumulte, quittèrent la ville, et ils n'y reparurent que lorsqu'ils eurent appris que le calme était rétabli. Les bourgeois vinrent les recevoir, pieds nus, un cierge à la main, et les accompagnèrent jusqu'à l'église. La paix se fit, et les échevins promirent tous les ans, comme amende, neuf aimes de vin à la fête de Saint-Martin, et jurèrent qu'ils ne se permettraient plus de condamner les domestiques des chanoines pour quelque délit que ce fût.

Les échevins créèrent *maître-à-temps*, un homme qui jouissait dans la classe du peuple d'une grande influence, et qui s'appelait Henri de Dinant ; ils le chargèrent de défendre la liberté de la ville et les droits du peuple. Henri accepta la charge et la condition, et il insinua adroitement au peuple de choisir deux *maîtres*, qui seraient chargés de l'importante obligation de veiller au maintien de la liberté et des priviléges de la cité : ce furent Henri de Dinant et Jean Germeau, autre bourgeois, qu'on lui adjoignit. On leur fit jurer de défendre les libertés et franchises contre l'élu, les échevins et tous autres, de procéder dans leur office bien et loyalement, et de faire utilité et profit, pour le bien de tous, des deniers et émolumens publics, sans fraude et sans en rien prendre. Henri, pour affermir son autorité, établit une milice et divisa la ville en 20 quartiers, confiés au commandement de 20 capitaines, qui auraient chacun 20 hommes sous leurs ordres, afin que, par ce moyen, le peuple pût être plus promptement et plus aisément rassemblé.

Les *maîtres*, se montrant aussi hardis et aussi entreprenans que tout le peuple ensemble, allèrent d'abord trouver les échevins, qui ignoraient encore qu'ils étaient joués par Henri de Dinant. Quand ils le virent, ils se levèrent de leur siége pour le féliciter et le remercier de ce qu'il avait fait pour eux. Mais ils furent bien surpris, lorsqu'au lieu de trouver en lui un complice de leurs machinations, ils le virent prendre sur eux le ton de maître, les avertir de ne plus opprimer les bourgeois et de faire justice égale pour tous, et leur demander de promettre par serment d'ainsi faire à l'avenir. L'autorité des échevins était donc presque anéantie, et pour avoir voulu usurper des droits et des attributions qu'ils n'avaient pas, ils perdirent ceux qu'ils avaient. Tout cela se passait au grand étonnement des échevins, du chapitre, de l'élu et des nobles, dont pas un n'osait souffler, ni entreprendre d'y porter remède, lorsqu'une autre circonstance vint augmenter les

troubles. Jean d'Avesnes, fils de Marguerite, comtesse de Flandre, était venu demander assistance à l'évêque de Liége contre sa mère. L'élu, dissimulant l'autorité des nouveaux *maîtres*, demanda aux échevins l'autorisation de lever une milice pour envoyer au secours de Jean d'Avesnes. Les échevins accèdent à sa demande. Mais Henri, employant tout l'ascendant qu'il avait sur le peuple, s'y opposa vivement, et prétendit que le peuple n'était pas tenu d'aider son seigneur dans des expéditions étrangères, et que son obligation était seulement d'aller en guerre pour la défense de l'église, de l'élu et de la cité. L'élu sortit la nuit de Liége, en faisant de grandes menaces, et il se rendit à Namur.

Les bourgeois, voulant rester maîtres de la ville; criaient aux armes et accouraient sur le marché au moindre bruit d'attaque de la part des nobles soit contre la commune, soit contre Henri de Dinant. Le chapitre et les échevins résolurent, pour les apaiser, de convoquer les principaux d'entr'eux, et de leur proposer d'abolir l'impôt sur le vin et la bière. Mais Henri de Dinant et les bourgeois qui l'accompagnaient, firent maintenir cet impôt parce qu'il était assis sur le clergé comme sur le peuple. La dispute devint très-animée. Un bourgeois, plus hardi que les autres, reprocha à Henri de Dinant la bassesse de son extraction, et lui dit qu'il ne devait pas parler si haut. Des injures il en vint aux menaces, prenant son couteau à la main. Le bruit s'en répandit bientôt parmi le peuple, qui crut que Henri avait été assassiné. On s'en alarma tellement qu'on y courût et qu'on enfonça les portes de la cathédrale. Mais Henri se montra et dit qu'il ne lui était rien arrivé. Le trouble s'apaisa soudain, et chacun rentra chez soi.

Le chapitre menaça le peuple de fermer les églises, s'il ne faisait amende honorable pour avoir violé le lieu saint. Les bourgeois allèrent pieds nus devant le portail de Saint-Lambert, demander à genoux pardon de leur faute, et ils laissèrent battre de verges ceux qui en étaient les principaux auteurs.

Cette réparation ne satisfit pas l'élu. Il lança l'excommunication sur les coupables et l'interdit sur la ville. Henri, de son côté, parcourut les villes de la province, et persuada aux habitans de Huy et de St.-Trond, de créer, comme à Liége, une milice. Le prince porta le ravage sur leur territoire : les habitans de Huy s'en vengèrent en venant à Liége piller les maisons des chanoines. Enfin la paix fut ménagée par l'intervention du légat du pape. L'élu révoqua l'excommunication et leva l'interdit.

Les esprits n'étaient pas calmés, et il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer le feu de la guerre civile. Six jeunes étourdis avaient brisé les meubles d'un cabaret à Huy, et blessé l'hôte. Les échevins les bannirent sans les avoir cités trois fois, suivant l'usage. Henri de Dinant courut à Huy pour faire révoquer la sentence, et fut lui-même condamné au bannissement. Le peuple prit les armes; mais il n'essuya que des défaites, et il fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée à des conditions humiliantes. Henri de Dinant vint en pleurant demander sa grâce qu'il obtint; mais la

sentence de bannissement fut confirmée. C'est ce traité qu'on nomme la paix *de Bierset*, qui fut conclue le 13 octobre 1255. Il y fut stipulé que les bourgeois de Liége prêteraient de nouveau le serment à l'élu; que les 20 capitaines créés par Henri seraient cassés; que la ville paierait à l'élu 300 livres d'argent; qu'on livrerait mille bourgeois en ôtages comme garans de la paix, etc. Henri obtint un sauf-conduit pour se retirer où il voudrait, et l'élu rentra à Liége le 28 octobre avec ses chanoines, ses soldats et ses échevins.

Un nouveau débat succéda à ces troubles. Un impôt avait été établi sur les habitans de Liége pour former la somme qui avait été adjugée à l'élu par le dit traité de paix. Le doyen du chapitre se plaignit que les ecclésiastiques étaient lésés dans cette taxe par une répartition inégale. L'élu fit lever l'impôt sur le peuple. Henri de Dinant fut rappelé : il revint et fut accueilli avec transport comme le père de la patrie; une foule de citoyens l'escortait sous les armes; mais les échevins, accourus à la tête d'une troupe nombreuse, attaquèrent cette multitude, la dispersèrent, et Henri n'eut que le temps de se sauver. Sa maison et celles de ses principaux fauteurs furent démolies. Gérard Bassiers, un des plus remuans, fut pendu à une potence faite avec les poutres de la maison de Henri, sur un lieu élevé. Le peuple se voyant abandonné de ses chefs, se soumit enfin, et tout l'argent provenant de la levée de l'impôt, fut employé par l'élu à la construction de la citadelle, dont les fondemens furent jetés cette année 1255.

Après le départ de Henri de Dinant, Henri de Gueldre eut encore 18 ans de règne, pendant lesquels on vit paraître bien rarement quelqu'étincelle de cet esprit de liberté qui avait causé tant de troubles. Il ne mit plus de bornes à son autorité, et continua, par toutes sortes de rigueurs, à extorquer au peuple des sommes considérables. A ceux qui tardaient de payer, il faisait enlever les portes de leurs maisons; il ordonnait de les exposer sur le marché, etc. Ce n'est qu'en 1258 que Henri de Gueldre se fit sacrer évêque de Liége. Il fut tué par Thierry Lardennois, de Jalhay, dans une course qu'il était venu faire jusque dans le marquisat de Franchimont.

En 1285, au commencement du pontificat de Jean de Flandre, Liége fut le théâtre de nouveaux troubles, à cause d'un impôt que les échevins avaient mis sur les denrées contre la volonté du peuple et du clergé. Cette guerre, qui dura deux ans, fut terminée par la paix dite *de Clerque*, par laquelle on établit un impôt sur la bière, qui remplaça l'impôt sur les vivres, et dont les revenus étaient destinés à subvenir aux frais de réparations et de constructions des murs, fossés et ponts. Cet impôt devait être perçu pendant 18 ans; mais quand le terme de cette durée approcha, c'est-à-dire, en 1302, après la mort de l'évêque Adolphe de Waldeck, les échevins, qui avaient intérêt à prolonger cet impôt pour subvenir au paiement des dépenses qu'ils avaient faites, s'attachèrent la noblesse, et engagèrent les jeunes gens des familles les plus distinguées de la ville à prendre leur parti. Ils bravèrent le

peuple et étendirent l'impôt à toutes les denrées. Le chapitre engagea les maîtres à mettre un terme à ces excès ; mais ils s'y refusèrent, et le chapitre lança l'excommunication sur eux, et l'interdit sur la ville. Le doyen s'attacha les bourgeois, comme les échevins s'étaient attaché les nobles, et il convoqua en secret les maîtres des métiers. Les bouchers, au mépris de l'ordonnance des échevins qui avaient fixé la taxe, étalèrent leurs viandes et les vendirent les armes à la main. Le peuple exigea qu'à l'avenir les échevins n'établiraient plus d'impôts et ne passeraient plus d'obligations sans son consentement, qu'ils ne leveraient plus de milice et qu'ils n'accorderaient plus de don gratuit au prince. Les échevins s'étaient retirés sans prendre de résolution et même sans donner de réponse, les uns dans l'hôtel-de-ville, les autres dans leurs maisons : le peuple alla à l'hôtel, força l'entrée, arrêta ceux-là ; courut aux maisons, enfonça les portes, entraîna ceux-ci, et força les uns et les autres à signer l'acte. Les échevins attirèrent à leur parti Thibaut de Bar, qui venait d'être élu évêque par les chanoines. Le peuple prit les armes. L'évêque sortit de la ville avec les échevins qu'il voulut conduire à Vottem, dans l'intention d'y faire proscrire les auteurs du tumulte. L'évêque avait levé des troupes à cet effet, mais le peuple vint les rencontrer avec des forces supérieures, et Thibaut renonça à son entreprise. La paix fut rétablie, mais elle ne tarda pas à être rompue. Thibaut ayant suivi l'empereur Henri VII en Italie pour soutenir les Gibelins, mourut le 13 mai 1312, des suites des blessures qu'il avait reçues dans un combat sanglant près du château St.-Ange. Le siége resta vacant pendant un an, et le pays, abandonné à l'anarchie, fut livré à tous les maux qu'elle entraîne. Le chapitre élut un mambour ou administrateur pour le temporel pendant l'interrègne. Les nobles, conservant toujours un secret ressentiment contre le chapitre, se liguèrent avec le comte de Loss et vinrent, pendant la nuit, à la tête d'une troupe nombreuse, mettre le feu aux loges de la boucherie. Le peuple y courut, le prévôt du chapitre, à la tête de ses partisans, de ses domestiques et de ses chanoines, vint au secours du peuple : un combat s'engagea, et un chanoine, noble d'origine, fut tué. Le peuple reprit un nouveau courage, et le combat devint plus terrible à la pointe du jour. Les nobles se dirigèrent sur l'église de St.-Martin : le peuple les y suivit et les nobles parvinrent à gagner l'église. Jean Dupont, un des maîtres de la ville, qui avait suivi les nobles, ferma la porte de l'église. Le peuple furieux y mit le feu, et les nobles, qui y étaient réfugiés, furent horriblement consumés par les flammes. Adolphe de la Marck, successeur de Thibaut, condamna le peuple à rebâtir l'église.

Les deux partis, fatigués et épuisés par tant de guerres ruineuses, désiraient ardemment la paix : elle se fit à Fexhe le 18 juin 1316. Les franchises et les anciens usages des bonnes villes et du commun pays de Liége furent maintenus ; tous les habitans devaient être traités par loi et par jugement d'échevins ou d'hommes ; le cas d'homicide fut réservé à l'évêque, qui avait

le droit de brûler la maison du coupable, etc. On n'aspirait qu'à voir rétablir l'ordre, et on adressa des représentations à l'évêque pour l'engager à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à ce but salutaire. Il consentit donc à ce qu'on choisit 20 hommes dans le chapitre, les nobles et les bourgeois qui seraient chargés de rédiger un réglement, dans lequel ils insérèrent entr'autres l'établissement d'un tribunal composé de 6 laïques, devant lequel ceux qui auraient été lésés par l'évêque, porteraient leurs plaintes, et l'évêque serait tenu de se conformer à leur jugement. Cette institution choqua si vivement l'évêque, qu'il refusa d'y donner les mains, alléguant qu'il ne voulait pas recevoir la loi de ses sujets. L'évêque prit le parti de se retirer à Huy, et le 24 février 1324, on trouva au milieu du chœur, à l'heure où l'on était à matines, une sentence munie de son sceau, par laquelle il mettait la ville en interdit. La paix de Wihogne termina cette querelle en 1326. C'était un concordat de 15 ans, qui était très-désavantageux au peuple. Les hostilités continuèrent donc, et elles furent arrêtées par la paix de Flône, conclue le 1er juin 1330, qui apporta des modifications à celle de Wihogne. En 1331, on dressa à Vottem un concordat, dans lequel il fut stipulé que les conseillers de la cité, au nombre de 80, nommeraient 12 personnes parmi les grands et les petits; que ces 12 choisiraient 20 jurés, qui, avec les 20 de l'année précédente, auraient avec les bourgmestres l'administration de la ville. Ces 40 jurés devaient élire 2 maîtres et 40 conseillers, et ces 40 conseillers formaient ce qu'on appelle maintenant le conseil ou la régence municipale; ils devaient être renouvelés tous les ans.

Le peuple se plaignait toujours que la paix de Wihogne l'avait réduit à une servitude ou à une nullité humiliante; il réclama le droit d'élire ses bourgmestres et ses jurés. L'évêque accéda à sa demande par un acte de l'an 1343, connu sous la dénomination de *lettres de St.-Jacques*, ainsi nommé parce qu'on désigna le jour de la fête de ce saint pour renouveler les bourgmestres. Le peuple était satisfait; mais les nouvelles exactions des officiers de l'évêque renouvelèrent tous les mécontentemens. Le comte de Hainaut, que les nobles avaient appelé à Liége, s'y étant rendu, se réunit avec quelques chanoines, quelques nobles et plusieurs bourgeois, dans l'église de St.-Lambert, où il fut décrété qu'on déposerait tous les officiers de l'évêque, et qu'on tiendrait les informations les plus sévères sur leurs exactions et leurs prévarications; qu'on leur en substituerait d'autres, nés dans le pays, dont la probité reconnue mériterait la confiance de la nation; que ce corps serait composé de 22 membres. Ce tribunal si connu sous le nom de *Tribunal des Vingt-deux*, fut chargé d'entendre les plaintes des citoyens qui auraient été molestés ou lésés par les officiers de l'évêque, ou auxquels ils auraient refusé de rendre justice. L'évêque se soumit d'abord à ce décret; mais il se répentit bientôt de sa condescendance forcée; il en prévit toutes les conséquences, et le chagrin qu'il en conçut lui fit quitter Liége. A son retour, il manda les 4 chanoines et les 4 bourgeois qui étaient de ce

tribunal, et les força par les plus terribles menaces à lui apporter les lettres d'érection du tribunal, qu'il déchira en leur présence. Le peuple ayant appris cette scène, s'assembla en tumulte, déposa un de ses bourgmestres, qui s'était laissé lâchement corrompre par l'évêque, et le bannit avec quelques autres de ses partisans.

Les habitans de Thuin se révoltèrent contre l'évêque Jean d'Arckel, et bannirent ceux de leurs échevins qu'ils croyaient être de son parti. Le prince y envoya 4 commissaires pour les rétablir. Leur bourgmestre, Jean de Harchées, accabla ces officiers d'injures et vomit des propos outrageans contre l'évêque. Les officiers ne pouvant souffrir cette insolence, tuèrent le bourgmestre. Les habitans de Thuin traînèrent de ville en ville le corps ensanglanté du bourgmestre, à Dinant, à Huy, à Liége enfin, où, après avoir assemblé le peuple, ils exposèrent ce cadavre au palais. Le peuple saisi d'horreur à la vue de cet affreux spectacle, jura de venger la mort du bourgmestre. L'évêque, craignant les effets de cette émotion, se retira à Maestricht : les états s'assemblèrent, et après avoir nommé mambour Walter de Rochefort, ils déclarèrent la guerre à l'évêque. Le duc de Brabant Wenceslas vint à Liége, proposa de rétablir le tribunal des 22, ce qui fut adopté par les Liégeois, mais rejeté par l'évêque. Les chanoines envoyèrent auprès de l'évêque 4 députés de leur corps pour l'engager à accepter cette proposition, qui rétablirait la tranquillité publique. L'évêque accepta les articles de la paix, qui, en rétablissant le tribunal, y apportaient une grande modification (Cette paix, qui porte le titre de *Paix des* 22, est, suivant Chapeauville, du 22 décembre 1372, et selon Foullon, du 7 décembre 1373). Les officiers qui avaient tué le bourgmestre, furent condamnés au bannissement, qui devait durer aussi long-temps qu'ils auraient donné aux habitans de Thuin une satisfaction complète.

Cette paix ne rétablit pas la tranquillité. Un bourgeois de St.-Trond, accusé d'un crime énorme, avait été condamné à une amende par l'évêque, qui après, lui donna des lettres d'absolution, où il le déclarait innocent. Ce bourgeois recourut à l'autorité du tribunal des 22 contre l'évêque, prétendant que puisqu'il l'avait reconnu et déclaré innocent, il n'avait pu encourir d'amende, et il en réclamait la restitution. L'évêque, cité par le tribunal, refusa de comparaître, alléguant qu'il n'était pas soumis à cette juridiction. Le tribunal condamna l'évêque comme contumax à restituer l'amende. L'évêque exposa ses plaintes au pape Grégoire XI, qui lança l'interdit sur tout le diocèse de Liége. Les habitans de Liége avec le chapitre envoyèrent une députation au pape, qui, dans la vue de concilier les esprits, délégua l'abbé de St.-Bavon de Gand auprès de l'évêque, qui était revenu à Maestricht. Mais ce prélat rejeta toutes les propositions d'accommodement que lui fit l'abbé. Comme les Liégeois paraissaient se disposer à soutenir leurs prétentions par la voie des armes, l'évêque crut devoir leur opposer des forces capables de leur résister. Les Liégeois recoururent à la protection de Wenceslas, duc de Brabant, qui crut qu'il valait mieux

que, dans cette affaire, il se rendit médiateur que partie. On ouvrit un congrès à Caster près de Maestricht, et les conférences furent terminées par une paix signée le 14 juin 1376. Il y fut stipulé que les ecclésiastiques ne seraient plus soumis à la juridiction des 22, ni pour leurs personnes, ni pour leurs biens; que les états paieraient à l'évêque la somme de 16,000 florins pour dédommagement des pertes qu'il avait faites, et que l'interdit serait levé. L'évêque revint à Liége, et le peuple le reçut avec les marques d'allégresse les plus éclatantes. Il mourut au mois de juin de l'an 1378.

Mais c'est sous le malheureux règne de Jean de Bavière que Liége fut désolée par les plus grandes calamités. Il n'avait que 17 ans, quand il parvint à l'épiscopat. Il fit son entrée solennelle le 10 juillet 1390; mais, comme il ne voulait pas prendre les ordres sacrés, on ne voulait pas le regarder comme souverain. Une faction, qui s'était formée à Liége, connue dans l'histoire du pays sous le nom de *Haydrois*, chassa l'évêque et nomma un mambour. L'évêque se retira à Huy, et y évoqua toutes ses cours. Le chapitre lui envoya des députés pour négocier la paix. L'évêque y consentit; il rentra dans Liége, et le mambour fut dégradé. On créa une commission de 16 hommes, nommés de concert par l'évêque et les états, qui fut chargée de diriger des réglemens pour concilier l'autorité du prince avec la liberté du peuple; c'est ce que l'on appelle la *Paix des* 16 ou *de Tongres*. Mais les esprits n'en étaient pas plus calmes. Les mécontens prirent la résolution de choisir un autre évêque, et dans une assemblée des états et des députés des villes, ils élurent contre les vœux et les réclamations du clergé, Thiéri, fils de Henri de Hornes, seigneur de Perwez. Le clergé refusa d'acquiescer a cette élection, et les Haydrois publièrent un mandement par lequel ils déclarèrent que les chanoines et les clercs qui ne se réuniraient pas aux vœux de la cité, seraient traités comme ennemis de l'état et condamnés comme tels au bannissement et à la confiscation de leurs biens. Cette sentence ne les ébranla point : ils restèrent fidèles à l'évêque, et ils s'exilèrent volontairement. Thiéri s'empara de leurs maisons et de leurs biens, et il nomma à leur place de nouveaux chanoines, qui confirmèrent son élection, et l'antipape Benoît XIII lui envoya les bulles de ratification.

Thiéri persécuta ouvertement ses ennemis. Les deux seigneurs de Horion, père et fils, et Nicolas Textor, ancien bourgmestre de Liége, eurent la tête tranchée sur un échafaud dressé aux pieds des degrés de Saint-Lambert, sous les yeux de Thiéri et de Henri de Hornes, son père.

Le prince-évêque Jean de Bavière s'était retiré à Maestricht avec un corps de troupes choisies. Thiéri vint l'y assiéger; mais l'approche du comte de Hainaut et du duc de Bourgogne, qui venaient au secours de l'évêque, le força de lever le siége, et il revint à Liége. Cette brusque retraite excita un murmure général dans sa troupe. Le mambour ne put calmer les esprits qu'en annonçant à sa troupe, qu'il n'était revenu un moment à Liége que pour concerter avec ses capitaines le plan de l'attaque qu'il méditait, et en faire les préparatifs. Ils sortirent de Liége

le lendemain 21 septembre 1408. Les deux armées se rencontrèrent au village d'Othée, où les Liégeois essuyèrent une terrible défaite, dans laquelle ils perdirent plus de 13,000 hommes. Henri et Thiéri de Hornes et presque tous les chevaliers, tous les barons, tous les gentilshommes furent tués dans cette sanglante journée. Les têtes des deux Hornes furent présentées le lendemain, plantées sur des piques, à Jean de Bavière, qui les envoya à Maestricht, comme un signe certain de son triomphe. La nouvelle de cette terrible défaite plongea Liége dans la plus grande consternation. Les bourgeois écrivirent à l'évêque une lettre pleine de soumission pour implorer sa clémence. Il exigea que le clergé et la bourgeoisie vinssent à sa rencontre, têtes nues, et lui demandassent pardon à genoux, et que tous ceux qui avaient été arrêtés à Liége comme fauteurs de la sédition, lui fussent livrés avec les seigneurs Jean de Seraing et Jean de Rochefort et la veuve de Henri de Hornes. Les malheureux Liégeois étaient résolus à accepter toutes les conditions. Ils sortirent de la ville, deux à deux, le 28 septembre, et se rendirent dans une plaine entre les villages de Grâce et de Bolsée, où l'évêque les attendait à la tête de son armée. Ils se mirent tous à genoux pour demander grâce. Les seigneurs de Seraing et de Rochefort avec 26 autres, qui furent amenés à l'évêque avec les bourgeois, eurent tous la tête tranchée sur le champ, et leurs corps furent jetés dans les carrières. Le suffragant de l'évêque intrus Thiéri et le légat de l'antipape Benoît avec 24 autres malheureux, furent précipités du pont des Arches. La soumission de tout le pays fut le fruit de cette victoire, dont l'évêque abusa cruellement. L'évêque ne pouvait se soûler de carnage. Quand il fut rétabli, il s'acharna non-seulement sur les coupables et sur les chefs, mais sur les femmes et sur les enfans, sur les prêtres et sur les religieux. On ne voyait tout autour de Liége que des forêts de roues et de gibets, et la Meuse regorgeait de la foule de ces malheureux qu'on y jetait deux à deux liés ensemble. Les corps de métiers furent supprimés, et leurs bannières brûlées; le magistrat fut remplacé par des décemvirs avec le titre de conseillers suprêmes.

L'évêque Jean de Walenrode, qui succéda à Jean de Bavière, en 1418, rétablit le magistrat et les métiers, et leur rendit leurs priviléges, mais il n'occupa le siége que 10 mois et 24 jours, étant mort le 28 mars 1419.

Depuis la bataille d'Othée, les Liégeois conservaient une haine profonde contre la maison de Bourgogne. Le duc Philippe-le-Bon venait d'acheter le comté de Namur. Les Liégeois entrèrent dans ce comté, et vinrent assiéger la petite ville de Bouvigne sur la Meuse; mais ils furent forcés d'en lever le siége et d'accepter la paix à des conditions humiliantes. Charles VIII, roi de France, ennemi déclaré de la maison de Bourgogne, avait entretenu en secret ces dispositions, et Louis XI, son successeur, sut les décider à déclarer la guerre au duc Philippe. Battus à Montenaken, ils furent de nouveau forcés à subir des conditions toujours plus honteuses. Après la mort de Philippe, Louis XI engagea les Liégeois à rompre la paix qu'ils avaient conclue avec Philippe. Battus à Brusthem, ils durent encore

rendre les armes, et le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire entra le 17 novembre 1467 à Liége, où il fit trancher la tête à sept des notables bourgeois qu'il s'était fait livrer comme ôtages, abattre l'antique et magnifique Perron, signe de la liberté des Liégeois, qui décorait le marché, enlever toutes leurs armes et toute leur artillerie, et raser les tours et les murailles de la ville; il imposa de nouvelles lois et d'énormes taxes. Liége essuya une catastrophe bien plus pénible encore l'année suivante. Elle s'était révoltée, le duc la prit d'assaut, et toute l'armée qui était de près de 40,000 hommes, entra dans la ville le dimanche 30 octobre 1468. Tous les habitans s'étaient cachés dans les églises, ou sauvés par le pont de Meuse. Ceux qui se trouvèrent malheureusement dans les rues, furent tués. La ville fut livrée au pillage, et entièrement brûlée par les ordres du duc, qui y fit mettre le feu à trois reprises. On évalue à 40,000 le nombre des habitans qui furent passés au fil de l'épée ou précipités dans la Meuse. Avant cette horrible catastrophe, Liége avait une population de 120,000 habitans. La mort de Charles, arrivée en 1477, rendit en partie aux Liégeois leurs franchises et leurs libertés; mais les irruptions dans la principauté, de Guillaume d'Aremberg, comte de la Marck, ne leur permirent pas encore de goûter entièremant les douceurs de la paix. L'évêque Louis de Bourbon fut inhumainement massacré par Guillaume en 1482, et le pays, en proie à la dévastation et à l'anarchie, resta deux ans sans chef. Enfin, le chapitre cathédrale, malgré les menées de Guillaume, porta, en 1484, Jean de Hornes sur le siége épiscopal.

Guillaume d'Aremberg, convaincu d'avoir formé un complot pour livrer le pays au duc de Lorraine, porta sa tête sur l'échafaud à Maestricht. Ses partisans et ses parens jurèrent de venger sa mort, et ils parvinrent de se rendre maîtres de Liége. L'évêque Jean de Hornes, qui avait dû abandonner sa capitale, acheta enfin la paix pour mettre un terme aux vexations dont les Liégeois étaient accablés, et Liége recouvra encore une fois ses libertés et ses priviléges.

Erard de la Marck succéda à Jean de Hornes, et fut élu par les chanoines à la pluralité des suffrages. Il mit tous ses soins à réparer les maux que les seigneurs de sa maison avaient fait essuyer aux Liégeois. Il recourut à l'autorité de l'empereur Maximilien pour obtenir le rétablissement de leurs priviléges, qui avaient été méconnus, violés, anéantis pendant ces années de trouble et de désolation, et l'empereur confirma en 1509 et 1518 les libertés, franchises et coutumes de Liége, et Charles-Quint en 1521.

En 1571, les idées démocratiques se réveillèrent. Le peuple réclama le droit de faire les lois. L'évêque Gérard de Groesbeck prétendit que le pouvoir législatif résidait dans le prince et les états. Il exigea que les bourgmestres lui rendissent les clefs de la ville, et il s'adressa à cet effet à l'empereur, qui ordonna aux bourgmestres de les remettre à l'évêque. Cette contestation amena un long procès entre l'évêque et les conseillers ou jurés, sur leurs droits respectifs, devant la chambre impériale.

En 1575, les bourgmestres firent une ordonnance en leur nom et celui du sénat; l'évêque les manda au palais, et leur reprocha le mépris qu'ils paraissaient faire de sa personne et de son autorité, qu'il fût convenu de publier au futur, au nom du prince et du conseil, tout ce qui serait décrété. Une assemblée extraordinaire eut lieu le 22 mars 1576, pour traiter les moyens de parvenir à une bonne paix avec le prince. Alors le bourgmestre Del Vaulx représenta par un beau discours, que tout l'avantage et tout l'honneur des républiques, consistaient à voir le prince et les sujets concourir au gouvernement d'un même esprit et d'un même cœur, qu'il n'est rien de plus glorieux au chef et aux membres, que de penser et d'agir par les mêmes principes, pour le bien et le repos commun, qu'il n'est point de reproches, dont on ne puisse être chargé, ni de calamités auxquelles on ne doive s'attendre, dès qu'on vient à s'éloigner des voies qu'on a préparées pour conserver la paix et la concorde; puis il fit une peinture affreuse du déluge des maux, qui avaient inondé le pays durant les divisions civiles, et du sang qui avait été répandu, au lieu qu'on ne devait lever les armes, que pour combattre pour le salut de la patrie; enfin, dit-il, nous devrions rougir de penser à remettre toutes les prérogatives de nos droits les plus sacrés, pour lesquels nos ancêtres ont combattu si glorieusement, entre les mains d'un étranger si puissant, que d'un seul trait de plume, il pourrait nous mettre aux fers pour toujours. Le sénat fit un recez, par lequel il fut donné commission au dit bourgmestre de s'aboucher avec l'évêque et le clergé, pour travailler de concert à la réunion du prince avec le peuple. L'affaire était en bon train, et l'on en concevait une heureuse issue, lorsque les conférences furent interrompues par la nouvelle qu'on eut de la mort subite de Requesens, gouverneur des Pays-Bas.

L'évêque Ernest de Bavière, successeur de Gérard de Groesbeck, publia, en 1603, un nouveau réglement d'élections, qui ne fit qu'augmenter le mal, auquel il crut remédier. L'empereur dut y interposer son autorité : il envoya vers l'an 1610 des députés chargés de mettre un terme aux abus et aux intrigues, et il ne trouva enfin d'autre moyen de ramener l'ordre qu'en rétablissant le réglement de Heinsberg avec des modifications. Il publia en 1612 un diplôme, que le peuple Liégeois respecta si peu, qu'en 1614 on suivit dans les élections la forme prescrite par l'évêque Ernest. Les bourgmestres n'en devinrent que plus exigeans et plus entreprenans. L'évêque Ferdinand de Bavière en porta en 1615 ses plaintes à la chambre impériale, qui donna, en 1628, un décret par lequel elle ordonna entr'autres aux bourgmestres de se conformer promptement au diplôme de l'empereur. Les métiers s'obstinèrent à vouloir suivre l'ordonnance de 1603. Deux partis très-acharnés l'un contre l'autre se formèrent, connus sous la dénomination de *Chiroux*, qui tenaient le parti du prince, et de *Grignoux*, qui tenaient celui de la ville. Ces deux factions se livrèrent aux plus grands excès. Le sang coula souvent dans Liége, et le renouvellement des élections amenait toujours des scènes meur-

trières. Le bourgmestre Sébastien La Ruelle, ardemment dévoué au parti populaire, fut lâchement assassiné le 16 avril 1637, dans un repas, auquel le comte de Renesse, seigneur de Warfusée, l'avait invité. Cette mort réveilla toute la fureur du peuple. A la première nouvelle qui en parvint dans la ville, le peuple s'ameuta et courut à la maison de Warfusée. On enfonça la porte. Warfusée tomba percé de coups. On le dépouilla, on le lia par les pieds; son corps traîné sur le marché, fut écartelé, et ses membres sanglans furent dispersés dans tous les quartiers de la ville. La vengeance du peuple n'était point satisfaite par la mort de Warfusée. Sa troupe et plusieurs de ses domestiques furent massacrés par le peuple furieux, qui fit ruisseler dans les rues de Liége le sang d'une quantité de personnes innocentes. L'échevin Théodore de Fléron et l'avocat Marchand furent cruellement massacrés, sous prétexte qu'ils étaient complices de la mort de La Ruelle, quoi qu'ils en fussent très-innocens, comme il a été reconnu par la suite. La maison où La Ruelle fut assassiné, est située sur la place St.-Jean en Isle.

L'évêque Ferdinand proposa de tenir une journée d'état à St.-Trond, à l'effet de venir à un accommodement. Le congrès fut transféré à Tongres, où l'on conclut en 1640 une paix connue sous le nom de *Paix de Tongres*. Les factions se réveillèrent avec plus de fureur en 1646. Le chapitre espérant que peut-être la présence de l'évêque, qui s'était presque toujours tenu en Allemagne, réprimerait l'audace des factieux, le pressa de se rendre à Liége : il y consentit; mais à la nouvelle de son approche, les bourgmestres firent fermer les portes de la ville : les bourgeois prirent les armes et l'évêque fut obligé de se retirer. Il fit entourer la ville de troupes allemandes, et elle se rendit au mois d'août 1649 par composition. L'évêque y entra le 17 septembre, accompagné d'une nombreuse escorte de seigneurs et de soldats : il fut reçu aux acclamations du peuple, et on lui présenta les clefs de la ville, qu'il fit porter au palais. Il cassa l'ordonnance de 1603, et publia un nouveau réglement dans lequel il établissait une nouvelle forme d'élection. Les commissaires de la cité nommaient 22 personnes, et le prince 22. On écrivait leurs noms sur des billets, et le sort désignait deux bourgmestres et 30 conseillers. Ce réglement fut approuvé par l'empereur.

Les Français s'emparèrent de la citadelle le 28 mars 1676, et la démolirent. Comme elle avait été bâtie pour contenir le peuple, dès ce moment il se crut libre, et il déclara qu'il voulait remettre en vigueur le réglement de 1603 avec l'addition de 1631. Charles Dans et Nicolas de Plenevaux furent choisis pour bourgmestres au milieu du tumulte et des agitations populaires. L'empereur Léopold engagea les Liégeois à se conformer à la réforme de 1649 ; mais ils continuèreut de procéder aux élections selon le réglement de 1603. L'empereur enfin leur enjoignit impérieusement par un diplôme de 1680, à adopter celui de 1649. On brava encore cet ordre, et la ville de Liége fut livrée à une exécution militaire.

L'évêque Maximilien-Henri de Ba-

vière offrit la paix aux Liégeois avec une amnistie générale : il leur laissait les réglemens de 1603 et 1631 avec quelques tempéramens, qu'il croyait nécessaires pour prévenir les brigues et les rixes que les élections entraînaient tous les ans. Cette paix conclue à Liége en 1683, y fut publiée en février 1684. Liége fut divisé en deux partis, l'un pour, l'autre contre la paix. La guerre civile se ralluma, et ceux qui avaient montré le plus d'animosité contre l'évêque, furent élevés à la charge de bourgmestres. Le peuple enfin fatigué de la déplorable anarchie qui désolait la ville, arrêta lui-même les bourgmestres Renardi et Macors avec les autres chefs de la révolte, qui naguère étaient leurs idoles. On instruisit leurs procès, et les deux bourgmestres furent décapités. Maximilien-Henri entra dans Liége au milieu des feux de joie qu'on avait allumés de toutes parts pour célébrer son retour. Il accorda une amnistie générale, et fit publier un édit, qui est devenu la base de la constitution liégeoise, par lequel il abolit les 32 métiers, ou plutôt il les renferma dans 16 chambres, de manière que chaque chambre comprenait deux métiers, et il détermina le nombre et la qualité des membres dont chaque chambre serait composée : il réduisit le conseil à 22 membres, c'est-à-dire, 2 bourgmestres et 20 conseillers ; il ôta aux bourgmestres le droit de faire des édits, et borna leurs fonctions à l'administration des revenus de la ville, à l'entretien des bâtimens, etc. Il mourut le 3 juin 1688.

Le siége de Liége était depuis long-temps occupé par des princes étrangers, et la France, après la mort de Maximilien-Henri, voulut engager le chapitre à y placer le cardinal de Furstemberg. Le chapitre résista avec fermeté aux sollicitations de cette puissance, et il nomma Jean-Louis d'Elderen, doyen de St.-Lambert et prévôt de Tongres, issu d'une des plus anciennes familles du pays. Le roi de France s'étant emparé des électorats de Mayence et de Trèves, des évêchés de Worms et Spire et du Palatinat, mit à contribution toutes les provinces de l'empire dont il pouvait s'ouvrir l'entrée. Le pays de Liége ne fut point épargné. Le marquis de Boufflers, à qui Louis XIV avait confié un gros détachement de son armée, s'étant emparé du poste de la Chartreuse, bombarda la ville en 1691, pour la punir de ce que l'évêque avait osé lui déclarer la guerre. Ce bombardement dura cinq jours. La Maison-de-Ville fut ruinée. La citadelle fut livrée aux Français en 1701 ; mais le duc de Malborough s'étant rendu maître de Liége en 1702, emporta la citadelle d'assaut. L'évêque Joseph-Clément de Bavière, ayant, par cette catastrophe, perdu tous ses états, se retira à Bruxelles, et ils ne lui furent rendus que par le traité de Bade du 7 septembre 1714.

Sous les princes Georges-Louis de Berg, Jean-Théodore de Bavière, Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont, et François-Charles de Velbruck, c'est-à-dire, pendant un espace de plus de 60 ans, Liége a joui d'une tranquillité profonde.

Une révolution éclata à Liége en 1789, sous le règne de César-Constantin-François de Hoensbroeck, qui avait dû abandonner la ville. Ces troubles ne finirent qu'en 1791, et

l'évêque rentra cette année à Liége.

Les Français, sous les ordres du général Dumouriez, s'emparèrent de la ville de Liége le 28 novembre 1792; mais ils ne la possédèrent que momentanément. Le comte de Méan, dernier prince-évêque, fut rétabli sur son siége épiscopal. Les Français y entrèrent de nouveau en 1794, et le pont des Arches fut témoin d'une lutte sanglante, qui y eut lieu le 27 juillet; les Autrichiens cédant à la valeur française ne pouvaient plus conserver que la Chartreuse qu'ils n'évacuèrent que le 14 septembre suivant.

La Belgique et le pays de Liége furent réunis à la France par la loi du 9 vendémiaire an 4 de la république, et Liége devint le chef-lieu du département de l'Ourte. Les Français s'y maintinrent jusqu'à l'arrivée des armées alliées en 1814.

La ville de Liége peut à juste titre se glorifier d'avoir donné naissance à un grand nombre de savans distingués. C'est la patrie de :

Alger, ou *Algerus*, pieux et savant prêtre, auteur d'un *Traité sur la Vérité du mystère de l'Eucharistie*, dont Erasme donna une édition à Anvers. Il mourut en 1130.

Bry (Théodore de), dessinateur et graveur, qui a surtout excellé dans le portrait. Il naquit en 1530, et mourut à Francfort en 1615.

Carlier (Jean-Guillaume), peintre, qui excella dans l'histoire et le portrait, et avait un talent particulier pour les draperies. Il était élève de Bertholet Flémalle. La mort l'enleva en 1675, à l'âge de 35 ans, étant né en 1640.

Chapeauville (Jean), chanoine, archidiacre et grand-vicaire de Liége, né en 1551, et mort le 10 juin 1617. Il a donné une histoire ecclésiastique de Liége, intitulée : *Gesta Pontificum Leodiensium*.

Chokier-Surlet (Érasme de), jurisconsulte, né en 1569, et mort le 19 février 1625. Il a donné deux ouvrages, l'un sur la juridiction en matière ecclésiastique, et l'autre sur la procédure en matière de féodalité.

Chokier-Surlet (Jean de), frère du précédent, chanoine de St.-Lambert, et grand-vicaire, né en 1571, et mort vers 1650. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des antiquités, des mœurs et des usages des différens peuples, et laissa sur cette matière un ouvrage, intitulé : *Facis Historiarum centurias duas*, 1650, in-fol. Il donna aussi des mémoires sur des objets de controverse et d'érudition et des commentaires sur Senèque, Juste-Lipse, etc.

Corselius (Gérard), né en 1568, auteur d'une *Oraison funèbre* de Juste-Lipse, d'un *Index* des lois, d'une *Explication* du code de Justinien, d'un *Traité* de réponses ou de décisions de droit. Valère-André dit que ce grand-homme fut regardé comme l'âme de l'Université de Louvain, et qu'il en fut neuf fois recteur. Il mourut à Bruxelles en 1636.

Crassier (Guillaume, baron de), né en 1662, et mort en 1751. Il possédait une précieuse collection de médailles, dont il a publié le catalogue. Il a également laissé sur l'histoire du pays quelques petits écrits en latin.

Damery (Walter), célèbre peintre, né en 1614, au faubourg de St.-Léonard. Il orna plusieurs églises de ses tableaux, et mourut en 1678.

Damery (Simon), célèbre peintre,

élève de Jean Taulier. Il mourut à Milan en 1640.

Dellepierre (Erasme), bon orfèvre et ciseleur, qui vivait en 1427.

Deschamps (Barthelemi), récollet, gardien des couvens de Verviers et Bolland, auteur d'un *Voyage de Liége à Jérusalem et en Egypte*, entrepris en 1666.

Douffet (Gérard), peintre, né le 16 août 1594. Il excella dans le portrait. Un de ses chefs-d'œuvre était le *Martyre de Ste.-Catherine*, qui était dans l'église paroissiale de ce nom, et qui a été consumé par les flammes au bombardement de Liége en 1691. Il demeurait dans la rue d'Amay, et mourut en 1660. Il était élève de Rubens.

Dreppe (Louis), graveur, né en 1744. On a imprimé à Liége plusieurs livres ornés de ses estampes.

Dumont (Henri), musicien distingué, né en 1610. Il excellait surtout à toucher de l'orgue, et c'est lui qui le premier employa dans ses ouvrages la basse continue. Il mourut en 1684, laissant des motets estimés et cinq grand'messes appelées *Messes Royales*.

Duvivier (Jean), excellent graveur en médailles, né en 1687, et mort à Paris en 1761. C'est lui qui a le mieux rendu la ressemblance de Louis XV.

Felem (Gérard de), habile ciseleur, qui vivait en 1427. C'est tout ce qu'on en sait, comme de Dellepierre.

Fisen (Barthelemi), jésuite, né en 1591. Ses ouvrages sont : *Historia ecclesiæ Leodiensis*, 1696, in-fol. *Flores ecclesiæ Leodiensis*, 1647, in-fol. Il mourut le 26 juin 1649.

Flemalle (Bertholet), peintre, né en 1614. Ses meilleurs tableaux sont la *Conversion de St.-Paul*, *l'Assomption de la Vierge*, la *Résurrection du Lazare*. Sa maison est dans la rue St.-Remi. Ce grand homme mourut le 10 juillet 1675, et fut enterré dans l'église des Dominicains. Quelques-uns croient qu'il fut empoisonné par la fameuse Brinvilliers, qui s'était réfugiée, et avec laquelle il s'était étroitement lié.

Foullon (Jean-Erard), savant jésuite, né en 1608 ou 1609, et mort à Tournay le 25 octobre 1668. Il est auteur de plusieurs ouvrages. Le plus estimé est son *Histoire des évêques de Liége*, impr. à Liége en 1735, 3 vol. in-fol. en latin.

Four (Pierre du), dit de Salzéa, peintre, qui vivait au 16ᵉ siècle.

Fraisne (Pierre de), orfèvre et ciseleur, né en 1612, et mort en 1660. C'est lui qui a porté chez les Liégeois ces arts à leur plus grande perfection.

Glen (Jean de), auteur d'un ouvrage intitulé : *Des habits, mœurs, cérémonies, façons de faire, anciennes et modernes*, etc., qu'il imprima en 1601, et qu'il orna de 103 figures de son invention.

Glen (Jean-Baptiste de), frère du précédent, et auteur d'une *Histoire pontificale*, imprimée à Liége en 1610.

Godèle (Jean), habile ciseleur, qui vivait en 1427.

Goswin (Gérard), un des peintres les plus instruits qui aient existé. Il avait laissé deux superbes tableaux de fleurs à l'église paroissiale de Saint-Remi à Liége. On ignore l'année de sa mort, aussi bien que celle de sa naissance.

Grétry (André-Ernest-Modeste), l'un des plus célèbres compositeurs de musique française, né le 11 fé-

vrier 1741. Depuis 1769 jusqu'en 1799, il composa 44 ouvrages, dont plus de 20 sont encore au répertoire, et n'ont point vieilli malgré les révolutions que la musique a éprouvées. Sa réputation devint ainsi européenne, et sera immortelle. Il publia en 1789 un volume in-8°, intitulé : *Mémoires, ou essais sur la musique*, que le gouvernement fit réimprimer en 1797, avec deux nouveaux volumes. Il succéda à Rousseau dans la possession de l'hermitage de Montmorency, et y mourut en septembre 1813. Par son testament, il légua son cœur à sa ville natale. On montre avec orgueil à Liége, rue des Récollets, Outre-Meuse, sa petite maison de naissance, sur laquelle on a placé cette inscription : *Ici est né André-Ernest-Modeste Grétry, le* 11 *février* 1741.

Hallet (Gilles), peintre au 17e siècle, né dans la paroisse de Sainte-Foi. Liége possédait autrefois une quantité de beaux dessins de sa façon, dont la plupart ont péri dans le bombardement de cette ville par les Français en 1691.

Haloix (Pierre), savant jésuite, né en 1572. Une merveilleuse sagacité de jugement, aidée d'une érudition aussi vaste que son génie était fécond, le fit particulièrement exceller dans la critique; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à consulter les notes qu'il a faites sur un grand nombre d'anciens ouvrages. Il mourut à Liége, le 30 juillet 1656.

Hardy (François et Gilles), frères, peintres, qui vivaient au 16e siècle.

Hemricourt (Jacques de), gentilhomme liégeois, au 14e siècle, auteur du *Miroir des nobles de la Hesbaye*, imprimé à Bruxelles en 1673, et à Liége en 1791. Il a laissé un *Traité de la temporalité de l'évêque de Liége*, qui n'a point été imprimé.

Horion (Alexandre de), peintre, né sur la fin du 16e siècle. Il laissa entr'autres un tableau qui est conservé dans l'église de St.-Servais, et une *Résurrection des morts*, qui était placée dans celle du couvent de Ste.-Claire. Il mourut en 1659.

Horne (Herman), habile ciseleur, qui vivait en 1427. C'est tout ce qu'on en sait.

Lairesse (Renier), peintre, né vers l'an 1596. Ses principaux tableaux sont : le *Martyre des onze mille Vierges*, qu'on voyait dans le couvent des Ursulines de Liége; la *Résurrection des morts*, et le *Martyre de St.-Laurent*, que l'on conservait dans l'abbaye de ce nom. Il mourut en 1667.

Lairesse (Renier), fils du précédent. Son inclination le porta à peindre en petit des fruits, des fleurs et des oiseaux. Tous ses plus beaux ouvrages périrent dans le bombardement de cette ville en 1691.

Lairesse (Jacques), frère du précédent. C'est dans les fleurs surtout qu'il a excellé. Il a aussi peint une vingtaine de portraits très-achevés, comme le porte le manuscrit cité par M. de Villenfagne d'Ingihoul.

Lairesse (Jean), frère des précédens. Il cultiva non-seulement la peinture, mais la poésie, la musique et l'art théatral. Il réussit surtout à peindre les insectes.

Lairesse (Ernest), autre frère, qui réussit dans la peinture des animaux.

Lairesse (Gérard), frère des précédens, peintre et graveur, né en 1640. Il inventait facilement et excellait dans les grandes composi-

tions. L'*Assomption* qui était à la cathédrale de St.-Lambert, la *Conversion*, et le *baptême de St.-Augustin*, qui étaient aux Ursulines, ont fait l'admiration des connaisseurs. Ce grand-homme mourut à Amsterdam le 28 juillet 1711, laissant 3 fils.

Lombard (Lambert), peintre, né en 1505. Son principal tableau est le *Martyre de Ste.-Barbe*, que l'on voyait dans l'église de St.-Barthelemi. Sa maison, qui subsiste encore et qui fait le coin de la rue qui conduisait à l'église de St.-Pierre, a été bâtie en 1548 sur son plan et sous sa direction. Lombard était fils d'un bon bourgeois du quartier d'Avroy. Lampson, son élève, a écrit sa vie sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita*, Bruges, 1565, in-8°.

Louvrex (Mathias-Guillaume), célèbre jurisconsulte et l'un des plus grands canonistes de son temps, né le 15 novembre 1665. Il est auteur d'un *Recueil d'Edits du pays de Liége et du comté de Looz*, etc., avec des notes savantes, Liége, 1714, 3 vol. in-fol. Ce recueil renferme tout le droit public de Liége. Il a aussi laissé de savantes *Dissertations sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liége, 1729, in-fol. Il mourut à Liége le 13 septembre 1734.

Malte (Herman-François de), né en 1638. Il a composé un ouvrage qui a pour titre : *Les Nobles dans les tribunaux*, etc., où les questions qui concernent la noblesse, sont agitées et définies sur les matières les plus intéressantes. Il mourut le 30 mai 1703.

Marteau (Gilles de), excellent graveur, né en 1722. Il est l'inventeur de la méthode de graver dans le goût du crayon. Il mourut à Paris en 1776.

Méan (Charles de), savant interprète des coutumes et des lois de son pays, né en 1604. Il est auteur d'un ouvrage *sur le droit des Liégeois*. Il mourut en 1674.

Natalis (Michel), célèbre graveur, né en 1609. Il s'était fait une si belle réputation, que Louis XIV l'avait appelé à Paris pour être son premier graveur. Il mourut à Liége en 1670. Son père, appelé Henri-Noël Natalis, a gravé en taille-douce le portrait du bourgmestre La Ruelle, assassiné en 1637. Ce portrait se trouve dans une *Relation* de ce meurtre, imprimée la même année.

Orval (Gilles d'), né en 1220. Il a écrit les vies des évêques de Liége depuis Théoduin jusqu'à Henri de Gueldre.

Pironet (Nicolas), peintre sur verre, du 16e siècle.

Ponteau (Michel), peintre, né vers l'an 1588. Ses principaux ouvrages sont restés en Italie, où il a passé la plus grande partie de ses jours. Il demeurait à Liége dans la rue des Clarisses.

Rameye (Jean), ou *Delle Ramège*, peintre du 16e siècle. Ses tableaux sont devenus rares.

Rannequin ou *Renkin Sualème*, célèbre machiniste, né en 1644. Il est l'inventeur de la fameuse machine de Marly. Elle commença à agir en 1682. Avant de l'exécuter en grand, il en avait fait l'essai en petit au château de Modave. Il mourut en 1708.

Renekin (Nicolas), musicien, né sur la fin du 17e siècle. Le plus beau titre de gloire de cet artiste, c'est qu'il développa les dispositions nais-

santes de Grétry, qui, dans ses *Mémoires* lui donne la qualification de célèbre, et en fait le plus grand éloge.

Stewart (Pierre), théologien, chanoine et grand-vicaire de Liége, né en 1547. Il a laissé entr'autres des *Commentaires* sur plusieurs épitres de St.-Paul. Il mourut le 27 avril 1624, et fut enterré dans l'église de Ste.-Walburge, qu'il avait fait bâtir et ériger en paroisse.

Thomas (Hubert), écrivain du 16e siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *De Tungris et Eburonibus commentarius*, Strasbourg, 1541, in-8o.

Waldor (Jean), célèbre graveur, né en 1580. Il a orné quelques livres de piété de ses estampes, et a gravé les portraits de plusieurs hommes illustres.

Walef (Blaise-Henri de Corte, baron de), né en 1652. Il s'appliqua à la poésie française. Ses œuvres complètes forment 5 volumes in-8o, Liége, 1731. Le genre auquel il paraissait le plus propre, est la satire; celle qu'il a composée contre sa femme est la meilleure. Il mourut à Liége, le 22 juillet 1734.

Walescart (Jean), célèbre peintre, né sur la fin du 16e siècle. Il mourut en 1675.

Wameze ou *Wamesius* (Jean), né en 1524, l'un des plus grands hommes qui aient illustré l'Université de Louvain, auteur de différens ouvrages tant sur le droit civil que sur le droit canon. Il mourut en 1590 au mois d'août.

Warin, ou *Varin* (Jean), secrétaire du roi de France, intendant de ses bâtimens, conducteur général des monnaies de France, et l'un des plus célèbres graveurs du 17e siècle. Il fit, sous le règne de Louis XIII, et sous la minorité de Louis XIV, des médailles et des monnaies qui passent pour des chefs-d'œuvre de gravure, et qui ont rendu son nom immortel. « Nous avons égalé, dit »M. de Voltaire, les anciens dans »les médailles : Warin est le premier »qui tira cet art de la médiocrité »sur la fin du règne de Louis XIII. » Comme sculpteur, Warin mérite également des éloges. Il a fait le buste de Louis XIV et celui de Richelieu, qui égalent les plus beaux ouvrages des anciens en ce genre. Il mourut à Paris en 1672, à 68 ans, lorsqu'il travaillait à l'histoire métallique du roi. On croit qu'il a été empoisonné par des scélérats, qui étaient jaloux de ses talens.

LIENNE, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Lierneux, arrose celles de Bra et de Chevron, et se jette dans l'Amblève près de Targnon, commune de Lorcé. Il donne le mouvement à plusieurs moulins à farine.

LIERNEUX, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par Basse-Bodeux, N.E. par Fosse, E. par Arbrefontaine et Vielsalm (prov. de Luxembourg), S.E. par Bovigny (idem), S. par Mont-le-Banc, Ottré et Bihain (idem), S.O. par Malempré et Odeigne (idem), O. par Malempré susdit, N.O. par Bra.

A 1 1/4 de l. de Bra, 1 3/4 de Fosse, 2 de Basse-Bodeux, et 11 E.S.E. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines plus ou moins escarpées. Le terrain est rocailleux, schisteux, argileux et marécageux. On y trouve du fer oligiste binaire et basé, du fer laminaire, du fer spéculaire, du fer sulfuré primitif, du manganèse

oxidé compacte, du diallage ottrélite, du talc laminaire, écailleux, radié, du schiste ardoise, du schiste coticule, du stéaschiste diallagique, etc. La commune est traversée par trois ruisseaux principaux ; savoir : 1° le ruisseau de *Lienne*, qui prend sa source dans la fange de Hebronval, passe au S.E. de Lierneux et près du hameau de Hierlot, sous lequel il se réunit au ruisseau dit *de Gexhe* pour se continuer ensemble sous le nom de *Lienne* dans les communes de Bra, de Chevron, etc. ; 2° le ruisseau de *Gexhe*, qui prend naissance près du village de Fraiture, passe à l'O. du village de Lierneux, au hameau de Lansival, et se réunit au premier ; 3° le ruisseau de *Golnai* qui prend sa source dans la fange de Joubiéval, traverse la section du Sart, et va se jeter à Salm-Château dans le ruisseau de *Ronce*, qui dans ce point forme la limite entre la commune et la province de Luxembourg.—Lierneux a une élévation de 423 mètres 700 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 350 maisons, réparties comme suit : *Lierneux* (chef-lieu), 80 ; *Baneux*, 12, à 2/3 de l. ; *Jevigné*, 24, à 3/4 de l. ; *Lansival*, 20, à 1/2 l. ; *Hierlot*, 25, à 3/4 de l. ; *Noirefontaine*, 1, à 1 1/4 de l. ; *Reharmont*, 10, à 1 1/2 l. ; *Odrimont*, 30, à 1 l. ; *Vaux*, 9, à 1/6 de l. ; *Falize*, 10, à 1/3 de l. ; *Brux*, 7, à 1/2 l. ; *Gernechamps*, 3, id. ; *Verleumont*, 25, à 1/3 de l. ; *Sart*, 60, à 1 l. ; *Joubiéval*, 18, id. ; *Provedroux*, 12, à 2 l. ; *Salm-Château*, 4, id. Elles sont construites en pierres et en bois et argile ; couvertes en ardoises ; en partie agglomérées.—2 églises, une à Lierneux, dédiée à l'apôtre St.-André, et l'autre au Sart, dédiée à Ste.-Walburge ; 4 chapelles auxiliaires : celle de Jevigné, celle d'Odrimont, celle de Verleumont et celle de Réharmont, les 3 premières dépendantes de l'église de Lierneux, et la dernière de celle de Basse-Bodeux ; 1 annexe à Provedroux, dépendante de l'église de Salm-Château, province de Luxembourg. L'église de Lierneux possède deux châsses, dont l'un renferme les reliques de St.-André, et l'autre celles de St.-Symètre, issu de la famille des comtes de Salm. Ces reliques font l'objet d'une assez grande dévotion dans la commune; anciennement celles de Saint-Symètre étaient portées chaque année en procession solennelle, le 9 mai, à l'abbaye de Stavelot, mais cet usage a cessé depuis le gouvernement français. Jean Molan en parle dans son calendrier des saints de la Belgique, imprimé en 1595. La dite église de Lierneux est une des plus anciennes du pays, et son érection en paroisse date de l'an 692, suivant des documens qui paraissent positifs. Elle fut incendiée par la foudre en 1762, et rebâtie en 1763. Les hameaux de Reharmont et de Noirefalise font partie de la paroisse de Basse-Bodeux, et Provedroux de celle de Salm-Château, tandis qu'une partie du village de Gernechamps, de la commune d'Arbrefontaine, est réunie à la paroisse de Lierneux.

La plupart des terres sont couvertes de bruyères ; le reste du territoire ne produit qu'un peu de seigle et d'avoine. Les travaux agricoles se font au moyen des bœufs. Les fourrages consistent en foin et paille, et sont assez abondans. Bois taillis d'essence de bouleaux et chênes ; la

futaie consiste principalement en hêtres. — 120 chevaux, 1500 bêtes à cornes, 2000 bêtes à laine, 800 porcs. Les ruisseaux nourrissent des truites. — Beaucoup de carrières de pierres à bâtir, quelques carrières de pierres à rasoir et d'ardoises. Des mines de manganèse, en apparence très-riches et très-abondantes; 6 moulins à farine et 1 à tan, mus par eau; 2 petites tanneries; 1 brasserie. — Foire aux bestiaux : le 1er décembre, établie à Lierneux.

Population : 1969 habitans.

Superficie : 6318 h. 41 a. 18 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

On voit au village de Salm-Château les masures du château de Salm, détruit à la fin du 18e siècle, mais cet endroit fait partie de la commune de Vielsalm, province de Luxembourg : la commune de Lierneux n'y possède que 4 maisons, situées dans l'angle formé par la réunion des ruisseaux de Ronce et de Golnai. Ce château, appartenant aux anciens comtes de Salm, n'a été entièrement détruit qu'à l'époque de la première révolution française. Jusqu'alors il servait encore de prison, et les habitans devaient y monter la garde. Il n'en reste que des débris insignifians.

En face du village de La Comté, on trouve encore les ruines d'un château qui a été habité par les seigneurs de l'endroit, dont un a fondé l'église du Sart-Sainte-Walburge, donné à la fabrique de cette église le moulin à farine du Sart, etc. Le terrain est maintenant communal, couvert de bruyères, et l'on n'y voit aucun vestige de château, si ce n'est des fondemens de murailles dont on tire encore en ce moment des pierres à bâtir.

Au hameau de Noirefalise, on remarque une ancienne maison de campagne des princes de Stavelot, vendue par le gouvernement français.

LIERS, commune du canton de Glons; bornée au N. par Fexhe-Slins, E. par Milmort, S. par Vottem, S.O. par Rocour, O. par Voroux-lez-Liers, N.O. par Villers-St.-Siméon.

A 1/2 l. de Milmort, Vottem et Villers, 3/4 de Fexhe, et 1 1/4 N. de Liége.

Le terroir assis sur un plateau présente des plaines légèrement inclinées. Le terrain est argileux.

La commune comprend 68 habitations, dont 63 à *Liers* (chef-lieu); 3 à *Enixhe* ou *St.-Martin*, à 1/3 de l., et 2 à la *Barrière*, à 1/5 de l. Elles sont construites une partie en pierres et briques, et l'autre en bois et argile; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Remi; très-ancienne.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge, la vesce, les féveroles, le colza et les navettes. Fourrages, légumes, fruits, peu de bois. — 65 chevaux et poulains, 70 bêtes à cornes, 250 bêtes à laine. — 2 brasseries particulières. — L'embranchement d'une route, de Rocour à Fexhe-Slins, traverse le territoire de la commune.

Population : 318 habitans.

Superficie : 412 h. 48 a. 87 c., dont 352 h. 54 a. 63 c. en terres labourables; 43 h. 40 a. 75 c. en prés, pâtures et vergers; 0 h. 76 a. 05 c. en bois; 4 h. 37 a. 42 c. en jardins.

Ci-devant : pays de Liége; baillage de Hesbaye. Il y avait 2 cours, la vieille cour et la cour de St.-Jean

ou des tenans.—On y remarque les ruines de l'ancien château de Liers, qui fut autrefois le séjour d'une famille riche et puissante, comme on lit dans le *Miroir des Nobles* de la Hesbaye, page 140.

LIERY. V. *Retinne*.

LIGNEY, commune du canton de Waremme; bornée au N.E. par Darion, S.E. par Omal, S. par Tourinne, O. par Lens-St.-Servais, N.O. par Geer.

A 1/4 de l. de Darion et Omal, 1/2 de Tourinne, Lens-St.-Servais et Geer, 1 1/2 S.O. de Waremme, et 5 O. de Liége.

Le territoire de cette commune est bas et assez plat. On n'y trouve, pour ainsi dire, que des ondulations qui rompent l'uniformité de la plaine. Le terrain est argileux, et dans la partie qui avoisine le Geer, il forme des prairies marécageuses, qui, jointes à un marais fort humide même en été, occasionnent parfois des fièvres intermittantes. Le *Geer* longe au N. le territoire de la commune.

Il y a 75 maisons, en général construites en bois et argile, sauf quelques fermes en briques; la plupart couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises et en tuiles.—Paroisse de Darion.

On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, de l'épeautre. Le chanvre et le colza s'y cultivent aussi, mais seulement pour la consommation locale. Fourrages, légumes, peu de fruits. — 80 chevaux, 150 vaches et bœufs, 180 moutons. —1 moulin à farine mu par le vent; 1 pressoir à huile mu par des chevaux.

Population : 330 habitans.

Superficie : 317 h. 28 a. 78 c.

Ci-devant : Baillage de Hannut, duché de Brabant. Les seigneuries de Ligney, Crehen et Moucheron furent engagées en 1630 pour 1000 fl., et vendues en 1648 pour 1100 fl. en sus.

L'ancienne chaussée Verte ou Romaine longe la commune au S. Il se trouve dans l'intérieur de la commune une ancienne tombe romaine.

LILLÉ. V. *Louveigné*.

LILLÉ. V. *Sprimont*.

LIMBOURG, ancienne ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Bilstain, N.E. par Baelen, E. par Goé, S. par Jalhay, O. par Stembert et Andrimont.

A 1/2 l. de Goé, 3/4 de Bilstain et Baelen, 1 de Stembert, et 1 1/2 N.E. de Verviers.

Sa superficie est élevée dans certains endroits, et plate dans d'autres; entrecoupée de collines escarpées. Le terrain est argileux, marécageux et rocailleux. La couche végétale varie de 10 à 35 centim. de profondeur. On y trouve du marbre rouge, gris et bleu. — La ville de Limbourg est située sur un rocher très-escarpé qui domine la Vesdre et Dolhain. Elle se divise en ville *haute* et ville *basse* : la ville haute comprend l'ancienne capitale du ci-devant duché, défendue par un château-fort dont il ne reste plus que les ruines; la ville basse est Dolhain, beaucoup plus considérable que la ville-haute avec laquelle elle communique par un chemin escarpé, taillé dans le roc. Il y a des fontaines. La Vesdre sépare Dolhain-Limbourg de Dolhain-Baelen. Le sommet du pont sur cette rivière a une élévation de 201 mètres 209 au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 278 maisons, réparties de la manière suivante : *Limbourg* (chef-lieu), 73; *Dolhain*-Limbourg, 114; *Goé*-Limbourg, 22; *Hevremont*-Limbourg, 53; au *Four-Collinet*, 1; aux *Garonnes*, 4; à *Halloux*, 1; en *Bellevaux*, 6, et en *Broux*, 4. Elles sont presque toutes construites en pierres, peu en briques; la majeure partie couverte en ardoises dans la ville haute et basse, et en paille dans les hameaux, à l'exception des fabriques de Bellevaux. L'intérieur de Limbourg et de Dolhain-Limbourg est pavé. — 1 église primaire à Limbourg, dédiée à St.-Georges; 1 église auxiliaire à Dolhain-Limbourg, dédiée à St.-François, et dépendante de la dite église. L'église de Limbourg est si ancienne que l'an 1130, le pape Innocent II accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à en relever les murailles, qui tombaient de vétusté. Elle n'était d'abord qu'une chapelle ducale pour l'usage des comtes et ducs de Limbourg, qui résidaient dans le château de cette ville. Elle fut érigée en prévôté par l'évêque de Liége, l'an 1460, et on y établit en même temps une communauté de 7 chanoines réguliers de l'abbaye de Rolduc : on l'érigea également en église paroissiale en ôtant cette prérogative à l'église de Goé, qui devint succursale. La ville ayant été depuis détruite, et les bourgeois entièrement ruinés, la prévôté subit le même sort, et on ne conserva que le titre de prévôt au curé de Limbourg. Cet ancien monument gothique a été incendié avec plusieurs maisons, le 21 juin 1834. Goé-Limbourg et Hevremont-Limbourg font partie de la paroisse de Goé. — 1 école moyenne sous la surveillance du conseil de régence, établie dans les bâtimens de l'ancien couvent des Récollectines.

La majeure partie des terres est en gazon; le reste est cultivé en froment, seigle, épeautre, avoine, peu de sarrasin. Fourrages abondans, légumes et fruits. Bois taillis, d'essence de chênes, bouleaux et coudriers. — 30 chevaux, 400 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine. — Beurre et fromage. — 1 tuilerie, 2 fours à chaux, 2 carrières; 1 fabrique de mécanique à filer à Limbourg, et 2 de draps à Dolhain-Limbourg; 2 brasseries en non activité. — Un marché à Dolhain-Limbourg tous les vendredis; une foire à Limbourg le 11 novembre. — La route de la Vesdre traverse Dolhain-Limbourg, et l'ancienne route d'Aix-la-Chapelle à Spa traversait la ville de Limbourg.

Population : 2200 habitans.

Superficie : 681 h. 28 a. 84 c., dont environ 350 h. en prés, pâtures et vergers, et 240 h. en bois et terrain inculte.

Ci-devant : capitale du duché de ce nom.

Histoire : La ville de Limbourg était autrefois très régulièrement fortifiée, et elle avait un château bâti sur un roc escarpé. Ce château, qui était déjà en ruine depuis l'an 1703, a été totalement démoli, et son terrain vendu en 1783, à différens particuliers.

L'origine de la ville de Limbourg est si ancienne qu'on ne pourrait rien en dire qui ne fût douteux; ce dont les auteurs conviennent, est qu'elle fut détruite par les Normands en 895. Elle fut assiégée par les troupes des états de Westphalie, au pouvoir desquels elle fut remise au

mois de novembre 1584. Elle fut prise par les Hollandais en 1633, et reprise par les Espagnols peu de temps après. En 1675, les Français l'assiégèrent sous le commandement du prince de Condé, et après onze jours de tranchée ouverte, le prince de Nassau-Siegen fut obligé de la rendre. Les Français firent sauter le château et ruinèrent entièrement les fortifications; ils mirent aussi le feu à toutes les maisons, excepté l'église et le presbytère. La ville et la province furent rendues à l'Espagne en 1678, par le traité de Nimègue. Elle fut prise par les Français en 1701. Le couvent des Récollectines de Limbourg, fondé en 1623, fut brûlé pour la seconde fois, et rétabli à Dolhain. La ville fut reprise par les alliés en 1702. En vertu des traités de Bade et de Rastad, en 1714, elle devint la possession de l'Autriche.

L'ancien duché de Limbourg faisait partie du pays des Eburons, qui furent, sous Auguste, remplacés par les Tongrois. Le Limbourg devint un comté particulier, possédé par les seigneurs de la maison de ce nom. Henri, le plus ancien qui soit connu, vivait en 1071. Henri, son fils, fut créé duc de la Basse-Lotharingie par l'empereur Henri IV. Waleran fut nommé duc de Limbourg en 1175. Waleran III, dernier duc, étant mort sans enfans en 1280, il y eut une grande guerre au sujet de la succession entre Jean Ier, duc de Brabant, qui avait acheté le duché en 1282, d'Adolphe, comte de Bergh, neveu de Waleran, et Raynaud, comte de Gueldre, qui avait épousé Ermengarde, sa sœur, dont il n'eut point d'enfans. Cette guerre finit par la fameuse bataille de Woringen, près de Cologne, du 5 juin 1288, où le comte de Gueldre fut fait prisonnier, et le duc de Brabant ayant été vainqueur, resta paisible possesseur de ce duché, en conséquence de sa victoire et d'une sentence arbitrale portée par Philippe-le-Bel, roi de France. Les pays de Dalhem, Rolduc et Fauquemont, depuis connus sous le nom de pays d'*Outre-Meuse*, furent unis au Limbourg, en 1396, et formèrent ensemble une province, gouvernée selon les coutumes et les anciens usages qui y avaient lieu, sous la direction et l'administration de leurs propres états particuliers.

Le Limbourg passa avec le Brabant et le marquisat d'Anvers sous la domination de la maison de Bourgogne par la cession qu'en fit en 1399 la duchesse Jeanne, veuve de Wenceslas, duc de Brabant, à sa nièce Marguerite, femme de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Marguerite désigna pour son successeur, son fils Antoine, qui, en 1406, après la mort de Marguerite et de Jeanne, eut la souveraineté absolue de ces pays. Ses deux fils, Jean et Philippe, lui succédèrent, et après la mort de ce dernier, qui ne laissa point d'enfans, le Brabant, le marquisat d'Anvers et le Limbourg passèrent en 1430 à son cousin Philippe-le-Bon. La maison de Bourgogne posséda ces provinces jusqu'en 1477, que Marie, héritière de Bourgogne, épousa l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Ferdinand III. C'est par cette illustre alliance que toutes les provinces Belgiques passèrent à la maison d'Autriche.

Avant l'établissement du conseil de Limbourg en 1789, la ville de Limbourg était le siége de la haute

cour, qui était le juge immédiat du duché, et qui avait été érigée en 1136, par le comte Waleran, père de Henri, Ier duc de ce nom, et confirmée en 1356, par la duchesse Jeanne de Brabant et le duc Wenceslas de Luxembourg. Il n'échéait aucun appel des sentences de ces juges royaux, qui décidaient tous les procès instruits par devant les justices subalternes du duché; mais on pouvait en réformer par devant le conseil souverain de Brabant, et malgré cette réformation, leurs sentences s'exécutaient parmi caution *de reparando*. Il y avait aussi à Limbourg une chambre féodale et une dite de Tonlieu pour les affaires forestières. L'édit du 30 juillet 1789, par lequel le conseil de Limbourg avait été établi, fut révoqué par une dépêche du 18 mai 1793, qui remit l'administration supérieure de la justice sur le pied où elle était à la fin du règne de l'impératrice Marie-Thérèse.

L'ancien duché de Limbourg était partagé en 5 districts, savoir : 1° le haut-ban de *Herve*, comprenant Herve, Charneux, Battice, Thimister, Chaineux, Clermont, Julémont, Asse, Mortroux, Grand-Réchain, Petit-Réchain, Dison, Soiron et Wodémont; 2° le haut-ban de *Sprimont*, renfermant Sprimont, Baugnée, Esneux, Hony, la Rimière, la Chapelle, Tavier et Villers-aux-Tours; 3° le chef-ban de *Baelen*, consistant en Limbourg, Baelen, Eupen, Henri-Chapelle, Lontzen, Bilstain et Goé; 4° le chef-ban de *Montzen*, contenant Montzen, Beusdal, Sippenaken, Gemenich, Hombourg, Kelmis, Moresnet et Teuven; 5° le chef-ban de *Walhorn*, composé de Walhorn, Astenet, Eynatten, Hausset, Hergenraed, Kettenis, Merols, Nieudorp, Rabotraed et Raeren. Ce dernier chef-ban, Eupen et Lontzen, ont été cédés à la Prusse par le traité de Vienne de 1815, ainsi qu'une partie des communes de Montzen, Henri-Chapelle, Welkenraedt et Baelen. On a donné le nom de *province de Limbourg* à l'ancien département de la Meuse-Inférieure, qui ne comprend ni la ville ni aucune des communes de l'ancien duché de ce nom.

Limbourg est la patrie de *Philarete*, connu sous le nom de *Gilbert Limbourg*, chanoine de Liége, et célèbre médecin du 16e siècle, auteur de divers ouvrages; de *Remacle Fusch*, qui mourut en 1586, laissant divers traités de médecine et la vie des médecins illustres; de *Gilles Synegorus*, *François Byrsœus, Guillaume Brochœus* ou *Van den Broich*, auteurs de différens ouvrages; et de *Jean Fluning*, bourgeois d'Anvers, homme savant et excellent poète.

LIMET. V. *Vierset-Barse*.

LIMONT, commune du canton de Waremme; bornée au N.E. par Remicourt, E. par Jeneffe, S. par Donceel, O. par Bovenistier, N.O. par Pousset qui joint par un point.

A 1/4 de l. de Bovenistier et Donceel, 1/2 de Remicourt, 3/4 de Jeneffe, et 1 1/4 S.E. de Waremme.

La commune est située dans un lieu assez bas, et présente une surface plate. L'argile domine dans la plus grande partie des terres situées à l'E, au S. et à l'O. La partie du N. contient un terrain beaucoup plus léger. L'Yerne, affluent du Geer, arrose la commune.

Il y a 62 maisons, construites en briques, et couvertes en paille, sauf

quelques-unes en ardoises et en tuiles; agglomérées dans quelques parties du village. — 1 église, dédiée à St.-Martin, en partie rebâtie.

On y récolte le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, la féverole, la vesce, et très-peu d'épeautre. On y cultive aussi les plantes oléagineuses. Fourrages abondans, et fruits tels que pommes et poires. — 90 chevaux et poulains, 100 bêtes à cornes, 150 bêtes à laine. On y élève beaucoup de cochons, que les marchands viennent acheter pour les conduire au marché.

Population : 390 habitans.

Superficie : 430 h. 92 a. 71 c.

Ci-devant : pays de Liége.

LIMONT. V. *Tavier.*

LINCÉ. V. *Sprimont.*

LINCENT, commune du canton de Landen; bornée au N. par Racour, N.E. par Wamont, E. par Avernas-le-Bauduin, S. par Grand-Hallet et Petit-Hallet, S.O. par Orp-le-Grand (prov. de Brabant), N.O. par Pellaines.

A 1/2 l. de Racour, Wamont, Grand-Hallet, Petit-Hallet, et Pellaines, 3/4 d'Avernas, 3 O. de Waremme, 5 1/2 de Huy, et 8 de Liége.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux, pierreux, sablonneux, rocailleux. Il y a des carrières de pierres blanches propres à la bâtise, très-tendres et d'un travail facile, mais qui se durcissent à l'air. Quelques petites fontaines.

Il y a 170 maisons; la plupart construites en pierres blanches que l'on exploite dans la commune, une partie en briques, et une autre en bois et argile; presque toutes couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Pierre. On y conserve les reliques de St.-Hubert.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, les féveroles, vesce, lin, trèfles, camomille, chanvre, colza. Fourrages, légumes et fruits. — 130 chevaux, 200 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — 1 moulin à farine mu par le vent.

Population : 963 habitans.

Superficie : 742 h. 22 a. 83 c.

Ci-devant : quartier de Louvain, duché de Brabant.

LINCHET, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ramelot, E. par Terwagne, S. par Clavier, O. par Modave, N.O. par Vierset-Barse.

A 1/2 l. de Ramelot, Terwagne et Modave, 1 de Clavier et Vierset, et 2 1/4 S.E. de Huy.

La superficie de cette commune est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et sablonneux. Le torrent de Bonne arrose son territoire. 2 puits.

Il n'y a que 10 maisons, construites en pierres; couvertes en paille, sauf une en ardoises; disséminées. — Paroisse de Modave. Une ancienne petite église supprimée; dédiée à St.-Remi.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie. On y cultive l'épeautre et un peu de seigle. Bois taillis et broussailles. — 14 chevaux, 25 bêtes à cornes. — 2 fours à chaux pour l'amendement des terres.

Population : 63 habitans.

Superficie : 259 h. 42 a. 35 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

LISE. V. *Marchin*, *Seraing.*

LIXHE, commune du canton de Glons; bornée au N. par Eben-Emael et Lanaye (prov. de Limbourg), E. par Eysden (idem), S.E. par Visé, S. par Haccourt, O. par Wonck (prov. de Limbourg).

A 1/2 l. de Haccourt, 3/4 de Lanaye, et 3 N.N.E. de Liége.

Sa surface est inégale et entrecoupée de collines. Les plaines situées à l'O. du terroir ont une inclinaison plus ou moins sensible. Un chaînon de coteaux courant du N. à l'O., n'offre que des terrains vagues, couverts de bois rabougris ou de mauvaises pâtures. Le bassin de la Meuse est composé d'un terrain d'alluvion, et renferme aussi quelques terres argileuses, sablonneuses, marneuses, et mêlées de silex. La Meuse arrose la commune, en laissant un petit terrain à sa rive droite.

La commune renferme 140 maisons, réparties comme suit: *Lixhe*, 45; *Loen*, 17, et *Nivelle*, 78, à 1/4 de l. du chef-lieu. Elles sont construites en pierres et briques, et en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles et en paille. On y remarque l'ancien château de *Loen*, situé au pied de la montagne. — 1 église à Lixhe, dédiée à St.-Lambert et Ste.-Brigitte; très-ancienne et mère-église de celle de Haccourt, érigée en paroissiale vers l'an 1200. A Nivelle, il y a une petite chapelle, bâtie en 1831. On remarque en ce dernier endroit, au bord de la Meuse, quelques ruines de l'ancienne église de Nivelle que St.-Hubert avait fait bâtir à l'honneur de St.-Lambert, dans l'endroit où la châsse de ce saint martyr avait reposé lors de sa translation, vers l'an 711. Près de ces ruines, se voit l'ancien château ou maison de plaisance de Nivelle, converti en bâtiment rural.

Les récoltes consistent en froment, seigle, avoine, fourrages, etc. Légumes, fruits, et quelques bois taillis. — 70 chevaux, 130 vaches, 300 moutons. — Foire: le lundi après Quasimodo et le jour suivant; établie en 1818.

Population : 657 habitans.

Superficie : 707 h. 10 a. 31 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le château de Loen a été pendant plusieurs siècles, le titre d'une branche de l'ancienne et noble famille de *Brus*. Sous le règne du prince-évêque Ferdinand de Bavière, Gérard de Loen de Brus, possesseur de ce château, acquit par engageure la seigneurie et juridiction entière de Nivelle sur Meuse, qui comprenait les cinq villages suivans: Lixhe, Nivelle, Lanaye, Loen et Castert.

Le village de Lixhe n'étant éloigné que de deux petites lieues de Maestricht, on ne pouvait choisir un poste plus propre, soit à couvrir, soit à resserrer cette ville. Fréderic-Henri, prince d'Orange, fut de cette opinion, lorsqu'il forma, en 1631, le dessein de fortifier le poste de Navagne, qui n'est séparé de Lixhe, que par la rivière de Meuse. Ce projet demeura cependant sans effet, à cause de l'opposition qu'y formèrent les états de Liége: mais à peine le siége de Maestricht fut-il formé, que l'armée espagnole, cherchant les moyens de secourir cette place, vint bâtir un fort au même lieu.

LIZEN. V. *Ouffet*.

LOÉ. V. *Fouron-St.-Pierre*.

LOEN. V. *Lixhe*.

LOGBIERMÉ. V. *Wanne*.

LOGNE. V. *Vieux-Ville*.

LOHIRVILLE. V. *Clermont*.

LONCIN, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Alleur, E. par Ans et Glain, S. par Grâce-Montegnée et Hollogne-aux-Pierres, O. par Awans.

La superficie de cette commune ne présente que de légères ondulations. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale a 55 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 76 maisons, dont quelques-unes sont assez bien bâties.—1 chapelle auxiliaire, dépendante de la succursale d'Awans.

Les récoltes consistent en froment, seigle, épeautre, orge, avoine, trèfles, fourrages, plantes oléagineuses, légumes et fruits. — La grande route de Liége à Bruxelles, construite vers 1715, traverse la commune du S.E. au N.O.

Population : 405 habitans.

Superficie : 242 h. 65 a. 89 c.

Ci-devant : dépendant de la cour de justice d'Awans, électorat de Trèves.

LONGBROUX. V. *Charneux*.

LONGCHAMPS. V. *Berneau, Waremme*.

LONGDOZ. V. *Liége*.

LONGPRÉ. V. *Couthuin*.

LONHIENNE. V. *Foret*.

LONEUX. V. *Chênée, Esneux, Flémalle-Grande, Horion-Hozémont, St.-André, St.-Nicolas*.

LORCÉ, commune du canton de Ferrière; bornée au N. par Aywaille et Stoumont, E. par Rahier, S. par Chevron, S.O. par Werbomont, O. par Harzé.

A 1 l. de Chevron, 1 1/2 de Stoumont et Rahier, 1 3/4 de Werbomont, et 5 S.S.E. de Liége.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, marécageux, rocailleux. La couche végétale varie de 20 à 30 centim. de profondeur. La commune est arrosée par l'Amblève, et par la Lienne, qui se jette dans l'Amblève près de Targnon. Il y a dix fontaines.

La commune renferme 127 maisons, réparties comme suit : 69 à *Lorcé* (chef-lieu), 36 à *Chession*, 20 à *Targnon*, 1 à *Naze* et 1 à *Faignage*. Elles sont construites en pierres, et couvertes en grosses ardoises. —1 église, dédiée à St.-Georges, et 1 chapelle de la Vierge.

On y récolte le seigle, l'avoine, l'orge, l'épeautre. Très-peu de fourrages. Beaucoup de bois taillis, peuplés de chênes, bouleaux et ormes. — 21 chevaux, 100 bêtes à cornes, 80 moutons.—1 moulin à farine mu par eau.

Population : 590 habitans.

Superficie : 1289 h. 93 a. 56 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

LORETTE. V. *Visé*.

LOTH. V. *Welkenraedt*.

LOUVEIGNÉ, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N.E. par Fraipont, E. par Theux, S.E. par La Reid, S.O. par Sprimont, N.O. par Gomzé-Andoumont. Une enclave bornée au N. par Sprimont, S. par Aywaille, S.O. par Comblain-au-Pont.

A 1 l. de Fraipont, et Sprimont, 2 de La Reid, 1/2 de Gomzé-Andoumont, et 4 S.E. de Liége.

Le village est dans une vallée. Le territoire est montagneux, et le terrain est en petite partie argileux, le reste marécageux, schisteux et en pierres calcaires. La profondeur de la couche végétale a 20 à 40 centim. On y trouve du fer hydraté, du psammite sablonneux, et de la chaux carbonatée aciculaire. Adseux

a une élévation de 241 mètres, et Rougetier de 233 mètres au-dessus de l'Océan. — La rivière d'Amblève longe une très-petite partie du territoire au S. Il y a 3 ruisseaux : celui de Stinval qui y prend sa source, et se perd dans la Vesdre au Trooz; celui de Havegné, qui prend naissance dans la commune, et se jette dans la Vesdre à Fraipont, et celui du Rougetier, qui y prend également sa source, et s'engouffre au Rougetier.

La commune comprend 324 maisons, réparties comme suit : *Louveigné* (chef-lieu), 86; *Heid*, 2, à 1/4 de l.; *Bois de Banneux*, 1, à 1/2 l.; *Banneux*, 44, à 1/2 l.; *Douze-Hommes*, 3, id.; *Fawe*, 2, à 1/3 de l.; *Banewai*, 6, id.; *Adseux*, 16, idem.; *Rougetier*, 4, à 1/2 l.; *Cornemont*, 10, à 1/3 de l.; *Deigné*, 46, à 2/3 de l.; *Playe*, 4, à 3/4 de l.; *Fouraulle*, 3, à 1 1/2 l.; *Hodchamps*, 14, à 2/3 de l.; *Haute-Folie*, 1, à 1/3 de l.; *Lilé*, 6, à 1 1/2 l.; *Martinrive*, 6, à 2 l.; *Rouvreux-Gotalle*, 23, à 1 3/4 l.; *Blendef*, 10, à 1/4 de l.; *Counachamps*, 1, à 1/2 l.; *Coirfalise*, 1, à 1/3 de l.; *Fereuse*, 2, à 1/2 l.; *Sendrogne*, 22, à 1/3 de l., et *Stinval*, 11, à 1/4 de l. La plupart sont construites en pierres, peu en bois et argile; couvertes en paille, excepté quelques-unes en ardoises. — 2 églises, une à Louveigné, dédiée à St.-Remacle, et l'autre à Deigné, dédiée à St.-Joseph; 2 chapelles auxiliaires, une à Banneux, dédiée à St.-Léonard, et l'autre à Blendef, dédiée à la Sainte-Vierge. Environ 1/8 de la commune fait partie des paroisses de Sprimont et de Sougné.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les pois, vesces, seigle d'essartage dit *regon*. Fourrages pour la consommation locale. Beaucoup de pâtures. Bois taillis. — 160 chevaux, 600 bêtes à cornes, 1000 bêtes à laine. — Laines, beurre, etc. — 4 fours à chaux, 1 carrière de pierres calcaires; 4 moulins à farine, dont trois mus par les eaux des ruisseaux de Stinval et du Rougetier, et un par l'Amblève. — Exploitation de la mine de fer. — Foires : les 25 mars et 30 septembre, ou le lendemain si c'est un dimanche. — L'ancienne route de Liége à Spa traverse la commune.

Population : 1700 habitans.

Superficie : 3197 h. 67 a. 70 c., dont 1061 h. en terres labourables, 207 h. en prés; 1575 h. en pâtures, 25 h. en vergers, 87 h. en bois.

Ci-devant : Pays de Stavelot.

Histoire : On y voit encore les restes de fondemens d'un ancien château-fort, situé sur un rocher, à l'endroit dit *Coirfalise*. Le comte Everard envoya, en 1488, Jacques de Horne, Raes de Waroux, Nicolas de Cortemback et quelques autres, atteints par les Arembergiens sur la hauteur de Haccourt, prisonniers dans le château de Louveigné, où ils restèrent pendant trois ans.

LOUVEIGNÉ. V. *Ben-Ahin*.

LOYISE. V. *Landenne*.

M

MABIETS. V. *Villers-le-Bouillet*.

MABOTTE. V. *Jemeppe*.

MABROCK. V. *Hombourg*.

MAGNÉE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Fléron, E. par Ayeneux et Olne, S. par Foret, O. par Romsée.

A 1/4 de l. de Fléron, 1/2 de Foret, et 2 E.S.E. de Liége.

La superficie du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux, marécageux et rocailleux. Un ruisseau qui prend naissance en Pucet, forme la limite entre cette commune et celles de Fléron, Ayeneux et Olne.

Il y a 64 maisons, y compris *Chantraine*, contenant 8, à 1/4 de l. Elles sont bâties en pierres et briques; couvertes en paille et en ardoises. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église de Fléron; dédiée à St.-Antoine de Padoue, et bâtie en 1766.

On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages peu abondans. — 20 chevaux, 105 vaches, 114 bêtes à laine. — Des fours à chaux et carrières. — La route de Liége à Herve avoisine le territoire de cette commune.

Population : 318 habitans.

Superficie : 242 h. 13 a. 95 c.

Ci-devant : pays de Liége.

MAGNERY. V. *Clermont.*

MAGRÉE, ruisseau qui prend naissance à l'endroit de ce nom, commune d'Ellemelle, fait mouvoir 6 moulins à farine dans la commune de Tavier, et se joint au ruisseau du Sart.

MAIREUX. V. *Soumagne.*

MAISON-BOIS. V. *Ensival.*

MAISON-DU-BOIS. V. *Battice.*

MAISON-COUNE. V. *Grandville.*

MALADES (les). V. *Verlaine.*

MALAISE. V. *Waret-l'Evêque.*

MALAXHE. V. *Xhendremael.*

MALCHAMPS. V. *Sart.*

MALGUEULLE. V. *Jehay-Bodegnée, Romsée.*

MALHEUR. V. *Héron.*

MALLIEUX. V. *St.-Georges.*

MALLIEUX. V. *Hermalle-sous-Huy.*

MALMETOUT. V. *Oreye.*

MALSEMAINE. V. *Antheit.*

MALVAUX. V. *Battice.*

MALVEAU. V. *Grivegnée.*

MAMONSTER. V. *Ans et Glain.*

MANAIHAUT. V. *Battice.*

MANGOMBROUX. V. *Polleur, Stembert.*

MANY. V. *Seraing.*

MARAIS. V. *Tihange.*

MARCHE-EN-SAULT. V. *Thimister.*

MARCHE (Usine-). V. *Horion-Hozémont.*

MARCHÉ (Le). V. *Theux.*

MARCHIN, commune du canton de Huy; bornée au N. par Huy, N.E. par Vierset-Barse, S. E. par Vyle et Tharoul, S.O. par Goesnes-et-Filée (prov. de Namur), O. par Ben-Ahin.

A 1/2 lieue de Vyle-Tharoul, 1 de Vierset, 1 1/2 de Huy.

Sa surface est inégale, entrecoupée de coteaux dont quelques-uns sont très-escarpés. Le terrain est sablonneux, argileux, calcaire et schisteux. Cette commune est arrosée par le Hoyoux, et par le petit ruisseau de Perwez. Plusieurs fontaines.

La commune contient 320 habitations, réparties comme suit : *Marchin* (chef-lieu), 27; *Fourneau*, 32, à 1/4 de l.; *Jamagne*, 11, id.; *Molu*, 36, à 1/6 de l.; *St.-Léonard*, 26, à 1 1/4 l.; *Goesne*, 28, à 1/4 de l.; *Bois-Dame-Agnès*, 20, id.; *Lise*, 6, à 1/6 de l.; *Ereffe*, 14, à 1/12 de l.; *Ronhaeville*, 26, à 1/2 l.; *Belaire*, 10, à 1/2 l.; *Belle-Maison*, 12, id.; *Basse*, 4, à 1/4 de l.; *Ralonsart*, 3, à 1 l.; *Vaux*, 8, à 1/2 l.; *Pierpont*, 10, à 1/4 de l.; *Forges*, 47. Elles sont construites en pierres et en briques, couvertes en paille, quel-

ques-unes en ardoises. — Il y a un château. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge; ancienne.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et l'exploitation des usines. On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, vesces et féveroles. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis peuplés de chênes, charmes et coudriers, aménagés à 18 ans.— 74 chevaux, des bœufs, vaches et moutons. Le Hoyoux nourrit beaucoup de truites, et les étangs sont peuplés de carpes et brochets. — Plusieurs carrières; 2 forges, 4 laminoirs, 4 papeteries, 3 moulins à farine, 1 pressoir à huile servant alternativement à battre le chanvre, tous mus par eau; 2 brasseries. — Il y a 3 grands chemins vicinaux, dont celui de Huy à Havelange est comparable à une chaussée.

Population : 1790 habitans.

Superficie : 2195 h. 46 a. 12 c.

Ci-devant: pays de Liége. La terre de Marchin était surnommée *franc-aleu*, à raison de son indépendance.

MAREXHE. V. *Villers-le-Bouillet*.

MARGARINS. V. *Thimister*.

MARIANMONT. V. *Jalhay*.

MARIHAYE. V. *Seraing*.

MARIOMONT, ruisseau qui prend sa source au lieu dit *Louveterie*, sépare la commune de Stembert de celle de Jalhay.

MARNEFFE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Braives et Latinne, N.E. par Fallais, E. par Fumal, S. par Hucorgne, O. par Oteppe, N. O. par Ville-en-Hesbaye.

A 1/2 l. d'Oteppe, Hucorgne et Fumal, 1 de Braives, Latinne, Fallais et Ville, 2 N.O. de Huy, et 6 O.S.O. de Liége.

Sa surface est entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marécageux, rocailleux. Le Burdinal arrose la commune. Quelques petites fontaines.

Il y a 118 maisons, y compris la ferme du *Sart*, à 1/8 de l., et celle de *Molu*. Elles sont construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en paille, en tuiles, en ardoises; en partie agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Remi.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'épeautre, l'avoine, etc. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, bouleaux, coudriers. — 140 chevaux, 200 bêtes à cornes, 150 moutons.— 1 moulin à farine mu par eau, une brasserie.

Population : 615 habitans.

Superficie : 838 h. 55 a. 45 c.

Ci-devant: pays de Liége. D'après Hemricourt, dans son *Miroir des Nobles*, il paraît que le nom de cette commune vient d'un ancien seigneur nommé *Marneffe*.

MAROU. V. *Trembleur*.

MARTEAU. V. *Ehein*, *La Reid*, *Spa*.

MARSINE. V. *Couthuin*.

MARTIN. V. *Plainevaux*.

MARTIN, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Tavier, traverse celle d'Esneux, et se jette dans l'Ourte.

MARTINRIVE. V. *Louveigné*.

MARTINSART. V. *Xhendelesse*.

MARY. V. *Esneux*.

MARY, ruisseau qui prend sa source dans la forêt d'Esneux, et se jette dans l'Ourte.

MASILION. V. *Lavoir*.

MASSARINEN. V. *Baelen*.

MASSONHEID. V. *Foret*.

MASTA. V. *La Reid*.

MASTAT. V. *Stavelot.*

MATFOSSE. V. *Evegnée.*

MAZURES (les). V. *Theux.*

MÉAN. V. *Mons.*

MEEFFE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Embresin, E. par Avin, S. E. par Acosse et Hannêsche, S. par Forville (province de Namur), O. par Hemptinne (idem), N.O. par Wasseiges.

A 1/2 lieue d'Embresin, Acosse, Hemptinne et Wasseiges, 3/4 d'Avin et Hannêsche, et 4 1/2 S. O. de Waremme.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux et pierreux. Les meilleures terres ont une couche végétale de 45 centim. de profondeur. La commune est arrosée par la Soile, qui y reçoit un autre ruisseau prenant sa source vers Hannêsche, et se jette dans la Méhaigne. Quelques fontaines.

Il y a 149 maisons, construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises, tuiles et paille; disséminées. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge, très-ancienne; 1 chapelle de Saint-Pierre, qui est un lieu de dévotion.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 90 chevaux, 160 bêtes à cornes. — 2 moulins à farine, un mu par le vent, et l'autre par eau.

Population : 871 habitans.

Superficie : 937 h. 87 a. 40 c., dont 785 h. 32 a. 40 c. en terres labourables; 80 h. 46 a. 96 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : L'évêque Richard unit à son église 12 abbayes séculières, dont les abbés servaient l'évêque chacun un mois de l'année en qualité de chapelain. Meeffe était de ce nombre. L'évêque Henri II donna l'an 1149, à Wazelin, abbé de Saint-Laurent, et à son monastère, l'église de St. Sévère à Meeffe, laquelle allait tomber en ruine, à condition que l'abbé y établirait quelques religieux. L'évêque Radulphe confirma cette union en 1171.

Le village de Meeffe fut consumé par les flammes en 1275. Antoine de Croy y mit le feu le 2 juillet 1429. Ce village fut encore brûlé, hormis l'église et une partie de la chapelle de Lorette, en 1465.

MEHAGNE. V. *Chênée.*

MÉHAIGNE (la), rivière qui prend sa source près de Méhaignouil et de Meux en deux branches, qui se réunissent au village de Méhaigne, province de Namur; entre dans la province de Liége à Wasseiges, traverse les communes d'Embresin, Avenne, Braives, Ville-en-Hesbaye, Fallais, Fumal, Marneffe, Hucorgne, Moha et Wanze, et se jette dans la Meuse à Statte, faubourg de Huy.

La Méhaigne et les ruisseaux qui y affluent font mouvoir plusieurs moulins à farine, à huile, etc.

MEIZ. V. *Stavelot.*

MELIN, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Bolland, S. E. par Battice et par un point à Xhendelesse, S. par Soumagne, S.O. par Micheroux, O. par Evegnée et Cerexhe-Heuseux, N. O. par un point à Mortier.

A 1/2 lieue de Soumagne, Micheroux et Cerexhe-Heuseux, 1 1/4 de Mortier, et 1 3/4 de Xhendelesse.

Ses dépendances sont : *Ardoncour, Basse et Haute Melin, Elvaux, Labouxhe, Sokeux* et *Vaux.*

Le terroir est entrecoupé de collines. On y trouve du calcaire an-

thracifère, du schiste argileux, du silex de la craie blanche, du fer sulfuré cylindroïde et blanc dentelé. La profondeur de la terre végétale de nature argileuse est de 15 à 35 centimètres. Le ruisseau de Bolland forme la limite de cette commune avec celle de Cerexhe-heuseux; un autre ruisseau prend naissance dans la commune.

La commune comprend 110 maisons, construites en pierres, briques et bois; couvertes en paille, très-peu en ardoises; disséminées. — 1 église.

On y cultive l'épeautre, le seigle, l'avoine, les trèfles. Fourrages, légumes et fruits. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 683 habitans.

Superficie : 561 h. 09 a. 61 c.

Ci-devant: pays de Liége.

MEMBACH, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Baelen, E. par Eupen (Prusse), S.E. par Kalderherberg et Butgembach (idem), S. par Weismer (idem) et Jalhay, O. par Goé.

A 1/2 lieue de Baelen, 3/4 de Goé, et 2 1/4 E. de Verviers.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain contient de la chaux carbonatée lamellaire, laminaire et pulvérulente, de la chaux carbonatée magnésifère bituminifère, du plomb sulfuré octaèdre et granulaire, du plomb carbonaté trihexaèdre, bacillaire, du zinc oxidé silicifère aciculaire, lamelliforme, mamelonné, du zinc carbonaté mamelonné, du fer hydraté massif, géodique et cloisonné, et du fer oligiste terreux globuliforme. La profondeur de la couche végétale est de 25 à 35 centim. — La *Vesdre*, qui prend naissance dans la forêt de Hertogenwaldt, traverse la commune de l'E. à l'O. Un petit ruisseau, appelé *Bach*, qui prend sa source à la fontaine dite *Breyenborn*, se joint à un autre ruisseau du même nom, qui prend naissance au-delà d'Eupen, et se jette dans la Vesdre à Membach. — Le point où la Vesdre pénètre dans la province de Liége, a une élévation de 430 mètres 399 au-dessus de l'Océan.

La commune contient 114 maisons, y compris la maison forestière de *Hestreux*, dans la forêt de Hertogenwaldt, à 1 3/4 de l.; 2 maisons à *Opgenhagen*, à 1/4 de l.; et 3 à *Opgenmeulen*, à 1/6 de l. Elles sont construites partie en pierres, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille, les autres en ardoises; en partie agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Jean-Baptiste.

On y cultive fort peu de froment, de seigle, d'avoine, d'orge. La culture des prés est la culture dominante. La forêt et les fanges de Hertogenwaldt sont annexées à cette commune. Il y a un assez grand nombre de lièvres et de chevreuils qui forment une chasse de réserve. Cette forêt sert aussi de retraite à une quantité de sangliers et de loups. — 18 chevaux, 245 bêtes à cornes, quelques chèvres. On y élève des abeilles. — Une mine de calamine, 1 moulin à 3 roues mu par eau, destiné pour les grains, le bois de teinture et le tan. Quelques tisserands de draps travaillant pour les fabricans d'Eupen. — La route de la Vesdre avoisine le territoire de cette commune.

Population : 644 habitans, parlant l'allemand.

Superficie : 7102 h. 84 a. 86 c. C'est la plus grande commune de la

province de Liége, quant à la superficie.

Ci-devant : duché de Limbourg, ban de Baelen.

MERCKHOF. V. *Hombourg*.

MERDOP, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Wansin, N.E. par Thisnes, S.E. par Embresin, S. par Wasseiges, O. par Jandrin (prov. de Brabant).

A 2/3 de l. de Wasseiges, 3/4 d'Embresin, 1 de Thisnes, et 4 O.S.O. de Waremme.

Sa superficie est élevée. Le terrain est argileux. La couche végétale varie de 15 à 45 centim. de profondeur.

Il y a 104 maisons; presque toutes construites en briques et couvertes en paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Remi; rebâtie en 1766.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 130 chevaux, 220 bêtes à cornes, 250 moutons. — 2 moulins à farine mus par le vent. — La chaussée des Romains longe le territoire vers le S.

Population : 630 habitans.

Superficie : 563 h. 69 a. 14 c.

Ci-devant : comté de Namur.

MERY. V. *Tilff*.

MESSITERT. V. *Aubel*.

MEUSCHEMEN. V. *Baelen*, *Welkenraedt*.

MEUSE (la), en latin *Mosa*, en flamand *Maes*, fleuve qui prend naissance en France, dans le S. du département de la Haute-Marne, de l'arrondissement et à 7 lieues N.E. de Langres. Ce fleuve est formé de deux ruisseaux qui parcourent les vallées de Récourt et d'Avrécourt, et dont la jonction a lieu à Fort-Fillières; le cours d'eau ne prend le nom de *Meuse*, qu'après avoir coulé près du village de ce nom. Il parcourt le N.O. du département des Vosges, où près de Bazoilles, il disparaît pour ne se remontrer qu'à 1 lieue 1/2 plus loin, à Noncourt, près et au S.O. de Neufchâteau. Il traverse le département de la Meuse, arrose la partie orientale des Ardennes, et entre dans la province de Liége, dans son point S.O., à 3 lieues au-dessous de Namur. Par sa rive gauche il longe les communes de Seilles et Bas-Oha, et par sa rive droite la commune de Ben-Ahin, arrose la ville de Huy, et delà se dirigeant au N.E. jusqu'à Liége, laisse à sa rive droite les villages de Tihange, la Neuville, Hermalle-sous-Huy, Clermont, Ramet-Ivoz, Seraing, Ougrée, Angleur et Grivegnée, et à sa rive gauche Ampsin, Amay, Flône, Engis, Chokier, Flémalle-Haute, Flémalle-Grande, Jemeppe et Tilleur; il traverse la ville de Liége, coule au N. en laissant sur sa rive droite Jupille, Wandre, Cheratte, Argenteau, Richelle, Visé et Mouland, et sur sa rive gauche Herstal, Hermalle-sous-Argenteau, et Lixhe, et après avoir parcouru la province sur un développement d'environ 14 lieues, il en sort à Nivelles, commune de Lixhe pour entrer dans la province de Limbourg à Eysden et Lanaye.

La Meuse reçoit dans l'étendue de son cours compris dans les limites de la province de Liége, plusieurs rivières et un grand nombre de ruisseaux, savoir : la Méhaigne, le Hoyoux, l'Ourte, la Légie, la Berwinne, etc. Il est à remarquer que les affluens de la rive droite sont beaucoup plus nombreux et plus

considérables que ceux de la rive gauche.

Le lit de la Meuse est encaissé dans le terrain à couches inclinées depuis Charleville jusqu'au-dessous de Visé, où elle entre dans le terrain à couches horizontales.—*Longueur* développée dans la province : 70,000^m. *Largeur* moyenne à la ligne moyenne: 130^m 00; elle varie entre 80 à 260^m. *Profondeur* moyenne ou étiage : de 0^m 50 à 0^m 70 en été, de 1^m 00 à 1^m 20 en hiver. ***Point des plus hautes eaux*** ou ***inondations :*** de 5^m 70 à 6^m 00 (ces diverses hauteurs sont prises à compter du zéro de l'échelle placée au pont des Arches, à Liége, lequel se trouve lui-même à 54^m 73 au-dessus du Peil d'Amsterdam, qui est au niveau de l'Océan). *Pente du lit* dans la province : 18^m 26. *Vitesse* moyenne du courant : 43 mètres par minute, l'eau étant supposée de 0^m 85 de hauteur, terme moyen. La vitesse est de 56^m par minute, lorsque l'eau est à 1^m 40 de hauteur. Elle est de 68^m quand l'eau est élevée à 2 mètres. On a évalué le cube d'eau qui passe annuellement par le pont des Arches à 2 billions 794 millions de mètres cubes.

La Meuse nourrit : la grande lamproie, la lamproie fluviatile, le planer, l'esturgeon ordinaire, l'alose, le brochet, le saumon, la truite saumonée, la carpe, le barbeau, la tanche, le goujon, la brême, la bordelière, le meunier, la rosse, la vandoise, le nase, l'ablette, le véron, la lotte des rivières, la perche goujonnière, la perche ordinaire, l'anguille. L'écrevisse commune s'y trouve en abondance.

MEUSE (château de la). V. *Jemeppe*.

MEUVILLE. V. *Rahier*.

MICHEROUX, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Evegnée, N.E. par Melin, E. par Soumagne, S. par Ayeneux, O. par Retinne.

A 1/3 de l. d'Evegnée, 1/2 de Melin, Soumagne et Retinne, 3/4 d'Ayeneux, et 2 3/4 E. de Liége.

Sa superficie est élevée ; un plateau incliné à l'E. et à l'O. Le terrain est argileux, glaiseux et marécageux. Un petit ruisseau prend sa source à Pansery.

Il n'y a que 19 maisons, dont 13 au chef-lieu, et 6 à *Pansery*, à 1/4 de l. Elles sont bâties en pierres et briques; couvertes en paille; disséminées.—On y remarque le château de *Hinnisdael*, dit Micheroux.—Paroisse de Soumagne.

On y cultive le froment, le seigle, le bled, l'orge, l'avoine, les féveroles. Fourrages d'un rapport moyen. —9 chevaux, 80 vaches, 100 moutons. — On y exploite du charbon.

Population : 110 habitans.

Superficie : 167 h. 87 a. 88 c., dont 83 h. 10 a. 00 c. en terres labourables; 78 h. 12 a. 32 c. en prés, pâtures, vergers et jardins.

Ci-devant : pays de Liége.

MICHEROUX. V. *Soumagne*.

MIDDELHOF. V. *Hombourg*.

MILMORT, commune du canton de Glons; bornée au N. par Fexhe-Slins et Hermée, S.E. par Herstal, S.O. par Vottem, O. par Liers.

A 1/2 l. de Hermée, Vottem et Liers, 1 de Fexhe et Herstal, et 1 N. de Liége.

Le territoire est montueux, principalement vers le S.O. Le terrain est argileux. La couche végétale varie de 20 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 150 maisons; construites en

briques et en bois et argile ; couvertes en tuiles et en paille ; disséminées. — 1 église, dédie à St.-Hubert ; très-ancienne.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'escourgeon, l'orge, le colza, la navette. Fourrages, légumes et fruits. — 82 chevaux, 100 vaches, 250 moutons. — On y exploite de la houille.

Population : 900 habitans.

Superficie : 344 h. 61 a. 24 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Milmort est la patrie de Lambert Darchis, y né en 1625, qui a fondé un établissement à Rome, en faveur des Liégeois-Wallons, qui y vont étudier les sciences et les beaux-arts. Suivant son testament du 22 octobre 1696, sont admis de préférence, savoir : 1° les parens et alliés du fondateur, 2° les sujets nés dans la commune de Milmort, 3° ceux de l'ancienne paroisse de St.-Hubert à Liége, et ceux des environs de Milmort, et les Hesbignons dans le rayon de 4 lieues. Ce bel établissement est désigné sous le nom d'Hospice liégeois, et c'est toujours un Liégeois qui en est le recteur. Les élèves ont le droit d'y rester 5 ans, et c'est l'établissement qui fournit à toutes leurs dépenses et à tous leurs besoins. Le célèbre Grétry, qui y était resté plusieurs années, fait dans ses mémoires l'éloge de cet établissement. « C'est à » ce collége, dit-il, que la ville de » Liége doit presque tous les bons » artistes qu'elle a possédés et qu'elle » possède encore. » Darchis passa toute sa vie à Rome, et y mourut en 1699.

MINERIE. V. *Thimister.*

MINISTRES (les). V. *Vierset-Barse.*

MISTAT. V. *Stavelot.*

MOCHIRY. V. *Avin.*

MODAVE, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Vierset-Barse, E. par Linchet, S.E. par Clavier, S. par les Avins, S.O. par Pailhe, O. par Vyle.

A 1/2 l. de Linchet, 3/4 de Terwagne, 1 de Vierset, Avins, Pailhe, Vyle et Ramelot, 2 S.E. de Huy.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines ; en quelques endroits de rochers arides. Le terrain contient de la chaux carbonatée laminaire et pulvérulente, de la chaux carbonatée magnésifère, bituminifère, du fer hydraté massif, géodique et cloisonné. Le Hoyoux arrose la commune, et y reçoit le torrent de Bonne qui vient de Terwagne et traverse Linchet. Plusieurs fontaines.

Il y a 65 maisons, réparties comme suit : *Modave* (chef-lieu), 54 ; *Petit-Modave*, 9, à 1/4 de l. ; *Survillers*, 1 ferme, id. ; *Tibiemont*, 1 ferme, à 1/2 l. Elles sont presque toutes bâties en pierres ; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises ; disséminées. On y remarque l'ancien château de Modave, bâti sur un rocher taillé à pic, dont les flancs escarpés et arides confondent leur teinte grisâtre avec celle des murailles et des tourelles gothiques qui le surmontent du côté de Hoyoux, dont les eaux coulent au pied du rocher. Ce beau château fut bâti par Jean de Marchin. Les Français démolirent les fortifications qu'on avait commencées à ce château en 1689. — 1 église, dédiée à St.-Martin, ancienne. On y remarque plusieurs mausolées.

On y cultive l'épeautre, un peu de seigle. Fourrages, légumes, peu

de fruits. Bois taillis, essence de chênes, de charmes, de hêtres, de coudriers. — 48 chevaux, 100 vaches. La rivière nourrit des truites, quelques anguilles et écrevisses. — 2 fours à chaux; 2 petites carrières; 2 moulins à farine, mus par eau; 1 moulin à huile et à battre le chanvre; 2 petites brasseries. — La route de Liége à Givet traverse le territoire de cette commune.

Population : 351 habitans.

Superficie : 814 h. 15 a. 11 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Un des descendans de Jean Marchin fut l'entrepreneur de cette fameuse machine de Marly, qu'inventa Rannequin ou Renkin de Sualème. Cette machine commença à agir en 1682. Avant de l'exécuter en grand, il en avait fait l'essai en petit au château de Modave. Le propriétaire de ce château a voulu passer pour en être l'inventeur, et son portrait est gravé avec une inscription qui lui en attribue l'honneur. Mais on sait positivement qu'il n'en a été que l'entrepreneur, et que c'est Rannequin qui l'exécuta.

MOHA, commune du canton de Héron; bornée au N. par Hucorgne, N.E. par Vinalmont, S.E. par Wanze, S. par Bas-Oha, O. par Couthuin.

A 1/2 l. de Wanze, 3/4 de Vinalmont et Bas-Oha, et 1 N.O. de Huy.

L'aspect du territoire est varié, sa surface en partie élevée et en partie basse, entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centim. On trouve en cette localité du plomb sulfuré octaèdre, cubo-octaèdre et laminaire. La Méhaigne traverse la commune et la divise en deux sections. Il y a divers petits ruisseaux, qui ont leurs sources dans la commune, et dont le principal est celui de Fosseroul, qui prend naissance vers Héron. Tous ces ruisseaux se jettent dans la Méhaigne.

Il y a 183 maisons et chaumières; la plupart construites en pierres et quelques-unes en briques; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises. On y remarque les ruines de l'ancien château de Moha, situé sur un roc, à proximité du centre de la commune, vers le N. C'était autrefois la résidence d'un seigneur puissant et illustre, mais ce n'est aujourd'hui qu'un monceau de masures, qui n'ont rien de remarquable que leur situation. — 1 église, dédiée à St.-Sauveur, rebâtie en 1791.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, etc. Fourrages, légumes et fruits. Les espèces de bois qui dominent sont le chêne, le hêtre, le saule. — 20 chevaux, 100 bêtes à cornes. On y élève des abeilles. La Méhaigne nourrit des anguilles, brochets, écrevisses. — 1 tuilerie, plusieurs carrières de pierres à paver; 2 moulins à farine, 2 à battre le chanvre, et 1 à huile, mus par eau; 1 brasserie, dont la bierre est excellente. On y exploite de la terre houille. On y a exploité du plomb.

Population : 1100 habitans.

Superficie : 550 h. 80 a. 49 c.

Moha était autrefois un baillage du pays de Liége (comté de Moha).

Histoire : L'an 882, le duc de Lorraine vint assiéger le château de Moha, mais il fut repoussé par le comte de Moha, le comte de Huy et l'évêque de Liége. En 1209, Albert, dernier comte de Moha, dont les deux fils se tuèrent dans la campa-

gne des Croix, où un tilleul fut planté, fit don de son aleu de Moha et de Waleffe à l'église de Liége, à condition qu'il en retiendrait pendant sa vie la jouissance libre et indépendante, et que s'il lui survenait des enfans, ils en auraient aussi la possession, mais à titre de fief, et à la charge d'en faire hommage à l'église de Liége. Gertrude, fille du comte, étant morte sans postérité, en 1225, l'évêque de Liége, Hugues de Pierrepont, occupa aussitôt les châteaux de Moha et de Waleffe, avec leurs dépendances. Cette acquisition fut cause que le duc de Brabant, qui avait des prétentions sur ces fiefs, surprit Liége, le jour de l'Ascension, et s'y empara de tous les trésors des églises. — Les évêques de Liége entretinrent dans la forteresse de Moha, pendant 150 ans, une garnison qui sut s'y maintenir pendant tout ce temps contre toutes les attaques du dehors.—Les Hutois s'emparèrent du château en 1376, et le rasèrent pour se délivrer d'une garnison dont le voisinage les incommodait, lorsqu'ils avaient quelques différends avec les évêques de Liége.

MOHONTIER. V. *Soiron.*

MOLDT. V. *Warsage.*

MOLINVAUX. V. *Ans et Glain, Liége.*

MOLU. V. *Marchin.*

MOMALLE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Fize-le-Marsal, N.E. par Kemexhe, E. par Freloux, Fexhe-le-haut-Clocher et Noville, S. par Jeneffe et Remicourt, O. par Lamine et Hodeige.

A 1/2 l. de Fize, Freloux, Fexhe, Noville, Jeneffe, Lamine et Hodeige, 3/4 de Kemexhe et Remicourt, 1 de Lens-sur-Geer, et 1 3/4 E. de Waremme.

Le territoire présente une surface unie. Le terrain est argileux, et la couche végétale a 45 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 192 maisons, réparties comme suit: *Momalle* (chef-lieu), 159; *Momelette*, 31; le *Moulin-à-vent*, 1, et la *Chapelle*, 1. La plupart sont bâties en briques et couvertes en paille, très-peu en ardoises et en tuiles; disséminées. Un ancien château à Momalle et un autre à Momelette. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge; 1 chapelle.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les féveroles, vesces, pois, navettes, colza, chanvre, etc. Fourrages assez abondans, légumes et fruits.—Environ 200 chevaux, 190 vaches, 200 moutons.—Commerce de porcs. —1 moulin à farine, mu par le vent; 2 brasseries. — L'ancienne chaussée des Romains longe le territoire de la commune.

Population : 878 habitans.

Superficie : 666 h. 00 a. 72 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége; baillage de Hesbaye.

MOMELETTE. V. *Momalle.*

MONCEAU. V. *Mortier, St.-André, Tilff.*

MONCHAMPS. V. *Beaufays.*

MON-CRASSE. V. *La Reid.*

MONLECLERC. V. *Villers-Saint-Siméon*

MONS, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N.O. par Velroux, N.E. par Hollogne-aux-Pierres, E. par Grâce-Montegnée et Jemeppe, S. par Flémalle-

Grande, Flémalle-Haute et Chokier, O. par Horion-Hozémont.

A 1/3 de l. de Hollogne, 3/4 de Velroux, Flémalle-Grande et Flémalle-Haute, 1 de Horion-Hozémont, 1 1/4 de Chokier, et 2 O. de Liége.

Ses dépendances sont : *Crotteux*, à 1/6 de l. du chef-lieu ; *Joncheu*, à 1/8 de l. ; *Méan*, idem ; *Tirogne*, à 1/4 de l. ; *Rullier*, à 1/2 l. ; *Souxhon*, id. ; *Ardennes*, id. ; *Paradis*, idem ; *Dickée*, idem ; *Pépinsart*, idem ; *Vingt-Deux*, idem ; *Rosart*, à 1/4 de l. ; *Rengisart*, à 1/3 de l.

Le territoire de cette commune est élevé et entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, pierreux. La couche végétale varie de 25 à 60 centim. de profondeur. — 2 petits ruisseaux.

Il y a 225 maisons; construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile ; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles ; en grande partie disséminées. On y remarque un ancien château, situé au milieu du village. — 1 église, dédiée à St.-Lambert.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes, fruits. Deux petits bois. — Chevaux, vaches, moutons. — 1 moulin à farine, mu par eau ; 1 brasserie. — On y exploite de la houille.

Population : 1152 habitans.

Superficie : 667 h. 07 a. 16 c.

Ci-devant : pays de Liége.

MONS. V. *Bombaye*, *Flémalle-Grande*.

MONSEAU. V. *La Gleize*.

MONSIN. V. *Herstal*.

MONT. V. *Comblain-au-Pont*, *Dison*, *Theux*.

MONCHENOULLE. V. *Bra*.

MONT-DE-FOSSE. V. *Fosse*.

MONTEGNÉE. V. *Grâce*.

MONTFORT. V. *Esneux*.

MONT-HADELIN. V. *Olne*.

MONTHOUET. V. *Stoumont*.

MONTJARDIN. V. *Aywaille*.

MONTY. V. *Charneux*.

MONTZÉE. V. *Lamontzée*.

MONTZEN, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. E. par Gemenich, E. par Moresnet, S. E. par Lontzen (Prusse), S. O. par Henri-Chapelle, O. par Hombourg.

A 1/2 lieue de Moresnet, 1 de Henri-Chapelle et Hombourg, 1 1/4 de Lontzen, et 3 1/4 N.N.E. de Verviers.

Ses dépendances sont : *Coesenberg*, *Streverstrop*, *Berg* et *Swarteberg*, *Honten*, *Ten Eycken* ; toutes à 1/4 de lieue environ du chef-lieu, sauf la dernière qui en a près de 1/2 lieue.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marneux et un peu rocailleux. On y remarque un banc de silex dont l'épaisseur varie de 2 à 4 décimètres. Il y a du minerai de plomb, de la pierre calcaire, du sable jaune et des roches de schiste. — 2 ruisseaux, dont l'un prend sa source à l'O. du village et se jette au N. dans la Gueule, qui fait la séparation entre les communes de Montzen et de Hombourg ; l'autre, dit *Wegerbach*, vient de la commune de Henri-Chapelle, et se jette également dans la Gueule. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 210 maisons ; la plupart construites en pierres, et couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles ; disséminées, sauf celles qui sont

situées aux environs de l'église. Il y a 3 anciens châteaux ; savoir : *Strevoestrop, Belderbusch* et *Broich;* les deux premiers sont de structure gothique, et le dernier a été rebâti à la moderne en 1709. — 1 église, dédiée à St.-Etienne ; rebâtie en 1780.

L'agriculture forme la principale branche d'industrie, et consiste principalement en pâturages. On y cultive aussi le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les féveroles, pois, vesces, etc. Fourrages abondans. Bois taillis d'essence de chênes, charmilles, coudriers et bouleaux. — 55 chevaux, 1135 bêtes à cornes, 100 moutons. On y élève beaucoup d'abeilles. Les ruisseaux et les étangs sont peuplés de truites, brochets, carpes à la lune, carpes blanches, percots, écrevisses, etc. Beaucoup de beurre et fromage. — 1 four à chaux, 1 carrière ; 1 moulin à farine, 1 à scier le bois, mus par eau ; 1 foulerie et 1 filature de laine. — On y a exploité la mine de plomb. — Foire : l'avant dernier vendredi du carême. — La route de Liége à Aix-la-Chapelle longe la commune au S.E.

Population : 1000 habitans, parlant l'allemand.

Superficie : 1315 h. 84 a. 31 c.

Ci-devant : duché de Limbourg.

Histoire : Le chef-ban de Montzen comprenait Montzen, Gemenich, Moresnet, Kelmis, Hombourg, Teuven et Sippenacken. La seigneurie de Montzen avait été vendue en 1648, pour 7700 fl. Il y avait une haute cour, et 5 cours foncières qui étaient *Broich, Terheyden, Belderbusch, Ten Eycken* et *Lichtenberg.*

MORESNET, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. par Gemenich, E. par le pays mixte, S. par Lontzen (Prusse), O. par Montzen.

A 1/2 lieue de Gemenich et Montzen, 3/4 de Hergenrath, et 4 N. E. de Verviers.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argilo-sablonneux, etc. La couche végétale a 15 à 45 centimètres de profondeur, sur fond argileux et siliceux. On y trouve du zinc silicaté et carbonaté. La Gueule arrose le centre de la commune. Une quantité de fontaines.

La commune comprend 101 maisons, dont 17 situées à *Moresnet* (chef-lieu) ; 22 à *Sier,* à 1/4 de l. ; 23 à *Boschhuyser,* id. ; 27 à *Bambosch,* à 1/2 l., et 12 à *Stein* ou *te Stein,* à 1/4 de l. La plupart sont construites en bois et argile, quelques-unes en pierres ; couvertes en paille, peu en ardoises ; disséminées. — On y remarque le château de *Schimperen,* qu'on dit avoir été possédé par Charlemagne, mais les ruines ne sont pas si anciennes, sauf une tour antique. On y voit encore le château d'*Alensberg,* avec une vieille tour, et le château de *Bempt,* qui est moderne. — 1 église, dédiée à St.-Remi, ancienne et dont la cure a été érigée en 1214. 1 petite chapelle de la Ste.-Vierge au hameau de Sier.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine. Beaucoup de pâturages. Bois taillis d'essence de chêne, bouleau et charmille. — 50 chevaux, 423 bêtes à cornes, 170 moutons. On pêche des truites, carpes, brochets, etc. — 2 moulins à farine et 1 foulerie, mus par eau. Sur la partie mixte de cette commune on exploite de la calamine.

Population : 478 habitans, parlant l'allemand.

Superficie : 672 h. 87 a. 44 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, chef ban de Montzen. La seigneurie avait été vendue en 1648 pour 5700 fl. L'ancienne commune de Moresnet a été divisée en trois parties par le traité de limites de 1816.

MORTIER, commune du canton de Dalhem ; bornée au N.E. par St.-André, S. E. par Battice, S. par Bolland, O. par Trembleur. Il y a une enclave bornée à l'E. par Bolland, S. par Cerexhe-Heuseux, O. et N. par Trembleur.

A 1/3 de lieue de St.-André et Trembleur, 3/4 de Dalhem et Bolland, 1 de Cerexhe-Heuseux, 1 1/4 de Melin, 1 1/2 de Battice, et 2 3/4 E.N.E. de Liége.

Ses dépendances sont : *Courburdo*, près du chef-lieu ; *Monceau*, à 1/8 de l. ; *Haut-Bois*, à 1/6 de l. ; *Vielleroye*, à 1/8 de l. ; *Trix-du-Vieu-Mayeur*, id. ; *Roufosse*, id. ; *Cortils*, à 1/4 de l. ; *Bout-du-Sart*, idem ; *Lahaisse*, près du chef-lieu ; *Rouhaye*, à 1/6 de l. ; *Le Nege*, idem ; *La Bruyère*, id. ; *Favechamps*, à 1/2 l. ; le *Trix-St.-Pierre*, à 1/8 de l. ; le *Tilleul-Baltus*, à 1/6 de l., et *Richelette*, à 1/4 de l.

Le territoire de cette commune est élevé et coupé par des coteaux escarpés. Le terrain est argileux, sablonneux et glaiseux, contenant de la marne. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 45 centimètres. La commune est arrosée par le ruisseau de Bolland qui traverse le hameau de Favechamps, par celui de Richelette et par celui de St.-André, qui passe à Cortils. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 203 maisons ; construites en pierres et en briques ; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles ; assez agglomérées dans le village. On remarque l'ancien château de Cortils, restauré à la moderne. — 1 maison communale avec salle d'école et logement d'instituteur, bâtie en 1825. — 1 église, dédiée à St.-Pierre, qui paraît avoir été bâtie en 1687. Le hameau de Favechamps dépend de la paroisse de Blegny.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles. Fourrages abondans. Beaucoup de pâturages. Légumes et fruits. — 40 chevaux, 300 vaches, 200 moutons. — 3 moulins à farine, mus par eau ; une fabrique de draps. — Beaucoup d'ouvriers de fabrique de draps et d'ouvriers armuriers. — Foires : le 1er mardi après la Trinité, et le 1er lundi des Carnavals ; établies en 1817. — Le grand chemin de Herve à Dalhem traverse le village.

Population : 1026 habitans.

Superficie : 318 h. 67 a. 06 c., dont 99 h. 43 a. 04 c. en terres labourables ; 192 h. 99 a. 90 c. en prés, pâtures et vergers ; 3 h. 56 a. 70 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem. Cette seigneurie échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661, entre les états des Provinces-Unies et ledit roi. On appelait à la haute cour de Fouron-le-Comte des sentences rendues par la justice de Mortier.

MORTROUX, commune du canton de Dalhem ; bornée au N. par Bombaye, E. par Neufchâteau, S. E. par Julémont, S. par St.-André, O. par Dalhem.

A 1/2 lieue de Bombaye, Neufchâteau et Dalhem, 3/4 de Julémont, et 4 N.E. de Liége.

Sa superficie est assez inégale. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux et pierreux. La couche végétale a 25 à 45 centimètres de profondeur. La commune est arrosée par la Berwinne, qui y reçoit le ruisseau d'Asse. Une fontaine, dite de Ste.-Lucie.

Il y a 99 maisons, réparties comme suit : *Mortroux* (chef-lieu), 78; *Chantraine*, 2, à 1/8 de l.; *Cruxhain*, 2, à 1/10 de l.; *Foulerie*, 7, à 1/6 de l.; *Heusière* et *Plenay*, 4, id.; *La Croix*, 2, id., et *Nelhain*, 4, à 1/8 de l. Elles sont construites partie en pierres, partie en briques, partie en bois et argile, et couvertes en paille. — 1 église, rebâtie en 1782, et dédiée à Ste.-Lucie, dont on y conserve les reliques.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, les orges, l'avoine, les fèves. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis. — 18 chevaux, 62 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — 1 moulin à farine, mu par eau; 1 foulerie. — Foire : le 13 décembre; établie en 1808. — La route de Maestricht à Battice traverse la commune.

Population : 508 habitans.

Superficie : 316 h. 76 a. 14 c.

Ci-devant : Duché de Limbourg, haut-ban de Herve. La seigneurie avait été engagée en 1643, pour 1300 fl.

MOSBEUX. V. *Gomzé-Andoumont.*

MOSBEUX (Rys de). V. *Foret.*

MOSBEUX, ruisseau qui prend sa source à côté du village de Louveigné, arrose la commune de Foret, et se jette dans la Vesdre.

MOSTOMBE. V. *Landenne.*

MOSTY. V. *Saive.*

MOTTE (la) V. *Tihange.*

MOULAND, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Eysden et Mesch (prov. de Limbourg), E. par Berneau, S. par Visé, O. par Lixhe.

A 1/2 l. de Visé, Berneau et Mesch, 3/4 d'Eysden et Fouron le-Comte, 3 1/2 N.N.E. de Liége, et 2 1/4 de Maestricht.

Une grande partie du territoire est située dans le bassin de la Meuse, et présente des plaines unies et fertiles, le reste est élevé. Le terrain bas est argileux, et offre une terre d'alluvion; celui en pente est sablonneux et pierreux. La couche végétale varie de 15 à 55 centim. de profondeur. La Meuse longe le territoire à l'O., et la Berwinne traverse le village du S. à l'O., et va se jeter dans la Meuse à Navagne. — Le niveau moyen de la Meuse à la limite des provinces de Liége et de Limbourg a une élévation de 46 mètres 772 au-dessus de l'Océan.

La commune contient 84 habitations, y compris 3 maisons à *Navagne*, à 1/2 l., et 1 sur la nouvelle levée. La plupart sont construites en briques, quelques-unes en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. — 1 église ou chapelle auxiliaire indépendante, dédiée à la Ste.-Vierge; ancienne.

On y cultive le froment, le seigle, les orges, l'avoine, les carottes, etc. Fourrages, légumes et fruits. — 70 chevaux, 150 vaches, 230 moutons. — 1 moulin à farine mu par eau, 1 distillerie, 1 brasserie. — La levée de Maestricht à Battice traverse le territoire de la commune. Un grand chemin de Maestricht à Visé passe par le village.

Population : 431 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 324 h. 53 a. 80 c.

Ci-devant : Comté de Dalhem, chef-ban de Fouron-le-Comte. Cette

commune échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661, entre les états des Provinces-Unies et ledit roi. La seigneurie avait été engagée en 1626, pour 1000 florins.

On remarquait autrefois une grosse tour, à la rive gauche de la Berwinne près du village. Elle a été démolie.

Histoire : Fréderic-Henri, prince d'Orange, forma en 1631, le dessein de fortifier le poste de Navagne, mais ce projet resta sans effet, à cause de l'opposition qu'y formèrent les états de Liége ; mais à peine le siége de Maestricht fut-il formé, que l'armée espagnole, cherchant les moyens de secourir cette place, vint bâtir un fort au même endroit (Foullon dit que ce fort fut bâti pendant une espèce de blocus qu'une armée espagnole mit devant Maestricht, mais Bouille dit positivement que ce fut pendant que le prince d'Orange l'assiégeait). En vain l'opposition des états fut renouvelée, les espagnols n'y eurent pas les mêmes égards qu'avait eus le prince d'Orange, ils se servirent même de ce fort à gêner le commerce par les impôts qu'ils commencèrent à exiger sur les marchandises qu'on transportait par la Meuse. Deux ans après la prise de Maestricht, ce poste fut encore occupé par les troupes espagnoles, qui en firent le blocus; mais leur tentative ayant été inutile, ils se retirèrent trois mois après, et abandonnèrent le fort même, qui passa au pouvoir des hollandais, jusqu'au 22 mai 1674, qu'il fut pris et démoli par le marquis de Belfons, commandant des troupes françaises. —Navagne était déjà connu, comme ayant été anciennement le titre d'une famille noble du pays.

MOULIN. V. *Ans et Glain*, *Basse-Bodeux*, *Berloz*, *Ferrière*, *Grand-Hallet*, *Rahier*, *Stoumont*, *Tavier*, *Trongnée*.

MOULIN DE FLÉRON. V. *Fléron*.

MOULIN-SOUS-FLÉRON. V. *Queue-du-Bois*.

MOULIN-DU-RUY. V. *La Gleize*.

MOULIN et HEZ. V. *Queue-du-Bois*.

MOULIN-A-VENT. V. *Awans*, *Momalle*.

MOULIN (Ruisseau du), prend sa source à Ciplet et se perd dans la Méhaigne à Avenne.

MOULIN (Ruisseau du) prend naissance dans la commune de Houtain, arrose celles de Walsbetz et Landen.

MOULIN (Ruisseau du), prend sa source dans la commune de Landenne, et va se jeter dans la Meuse, en traversant la commune de Seilles.

MOULIN (Ruisseau du), V. *Grand-Aaz*.

MOULINS (Ruisseau des), sépare le territoire de Fléron de celui de la Queue-du-Bois.

MOULINAY. V. *Tavier*.

MOUHIN. V. *Waremme*.

MOUSSET. V. *Saive*, *Theux*.

MOXHE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Crehen et Villers-le-Peuplier, E. par Avenne, S. par Ciplet et Avin, O. par Embresin.

A 1/4 de l. d'Avenne et Ciplet, 1/2 de Villers, Avin et Embresin, 1 de Crehen, 2 O.S.O. de Waremme, et 3 N.O. de Huy.

La superficie offre des plaines légèrement inclinées. Le terrain est argileux et rocailleux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 25 centim. La commune est arrosée par la Méhaigne. 2 fontaines.

Il y a 107 maisons, réparties comme suit : *Moxhe* (chef-lieu), 63; *Moxheron*, 40, et *l'Empereur*, 4, à 1/5 de l. La plupart construites en bois et argile; couvertes en paille; disséminées. On y remarque un château, bâti en 1830. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église d'Avenne et dédiée à St.-Gangulphe.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge. Fourrages, légumes et fruits. — 61 chevaux. 150 bêtes à cornes. On y élève des abeilles. — L'ancienne chaussée des Romains longe le territoire au N.

Population : 550 habitans.

Superficie : 441 h. 56 a. 85 c.

Ci-devant : Moxhe, du pays de Liége, et Moxheron, du baillage de Hannut, pays de Brabant.

MOXHERON. V. *Moxhe*.

MUL (le), ruisseau qui prend sa source près de la ferme de Villereau, commune de Trongnée, arrose la commune de Bettincourt, et va se jeter dans le Geer au-dessous de Waremme.

N

NAIMETTE. V. *Liége*.

NAMON. V. *Romsée*.

NANDRIN, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Clermont, N.E. par Rotheux, E. par Tavier, S.E. par Ellemelle, S. par Fraiture, S.O. par Soheit-Tinlot, O. par Abée et Fraineux, N.O. par St.-Severin.

A 1/2 l. de Fraineux et St.-Severin, 1 de Clermont, Rotheux, Tavier, Ellemelle, Soheit et Abée, 3 E. de Huy.

L'aspect du terroir présente beaucoup d'inégalités, et sur divers points des coteaux d'une pente très-rapide. Le terrain est argileux, marécageux, schisteux et calcaire. On y trouve de la chaux carbonatée métastatique. Deux petits ruisseaux, dont l'un prend naissance près du hameau de Haye, et l'autre près de celui de Beaumont, se réunissent au centre du chef-lieu, et se jettent au hameau de la Petite-Vaux dans un ruisseau qui prend sa source à la Grande-Vaux et qui se dirige sur la commune de Rotheux.

La commune comprend 143 maisons, réparties de la manière suivante : *Nandrin* (chef-lieu), 30; *Bouhaie*, 11, à 1/4 de l.; *Albasse*, 8, à 1/5 de l.; *Favence*, 15, à 1/2 l.; *Favetu*, 10, id.; *Roubenne*, 2, id.; *Bois de Fraiture*, 1, à 1/3 de l.; *Sotrez*, 1, à 3/4 de l.; *Croix-André*, 14, id.; *Tierdelhez*, 5, id.; *Petite-Vaux*, 3, id.; *Grande-Vaux*, 13, à 1/2 l.; *Chaifo*, 2, id.; *Haleu*, 9, id.; *Elgotte*, 2, id.; la *Tolle*, 2, à 3/4 de l.; le *Fraineux*, 3, à 1/3 de l.; *Beaumont*, 2, à 1/8 de l.; *Haye*, 6, à 1/4 de l.; *Trôcourâ*, 1, à 3/4 de l.; *Tombeu*, 1, à 1/8 de l.; *Croix-Claire*, 2, à 1/3 de l. La plupart sont bâties en pierres, quelques-unes en briques et en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises. — 1 église primaire, dédiée à St.-Martin; ancienne.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, les pois, vesces, etc. Fourrages, légumes et peu de fruits. Bois taillis. — 70 chevaux, 150 bêtes à cornes, 1500 bêtes à laine. — Plusieurs fours à chaux pour l'amendement des terres; 1 carrière; 1 moulin à farine mu par eau; 1 brasserie. — La route de Liége à Givet traverse les hameaux de la Tolle et du Fraineux.

Population : 830 habitans.

Superficie : 1453 h. 96 a. 91 c., dont 1000 h. en terres labourables ; 287 h. en prés, pâtures et vergers, et 130 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége ; Bas-Condroz.

NARMÉA, ruisseau qui prend naissance entre Warnant et Vaux-Borset.

NATHINE. V. *Ehein.*

NATISTAY. V. *Goé.*

NAVAGNE. V. *Mouland.*

NAVETTE. V. *Foret.*

NAZE. V. *Lorcé, Stoumont.*

NEBLON (le), ruisseau qui prend sa source à Bonsaint, province de Namur, et se jette dans l'Ourte à Hamoir.

NEER-AUBEL. V. *Aubel.*

NEERHESPEN, commune du canton de Landen ; bornée au N. par Osmael-Gussenhoven (prov. de Brabant), N.E. par Dormael (idem), S.E. par Neerlanden, S. par Neerwinden, S.O. par Wanghe, O. par Overhespen.

A 1/4 de l. d'Overhespen, 1/3 d'Orsmael et Wanghe, 3/4 de Neerlanden et Neerwinden, 1 1/4 de Landen, 3 1/2 O.N.O. de Waremme, 7 1/4 N.N.O. de Huy, et 9 1/4 O.N.O. de Liége.

Le terrain est généralement plat ; argileux, sablonneux et pierreux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 30 centim. La petite Geete, ou plutôt la Jauche, baigne la commune, et la sépare de celle d'Overhespen.

Il y a 64 maisons ; partie construites en pierres et briques, partie en bois et argile ; couvertes en ardoises, en tuiles et en chaume ; assez agglomérées. Un local d'école primaire, construit en 1829-1830. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église d'Overhespen et dédiée à St.-Maurice ; rebâtie.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le trèfle et les graines oléagineuses. Fourrages, légumes et fruits.—60 chevaux, 100 bêtes à cornes, 400 bêtes à laine. Le ruisseau nourrit des anguilles et goujons en assez grand nombre. — La route de St.-Trond à Tirlemont passe au N. du territoire.

Population : 311 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 395 h. 79 a. 56 c.

Ci-devant : pays de Brabant, quartier de Tirlemont.

Histoire : En 1787, elle essuya des désastres de la bataille de Racour.

NEERLANDEN, commune du canton de Landen ; bornée au N. par Dormael (prov. de Brabant), N.E. par Halle (idem), S.E. par Attenhoven, S. par Rumsdorp, S.O. par Neerwinden, N.O. par Neerhespen.

A 1/4 de l. d'Attenhoven, 1/2 de Landen, 3/4 de Neerhespen, 3 O.N.O. de Waremme, et 8 N.N.O. de Huy.

La superficie de cette commune est assez inégale ; l'église et quelques maisons sont situées sur une hauteur, les autres maisons sont dans une vallée, devant laquelle se trouve une belle colline. La majeure partie du terrain est argileux et assez fertile. Un ruisseau qui prend naissance à Orp-le Grand, traverse la commune, et va se jeter dans la petite Geete. 2 fontaines.

Il y a 55 maisons ; partie construites en briques, partie en bois et argile ; couvertes en paille et en tuiles ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église d'Attenhoven, et dédiée à Ste.-Marie-Magdelaine.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le chanvre, les pois, trèfles, vesces. Fourrages assez abondans. Légumes et fruits. — 50 chevaux, des vaches et moutons. Le ruisseau est peuplé d'anguilles et autres petits poissons blancs, et les étangs de carpes et brochets.—1 brasserie.

Population : 350 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 365 h. 90 a. 54 c.

Ci-devant : pays de Brabant, quartier de Tirlemont. La seigneurie avait été engagée en 1626, pour 1900 fl., et vendue en 1648, pour 2100 fl. en sus.

Histoire : Lors de la bataille de Landen ou de Neerwinden, le 18 mars 1793, le sang y coula à si grands flots, qu'il rougit le ruisseau pendant trois jours. Quatre maisons seulement échappèrent à l'incendie qui alors consuma le village de Neerlanden.

NEERWINDEN, commune du canton de Landen; bornée au N. par Wanghe et Neerhespen, N.E. par Neerlanden, E. par Rumsdorp et Landen, S.E. par Overwinden, S. par Racour, O. par Laer.

A 1/6 de l. de Wanghe, Overwinden et Laer, 3/4 de Neerhespen et Landen.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argilo-sablonneux, mêlé de silex. La couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur.

La commune comprend 63 maisons; la plupart construites en bois et argile, quelques-unes en briques; couvertes en paille, tuiles et ardoises; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire dépendante de l'église de Laer, et dédiée à la Ste.-Croix, dont on y conserve les reliques; elle a été bâtie en 1730.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 60 chevaux, 100 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine.

Population : 450 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 463 h. 13 a. 43 c.

Ci-devant : pays de Brabant, quartier de Tirlemont.

Histoire : Ce village est célèbre par la bataille que les Français y gagnèrent le 29 juillet 1693, et par celle qu'ils perdirent le 18 mars 1793. Lors de la sanglante bataille de 1693, entre les alliés et la France, Guillaume III, roi d'Angleterre, et Emmanuel, électeur de Bavière, commandaient l'armée des alliés, et le maréchal de Luxembourg celle de France. Les Français, s'étant approchés avec 80,000 hommes vers l'armée des alliés qui n'était que de 40,000, furent repoussés avec vigueur par trois fois, et perdirent un grand nombre d'officiers et de soldats; mais retournant à la charge avec des troupes fraîches, ils rompirent l'armée des alliés, et l'obligèrent à se retirer vers Louvain et Namur. Le champ de bataille demeura aux Français, qui achetèrent bien cher cette victoire, puisqu'ils y eurent plus de 15,000 hommes tués, et 9 à 10,000 blessés. — La bataille de 1793 s'est donnée par les Français sous le commandement du général Dumouriez, contre les Autrichiens; la victoire alors remportée par ces derniers, les premiers rétrogradèrent jusqu'à leurs frontières.

NEGE. V. *Bolland*, *Mortier*.

NELHAIN. V. *Mortroux*.

NERDRIX-HAIES, ruisseau qui

prend sa source aux prairies de ce nom, et se jette dans la Méhaigne à Fallais.

NERETH. V. *Baelen.*

NESSONVAUX, commune du canton de Fléron ; bornée à l'O., N. et E. par Olne, S. par Fraipont.

A 1/4 de l. de Fraipont, 1/2 d'Olne, et 3 S.E. de Liége.

Sa superficie est inégale. Le vallon a la forme d'un T. Le terrain est argileux à Vaux et Betomont ; schisteux à Gryhanster et Sur-le-Bois ; sablonneux à Goméleray, et pierreux et rocailleux pour le reste. La Vesdre sépare cette commune de celle de Fraipont. Un ruisseau prend sa source à Vaux, dont il porte le nom, et se jette dans la Vesdre au-dessous du village, après avoir reçu la Chinhotte, qui prend naissance à l'O. de Nessonvaux. Beaucoup de fontaines.

La commune contient 110 habitations, savoir : 55 à *Nessonvaux* (chef-lieu) ; 25 à *Vaux*, à 1/4 de l. ; 7 à *Chaudchamps*, à 1/6 de l. ; 5 *Sur-le-Bois*, à 1/4 de l. ; 4 à *Gryhanster*, à 1/3 de l. ; 3 à *Goméleray*, à 1/10 de l., et quelques maisons disséminées, comme *Froidheid*, *Tonvoye*, *Sokeu*, *Elleheid*, *Vieux-ménage*, etc. La plupart sont bâties en pierres, quelques-unes en briques ; couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. — 1 église à Froidheid, dépendante de celle de Soumagne, et dédiée à St.-Pierre ; bâtie en 1670. Dans le temps que les Hollandais possédaient Olne, on convint de bâtir cette église à l'extrême frontière de la commune, pour être à portée d'Olne et St.-Hadelin. Depuis et même avant l'échange que l'empereur Joseph II fit avec les Hollandais, Nessonvaux était compris dans la paroisse d'Olne, et lors du concordat de 1801, l'église fut érigée en succursale, mais on n'obtenait aucun secours du gouvernement pour salarier le prêtre.

Ce terroir produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre. Fourrages de bonne qualité. Légumes et fruits. Quelques bois taillis d'essence mêlée de chênes, frênes, charmilles, bouleaux. — 17 chevaux, 40 bêtes à cornes, quelques moutons et chèvres. — 4 usines à canons, 2 fouleries, 2 filatures avec un moulin à broyer les couleurs, toutes mues par eau. — La route de la Vesdre traverse un coin de la commune.

POPULATION : 490 habitans.

SUPERFICIE : 112 h. 79 a. 09 c.

Ci-devant : pays de Liége, vouerie de Fléron.

NEUBONNIER. V. *Neuville-sur-Meuse et Amay.*

NEUCY. V. *Chevron.*

NEUFCHATEAU, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. et E. par Warsage, S.E. par Charneux, S. par Julémont, S.O. par Mortroux, O. par Bombaye.

A 1/2 l. de Warsage et Mortroux, 3/4 de Bombaye, 1 de Julémont, 1 1/2 de Charneux, 2 de Herve, 4 N.N.O. de Verviers, et 4 N.E. de Liége.

L'aspect du territoire est très-varié ; il est plat à l'O., et des plaines ondulées et des coteaux boisés dont les pentes sont très-rapides, se trouvent au S. et à l'E. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, schisteux et marneux. La couche végétale varie de 10 à 50 centim. d'épaisseur. La Berwinne traverse la commune du S. à l'O. Le ruisseau de la Canelle prend nais-

sance en cette commune, laquelle il sépare de celle de Warsage, et le ris de Remage prend sa source au hameau des Waides. Ces deux ruisseaux se jettent dans la Berwinne. Une fontaine, appelée *de St.-Laurent*.

Il y a 151 maisons, réparties comme suit : *Neufchâteau-Aubin*, 54; *Affnay*, 17; les *Waides*, 28; *Fechereux*, 20, et *Wodémont*, 32. La plupart sont construites en pierres et en briques, quelques-unes en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. On y remarque le beau château de *Neufchâteau*, rebâti à la moderne, et l'antique château de *Wodémont*. — 1 église, à Aubin, dédiée à St.-Laurent, rebâtie en 1789, avec une chapelle du château rebâtie en 1716. La cure a été érigée en 1621.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles, vesces et pois. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, peuplés de chênes, aunes, charmes et coudriers. — 65 chevaux, 370 bêtes à cornes, 515 moutons. — 1 moulin à farine mu par eau; 1 brasserie au château.

Population : 904 habitans.

Superficie : 879 h. 67 a. 28 c., dont 348 h. 18 a. 08 c. en terres labourables; 360 h. 02 a. 84 c. en prés, pâtures et vergers; 129 h. 54 a. 05 c. en bois.

Neufchâteau faisait autrefois partie du comté de Dalhem, et Wodémont du haut-ban de Herve, duché de Limbourg. Le premier échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661, entre les états des Provinces-Unies et ledit roi.

NEUFCOUR. V. *Beyne-Heusay*.

NEUFPREZ. V. *Rotheux-Rimière*.

NEUFVILLE. V. *Beyne-Heusay*.

NEUMARTEAU. V. *Sart*.

NEUPREZ. V. *Plainevaux*.

NEUVE-COUR. V. *Battice*.

NEUVEHAYE. V. *St.-André*.

NEUVE-VILLE. V. *Olne*.

NEUVILLE-EN-CONDROZ (la), commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ramet, E. par Seraing, S.E. par Plainevaux, S. par Rotheux, O. par Ehein.

A 3/4 de l. de Rotheux-Rimière, 1 de Ramet-Yvoz; 1 1/4 de Plainevaux, 1 1/2 de Seraing, et 3 1/2 E.N.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines, et le terrain argileux et calcaire. Un ruisseau arrose la commune, et va se perdre dans la Meuse. Plusieurs fontaines.

Il y a 118 maisons, dont 5 sont situées aux *Sept-Fawes*, à 1/4 de l.; 4 à *Bellaire*, à 1/2 l., et 7 à *Rognac*, à 1/6 de l. Elles sont construites en pierres et en briques, et la plupart couvertes en paille, les autres en ardoises, quelques-unes en pannes. On y remarque un château antique avec 4 tours. — 1 église.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Fourrages; bois taillis, peuplés de chênes, hêtres et sapins. Les étangs nourrissent des carpes. — Il y a quelques briqueteries, 1 four à chaux, 1 carrière de pierre calcaire, 2 moulins à farine mus par eau, 1 brasserie. — Foires : le 2e mardi de mai et le 10 novembre; établies en 1829. — La commune est traversée par la grande route de Liége à Terwagne, avec un embranchement sur Ciney.

Population : 546 habitans.

Superficie : 1087 h. 59 a. 83 c., dont 284 h. 96 a. 33 c. en terres labourables; 108 h. 22 a. 94 c. en

prés, pâtures et vergers ; 645 h. 10 a. 94 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége, Bas-Condroz.

Histoire : l'ancienneté du château ne peut être revoquée en doute, puisque dès le 14e siècle il était possédé par la famille de Dommartin Warfusée. Renier, fils de Thomas, seigneur de Hermalle, fut le premier de cette famille qui porta le titre de seigneur de la Neufville. Cette terre demeura fort long-temps dans cette famille avec le surnom de *Marteau*. — On dit qu'il n'y avait anciennement que neuf maisons dans la commune, et que delà lui fut donné le nom de *Neuville*.

NEUVILLE-SUR-MEUSE, commune du canton de Huy; bornée au N. par Ampsin, E. par Amay, S. et O. par Tihange.

A 1/4 de lieue de Tihange et d'Ampsin, 3/4 de Strée, 1/2 N. E. de Huy.

Une partie du territoire est située dans le bassin de la Meuse, le reste est élevé. Le terrain est argileux, sablonneux et rocailleux. La commune est longée par la Meuse et entrecoupée par un ruisseau qui prend sa source dans la commune de Tihange.

Il n'y a que 26 maisons, réparties comme suit : *Neuville* (chef-lieu), 14 ; *Neubonnier*, 8, à 1/4 de l., et *Petit-Bois*, 4, à 1/6 de l. Elles sont bâties en pierres et briques, et la plupart couvertes en chaume, le reste en tuiles et ardoises. On y remarque un ancien château, restauré à la moderne, qui passe avec raison pour une des plus belles maisons, qui se voient sur le rivage de la Meuse. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église de Tihange.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Bois taillis. — 10 chevaux, 20 bêtes à cornes, 150 bêtes à laine. — 1 brasserie au château.

Population : 140 habitans.

Superficie : 252 h. 83 a. 25 c.

Ci-devant : pays de Liége.

NEUVILLE. V. *Andrimont*, *Chevron*, *Ciplet*, *Ehein*, *La Gleize*, *Olne*, *Romsée*, *Wanne*.

NEUWENBAUW. V. *Hombourg*.

NIASTER. V. *Aywaille*.

NINANE. V. *Chaudfontaine*.

NIVELLE. V. *Lixhe*.

NIVEZÉ. V. *Spa*.

NOBLE-HAYE. V. *Bolland*.

NOIDRÉ. V. *Sprimont*.

NOIREFONTAINE. V. *Lierneux*.

NOIREVAUX. V. *Foret*.

NOIRFALISE. V. *Foret*.

NONCEVEUX. V. *Aywaille*.

NOULÉ. V. *Cornesse*.

NOUVELLE-CHAUSSÉE. V. *Battice*.

NOVILLE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres ; bornée au N. par Momalle, N.E. par Fexhe-le-Haut-Clocher, S. E. par Roloux, S. O. par Jeneffe, O. par Remicourt.

A 1/2 lieue de Momalle et Jeneffe, et 2 1/2 E.S.E. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie et plate. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale a 45 à 65 centim. de profondeur.

La commune comprend 35 habitations, presque toutes construites en briques, et couvertes en paille et en tuiles ; disséminées. — 1 chapelle, dédiée à St.-Pierre, et dépendante de l'église de Fexhe-le-Haut-Clocher.

La principale branche industrielle est l'agriculture, qui y est assez bien

soignée. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine. Fourrages pour la consommation locale. — 54 chevaux, 40 vaches, 2 troupeaux de bêtes à laine. — La chaussée Verte longe le village à l'O.

Population : 210 habitans.

Superficie : 392 h. 15 a. 68 c.

Ci-devant : pays de Liége.

NUROP. V. *Teuven*.

O

OBORNE. V. *Glons*.

OBSINNIG. V. *Hombourg*.

OCHAIN. V. *Clavier*.

OCQUIER, commune du canton de Huy; bornée au N. E. par Bende (prov. de Luxembourg), E. par Borlonpalange (idem), S. par Bonsin-Chardeneux (prov. de Namur), O. et N. par Clavier.

A 3/4 de lieue de Bende, Borlonpalange, Bonsin-Chardeneux et Clavier, et 4 S.E. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines; le terrain est en grande partie argileux, reposant sur la pierre calcaire, le reste est schisteux et sablonneux. On y trouve de la houille terreuse. La commune est traversée par un petit ruisseau, qui prend sa source dans la commune de Clavier, et va se jeter dans l'Ourte à Hamoir. Il y a des petites fontaines.

La commune contient 125 maisons, dont 110 sont situées à *Ocquier*, et 15 à *Amas*, à 1/2 l. Elles sont bâties en pierres; la majeure partie couverte en paille, le reste en tuiles et ardoises. — 1 église, dédiée à St.-Remacle.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine, peu d'orge.—54 chevaux, 160 bêtes à cornes. On pêche quelques truites dans le ruisseau. — Il y a 1 moulin à farine et un pressoir à huile, mus par eau; 1 brasserie, 1 distillerie. — Foires : le mardi après Lætare et le mardi après le 9 octobre; elles ne sont plus suivies.

Population : 558 habitans.

Superficie : 777 h. 30 a. 74 c.

Ci-devant : principauté de Stavelot. Il y avait une haute cour de justice, dont une partie de la commune de Borlon dépendait, et une cour allodiale.

ODEIGNE. V. *Ouffet*.

ODET. V. *Bois-Borsu*.

ODEUR, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Herstappe (prov. de Limbourg), E. par Villers-l'Evêque, S. par Kemexhe, O. par Crisnée.

A 1/4 de lieue de Kemexhe et Crisnée, 1/2 de Villers-l'Evêque, et 2 1/4 E. de Waremme.

Le territoire présente une surface unie et plate; le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale varie de 35 à 65 centim. de profondeur.

Il y a 43 maisons; bâties en pierres et briques, couvertes en paille, sauf quelques-unes en tuiles et en ardoises; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Severin.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, le colza, les féveroles. Fourrages assez abondans. — La chaussée de Liége à St.-Trond traverse la commune du S.E. au N.O.

Population : 250 habitans.

Superficie : 269 h. 62 a. 60. c.

Ci-devant : pays de Liége.

ODRIMONT. V. *Lierneux*.

OETEGROEVEN. V. *Fouron-le-Comte*.

OGNÉ. V. *Sprimont*.

OHA. V. *Bas-Oha.*

OHEYDE. V. *Hombourg.*

OLEYE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Basheers (prov. de Limbourg). N. E. par Opheers (idem), E. par Lantremange, S. O. par Waremme, N.O. par Roelenge.

A 1/2 lieue de Waremme, et 5 O. N.O. de Liége.

Sa superficie est en partie élevée et en partie basse. Le terrain est argileux, sablonneux et marécageux. La commune est arrosée par le Geer, qui reçoit la Meule qui sépare une partie du territoire de celui de Waremme. Il y a des fontaines.

La commune comprend 105 maisons, construites en briques, et couvertes en paille. — 1 église, dédiée à St.-Denis.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'épeautre. Fourrages pour la consommation locale. — 68 chevaux, 70 vaches, 250 moutons. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 527 habitans.

Superficie : 400 h. 66 a. 93 c.

Ci-devant : pays de Liége.

On y remarque une ancienne tombe.

OLNE, commune du canton de Verviers; bornée au N. par Soumagne, E. par Xhendelesse et Soiron, S. E. par Cornesse, S. par Fraipont et Nessonvaux, O. par Foret et Magnée, N. O. par Ayeneux.

A 1/2 lieue de Soumagne, Xhendelesse et Nessonvaux, 3/4 de Soiron, 1 de Fraipont et Ayeneux, 1 1/4 de Foret, et 2 O. de Verviers.

Sa surface est inégale et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et schisteux. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 45 centim. On y trouve de l'arsenic sulfuré et du plomb sulfuré laminaire. La Vesdre longe la commune au S. Le ruisseau de St.-Hadelin, qui prend sa source dans la commune de Battice, arrose l'endroit nommé St.-Hadelin. Celui de Vaux qui prend naissance à l'endroit de ce nom, arrose aussi la commune d'Olne. Il y a plusieurs fontaines.

La commune contient 580 habitations, réparties comme suit : *Olne* (chef-lieu), 109; *Froidbermont*, 37, à 1/4 de l.; *Bois d'Olne*, 30, à 1/2 l.; *Haute-Rafhay*, 24, id.; *Basse-Rafhay*, 20, id.; *Vaux*, 77, id.; *Hansé*, 47, id.; *Gelivaux*, 18, à 3/4 de l.; *St.-Hadelin*, 39, à 1/2 l.; *Neuve-Ville*, 20, id.; *Faweux*, 39, à 3/4 de l.; *Riesonsart*, 77, à 1 l.; *Holton*, 17, à 1 1/4 l.; *Mont-Hadelin*, 15, à 1/2 l. Elles sont bâties en pierres et briques, et couvertes en ardoises et en paille, très-peu en tuiles. La plupart des maisons d'Olne sont bien construites et rangées en rues sur un roc qui lui sert de pavé, ce qui fait qu'il ressemble plus à une ville qu'à un village. On peut dire qu'Olne est un des plus beaux villages du pays. On y voit un château, situé au milieu du village, et remarquable par l'élégance et la régularité de sa construction. — 1 église, dédiée à St.-Sébastien, renouvelée en 1761; 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Hadelin, agrandie en 1830.

L'agriculture et la fabrication de canons de fusils et de clous, forment les principales branches industrielles. On y cultive le froment, l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine, etc. Fourrages; bois taillis composés d'essence de chênes, char-

mes, coudriers. — 125 chevaux, 523 bêtes à cornes, 590 moutons. — Laine et beurre. — Il y a 4 fours à chaux, 5 carrières; 3 moulins à farine, 4 fouleries, 2 usines à canons de fusils, tous mus par eau; 1 fabrique de draps; 1 brasserie. — Un marché hebdomadaire s'y tient tous les lundis. Foires : le 15 avril et le 4e lundi d'octobre, autorisées en 1834. — La route de la Vesdre traverse une petite partie de la commune, vers le S., et la grande route de Liége à Aix-la-Chapelle la longe du côté du N.

Population : 2874 habitans.

Superficie : 1541 h. 10 a. 08 c., dont 5 à 600 h. en terres labourables; autant en prés, pâtures et vergers; et 70 à 80 h. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem.

Histoire : La seigneurie d'Olne fut engagée en 1559, pour 1880 fl., et vendue en 1644, pour 13120 fl. Le ban et village fut cédé aux états-généraux des Provinces-Unies, par le partage du 26 décembre 1661, fait entre le roi d'Espagne et les dits états. Il fut cédé par les Hollandais à l'empereur Joseph II, par le traité de Fontainebleau du 8 nov. 1785.

C'est près du village d'Olne que 92 impériaux, commandés par le capitaine baron d'Aspre, avaient surpris dans leur camp et absolument dispersé le 3 août 1790, environ 7 à 800 patriotes brabançons, qui y avaient laissé canons, tentes et bagages.

OMAL, commune du canton de Waremme; bornée au N.E. par Hollogne-sur-Geer, E. par Celles, S.E. par les Waleffes, S.O. par Tourinne, O. par Ligney, N.O. par Darion.

A 1/4 de l. de Ligney, 1/2 de Celles, et 1 1/4 S.O. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie et à peu près plate; le terrain est sablonneux, argileux et en petite partie marécageux. La profondeur de la couche végétale a 20 à 30 centim. Un petit affluent du Geer prend sa source dans la commune, et s'appelle *Fausse Geer d'Omal*.

Il y a 32 maisons; la plupart construites en bois et argile, les autres en briques; couvertes en chaume; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert, et dépendante de l'église de Darion.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre. Les fourrages sont assez abondans. — 75 chevaux, des vaches et moutons. — 1 distillerie.

Population : 182 habitans.

Superficie : 305 h. 07 a. 71 c.

Ci-devant : en partie pays de Brabant, et en partie pays de Liége.

Histoire : On y remarque 5 tombes, et l'on dit que le nom d'*Omal* dérive d'*O! Malum!* exclamation que l'on attribue à César après une bataille où les Romains succombèrent.

Omal est la patrie du savant Jean-Fabre d'Omalius, auteur d'une collection d'arrêts, d'un traité des devoirs d'un proconsul, d'un trésorier, d'un capitaine des gardes, etc., et d'autres traités du divorce et de la répudiation, des cens et des impôts, des étangs, des viviers, des fleuves, des forêts, de la chasse. Il a aussi composé plusieurs volumes d'avis et un traité des saisines. Il mourut en 1622.

OMBRET. V. *Amay*, *Hermalle-sous-Huy*.

ONEUX. V. *Comblain-au-Pont*, *Polleur*, *Theux*.

ONEUX. V. *Ry d'Oneux.*
ONZE. V. *Houtain-St.-Siméon.*
OPGENHAGEN. V. *Membach.*
OPGENMEULEN. V. *Membach.*
OPSINNIG. V. *Hombourg.*

OREYE, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Vechmael (prov. de Limbourg), N.E. par Otrange (idem), E. par Thys, S.E. par Fize-le-Marsal, S. par Lens-sur-Geer, O. par Grandville.

A 2 l. N.E. de Waremme, et 4 1/2 N.O.O. de Liége.

Le territoire présente une surface assez plate. Le terrain est sablonneux et argileux, et dans quelques prairies et jardins marécageux. Le Geer arrose la commune. Plusieurs fontaines. — Oreye a une élévation de 101 mètres 935 au-dessus de l'Océan.

Il y a 112 maisons, y compris la maison du *Petit-Malmetout*. La majeure partie est construite en pierres, le reste en bois et argile; presque toutes couvertes en paille, quelques-unes en tuiles et en ardoises. On y remarque les ruines de l'ancien château d'Oreye, dont une partie a été rétablie. — 1 église, dédiée à Saint-Clément; très-ancienne.

On y cultive le seigle, le froment, l'avoine, les fourrages, et quelques graines oléagineuses. — 80 chevaux, 110 bêtes à cornes, quelques bêtes à laine. — 1 moulin à farine mu par eau. — Foires : les 14 mars, 2 mai, 21 juillet et le mardi après le 1er dimanche d'octobre; elles ne sont pas fréquentées. — La grande route de Liége à St.-Trond, traverse le territoire.

Population : 582 habitans.
Superficie : 449 h. 21 a. 56 c.
Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le château d'Oreye fut pillé et ruiné en 1636.

OTEPPE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Ville-en-Hesbaye, E. par Marneffe, S.E. par Hucorgne, S. par Lavoir, O. par Vissoul.

A 1/4 de l. de Vissoul, 1/2 de Marneffe, 3/4 de Lavoir, et 1 de Ville-en-Hesbaye.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et schisteux, offrant le schiste ardoise, la chaux carbonatée ferrifère et lamellaire, l'arragonite, le quartz hyalin prismé limpide, et le cuivre piriteux massif. La profondeur de la couche végétale varie de 10 à 35 centim. Le Burdinal arrose la commune.

Il y a 114 maisons, y compris 15 à *Goria*, 5 à *Werichet*, 16 aux *Crenées*, et 8 au *Rond-Bonnier*. Elles sont construites partie en pierres, partie en briques, partie en bois et argile; plusieurs couvertes en ardoises, les autres en paille. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à St.-Michel; rebâtie en 1832.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, etc. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, hêtres, ormes, frênes, bouleaux. — 40 chevaux, 60 vaches. — 2 brasseries.

Population : 580 habitans.
Superficie : 375 h. 35 a. 86 c.
Ci-devant : pays de Liége.

OTHÉE, commune du canton de Glons; bornée au N.E. par Heure-le-Tiexhe (prov. de Limbourg), E. par Wihogne, S.E. par Xhendremael, S. par Awans, S.O. par Villers-l'Evêque, N.O. par Russon (prov. de Limbourg).

A 1/4 de l. de Xhendremael, 1/2 de Heure-le-Tiexhe, Wihogne et Villers-l'Evêque, 1 de Russon, 1 1/4 d'Awans, et 2 1/2 N.O. de Liége.

Le territoire présente une surface unie. Le terrain est argileux, mêlé de silex. La profondeur de la couche végétale a 10 à 30 centimètres.

Il y a 180 maisons; la plupart construites en briques, et couvertes en chaume, peu en ardoises et en tuiles. Un ancien château, rebâti à la moderne. — 1 église, dédiée à St.-Pierre; elle existait en 1222, et a été reconstruite et agrandie en 1828.

On y récolte le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. Sans bois. — 80 chevaux, 135 vaches, 400 moutons. — Il y a beaucoup de maçons.

Population : 960 habitans.

Superficie : 528 h. 67 a. 23 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : électorat de Cologne.

Histoire : Une bataille sanglante s'est donnée dans la plaine d'Othée, le 22 septembre 1408. Les Liégeois, qui soutenaient, contre leur évêque Jean de Bavière, le parti de Henri de Hornes, seigneur de Perwez, qu'ils avaient nommé mambour, et de Thiéri, fils de Henri, qu'ils avaient élu évêque, essuyèrent une terrible défaite, dans laquelle ils perdirent environ 13,000 hommes, en sorte que la plupart des anciennes maisons du pays furent éteintes. Les têtes des deux Hornes furent présentées le lendemain, plantées sur des piques, à Jean de Bavière, qui les envoya à Maestricht, comme un signe certain de son triomphe. C'est cette journée qui valut à Jean, duc de Bourgogne, qui tenait le parti de l'évêque, le surnom de Jean *sans peur*, et à l'évêque celui de Jean *sans pitié*, qu'il ne mérita que trop par l'abus cruel qu'il fit de sa victoire.

OUCHENÉE. V. *Ellemelle.*

OUDOUMONT. V. *Verlaine.*

OUFFET, commune du canton de Nandrin; bornée au N.E. par Anthisnes et Fairon-Comblain, E. par Hamoir, S. par Tohogne et Bende (province de Luxembourg), O. par Warzée et Ellemelle, N.O. par Tavier.

A 1/2 l. de Warzée, 3/4 de Fairon, Hamoir, Ellemelle et Tavier, 1 de Clavier, et 3 1/2 E.S.E. de Huy.

Le territoire est montueux. Le terrain est argilo-sablonneux, reposant sur la pierre calcaire, le schiste ou le psammite sablonneux. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 35 centim. Le ruisseau d'Emblon prend naissance à Nesson et se joint à celui de Genneret. Quelques fontaines.

La commune comprend 196 habitations, réparties comme suit : *Ouffet* (chef-lieu), 156; *Crossée*, 2, à 3/4 de l.; *Emblon-le-Moulin*, 2, idem; *Emblon-le-Pierreux*, 12, à 1 l.; *Hembe*, 3, à 1/2 l.; *Henceval*, 1, id.; *Lizen*, 2, id.; *Odeigne*, 2, id.; *Petit-Ouffet*, 12, à 1/8 de l.; *Renal*, 1, à 3/4 de l.; *Richichoux*, 2, à 1/8 de l.; *Houpe-le-Loup*, 1, à 3/4 de l. La plupart sont construites en pierres, quelques-unes en bois et argile, et très-peu en briques; plusieurs couvertes en ardoises, peu en tuiles et la majeure partie en chaume. — 1 église, dédiée à Saint-Médard; elle tient un rang distingué entre les plus anciennes, et c'était ci-devant le siége d'un chapitre col-

légial, et du doyen du concile d'Ouffet, comprenant 70 cures de l'archidiaconé de Condroz. A quelques pas de cette église, on voit les ruines d'une ancienne tour, échappée aux fureurs de la guerre et à l'injure des temps.

On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine, les vesces, peu de froment. Bois taillis, peuplés de chênes, charmilles et bouleaux. — 180 chevaux, 270 vaches, 1250 moutons. — Il y a 1 poterie, quelques fours à chaux pour l'amendement des terres, 1 moulin à farine mu par eau, 1 fabrique de chapeaux de paille, 4 ou 5 brasseries dont une en activité.—Foires : les 8 juin, 6 novembre et 3 février ; ces deux dernières ont été autorisées le 23 mars 1722, par le prince-évêque de Liége, qui renouvelait en même temps le franc marché qui s'y tenait anciennement tous les mercredis.

Population : 853 habitans.

Superficie : 2888 h. 14 a. 56 c., dont environ 1430 h. en terres labourables ; 670 h. en prés, pâtures et vergers ; 760 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége, Bas-Condroz. Il y avait une haute-cour, dont ressortissaient les communes de Warzée et d'Ellemelle. Le village d'Ouffet était un des domaines attachés à la mense épiscopale.

Histoire : L'église d'Ouffet fut unie à celle de St.-Martin à Liége, et le pape confirma cette donation par une bulle du 16 mai 1222.

Le village d'Ouffet fut brûlé par les Hutois, en 1314.

En 1832, et les années antérieures, on a découvert à Lizen et autres endroits, divers tombeaux, construits en pierres.

OUGRÉE, commune du canton de Seraing ; bornée au N. par St.-Nicolas, N.E. par Liége, E. par Angleur, S.E. par Tilff, S. par Esneux et Boncelles, O. par Seraing, N.O. par Tilleur.

A 1/2 l. de Seraing, 3/4 de Saint-Nicolas et Angleur, 1 de Boncelles, et 1 1/4 du marché de Liége.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le centre de la commune occupe le bassin de la Meuse. Le terrain est argileux dans les fonds, et rocailleux sur les montagnes. La profondeur de la couche végétale a 15 à 30 centim. La Meuse traverse la commune de l'O. à l'E. Le chef-lieu, appelé Ougrée, est situé sur la rive droite, et Sclessin sur la rive gauche. La commune est encore arrosée par le ruisseau de Lambiet-Moulin, qui prend sa source dans le bois de St.-Jean. Le ruisseau de Cornillon, qui prend naissance dans la commune de Boncelles, sépare Ougrée de Seraing. Il y a quelques fontaines.

La commune contient 229 maisons, réparties entre *Sclessin* qui en comprend 65, et *Ougrée*, 164. *Sart-Ilman* ne contient qu'une ferme appelée la *Cense-Rouge*, à 1/2 l. de l'église. Les habitations sont construites en briques, et couvertes en ardoises, en tuiles et en paille ; agglomérées au centre de la commune et sur le rivage. On y remarque les anciens châteaux d'Ougrée et de Sclessin, et plusieurs belles maisons de campagne. — 1 église à Ougrée, dédiée à St.-Martin, et rebâtie en 1755 ; 1 chapelle à Sclessin, bâtie dans l'ancien château.

Les principaux objets de commerce sont la houille et les bois. Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, épeautre, avoine,

fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, hêtres, bouleaux, etc. La vigne est cultivée sur les coteaux schisteux; elle donne un vin très-estimé dans le pays. — 40 chevaux, 120 vaches, 120 moutons.—Il y a 3 moulins à farine et 1 pressoir à huile, mus par l'eau des ruisseaux; 1 moulin à farine avec 6 paires de meules, mu par la vapeur; 1 fabrique de canons de fusils, et 1 scierie de bois, mues par la vapeur. — La route de Liége à Huy traverse la partie de la commune, appelée Sclessin.

Population : 1375 habitans.

Superficie : 1214 h. 41 a. 15 c., dont 297 h. 19 a. 10 c. en terres labourables; 11 h. 68 a. 99 c. en vignes; 131 h. 90 a. 75 c. en prés, pâtures, bruyères et vergers; 635 h. 93 a. 13 c. en bois.

La commune était ci-devant divisée en trois juridictions, savoir : *Ougrée*, qui dépendait du pays de Liége; Ognée et Sclessin, du pays de Stavelot.

Histoire : Le château de Sclessin fut ravagé en 1254, par des troupes de la ville de Liége, qui irritées contre Gérard de Berlo, à qui il appartenait, de ce qu'étant général des troupes de Henri de Gueldre, il les avait forcées de rentrer dans la ville, se vengèrent sur ses biens, en pillant et démolissant son château. Celui d'aujourd'hui a été commencé par le comte de Berlo, mais il n'a pas été conduit à sa perfection.

OUHAR. V. *Anthisnes.*

OULET. V. *Engis.*

OULHAYE. V. *St.-Georges.*

OULTREMONT. V. *Warnant.*

OUPEYE, commune du canton de Glons; bornée au N. par Heure-le-Romain, N.E. par Haccourt, E. par Hermalle-sous-Argenteau, S. par Vivegnis, O. par Hermée.

A 1/4 de l. de Vivegnis et Hermée, 1/2 de Hermalle, 3/4 d'Heure-le-Romain, Haccourt et Herstal, et 1 3/4 N.N.E. de Liége.

Sa superficie est élevée, et en petite partie entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, et une partie rocailleux. Il y a du terrain houiller, offrant le schiste argileux, le psammite houiller et le calcaire anthracifère. La houille qu'on y exploite est maigre. Le hameau de Petit-Aaz est arrosé par le ruisseau de Grand-Aaz. — Le plateau d'Oupeye a une élévation de 150 mètres 535 au-dessus de l'Océan.

Il y a 155 maisons, y compris *Petit-Aaz* qui en contient 25, à 1/4 de l. du chef-lieu. Elles sont construites en briques, peu en pierres; couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises et tuiles. On y remarque le château d'Oupeye, situé au sein des collines qui bordent la rive gauche de la Meuse.— 1 église, dédiée à St.-Remi, fondée en 708 par Pépin de Herstal, et érigée en paroisse l'an 1300; elle a été restaurée en 1755. Ce n'est aujourd'hui qu'une chapelle auxiliaire dépendante de l'église d'Heure-le-Romain.

On y cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge, la navette, etc. Fourrages, légumes et fruits. — Chevaux, vaches et moutons. — L'exploitation de la houille occupe un grand nombre de bras. — Il y a un moulin à farine mu par eau.—L'ancienne chaussée de Liége à Maestricht traverse la commune du S. au N.

Population : 771 habitans.

Superficie : 341 h. 19 a. 44 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le château d'Oupeye doit tenir un des premiers rangs entre tous ceux du pays, tant par sa situation admirable, que par son extrême ancienneté. Il a été vers le 13e siècle l'apanage et le titre d'une des branches de la famille de Warfusée. Une ancienne tradition fait la tour plus ancienne que la ville de Liége; on dit qu'elle a été la demeure de la fameuse Alpaïs, maîtresse de Pépin de Herstal, et mère de Charles-Martel. Les bâtimens qui composent aujourd'hui le corps de logis, y furent ajoutés, en 1603, par Jean Curtius, Sgr. de Grand-Aaz.

OURTE, en latin *Urta*, rivière qui prend naissance dans les Ardennes, de deux sources dont l'une est située sur un plateau entre le village d'Ourte et le hameau de Deiffen, commune de Thommen, et l'autre près de Remagne. A 2 lieues au-dessous de Houffalise, la réunion des deux cours d'eau constitue l'Ourte qui continue son cours par La Roche, Jupille, Marcourt, Rendeux-Sainte-Marie, Rendeux-St.-Lambert, Hampteau, Melreux, Noiseux, Encilles, Han, Durbuy, Barvaux, en suivant toutes les sinuosités des montagnes entre lesquelles son lit se trouve encaissé; entre dans la province de Liége, au-dessous de Bomal; passe à Hamoir-Lassus, Xhignesse, Fairon, Comblain-la-Tour, Comblain-au-Pont, Douflamme, Chanxhe (comm. de Sprimont), Esneux, Tilff, Embourg et Chênée, et va se jeter dans la Meuse par trois embouchures dans la ville de Liége.

Cette rivière se grossit de la petite rivière de l'Aine et du ruisseau de Logne, reçoit le Neblon un peu au-dessus de Hamoir, l'Amblève à Douflamme, et la Vesdre à Chênée. Elle commence à devenir navigable depuis La Roche, mais ce n'est que de Barvaux à Liége que sa navigation prend de l'activité sur un développement de près de 56,000 mètres. Son cours est très-sinueux, et de très-hautes montagnes et souvent d'énormes rochers qui s'élèvent à pic, forment la vallée où cette rivière a son lit assez bien encaissé d'ailleurs. — *Longueur* développée dans la province : 48,356m suivant la branche navigable. *Largeur* moyenne à la ligne moyenne : de 20 à 60 mètres. *Profondeur* moyenne ou étiage : en été 0m 40, en hiver 0m 90. *Point* des plus hautes eaux ou inondations : de 0m 30 à 0m 80 sur la surface de la vallée suivant les différentes situations et la largeur de la rivière. *Pente* du lit dans la province : 64m 026. *Vitesse* moyenne du courant : 92 mètres par minute, la hauteur de l'eau étant supposée de 0m 65 terme moyen. *Quantité* d'eau fournie à leur embouchure par année : 664 mill. de mètres cubes environ par la branche navigable seulement ; le cube fourni par les trois embouchures peut être porté à 1 billion 549 millions de mètres cubes environ.

Cette rivière alimente 5 fonderies avec laminoirs, 4 laminoirs simples, 6 martinets, 1 foulerie, 1 établissement considérable de mécaniques à briser, drousser, carder et filer les laines, 1 moulin à bois de teinture, 1 haut fourneau, 5 moulins à farine, 1 moulin à tan, 1 papeterie considérable, etc.

On remarque 4 pêcheries permanentes, non compris celles attenantes aux usines. On y pêche la lamproie de rivière, la lamproie blanchiale, le saumon, la truite saumonée, la

truite ordinaire, le brochet, le barbeau, le goujon, la tanche, la brême, la bordelière, le meunier, la rosse, la nase, le véron, la loche, la lotte, l'anguille ordinaire, la perche, etc. L'écrevisse commune s'y trouve en grande quantité.

Cette rivière avait donné son nom à l'ancien département de l'Ourte, dont on a formé la province de Liége.

OUTRE-COUR. V. *Battice*.

OUTRELOUXHE, commune du canton de Nandrin; bornée au N., E. et S. par Villers-le-Temple, S.O. par Strée, N.O. par Amay.

A 1 1/2 l. E. de Huy.

Le territoire présente une surface assez plate; le terrain est argilo-sablonneux et rocailleux. La couche végétale a 15 à 20 centim. d'épaisseur.

La commune comprend 30 maisons, réparties comme suit : *Outrelouxhe* (chef-lieu), 12; *Saint-Jean-Sart*, 16, et *Froidfontaine*, 2, à 1/4 de l. Elles sont construites en pierres et couvertes en chaume; assez disséminées. — Paroisse de Villers-le-Temple.

Les récoltes consistent principalement en seigle et épeautre. — 20 chevaux, 60 bêtes à cornes. — 1 four à chaux.

Population : 132 habitans.

Superficie : 226 h. 87 a. 37 c.

Ci-devant : pays de Liége.

OUTREWE. V. *Housse*.

OVERHESPEN, commune du canton de Landen; bornée au N. par Wommersom, (prov. de Brabant), N.E. par Orpmael-Gutsenhoven (id.), E. par Neerhespen, S. par Wanghe, S.O. par Elixem, O. par Hakendover (prov. de Brabant).

A 1/5 de l. de Neerhespen et Wanghe, 1 de Wommersom et Hakendover, 1 1/4 N.O. de Landen, 3 3/4 N.O.O. de Waremme, 7 1/4 N.N.O. de Huy, et 9 1/2 O.N.O. de Liége.

Le territoire présente une surface unie et plate. Le terrain est d'une nature argilo-sablonneuse, et la profondeur de la couche végétale varie de 15 à 30 centim. Le territoire est arrosé du S.O. au N.E. par la petite Geete ou Jauche, qui sépare la commune de celle de Neerhespen.

Il y a 45 maisons, dont quelques-unes sont situées à la *Hecque*, à 1/6 de l. La plupart sont construites en bois et argile et couvertes en chaume. On y remarque une magnifique maison presbytérale et une ferme d'un goût moderne. — 1 église, dédiée à St.-Antoine, dont on y conserve les reliques; rebâtie.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le chanvre, le colza, les trèfles et fourrages. Légumes et fruits. — 25 chevaux, 50 vaches. — La route de St.-Trond à Tirlemont traverse une partie du territoire au N.

Population : 236 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 249 h. 76 a. 99 c.

Ci-devant : pays de Brabant, quartier de Tirlemont.

Histoire : La bataille de Racour, qui eut lieu en 1793, causa de grands ravages dans la commune.

OVEROTH. V. *Baelen*.

OVERWINDEN, commune du canton de Landen; bornée au N.O. par Neerwinden, E. par Landen, S.O. par Racour.

A 1/5 de l. de Neerwinden, 1/4 de Racour, 1/2 de Landen, et 3 O.N.O. de Waremme.

Le territoire de cette commune présente une surface unie et plate.

Le terrain est argileux, et la profondeur de la couche végétale a 15 à 30 centimètres.

Il y a 55 habitations ; la plupart construites en bois et argile, quelques-unes en briques ; couvertes en chaume ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à Ste.-Aldegonde.

On y cultive l'orge, le blé, le froment, le seigle, l'avoine, etc. — 32 chevaux, 43 vaches. — 1 brasserie.

Population : 287 habitans, qui parlent le flamand.

Superficie : 401 h. 01 a. 89 c., dont environ 380 h. en terres labourables, et 15 h. en prés et vergers.

Ci-devant : pays de Brabant, quartier de Tirlemont.

OXHE, ruisseau qui prend sa source aux étangs de Tillesse, commune d'Abée, arrose Sery, Villers-le-Temple, Outrelouxhe, et se jette dans la Meuse au hameau d'Ombret.

OYES (aux). V. *Beaufays*.

P

PAFFLARD. V. *Wanne*.

PAIFVE, commune du canton de Glons ; bornée au N. par Freeren et Nederheim (prov. de Limbourg), N.E. par Glons, E. par Slins, S. par Juprelle, O. par Wihogne.

A 1/4 de l. de Juprelle et Wihogne, 1 de Glons, et 2 N.N.O. de Liége.

Sa surface est assez égale ; les parties du territoire vers l'E. offrent des coteaux plus ou moins rapides. Le terrain est généralement argileux, mêlé de silex, et la profondeur de la couche végétale varie de 20 à 30 centimètres.

Il y a 46 maisons ; la plupart construites en briques, les autres en bois et argile ; peu couvertes en ardoises et en tuiles, le reste en chaume. — 1 chapelle, dédiée à St.-Barthelemi, et bâtie en 1721. Paroisse de Juprelle.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, les orges, les vesces, fèves, pois, colza, etc. Fourrages, légumes et fruits. — 40 chevaux, 45 vaches, 200 moutons. — On y confectionne des tresses de paille pour les fabriques de chapeaux de Glons. — 1 brasserie. — La chaussée de Tongres à Liége, avoisine le village.

Population : 214 habitans.

Superficie : 276 h. 39 a. 52 c.

Ci-devant : terre de rédemption ; duché de Brabant.

PAILHE, commune du canton de Huy ; bornée au N. par Vyle et Tharoul, N.E. par Modave, S.E. par les Avins, S. par Havelange (prov. de Namur), O. par Evelette (idem).

A 1/2 l. de Vyle, 3/4 de Modave, 1 de Havelange, et 2 1/2 S.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, rocailleux et schisteux. La couche végétale a 10 à 35 centim. de profondeur. Un petit ruisseau qui prend naissance à Flostoy, traverse le territoire de cette commmne, et va se jeter dans le Hoyoux à Modave. Quelques fontaines à St.-Lambert.

La commune comprend 58 habitations, réparties comme suit : *Pailhe* (chef-lieu), 39 ; *Centfontaine* ou *St.-Fontaine*, 17, à 1/4 de l. ; la ferme de *Roux*, à 1/3 de l. ; et celle de *St.-Lambert*, à 1/2 l. Quelques-unes sont construites en pierres et en briques, beaucoup en bois et argile ;

couvertes partie en ardoises, partie en paille; disséminées. — 1 église, dédiée à la Ste.-Vierge, et qu'on croit avoir existé vers la fin du 7e siècle.

Les récoltes consistent en épeautre, seigle, avoine, orge. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis et bois futaie; les principales essences sont les chênes, hêtres, bouleaux, ormes et charmes.—50 chevaux, 93 bêtes à cornes, 407 moutons. Le ruisseau nourrit des truites.—Il y a des fours à chaux pour l'amendement des terres, quelques carrières, 1 moulin à farine mu par eau, 1 brasserie.— La route de Liége à Ciney traverse le village.

Population : 410 habitans.

Superficie : 1193 h. 26 a. 28 c.

Ci-devant : pays de Liége. Les anciens châteaux de Pailhe et de Centfontaine sont rapportés dans les *Délices* du pays de Liége, impr. en 1743.

PAIR. V. *Clavier*, *Wegnez*.

PAIRAY. V. *Jemeppe*.

PAIX-DIEU. V. *Jehay*.

PANSCHERELLE. V. *Baelen*.

PANSERY. V. *Micheroux*.

PANSY. V. *Grâce-Montegnée*, *St.-Nicolas*.

PARADIS. V. *Harzé*, *Liège*, *Mons*.

PARFONBOIS. V. *Sart*.

PARFONDRUY. V. *Stavelot*.

PARFONDRY. V. *Clermont*.

PARFONDVAUX. V. *Aywaille*, *Saive*.

PAVILLONCHAMPS. V. *Harzé*.

PAYS DE LIÉGE. V. *Saive*.

PEERDSKERKHOF. V. *Fouron-St.-Pierre*.

PELLAINES, commune du canton de Landen; bornée au N.E. par Racour, S.E. par Lincent, S.O. par Orp-le-Grand (prov. de Brabant), N.O. par Linsmeau (idem).

A 1/4 de l. de Racour, Orp-le-Grand et Linsmeau, 1/2 de Lincent, 1 1/4 S.O.O. de Landen, 3 1/2 O. de Waremme, et 6 N.O. de Huy.

Le territoire de cette commune présente une surface assez unie. Le terrain est argileux et pierreux. La couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur. La petite Geete traverse la commune, et le ruisseau de Bacquelaine la sépare du hameau de Maret (comm. d'Orp-le-Grand).

Il y a 60 maisons; construites en pierres blanches, et quelques-unes en briques et en bois; la plupart couvertes en chaume. — 1 église, dédiée à St.-Barthelemi, très-ancienne. Elle a été séparée de celle de Lincent en 1833.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le colza. Fourrages. Bois taillis, peuplés de chênes, bouleaux, ormes, charmes, coudriers. — 35 chevaux, 70 vaches. — Il y a 1 carrière de pierres blanches propres à la bâtise des maisons et des fours; 1 moulin à farine et 1 à battre le chanvre, mus par eau.

Population : 295 habitans.

Superficie : 257 h. 70 a. 66 c.

Ci-devant : duché de Brabant.

PÉPINSART. V. *Mons*.

PEPINSTER. V. *Cornesse*, *Theux*.

PERIÈRE. V. *Foret*.

PEROU. V. *Grâce-Montegnée*.

PERWEZ, ruisseau qui arrose la commune de Marchin.

PETAHEID. V. *Hodimont*.

PETIT-AAZ. V. *Oupeye*.

PETIT-AVIN. V. *Les Avins*.

PETIT-AXHE. V. *Waremme*.

PETIT-BERLEUR. V. *Tavier*.

PETIT-BOIS. V. *Battice*, *Clavier*, *Neuville-sur-Meuse*, *Tihange*.

PETIT-HALLET, commune du canton de Landen ; bornée au N. par Lincent, N.E. par Grand-Hallet, S.E. par Thisnes, S. par Wansin, O. par Orp-le-Grand (prov. de Brabant).

A 1/4 de l. de Grand-Hallet et Wansin, 1/2 de Lincent, 3/4 de Thisnes et Orp-le-Grand, et 3 1/2 O. de Waremme.

La superficie du terroir présente beaucoup d'inégalités. Au N. le terrain est sablonneux, marneux, et renferme des carrières de silex en exploitation ; la partie S. offre une terre franche mêlée d'argile, et de la profondeur de 75 à 90 centim. Le territoire est arrosé par un petit ruisseau qui prend sa source dans la commune de Cras-Avernas, et par plusieurs autres petits filets d'eau. Le tremblement de terre du 23 février 1828, a fait surgir quelques sources dans la commune.

Il y a 65 maisons ; construites en pierres, en briques, en bois et argile ; couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles. —1 église, dédiée à St.-Lambert, et restaurée en 1831. 1 chapelle.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages pour la consommation. Légumes et fruits.— 24 chevaux, 50 vaches. — Il y a 1 moulin à farine et 2 à battre le chanvre, mus par eau.

Population : 370 habitans.

Superficie : 373 h. 85 a. 46 c.

Ci-devant : duché de Brabant, baillage de Hannut. La seigneurie avait été engagée en 1630 pour 1600 fl., et vendue en 1645 pour 2200 fl. en sus.

PETIT-HORRÉ. V. *Battice*.

PETIT-MONT. V. *Seraing*.

PETIT-MONTEGNÉE. V. *St.-Nicolas*.

PETIT-RÉCHAIN, commune du canton de Limbourg ; bornée au N. par Battice, E. par Dison, S.E. par Hodimont, S. par Lambermont, O. par Grand-Réchain.

A 1/4 de l. de Grand-Réchain, 1/2 de Battice, et 1 1/2 N.O. de Verviers.

L'aspect du territoire est varié. Le terrain est argilo-sablonneux et siliceux. La commune est arrosée par le ruisseau des Waides, qui alimente plusieurs draperies et teintureries, et par celui de la Balaine, qui sert à l'irrigation des prés.

La commune comprend 256 maisons, réparties entre *Petit-Réchain*, *Entre-deux-Réchains*, *Gellée*, *Husquet*, *les Waides*, *Thier d'Hodimont*. La plupart sont construites en briques ; couvertes en chaume et en ardoises ; assez agglomérées au chef-lieu. On y remarque un beau château de construction moderne, et plusieurs belles maisons.—1 église, dédiée à St.-Martin, très-ancienne, et réparée en 1782 ; 1 petite chapelle, appelée la *Moinerie*, située sur une montagne.

On y récolte très-peu de grains, beaucoup de foin, quelques légumes et fruits. — La fabrication de draps occupe plus de 3/4 de la population. Il y a 40 petites fabriques de draps qui emploient 130 métiers à tisser ; 8 teintureries; 2 briqueteries; 1 brasserie. Extraction de grès à paver, de sable pour l'entretien des grandes routes, et de pierres calcaires qu'on y calcine dans 2 fourneaux.— Foire aux bestiaux, le 11 novembre, autorisée en 1834.—La grande route de Battice à Verviers traverse le chef-lieu.

Population : 1574 habitans.

Superficie : 420 h. 96 a. 03 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve. La baronnie de Petit-Réchain avait la juridiction sur Petit-Réchain, Dison, Mont et le bourg de Hodimont.

PETIT-WARÊT. V. *Landenne.*

PETITES-BRUYÈRES. V. *Chênée.*

PETITE-FLÉMALLE. V. *Flémalle Haute.*

PETITE-VAUX. V. *Nandrin.*

PETITE-WANZE. V. *Antheit.*

PETOUMONT. V. *Cheratte.*

PETREUSE (la), ruisseau qui prend sa source au-dessous d'Aubel, et se perd dans la Berwinne au-dessus du Val-Dieu.

PÉVILLE. V. *Grivegnée, Liége.*

PICHEROTTE. V. *Dalhem, Stoumont.*

PICHEROTTE, ruisseau qui prend sa source au S. de Spa, dans la forêt communale, et a son embouchure dans le Weay, en arrivant par l'E. dans le bourg de Spa.

PIED-DU-THIER. V. *Theux.*

PIED-VACHE. V. *Ensival.*

PIERPONT. V. *Marchin.*

PIERRESE. V. *Goé.*

PIERREUX. V. *Clermont.*

PIESROUX. V. *Chênée.*

PIETRESSES. V. *Jupille.*

PILATE. V. *Hodimont.*

PIROU-CHENEUX. V. *Jalhay.*

PISSEROTTE (la), ruisseau qui prend sa source dans la forêt d'Esneux, et se jette dans l'Ourte.

PISSEROULE. V. *Dison.*

PITET. V. *Fallais.*

PIXHEU. V. *Chevron.*

PLAINEVAUX, commune du canton de Seraing; bornée au N. par Seraing, N.E. par Boncelles, E. et S. par Esneux, O. par Rotheux et Neuville-en-Condroz.

A 3/4 de l. de Rotheux, 1 de Boncelles, 1 1/4 d'Esneux, 1 1/2 de Seraing, et 2 1/4 S.S.O. de Liége.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. La commune est longée à l'E. par l'Ourte. Le ruisseau de Plainevaux, qui prend sa source dans le bois de la Vequée, se jette dans celui de Martin, lequel prend naissance dans la commune de Tavier, et se perd dans l'Ourte à Martin. Il y a quelques petites fontaines.

La commune contient 131 maisons, réparties comme suit : *Plainevaux* (chef-lieu), 77; *Grandzeye*, 10, à 1/4 de l.; *Martin*, 3, à 3/4 de l.; *Neuprez*, 2, à 1/2 l.; *Rosière*, 8, à 3/4 de l.; et *Strivay*, 31, à 1/4 de l. La plupart sont bâties en pierres, quelques-unes en briques; presque toutes couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. Le village de Plainevaux a toujours passé pour un des plus beaux de la province. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à Ste.-Barbe; démembrée de celle d'Esneux, l'an 1572. 1 chapelle auxiliaire, bâtie en 1830.

On y récolte de l'épeautre, du seigle, de l'orge et de l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis. — 65 chevaux, 120 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine. — Il y a 1 briqueterie, quelques petits fours à chaux et carrières; 1 moulin à farine, mu par eau. — Foires : le 5 décembre et le mardi de pâques; autorisées en 1832.

Population : 602 habitans.

Superficie : 796 h. 45 a. 26 c., dont 416 h. 06 a. 29 c. en terres labourables; 161 h. 77 a. 39 c. en

prés, pâtures et vergers ; 177 h. 12 a. 95 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége. La terre de Plainevaux était le plus ancien domaine et la première habitation d'une abbaye de Bernardins qui portait en ce lieu le nom de *Rosière*. Dans la suite, ils prirent possession du lieu nommé le *Val-St.-Lambert*, sans cesser de conserver la terre de Plainevaux depuis l'an 1188 jusqu'à l'an 1314, qu'elle fut aliénée; ils en furent privés pendant 333 ans, au bout desquels elle fut recouvrée par les soins d'un de leurs abbés, l'an 1647.

HISTOIRE : L'an 1198, selon les uns, ou 1200 selon les autres, furent trouvées les houilles par un maréchal-ferrant, nommé *Hullos*, du village de Plainevaux. Les anciens historiens attribuent cette découverte à un singulier hasard, qu'ils racontent comme un miracle. Un inconnu (c'était, disent-ils, un ange sous la figure d'un vieillard), passant par la rue de *Coché*, auprès de ce maréchal, lui demanda comment allait le métier. Le pauvre Hullos se plaignit des grandes dépenses qu'il devait faire en charbon, à cause de l'excessive cherté du bois. L'inconnu lui dit alors qu'il savait un moyen facile de rendre son état plus lucratif, et il lui indiqua une montagne, appelée *Publemont*, où se trouvaient de grandes veines d'une terre noire et pierreuse, qui était un excellent combustible, dont il pourrait tirer un parti beaucoup plus aisé et plus avantageux pour son métier. Le maréchal s'y rendit, et s'étant assuré de l'existence du fait, il fit connaître cette découverte. On croit que du nom de *Hullos* est dérivé le mot de basse latinité *Hulla*, en langage du pays *houille*.

PLANK. V. *Fouron-St.-Martin.*

PLAYE. V. *Louveigné*, *Sprimont.*

PLENAY. V. *Mortroux.*

PLENESSE. V. *Thimister.*

PLEY. V. *Hombourg.*

POLEUHEID. V. *Theux.*

POLLEUR, commune du canton de Spa ; bornée au N. par Stembert, E. par Jalhay, S. par Sart, O. par Theux.

A 1 1/4 lieue de Sart et Theux, 1 1/2 de Stembert, Jalhay et Verviers.

Sa surface est inégale et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, schisteux, siliceux et marécageux. On y trouve du poudingue quartzeux, du quartz schisteux, de la chaux carbonatée oolitique et des madrépores pétrifiés. La Hoëgne arrose la commune.

Il y a 255 habitations, réparties comme suit : *Polleur* (chef-lieu), 86 ; *Boverie*, 13, à 3/4 de l. ; *Chinru*, 4, à 1/4 de l. ; *Cul de Ligné*, 2, à 1/2 l. ; *Ewéréville*, 8, à 1/4 de l. ; *Fays*, 30, à 1/2 l., *Jonckeu*, 4, id. ; *Jehanster*, 53, à 3/4 de l. ; *Mangombroux*, 28, à 1 l. ; *Moulin de Polleur*, 16 ; *Oneux*, 1, à 3/4 de l. ; *Sarpai*, 3, à 1/5 de l. ; *Sasor*, 1, à 1/2 l., et *Thier de Polleur*, 6, à 1/5 de l. La plupart sont bâties en pierres, et couvertes en paille. — 1 église, à Polleur, dédiée à St.-Jacques ; ancienne et restaurée en 1825 ; 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Roch.

On y cultive le froment, l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages, et beaucoup de pommes de terre. Les principales essences de bois sont le chêne et le hêtre. Les travaux agricoles se font avec des chevaux et des bœufs. — 85 che-

vaux, 400 vaches et bœufs, 800 moutons. On y élève des abeilles. La Hoëgne nourrit des truites et des meuniers. Le gibier abonde. — Il y a une carrière de meules et de pierres à aiguiser, très-estimées ; 1 moulin à farine, 2 fouleries de draps, 1 atelier de filature de laines, mus par la rivière de Hoëgne. — Les mines de fer et de plomb y ont été anciennement exploitées. — La route de Verviers à Spa traverse la commune.

Population : 1400 habitans.

Superficie : 1818 h. 17 a. 50 c.

Ci-devant : pays de Liége ; marquisat de Franchimont.

POLLEUR (Ruisseau). V. *Hoëgne.*

PONT-DE-POLLEUR. V. *Sart.*

PONTHIÈRE. V. *Amay.*

PONTHOZ. V. *Clavier.*

PONTISSE. V. *Herstal.*

PONTON. V. *Tihange.*

POPILARD. V. *Queue-du-Bois.*

PORTE-DE-FER. V. *Reid (La).*

POUCET, commune du canton d'Avenne ; bornée au N.E. par Trongnée, S. E. par Abolens, S. par Blehen, O. par Hannut, N. O. par Bertrée.

A 1/3 de l. de Hannut, et 2 O. de Waremme.

Ce territoire est généralement plat ; le terrain est argilo-sablonneux et assez fertile.

Il y a 50 maisons ; construites en briques et en bois et argile ; couvertes en chaume ; agglomérées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Martin, et dépendante de la succursale de Villers-le-Peuplier.

On y cultive le seigle, le froment, l'orge, l'avoine, les féveroles, les trèfles. — 28 chevaux, 51 bêtes à cornes.

Population : 250 habitans.

Superficie : 234 h. 87 a. 40 c.

Ci-devant : duché de Brabant.

POUHON. V. *Ernonheid, Fosse, Harzé, Sart.*

POUHON, ruisseau qui prend naissance dans des fanges, commune de Werbomont, forme la limite entre les communes d'Ernonheid et Harzé, et se jette dans l'Ourte à Vieux-Ville.

POUILLOU-FOURNEAU. V. *Theux.*

POULSEUR. V. *Hody.*

POUSSET, commune du canton de Waremme ; bornée au N. par Lantremange, N.E. par Bergilez, E. par Hodeige et Lamine, S.E. par Remicourt, S. par Limont et Bovenistier, O. par Bleret (Hodeige et Limont n'y joignent que par un point).

A 1/2 l. de Bleret, et 1 l. de Lantremange, Hodeige, Remicourt et Bovenistier.

Sa superficie est élevée et plate ; le terrain est argileux.

Il y a 102 habitations ; la plupart construites en briques et pierres ; couvertes en paille, ardoises et tuiles ; disséminées. — 1 chapelle, dédiée à St.-Lambert, bâtie en 1677, et dépendante de l'église de Lantremange.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge. Fourrages abondans ; légumes et fruits. — 75 chevaux, 100 vaches. — 1 moulin à farine, mu par le vent.

Population : 570 habitans.

Superficie : 392 h. 14 a. 66 c.

Ci-devant : pays de Liége.

POYON-SART. V. *Foret.*

PRAYON. V. *Foret.*

PRÉ (au). V. *Clermont.*

PRÉ-MACK. V. *La Reid.*

PRÉALLE. V. *Herstal.*

PRECASTOR. V. *Fosse.*

PRÉFAYHAY. V. *Spa.*
PREIXHE. V. *Hermalle-sous-Argenteau.*
PRÉMASSIN. V. *Basse-Bodeux.*
PRESSEUX. V. *Sprimont.*
PRIESVOYE. V. *Wandre.*
PRIVOT. V. *Charneux.*
PROFONVAL. V. *Flémalle-Grande.*
PROVEDROUX. V. *Lierneux.*
PUITS-A-MERVEILLE. V. *Jemeppe.*
PURGATOIRE. V. *Wegnez.*

Q

QUAREUX. V. *Aywaille, Stoumont.*
QUATRE-RUELLES. V. *Jemeppe.*
QUAURAY. V. *Thimister.*
QUEUE-DU-BOIS (la), commune du canton de Fléron; bornée au N. par Saive-Parfondvaux, E. par Retinne, S. par Fléron, O. par Jupille, N.O. par Bellaire.

A 1/4 de l. de Bellaire, 1/3 de Saive, 1/2 de Fléron, et 2 E. de Liége.

Sa superficie est élevée et en partie entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, graveleux, sur fond sablonneux ou pierreux, renfermant de la houille et du quartz pyromaque. Un ruisseau forme la limite entre cette commune et celle de Fléron. Il y a 3 fontaines.

La commune comprend 210 maisons, réparties comme suit : 135 à la *Queue-du-Bois*, 28 à *Waoury*, 12 à *Fréhisse*, 20 à *Popilard*, 15 à *Hez*. La plupart sont construites en briques et pierres, et couvertes en paille, quelques-unes en ardoises. — 1 église, dédiée à St.-Antoine (abbé), bâtie en 1762, et érigée en succursale en 1833.

Les productions agricoles consistent en seigle, épeautre, avoine, orge, et peu de froment. Fourrages, légumes et fruits. Quelques bois taillis. — 25 chevaux, 90 bêtes à cornes. — Il y a 1 moulin à farine et 1 foulerie, mus par eau. Beaucoup de cloutiers. On y exploite de la houille. — La commune est traversée par un grand chemin qui conduit de Bellaire à Retinne.

POPULATION : 975 habitans.

SUPERFICIE : 185 h. 55 a. 76 c.

Ci-devant : pays de Liége, et ressortissant de la cour de Retinne.

QUEUE-DU-BOIS. V. *Reid (La).*

R

RABORIVE. V. *Aywaille.*
RABOSÉE. V. *Saive, Wandre.*
RACOUR, en flamand *Raetshoven*, commune du canton de Landen; bornée au N. par Neerwinden et Overwinden, N. E. par Landen, S.E. par Wamont, S. par Lincent, S.O. par Pellaines, O. par Linsmeau (prov. de Brabant).

A 1/4 de l. d'Overwinden, Pellaines et Linsmeau, 1/2 de Wamont et Lincent, 1 O.S.O. de Landen, 3 O.N. de Waremme, et 6 N.O. de Huy.

Sa superficie est élevée et plate. Le terrain est argileux et sablonneux, et la couche végétale a 20 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 140 habitations; presque toutes bâties en briques; la plupart couvertes en chaume, plusieurs en tuiles, et quelques-unes en ardoises; en partie disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Christophe et St-Marcoul, dont on y conserve les reliques. Elle est ancienne, et la tour a beaucoup souffert du tremblement de

terre, arrivé le 23 février 1828. — Une partie de l'intérieur du village est pavée depuis 1833.

On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le colza. Assez de fourrages. Point de bois.—120 chevaux, 180 vaches. — Il y a des briqueteries, 1 pressoir à huile mu par des chevaux, des distilleries et brasseries, qui chôment.

Population : 7 à 800 habitans.

Superficie : 458 h. 02 a. 44 c.

Ci-devant : duché de Brabant.

Histoire : La célèbre bataille de Neerwinden, donnée le 18 mars 1793, par les Français sous le commandement du général Dumouriez, contre les Autrichiens, a eu lieu dans les plaines de Racour.

RAFHAY. V. *Ayeneux*, *Olne*, *Soumagne*, *Xhendelesse*.

RAHIER, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par Stoumont, E. par La Gleize, S. par Basse-Bodeux, S.O. par Bra, O. par Chevron, N.O. par Lorcé.

A 3/4 de l. de Chevron, 1 de Basse-Bodeux, 1 1/4 de Lorcé, 1 1/2 de Stoumont, 1 3/4 de Bra, 2 de La Gleize, et 9 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, schisteux et marécageux. La profondeur de la couche végétale a 15 à 25 centim. La Lienne longe la commune N.O., et va se jeter dans l'Amblève.

La commune contient 104 habitations, réparties de la manière suivante : 33 à *Rahier* ou *Martinville* (chef-lieu); 19 à *Meuville;* 29 à *Xhiersomont ;* 20 à *Froideville,* et 3 au *Moulin*. Elles sont construites en pierres, en bois et argile; couvertes en ardoises. On y voit les restes d'un vieux château, entouré d'un étang. — 1 église, dédiée à St.-Paul.

On y cultive le seigle et l'avoine. Les fourrages ne sont pas abondans; peu de légumes et de fruits. Bois taillis plantés de chênes, hêtres, bouleaux. — 8 cheveaux, beaucoup de bœufs et vaches, 700 bêtes à laine. — Il y a 1 carrière de grosses ardoises; 1 moulin à farine mu par eau.

Population : 502 habitans.

Superficie : 1435 h. 58 a. 11 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

RAIDEUX. V. *Comblain-au-Pont*.

RAINONFOSSE. V. *Theux*.

RALONSART. V. *Marchin*.

RAMELOT, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Strée, N.E. par Abée, S.E. par Terwagne, S. par Linchet, O. par Vierset-Barse.

A 1/3 de l. de Linchet, 3/4 de Strée, Terwagne, Vierset, Scry et Modave, et 2 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et plate. Le terrain est argileux, rocailleux, et sablonneux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 10 à 15 centimètres.

Il n'y a que 34 habitations; construites en pierres, et couvertes en paille, à l'exception du château, qui n'a rien de remarquable que sa situation dans une plaine assez élevée, d'où la vue s'étend fort loin sur des objets agréablement variés. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à la Ste.-Vierge, et dépendante de l'église de Scry-Abée; elle est très-ancienne.

On y cultive l'épeautre, peu de seigle, point de froment. Fourrages pour la consommation locale. Bois taillis; peu de haute futaie. — 25 chevaux, 60 vaches, quelques bœufs, 300 bêtes à laine. — Il y a

2 fours à chaux pour l'amendement des terres.

Population : 160 habitans.

Superficie : 502 h. 59 a. 88 c., la majeure partie en terres labourables; environ 36 h. en bois.

Ci-devant : duché deLuxembourg; Bas-Condroz.

Histoire : Ramelot est un ancien village, autrefois le titre d'une noble famille qui acquit la vouerie héréditaire de Huy, par une alliance contractée avec la famille de Beaufort.

On y remarque une tombe de la hauteur de 15 mètres, qu'on dit avoir été élevée par les Romains, et les vestiges d'une ancienne chaussée romaine.

RAMET, commune du canton de Seraing; bornée au N. par Chokier, N.E. par Flémalle-Haute, E. par Seraing, S. par la Neuville-en-Condroz, O. par Ehein, N.O. par Engis et les Awirs.

A 1/5 de l. de Chokier, 1/2 de Flémalle-Haute, 3/4 d'Ehein, 1 de la Neuville-en-Condroz, 1 1/4 de Seraing, et 2 1/2 S.O. de Liége.

L'aspect du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux, mêlé de gravier. On y trouve de l'alumine sulfatée et de l'argile plastique. La Meuse longe la commune dans toute son étendue de l'O. à l'E. Il y a 2 petits ruisseaux au village d'Ivoz.

La commune renferme 259 habitations, dont 80 situées à *Ramet* (chef-lieu); 138 à *Ivoz*, à 1/3 de l.; 32 à *Ramioule*, à 1/4 de l.; 1 au *Champ de Biere*, à 1/2 l.; 4 à *Villencourt*, à 1/2 l.; 3 au *Champ-des-Oiseaux*, à 1/4 de l., et 1 à *Sart-le-Diable*, à 1/3 de l. Elles sont construites partie en briques, partie en pierres; quelques-unes couvertes en ardoises et en pannes, les autres en paille. — 1 église à Ramet, dédiée à St.-Pierre.

On récolte seigle, épeautre, orge, avoine, féveroles, peu de froment. Fourrages abondans dans la partie basse; légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, bouleaux, charmilles. — 60 chevaux, 300 bêtes à cornes, 2 troupeaux de bêtes à laine. Quelques truites dans les petits ruisseaux. — Il y a 1 briqueterie; 2 moulins à farine, mus par eau, et 1 à vapeur, à Ivoz; 1 brasserie. — La route de Liége à Ciney et Terwagne, traverse une partie du village d'Ivoz.

Population : 1329 habitans.

Superficie : 1206 h. 91 a. 73 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Les chartres du pays prouvent l'ancienneté du château de Ramioule, qui en 1050, appartenait au duc de Bouillon, qui l'a possédé en Franc-Aleu. Ce prince, avant son dernier voyage de la Terre-Sainte, en fit une donation simple au chapitre de St.-Servais de Maestricht. Le château avec la terre de Ramioule, ayant été acheté en 1344, passa dans une famille noble qui l'a possédé jusqu'à l'an 1660.

RAMIOULE. V. *Ramet*.

RAMKIN. V. *Lens-sur-Geer*.

RAPION. V. *Tavier*.

RAUSA. V. *Amay*.

RAYE (la). V. *Ensival*.

RAYE (la), ruisseau qui prend sa source à l'endroit de ce nom, arrose les Aiwisses, passe à Meeffe, et se jette dans la Méhaigne à Embresin.

RÉCHAIN. V. *Grand-Réchain*, *Petit-Réchain*.

REFAT. V. *Stavelot*.

REHARMONT. V. *Lierneux*.

REID, ou LA REID, commune du

canton de Spa ; bornée au N. par Theux, E. par Theux et Spa, S. par Stoumont, O. par Aywaille, N. O. par Louveigné.

A 1 1/4 de l. de Theux et Spa, 2 d'Aywaille et Louveigné, 2 1/4 de Stoumont, et 3 S.O. de Verviers.

Sa surface est inégale, entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, schisteux et calcaire, ayant 15 à 25 centim. de couche végétale. Un ruisseau, appelé Eau-Rouge, qui prend sa source au milieu des fanges, à l'endroit, dit *Hure-Gilson*, fait la limite entre La Reid et Spa, et se jette dans la rivière de Spa, à l'endroit du Marteau; il arrose plusieurs prairies de Winamplanche. Il y a des fontaines et une source d'eau minérale à l'endroit, appelé *Trou du Pouhon*, qui, probablement n'est pas connue des étrangers qui viennent habiter Spa, dans la saison d'été. — La Reid a une élévation de 270 mètres au-dessus de l'Océan, et Becco, 329 mètres.

La commune contient 365 habitations, réparties comme suit : *La Reid* (chef-lieu), 60; *Banoyard*, 3, à 2500 mètres; *Becco*, 50, à 1520 m; *Belva*, 8, à 1760 m; *Bois-Georges*, 2, à 1268 m; *Bois-Renard*, 1, à 2760 m; *Brouremme*, 3, à 6152 m; *Carrière*, 1, à 1055 m; *Carrière-Sauvage*, 1, à 700 m; *Les Combles*, 10, à 881 m; *Les Cours*, 7, à 2000 m; *Cutoile-Terre*, 1, à 2560 m; *Desnié*, 35, à 4312 m; *Fanchémont*, 1, à 1340 m; *Fange*, 12, à 3088 m; *Fange-Maron*, 12, à 3632 m; *Farneux*, 1, à 4000 m; *Fraineux*, 8, à 1000 m; *Fut-Voye*, 1, à 1120 m; *Grosthier*, 2, à 1240 m; *Haftai*, 1, à 2000 m; *Hauregard*, 5, à 2101 m; *Haut-Maret*, 1, à 2000 m; *Hestroumont*, 10, à 2300 m; *Johoster*, à 1620 m; *La Cor*, 1, à 2072 m; *Marteau*, 6, à 3080 m; *Masta*, 1, à 1448 m; *Mon-Crasse*, 1, à 5114 m; *Porte-de-Fer*, 1, 1700 m; *Pré-Mack*, 2, à 2500 m; *Queue-du-Bois*, à 1220 m; *Sacé*, 1, à 1640 m; *Sur-le-Thier*, 12, à 2060 m; *Turon*, 1, à 3660 m; *Verbuisson*, 15, à 3088 m; *Verte-Fontaine*, 1, à 2080 m; *Vieux-Pasay*, 6, à 4984 m; *Vieux-Pré*, 1, à 1960 m; *Wynamplanche*, 16, à 3500 m. Les habitations sont, pour la majeure partie, construites en pierres, et couvertes en chaume; d'autres construites en bois et argile, et couvertes en ardoises. Il y a un ancien château à Hauregard. — 2 églises; une à La Reid, dédiée à St.-Fiacre, et l'autre à Becco, dédiée à St.-Eloy. 2 chapelles auxiliaires, dépendantes de la succursale de La Reid ; une à Desnié et l'autre à Bonair. L'église de La Reid n'était qu'une chapelle, avant l'an 1630; elle a été réparée en 1829, et ces réparations ont coûté 7968 fr. Celle de Becco a été érigée en succursale en 1806.

On y cultive l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, féveroles, etc. Les fourrages sont assez abondans. On y cultive aussi beaucoup de pommes de terre. Bois taillis, peuplés de chênes, de hêtres, etc. — 108 chevaux de trait, 115 bœufs d'attelage, 800 vaches, 1500 bêtes à laine. On y élève des abeilles, et on en reçoit beaucoup en pâture pendant la saison de la fleur de la bruyère. — Il y a 2 fours à chaux et 2 carrières. On y a anciennement exploité du fer.—Foires à La Reid : les 13 mai et 30 août; établies en 1818.

Population : 1850 habitans.

Superficie : 3427 h. 27 a. 53 c., dont 797 h. 42 a. 66 c. en terres

labourables ; 1253 h. 93 a. 96 c. en prés, pâtures et vergers ; 431 h. 03 a. 94 c. en bois ; y compris en partie la porallée miraculeuse Dieu et St.-Pierre.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : En 1794, les Autrichiens établirent un camp sur la bruyère devant Hauregard, qui fut levé lorsque l'armée française livra la bataille d'Aywaille ou d'Esneux.

REMERSDAL. V. *Hombourg*.

REMICOURT, commune du canton de Waremme ; bornée au N. par Lamine, E. par Noville, S. E. par Jeneffe, S. par Limont, S. O. par Bovenistier, N.O. par Pousset (Bovenistier n'y joint que par un point).

A 1/4 de l. de Lamine, 1/2 de Limont, 3/4 de Jeneffe, Bovenistier, et Momalle.

Le territoire présente une surface assez plate. Le terrain est argileux et sablonneux. L'Yerne arrose la commune.

Il y a 62 maisons ; construites en briques, pierres et bois ; couvertes en paille et en tuiles, une seule en ardoises ; assez agglomérées. — Une chapelle auxiliaire, dédiée à saint Jean-Baptiste ; très-ancienne.

On y récolte seigle, froment, orge, épeautre, avoine. Fourrages assez abondans ; légumes et fruits. —40 chevaux, 35 vaches, 200 moutons. — 1 moulin à farine, mu par eau ; 2 brasseries.

Population : 357 habitans.

Superficie : 445 h. 44 a. 89 c.

Ci-devant : pays de Liége.

REMOUCHAMPS. V. *Aywaille*.

RENAL. V. *Ouffet*.

RENARDMONT. V. *Stavelot*.

RÉNASTIENNE. V. *Hody*.

RENEUBOIS. V. *Battice*, *Xhendelesse*.

RENGISART. V. *Horion-Hozémont*, *Mons*.

RENIER. V. *Werbomont*.

RENNE. V. *Hamoir*.

RENNE, ruisseau qui prend naissance à Renal, traverse Hamoir et se jette dans l'Ourte.

RENOUPREZ. V. *Charneux*.

RENSY. V. *Vaux-sous-Chevremont*.

REPPE-GÉRON, V. *Couthuin*.

RESBERG. V. *Hombourg*.

RETINNE, commune du canton de Fléron ; bornée au N. E. par Evegnée, E. par Micheroux, S. par Ayeneux, S. O. par Fléron, O. par la Queue-du-Bois, N. O. par Saive-Parfondvaux.

A 1/2 l. de Micheroux et Saive, et 3/4 d'Ayeneux.

Sa superficie est élevée et basse, entrecoupée de collines. Le terrain est argilo-sablonneux sur fond pierreux. Il y a plusieurs fontaines.

La commune comprend 94 maisons, situées comme suit : 24 à *Retinne*, 32 à *Liery*, 13 à *Surfossé*, et 25 aux *Trois-Chênes*. Elles sont construites en briques, en pierres, en bois et argile ; couvertes en paille ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église de Fléron.

On y cultive le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre. Fourrages, légumes, fruits. — Foire aux cochons : le 2 mai. Un marché au beurre se tient tous les samedis au hameau de Surfossé.

Population : 515 habitans.

Superficie : 454 h. 40 a. 89 c.

Ci-devant : pays de Liége.

RHEIS. V. *Herstal*.

RICHAUSAULX. V. *Housse*.

RICHELLE, commune du canton de Dalhem ; bornée au N. par Visé,

E. par Dalhem, S. E. par Feneur, S. par St.-Remi, S. O. par Argenteau, O. par Hermalle.

A 1/2 l. de Feneur, 2/3 de Visé, Dalhem et St.-Remi, 2 1/2 N. E. de Liége.

La plus grande partie du territoire est élevée et plate; la partie occidentale est en pente rapide. Le terrain est argileux et rocailleux. On y trouve le calcaire anthracifère, le schiste alunifère, le quartz grenu; la chaux carbonatée primitive, laminaire, pseudo-morphique; le quartz rubané; le fer hydraté massif et pulvérulent; le cuivre pyriteux, massif et irisé; le cuivre carbonaté vert et bleu aciculaire radié; le zinc sulfuré laminaire. On a découvert dans le calcaire supérieur un grand nombre de fossiles. — La Meuse baigne le territoire à l'O.

Il y a 113 maisons; la plupart agglomérées. Elles sont construites en pierres et briques, et presque toutes couvertes en chaume; quelques-unes sont assez bien bâties. — 1 église, rebâtie en 1777, et dédiée à St.-Firmin, dont on y conserve les reliques.

On y récolte froment, seigle, orge, avoine, féveroles, vesces, très-peu d'épeautre. Fourrages, légumes et fruits. Quelques plantations de peupliers de Canada au bord de la Meuse. — 21 chevaux, 45 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — Il y a 2 fours à chaux; 2 ou 3 trafiquans de bas de laine. — Foire: le dimanche après le 25 septembre.

Population : 500 habitans.

Superficie : 190 h. 78 a. 78 c., dont 123 h. 29 a. 05 c. en terres labourables; 31 h. 53 a. 85 c. en prés et vergers; 1 h. 70 a. 15 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem.

Histoire : La seigneurie fut engagée en 1643, pour 1400 fl. Ce village échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661, entre les états et ledit roi. On appelait des sentences rendues par la justice de Richelle à la haute cour de Fouron-le-Comte.

L'église de Richelle fut séparée de celle de Hermalle, le 28 avril 1287, du consentement de Walame de Juliers, prévôt d'Aix-la-Chapelle. Elle fut fondée par Jacques, curé de Hermalle; Helebere, chanoine de St.-Jean à Liége, son frère, et les paroissiens de Richelle.

RICHELLE. V. *Liége*.

RICHICHOUX. V. *Ouffet*.

RIESSONSART. V. *Olne*.

RIEUX. V. *Jemeppe*.

RIMIERE. V. *Rotheux*.

RIS D'SOL DÉE. V. *Sol Dée*.

RIVAGE-EN-POT. V. *Angleur*.

RIVAGE. V. *Comblain-au-Pont*, *Stavelot*.

ROANAY, ruisseau qui prend sa source à Rui de Loneux, arrose la commune de La Gleize, et se jette dans l'Amblève.

ROANNE. V. *La Gleize*.

ROBERTMONT. V. *Grivegnée*.

ROCHETTE (la). V. *Chaudfontaine*, *Housse*.

ROCK. V. *Anthisnes*.

ROCOUR, commune du canton de Glons; bornée au N. par Voroux-lez-Liers, E. par Liers, S. E. par Vottem, S. par Liége, S. O. par Ans et Glain, O. par Alleur.

A 1/8 de l. de Voroux, 1/2 de Vottem, 2/3 d'Alleur, 3/4 d'Ans et Glain, et 1 1/4 N.N.O. de Liége.

Sa superficie offre une plaine, si l'on en excepte un plateau assez élevé au N. de la Chaussée. Le ter-

rain est en général argileux, mais dont une assez forte partie est mêlée en divers endroits, de terre glaise assez compacte, de sable et de cailloux. La profondeur de la couche végétale est de 20 à 30 centim. — Les hauteurs de Rocour ont 198 mètres d'élévation au-dessus de l'Océan.

Il y a 98 habitations, y compris 9 à la *Chaussée*, à 1/4 de l., et 1 à la *Barrière*, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres et briques, en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles, en paille; la plupart agglomérées. — Une chapelle auxiliaire indépendante, dédiée à Saint-Léon, et construite au 12e siècle.

On récolte seigle, froment, épeautre, avoine, un peu d'orges. Fourrages, légumes et fruits. — 68 chevaux, 104 vaches, 203 moutons. On y élève des abeilles. — Il y a 1 briqueterie, plusieurs sablonnières, 3 métiers à tisser la toile, 1 forge de fourchettes. On exporte une assez grande quantité de briques et de sable pour servir à bâtir dans la ville de Liége. — La route de Liége à Tongres, traverse la commune au S., et celle qui conduit à Fexhe-Slins, traverse une partie du village à l'O.

Population : 428 habitans.

Superficie : 416 h. 70 a. 57 c., dont 345 h. 27 a. 29 c. en terres labourables; 48 h. 79 a. 79 c. en prés, pâtures et vergers; 0 h. 31 a. 70 c. en bosquet; 5 h. 36 a. 96 c. en jardins; 0 h. 08 a. 40 c. en abreuvoir; 2 h. 60 a. 96 c. en propriétés bâties, et 14 h. 25 a. 47 c. en chemins.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Rocour est remarquable par la bataille que les Français, commandés par le maréchal de Saxe, y gagnèrent sur les alliés, le 11 octobre 1746.

On y trouve encore les vestiges d'un ancien château bâti durant les guerres de Waroux et d'Awans, fameuses dans le temps de féodalité.

ROGERÉE. V. *Jehay*.

ROGLINVAL. V. *Wanne*.

ROGNAC. V. *Flémalle-Grande*, *Neuville-en-Condroz*.

ROHON, ruisseau qui prend sa source à Badseux, entre Baronheid et Francorchamps, et se jette dans l'Eau-Rouge.

ROINAY. V. *Roanay*.

ROIXLEUR. V. *Thimister*.

ROKAI-CORTIL. V. *Foret*.

ROLOUX, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Fexhe-le-Haut-Clocher, N.E. par Voroux-Goreux, E. par Velroux, S. par Horion-Hozémont, O. par Jeneffe, N.O. par Noville.

A 1/4 de lieue de Fexhe, 1/3 de Voroux-Goreux, Velroux et Noville, 1/2 de Jeneffe, 3/4 de Horion-Hozémont, et 2 1/2 O. de Liége.

Sa superficie est élevée et plate. Le terrain est argileux et contient en abondance de la marne.

Il y a 44 maisons; la plupart construites en pierres et briques, quelques-unes en bois et argile; presque toutes couvertes en chaume, le reste en tuiles; assez agglomérées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Jean-Baptiste, et dépendante de l'église de Jeneffe.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On récolte seigle, froment, avoine, peu d'épeautre et d'orge. Fourrages, légumes et fruits. — 55 chevaux, des vaches et moutons. — 1 brasserie. — Le grand chemin de Liége à Han-

nut, et l'ancienne voie Romaine allant de Huy à Visé, traversent la commune.

Population : 230 habitans.

Superficie : 326 h. 05 a. 35 c., dont 281 h. 92 a. 32 c. en terres labourables, et 29 h. 43 a. 40 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Liége.

ROMONT. V. *Vierset-Barse.*

ROMSÉE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Beyne-Heusay, N. E. par Fléron, E. par Magnée, S. E. par Foret, S. par Chaudfontaine, O. par Vaux-sous-Chevremont.

A 1/3 de lieue de Magnée, 1/2 de Beyne-Heusay et Vaux, 3/4 de Fléron, Foret et Chaudfontaine, et 1 1/2 E.S.E. de Liége.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux et rocailleux, renfermant des houillères en exploitation. Il y a 2 ruisseaux, dont l'un prend naissance au hameau du Bois de Beine, et l'autre au hameau de Bouny.

Le nombre des maisons est de 260, situées comme suit : *Romsée* (chef-lieu), 40, à 1/4 de l. de Bouny, point central de la commune; *Soxchluse*, 12, à 1/5 de l.; *Fond-des-Loups*, 1, à 1/10 de l.; *Malgueulle*, 7, à 1/3 de l.; *Namon*, 20, à 1/4 de l.; *Sany*, 11, à 1/8 de l.; *à l'Heure-Haute*, 39, à 1/6 de l.; *à l'Heure-Basse*, 10, idem; *Gottes*, 8, idem; *Fond-des-Fawes*, 3, idem; *Chaumont*, 33, à 1/5 de l.; *Fond-Counet*, 4, à 1/4 de l.; *Neuville*, 15, idem; *Bois-de-Beine*, 7, à 1/2 l.; et *Bouny*, 50. Elles sont construites partie en briques, partie en pierres, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles. — 1 église dédiée à la Ste.-Vierge, rebâtie en 1829. 1 chapelle auxiliaire; ancienne.

L'agriculture, l'exploitation des houillères, la clouterie et la maçonnerie forment les principales branches d'industrie. Les diverses espèces de grains qu'on y cultive, sont l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine et le froment. Fourrages pour la consommation. Bois taillis. — 20 chevaux, 150 vaches, 100 moutons. On y élève des abeilles.— Il y a 1 briqueterie, 1 moulin à farine mu par eau. — La commune est située entre la route de Liége à Herve et celle de la Vesdre.

Population : 1336 habitans.

Superficie : 360 h. 41 a. 01 c. dont 155 h. 27 a. 53 c. en terres labourables; 180 h. 93 a. 00 c. en prés, pâtures et vergers, et 3 h. 19 a. 00 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

ROND-BONNIER. V. *Oteppe.*

RONDCHATEAU. V. *Fosse.*

RONDCHÊNE. V. *Esneux.*

RONDEHAYE. V. *Theux.*

RONHEUVILLE. V. *Marchin.*

RONDPOIRIER. V. *Horion-Hozémont.*

RONXHE. V. *Thimister.*

ROSART. V. *Horion-Hozémont, Mons.*

ROSAY. V. *Battice.*

ROSIÈRE. V. *Plainevaux.*

ROSMEL. V. *Battice.*

ROSOUX-CRENWICK, commune du canton de Waremme; bornée au N. par Borloo et Goyer (prov. de Limbourg), N. E. par Corswarem (idem), S.E. par Berloz et Hologne-sur-Geer, S. par Boëlhe, O. par Fresin et Montenaken (province de Limbourg).

Le territoire de cette commune

est bas, et le terrain argileux et marécageux. Il y a un petit ruisseau qui prend sa source à Crenwick.

On y compte 84 habitations, dont 58 sont situées à *Rosoux*, et 26 à *Crenwick*, à 1/4 de l. de distance. La plupart sont construites en bois avec toiture en paille ; quelques-unes construites en briques, et couvertes en ardoises ou tuiles ; disséminées.—1 église à Rosoux, dédiée à St.-Maurice.

On y récolte froment, seigle, avoine, orge, fourrages, légumes, fruits et plantes oléagineuses. — 95 chevaux, 90 bêtes à cornes.

Population : 503 habitans.

Superficie : 480 h. 61 a. 53 c.

Ci-devant : pays de Liége. Rosoux et Crenwick étaient deux communes qui ont été réunies.

ROSSENFOSSE. V. *Charneux*.

ROTH. V. *Fouron-St.-Pierre*.

ROTHEUX-RIMIÈRE, commune du canton de Seraing ; bornée au N. par la Neuville-en-Condroz, E. par Plainevaux, S.E. par Esneux, S. par Tavier, S.O. par Nandrin, N.O. par Ehein.

A 1/2 l. de la Neuville et Plainevaux, et 1 de Tavier et Nandrin.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de petites collines. Le terrain est argileux, marécageux, glaiseux et rocailleux. Il y a un petit ruisseau, qui se dirige vers la commune d'Esneux.

La commune comprend 140 habitations, réparties entre *Rotheux*, *Rimière*, *Bonsgnée*, *Salle*, *Les Granges*, *Trou-Bottin*, *Neufprez*, *Englebermont*, *Trixhosdin*, *Butai*, et *Labay*. La plupart sont construites en pierres, et couvertes en paille. On y remarque le château des Granges. — 1 chapelle auxiliaire, indépendante, dédiée à St.-Lambert ; rebâtie en 1760.

Les récoltes consistent en seigle, épeautre, orge, avoine. Bois taillis d'essence de chênes, bouleaux, charmes, noisetiers, aunes. — 40 chevaux, 200 vaches, 400 bêtes à laine. Les étangs sont peuplés de carpes et brochets. — 2 fours à chaux.

Population : 800 habitans.

Superficie : 1044 h. 54 a. 35 c.

Ci-devant : duché de Limbourg. Rotheux dépendait d'Esneux, et Rimière du haut-ban de Sprimont.

ROUBENNE. V. *Nandrin*.

ROUFOSSE. V. *Mortier*, *Saint-Nicolas*.

ROUGETIER. V. *Louveigné*.

ROUHAYE. V. *Mortier*.

ROUMEZ. V. *La Gleize*.

ROUVEROY. V. *Horion-Hozémont*.

ROUVREUX. V. *Sprimont*.

ROUVREUX-GOTALLE. V. *Louveigné*.

ROUWAUX. V. *Charneux*.

ROUX. V. *Pailhe*.

ROUXHE. V. *Battice*.

ROYOMPRÉ. V. *Sart*.

ROYSEUX. V. *Vierset-Barse*.

RUELLES DES JUIFS. V. *Jupille*.

RUELLES (aux). V. *Cheratte*.

RULAND. V. *Fouron-St.-Pierre*.

RULLIER. V. *Mons*.

RUMSDORP, commune du canton de Landen ; bornée au N. par Neerlanden, E. par Attenhoven, S. par Landen, O. par Neerwinden.

A 1/4 de l. d'Attenhoven et Landen.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argilo-sablonneux. Un ruisseau qui prend sa source à Houtain-l'Evêque arrose la commune.

Il n'y a que 13 maisons ; construites en bois et argile, et couvertes

en paille. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Gilles, dont les reliques y reposent; elle dépend de l'église de Landen.

Les habitans s'occupent uniquement de l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'avoine, etc. Fourrages, légumes et fruits. — 20 chevaux, 25 bêtes à cornes. — Il y a 1 moulin à farine mu par eau.

Population : 76 habitans. On y parle le flamand.

Superficie : 168 h. 22 a. 38 c.

Ci-devant : duché de Brabant, quartier de Tirlemont. La seigneurie avait été engagée en 1626, pour 1000 fl., et vendue en 1645, pour 2600 fl. en sus.

RUNSCHEN. V. *Baelen.*

RUY. V. *La Gleize.*

RUYFF. V. *Baelen*, *Bilstain*, *Henri-Chapelle.*

RY DE MER. V. *Amay.*

RY D'ONEUX. V. *Esneux.*

RY D'ONEUX, ruisseau qui prend sa source à Villers-aux-Tours, sépare la commune de Hody de celle d'Esneux, et se jette dans l'Ourte.

RYS (au). V. *Forêt.*

RYS DE MOSBEUX. V. *Foret.*

S

SABARÉ. V. *Cheratte.*

SABONPRÉ. V. *Stoumont.*

SACÉ. V. *La Reid.*

SAINT-ANDRÉ, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Mortroux, E. par Julémont, S.E. par Battice, S. par Mortier, O. par Trembleur, N.O. par Dalhem.

A 1/4 de l. de Julémont, 1/3 de Mortier, 1/2 de Mortroux, 1 de Blegné-Trembleur et Dalhem, 1 1/2 de Battice, et 3 3/4 E.N.E. de Liége.

Le territoire est très-montueux. Les plaines sont légèrement ondulées; les coteaux offrent des pentes rapides. Le terrain est argileux, glaiseux, marneux et pierreux. La couche végétale a 20 à 50 centim. d'épaisseur. Une partie de la commune est traversée par la Berwinne, qui reçoit à Chenestre un autre ruisseau qui prend sa source à Loneux. Il y a plusieurs fontaines.

Le nombre des maisons s'élève à 99, qui sont situées comme suit: *Saint-André* (chef-lieu), 14; *Chenestre*, 26, à 1/2 l.; *Heuzière*, 4, à 1/4 de l.; *Grissepierre*, 4, à 1/8 de l.; *Gerard-Sart*, 16, à 1/3 de l.; *Loneux*, 11, à 1/2 l.; *Neuvehaye*, 11, à 1/3 de l., et *Monceau*, 13, à 1/2 l. La plupart sont bâties en pierres et briques; couvertes en paille, peu en ardoises; disséminées. On y remarque une belle maison de campagne, appelée le *château blanc* de Loneux, et l'ancien château de *Chenestre.* — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-André, dépendante de l'église de Mortier. Elle est très-ancienne, et a été ci-devant une église paroissiale, et la 4e du pays de Dalhem.

On y récolte seigle, épeautre, orge, avoine, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, frênes, charmes et hêtres. — 20 chevaux, 300 bêtes à cornes. — La route de Maestricht à Battice traverse la commune du N. au S.

Population : 554 habitans.

Superficie : 543 h. 44 a. 17 c.; la majeure partie en prés et vergers.

Ci-devant : comté de Dalhem, et faisant partie de la seigneurie et justice de Trembleur.

Histoire : La commune de Saint-André est la patrie de Claude La

Croix, célèbre théologien, né à la Heuzière en 1652; il se fit jésuite en 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne en 1714. Il a augmenté jusqu'à 2 volumes *in-fol.* la petite théologie morale de son confrère Herman Busenbaum. L'on y trouve le comble du délire sur l'autorité des papes, même sur la personne des rois; le parlement de Paris l'a fait brûler en 1761.

SAINT-ELOI. V. *Waremme.*

SAINT-GEORGES, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par un point à Haneffe et Horion-Hozémont, E. par Gleixhe, Awirs et Engis, S. par Hermalle-sous-Huy et Flône, O. par Jehay et Verlaine.

A 1/2 l. de Jehay et Verlaine, 3/4 de Bodegnée, 1 de Gleixhe, Engis, Horion-Hozémont, 1 1/8 de Flône, 1 1/4 de Haneffe et Awirs, 1 1/2 de Hermalle.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée de petites collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marécageux, rocailleux. La couche végétale varie de 20 à 50 centim. de profondeur. Quatre ruisseaux ont leur source dans la commune, savoir : 1° le ruisseau de Bailesse, qui prend naissance au lieu dit *Vingt-Ponts* à Yernawe, longe St.-Georges, sépare les hameaux de Warfée et de Sur-les-Bois, et se jette dans un autre ruisseau à Gleixhe; 2° celui d'Yerne, qui prend naissance entre les hameaux d'Yernawe et de Hepsée, et va se jeter dans le Geer; 3° celui du Vieux-Logis, qui se jette dans la Meuse à la Mallieue; 4° celui de Bobesse, qui prend sa source à St.-Georges, reçoit dans son cours, sous cette commune, un autre petit ruisseau qui prend naissance au Culot à Dommartin, et va se jeter dans un autre à Horion-Hozémont.

Les maisons sont au nombre de 702, situées comme suit : 93 à *St.-Georges* (chef-lieu); 66 à *Dommartin*, à 1/4 de l.; 35 à la *Mallieue*, à 1 l.; 247 à *Stockay*, à 3/4 de l.; 103 à *Sur-les-Bois*, à 1/2 l.; 40 à *Tincelle*, idem; 44 à *Warfée*, à 1/5 de l.; 74 à *Yernawe*, à 1/6 de l. Les habitations sont en général construites en briques, et couvertes en paille, sauf quelques-unes en tuiles et ardoises; presque toutes disséminées. On y remarque le vaste château de *Warfusée*, situé au hameau de Stockay, sur le sommet d'une éminence, d'où la vue peut se promener sur le paysage le plus agréablement diversifié. Il y a au hameau de Sur-le-Bois, un autre château, dit *d'Oulhaye*, assis sur un coteau fort élevé qui commande un vallon fertile. — 1 église primaire à St.-Georges, dédiée à Saint-Georges, bâtie en 1644, et rebâtie postérieurement; 1 église à Dommartin, dédiée à St.-Martin, séparée et rendue indépendante en 1833; 1 chapelle au Stockay, dédiée à St.-Emile.

L'agriculture et l'exploitation de la houille, forment les principales branches d'industrie. On récolte froment, seigle, orge, épeautre, avoine, féveroles. Fourrages abondans; légumes et fruits. Les bois sont peuplés de chênes, bois blancs et peupliers. —205 chevaux, 76 poulains, 447 vaches, 157 génisses, 5 troupeaux de bêtes à laine. Quelques étangs peuplés de carpes et d'anguilles.—On y exploite la houille et l'alun, et autrefois on y a exploité le fer et le sulfate de cuivre. Il y a

2 moulins à farine mus par le vent, et 1 autre mu par eau; 3 brasseries — La route de Liége à Huy longe le hameau de la Mallieue.

Population : 3451 habitans.

Superficie : 2044 h. 48 a. 04 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le château de Warfusée était dans le 12e siècle le titre d'un seigneur du même nom qui maria sa fille unique à un frère du comte de Dommartin. De ce seigneur sortit une nombreuse famille connue sous le nom général de *Warfusée*, qui tenait par ses alliances, à ce qu'il y avait de plus considérable dans la noblesse du pays. La terre de Warfusée renfermait ci-devant les villages de Hepsée, St.-Georges, Dommartin, Verlaine, une partie de Haneffe et plusieurs hameaux voisins, aussi bien que les châteaux d'Oulhaye et de Hepsée.

C'est dans la commune de Saint-Georges, que vers le commencement du 14e siècle, s'est donnée la bataille de Dommartin, entre les Awantois et les Warousiens; environ 50 de ces derniers y furent tués, et les Awantois ne perdirent que 14 des leurs.

Une ancienne chaussée dite *des Romains*, longe le village de Saint-Georges, et se perd au hameau d'Yernawe.

SAINT-GERMAIN. V. *Cornesse*, *Soiron*.

SAINT-GILLES. V. *St.-Nicolas*.

SAINT-HADELIN. V. *Olne*.

SAINT-HADELIN (Ruisseau de), prend naissance dans la commune de Battice, arrose l'endroit nommé *St.-Hadelin*, commune d'Olne, et se jette dans la Vesdre, après avoir traversé une partie de la commune de Foret.

SAINT-JACQUES. V. *Fosse*.

SAINT-JEAN-SART. V. *Aubel*, *Outrelouxhe*.

SAINT-LAMBERT. V. *Paithe*.

SAINT-LAURENT. V. *Glons*.

SAINT-LÉONARD. V. *Ben-Ahin*, *Marchin*.

SAINT-MARTIN. V. *Liers*.

SAINT-MARTIN-FOURON. V. *Fouron-St.-Martin*.

SAINT-MAUR. V. *Liége*.

SAINT-NICOLAS, commune du canton de Liége-Sud; bornée au N. par Ans et Glain, E. par Liége, S. par Ougrée et Tilleur, S.O. par Jemeppe, O. par Grâce-Montegnée.

A 1/2 l. de Tilleur, 2/3 de Jemeppe et Montegnée, 3/4 d'Ans et Glain et Liége.

Sa superficie est fort élevée, et entrecoupée de collines escarpées. Le terrain est argileux, rocailleux, mêlé de gravier. Il y a une fontaine.

La commune contient 297 habitations, réparties comme suit : *St.-Nicolas* (chef-lieu), 55; *Bas-Grandchamps* et *Bois-St.-Gilles*, 38; *Saint-Gilles* et *Bois Mayette*, 33; *Tout-bas-Bien* et *Fonsompré*, 56; *Roufosse* et *Horloz*, 32; *Pansy*, 30; *Petit-Montegnée*, 26; *Lhonneux* et *Homvent*, 27. Elles sont construites en pierres et briques, et couvertes en paille. — Il y a 1 église, dédiée à St.-Gilles, située sur le bord de la commune, mais territoire de la ville de Liége; 1 ancienne chapelle en ruine, connue sous le nom de Saint-Nicolas-en-Glain, et fondée en 1146 par Gérard de Warfusée et son frère Antoine.

L'agriculture et l'exploitation de la houille, forment les principales branches d'industrie. On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine.

Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis. — 14 chevaux, 35 vaches. On élève des abeilles. — Il y a 2 exploitations de houillères, nommées Horloz et Champay; la houille est grasse. Des briqueteries; 1 distillerie. — Une route pavée, conduisant de Liége en Hesbaye, traverse la commune de l'E. à l'O.

Population : 1415 habitans.

Superficie : 257 h. 60 a. 07 c., dont 168 h. 11 a. 69 c. en terres labourables; 53 h. 64 a. 05 c. en prés, pâtures et vergers; 21 h. 41 a. 40 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la baronnie d'Avroy.

SAINT-PIERRE. V. *Glons*.

SAINT-PIERRE-FOURON. V. *Fouron-St.-Pierre*.

SAINT-REMI, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Feneur, E. par Trembleur, S. par Housse, S.O. par Cheratte, O. par Argenteau.

À 1/3 de l. de Feneur, 1/2 de Housse et Argenteau, 2/3 de Richelle et Trembleur, 1 de Cheratte, et 2 1/2 N.E. de Liége.

La surface de ce territoire offre quelques pentes assez rapides. Un vallon étroit traverse la commune dans sa plus grande longueur. Le terrain est partie argileux, partie siliceux. La couche végétale a 30 à 45 centim. de profondeur. Le territoire est arrosé par le ruisseau de Bolland.

On y compte 180 habitations, réparties comme suit : 38 à *St.-Remi* (chef-lieu); 3 aux *Champs;* 14 à la *Voye-du-Pont;* 4 à la *Heyoulle;* 46 à la *Supexhe;* 18 au *Bois de Leval;* 26 à *Leval;* 4 à *Cokaihaye*, et 27 à la *Bouhouille*. Les plus éloignées de ces dépendances sont Bois de Leval et Leval, qui n'ont que 1/4 de l. du chef-lieu. Les habitations sont construites en pierres et briques, et couvertes en chaume, peu en ardoises et tuiles; la plupart disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Remi, rebâtie en 1833.

Les récoltes consistent en seigle, froment, orge, avoine, peu d'épeautre, vesces, pois et féveroles. Fourrages, légumes et fruits. — 27 chevaux, 140 bêtes à cornes, 120 bêtes à laine. — On y exploite du charbon de terre. Les trois quarts de la population se livrent aux travaux des mines et des armes à feu. — 1 moulin à farine, mu par eau; 1 petite fabrique de draps.

Population : 855 habitans.

Superficie : 206 h. 35 a. 65 c., dont 74 h. 88 a. 57 c. en terres labourables; 110 h. 83 a. 11 c. en prés, pâtures et vergers; et 1 h. 78 a. 98 c. en bois.

Ci-devant : comté de Dalhem. La commune de St.-Remi a été formée hors d'une partie de celles de Trembleur, Cheratte et Housse, et n'existe que depuis l'an 4 de la république française.

SAINT-ROCH. V. *Ferrière*.

SAINT-SEVERIN, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Clermont, S.E. par Nandrin, S.O. par Fraineux, O. par Yernée.

A 1/2 l. d'Yernée, 3/4 de Nandrin, Clermont et Ehein, et 1 de la Neuville, Villers-le-Temple et Hermalle, et 3 1/2 E. de Huy.

Le territoire présente une surface assez unie et plate. Le terrain est argileux, et un peu marécageux. Il y a plusieurs fontaines.

La commune comprend 75 maisons, y compris 2 situées à *Fallogne*, à 1/6 de lieue du village. La

plupart sont bâties en pierres et briques; couvertes en ardoises, tuiles et paille. — 1 église, dédiée à SS. Pierre et Paul; ancienne.

On y cultive l'épeautre, le seigle et le froment en petite quantité. Fourrages abondans, légumes et fruits. — 1 moulin à farine, mu par eau. — La grande route de Liége à Givet et Marche longe la commune au S.

Population : 421 habitans.

Superficie : 509 h. 95 a. 94 c., dont 360 h. 20 a. 24 c. en terres labourables; 114 h. 93 a. 66 c. en prés, pâtures et vergers; 4 h. 09 a. 98 c. en bois plantés. La commune possède un bois taillis de 75 h. 11 a. 79 c., situé sur la commune de Clermont.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Dès l'an 1000 St.-Odilon, abbé de Clugny avait écrit à l'évêque Notger de vouloir établir dans son pays quelques prieurés de son ordre, sur cela il en fonda cinq, entr'autres celui dans le Bosquet, en l'honneur de St.-Symphorien, dit aujourd'hui St.-Severin. Le comte Gisbert de Clermont dota cet établissement religieux de tous les biens qu'il possédait à Saint-Severin. Ce prieuré était possédé par les jésuites de Liége.

SAINT-VITU. V. *Abée*.

SAINTE-ANNE. V. *Celles*.

SAINTE-BARBE. V. *Foret*.

SAINTE-FONTAINE. V. *Pailhe*.

SAINTE-GERTRUDE. V. *Landen*.

SAINTE-JULIENNE (Ruisseau de), prend sa source à Retinne, arrose les communes de Tignée, Saive, Housse, Cheratte, et se jette dans la Meuse au Bor, commune d'Argenteau.

SAINVAL. V. *Tilff*.

SAIVE-PARFONDVAUX, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Cheratte, N.E. par Housse et Cheratte, E. par Tignée, S.E. par Evegnée, S. par Retinne et la Queue-du-Bois, S.O. par Bellaire, O. par Wandre.

A 1/3 de l. de Tignée, Evegnée, Queue-du-Bois et Bellaire, 1/2 de Retinne et Wandre, 3/4 de Cheratte et Housse, et 2 E. de Liége.

L'aspect du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux, marécageux et siliceux. La profondeur de la couche végétale varie de 20 à 40 centim. La commune est traversée par un ruisseau qui est formé de deux petites sources qui se réunissent au hameau de Mousset, et dont l'une prend naissance à Evegnée et l'autre à Retinne. Il y a plusieurs petites fontaines.

Le nombre des maisons est de 259, situées de la manière suivante: *Haute-Saive*, 27; les *Cours*, 9; *Cohy*, 1; aux *Fouleries*, 7; sur *la Sarte*, 1; *Rabosée*, 2; *Pays de Liége*, 12; *Corinhez*, 5; sur *Tournay*, 2; aux *Bâses*, 2; *Saivelette*, 18; *Légipont*, 5; sur *les Hez*, 34; *Grand-Moulin*, 3; *Vieux-Château*, 1; *Frise*, 4; *Saive-Inférieure*, 4; au *Château*, 4; *Sauvage mêlée*, 4; *Cokaiko*, 4; *Parfondvaux*, 14; *Mosty*, 14; *Tiesny*, 8; *Mousset*, 25; *Haie-del-Praie*, 13. Elles sont construites en pierres et briques, et couvertes en paille, très-peu en ardoises et en tuiles. On y remarque 2 châteaux, dont l'un est appelé le *Vieux-Château*, et l'autre bâti à la moderne. — 1 église, dédiée à St.-Pierre, dont les reliques y reposent; elle a été rebâtie en 1260. Une petite partie de la commune dépend de la paroisse de Housse.

On y récolte le bled, le froment, le seigle, l'avoine, l'orge. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis. — 40 chevaux, 286 vaches. — On y exploite de la houille. Quelques habitans s'occupent de la clouterie et de la platinerie. — Il y a 3 moulins à farine, mus par eau; 1 brasserie.

Population : 1015 habitans.

Superficie : 495 h. 26 a. 15 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : La terre et seigneurie de Saive était ci-devant un franc aleu, situé dans la banlieue de la ville de Liége. La beauté de sa situation, la salubrité de l'air qu'on y respire, a peut-être servi d'étymologie au nom : *Saive* en langage du pays signifie *sain*. Pierre de Méan, échevin de Liége, commissaire déciseur de Maestricht, avait choisi cet endroit pour venir se délasser des occupations inséparablement attachées aux emplois qu'il possédait. Charles de Méan, son fils, savant interprète des coutumes et des lois de son pays, y fit des acquisitions et augmenta les bâtimens du château.

Saive est la patrie du dernier prince-évêque de Liége, comte de Méan, archevêque de Malines, y né le 6 juillet 1756.

SAIVE. V. *Celles*.

SAIVELETTE. V. *Saive*.

SALLE. V. *Rotheux*.

SALM-CHATEAU. V. *Lierneux*.

SALM, ruisseau qui prend sa source dans le canton de Salm; considérablement grossi par plusieurs fontaines situées dans la commune de Lierneux, il porte le nom de *Ruisseau de Ronce*, sépare la commune de Lierneux de celles de Mont-le-Ban, Bovigny, Cierru et Vielsalm, traverse la commune de Fosse, longe celle de Wanne, et se jette dans l'Amblève au-dessous de Trois-Ponts.

SALTE. V. *Esneux*.

SANTE. V. *Clermont*.

SARÉMONT. V. *Bolland*.

SAROLAY. V. *Argenteau*.

SARPAI. V. *Polleur*.

SART, commune du canton de Spa; bornée au N. O. par Polleur, N. par Jalhay, S.E. par Malmedy (Prusse), S. par Francorchamps, O. par Spa.

A 1 1/8 lieue de Polleur, Jalhay et Spa, 2 de Francorchamps, et 2 1/2 S.S.E. de Verviers.

Ce territoire présente une surface inégale. Le terrain est argileux, schisteux, marécageux, fangeux. La commune est arrosée par la petite rivière de Hoëgne, par le gros ruisseau de Hattray, qui prend sa source dans la fange de ce nom, par le ruisseau de Weay, et celui de Statte qui se rend dans la Hoëgne. Il y a une petite fontaine, appelée le *Nivezé*, du nom du hameau où elle est située, et que quelques auteurs nomment le petit *Tonnelet*, sans doute à cause que ses eaux ont à-peu-près les mêmes qualités que celle du Tonnelet de Spa. On trouve encore sur le territoire du Sart, la fontaine minérale du *Barisart* qui n'est qu'à quelque petite distance du bourg de Spa; quelques-uns pensent que ces eaux ont les mêmes qualités que celles de *Géronstère*. — Le hameau de Coquaifange a une élévation de 506 mètres au-dessus de l'Océan.

La commune renferme 361 habitations réparties comme suit : *Sart* (chef-lieu), 87 maisons; *Solwaster*, 68, à 1/2 l.; *Coquaifange*, 8, à 1 l.; *Malchamps*, 5, à 1 1/4 l.; *Pouhon*,

18, à 3/4 de l.; *Tiege*, 44, à 1/4 de l.; *Arbespine*, 42, à 1/3 de l.; *Bansion*, 14 chaumières, à 3/4 de l.; *Pont de Polleur*, 10 maisons, à 1 l.; *Neumarteau*, 8, id.; *Royompré*, 8, à 1/2 l.; *Moulin de Sart*, 11, à 1/4 de l.; *Parfonbois*, 4 chaumières, à 1/2 l.; *Weaux* et *Passage*, 27 maisons, à 1/2 l., et *Thier de Weaux*, 7 chaumières. La plupart sont construites en pierres et en bois; couvertes en paille, peu en ardoises. — 1 église au Sart, dédiée à Saint-Lambert; très-ancienne, et mère-église de Spa et Jalhay, qui en furent démembrées en 1573. 1 chapelle auxiliaire à Solwaster, dédiée à St.-Antoine-de-Padoue, et dépendante de ladite église.

Ce terroir produit du seigle, de l'avoine, des fourrages. Peu d'arbres à fruits. Bois taillis, peuplés de chênes, hêtres, bouleaux, trembles, aunes et charmilles. — 21 chevaux, 1360 bêtes à cornes. — Il y a 2 moulins à farine, mus par eau; 1 foulerie de draps, et 2 filatures de laine à la mécanique. — Avant l'an 1467, on y exploitait la mine de fer, et il y avait des grosses forges et d'autres usines, qui furent détruites par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne; Sart était alors un bourg, où se tenait un marché tous les samedis. — Foires: les 2 mai et 22 septembre.

Population : 2250 habitans.

Superficie : 5754 h. 13 a. 40 c.

Ci-devant : pays de Liége; marquisat de Franchimont.

Histoire : Les bourgmestres de Liége avec une partie du conseil vinrent par un décret public offrir aux Franchimontois le droit de bourgeoisie, et planter chez eux le perron, qui était regardé comme le symbole de la liberté liégeoise. Le P. Foullon en fixe l'époque à l'an 1456, et cite des lettres des bourgmestres de 1458, qui prouvent que le perron fut planté dans le village de Sart.

Il y avait un vieux château, comme une espèce de donjon, dont on voyait encore, il y a 60 ans, quelques restes de murailles solidement construites. Au-delà de Coquaifange, on remarque une partie d'une ancienne voie romaine, dont on a enlevé une partie des pierres pour bâtir.

Sart est la patrie du père Parotte, lecteur de philosophie et de théologie, premier organiste de la province de Flandre; il a publié un abrégé des ouvrages de Charles de Méan.

SART (ruisseau du), prend sa source dans la commune de Hody, et se perd dans un rocher dit *Cosay*, sous Limont.

SART. V. *Clermont*, *Hody*, *Lierneux*, *Tavier*, *Warsage*.

SART-LE-DIABLE. V. *Ramet*.

SARTILMAN. V. *Angleur*, *Ougrée*.

SARTAGE. V. *Ampsin*.

SARTAI. V. *Cheratte*.

SARTE-A-BEN. V. *Ben-Ahin*.

SARTE. V. *Héron*, *Saive*, *Tihange*, *Vierset-Barse*.

SASOR. V. *Polleur*, *Theux*.

SASSEROTTE. V. *Theux*.

SAUHEID. V. *Embourg*.

SAULX (la). V. *Dalhem*, *Feneur*, *Flémalle-Grande*.

SAUTE. V. *Cornesse*.

SAUVAGE-MÊLÉE. V. *Saive*.

SAUVENIÈRE. V. *Charneux*.

SAWY. V. *Romsée*.

SCHEVEMONT. V. *Hombourg*.

SCHIMPEREN. V. *Moresnet*.

SCHOPHEM et SCHOPHEMERHEY. V. *Fouron-le-Comte.*

SCHUR. V. *Hombourg.*

SCLASSIN. V. *Clermont, Cornesse.*

SCLESSIN. V. *Ougrée.*

SCRY. V. *Abée.*

SECHEVAL. V. *Sprimont.*

SECHEWAIDE. V. *Feneur.*

SEDOZ. V. *Aywaille.*

SEILLES, commune du canton de Héron; bornée au N. par Landenne, E. par Couthuin-Reppe, S. par Andennes (prov. de Namur), S.O. par Sclayn (idem), O. par Vesin (idem).

A 1/4 de l. de Landenne, 1/2 de Couthuin et Vesin, et 2 1/2 O. de Huy.

Le territoire est bas et entrecoupé de collines. On y trouve la chaux carbonatée primitive, équiaxe, fibreuse; la chaux fluatée cubique, cubo-octaèdre, laminaire; le plomb sulfuré primitif, laminaire; le plomb carbonaté terreux; l'anthracite schistoïde; le talc lamellaire blanchâtre et nacré. La commune est longée par la Meuse, et traversée par le ruisseau du Moulin, qui prend sa source sur le territoire de Landenne, et se jette dans la Meuse.

Il y a 191 maisons, y compris 12, situées à *Tramaka*, près du chef-lieu, et 13 à *Reppe*, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres, briques et bois; la plupart couvertes en ardoises, quelques-unes en tuiles et paille. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à Saint-Etienne, très-ancienne; 1 chapelle.

L'extraction du calcaire à bâtir et à chaux occupe la moyenne partie des habitans. Il y a 7 fours à chaux, 7 carrières; 1 fabrique de pipes; 2 moulins à farine, et 1 à broyer les cailloux pour la fabrication de la faïence, et 1 pressoir à huile, mus par eau; 1 distillerie, 1 brasserie. — Les productions agricoles consistent en seigle, froment, méteil, avoine, orge, épeautre, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis d'essence de chênes, charmes, bouleaux et coudriers. — 80 chevaux, 150 bêtes à cornes.

Population : 1045 habitans.

Superficie : 850 h. 95 a. 74 c., dont la moitié au moins en terres labourables.

Ci-devant : comté de Namur.

Le territoire de Seilles est abondant en carrières de pierres bleues. On en a tiré les superbes colonnes qui ornent la porte du palais de Liége, ainsi que les pierres de taille dont il est bâti.

SENDROGNE. V. *Louveigné.*

SENY, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Fraiture, N.E. par Ellemelle, S.E. par Warzée, S. par Clavier, S.O. par Terwagne, N.O. par Soheit-Tinlot.

A 1/4 de l. de Warzée, 1/2 de Fraiture, et 3 1/4 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée, et le terrain argileux, sablonneux, marécageux et rocailleux. On y trouve du fer hydraté géodique et cloisonné. Une fontaine.

Il y a 51 habitations; construites partie en pierres, partie en bois et argile; couvertes en ardoises et en paille; disséminées — 1 église, dédiée à St.-Pierre; ancienne.

On y récolte seigle, épeautre, avoine, fourrages, légumes et peu de fruits. — 45 chevaux, 60 bêtes à cornes, 350 bêtes à laine. — Il y a des fours à chaux pour l'amendement des terres.

Population : 234 habitans.

Superficie : 665 h. 73 a. 94 c.

Ci-devant : pays de Liége.

SEPT-FAWES. V. *Neuville-en-Condroz.*

SEPTROUX. V. *Aywaille.*

SERAING, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Jemeppe, N.E. par Tilleur, E. par Ougrée, S.E. par Boncelles, S. par Plainevaux, S.O. par Neuville-en-Condroz, O. par Ramet, N.O. par Flémalle-Haute et Flémalle-Grande.

A 1/2 l. d'Ougrée, 1 de Ramet-Ivoz, 1 1/4 de Boncelles, et 1 1/2 S.S.O. de Liége.

Le territoire de cette commune, située à la rive droite de la Meuse, vis-à-vis de Jemeppe, forme une vaste plaine agréablement bornée par des collines en amphithéâtre, dont les cimes chevelues sont couvertes de bois de haute futaie. Le terrain est argileux, sablonneux, et en petites parties marécageux. La commune est arrosée par la Meuse et par trois ruisseaux, dont l'un prend sa source dans la forêt de la Vecquée, en cette commune, et se jette dans la Meuse au lieu dit Elletrock, commune de Tilff; l'autre prend naissance dans le bois de la Neufville, et se jette dans la Meuse au Val-St.-Lambert, et le 3e prend naissance à Boncelles, et se perd dans la Meuse au hameau du Petit-Mont. Il y a en outre quelques petites fontaines.

La commune de Seraing renferme 622 habitations, réparties comme suit : 230 à *Seraing* (chef-lieu); 200 à *Lize*, à 1/4 de l.; 65 à la *Boverie*, à 1/4 de l.; 55 à la *Chatqueue*, à 1/2 l.; 40 au *Many*, à 1/8 de l.; 5 à *Marihaye*, à 1/4 de l.; 27 au *Petit-Mont*, à 1/2 l.; non compris la verrerie du *Val-St.-Lambert*, comprenant environ 60 quartiers pour loger les verriers, distante de 1/2 l. du chef-lieu. Toutes ces habitations sont construites partie en pierres, partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises, tuiles et paille. On y remarque l'ancien palais, ou maison de plaisance et résidence d'été du prince-évêque de Liége, et la ci-devant abbaye du Val-St.-Lambert, remarquable par la magnificence de ses bâtimens, et convertie en une verrerie qui est devenue fort importante. On y remarque encore l'ancien château de Bellevider. — 1 église primaire, dédiée à la Ste.-Vierge; bâtie en 1731, par les soins du prince-évêque Georges-Louis de Berg.

Les récoltes consistent en seigle, froment, avoine, orge, épeautre, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, bouleaux, hêtres, aunes, charmilles. — 100 chevaux, 150 vaches.

Seraing renferme 2 fabriques de machines à vapeur. Celle de M. Cockerill, établie dans l'ancien palais du prince-évêque, peut, avec raison, passer pour un des plus grands établissemens de l'Europe. On y fabrique des presses d'imprimerie en fer coulé et un grand nombre de machines à vapeur.

La verrerie du Val-St.-Lambert a été créée en 1826 par une société d'actionnaires. On y fabrique le cristal fin et ordinaire, le demi-cristal ou gobeletterie commune, et accessoirement des fioles, des bouteilles et des verres, façon d'Allemagne, des verres à vitres et des cylindres ou globes pour couvrir les pendules. Les matières premières employées sont pour le cristal : la silice ou sable blanc, qui s'extrait de la province de Namur; la potasse, qui se tire d'Amérique et de Russie; l'oxide de

plomb ou minium, qui se fabrique dans l'établissement même avec des plombs provenant d'Espagne, d'Angleterre et d'Allemagne. Pour le demi-cristal et gobeletterie commune, on emploie le sable blanc, la soude artificielle qui se fabrique dans l'établissement, l'oxide de plomb ou minium, et de la chaux. La fabrication du cristal, du demi-cristal et autres verres communs, s'élève annuellement à 560,000 fr. environ. La consommation annuelle du charbon de terre, employé à la fusion du cristal et du verre, est de 3,630,000 kilogrammes.

La fabrique de minium, établie dans les verreries et cristalleries du Val-St.-Lambert, est la plus considérable de la province; elle peut en fabriquer annuellement 430,000 kilogrammes; dont plus de la moitié est employée dans l'établissement comme matière première du cristal et du demi-cristal; le surplus est livré au commerce. La fabrique de soude artificielle, située dans le même établissement, est montée pour pouvoir produire annuellement 500,000 kilogrammes de soude artificielle brute.

Seraing possède en outre : 5 moulins à farine, mus par eau; 4 pour broyer les cailloux et autres substances nécessaires à la fabrication du verre à l'établissement du Val-St.-Lambert, mus par eau et la vapeur; des fonderies de fer, de cuivre, des forges, laminoirs, etc.; 2 brasseries.—On y exploite la mine de houille; il s'y trouve peu de mines de fer. — La route de Liége à Terwagne traverse la commune.

Population : 3654 habitans.

Superficie : 2234 h. 46 a. 81 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Quelques-uns croient que le nom de *Seraing* dérive des Ceresiens, qui se placèrent pas loin des Condrosiens, sans que l'on sache précisément le lieu.

L'abbaye du Val-St.-Lambert, de l'ordre de citeaux, fut fondée en 1202, par l'évêque Hugues de Pierrepont, et supprimée par le gouvernement français. Ce lieu était auparavant nommé le *Champ des Mores.*

SERAING-LE-CHATEAU, commune du canton de Bodegnée; bornée au N.E. par Haneffe, E. par Verlaine, S. par Chapon-Seraing, O. par Aineffe, N.O. par Viemme.

À 1/3 de l. de Verlaine et Chapon-Seraing, 1/2 de Haneffe, 3/4 de Viemme, et 2 1/4 N.N.E. de Huy.

Sa surface est légèrement ondulée. Le terrain est argileux au N. et marécageux au S. Un petit ruisseau prend naissance sur le territoire, forme en partie la séparation entre cette commune et celle de Verlaine, passe à Haneffe, et va se jeter dans le Geer. Quelques fontaines.

Il y a 35 maisons; construites en pierres, briques, bois et argile; couvertes en chaume, à l'exception du château qui l'est en ardoises. Ce château, considérable par son ancienneté, ne l'est pas moins par la puissance de ses anciens possesseurs. Ses bâtimens quoique ruinés en partie, en donnent encore un préjugé avantageux, et paraissent de loin une forteresse redoutable. Il a été en grande partie rebâti à la moderne, depuis quelques années. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à Saint-Martin, et dépendante de la succursale de Haneffe.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, pour la consommation; peu

de fruits.—100 chevaux, 100 bêtes à cornes, 300 moutons.

POPULATION : 226 habitans.

SUPERFICIE : 440 h. 40 a. 64 c.

Ci-devant : pays de Liége.

HISTOIRE : Le château de Seraing fut dans le 14e siècle l'apanage d'une branche de la famille de Warfusée, d'où il est passé au comte de la Marck. Il fut restitué à Guillaume d'Aremberg, en 1484, par la paix de Tongres. L'évêque Gérard de Groesbeck s'en empara le 18 novembre 1568.

SERAING. V. *Chapon-Seraing*, *Verlaine*.

SÉRÉZÉ. V. *Thimister*.

SEROULE. V. *Stembert*.

SEROUX. V. *Thimister*.

SIER. V. *Moresnet*.

SINNICH. V. *Teuven*.

SIPPENAKEN. V. *Teuven*.

SLINS, commune du canton de Glons; bornée au N. et E. par Glons, S. par Fexhe-Slins et Villers-Saint-Siméon, O. par Juprelle et Paifve.

A 1/4 de l. de Fexhe, 1/2 de Glons, 3/4 de Juprelle et Paifve, et 2 N. de Liége.

Sa surface est inégale; quelques parties sont entrecoupées de collines. Le terrain est argileux, rocailleux et marécageux. Le Geer longe la commune au hameau du Bas-Slins.

Il y a 159 habitations, y compris : *Bas-Slins*, contenant 11 maisons, à 1/3 de l.; la ferme isolée de *Couvenaille*, à 1/4 de l., et 2 maisons à *Dalle*, à 1/5 de l. Elles sont construites en briques et en bois et argile, couvertes en chaume.—1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Martin, et dépendante de l'église de Fexhe, rebâtie en 1777.

L'agriculture et la fabrication des chapeaux de paille, forment les principales branches d'industrie. On cultive le seigle, le froment, l'épeautre, les orges, l'avoine, les féveroles, vesces, etc. Fourrages assez abondans, légumes et fruits. — 120 chevaux, 160 vaches, 500 bêtes à laine. — 1 brasserie.

POPULATION : 750 habitans.

SUPERFICIE : 637 h. 90 a. 83 c., dont environ 547 h. en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

HISTOIRE : On dit que l'église de Slins a été bâtie en 124, par Saint-Materne, évêque de Tongres. Elle était paroissiale en 1470.

SMEDT. V. *Hombourg*.

SNAUWENBERG. V. *Fouron-le-Comte*.

SOHAN. V. *Theux*.

SOHEIT-TINLOT, commune du canton de Nandrin; bornée au N.E. par Nandrin, E. par Fraiture, S. par Seny, S.O. par Terwagne, O. par Abée.

A 1 l. de Nandrin, et 2 3/4 E. de Huy.

Sa superficie est élevée. Le terrain est argileux, sablonneux et rocailleux, offrant du calcaire à fleur de terre. Le territoire est traversé par un torrent, qui prend naissance à Fraiture et se jette dans le torrent de Bonne. Il y a 1 fontaine à Tinlot, et 1 autre à Soheit.

La commune comprend 38 habitations; construites en pierres, en briques, en bois et argile; couvertes en paille, sauf le château de Tinlot avec la ferme. — 1 église à Soheit, dédiée à St.-Maurice; ancienne.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'avoine. Fourrages pour la consommation; légumes et une petite quantité de fruits.—50 chevaux, 85 bêtes

à cornes, 440 bêtes à laine. — Des fours à chaux pour l'amendement des terres. — La route de Liége à Terwagne traverse Tinlot.

Population : 200 habitans.

Superficie : 894 h. 62 a. 03 c.

Ci-devant : pays de Liége; Bas-Condroz.

SOHL. V. *Hombourg*.

SOILE (la), ruisseau qui arrose Meeffe, Embresin, et se jette dans la Méhaigne près du pont d'Embresigneau.

SOIRON, commune du canton de Verviers; bornée au N. par Xhendelesse, N.E. par Grand-Réchain, S.E. par Wegnez, S. par Cornesse, O. par Olne.

A 1/4 de l. de Cornesse, 1/3 de Grand-Réchain, 1/2 de Xhendelesse, 3/4 de Wegnez et Olne, et 1 1/4 O. de Verviers.

La superficie du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux et schisteux. La couche végétale varie de 15 à 35 centim. de profondeur. Un petit ruisseau qui prend sa source de trois fontaines, qui existent au village, arrose le centre de la commune, et va se jeter dans la Vesdre.

La commune renferme 187 habitations, réparties entre le village de Soiron et sept hameaux, savoir : 81 à *Soiron;* 7 au *Thier;* 14 à *Saint-Germain;* 2 à *Xhendelesse;* 52 à la *Bouhaye;* 18 au *Fays;* 5 à *Mohontier*, et 8 à *Falhez*, qui est le plus éloigné du village, dont il a 1/4 de l. Elles sont construites en briques et en pierres, et couvertes en ardoises et en paille. On y remarque le château de Soiron, construit à la moderne. — 1 église, dédiée à St.-Roch, dont les reliques y reposent; elle a été bâtie vers l'an 1723. Wegnez, Cornesse et Goffontaine, étaient ci-devant des chapelles succursales de cette église, qui est une des plus belles du pays. Une partie de l'intérieur du village est pavée.

L'agriculture et la clouterie forment les principales branches d'industrie. On cultive le seigle, le froment, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Fourrages abondans, légumes et beaucoup de fruits. Bois taillis peuplés de chênes, frênes, hêtres. — 32 chevaux, 218 bêtes à cornes, 100 moutons. — Beurre et fromage dit *de Herve*. — Il y a 1 carrière, 1 four à chaux, 2 fabriques de draps, 1 savonnerie, 1 brasserie. — Foires aux bestiaux : le lundi de la Pentecôte et le 8 septembre; autorisées en 1834.

Population : 909 habitans.

Superficie : 420 h. 93 a. 24 c., dont 84 h. 86 a. 48 c. en terres labourables; 246 h. 91 a. 25 c. en prés, pâtures et vergers; 40 h. 97 a. 04 c. en bois.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve.

SOKEU. V. *Melin*, *Nessonvaux*.

SOL-DÉE (Ris d'), ruisseau qui prend sa source au-dessous du hameau de Sartilman, descend la forêt pour se rendre dans le biez de décharge des usines de Colonster.

SOLIÈRE. V. *Ben-Ahin*.

SOLIÈRE (Ruisseau de), prend sa source dans la province de Namur, arrose la commune de Ben-Ahin, et se jette dans la Meuse au hameau de Louveigné.

SOLWASTER. V. *Sart*.

SOMAGNE. V. *Stavelot*.

SOQUINRY, ruisseau qui prend naissance sur la commune de Theux, arrose celle de Fraipont, et se jette dans la Vesdre.

SOTREZ. V. *Nandrin.*

SOUFFRERIE. V. *Foret.*

SOUGNÉ. V. *Sprimont*, *Trembleur.*

SOUHON. V. *Flémalle-Grande.*

SOUMAGNE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Melin, N.E. par un point à Battice, E. par la partie septentrionale de Xhendelesse, S.E. par Battice et la partie méridionale de Xhendelesse, S. par Olne, O. par Ayeneux et Micheroux.

A 1/2 l. de Xhendelesse, Olne et Ayeneux, et 3 E.S.E. de Liége.

Sa superficie est assez élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux et sablonneux, reposant sur un fond marneux. Le tuf et le silex pyromaque brun et noir abondent dans cette localité. Le vallon qu'occupe le village, recèle une substance dure et compacte, contenant du fer oxidé, et qui semble indiquer un état antérieur de fusion. Un ruisseau qui prend sa source aux Six-Bacs près de Herve, traverse le village, et va se jeter dans la Vesdre au-dessus de Prayon, commune de Foret. Il y a des petites fontaines et deux étangs, l'un à Micheroux et l'autre à Fecher.

La commune renferme 474 habitations, réparties entre le village de *Soumagne*, et les hameaux de *Micheroux*, *Fecher*, *Maireux*, *Wergifosse*, *Bois-l'Evêque* et *Rafhay*. La plupart sont construites en pierres, et couvertes en chaume; peu en ardoises et tuiles. L'intérieur du village est pavé. — 1 église primaire à Soumagne, dédiée à St.-Lambert; 1 chapelle à Fecher, dédiée à Saint-Nicolas, très-ancienne; et 1 petite chapelle de St.-Fiacre, au bout du village.

On récolte un peu de seigle, épeautre, orge, avoine; fourrages pour la consommation. — La clouterie forme la principale branche d'industrie; plus de 1200 individus y sont occupés. On y exploite 2 mines de houille, connues sous les noms de Crahay et de Wergifosse. — 1 moulin à farine mu par eau; 1 brasserie.—Foires : les 29 avril et 10 novembre; établies en 1820 et 1821. Un marché hebdomadaire pour la vente des produits du laitage, tous les mardis; autorisé le 15 décembre 1834.—La route de Liége à Aix-la-Chapelle traverse la commune.

Population : 2370 habitans.

Superficie : 803 h. 81 a. 29 c., dont en terres labourables : 152 h. 12 a. 67 c.; vergers et prés : 586 h. 99 a. 93 c.; jardins : 12 h. 46 a. 67 c.; bois : 11 h. 07 a. 35 c.; chemins et places publiques : 32 h. 26 a. 48 c.; bâtimens : 7 h. 45 a. 88 c.; étangs et ruisseaux : 1 h. 42 a. 31 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Il y a eu un couvent qui a été supprimé. C'est pourquoi l'endroit s'appelait anciennement *Soumagne-le-Moine.*

Par son testament, passé en décembre 1761, Pierre Lecomte, natif de Soumagne, élevé à un emploi distingué à la cour impériale de Vienne, fit un legs de 10,000 fl. argent au cours de Vienne, pour la fondation d'un anniversaire, l'établissement d'une école gratuite à Soumagne, et la distribution annuelle de 20 paires de bas et de souliers à 20 pauvres écoliers, qui devaient en outre recevoir une demi-livre de pain par jour, ainsi que les livres, papier, plumes, encre, etc.

SOUVERAINPRÉ. V. *Esneux.*

SOUVERAIN-WANDRE. V. *Wandre.*

SOUXHON. V. *Mons.*

SOXCHLUSE. V. *Romsée.*

SPA, bourg, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Theux, E. par Sart, S. par La Gleize et Stoumont, O. par La Reid.

A 1 1/4 l. de Sart, 1 1/8 de La Reid, 1 3/4 de Theux, 2 de La Gleize, 2 3/4 S. de Verviers, et 7 S.E. de Liége.

Le territoire de cette commune offre une surface fortement inclinée au N., à l'E. et au S., et coupée par une multitude de collines arides ou boisées. Il y a 4 ruisseaux; l'un nommé *Weay*, prend naissance près du hameau de ce nom, à 1 lieue E. du bourg de Spa qu'il traverse, et va se jeter dans la Hoëgne au pied des ruines du vieux château de Franchimont; le 2e appelé *Picherotte*, a sa source au S. de Spa, dans la forêt communale, et son embouchure dans le Weay en arrivant par l'E. dans le bourg; le 3e nommé *du Vieux-Spa*, prend sa source au S.S.O. du bourg, et se jette dans le Weay à Spa même; le 4e nommé l'*Eau-Rouge*, prend naissance au S.O. de Spa, et se rend dans le Weay, au hameau du Marteau, en traversant la limite de la commune, du côté de l'O. Il y a plusieurs fontaines d'eau douce et cinq sources principales d'eaux minérales, dont il sera parlé ci-après. Le terrain de transition de formation quartzo-schisteuse, forme le fond du sol. Les roches qui lui sont subordonnées sont le schiste ardoise, le schiste alumineux, le phyllade pailleté. On y remarque des rochers schisteux d'un noir bleuâtre, à filons quartzeux, des schistes et quartz irisés, du jaspe schisteux, du schiste noir graphique de l'alumine sulfatée, du poudingue rouge ou verdâtre, du fer oxidé brun fibreux. Une argile plus ou moins compacte recouvre le terrain ardoisier, et forme une couche végétale de 15 à 20 centim. de profondeur.

Spa est un très-gros bourg, ou plutôt une jolie petite ville ouverte, entourée de montagnes ou plutôt d'une seule montagne, assez haute, qui s'étend en ellipse, sur trois points principaux, en montrant çà et là son front rocailleux et aride, et ne laissant qu'une ouverture à l'O. pour la petite rivière de Weay. On a pratiqué dans la pente plus ou moins raide, du côté de la montagne qui borne le bourg, des rampes douces et agréables, qui présentent les promenades les plus pittoresques qu'il soit possible d'imaginer; ces promenades taillées en zigzags dans le roc, transportent insensiblement les promeneurs sur le plateau cultivé, d'où ils découvrent les nombreuses montagnes, les forêts épaisses, les bruyères stériles qui, alternativement, forment l'horizon. Indépendamment de ces promenades régulières, il y a encore celle que l'on désigne sous le nom de *promenade de Sept Heures*; ce nom lui vient de ce qu'avant l'établissement de la salle de la Redoute, chaque jour, lorsque le temps le permettait, la société se réunissait à 4 et à 7 heures, dans deux prairies différentes où l'on donnait des fêtes et des bals. En 1757, la dernière de ces prairies fut convertie en esplanade qui devint une promenade très-agréable.

La commune comprend 608 mai-

sons, dont 451 sont situées au bourg de *Spa*; 70 à *Creppe*, à 1/2 l.; 24 à *Winamplanche*, à 3/4 de l.; 36 à *Nivezé*, à 1/2 l.; 21 à *Prefayhay*, à 1/4 de l., et 6 au *Marteau*, à 1/2 l. Environ la moitié des habitations sont construites en pierres et en briques, et couvertes en ardoises, quelques-unes en tuiles; les autres, dans lesquelles sont comprises presque toutes celles des hameaux, sont construites en bois et argile, et couvertes en paille. Outre plusieurs beaux hôtels, Spa possède un superbe Vaux-Hall, une redoute, une salle de spectacle, et un nouvel hôtel des bains, érigé en 1828. Ces édifices font un effet extraordinaire, surtout dans un endroit où les chaumières seraient plus analogues à son site pittoresque, à la stérilité du sol, et au défaut de moyens de ne se procurer qu'à grands frais les objets de consommations qui sont très-considérables, pour entretenir un luxe tel que l'on voit à Spa dans la belle saison. — L'intérieur du bourg est pavé. — 1 église primaire, dédiée à St.-Remacle; elle a été érigée en paroisse en 1573; avant cette époque, il n'y avait qu'une petite chapelle où l'on venait dire la messe tous les jours de fêtes pour la commodité des habitans qui faisaient partie de la communauté et de la paroisse du Sart. Cette église a été rebâtie en 1719. Il y a 2 chapelles, celle de St.-Joseph et celle de St.-André.

Les habitans s'occupent de la fabrication d'ouvrages en bois habilement travaillés et vernis. Il se fait un grand débit des eaux de Spa, qui se transportent dans les contrées les plus éloignées. Il y a 3 moulins à farine mus par eau. — Ses eaux minérales y attirent une foule d'étrangers de toutes les contrées de l'Europe, surtout de l'Angleterre; mais ce n'est pas particulièrement pour faire usage de ses eaux qu'ils y viennent, car on s'y occupe beaucoup plus d'amusemens que de santé. — Il y a 1 bureau d'enregistrement; 1 direction des postes aux lettres.

Les productions agricoles consistent en froment, seigle, épeautre, avoine, orge. Fourrages suffisans pour la nourriture des bestiaux de la commune. Légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, bouleaux, hêtres, peu de futaie. — 160 chevaux, 120 bœufs, 600 vaches et génisses, 700 bêtes à laine. On y élève des abeilles. On pêche des truites, anguilles, etc. — Foires: les 5 mai, 26 juillet et 16 novembre. — Une grande route traverse Spa, communiquant avec les villes de Liége, Verviers et Stavelot.

Population : 3617 habitans.

Superficie : 3590 h. 76 a. 83 c.

Ci-devant : pays de Liége; marquisat de Franchimont.

Histoire : Une question difficile à résoudre est, si la fontaine célèbre dont Pline fait mention, a été à Tongres, ou si on doit la placer à Spa. L'abbé du Bos et le P. Wastelain observent que dans les auteurs anciens, tel que Pline, le mot *civitas* désigne toujours une contrée, un pays, et jamais une ville; et que ce n'est qu'au déclin de l'empire, et du temps qu'Ammien-Marcellin écrivait, qu'on l'a pris dans le dernier sens; que par conséquent, il paraît qu'il a voulu dire, que dans le pays des Tongriens, il y avait une fontaine célèbre, avec la vertu et les propriétés qu'il décrit, et qu'on retrouve encore dans les eaux de Spa.

Spa, dans ses commencemens, n'était qu'un petit hameau, où il n'y avait que quelques cabanes dressées par-ci, par-là, entre des rochers où l'on forgeait le fer. Ce lieu, aujourd'hui si renommé, serait sans doute demeuré enseveli dans l'obscurité sans la découverte qui a été faite de ses eaux minérales. Les dévastations dont le pays fut si souvent le théâtre, l'incendie général du marquisat de Franchimont qui fut ordonné en 1468, par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, pour punir la révolte des Liégeois contre leur souverain, ont détruit et consumé les archives du pays. Parmi quelques documens échappés à la destruction, on distingue le *Grand-Recort* de l'année 1326, dans lequel on lit qu'à cette époque, Colin-Leloup, de Bréda, venait à Spa, prendre les eaux, regardées depuis long-temps comme salutaires dans un grand nombre de maladies; le soulagement qu'il en éprouva le détermina à fixer sa résidence près de la source; il y fit construire une demeure, et insensiblement il établit dans le voisinage des forges et des fourneaux à fondre le fer, pour lesquels il acheta d'Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liége, douze bonniers de bois, dont deux furent défrichés et se couvrirent bientôt de bâtimens qui furent les premières maisons de ce que l'on appelle encore aujourd'hui le nouveau Spa. L'affluence des personnes de distinction qui vinrent prendre les eaux de Spa depuis l'an 1575, contribua successivement à l'embellissement de ce bourg. En 1643, les pères capucins s'établirent à Spa; Waltère de Liverlo, bourgmestre de Liége, fit construire le couvent. Pierre-le-Grand ordonna en 1717 qu'un monument serait élevé au-dessus de la source du Pouhon. La première salle de redoute que l'on eût instituée, fut terminée en 1764. Le Vaux-Hall, sur le chemin qui conduit du bourg à la Géronstère, fut commencé en 1771. La construction de la nouvelle salle du Pouhon, monument dédié à la mémoire du czar Pierre-le-Grand, fut commencé en 1820. La communication que les habitans de Spa entretinrent avec les étrangers qui y ont afflué dans tous les temps, leur a inspiré le goût des arts; et la facilité de leur débiter leurs ouvrages, a stimulé leur activité. C'est à la fin du 17e siècle et au commencement du 18e que les arts y étaient cultivés avec le plus d'honneur, et ce bourg a donné le jour à plusieurs artistes distingués. C'est la patrie de Dagly, qui imitait avec un goût exquis les fruits et les fleurs de la Chine et du Japon, soit en plat, soit en relief. Il est inventeur de ce beau vernis à l'épreuve de l'eau et du feu, qui a la propriété de s'employer sur des matières ployables, telles que les étoffes, la toile et le cuir. C'est ce qu'on appelle le vernis des Gobelins, qui fut employé dans cette fameuse manufacture depuis l'an 1713. Spa est aussi la patrie de Remacle Le Loup, qui s'est distingué dans les paysages et les perspectives, et a dessiné et gravé les vues des villes et des châteaux insérés dans les *Délices du pays de Liége*, 1743; de Lambert Xhrouet ou Chrouet, qui a éminemment brillé dans l'art de tourner; de Joseph Xhrouet, qui s'est distingué dans la gravure, et dont on a le plan du grand marché de Liége et de l'hôtel-de-ville, in-

séré dans les *Délices du pays de Liége;* du docteur Xhrouet, auteur d'un traité sur les eaux d'Aix-la-Chapelle et de Spa, imprimé en 1714, etc.

EAUX MINÉRALES DE SPA.

Les cinq sources principales d'eaux minérales qui se trouvent dans le vallon de Spa, sont: le *Pouhon*, la *Géronstère*, la *Sauvenière*, la *Groesbeeck* et le *Tonnelet*.

Le Pouhon est la fontaine qui jaillit au centre du bourg; son réservoir a été amené et établi sous le péristyle d'un monument élevé par le prince d'Orange, à la mémoire de Pierre-le-Grand, empereur de Russie, qui vint prendre les eaux à cette fontaine en 1717. Cette source paraît être la plus profonde de toutes celles de la vallée; elle est à 1030 pieds au-dessus du niveau de l'Océan; on la trouve primitivement dans une espèce d'anse formée au N. du bourg, par la montagne qui, en cet endroit, est frappée par les rayons solaires les plus ardens; elle traverse un lit de tourbe, épais de 25 centimètres, établi sur une couche plus puissante de glaise bleuâtre pure, sans mélange de gravier. Immédiatement après qu'elle a été puisée, l'eau du Pouhon est claire et limpide; mais exposée au contact de l'air, elle ne tarde pas à dégager, de tous les points de la masse, une foule de petites bulles gazeuses qui altèrent sa transparence et viennent crever à la surface. Bientôt après, l'eau blanchit et finit par prendre une nuance fauve assez brillante; il se forme insensiblement, au fond du vase, un dépôt assez considérable. La température de cette eau, au thermomètre centésimal, est de 10°; sa gravité spécifique est de 1,00098. On y trouve une saveur plus aigrelette, plus piquante que dans aucune des sources environnantes. Le docteur John Ash, qui, en 1787, a soumis à l'analyse les eaux du Pouhon, a trouvé qu'une quarte, mesure de Winchester, environ une pinte de Paris, ce qui fait environ 70 1/2 pouces cubes, contenait :

	grains.
Carbonate de chaux. . .	2 3/4
— de soude. . .	2 1/4
— de magnésie. .	9 1/2
— de fer. . . .	1 3/4
Acide carbonique. . . .	35 3/4

Une analyse semblable, publiée en 1816, par le docteur Edwin Godden Jones, lui a donné par gallon ou 231 pouces cubes :

	grains.
Sulfate de soude. . . .	1
Muriate de soude. . . .	1 1/6
Carbonate de soude. . .	1 1/4
— de chaux. . .	9 9/10
— de magnésie. .	1 8/10
Oxide de fer.	5 1/4
Silice.	2 1/4
Alumine.	» 3/10

Gaz acide carbonique, 262 pouces cubes.

De nouvelles analyses faites en 1830 par M. Plateau ont donné pour résultat (le poids de l'eau analysée étant représenté par 1000) :

Bi-carbonate de soude. .	0, 1266
— de potasse. .	0, 0105
— de chaux. .	0, 1730
— de magnésie.	0, 1674
— de fer. . .	0, 0714
Sulfate de soude. . . .	0, 0203
Chlorure de sodium. . .	0, 0256
Silice.	0, 0629

La température de ces eaux était

de 7°, de l'échelle de Réaumur; l'acide carbonique libre en poids a été évalué à 21,409 et en volume, le volume d'eau = 1,000 à 1,085,5. L'eau du Pouhon est regardée comme efficace dans le traitement des phlegmasies chroniques, des viscères abdominaux, et généralement dans les longues convalescences; son usage relève les forces, donne une nouvelle vie et du ton à tous les organes. On s'en trouve fort bien dans les maladies chroniques de la vessie.

On croit que l'étymologie du nom de *Pouhon* pourrait bien venir du terme *Pouhier*, qui signifie dans le patois de Spa, *puiser*, comme qui dirait le lieu où l'on puise. De très-habiles médecins pensent que depuis le tremblement de terre, arrivé en 1692, l'eau de cette fontaine est sortie plus abondante, plus nette et plus forte au goût.

La Géronstère est située dans un bois, à 3/4 de lieue S. de Spa; la source, qui est à 1500 pieds au-dessus du niveau de la mer, occupe le bas d'un coteau fort pittoresque, et les eaux qui la forment paraissent provenir d'une transsudation continuelle à travers les schistes bleus et les grauwakes qui constituent la majeure partie des roches environnantes; elle exhale une odeur fétide, hydro-sulfureuse qui se fait sentir à plusieurs pieds de distance. Elle a une saveur fade, désagréable et très-peu aigrelette. Sa température, au thermomètre centésimal, atteint 9,44, et sa gravité spécifique est de 1,0008. Son analyse par le docteur John Ash a donné pour résultat sur 70 1/2 pouces cubes de liquide :

	grains.	
Carbonate de chaux. . .	2	1/2
Carbonate de soude. . .	1	3/4
Carbonate de fer. . . .	»	3/4
Sulfate de chaux. . . .	»	1/2
Acide carbonique et hydrogène sulfuré. . . .	24	3/4

Le docteur Jones a obtenu de 231 pouces cubes de la même eau :

	grains.	
Carbonate de soude. . .	1	1/2
— de chaux. . .	5	1/4
— de magnésie. .	1	»
Sulfate de soude. . . .	»	6/10
Muriate de soude. . . .	»	6/10
Oxide de fer.	1	»
Silice.	1	1/2
Alumine.	»	2/10

Acide carbonique 168 pouces cubes.

D'après M. Plateau :

Acide carbonique libre en poids.	2,1089
— en volume, le volume d'eau = 1,000.	1,069
Hydrogène sulfuré en poids.	0,0002
— en volume. . .	0,155
Bi-carbonate de soude . .	0,0368
— de potasse. .	0,0064
— de chaux. .	0,1572
— de magnésie .	0,1212
— de fer . . .	0,0420
Sulfate de soude	0,0031
Chlorure de sodium. . .	0,0065
Silice.	2,0150

La température s'élevait à 6° 7.

On recommande l'eau de la Géronstère dans presque toutes les maladies chroniques de l'estomac et des intestins; dans les faiblesses du système nerveux, les cachexies, le scrophule; dans certaines convulsions; dans les leucorrhées, les suppressions des menstrues; dans la paralysie, les tremblemens nerveux, les insomnies et les névroses en général. On prétend que ces eaux sont plus qu'aucune de celles des autres sources des bassins de Spa, favorables à la guérison des affections

anciennes, dépendantes surtout de la répercussion des maladies de la peau.

La Sauvenière, éloignée d'une petite demi-lieue S.E. de Spa, occupe un site d'un aspect très-pittoresque; on y arrive par un chemin que les soins de l'administration ont rendu très-facile. Le niveau de la source a la même élévation que celui de la Géronstère; elle sourd dans un bassin muraillé, surmonté d'un dôme en pierres de taille. Un escalier très-commode y conduit de deux côtés opposés. L'eau de la Sauvenière participe, quant à la saveur, de celles du Pouhon et de la Géronstère, c'est-à-dire qu'elle est tout à la fois aigrelette et sulfureuse. Elle émet des bulles gazeuses, se trouble et laisse déposer de l'oxide de fer. Sa température est de 9,72 au thermomètre centésimal, et la gravité spécifique de 1,00075. L'analyse du docteur John Ash a donné pour résultat sur 70 1/2 pouces cubes d'eau :

	grains.	
Carbonate de chaux. . .	1	1/2
— de soude. . .	»	3/4
— de fer. . . .	»	1/2
— de potasse . .	1	»
Acide carbonique . . .	33	1/2

Le docteur Jones a obtenu de 231 pouces cubes de la même eau :

	grains.	
Carbonate de chaux. . .	3	1/2
— de soude. . .	»	6/10
— de magnésie. .	»	6/10
Muriate de soude. . . .	»	1/4
Sulfate de soude. . .	une trace.	
Oxide de fer.	2	»
Silice.	»	1/2
Alumine.	une trace.	
Acide carbonique 241 pouces cubes.		

L'analyse faite par M. Plateau a donné (le poids de l'eau analysée étant représenté par 1000) :

Acide carbonique libre en poids	2,2664
— en volume, le volume d'eau = 1000	1148,9
Bi-carbonate de soude. . .	0,0379
— de potasse. .	0,0058
— de chaux . .	0,1115
— de magnésie .	0,0489
— de fer	0,0715
Sulfate de soude. . . .	0,0043
Chlorure de sodium. . .	0,0057
Silice	0,0107

La température s'élevait à 6° 5.

Les eaux de la Sauvenière sont employées dans le traitement de la gravelle, des ulcères et autres vices des voies urinaires. Quelques-uns croient que la Sauvenière (*Savenir*) tire son nom de Sabinus, tribun des Romains, qui fut défait par les Liégeois, commandés par Ambiorix. D'autres disent avec plus de vraisemblance que ce nom tire son origine du mot *Sawerling* qu'on peut avoir emprunté des Allemands, qui appellent toutes les fontaines acidules *Sawerling*. Parmi les différens auteurs qui ont traité des eaux minérales de Spa, il n'en est presque aucun qui ne convienne que la Sauvenière est la fontaine dont Pline donne la description, sous le nom de fontaine de Tongres.

La Groesbeeck est presque contigue à la Sauvenière. Elle est ainsi nommée parce qu'en 1651 le baron de Groesbeeck y trouva la guérison d'une maladie grave dont il était atteint depuis long-temps. Cette eau a une saveur piquante, et moins ferrugineuse que celle des autres sources de Spa. On remarque aussi que les bulles gazeuses qui s'élèvent à sa surface sont beaucoup plus nombreuses. Sa température marque 9,72 au thermomètre centési-

mal, et sa gravité spécifique est de 1,00075. Le docteur John Ash a trouvé, dans 70 1/2 pouces cubes :

		grains.	
Carbonate de chaux	. .	1	1/2
— de soude	. .	1	»
— de fer	. . .	»	3/4
— de potasse	. .	2	»
Acide carbonique	. . .	35	1/2

Et le docteur Jones, dans 231 pouces cubes :

		grains.	
Carbonate de chaux	. .	2	1/2
— de soude	. .	»	1/3
— de magnésie	.	»	1/5
Muriate de soude	. . .	»	1/9
Sulfate de soude	. .	une trace.	
Oxide de fer	. . . . .	1	1/2
Silice	. . . .	»	6/10
Alumine	. . . . .	une trace.	
Acide carbonique 265 pouces cubes.			

L'analyse faite par M. Plateau a donné :

Acide carbonique libre en poids	2, 1815
— en volume, le volume = 1000. . .	1105,8
Bi-carbonate de soude.	0, 0136
— de potasse.	0, 0059
— de chaux .	0, 1133
— de magnésie	0, 1137
— de fer . . .	0, 0718
Sulfate de soude . . .	0, 0094
Chlorure de sodium . .	0, 0051
Silice avec traces d'alumine	0, 0049

La température s'élevait à 6° 1.

Enfin, le Tonnelet, beaucoup moins élevé que la Géronstère, la Sauvenière et la Groesbeeck, puisqu'il marque seulement 1250 pieds au-dessus du niveau de la mer, se trouve aussi à 1/2 lieue E. de Spa. C'est de toutes les fontaines des environs celle qui offre la plus belle décoration. Plus que les eaux de toutes les autres sources, celle du Tonnelet a la saveur aigrelette. Sa couleur est limpide ; sa température est de 9° 72 au thermomètre centésimal, et sa gravité spécifique, de 1,00075. D'après l'analyse du docteur John Ash, 70 1/2 pouces cubes ont donné :

		grains.	
Carbonate de fer	. . .	1	»
— de soude	. .	»	3/4
— de chaux	. .	»	1/4
Acide carbonique	. . .	40	3/4

Et d'après le docteur Jones, dans 231 pouces cubes :

		grains.	
Oxide de fer	. . . . .	2	3/4
Carbonate de soude	. .	»	2/10
— de chaux	. .	1	1/10
— de magnésie	.	»	3/10
Sulfate de soude	. .	une trace.	
Muriate de soude	. . .	»	1/7
Silice	. . . .	»	6/10
Alumine	. . . . . .	»	1/10
Acide carbonique 280 pouces cubes.			

M. Plateau a constaté que 1000 parties d'eau du Tonnelet contenaient :

Acide carbonique libre en poids	2,2350
— en volume, le volume d'eau = 1000 . . .	1133,0
Bi-carbonate de soude .	0,0011
— de potasse .	0,0023
— de chaux .	0,0625
— de magnésie	0,0395
— de fer . . .	0,0613
Sulfate de soude. . . .	0,0191
Chlorure de sodium. . .	0,0079
Silice	0,0207

La température atteignait 8°

Ce n'est que vers 1612, qu'entrèrent en vogue les eaux du Tonnelet; mais comme on leur donna pour vertu essentielle de combattre et détruire les causes de la stérilité, il arriva que, pendant nombre d'an-

nées, cette fontaine fut la plus fréquentée du bassin.

Il y a, très-près du Tonnelet, une autre source dont les eaux ne présentent point de différences sensibles dans les propriétés physiques et chimiques. Cette source se nomme le *Watroz;* la fontaine est du style le plus simple ; sa niche arrête à peine les regards du voyageur.

Les autres sources qui avoisinent Spa, sont le *Nivesé*, à 1/8 de l. N.E. du Tonnelet ; la *Vêque-Terre*, à 1/2 l. O. de Spa ; le *Desniez*, à 3/4 de l. S.O. ; le *Barisart*, à 1/4 de l. S., entre le Pouhon et la Géronstère ; la *Devers*, entre le Pouhon et la Sauvenière, etc.

Il est à remarquer que les pluies, les sécheresses et tous les changemens météorologiques influent à tel point sur les qualités de toutes les eaux de Spa, que suivant les saisons elles varient souvent dans la proportion de leurs principes minéralisateurs.

L'eau qui sert de boisson ordinaire à Spa, est d'une grande pureté.

Depuis une époque très-reculée, on a vu un grand nombre de savans de toutes les nations se livrer à la description et l'analyse des eaux de Spa.

SPARMONT. V. *Comblain-Fairon.*

SPINEUX. V. *Wanne.*

SPIXHE. V. *Theux.*

SPRIMONT, commune du canton de Louveigné ; bornée au N. par Beaufays et une enclave d'Esneux, N.E. par Gomzé-Andoumont, E. par Louveigné, S. par Aywaille et une enclave de Louveigné, S.O. par Comblain-au-Pont et Hody-Poulseur, O. par Esneux, N.O. par Tilff.

À 3/4 de l. d'Aywaille, 1l de Louveigné, 1 1/4 de Beaufays, 1 1/2 de Comblain-au-Pont et Esneux, 1 3/4 de Fraipont, et 4 S.E. de Liége.

Cette commune présente une surface très-inégale, entrecoupée de coteaux boisés ou couverts de bruyères. Le terrain offre le calcaire anthracifère, la dolomie et le psammite sablonneux ; il est en petite partie argileux. On y trouve la chaux carbonatée inverse, métastatique, compacte, massive, aciculaire, magnésifère, primitive, convexe; la baryte sulfatée trapézienne; le plomb sulfuré laminaire, et le fer hydraté. La rivière d'Amblève baigne Sougné et Amblève, et celle d'Ourte arrose le village de Chanxhe. Il y existe un petit ruisseau, appelé *Ry de la Hâsse*, affluent de l'Ourte.

La commune contient 327 maisons, réparties comme suit : *Sprimont* (chef-lieu), 63 ; *Damré*, 28, à 1/5 de l. ; *Noidré*, 20, à 1/3 de l. ; *Hornay*, 13, idem ; *Haye-du-Chêne*, 5, à 2/3 de l. ; *Ogné*, 46, à 1/3 de l. ; *Lillé*, 7, à 1/5 de l. ; *Presseux*, 17, à 1/3 de l. ; *Chanxhe*, 22, à 1 l. ; *Rouvreux*, 16, à 1/4 de l. ; *Amblève*, 4, à 2/3 de l. ; *Florzé*, 34, à 1/5 de l. ; *Gippe*, 4, à 1/6 de l. ; *Sougné*, 81, à 3/4 de l. ; *Sechéval*, 12, à 1 l. ; *Playe*, 5, à 3/4 de l. ; *Sur la Heid*, 23, à 2/3 de l. ; *Lincé*, 84, à 1/3 de l. ; *Fays*, 20, à 3/4 de l. ; *Dolembreux*, 40, à 1 l. ; *Wachiboux*, 3, à 3/4 de l. ; *Hayes*, 10, à 1 1/8 de l. ; *Hotgné*, 13, idem ; *Betgné*, 12, à 1 l. ; *Hâsse* et *Flagotier*, 21, à 1 l. ; *Fontin*, 20, à 1 1/4 de l. ; et *Haye-des-Pauvres*, 4, à 1 l. La plupart des habitations sont construites en pierres, peu en briques ; couvertes en ardoises et en paille. On remarque au village de Sprimont, plusieurs maisons assez bien bâties, et un château à Lincé. — La commune pos-

sède 1 église primaire, 3 églises succursales et 1 église ou chapelle auxiliaire. L'église primaire, située à Sprimont, est dédiée à St.-Martin, et a été bâtie avant l'an 1067, et restaurée en 1829. Les trois succursales sont situées une à Dolembreux, l'autre à Lincé, et la 3e à Sougné. La chapelle auxiliaire est à Chanxhe.—L'intérieur du village de Sprimont est pavé.

On y cultive le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis.—250 chevaux, 585 vaches et bœufs, 2230 bêtes à laine. — Il y a des fours à chaux; 3 belles carrières de pierres de taille, à Ogné, Lillé et Florzé; 2 moulins à farine, l'un sur l'Amblève, et l'autre sur le ruisseau de la Hâsse; 1 moulin à chevaux, à la Hâsse; 1 brasserie. — Foires à Sprimont: les 10 mai et 15 septembre; établies en 1815. — La route de l'Amblève traverse la commune, du N. au S.

Population : 2897 habitans.

Superficie : 4597 h. 22 a. 90 c., dont 2456 h. 26 a. 73 c. en terres labourables; 1189 h. 62 a. 94 c. en prés, pâtures et vergers; 389 h. 18 a. 00 c. en bois; 226 h. 59 a. 73 c. en terrains vagues, rochers et broussailles.

Ci-devant : duché de Limbourg. Le haut-ban de Sprimont comprenait les communautés de Baugnée, Esneux, Hony, la Rimière, la Chapelle, Sprimont, Tavier et Villers-aux-Tours.

Histoire : Dans une chartre de Fréderic, duc de Lorraine inférieure, de l'an 1067, il est déjà fait mention de l'église de Sprimont. La considération du ban de Sprimont devait être grande autrefois, vu que ses bourgmestres assistèrent à l'acte d'union, qui se fit le 4 novembre de l'an 1415, par les seigneurs et députés du Brabant, du Limbourg et de plusieurs territoires, pour la défense du duc Jean IV, fils du duc Antoine, qui venait d'être tué dans un combat contre les Anglais.

La seigneurie de Sprimont fut engagée en 1626, pour 6100 fl., et vendue en 1644, pour 10,900 fl.

On y voit les débris assez remarquables du château d'Amblève, placé sur un rocher à pic que baigne l'Amblève, ainsi que ceux de l'ancien château de Chanxhe.

L'ancien couvent des Récollets à Sougné, avait été fondé en 1666 par Paquay de la Tour, mayeur de Louveigné. Il ne contenait que 7 prêtres et 3 frères.

STADTKOULEN. V. *Hombourg*.

STANEUX. V. *Theux*.

STANGES (les). V. *Verlaine*.

STAT (la). V. *Foret*.

STATTE. V. *Huy*.

STAVELOT, ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom; bornée au N. par Francorchamps, E. par Malmedy (Prusse), S.E. par Recht (idem), S. par Wanne, O. par Fosse, N.O. par La Gleize.

A 1 l. de Wanne, 1 1/2 de Francorchamps et Fosse, 2 de Basse-Bodeux, 5 1/2 S. de Verviers, et 10 S.E. de Liége.

L'aspect du territoire est très-varié. Le sol est en général argileux et schisteux. La terre végétale la plus fertile se compose d'une couche argileuse rougeâtre de 35 centim. de profondeur. La ville est située dans une vallée très-profonde, environnée de montagnes arides et couvertes de bruyères, sur la rive droite de l'Amblève, qui traverse son territoire de l'E. à l'O., et forme

au hameau de Grand-Coo une cascade d'un effet très-pittoresque. Cette rivière reçoit à Challe, un ruisseau très-rapide, appelé *Eau-Rouge*, qui descend des Hautes-Fanges, et coule du N. au S. en grossissant son cours de plusieurs affluens. On trouve aux environs de Stavelot plusieurs sources d'eaux minérales, dont une dépose une grande quantité d'ocre jaune, propre à la peinture. — Le lit de l'Amblève, au pont de Stavelot, a une élévation de 311 mètres 527 au-dessus de l'Océan.

On y compte 639 maisons, y compris celles des dépendances, qui sont : *Amermont*, *Beaumont*, *Biester*, *Binsta*, *Challe*, *Cheneux*, *Fourire*, *Francheville*, *Froideville*, *Grand-Coo*, *Hodomez*, *Houveignez*, *Mastat*, *Meiz*, *Mistat*, *Parfondruy*, *Refat*, *Renardmont*, *Rivage*, *Somagne*, *Sur la Fange*, *Ster*, *Vaux-Richard*, *Villers* et *Wavremont*. Elles sont construites partie en pierres et en briques, partie en bois; les plus belles ont la toiture en ardoises fines. Ces maisons, disposées sur une pente assez douce, forment un amphithéâtre, dont le coup-d'œil n'a rien que de gracieux. Elles n'offrent à l'extérieur rien de brillant. On y remarque l'ancienne abbaye impériale de Stavelot. — 1 église primaire. — 1 commission de secours contre incendie; 1 société d'harmonie, fondée en 1827; 1 bureau d'enregistrement.

Les productions agricoles consistent en seigle, dit *regon*, avoine, et pommes de terre. Quelques prés situés dans le bassin de l'Amblève, produisent un foin abondant et de bonne qualité. Les hauteurs sont couvertes de bruyères ou de pâtures fangeuses qui servent au parcours du bétail. Les jardins potagers sont cultivés avec soin. L'âpreté du climat nuit en général aux arbres fruitiers, dont les vergers sont garnis. Bois taillis d'essence de chênes, hêtres, bouleaux, charmes, coudriers. On élève un grand nombre de bêtes à cornes et de moutons. — Il y a 60 tanneries, 2540 fosses à tan, 5 moulins à tan, 1 moulin à scier le bois, 5 moulins à farine, 1 pressoir à huile, 3 fabriques de colle, 4 brasseries. — Foires : les 3 mai, 5 juin, 24 juin, 2 août et 3 septembre. — La ville communique avec Liége, Malmedy et Spa, au moyen de chaussées assez bien entretenues.

Population : 3681 habitans.

Superficie : 5679 h. 02 a. 61 c.

Ci-devant : capitale de la principauté de ce nom.

Histoire : St.-Remacle, évêque de Tongres, y fonda en 655, un monastère qui a été un des plus célèbres des Pays-Bas, tant par sa richesse et son ancienneté que par le rang illustre que tenait son abbé, qui portait le titre de prince du St.-Empire et de comte de Logne. Cet endroit s'appelait anciennement *Stabulaus*, parce que c'était un lieu désert, habité par des bêtes sauvages qui venaient y boire et manger, comme si c'eût été leur étable, *Stabulum*. Stavelot ne tarda pas à prendre la forme d'une espèce de ville, qui fut appelée *Stablot* ou *Stabla*. Cet ancien monastère est situé sur le bord de la rivière d'Amblève, sur laquelle ses divers édifices forment plusieurs aspects aussi brillans que gracieux. La perspective, dont il jouit lui-même de ce côté, est des plus riantes, et s'étend sur de magnifiques prairies que termine un coteau, qui servait de base

à un ancien château, bâti pour la résidence de l'abbé, et qui ne servait dernièrement qu'à renfermer les criminels du prince. Ce monastère a été supprimé par le gouvernement français. Le pays de Stavelot qui forma avec Malmedy un petit état, dont l'abbé était souverain, fut réuni à la France avec ceux de Liége et de Limbourg par décret de la convention nationale de France des 2, 4 mars et 8 mai 1793.

L'église paroissiale de Stavelot, bâtie à l'extrémité occidentale de la ville, sur le bord d'un étang, n'avait rien de recommandable que la grandeur de son district qui s'étendait sur 17 villages ou hameaux. Pour le presbytère, on croit que c'est encore le même qui fut bâti après l'invasion des Normands, vers le commencement du 10e siècle. A l'extrémité de la ville, du côté du N.E. il y avait un couvent des Capucins, bâti sur le penchant de la colline dès l'an 1600.

STEIN (te). V. *Moresnet*.

STEMBERT, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Andrimont, E. par Limbourg, S. par Jalhay et Poleur, S.O. par Theux, O. par Ensival et Verviers.

A 1/2 l. de Verviers, et 1 de Limbourg, Jalhay, Polleur et Ensival.

Le terrain est très-inégal, de nature argileuse, marécageuse et un peu sablonneuse. On y trouve du zinc carbonaté, sulfuré et silicaté, et dans le schiste et le grès rouge, de la baryte sulfatée, concrétionnée, et cristallisée. La commune de Stembert est séparée de celle d'Andrimont, par la rivière de Vesdre; de celle de Limbourg, par le ruisseau de Hodjoris, et de celle de Jalhay, par celui de Mariomont. Il y a plusieurs fontaines.

La commune renferme 348 habitations, dont 101 au hameau de *Heusy*, à 1/2 l., et 57 à *Mangonbroux*, à 1/4 de l. Elles sont construites partie en pierres, partie en bois et argile, peu en briques; couvertes presque toutes en paille, quelques-unes en ardoises. On y remarque l'ancien château de Séroule, reconstruit vers 1826. — 1 église à Stembert, dédiée à Saint-Nicolas; rebâtie en 1806. Il y a 1 chapelle à Heusy, dédiée à Saint-Hubert.

L'agriculture et le tissage des draps forment les principales branches d'industrie. On récolte le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les vesces, fourrages, légumes et fruits.—80 chevaux, 340 bêtes à cornes.—Il y a 2 briqueteries, 4 fours à chaux, 7 carrières, 1 moulin à farine mu par eau, 2 fabriques à filer la laine, 2 fouleries de draps, etc. — On exploite de la calamine et du plomb. — La route de la Vesdre longe la commune, et celle de Verviers à Theux traverse le hameau de Heusy.

Population : 1994 habitans.

Superficie : 1037 h. 08 a. 94 c.

Ci-devant : pays de Liége, marquisat de Franchimont.

Histoire : Le hameau de Mangonbroux a vu naître vers l'an 1570, François Pyrard de la Val, célèbre navigateur, qui fut nommé premier armateur de la compagnie française des Indes, dont le *Voyage au Brésil, aux Maldives et aux Moluques*, a été rédigé par Jérome Bignon, et est souvent cité par Buffon.

STEPENNE. V. *Anthisnes*.

STER. V. *Ans et Glain*, *Francor-*

champs, *Stavelot*, *Vaux-sous-Chevremont*.

STETE (le). V. *Goé*.

STINVAL. V. *Louveigné*.

STINVAL, ruisseau qui prend sa source dans la commune de Louveigné, traverse celle de Gomzé-Andoumont, et se jette dans la Vesdre au Trooz, commune de Foret.

STOCKAY. V. *St.-Georges*.

STOQUIS. V. *Grand-Réchain*, *Thimister*, *Xhendelesse*.

STOUMONT, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par La Reid, N.E. par Spa, E. par La Gleize, S. par Rahier, O. par Lorcé, N.O. par Aywaille.

A 1 1/4 l. de Rahier, 2 1/4 de La Reid et Spa, et 10 1/2 E. de Huy.

Sa superficie est très-élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est pierreux, marécageux et rocailleux. La couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur. L'Amblève forme la limite de cette commune avec La Gleize, Rahier et Lorcé.

Le nombre des maisons est de 121, réparties comme suit : *Stoumont* (chef-lieu), 92; *Monthouet*, 15, à 1/2 l.; *Picherotte*, 1, à 1 1/2 l.; *Belleville*, 3, à 1/8 de l.; *Faienage*, 2, à 1 1/4 l.; *Froidcour*, 3, à 1/4 de l.; *Quareux*, 1, à 1 1/2 l.; *Moulin*, 1, à 1/3 de l.; *Sabonpré*, 1, à 1 l., et *Naze*, 2, à 1 1/8 l. Elles sont construites partie en pierres, partie en bois et argile; couvertes en grosses ardoises ou pierres. — 1 église, dédiée à St.-Hubert; bâtie en 1751, et agrandie en 1830. Il y a 1 petite chapelle de Ste.-Anne, très-ancienne, et agrandie en 1666.

On y cultive le seigle, dit *regon*, l'avoine, peu d'épeautre et d'orge; beaucoup de pommes de terre. Fourrages pour la consommation; peu de fruits. Bois taillis d'essence de chênes, hêtres, bouleaux.—13 chevaux, 307 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 550 habitans.

Superficie : 1974 h. 78 a. 38 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

STRADT. V. *Hombourg*.

STRAETEN. V. *Gemenich*.

STRÉE, commune du canton de Huy; bornée au N. par Amay, N.E. par Outrelouxhe, E. par Villers-le-Temple, S.E. par Abée, S. par Ramelot, O. par Vierset-Barse, N.O. par Tihange.

A 1/4 de l. de Vierset, 1/2 de Ramelot, 1 de Tihange, et 1 1/2 E. de Huy.

Sa superficie est élevée et assez plate. Le terrain est sablonneux, argileux et rocailleux. Il y a des fontaines, principalement au centre du village.

La commune contient 161 habitations, réparties de la manière suivante : *Strée* (chef-lieu), 63; les *Communes*, 13, à 1/2 l.; les *Gottes*, 65, à 1/4 de l.; *Ferrée*, 2, à 1/4 de l.; les *Trixhes*, 18, à 1/8 de l. Elles sont construites en pierres, et presque toutes couvertes en paille. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à St.-Nicolas.

On y récolte seigle, avoine, beaucoup de fourrages. Bois taillis, essence de chênes, charmilles, saules. — 100 chevaux, 150 vaches, 200 bêtes à laine.—1 briqueterie, 2 fours à chaux. — La route de Liége à Ciney traverse l'extrémité E. de la commune.

Population : 731 habitans.

Superficie : 724 h. 00 a. 59 c.

Ci-devant : pays de Liége; Bas-Condroz.

On y voit encore des traces d'une ancienne voie romaine.

Histoire : Les commandeurs de Villers-le-Temple partageaient avec le chapitre de Huy la seigneurie de Strée. Hemricourt, dans son *Miroir des Nobles*, page 108, parle d'une famille portant le nom de *Strée*.

STREEL. V. *Fexhe-le-Haut-Clocher.*

STREUPAS. V. *Angleur.*

STREVERSTROP. V. *Montzen.*

STROEVENBOSCH. V. *Fouron-St.-Martin.*

STRIVAY. V. *Plainevaux.*

SUPEXHE. V. *St.-Remi.*

SUR-CORTIL. V. *Tilff.*

SURFOSSÉ. V. *Retinne.*

SURHO. V. *Battice.*

SURISTER. V. *Jalhay.*

SURLAHEID. V. *Sprimont.*

SURLEBOIS. V. *Nessonvaux, Saint-Georges.*

SURLEMEZ. V. *Couthuin.*

SURLEMONT. V. *Tilff.*

SURROYSEUX. V. *Vierset.*

SURVILLERS. V. *Modave.*

SWARTEBERG. V. *Montzen.*

SY-SUR-OURTE. V. *Vieux-Ville.*

SYPE, ruisseau qui prend naissance dans la commune de Wamont, arrose celle de Landen, où il se jette dans un autre ruisseau.

T

TABREUX. V. *Hamoir.*

TAILLES. V. *Flémalle-Grande.*

TAILLES (sur les). V. *Filot.*

TANCREMONT. V. *Theux.*

TANNERIE. V. *Esneux.*

TARGNON. V. *Lorcé.*

TARGNON, ruisseau qui prend naissance dans la commune de Foret, arrose celle de Fraipont, et se jette dans la Vesdre.

TAROUL. V. *Vyle.*

TAVIER, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Rotheux, N.E. par Esneux, E. par Villers-aux-Tours et Hody, S.E. par Anthisnes, S. par Ouffet, S.O. par Ellemelle, O. par Nandrin.

À 3/4 de l. de Villers-aux-Tours et Hody, 1 de Rotheux et Esneux, et 3 1/2 E. de Huy.

Le territoire est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, schisteux, marécageux et rocailleux. La commune est arrosée par le ruisseau de Magrée, qui prend naissance sur le territoire d'Ellemelle, et se joint au ruisseau du Sart pour aller se perdre dans un rocher dit *Cozay*, sous Limont.

Les maisons, au nombre de 158, sont réparties comme suit : *Tavier* (chef-lieu), 23; *Sart*, 1, à 1/4 de l.; *Hestreux*, 6, à 3/4 de l.; *Limont*, 60, à 1/2 l.; *Xhos*, 14, idem; *Moulinay*, 3, idem; *Moulin*, 11, à 1/4 de l.; *Rapion*, 1, idem; *Baugnée*, 7, idem; *Grand-Berleur*, 10, à 1/2 l.; *Petit-Berleur*, 19, à 3/4 de l.; et la *Chapelle*, 3, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres, et la plupart couvertes en chaume. — 1 église, dédiée à St.-Martin, et 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Etienne.

On récolte seigle, épeautre, avoine, peu d'orge, vesces et pois. Fourrages, légumes et fruits pour la consommation. Bois taillis peuplés de chênes, charmes, bouleaux, hêtres. — 64 chevaux, 300 vaches, 1400 bêtes à laine. — Il y a 10 fours à chaux pour l'amendement des terres, 6 moulins à farine mus par eau, et 2 brasseries. — Foires aux bestiaux : le 2 juillet et le mardi après le 2e dimanche d'octobre.

Population : 883 habitans.

Superficie : 1457 h. 25 a. 49 c. ; la majeure partie en terres labourables, et beaucoup en bois.

Tavier, Baugnée et la Chapelle, étaient ci-devant du duché de Limbourg, haut-ban de Sprimont ; Xhos, du pays de Liége, ban d'Ouffet.

Histoire : Il y a un grand chemin communiquant avec le Condroz, que la tradition du pays attribue aux anciens Romains, et porte le nom de *Tige de César* ou *de Xhos*.

Baugnée est le lieu de décès du sieur Labiche, ancien général Autrichien, célèbre maître d'escrime. Un maître d'armes Français fit 300 lieues pour trouver Labiche ; il le rencontra à Baugnée, sa propriété ; un duel eut lieu, et l'étranger, comme plusieurs autres, trouva la mort sous le fer du vieux guerrier qui avait alors plus de 60 ans.

TAWES. V. *Liége*.

TEMPLE (le). V. *Visé*.

TEN-EYCKEN. V. *Montzen*.

TERHAGEN. V. *Teuven*.

TERMOGNE. V. *Celles*.

TERWAGNE, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Abée, N.E. par Seny, S.E. par Clavier, O. par Linchet, N.O. par Ramelot.

A 1/3 de l. de Linchet, 3/4 de Ramelot et Modave, 1 de Clavier et Tinlot, et 2 1/2 S.E. de Huy.

Le territoire de cette commune est élevé et entrecoupé par le ravin de Bonne, dont l'eau ne coule qu'à la suite de la fonte des neiges et des fortes pluies. Le terrain est en grande partie argileux et pierreux, sur pierre calcaire, d'une couche végétale de 30 à 50 centimètres de profondeur.

La commune ne comprend que 36 maisons ; construites en pierres, et la plupart couvertes en paille, les autres en ardoises ; assez agglomérées. On y remarque une grosse ferme, dont les bâtimens paraissent fort anciens ; une tour ronde faisant face à l'entrée, pouvait lui servir de donjon, et il est probable qu'on a eu autrefois en vue de la mettre en état de défense. Elle appartenait ci-devant à l'abbaye de St.-Hubert. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à Saint-Hubert, et dépendante de la succursale de Modave.

On cultive principalement l'épeautre, très-peu de seigle, et point de froment. Fourrages, légumes et fruits pour la consommation. Bois taillis. — 58 chevaux, 25 poulins, 62 bêtes à cornes, 1000 bêtes à laine. — Il y a 4 fours à chaux pour l'amendement des terres ; 2 brasseries. — La route de Liége à Luxembourg traverse la commune du N. au S.

Population : 252 habitans.

Superficie : 641 h. 44 a. 57 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la haute cour de justice du ban de Havelange.

TESNIERE. V. *Horion-Hozémont*.

TE STEIN. V. *Moresnet*.

TEUVEN, commune du canton d'Aubel ; bornée au N. par Slenaken et Withem (prov. de Limbourg), E. par Gemenich, S. par Hombourg, O. par Fouron-St.-Martin.

A 1/2 l. de Slenaken, 1 d'Epen, Hombourg et Fouron-St.-Martin, 2 de Vylen et Gemenich, 1 1/4 N. d'Aubel, et 4 N. de Verviers.

Le territoire de cette commune est bas et entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, glaiseux, marécageux, marneux. La

couche végétale a 25 à 45 centim. de profondeur. La commune est arrosée par les ruisseaux de Gueule et de Gulp. Une grande quantité de fontaines.

Le nombre des maisons s'élève à 202; réparties comme suit : *Teuven* (chef-lieu), 52; *Sinnich*, 37, à 1/6 de l.; *Nurop*, 40, à 1/4 de l.; *Beusdael*, 5, à 1/2 l.; *Sippenacken* et *Terhaegen*, 68, à 1 l. Elles sont construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises, tuiles et paille; disséminées. On y remarque le beau château de Beusdael, ancienne maison de chasse de Charlemagne; l'ancien château de Teuven, ci-devant résidence du seigneur de l'endroit, et la maison de campagne de Sinnich, sur l'emplacement du couvent ou prieuré des dames nobles, de l'ordre des chanoinesses régulières de St.-Augustin. — 1 église à Teuven, dédiée à St.-Pierre, très-ancienne, et rebâtie en 1822; on y conserve les reliques de St.-Antoine, abbé, et un buste renfermant la tête de St.-Maurice; 1 autre église à Sippenaken, dédiée à St.-Lambert, et dans laquelle on conserve les reliques de St.-Blaise.

On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les pois, féveroles, etc. Fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, hêtres, etc. — 135 chevaux, 540 bêtes à cornes, 12 troupeaux de bêtes à laine. On y élève des abeilles. On pêche des brochets, anguilles, carpes, truites. — Il y a 2 moulins à farine, mus par eau, 1 fabrique de potasse, 1 brasserie.

Population : 927 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 1227 h. 55 a. 23 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, chef-ban de Montzen. La seigneurie avait été vendue en 1644, pour 10,000 fl.

Histoire : L'histoire rapporte que les *Sunici*, peuples dépendans des *Tongri*, habitaient une partie des provinces de Limbourg et de Juliers, et que leur nom se conserve dans le hameau de *Sinnich*.

THAROUL. V. *Vyle et Tharoul.*

THEUX, bourg et commune du canton de Spa; bornée au N. par Cornesse et Wegnez, N.E. par Ensival, E. par Polleur, S.E. par Sart, S. par Spa et La Reid, O. par Louveigné et Fraipont.

A 1/2 l. de Cornesse, 1 1/8 de Wegnez et Polleur, 1 1/4 de La Reid, 1 1/2 de Louveigné, 2 1/2 S.O. de Verviers, et 5 S.E. de Liége.

Ce bourg est situé dans une vallée spacieuse, et l'aspect de son territoire est très-varié. On y trouve la chaux carbonatée inverse, métastatique, mixte, triadite, aciculaire, fibreuse, laminaire; la chaux fluatée cubique, laminaire; le quartz hyalin prismé, farineux, hématoïde, rubigineux, noir, agathe calcédoine mamelonnée; le talc stéalite; le plomb sulfuré laminaire; le plomb carbonaté trihexaèdre; le fer sulfuré cubo-dodécaèdre; le fer oxidé hydraté hématite, géodique, massif, pulvérulent, cloisonné, terreux, argileux; le manganèse oxidé métalloïde, compacte; l'anthracite schistoïde, etc. Il s'y trouve une carrière de marbre noir, qui est susceptible d'un poli aussi beau que la glace. — La Hoëgne reçoit le Weay à Franchimont, longe le bourg de Theux qu'elle laisse sur sa rive gauche, arrose Juslenville, et va se jeter dans la Vesdre, qui bai-

gne l'extrémité N. de la commune. Il y a beaucoup de fontaines, et une source d'eau minérale à Juslenville. Cette eau, qui a une température constante de 14° à 17°, a été soumise à l'analyse en 1827, par M. Delvaux, professeur à l'université de Liége, qui a trouvé qu'elle contenait par litre :

	grammes.
Carbonate de chaux. . . .	0,1436
— de magnésie. .	0,0350
Sulfate de soude. . . .	0,0357
Chlorure de sodium. . . .	0,0191
Silice avec traces d'alumine.	0,0272
Traces de matières organiques.	
Total. .	0,2606

Le sommet du plateau, entre Theux et Spa, a une élévation de 266 mètres au-dessus du niveau de la mer; le pont de Theux, 155^{m}; le village de Mont, 225^{m}; Jevoumont, 276^{m}.

La commune renferme 738 maisons, réparties entre le bourg de *Theux* et les hameaux de *Chatifontaine*, *Chaie-Heid*, *Chalsèche*, *Chinru*, au *Dicque*, *Fraity*, *Forge-Thiry*, *Grande-Place*, *Haut-Sart*, *Hodbeaumont*, *Jevoumont*, *Juslenville*, *Lahaye*, *Lefain*, *le Marché*, *le Marteau*, *les Mazures*, *Mont*, *Mousset*, *Oneux*, *Pépinster*, *Poleuheid*, *Pouillou-Fourneau*, *Rainonfosse*, *Ronde-Haye*, *Sassor*, *Sasserotte*, *Spixhe*, *Staneux*, *Sohan*, *Tancremont*, *Thier-de-Mont*, *Wessay*, *Wislez*. La plupart des habitations sont construites en pierres, quelques-unes en briques et en bois; couvertes en ardoises et en chaume. On y remarque les ruines de l'antique château de Franchimont, sur une éminence escarpée qui domine le cours de la Hoëgne et du Weay; la maison de plaisance de Tancremont, les anciens châteaux des Mazures et d'Oneux, et une superbe maison de plaisance à Juslenville, l'un des sites les plus pittoresques de ces riches contrées, dont les tableaux agréables ont été retracés dans un poëme intitulé : *Juslenville*, par M. Leloup. Le bourg de Theux, quoiqu'infiniment déchu de son ancienne splendeur, peut encore passer pour une petite ville, tant par la propreté et l'arrangement de ses maisons, que par la beauté et la largeur de ses rues, qui sont droites et bien conduites. L'intérieur du bourg est pavé. — 1 église à Theux, dédiée à St.-Alexandre; 4 chapelles: une à Oneux, une à Juslenville, une au Marché, et une à Pépinster. L'église est un ancien bâtiment de 42 mètres de longueur, sur 16^{m}. de largeur, avec un croison assez court, qui aboutit à une grosse tour carrée, d'une apparence encore plus ancienne que le reste. On y voit les tombeaux de deux gouverneurs du marquisat de Franchimont, dont l'un est Henri d'Eynatten, mort en 1579.

Les productions agricoles consistent en froment, seigle, épeautre, avoine, foin et légumes. Beaucoup de bois taillis et de haute futaie. — Il y a plusieurs fours à chaux et carrières; 1 carrière de marbre noir; 5 moulins à farine mus par eau; 1 raffinerie de fer, plusieurs forges pour la platinerie, 13 fouleries, 10 filatures importantes, 2 fabriques de batterie de cuisine, 1 distillerie, 2 brasseries; des mines de fer et de calamine. — Foires: les 26 mai et 3 novembre. — L'ancienne route de Liége à Verviers et à Spa,

et un embranchement de la route de la Vesdre, traversent le territoire. — Les fabriques de poëles, qui y étaient autrefois dans la plus grande activité, ont disparu.

Population : 4460 habitans.

Superficie : 4915 h. 24 a. 05 c.

Ci-devant : chef-lieu du marquisat de Franchimont.

Histoire : Le château de Franchimont, fameux dans l'histoire du pays, paraît avoir été la demeure des anciens marquis; son assiette avantageuse le rendait presque inaccessible, la solidité de ses murailles, épaisses en quelques endroits de trois mètres, et la forme redoutable de ses bâtimens, font assez voir que ce château était destiné à protéger la province, dont il occupait le centre.

Le roi Chilpéric, voulant s'opposer aux entreprises de Charles-Martel, était venu à la tête de son parti en 718 placer son camp dans les montagnes voisines de Theux. Charles, étant tombé précipitamment sur cette troupe, la mit en déroute, et c'est de cet événement que cette montagne prit le nom de Franchimont, *Francorum mons* ou *montes*. Cependant avant le 12e siècle, le nom de Franchimont ne se trouve dans aucun acte ou monument historique. Franchimont existait certainement avant l'an 1145, puisque Henri II, évêque de Liége, le fortifia ou l'embellit cette année. Selon Wastelain, il était possédé dans le 10e siècle par des seigneurs qui avaient le titre de marquis, et tous les géographes et historiens donnent à ce canton la dénomination de marquisat de Franchimont. Mais M. de Villenfagne, dans ses *Recherches sur la principauté de Liége*, prétend que tous ces marquis de Franchimont ne sont que des êtres imaginaires, et avance que Fisen et Foullon, qui rapportent que Reginard, dernier marquis de Franchimont, a fait en 1012 une donation de cette terre à Balderic, évêque de Liége, avouent qu'il n'existe aucune charte de cette donation, et Wastelain, qui rapporte le même fait, ne cite non plus aucun garant qui le confirme. Dans le traité de paix conclu à Tongres en 1484, entre Jean de Hornes et Guillaume de la Marck, ce petit pays n'est désigné que sous le nom de *place et terre de Franchimont*. Les évêques de Liége n'ont adopté, suivant M. de Villenfagne, le titre de marquis de Franchimont, que vers l'an 1550.

La tradition du pays insinue que Theux a été une résidence des anciens rois d'Austrasie. Zuentibolde, roi de Lorraine, en reconnaissance des services importans qu'il avait reçus de Franco, évêque de Liége, lui accorda la propriété de ce bourg avec toutes ses dépendances. On en trouve le diplôme, daté du 15 octobre 898, dans le Recueil de Miré, et dans l'ouvrage d'Anselme, recueilli par Chapeauville. Valeran II, comte de Luxembourg, qui se jeta à l'improviste sur le pays de Franchimont, mit le feu au bourg de Theux, le 21 septembre 1234, et ravagea les environs; mais ce ne fut rien en comparaison de la cruelle persécution de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Liége était assiégé par ce duc et Louis XI, roi de France : la ville n'était défendue que par ses propres citoyens et 7 à 800 hommes du pays de Franchimont. Dans cette cruelle extrémité, 600 Franchimontois sortirent de la

ville pour aller surprendre le roi et le duc dans la maison où ils étaient logés; ils franchirent vers les dix heures du soir les murailles par les brêches, surprirent les sentinelles, et les tuèrent. Trois gentilshommes de la maison du duc de Bourgogne tombèrent sous leurs coups, et s'ils avaient fait moins de bruit, ils eussent infailliblement tué ou pris ces deux princes dans leur lit. Mais le temps qu'ils employèrent à attaquer une grange où le duc avait posté 300 hommes, laissa au roi et au duc celui de se lever et de s'armer. Les Franchimontois étaient cependant arrivés à la maison du duc, qu'ils assaillirent, et cette attaque fut si inopinée que Philippe de Comines, qui était couché dans la chambre du duc avec deux autres gentilshommes, eut à peine le temps de lui mettre un casque et une cuirasse. Le duc et ses trois compagnons étant descendu précipitamment de sa chambre, trouvèrent les archers qui formaient sa garde, occupés à défendre les portes et les fenêtres contre les Liégeois : ils résistèrent avec tant de vigueur, qu'ils percèrent dans la rue avec le duc. Le combat s'y engagea avec acharnement, et les braves Franchimontois périrent victimes de leur généreux et inutile dévouement. Liége étant tombé au pouvoir du roi et du duc, éprouva toutes les horreurs d'un sac épouvantable; le duc marcha sur le pays de Franchimont, qu'il livra au pillage, au massacre et aux flammes.

Le château de Franchimont, dont les seigneurs de la maison de la Marck avait fait une place d'armes, fut assiégé et presque entièrement ruiné en 1487, par l'évêque Jean de Hornes, qui l'aurait pris à la fin, sans le secours que les seigneurs de la Marck amenèrent de France. Erard de la Marck, dont l'élection à l'évêché de Liége, en 1506, avait fait cesser les troubles du pays, fit réparer les ruines de ce château, et accorda au hameau, qui est au pied de la montagne, le privilége d'un marché public. On ne voit plus aujourd'hui que les débris de cet antique château.

Theux possédait ci-devant une cour de justice d'où ressortissaient toutes celles du marquisat. Il y avait aussi un couvent de religieuses Dominicaines, fondé en 1640, et supprimé par le gouvernement français.

Ce bourg a donné naissance au docteur Jean-Philippe *de Limbourg*, auteur d'un *Traité des eaux minérales de Spa*, des *Nouveaux amusemens de Spa*, avec des vues pittoresques et une petite carte de Franchimont, et d'un *Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa*. Il est né en 1726, et mort en 1811. C'est aussi la patrie de Pascal *Taskin*, facteur des clavecins de la cour de France et garde des instrumens de la musique de la chambre du roi; de *Fréon*, ancien inspecteur des études de l'école royale militaire, avocat au parlement de Paris, membre de la société d'agriculture royale de Paris, et conseiller à Bourbon en Afrique en 1767; de Philippe-Louis *Depresseux*, docteur en médecine de l'université de Leyde, mort à Spa le 13 juin 1746, laissant plusieurs ouvrages sur les eaux minérales; de Thomas-Joseph *Jehin*, religieux bénédictin de St.-Hubert en Ardennes, auteur de plusieurs ouvrages publiés à la fin du 18e siècle, né le 10 juin 1732, et mort vers 1804.

THIÈGE (au). V. *Beaufays*.

THIER, ou THIERS. V. *Bra*, *Chênée*, *Evegnée*, *Feneur*, *Flône*, *Foret*, *Grivegnée*, *Hodimont*, *La Reid*, *Soiron*, *Wegnez*.

THIER D'ABHOZ. V. *Vivegnis*.

THIER DELHEZ. V. *Nandrin*.

THIER DE MONT. V. *Theux*.

THIER DES FORGES. V. *Gomzé*.

THIER D'HODIMONT. V. *Petit-Réchain*.

THIER DE WEAUX. V. *Sart*.

THIERNAGAND. V. *Battice*, *Julémont*.

THIMISTER, commune du canton de Herve; bornée au N. par Charneux, E. par Clermont, S. E. par Henri-Chapelle, S. par Andrimont, S. O. par Dison, O. par Battice.

A 1/3 de l. de Clermont, 2/3 de Battice, 1 de Charneux, Andrimont et Dison, 1 1/2 de Henri-Chapelle et Verviers.

Sa superficie est assez inégale et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux et schisteux, offrant la glauconie crayeuse, et une argile mêlée de silex et d'un aspect ferrugineux. La marne domine partout sur la hauteur aux deux côtés de la grande route. Il y a 3 ruisseaux : celui de Befve, qui prend sa source en différents endroits à la hauteur, arrose Befve, Roixleux, et va se perdre dans la Berwinne sur la commune de Charneux ; un autre qui prend naissance au pied de la hauteur où passe la grande route, arrose Thimister et Seroux, reçoit au pont des Rennes le ruisseau qui vient des prairies du côté de la grande route, et va se jeter dans celui de Befve ; le 3e prend sa source au hameau de Sérézé, prend le nom de Houlteau, et va se réunir à celui qui traverse le village de Dison. Plusieurs fontaines.

La commune renferme 464 maisons, réparties comme suit : *Thimister* (chef-lieu), 62 ; la *Minerie*, 8, à 1/3 de l. ; *Haute* et *Basse Roixleux*, 89, disséminées sur une étendue d'un quart de lieue, du centre de ce hameau au chef-lieu, 1/2 l. ; *Befve*, 18, à 1/4 de l. ; *Stocquis*, 19, à 1/4 de l. ; *Marche-en-Sault*, 18, à 1/6 de l. ; *Seroux*, 20, près du chef-lieu ; *Plenesses*, 50, à 1/2 l. ; *Trou-du-Bois*, 8, à 1/2 l. ; *Sérézé*, 19, à 1/4 de l. ; *Quauray*, 10, à 1/2 l., et un grand nombre de fermes et maisons isolées, tels que *Bastapré*, *Borboux*, *Bois-l'Dame*, *Chalbot*, aux *Collons*, la *Cour*, *Cour-Bonaventure*, *Cour-Jacquemin - Hanlet*, *Hodiamont*, *Hofroidmont*, sur les *Hayes*, la *Ronxhe*, *Margarins*, *Chaumont*, *Engin*, *Grimoby*, etc. La plupart des habitations sont construites en pierres et briques, peu en bois et argile ; couvertes en paille, beaucoup en ardoises, quelques-unes en tuiles. On y remarque plusieurs maisons d'une construction solide. L'intérieur du village de Thimister est pavé. — 1 église à Thimister, dédiée à St.-Antoine, abbé ; rebâtie en 1618 et 1619. Cette église, filiale de celle de Herve, a été érigée en paroissiale en 1595 ; avant l'an 1618, il ne s'y trouvait qu'une chapelle qui avait été bâtie vers 1440. On y conserve avec beaucoup de vénération les reliques de St.-Antoine, qui se trouvaient déjà en la chapelle lorsqu'elle fut érigée en église paroissiale. Une parcelle de la Sainte-Croix et les reliques des Apôtres et des Saints Mansuet, Speciose et Bonose, y sont également conservées avec des pièces constatant leur au-

thenticité. Il y a 1 chapelle auxiliaire à la Minerie, bâtie vers 1750, et dédiée à St.-Pierre. Près de Thimister, au bord de la chaussée de Liége à Aix-la-Chapelle, existe une petite chapelle sous l'invocation de St.-Roch, qui a été bâtie en 1615, à cause d'une maladie épidémique qui désolait la paroisse, en 1612 et les deux années suivantes, à un tel point que les habitans n'osaient plus se rendre à l'église de Thimister pour y entendre la messe. M. Bernard de Harzé, alors curé, fut obligé de célébrer les saints mystères sous un tilleul qui était placé au lieu où l'on a construit depuis cette chapelle, et d'établir un nouveau cimetière adjacent à ce tilleul.

Cette commune ne renferme point de terres arables; le territoire ne présente que de vastes prairies entrecoupées de haies vives. Le bétail qu'on y élève est très-beau; il fournit du beurre et du fromage qui sont renommés par leurs qualités. — 80 chevaux, 1050 vaches, 200 moutons, 300 porcs. On élève des abeilles. Les étangs nourrissent des carpes. — Il y a 3 fabriques de draps : la principale est située au hameau de Stocquis, et appartient à M. Deheselle; les exportations de cette fabrique qui est parvenue à un taux de perfection remarquable, sont en grande partie pour les états turques et les échelles du levant. Les deux autres fabriques, l'une située à Thimister appartenant à M. Hannot, et l'autre située à Befve, appartenant à M. Chaineux, ont aussi acquis un degré de perfection, qui se distingue particulièrement pour les draps verts et bleus. Cette dernière est la plus ancienne de la commune, et a été entreprise en 1796; elle a acquis une réputation vraiment européenne pour ses draps verts et bleus, qui sont très-demandés, et dans les temps à Paris on en parlait comme de la plus estimée pour la beauté et la bonté de ses draps et principalement de sa belle nuance verte. Ces fabriques entretiennent un nombre considérable d'ouvriers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On compte 215 métiers à tisser les draps. Il y a aussi 5 filatures de laine, employant un bon nombre d'ouvriers; 8 briqueteries; 1 brasserie au village, etc. Les houillères employent aussi un grand nombre d'ouvriers. Les villes de Verviers, Limbourg, Herve, y viennent s'approvisionner, de même que les communes environnantes jusques sur les frontières de la Prusse. —Foires aux bestiaux : le 3e mardi d'avril et le 4 décembre, à Thimister; et le 29 juin, à la Minerie. — La grande route de Liége à Aix-la-Chapelle, traverse le territoire de cette commune de l'O. au N.E.

Population : 2682 habitans.

Superficie : 1154 h. 49 a. 53 c., dont 1100 h. 53 a. 92 c. en prés et vergers.

Ci-devant : duché de Limbourg; haut-ban de Herve.

Histoire : La forêt qui existait en l'endroit où le village se trouve, était remplie de *thym*, et c'est à cause de l'abondance de cette plante aromatique qu'on l'a appelé *Thimister* du mot *Thymum*, en latin *crescit terra flagrans* et *à Thymo*; l'intérieur de cette terre abondant en mines de houille ou charbons, de là vient l'épithète de *flagrans*.

Le 20 septembre 1794, à la retraite des Autrichiens, un combat assez sanglant s'engagea du côté de

la chapelle de St.-Sauveur sur la chaussée, et s'étendit jusques dans les villages de Clermont et Thimister, dont beaucoup de maisons furent endommagées.

Le hameau de Befve est la patrie de Gilles et Nicolas *de Befve*, inventeurs de l'horloge à Carillon qu'ils transportèrent à Lisbonne, vers l'an 1640.

THISNES, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Petit-Hallet et Grand-Hallet, E. par Hannut et Crehen, S. par Embresin, S. O. par Merdop, O. par Wansin.

A 1/3 de l. de Crehen, 1/2 de Hannut et Wansin, 3/4 de Grand-Hallet, 1 de Merdop, 3 O.S.O. de Waremme, 4 1/2 N.O. de Huy, et 7 1/2 O. de Liége.

L'aspect du territoire est peu varié. Le sol renferme une terre franche mêlée d'argile, une partie sablonneuse et une autre petite partie pierreuse. La profondeur de la couche végétale a environ 45 centim. Il y a quelques petites fontaines dans l'intérieur de la commune.

On y compte 240 maisons; construites en briques, en moëllons, et en bois et argile; la plupart couvertes en paille, une partie en ardoises et tuiles; disséminées. On y remarque le château de Thisnes, qui paraît ancien. — 1 église, dédiée à St.-Martin; bâtie vers 1768 sur l'emplacement d'une chapelle qui fut démolie. L'ancienne église de St.-Etienne, qui se trouvait en face du château, est tombée en ruine vers 1720.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles, lin, trèfles, colza, chanvre, etc. Fourrages, légumes et fruits pour la consommation.—180 chevaux, 800 bêtes à cornes, 600 bêtes à laine. — Il y a plusieurs briqueteries, 1 carrière de grès blanc, 2 brasseries.

Population : 1232 habitans.

Superficie : 993 h. 33 a. 53 c.

Ci-devant : comté de Namur.

THRY. V. *Charneux*.

THYS, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Otrange (prov. de Limbourg), E. par Loige (idem), et Crisnée, S. par Fize-le-Marsal, O. par Oreye.

A 1/4 de l. d'Otrange et Crisnée, 1/2 de Fize, et 3/4 de Lens-sur-Geer.

Le territoire présente une surface ondulée. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, pierreux. L'épaisseur de la couche végétale a 50 à 60 centim. Le Geer baigne le territoire au N. Le petit ruisseau de Roux prend naissance à Thys, et se perd dans le Geer.

La commune comprend 67 maisons, y compris celles des dépendances de *Brouck* et *Fise*, *Nomérenge*, *Mâmetout*. Elles sont construites en bois et argile, peu en briques; disséminées. Il y a 1 ancien château. — 1 église auxiliaire indépendante, dédiée à St.-Pierre.

On récolte seigle, froment, orge, avoine, fourrages.—La grande route de Liége à Bruxelles traverse une partie du territoire du S.E. au N.O.

Population : 280 habitans.

Superficie : 505 h. 16 a. 98 c.

Ci-devant : pays de Liége.

TIBIEMONT. V. *Modave*.

TIEGE. V. *Sart*.

TIESNY. V. *Saive*.

TIGNÉE, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Cheratte, E. par Cerexhe, S. par Evegnée, O. par Saive.

A 1/3 de l. de Cerexhe-Heuseux et Saive, 1 1/4 de Cheratte, et 2 E. de Liége.

L'aspect du terroir présente quelques inégalités. Le terrain est argileux et siliceux, sur fond glaiseux. La couche végétale a 25 à 35 centim. de profondeur. La commune est arrosée par un ruisseau, qui prend sa source à Evegnée, et se dirige sur la commune de Saive. Il y a une fontaine à côté du centre du village.

On y compte 50 maisons, réparties comme suit : 20 à *Tignée,* 9 à *Frunhy*, 10 à *Hiez* ou *Heyd,* 11 au *Tillou.* Elles sont construites en pierres et briques ; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert, et dépendante de la succursale de Melin.

On récolte seigle, épeautre, orge, avoine, fourrages, légumes et fruits. — 17 chevaux, 120 bêtes à cornes. — 1 moulin à farine mu par eau. — Foire aux cochons : le dernier dimanche du mois d'avril.

Population : 275 habitans.

Superficie : 148 h. 57 a. 08 c., dont 50 h. 99 a. 77 c. en terres labourables ; 89 h. 84 a. 32 c. en prés et vergers ; 2 h. 41 a. 97 c. en bois.

Ci-devant : dépendante de l'empire Germanique, et de la cour de Wetzlar.

Histoire : Il y avait une maison seigneuriale, qui a été démolie en 1828, par suite de la dévastation faite par le nommé Jacques-Joseph Nagant, habitant de Liége, en 1790. Cet individu s'en était emparé après en avoir expulsé le seigneur légitime par voie de fait et violence ; cette maison fut prise et reprise différentes fois par la force des armes. Les tribunaux ayant été rétablis par le gouvernement français, ont fini cette affaire par déclarer le sieur de Libotte, propriétaire légitime, et ledit Nagant a dû quitter le pays.

TIHANGE, commune du canton de Huy ; bornée au N. par Ampsin, E. par la Neuville-sur-Meuse et Amay, S.E. par Strée, S. par Vierset, O. par Huy, N.O. par Antheit.

A 1/4 de l. de Huy, 1/2 de la Neuville, 3/4 d'Ampsin, et 1 d'Antheit et Strée.

Le paysage qui s'offre ici à la vue du spectateur, est un des plus beaux, non-seulement de ceux qui se trouvent aux rivages de la Meuse, mais de ceux-même que la plus ingénieuse imagination puisse peindre. Ce charmant amphithéâtre s'élevant par degrés, présente des objets si agréablement variés, que les yeux et l'esprit s'y arrêtent avec beaucoup de plaisir.

Cette commune, située sur la rive droite de la Meuse, s'étend en partie dans un riant vallon, et de l'autre occupe une éminence qui domine la ville de Huy. Les parties du S. et de l'E. sont très-inégales, et on y rencontre des coteaux assez rapides. Le terrain est en général argileux, et la couche végétale varie de 15 à 40 centim. de profondeur. La Meuse baigne la partie occidentale de la commune ; deux ruisseaux, tributaires de ce fleuve, l'un prenant sa source dans le bois de la commune, et l'autre venant de Strée, traverse une partie du territoire. Plusieurs fontaines.

La commune renferme 165 maisons, dont 73 sont situées à *Tihange* (chef-lieu) ; 33 à la *Sarte*, à 1 l. ; 10 au *Petit-Bois,* à 3/4 de l. ; 9 au *Ponton,* à 1/2 l. ; 13 aux *Gotelles,*

à 1/4 de l.; 25 au *Marais*, à 1/8 de l., et 1 ferme et 1 maison de campagne à *Gée* et *Lamotte*, à 1 l. La plupart sont bâties en briques et couvertes en paille. On y remarque l'ancien château de Tihange, qui est un grand et solide corps de logis, accompagné d'une tour carrée, surmontée d'un dôme, qui par son antiquité, lui donne un air majestueux. — 1 église, dédiée à Sainte-Marguerite; elle est bâtie à la gothique, a une nef, un croison et deux ailes très-bien voûtées. On y voit une chapelle pavée de marbre noir et rouge, qu'un superbe mausolée de marbre noir, rouge et blanc, et d'une excellente architecture, rend remarquable.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On cultive le froment, l'épeautre, le seigle, l'avoine, l'orge, le chardon à carder, les fourrages et légumes. Fruits : pommes, poires, prunes, et beaucoup de cerises. Bois taillis, plantés en hêtres et chênes. — 50 chevaux, 225 bêtes à cornes, 400 bêtes à laine. — 1 distillerie et 2 brasseries.

Population : 853 habitans.

Superficie : 973 h. 60 a. 89 c., dont 425 h. en terres labourables; 144 h. en prés, pâtures et vergers; 375 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le village de Tihange, dont les historiens du pays font mention dans le 7e siècle, est renommé par la naissance et le séjour de St.-Jean l'Agneau, évêque de Tongres. Il y finit ses jours qu'il y avait sanctifiés par la pratique constante des vertus chrétiennes et évangéliques, le 25 juillet 637.

Ce village est encore remarquable par le fameux tournoi qui s'y fit du temps de Charlemagne, en 783 ou 784, et que Basin, comte de Huy, déshonora par l'action indigne qu'il fit contre Radulphe Després, comte de Looz et grand-voué de Liége, qu'il empoisonna dans un verre de vin, sous prétexte de boire avec lui à la santé de ce grand empereur.

TILFF, commune du canton de Seraing; bornée au N. par Angleur, N.E. par Embourg et Chaudfontaine, E. par Beaufays, S.E. par Sprimont, S. par Esneux, O. par Ougrée.

A 3/4 de l. d'Embourg, 1 de Chaudfontaine et Beaufays, 1 1/3 d'Angleur, Esneux et Ougrée, 2 de Sprimont, et 2 S. de Liége.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argileux, rocailleux et schisteux. L'Ourte baigne le territoire du S. au N. Il y a en outre les ruisseaux de Bihet, de Baoufontaine, du Fond-du-Moulin, de Gobry, et le torrent de Chawresse. Il se trouve à la rive gauche de l'Ourte une caverne très-vaste, sans ossemens, et une autre plus petite qui a fourni quelques restes fossiles.

La commune renferme 200 maisons, réparties comme suit : *Tilff* (chef-lieu), 80; *Mery*, 56, à 3/4 de l.; *Surcortil*, 28, à 1/4 de l.; *Surlemont*, 30, à 1/8 de l.; *Brialmont*, 2, à 1/3 de l.; *Sainval*, 2, à 1/5 de l.; *Monceau*, 2, à 3/4 de l. Elles sont bâties en pierres, quelques-unes en briques; couvertes en ardoises et en paille, peu en tuiles. On y remarque les châteaux de Brialmont, Brinsode, Monceau et Sainval, et plusieurs maisons d'une construction solide.—1 église à Tilff, et 1 chapelle auxiliaire au hameau de Mery.

L'agriculture, l'exploitation des

bois et la navigation, forment les principales branches d'industrie. On récolte seigle, épeautre, froment, orge, avoine, pois, féveroles, fourrages. Bois taillis, essence de chênes, hêtres, bouleaux. — 60 chevaux, 180 bêtes à cornes, 450 bêtes à laine. — Il y a 3 moulins à farine mus par eau; 2 laminoirs.—Foires: les 3 mai et 2 octobre; établies en 1816.

Population : 1000 habitans.

Superficie : 1028 h. 35 a. 72 c., dont 285 h. en terres labourables; 236 h. en prés, pâtures et vergers, et 450 h. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le village de Tilff, l'un des plus anciens, des plus grands et des plus considérables de l'ancien pays de Liége, paraît avoir tiré son nom d'*Ifs*, espèce d'arbre. La structure de l'église est nouvelle, quoique l'établissement de la paroisse est fort ancien; divers accidens l'ayant détruite, elle a été rebâtie jusqu'à trois fois. Les paroisses de Plainevaux et d'Esneux en ont été détachées. On conserve dans cette église une portion considérable de la Sainte-Croix, qui fut la conquête d'un brave chevalier de Tilff qui suivit Godefroi de Bouillon à la Terre-Sainte, en 1099.

TILICE. V. *Fexhe-Slins.*

TILLESSE. V. *Abée.*

TILLEUL. V. *Jemeppe.*

TILLEUL-BALTUS. V. *Mortier.*

TILLEUR, commune du canton de Liége-Sud; bornée au N. par St.-Nicolas, S.E. par Ougrée, S. par Seraing, O. par Jemeppe.

A 1/3 de l. de Jemeppe et Seraing, 1/2 de St.-Nicolas et Ougrée, et 3/4 S.O. de Liége.

Le village est situé dans la vallée de la rive gauche de la Meuse. Le territoire, à l'exception de cette petite partie, est coupé par des coteaux dont la pente est fort rapide. Le terrain est argileux et schisteux. La commune est longée au S. par la Meuse, qui la sépare de Seraing et Ougrée. Elle est arrosée par le petit ruisseau de Horloz.

Il y a 126 maisons. Elles sont construites en pierres et briques; celles du centre du village, et principalement sur la route de Huy, sont couvertes en ardoises, les autres en paille. On y remarque plusieurs belles maisons. — 1 église, dédiée à St.-Hubert; bâtie en 1332, sur l'emplacement de la chapelle de Ste.-Véronne, qui y existait avant 817.

Les productions agricoles consistent en froment, seigle, orge, avoine, peu d'épeautre, fourrages abondans, légumes et fruits. On y cultive aussi la vigne.—14 chevaux, 54 vaches. — Il y a 1 briqueterie. La fonderie de fer n'est plus en activité. On y a exploité anciennement les mines de houille. — La grande route de Liége à Huy traverse le village de l'E. à l'O.

Population : 598 habitans.

Superficie : 132 h. 91 a. 20 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

TILLOU. V. *Tignée.*

TINCELLE. V. *St.-Georges.*

TINLOT. V. *Soheit.*

TIROGNE. V. *Mons.*

TOLLE. V. *Nandrin.*

TOLUMONT. V. *Anthisnes.*

TOMBAYE. V. *Grivegnée.*

TOMBE. V. *Bombaye.*

TOMBEU. V. *Nandrin.*

TOMBEUR. V. *Vivegnis.*

TONVOYE. V. *Nessonvaux.*

TOULTIA (Ry de), ruisseau qui prend naissance dans la commune de Warnant, et se jette dans la Méhaigne sous la commune de Fallais.

TOURINNE, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Ligney, E. par Omal et les Waleffes, S. par Latinne, O. par Braives, N.O. par Lens-St.-Servais.

A 1/2 l. de Ligney, Waleffes, Latinne et Braives, et 1 1/2 S.O. de Waremme.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux, et la couche végétale a 20 à 30 centim. de profondeur.

Il n'y a que 32 maisons; la plupart construites en bois et argile, et couvertes en paille; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Pierre, et dépendante de la succursale de Braives.

Les habitans s'occupent uniquement de l'agriculture. On récolte froment, seigle, orge, avoine, fourrages et légumes. — 50 chevaux, 70 vaches, 250 moutons. — L'ancienne chaussée romaine côtoie le territoire de l'O. à l'E.

Population : 181 habitans.

Superficie : 301 h. 32 a. 78 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Englebert de la Marck, prince-évêque de Liége, fit mettre le 20 juillet 1347 le feu à Tourinne, et ayant réparti son armée en trois corps, il marcha sur Waleffes, où la bataille se donna.

TOURNAY. V. *Saive*, *Vivegnis*.

TOUTES-VOYES. V. *Grâce-Montegnée*, *Jemeppe*.

TOUW. V. *Hombourg*.

TOUWAIDE. V. *Xhendelesse*.

TRAMAKA. V. *Landenne*, *Seilles*.

TRASINSTER. V. *Fraipont*.

TREMBLEUR, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Dalhem, N.E. par St.-André, E. par Mortier, S.E. par Bolland, S. par une enclave de Mortier et Cerexhe-Heuseux, S.O. par Barchon, O. par Housse et St.-Remi, N.O. par Feneur.

Sa superficie est élevée, et le terrain argileux. La couche végétale varie de 15 à 55 centim. de profondeur. Le ruisseau de Bolland longe le territoire à l'O.

La commune comprend 291 habitations, réparties comme suit : 40 à *Trembleur*, 25 à *Marou*, 22 à la *Waide*, 62 à *Sougné*, 22 à *Boose*, 38 à *Troisfontaines*, 40 à *Blegné*, 19 à *Bazile*, et 23 à *Foxhalle*. Elles sont construites partie en pierres, partie en briques; couvertes en paille, peu en ardoises et tuiles; disséminées. — 1 église à Blegné, dédiée à Ste.-Gertrude.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine. Fourrages; quelques légumes et fruits. — 25 chevaux, 300 vaches, 250 moutons. — On y exploite de la houille. On y trouve beaucoup de platineurs. — Foire aux cochons : le 17 mars.

Population : 1733 habitans.

Superficie : 692 h. 80 a. 48 c.

Ci-devant : comté de Dalhem.

Histoire : La seigneurie de Trembleur fut engagée en 1643 pour 6000 fl., et vendue la même année pour 12000 fl. en sus. Trembleur avait été cédé aux états-généraux des Provinces-Unies, par le partage du 26 décembre 1661, entre les dits états et le roi d'Espagne. Il fut cédé par les Hollandais à l'empereur Joseph II par le traité de Fontainebleau du 8 novembre 1785. St.-André faisait partie du ban de Trembleur, ainsi qu'une partie de St.-Remi.

Les ancêtres du célèbre *Grétry*

étaient de Blegné, dépendance de la commune de Trembleur.

TRIBOMONT. V. *Grand-Rèchain*, *Wegnez*.

TRIBOUILLET. V. *Liége*.

TRIFFOY. V. *Vierset-Barse*.

TRIHAI. V. *Feneur*.

TRIMOLLET. V. *Foret*.

TRIX-ST.-PIERRE. V. *Mortier*.

TRIX DU VIEUX-MAYEUR. V. *Mortier*.

TRIXHAY. V. *Grâce-Montegnée*.

TRIXHES (les). V. *Bombaye*, *Flèmalle-Haute*, *Strée*, *Vivegnis*.

TRIXHOSDIN. V. *Rotheux*.

TROCOURA. V. *Nandrin*.

TROIS-CHÊNES. V. *Ayeneux*, *Retinne*.

TROIS-COURONNES. V. *Esneux*.

TROISFONTAINES. V. *Trembleur*.

TROIS-MAISONS. V. *Linchet*.

TROIS-PONTS. V. *Fosse*.

TROIS-ROIS. V. *Bombaye*.

TROKA. V. *Landenne*.

TROKAY. V. *Chokier*, *Horion*.

TROMLY. V. *Foret*.

TRONGNÉE, commune du canton de Landen; bornée au N. par Cras-Avernas, E. par Geer, S.E. par Abolens, S. par Pousset, O. par Bertrée. Il y a une enclave, qui est bornée au N.E. par Frésin (prov. de Limbourg), E. par Rosoux-Crenwick et Boëlhe, S. par Boëlhe, S.O. par Montenaken (prov. de Limbourg), N.O. par Corthys (idem).

A 1/2 l. de Bertrée, et 2 O. de Waremme.

Le territoire présente une surface ondulée, principalement au S.O. Le terrain est argileux, et la couche végétale a 15 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 52 maisons, y compris la ferme de *Villereaux*. La plupart sont construites en bois et argile, et couvertes en paille; peu construites en briques; disséminées. On y remarque un ancien château. — 1 église, dédiée à St.-Trudo, dont elle conserve les reliques.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On récolte froment, seigle, orge, avoine, fourrages. — 50 chevaux, 70 vaches. — 1 moulin à farine, mu par le vent.

POPULATION : 320 habitans.

SUPERFICIE : 423 h. 80 a. 06 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

TROOZ. V. *Foret*.

TROUBOUSSIR. V. *Basse-Bodeux*.

TROU-BOTTIN. V. *Rotheux*.

TROU-DU-BOIS. V. *Battice*, *Héron*, *Thimister*, *Xhendelesse*.

TROU-LOUETTE. V. *Grivegnée*.

TROU-RENARD. V. *Fraipont*.

TROU-DU-TAUREAU. V. *Battice*.

TROUS-DE-BRA. V. *Bra*.

TUNNET. V. *Hombourg*.

TURON. V. *La Reid*.

U

ULVENT. V. *Fouron-St.-Martin*.

USINE-MARCHE. V. *Horion-Hozémont*.

V

VAL. V. *Clavier*.

VAL-DIEU. V. *Charneux*.

VAL-NOTRE-DAME. V. *Antheit*.

VAL-ST.-LAMBERT. V. *Seraing*.

VALISE. V. *Hollogne-aux-Pierres*.

VAULX. V. *Basse-Bodeux*.

VAULX (en). V. *Heure-le-Romain*.

VAUX ET BORSET, commune du canton de Bodegnée; bornée au N.

par Borlez, N.E. par Aineffe, E. par Chapon-Seraing, S. par Warnant, O. par Vieux-Waleffe, N.O. par les Waleffes.

A 1/3 de l. de Vieux-Waleffe, 1/2 de Borlez, Aineffe, Warnant et les Waleffes, 3/4 de Chapon-Seraing, et 2 N. de Huy.

Sa superficie est partie élevée, partie basse. Le terrain est argileux, sablonneux, glaiseux. La couche végétale a 15 à 45 centim. de profondeur. Un ruisseau qui prend naissance à Vaux, traverse une partie de cet endroit, ainsi que le Bas-Vinave, et va se jeter aux confins de la commune, dans le Narméa, qui prend sa source entre cette commune et celle de Warnant.

On compte dans la commune 138 maisons, réparties comme suit : 53 à *Vaux*, 41 à *Bas-Vinave*, et 44 à *Borset*. Elles sont construites la majeure partie en briques et pierres, quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, peu en ardoises. Vaux et Bas-Vinave se joignent et ne forment qu'un même village; Borset en est éloigné d'un quart de lieue. On remarque à Borset une belle maison de campagne, bâtie à la moderne. — 1 église à Vaux, dédiée à St.-Nicolas.

On récolte froment, seigle, orge, épeautre, avoine, fourrages en abondance, peu de légumes et de fruits. — 110 chevaux, 130 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine.

Population : 694 habitans.

Superficie : 642 h. 58 a. 94 c.

Ci-devant : pays de Liége.

On remarque un tilleul d'une grosseur énorme au hameau de Borset, et un autre, appelé *l'arbre de la Bourlotte*, au S. de Borset, dans un endroit qui offre un point de vue magnifique.

VAUX-SOUS-CHEVREMONT, commune du canton de Fléron; bornée au N. par Beyne-Heusay, E. par Romsée, S. par Chaudfontaine, S.O. par Embourg, O. par Chênée.

A 1/4 de l. de Chênée, 1/2 de Romsée, Chaudfontaine et Embourg, 3/4 de Beyne-Heusay, et 1 1/3 S.E. de Liége.

L'aspect du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux, schisteux et rocailleux. La Vesdre arrose la commune du S.E. au N.O., et y reçoit le ruisseau de Ransy, qui prend sa source dans le fond de Beyne. Plusieurs fontaines.

La commune renferme 468 maisons, réparties comme suit : *Vaux* (chef-lieu), 259; *Bechuron*, 8, à 1/5 de l.; *Basse-Ransy*, 41, à 1/8 de l.; *Haute-Ransy*, 11, à 1/5 de l.; *Chantier*, 6, à 1/4 de l.; *Haye-du-Loup*, 27, idem : *Haute-Folie*, 9, à 1/6 de l.; *Chermont* et les *Gottes*, 18, à 1/4 de l.; *Hauster* et *Ster*, 9, à 1/6 de l.; *Henne*, 80, à 1/10 de l. Elles sont bâties en pierres et briques, et couvertes en chaume, quelques-unes en ardoises. — Il n'y a point d'église; la commune, quoique déclarée succursale, à défaut d'église, se trouve réunie sous le rapport spirituel, à la paroisse de Chênée. Il y a la chapelle de Chevremont, dédiée à la Ste.-Vierge; ancienne, et agrandie en 1697. Les fidèles, en grand nombre, s'y rendent en pélerinage, surtout les dimanches et fêtes.

Les récoltes consistent en seigle, épeautre, avoine, orge, peu de froment, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, essence de chênes, peu de futaie. — 40 chevaux,

120 bêtes à cornes. — Il y a 2 fours à chaux, 2 carrières, 3 moulins à farine mus par eau; 2 laminoirs, 1 avec martinet, 1 fonderie avec martinet, et 1 atelier de mécaniques pour la construction des machines avec haut fourneau, four à réverbère et martinet. — On y exploite de la houille. — Foire : le 1er lundi après la Fête-Dieu. — La route de la Vesdre traverse le hameau de Henne, situé à la rive gauche de la Vesdre.

POPULATION : 2210 habitans.

SUPERFICIE : 358 h. 92 a. 76 c., dont 139 h. 94 a. 94 c. en terres labourables; 132 h. 28 a. 23 c. en prés, pâtures et vergers; 27 h. 20 a. 66 c. en bois et broussailles.

Ci-devant : pays de Liége.

HISTOIRE : Chevremont, en latin *Caprimons* ou *Mons Capri*, et désigné sous le nom de *Kevernunt* dans un diplôme de l'empereur Otton de l'an 947, et *Kivernunt*, dans un autre, de l'an 972, est une ancienne forteresse, escarpée et inaccessible de tous les côtés. Dès le temps de Ste.-Begge, fille de Pépin de Landen, c'était une maison royale, dont les rois francs avaient fait une forteresse en munissant l'extérieur, et Anségise, mari de Ste.-Begge, un palais, en embellissant l'intérieur. Ce château était devenu un repaire de brigands que le seigneur y entretenait selon la coutume de ces temps barbares. Le voisinage de cette forteresse inquiétait et incommodait de toutes les manières les habitans de Liége et des environs, qui, s'ils se tenaient dans leurs demeures, étaient continuellement exposés à des attaques et à des violences, et s'ils en sortaient, étaient menacés d'excursions désastreuses. L'évêque Notger conçut le projet d'en délivrer les Liégeois ; mais comme il n'aurait pu y réussir par la force, il employa, pour y parvenir un singulier stratagème que le père Smet, dans son *Comment. in vit. Stæ.-Beggæ*, ne se permet pas d'examiner si cette action est digne de louange ou de blâme ; mais que le chanoine Anselme, qui rapporte ce fait, appelle une tromperie louable. L'épouse du propriétaire du château, qui était un des seigneurs les plus riches et puissans de ce temps, issu de l'illustre race des rois francs, venait de donner le jour à un fils. Notger, invité de se rendre auprès du châtelain pour administrer le sacrement de baptême, introduisit à sa suite un grand nombre de vassaux armés et affublés d'habits sacerdotaux. Cette troupe déguisée sort de la ville en procession, et l'évêque ferme la marche. Le seigneur, averti de l'arrivée de l'évêque accompagné de tout son clergé, vint recevoir le cortège avec respect. Mais à peine eurent-ils franchi les fortifications, qu'ils se précipitèrent avec fureur dans toutes les parties du château, et en peu de temps le détruisirent de fond en comble. On croit que le seigneur, transporté de fureur, se précipita en bas, et que sa femme sauta dans le puits de la place. Il y avait dans le circuit de la montagne où le château était assis, une église bâtie en l'honneur de la Ste.-Vierge, une autre sous le nom de St.-Jean-Evangéliste, et au pied une chapelle sous l'invocation de SS. Cosme et Damien, un oratoire de St.-Denis, et une église de St.-Caprais. Notger enrichit de leurs dépouilles quelques-unes de celles qu'il fit construire

à Liége. Chevremont est aujourd'hui un lieu de dévotion.

VAUX. V. *Basse-Bodeux*, *Cerexhe-Heuseux*, *Heure-le-Romain*, *Lierneux*, *Marchin*, *Melin*, *Nandrin*, *Nessonvaux*, *Olne*, *Wanne*.

VAUX (Château de la). V. *Esneux*.

VAUX-RENARD. V. *La Gleize*.

VAUX-RICHARD. V. *Stavelot*.

VELAINE. V. *Landenne*.

VELDE. V. *Aubel*.

VELJAEREN. V. *Hombourg*.

VELROUX, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Voroux-Goreux et Bierset, E. par Hollogne-aux-Pierres, S. par Mons et Horion-Hozémont, O. par Roloux.

A 1/3 de l. de Roloux, 1/2 de Bierset, 3/4 de Mons, et 2 O. de Liége.

Le territoire présente une surface unie. Le terrain est argileux, sablonneux et caillouteux. La couche végétale a 50 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 58 maisons; la plupart construites en briques, et couvertes en paille, quelques-unes en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-André; très-ancienne.

On récolte froment, seigle, orge, épeautre, avoine, féveroles, colza et navette; fourrages, légumes et fruits. — 50 chevaux, 60 vaches, environ 100 moutons. — 1 moulin à farine, mu par le vent.

Population : 306 habitans.

Superficie : 309 h. 40 a. 84 c.

Ci-devant : pays de Liége.

VELT. V. *Hombourg*.

VENNE (la). V. *La Gleize*.

VENNES. (les). V. *Liége*.

VER. V. *Lavoir*.

VERBUISSON. V. *La Reid*.

VERDBOIS. V. *Grâce-Montegnée*, *Housse*.

VERLAINE, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Haneffe, N.E. par un point à Horion-Hozémont, E. par Saint-Georges, S. par Jehay-Bodegnée, S.O. par Fize-Fontaine, O. par Chapon-Seraing et Seraing-le-Château.

A 1/3 de l. de Seraing-le-Château, 1/2 de St.-Georges, Haneffe et Jehay-Bodegnée, 3/4 de Chapon-Seraing, et 1 de Fize-Fontaine.

Le territoire présente une surface ondulée. Le terrain est argileux, peu marécageux, glaiseux, caillouteux, sablonneux. La couche végétale varie de 15 à 55 centim. de profondeur. L'*Yerne*, qui prend sa source à Yernawe, près de la limite de Verlaine, arrose une partie du territoire; un autre petit ruisseau, appelé *Texlourewe* prend naissance au centre de la commune, et se jette dans l'Yerne au hameau d'Oudoumont, et un 3e ruisseau, dit *Pexheurewe*, prend sa source à Seraing-le-Château qu'il sépare de Verlaine, forme aussi en partie la limite entre Haneffe et Verlaine; et va se jeter dans l'Yerne à Haneffe. Il y a plusieurs fontaines.

La commune comprend 204 maisons, réparties comme suit : *Verlaine* (chef-lieu), 130; *Seraing*, 8, à 1/4 de l.; *Oudoumont*, 8, à 1/3 de l.; *Harduémont*, 5, à 1/2 l.; les *Malades*, 7, à 1/4 de l.; *Hepsée*, 3, idem; les *Stanges* et les *Caquehus*, 28, à 1/3 de l.; *Borsu*, 15, à 1/4 de l. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et tuiles; disséminées. On y remarque le château de Hepsée avec une tour antique, situé sur une plaine fort élevée. — 1 église, dédiée à St.-Remi; très-ancienne.

On y cultive le froment, l'épeautre, les orges, les féveroles, le colza. Deux bouquets de bois de différentes essences.—250 chevaux, 350 bêtes à cornes, 800 moutons. Les étangs fournissent des carpes, etc.

Population : 1160 habitans.

Superficie : 1195 h. 27 a. 99 c., dont 947 h. 21 a. en terres labourables; 174 h. 47 a. en prés, pâtures et vergers, et 14 h. 72 a. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

VERLEUMONT. V. *Lierneux*.

VERTE-FONTAINE. V. *La Reid*.

VERVIER. V. *Jalhay*.

VERVIERS, jolie ville, commune et chef-lieu d'arrondissement, de district communal et de canton; bornée au N. par Andrimont, E. et S. par Stembert, S.O. par un point à Ensival, O. par Lambermont, N.O. par Hodimont.

A 1/2 l. de Dison et Ensival, 3/4 d'Andrimont et Stembert, et 5 E.S.E. de Liége.

Le vallon étroit, où est située la ville, a la figure d'une demi-lune qui embrasse un rocher, baigné par les eaux de la Vesdre, qui la partage en deux parties et longe les collines du N. au S. Le bassin, composé de terre d'alluvion de nature argileuse mêlée de rocaille, offre une couche végétale de 25 à 45 centim. de profondeur. Partout ailleurs les terres reposent sur un sol pierreux. On y trouve la chaux carbonatée inverse, binaire, dodécaèdre, bi-binaire, fistulaire; le quartz hyalin noir; le plomb carbonaté trihexaèdre, aciculaire, lamellaire; le fer oxidé hydraté géodique, massif, pulvérulent; le zinc oxidé silicifère cristallisé, aciculaire, lamelliforme, mamelonné; le zinc carbonaté prismé, rhomboïdal, aciculaire radié, etc. La Vesdre reçoit à Verviers, par sa rive gauche, le ruisseau de Mangombroux, et par sa rive droite, celui de Dison. La ville est en outre traversée dans toute sa longueur par un canal alimenté par la Vesdre; ce canal est à l'usage des usines et fabriques. Verviers (porte de Xhavée), en suivant la route de la Vesdre, a une élévation de 158 mètres 459 au-dessus de l'Océan.

La ville, par sa situation topographique, est exposée à des maladies plus ou moins graves, qu'on attribue à l'influence maligne des brouillards qui s'étendent souvent sur la vallée de la Vesdre, et à la retraite d'une partie des eaux de cette rivière, qui laisse souvent son lit presqu'à découvert. On observe des ulcères atoniques chez les personnes employées à tondre et à lainer dans les manufactures de draps, et des ophtalmies d'un caractère rebelle parmi les tisserands et les fileurs.

La ville de Verviers, bâtie sur l'une et l'autre rive de la Vesdre, compte 1552 maisons; construites en briques, en pierres de taille et en charpente, et en général couvertes en ardoises, peu en tuiles; agglomérées. On y remarque quelques rues larges et garnies de maisons dont la façade est très-régulière. L'intérieur de la ville est pavé.

Parmi les édifices publics, on remarque l'Hôtel-de-Ville, la Salle de Spectacle et quelques églises.

L'Hôtel-de-Ville a été bâti en 1774, d'après les dessins et sous la direction de l'architecte Renoz de Liége. Sur la place du marché, en face de cet édifice, on voit une belle fontaine de pierre brute, qui sert de piédestal à un perron de bronze. L'eau en

sort par quatre masques et se perd dans quatre coquilles travaillées avec beaucoup d'art. Cet ouvrage a été construit en 1732.

La Salle de Spectacle, construite en 1820, a son entrée principale sur une belle place, en face d'une des rues les plus animées de la ville. Cette entrée offre un péristyle formé par quatre colonnes d'ordre ionique.

L'église primaire, dédiée à Saint-Remacle, date de l'an 888. Une tradition universelle attribue sa fondation à Oger le Danois, qui fit bâtir deux chapelles, l'une en ce lieu, et l'autre à Spa. Quoiqu'il en soit, on ne peut contester que cette église ne soit fort ancienne; mais les restaurations qu'elle a subies à diverses époques n'ont laissé à son architecture aucun caractère prononcé; elle est moitié gothique, moitié moderne. La tour est surmontée d'une flèche fort haute et plus hardie qu'on ne devait l'attendre des siècles barbares, dont elle est un monument. Le chœur a été bâti vers l'an 1699. Cette église a pour chapelles auxiliaires:

L'église de St.-Lambert, ci-devant du monastère des sépulcrines. L'autel est d'ordre corinthien. Le retable est enrichi d'un beau tableau, qui représente la Résurrection de J.-C. L'établissement de l'ordre des sépulcrines à Verviers commença l'an 1637 par quatre religieuses, qui quittèrent leur couvent de Malmedy.

L'église de St.-Joseph, ci-devant du couvent des carmes chaussés, achevée en 1681. C'est une des plus belles de la ville; elle est grande, claire, riante par elle-même.

L'église de Ste.-Anne à l'hospice des malades.

L'église de St.-Sébastien à l'hospice des vieillards.

L'église de Notre-Dame, ci-devant du couvent des récollets, appelé le collége de St.-Bonaventure, fut consacrée en 1633. Elle a été élevée au rang des succursales en 1833. Son portail, qui fait face à une place appelée *Place des Recollets*, fut au commencement orné d'une image de pierre, représentant la Mère de N. S. Les bourgeois ont enfermé la partie inférieure du portail dans une chapelle très-propre et singulière, en ce que l'autel est placé sur une tribune fort exhaussée où cette image lui sert de retable sans avoir changé de place. Cette église a pour chapelle auxiliaire St.-Antoine de Padoue, construite en 1832.

La première pierre d'une nouvelle église primaire, aussi dédiée à Saint-Remacle, a été posée le 22 septembre 1834. Dans cette pierre fut déposée une boîte en plomb contenant l'inscription suivante gravée sur une plaque en cuivre: « *Ex munificentia piorum incolarum civitatis Verviensis, ædificandæ hujus ecclesiæ Deo sacræ in honorem beati Remacli, ejusdem civitatis patroni, hunc primum lapidem à se ipso benedictum posuit reverendus admodum D. D. Hubertus Neven, pastor decanus Verviensis, adjuvante ingenuo puero Julio Emmanuele Biolley, filio D. D. Raymundi Biolley, senatoris, et Isabellæ Simonis conjugum, qui simul, cum familiâ, huic pio operi liberalissime contulerunt* 22d *septembris, anno domini* MDCCCXXXIV *sub Petro David, civitatis consule. Regnante in Belgio Leopoldo* 1°. »

Avant le gouvernement français (1795), il y avait à Verviers 3 cou-

vens d'hommes, savoir : les carmes chaussés, les récollets et les capucins; 2 de filles, les conceptionistes et les sépulcrines, et un autre des récollectines au faubourg. Il y avait aussi 3 hôpitaux.

Verviers possède un tribunal de première instance, 1 tribunal de commerce, 1 chambre de commerce et de fabriques, 1 collége des régens de la maison d'arrêt, 1 commission des hospices civils, 1 bureau central de bienfaisance, 1 sous-commission urbaine de bienfaisance, 1 commission pour les fabriques de draps, 1 école industrielle et commerciale, 1 société royale de philantropie (instituée le 20 novembre 1830); 1 société maternelle, formée en 1806, et approuvée en 1813 par l'impératrice Marie-Louise, qui annonça alors au conseil d'administration breveté par elle, un secours annuel du gouvernement de 1500 fr.; 1 hôpital; 1 hospice pour les orphelins et 1 autre pour les vieillards infirmes et les indigens des deux sexes; 1 bureau de recette des domaines, 1 bureau d'enregistrement, 1 bureau de conservation des hypothèques, 1 direction des postes aux lettres et bureau d'échange avec la Prusse; 1 commission médicale, 1 mont-de-piété, 1 caisse d'épargnes, 1 compagnie de pompiers, etc.

Les prés forment la culture dominante aux environs de Verviers. Ceux, situés dans le bassin de la Vesdre, fornissent beaucoup de foin de bonne qualité. Les prairies, situées sur les collines qui entourent la ville, sont en général peu fertiles. Le terroir renferme peu de terres labourables, dont le produit consiste en froment, seigle, avoine. Les légumes et les fruits n'y sont cultivés que par des particuliers qui n'en font aucun commerce : ces comestibles arrivent de Liége sur le marché. Quelques bouquets de bois, dont le chêne, le hêtre, le bouleau, forment les principales essences. — 267 chevaux, 244 bêtes à cornes.

Verviers est aujourd'hui une ville d'un grand commerce et fort opulente; elle est renommée par ses belles manufactures de draps, dont la fabrication et le commerce occupent la majeure partie des habitans. La vente du drap donne lieu à un commerce important, ce qui entretient des relations multipliées à l'intérieur et à l'étranger. Plusieurs des fabriques ont acquis une très-grande extension depuis 30 ans. On compte à Verviers 51 fabriques de draps, casimir, flanelle, etc. 1 fabrique de coton, 8 fouleries, 3 presseries, 2 bâtimens à rames chaudes, 33 teintureries, 6 savonneries, 1 corroierie, 2 fonderies de fer, 1 fonderie de plomb en lames, 1 atelier de construction, 1 moulin à bois de teinture, 2 moulins à farine mus par eau, 3 brasseries, des briqueteries, fours à chaux et carrières. Extraction de la calamine et du minerai de zinc, près de Sommeleville, dans la montagne de Stembert. — Marchés : le mercredi et le samedi de chaque semaine. Foires : du 7 au 10 novembre; du 2 au 5 juin; du 19 au 22 août, et le 21 avril. — Le territoire est traversé par la route de la Vesdre et celle de Battice à Theux. Un pont sur la Vesdre, d'une grande utilité, construit en 1833.

Population : 19,522 habitans.

Superficie : 455 h. 21 a. 14 c., dont 410 h. 79 a. 59 c. en terrains imposables; 3 h. 01 a. 72 c. en ter-

rains non imposables ; 28 h. 61 a. 01 c. en chemins et rues ; 12 h. 78 a. 82 c. en rivières et ruisseaux.

Ci-devant : pays de Liége, marquisat de Franchimont. Il y avait une cour de justice composée d'un mayeur et de 7 échevins, avec 2 bourgmestres et 2 anciens, 7 commissaires et 4 conseillers. Le bourgmestre régent était membre du corps de l'état tiers du pays de Liége.

Histoire : On rapporte que l'évêque Jean de Bavière étant venu à Hodimont, qui n'était alors qu'un village dont tous les environs étaient inhabités, vers l'an 1395, y trouva un chêne remarquable par sa grosseur et sa beauté, et qu'il en marqua son étonnement par ces mots : *verd et viz ;* ce qui, dans le langage du pays, veut dire *verd et vieux*. On ajoute que cela donna occasion de changer le nom du lieu en celui de *Verviz* dont on a fait *Verviers*. Cette opinion semble être confirmée par le blason des armes de la ville, qui portent entr'autres pièces une branche de chêne englantée. Le nom de *Verviers* peut aussi avoir tiré son origine de *Verivia*, nom du constructeur de la route et d'un pont détruit en 1514.

Ce fut vers la fin de novembre 1650, que Verviers, qui n'était qu'un bourg, célèbre par la manufacture de draps, fut mis au rang des villes du pays, et on lui accorda le droit d'assister par ses députés, aux assemblées des états, et de jouir des priviléges des autres villes. Cet honneur néanmoins ne l'avait pas délivrée du petit tribut, auquel elle était assujétie du temps de l'évêque Erard de la Marck ; mais elle continuait de le payer avec une cérémonie, dont on ignore l'origine et la cause, et qui était connue sous le nom de *Croix de Verviers*. Cette procession singulière consistait à venir danser dans l'église de la cathédrale à Liége, à y offrir trois pièces de monnaie, une de métal, une d'argent et une d'or, en jurant de revenir, l'année suivante, faire la même cérémonie, à briser, au milieu du Pont-des-Arches, un setier de bois, et à le jeter dans la Meuse, etc.

Les bourgeois, encouragés par les prérogatives et les priviléges qui venaient de leur être accordés, s'appliquèrent à embellir leur ville, et en moins de dix ans ils l'environnèrent de murailles ; de sorte que malgré les ravages et les fureurs de la guerre et des maladies épidémiques, qui dans l'espace d'un siècle, l'avaient attaquée tour-à-tour, on vit Verviers fleurir et s'agrandir de jour en jour.

En 1643, la Vesdre se déborda avec une telle fureur qu'on pouvait aller en bâteau sur le marché de Verviers.

A l'époque de la réunion du pays de Liége à la France, la ville de Verviers fut comprise dans le département de l'Ourte, et devint le siége d'un des six tribunaux correctionnels, et chef-lieu de canton. Elle faisait dans la suite partie de l'arrondissement de Malmedy, jusqu'en 1815, qu'une partie de cet arrondissement fut cédée à la Prusse par le traité de Vienne. Elle devint en 1830 le siége d'un tribunal de 1re instance.

Verviers est la patrie de :

Cherin, général des gardes wallonnes, en Espagne, né dans le 18e siècle.

Courtois (Richard), docteur en

médecine et professeur de botanique à l'université de Liége, né en février 1806, et mort à Liége le 15 avril 1835, à l'âge de 29 ans. On lui doit entr'autres publications, les *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liége*, sur quel ouvrage M. Massau, de Verviers, a fait plusieurs observations, insérées dans le journal de Verviers du 10 juin 1828. M. Courtois a aussi publié, conjointement avec M. le docteur Lejeune de Verviers, le *Compendium floræ Belgicæ*.

Detrooz (Remacle), notaire, sur la fin du 18e siècle. Il a publié une *Histoire du marquisat de Franchimont*, in-8°, Liége, 1809, et une *Dissertation touchant l'antiquité de Spa et de ses fontaines*, in-8°, Liége, 1812.

Duval-Pyrau (l'abbé), conseiller privé du prince de Hesse-Hombourg.

Fion (Jean-Joseph), général de brigade au service de la république française.

Godar (G.H.), docteur en médecine, connu par différentes dissertations qui ont obtenu des palmes académiques.

Hauzeur (Mathias), savant théologien, commentateur de St.-Augustin, et célèbre par le fameux collaque de Limbourg, du 19 avril 1633.

Jardon (l'intrépide général), tué le 27 mars 1809, à Barcelos, sur les frontières du Portugal, après 19 années de campagnes.

Moraikem, général d'infanterie au service d'Autriche.

Ruth-Dans (Paul-Ernest), né le 23 février 1653, d'une famille patricienne. Il assista à la mort du célèbre docteur Arnauld d'Andilli en 1694, et apporta son cœur à Port-Royal-des-Champs le 9 novembre de la même année. Il fit le discours français que l'on trouve sous le nom de M. Guelphe, dans l'*Abrégé de la vie de M. Arnauld*, par le père Quesnel. Il fut exilé dans les Pays-Bas par une lettre de cachet en 1704, et accusé d'hérésie par M. de Précipiano, archevêque de Malines ; mais il s'en justifia par une *Apologie*. Il mourut à Bruxelles le 24 février 1728. Il est auteur du 10e et du 11e volume de l'*Année Chrétienne* de M. le Tourneux, et de quelques autres ouvrages.

VERVOZ. V. *Clavier*.

VESDRE. V. *Bilstain*.

VESDRE (la), en latin *Vesa*, rivière qui prend sa source dans la forêt de Hertogenwaldt, baigne les communes de Membach, Goé ; sépare Dolhain-Limbourg de Dolhain-Baelen, la commune de Limbourg de celle de Bilstain, et celle d'Andrimont de celle de Stembert ; passe à Hodimont, Verviers, Ensival ; longe Wegnez, Cornesse, Olne, Fraipont, Nessonvaux ; arrose Foret, Chaudfontaine, Vaux-sous-Chevremont, et va se jeter dans l'Ourte à Chênée, après un cours de 55,000 mètres environ. Elle roule sur un lit très-sinueux de cailloux et de rochers, encaissée partout entre des montagnes ; son cours est de l'E. à l'O. La largeur du lit de cette rivière est peu variable et parfois il est généralement trop faible. Quoiqu'il soit presque sans eau dans les sécheresses, les pluies un peu soutenues parviennent à le combler ; et dans les temps d'orage, de grandes pluies ou de dégel, la vallée se trouve souvent inondée d'un torrent impétueux et quelquefois violent au point d'y causer de grands ravages. *Longueur* développée dans la pro-

vince : 51,800m dont 12,000m seulement sont navigables. *Largeur* moyenne à la ligne d'eau : de 15 à 20m *Profondeur* moyenne ou étiage : 0m 20 en été, 0m 70 en hiver. *Point* des plus hautes eaux ou inondations : 0m 30 à 1m 20 sur la surface de la vallée suivant les différentes situations et la largeur du lit de la rivière. *Pente* du lit dans la province : 45m 012 de Nessonvaux à Chênée. *Vitesse* moyenne du courant : 117m 00 par minute, la hauteur de l'eau étant supposée de 0m 45, terme moyen. *Quantité* d'eau fournie à son embouchure par année : 340 millions de mètres cubes environ.

Cette rivière alimente : 6 laminoirs, 3 fenderies, 8 martinets, 1 haut fourneau, 6 usines à canons de fusils, 4 fonderies, 2 filatures, 6 moulins à farine, et la pompe des bains de Chaudfontaine. Il n'y a point de pêcheries permanentes autres que celles attenantes aux usines. On y trouve : la truite ordinaire, l'ombre, le brochet, la tanche, le meunier, l'ablette, la loche franche, la loche des rivières, la perche goujonnière, la perche commune d'eau douce, le chabot commun, l'épinoche. L'écrevisse commune s'y trouve en abondance.

VEURS. V. *Fouron-St.-Martin.*

VEURS, ruisseau qui prend sa source à Veurs, et se jette dans la Vour un peu au-dessous de l'église de Fouron-St.-Martin.

VIEGEAY. V. *Anthisnes.*

VIELLEVOYE. V. *Mortier.*

VIEMME, commune du canton de Waremme ; bornée au N. par Bovenistier, E. par Donceel, S.E. par Haneffe et Seraing-le-Château, S. par Aineffe, S.O. par Borlez, N.O. par Celles.

A 1/3 de l. de Celles, 3/4 de Donceel, Seraing-le-Château et Limont, 1 de Haneffe, 1 1/2 S. de Waremme, et 5 1/2 O. de Liége.

Le territoire présente une surface assez unie ; l'inclinaison des plaines est à peine sensible. Le terrain est argileux sur fond glaiseux. La couche végétale a 8 à 35 centim. de profondeur.

Il y a 80 maisons ; construites partie en briques, partie en bois et argile ; la plupart couvertes en chaume ; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de la succursale de Celles.

On récolte froment, seigle, orge, avoine, féveroles, trèfles, légumes et fruits. — Il y a 1 pressoir à huile mu par des chevaux, et 1 brasserie.

Population : 434 habitans.

Superficie : 401 h. 53 a. 02 c.

Ci-devant : pays de Liége.

VIEN. V. *Anthisnes.*

VIERNAY. V. *Xhendremael.*

VIERSET-BARSE, commune du canton de Huy ; bornée au N. par Tihange, E. par Strée et Ramelot, S.E. par Linchet, S. par Modave, S.O. par Vyle et Tharoul, O. par Marchin, N.O. par Huy.

A 1/4 de l. de Strée, 3/4 de Ramelot, 1 de Modave, Pailhe, Marchin, Vyle, 1 1/4 de Tihange et Huy.

Le village de Vierset et les hameaux de Surroyseux, de Romont, des Ministres et de la Sarte, sont situés sur le plateau du Condroz ; le reste de la commune est entrecoupé de collines. Le terrain est sablonneux, argileux, marécageux, schisteux et calcaire. La profondeur de la couche végétale varie de 6 à

35 centim. Le Hoyoux arrose une partie du territoire du S. au N.

La commune renferme 126 maisons, réparties comme suit : *Vierset* (chef-lieu), 35 ; *Limet*, 17, à 1/2 l. ; *Romont*, 5, à 3/4 de l. ; *Labas*, 1, idem ; *Royseux*, 5, à 1/3 de l. ; *Sus-Cabaret*, 3, à 1/2 l. ; *Triffoy*, 1, idem ; *Surroyseux*, 23, à 1/6 de l. ; *La Haye de Barse*, 3, idem ; *Elmai*, 7, idem ; *Hegereuse*, 8, idem ; *Barse*, 3, à 3/4 de l. ; *Grand-Poirier*, 6, à 1/6 de l. de Barse ; *Sur-les-Forges*, 3, à 1/2 l. d'idem ; *Les Ministres*, 2, à 1/3 de l. d'idem, et *la Sarte*, 4, à 1/2 l. d'idem. Elles sont construites en pierres, quelques-unes en briques, et en bois et argile ; couvertes en paille, peu en ardoises et en tuiles. On y remarque l'ancien château de Vierset, qui est un gros édifice carré, flanqué vers le S. de deux tours, dont le pied est baigné d'un étang d'eau vive très-large et fort poissonneux ; le château de Royseux, qui conserve un air de solidité qui le rend considérable, et le château de Barse, de figure carrée, flanqué de quatre tours qui annoncent une maison aussi forte qu'opulente. On voit encore à Barse les vestiges de deux anciennes forteresses qui étaient bâties sur des rochers très-escarpés, où les comtes de Beaufort résidaient autrefois ; ainsi qu'un ancien couvent des Mathurins ou Trinitaires, dont les bâtimens n'ont rien de remarquable. — 1 église à Vierset, dédiée à Saint-Martin ; en partie rebâtie en 1821. Le hameau de Romont fait partie de la paroisse de Modave.

On récolte épeautre, seigle, orge, avoine, trèfle, luzerne, sainfoin, pois, vesces, féveroles, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis, d'essence de chênes, charmilles, bouleaux, coudriers ; bois futaie. — 80 chevaux et poulins, 150 bêtes à cornes ; les moutons qui s'y trouvent, proviennent des envois faits en 1805 et 1809 de Rambouillet, et en 1825 de Saxe. On y compte 8 troupeaux de moutons parmi lesquels se trouvent près de 2000 mérinos. — Il y a 1 tuilerie, plusieurs fours à chaux pour l'amendement des terres, des carrières, 2 moulins à farine mus par eau, 1 distillerie, 2 brasseries. On y a exploité la mine de fer qui paraît être dans plusieurs endroits assez abondante. — La grande route de Liége à Givet traverse une partie de la commune de l'E. à l'O.

Population : 663 habitans.

Superficie : 2179 h. 53 a. 65 c.

Ci-devant : pays de Liége ; Bas-Condroz. Il y avait une haute cour à Vierset, et une basse cour à Barse.

Histoire : La seigneurie de Vierset était une des plus considérables du Condroz : la haute vouerie héréditaire de la ville de Huy y était annexée. Hemricourt, dans son *Miroir des Nobles*, parle d'un Arnoul de Ramloz, seigneur de Vierset, à qui la dite vouerie échut par la mort de son frère Henri, qui en avait hérité de son oncle maternel, Wathi de Beaufort. Le *Recueil héraldique* des bourguemaîtres de Liége, parle d'un conseiller Billehé, baron de Vierset, sous l'an 1599.

La seigneurie de Barse a été, pendant plusieurs siècles, l'apanage de la maison de Chrisegnée, issue des comtes de Dammartin.

VIEU-MENAGE. V. *Nessonvaux*.

VIEUX-PASAY et VIEUX-PRÉ. V. *La Reid*.

VIEUX-VILLE, commune du can-

ton de Ferrière ; bornée au N. par Hamoir et Filot, E. par My-Ville (prov. de Luxembourg), S.E. par Ysier (idem), S. par Bomal et Juzaine (idem), O. par Tohogne (idem).

A 1 l. de Filot, et 1 1/2 de Hamoir.

Le village de Vieux-Ville est situé dans une vallée, fort resserrée et entourée de montagnes et rochers escarpés. Le terrain est sablonneux, rocailleux, et argileux mêlé de silex et de schiste, sur pierre calcaire ou le schiste. La couche végétale a 8 à 30 centim. de profondeur. La rivière d'Ourte longe Sy-Vieux-Ville, et reçoit aux confins de la commune, lieu dit Palogne, un ruisseau qui prend sa source à Werbomont, Trou-de-Ferrière et Fond du moulin de St.-Roch. Il y a une fontaine assez considérable.

La commune renferme 48 maisons, y compris 21 au hameau de *Sy* sur Ourte, à 1/2 l. La plupart sont construites en pierres, les autres en bois et argile ; couvertes en paille, peu en ardoises ; disséminées. On y remarque les ruines de l'ancien château de Logne sur un rocher escarpé. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Pierre, et dépendante de la succursale de My (prov. de Luxembourg) ; réparée en 1820.

On y cultive le seigle, l'épeautre, les orges, l'avoine, les pois, vesces, trèfles ; peu de foin. Légumes et fruits. Bois taillis. — 17 chevaux, 45 bêtes à cornes, 300 bêtes à laine. On y élève des abeilles. On pêche des truites, brochets, anguilles, meuniers, barbeaux, etc. — Il y a des carrières ; 1 moulin à farine et 1 pressoir à huile, mus par eau.

Population : 200 habitans.

Superficie : 440 h. 07 a. 90 c.

Ci-devant : Pays de Stavelot ; comté de Logne. Il y avait une haute cour féodale et allodiale.

Histoire : Valeran, duc de Limbourg, et la plupart de ses prédécesseurs, se servaient, pour opprimer le pays, du château de Logne, dont ils s'étaient emparés. En 1227, Fréderic de la Pierre, abbé de Stavelot, obtint de l'empereur Henri une sentence, qui obligea Valeran à le restituer. Cette forteresse étant tombée entre les mains de la maison de Luxembourg l'an 1300, par la trahison de Thibault de Falcompierre, l'empereur consentit à la rendre, sous la condition que l'abbé ne pourrait la céder à qui que ce fût, ni y entretenir des gens de guerre que dans le cas d'une défense nécessaire et indispensable. Cette restitution fut faite en 1309. Le château fut engagé au comte de la Marck, par l'abbé Jean de Geusaine. Charles V le fit assiéger par Henri de Nassau, qui l'ayant pris après un siége de huit jours, le fit démolir de fond en comble au mois de mai 1521.

VIEUX-WALEFFE. V. *Waleffe (Vieux)*.

VIGNES. V. *Battice*.

VILLE-AU-BOIS. V. *Aywaille*.

VILLE-EN-HESBAYE, commune du canton d'Avenne ; bornée au N. par Avenne, N.E. par Braives, S.E. par Marneffe et Oteppe, S. par Vissoul et Lamontzée, S.O. par un point à Burdinne, O. par Ciplet.

A 1/4 de l. d'Avenne et Ciplet, 1/2 de Braives, 1 de Marneffe, Oteppe et Burdinne, 1 1/4 de Fumal, et 3 N.O. de Huy.

Le territoire présente une surface légèrement ondulée et entrecoupée

de petites collines. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale varie de 20 à 30 centim. de profondeur. La Méhaigne limite la commune au N. Plusieurs petits ruisseaux y prennent leur source.

On y compte 112 maisons; la plupart construites en bois et argile et couvertes en chaume; quelques-unes bâties en briques, et couvertes en tuiles. — 1 église, dédiée à la Sainte-Vierge, rebâtie en 1760.

On récolte froment, épeautre, orge, seigle, avoine, féveroles, pois, vesces, trèfles, légumes. — 2 moulins à farine, mus par eau; 1 brasserie particulière.

Population : 588 habitans.

Superficie : 654 h. 13 a. 17 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : comté de Namur. Il y avait une haute cour et 2 basses cours de justice.

VILLENCOURT. V. *Ramet*.

VILLEREAUX. V. *Trongnée*.

VILLERS-AUX-TOURS, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Esneux, E. par Anthisnes, S. par Hody, O. par Tavier.

A 1/2 l. d'Anthisnes et Hody, 3/4 d'Esneux et Comblain, et 4 1/2 E. de Huy.

Le territoire de cette commune est bas, et le terrain est sablonneux et schisteux, sur fond de pierre calcaire. Un ruisseau qui y prend naissance, va se jeter dans l'Ourte au Ri d'Oneux.

On y compte 63 maisons; la plupart construites en pierres et couvertes en chaume; assez agglomérées. On y remarque un vieux château en ruines. — Paroisse de Hody.

Les productions du sol sont : l'épeautre, le seigle, l'avoine, le foin, les légumes et fruits. Bois taillis, essence mêlée de charmes, bouleaux et coudriers. — 20 chevaux, 104 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — 1 four à chaux.

Population : 266 habitans.

Superficie : 281 h. 57 a. 35 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Sprimont.

Le nom de cette commune vient de 4 tours qui y ont existé anciennement.

VILLERS-LE-BOUILLET, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Fize-Fontaine, E. par Bodegnée, S.E. par Ampsin, S. par Antheit, S.O. par Vinalmont, N.O. par Warnant.

A 1/2 l. de Fize-Fontaine et Vinalmont, 3/4 d'Ampsin, 1 d'Antheit, Warnant et Chapon-Seraing, et 1 1/4 N. de Huy.

Le territoire présente une surface ondulée. Le terrain est argileux, sablonneux, et renferme de la terre-houille en exploitation. L'épaisseur de la couche végétale varie de 15 à 45 centim. Le ruisseau de Bende arrose le fond des Cabentes, et se jette dans la Meuse à Ampsin. Il y a 3 petites fontaines.

La commune renferme 305 maisons, réparties comme suit : *Villers-le-Bouillet* (chef-lieu), 80; *Marexhe*, 21, à 1/6 de l.; *Mabiets*, 21, à 1/3 de l.; *Habosart*, 93, à 1/2 l.; *Cabentes*, 33, idem; *Barbotte*, 15, à 1/6 de l.; *Fays*, 42, idem. Elles sont construites en pierres, briques, bois et argile; la majeure partie couverte en paille, plusieurs en ardoises et tuiles. On y remarque quelques maisons bien construites et plusieurs belles fermes. — 1 église, dédiée à St.-Martin; ancienne. Elle

a été érigée en succursale en 1833.

L'agriculture et l'exploitation de la terre-houille sont les principales branches d'industrie. On récolte froment, seigle, orge, épeautre et avoine. Fourrages, et beaucoup de fruits qu'on vend au marché. Bois taillis, essence de chênes, charmilles, bouleaux et noisetiers. — 174 chevaux, 365 bêtes à cornes, 500 bêtes à laine. On y élève des abeilles. — Il y a 1 moulin à farine mu par eau, et 1 brasserie.

Population : 1576 habitans.

Superficie : 880 h. 41 a. 13 c.

Ci-devant : pays de Liége.

VILLERS-LE-PEUPLIER, commune du canton d'Avenne ; bornée au N. par Hannut, E. par Blehen et Lens-St.-Remi, S. par Avenne et Moxhe, O. par Crehen.

A 1/3 de l. de Hannut et Crehen, 1/2 de Blehen et d'Avenne, et 2 1/2 O.S.O. de Waremme.

La superficie présente quelques inégalités. Le terrain est argileux.

Il y a 114 maisons, y compris le hameau de *l'Empereur* à 1/3 de l. du chef-lieu. Elles sont construites partie en briques et pierres, partie en bois et argile, couvertes en ardoises, tuiles et paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Martin.

Les habitans se livrent à l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'orge et l'avoine. Fourrages et légumes pour la consommation. — 60 chevaux, 80 vaches. — 1 pressoir à huile mu par des chevaux.

Population : 610 habitans.

Superficie : 629 h. 74 a. 21 c., dont 582 h. 79 a. 29 c. en terres labourables, et 18 h. 95 a. 30 c. en prés, pâtures et vergers.

Ci-devant : pays de Brabant, baillage de Hannut. La seigneurie était demeurée engagée depuis le 4 août 1626, pour 3200 fl.

VILLERS-LE-TEMPLE, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Clermont, E. par Yernée et Fraineux, S. par Abée, S.O. par Strée, O. par Outrelouxhe, N.O. par Amay.

A 2 lieues E. de Huy.

L'aspect du territoire est très-varié. Le terrain est argileux et rocailleux, et peu sablonneux. Le ruisseau d'Oxhe, affluent de la Meuse, arrose la commune. Plusieurs fontaines.

La commune comprend 138 maisons, réparties de la manière suivante : *Villers-le-Temple*, 70 ; *France*, 13 ; *Clemodeau*, 23 ; *Alforge*, 7 ; *Frérissart*, 25. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile ; quelques-unes couvertes en ardoises, les autres en paille ; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Pierre ; très-ancienne.

Les productions agricoles consistent en épeautre, seigle, orge, avoine, vesces, féveroles, foin, trèfles, légumes. Bois taillis. — 90 chevaux, 276 bêtes à cornes. On y élève des abeilles. On pêche des truites, brochets, carpes. — Il y a 2 fours à chaux, 1 carrière ; 3 moulins à farine et 1 pressoir à huile, mus par eau.

Population : 650 habitans.

Superficie : 969 h. 97 a. 71 c.

Ci-devant : pays de Liége ; Bas-Condroz.

Histoire : On remarque en cette commune les restes de l'ancien château ou commanderie de Malte, situé sur la pente d'un rocher. Il appartenait dans le 13e siècle à l'ordre des templiers, qui ayant été aboli au commencement du 14e siècle, le concile de Vienne trans-

porta ses biens aux chevaliers de St.-Jean de Jérusalem. Les templiers ont probablement donné à cette commune le nom de *le-Temple*. Il s'y trouve la pierre sépulcrale du fondateur de ce château, sur laquelle on lit cette inscription : *Chy ghist frers Girard de Villers ky cette maison fonda, proiè Dieu por s'ame, ci trepassa l'an de l'incarnation de notre signor MCCLXXIII le dierin jor de febrier*.

L'antiquité de l'église de Villers, est prouvée par une charte de l'an 1373, qui commence par les mots : *Concordia, inter fratres Sti.-Joannis Jerolimitani et incolas parochiæ*, etc.

VILLERS-L'EVÊQUE, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Herstappe et Russon (prov. de Limbourg), N.E. par Othée, S.E. par Awans et Hognoul, S. par Fooz, S.O. par Kemexhe, O. par Odeur.

A 1/2 l. de Fooz et Odeur, 3/4 de Kemexhe, et 2 N.O. de Liége.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de petites collines. Le terrain est argileux et sablonneux. La couche végétale varie de 30 à 60 centim. de profondeur.

Il y a 182 maisons; la plupart construites en pierres et briques, et couvertes en paille, quelques-unes en tuiles et en ardoises; disséminées. — 1 église, dédiée à la Sainte-Vierge; ancienne.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On y récolte seigle, froment, épeautre, orge, avoine, colza, navette, etc. Fourrages assez abondans. Fruits : pommes et poires qui servent à faire du sirop et du vinaigre. — Des chevaux, vaches, moutons. — 1 brasserie.

Population : 952 habitans.

Superficie : 738 h. 31 a. 99 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

L'ancien concile de Villers-l'Evêque, dans l'archidiaconé de Hesbaye, comprenait Alleur, Crisnée, Heure-le-Tiexhe, Fize, Freren, Grandville, Herstappe, Hognoul, Juprelle, Kemexhe, Lens-sur-Geer, Lantin, Lowaige, Milmort, Odeur, Oreye, Othée, Otrange, Rocour, Russon, Thys, Villers-St.-Siméon, Vottem et Xhendremael.

VILLERS-SAINT-SIMÉON, commune du canton de Glons; bornée au N. par Slins, E. par Fexhe-Slins, S.E. par Liers, S. par Voroux-lez-Liers, O. par Juprelle.

A 1/4 de l. de Juprelle, 1/2 de Slins et Liers.

Le terroir est légèrement ondulé. Le terrain est argileux, sablonneux et siliceux. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur.

Il y a 56 maisons, y compris 4, situées au hameau de *Monleclerc*, à 1/8 de l. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile, et couvertes en paille. On y remarque 2 anciennes tours. — 1 église ou chapelle indépendante, dédiée à St.-Lambert; ancienne.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, etc. Fourrages pour la consommation locale; légumes et fruits. — 45 chevaux, 60 bêtes à cornes, 180 moutons.

Population : 265 habitans.

Superficie : 314 h. 96 a. 32 c., dont 283 h. en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

VILLERS. V. *Bilstain, Stavelot*.

VILLETTES (aux). V. *Bra*.

VINALMONT, commune du can-

ton de Huy; bornée au N. par Warnant, E. par Villers-le-Bouillet, S. par Antheit et Wanze, O. par Moha et Hucorgne, N.O. par Fumal.

A 1/3 de l. d'Antheit, 3/4 de Warnant, Wanze, Moha et Fumal, et 1 1/4 N.N.O. de Huy.

Le territoire présente une surface très-élevée au centre, s'abaissant sur les autres points, et offrant un grand nombre de monticules. Le terrain est généralement argileux et sablonneux, offrant le calcaire en exploitation. La Méhaigne longe la commune, et la sépare de celle de Wanze. Deux ruisseaux prennent naissance à Vinalmont, le 1er, appelé *Ry du Theys*, se dirige sur Antheit pour aller se jeter dans la Méhaigne, et l'autre, nommé *Ry du pont de Soleil*, moins considérable que le premier, se jette dans la Méhaigne à Vinalmont, après avoir arrosé un petit coin de la commune d'Antheit. Il y existe aussi un torrent, appelé *Roua*, qui prend naissance à Chapon-Seraing, et traîne ses eaux dans la Méhaigne à Hucorgne.

La commune comprend 200 maisons, y compris le hameau de *Wanzoul*, avec 90, à 1/4 de lieue. Elles sont bâties en pierres et briques, et la plupart couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées.—1 église à Vinalmont, dédiée à St.-Pierre; très-ancienne, reconstruite en 1825; 1 petite chapelle à Wanzoul, bâtie au 16e siècle.

Les récoltes consistent en froment, seigle, épeautre. Fourrages assez abondans; légumes et beaucoup de fruits. Bois taillis et de haute futaie. — 190 chevaux, 320 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — On y exploite de la terre-houille. Il y a 9 fours à chaux, 1 tuilerie, 3 brasseries. — La route de Huy à Tirlemont traverse la commune.

Population : 993 habitans.

Superficie : 1069 h. 22 a. 48 c.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la cour de Wanze.

Histoire : *Vinalmont* semble avoir tiré son nom des *vignobles* existant anciennement sur un monticule.

C'est entre Antheit et Vinalmont où le comte de Juliers joignit les Hutois, qui avaient mis le feu aux châteaux de Waleffe et de Waremme, et les défit à plate couture le 10 août 1255.

VINAVE. V. *Battice*.

VINAVE (Bas-). V. *Vaux-Borset*.

VINGT-DEUX. V. *Mons*.

VISÉ, ancienne ville et commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Mouland, N.E. par Berneau, E. par Bombaye, S.E. par Dalhem, S. par Richelle, S.O. par Hermalle, O. par Haccourt, N.O. par Lixhe.

A 1/2 l. de Mouland, Berneau, Hermalle, Haccourt, Lixhe, 2/3 de Richelle, 3/4 de Bombaye et Dalhem, et 3 N.N.E. de Liége.

La surface de son territoire est assez inégale, surtout à l'E. et au S., où l'on remarque quelques collines escarpées. La ville est située dans la vallée de la rive droite de la Meuse. Cette rivière arrose la partie occidentale de la commune et y roule des flots majestueux dans un lit spacieux et découvert; elle reçoit par sa rive gauche le ruisseau de Grand-Aaz. La Berwinne longe son territoire au N. Le terrain est argilo-sablonneux, quelquefois mêlé de gravier. La couche végétale a 25 à 50 centim. de profondeur. On trouve dans cette localité : la chaux carbonatée primitive, équiaxe, contras-

tante, laminaire; le quartz hyalin prismé, enfumé, et agathe calcédoine mamelonné; le cuivre pyriteux cubo-tétraèdre, concrétionné, massif; le cuivre carbonaté bleu aciculaire, vert aciculaire et radié; le zinc sulfuré octaèdre; l'anthracite compacte, etc.

La commune comprend 377 maisons, réparties comme suit : *Visé*, 260; *Porte-de-Mouland*, 1; *Porte-de-Lorette*, 9; *Lorette*, 2; le *Temple*, 1; *Souvré*, 48; *Devant-le-Pont*, rive gauche de la Meuse, 56. Elles sont bâties en pierres et briques, et la plupart couvertes en ardoises, plusieurs en tuiles et en paille. La ville est composée de deux rues larges et parallèles à la rivière, avec cinq traverses qui en font la communication. Son intérieur est pavé. On y remarque quelques belles maisons. La Maison-de-Ville, bâtie en 1612, se fait aisément reconnaître pour un édifice public; son entrée, accompagnée d'une galerie en portiques, est majestueuse sans ornemens, et sa couverture se termine par un dôme qui renferme une horloge et un carillon. — 1 église primaire, dédiée à St.-Martin; fondée par Berthe, fille de Charlemagne. Elle était ci-devant collégiale, possédant 20 prébendes, qui étaient à différentes collations et 6 bénéfices simples. Visé possède en outre l'église du couvent des sépulcrines, supprimé par le gouvernement français; celle de l'ancien couvent des carmes déchaussés, située à la rive gauche de la Meuse, et une chapelle de la Ste.-Vierge à Lorette, bâtie en 1684, et réparée en 1830. Il y avait aussi, avant le gouvernement français, un couvent des récollets, situé au bord de la Meuse, et un collége des oratoriens, où l'on a établi une savonnerie. — Il y a 1 école moyenne, établie dans le ci-devant couvent des sépulcrines, et tenue par 4 régens agréés par le gouvernement et salariés par les revenus des fondations attachées au dit local; 1 pensionnat de demoiselles, établi dans l'ancien couvent des carmes devant le pont.

Les productions agricoles consistent en froment, seigle, avoine, orge, trèfles, vesces, féveroles, quelques légumes et fruits. La ville fait un petit commerce de merceries et épiceries. On y fabrique des bas, des bonnets et des tricots en laine. Il y a 1 moulin à farine mu par eau, situé à la rive gauche de la Meuse; 2 brasseries, 1 distillerie, 1 filature de laine, 1 savonnerie, 2 tanneries, plusieurs fabriques de sirop de betteraves, 1 four à chaux, 1 chantier de construction de bateaux. — Foires à Lorette : les 25 mars et 15 août. Un marché aux grains tous les mardis qui n'est pas suivi. — L'ancienne grande route de postes de Liége à Aix-la-Chapelle, et le grand chemin de Liége à Maestricht, traverse la ville.

Population : 1835 habitans.

Superficie : 621 h. 51 a. 47 c.

Ci-devant : pays de Liége. Le bourgmestre régent était membre du corps de l'état tiers du pays.

Histoire : Des anciens manuscrits assurent que Visé, en latin *Visatum*, *Visotium* ou *Visetum*, en flamand *Weset*, est la Taxandrie des anciens, et qu'elle fut fondée par Sedroch, 4e roi de Tongres : mais comme l'existence de ces rois est elle-même un point contesté, on pourrait regarder cette autorité comme suspecte. Suivant les tradi-

tions populaires, il est peu de villes dans le pays de Liége, à qui l'on puisse attribuer une origine plus ancienne qu'à celle de Visé. Quoiqu'il en puisse être, l'histoire n'en fait pas de mention qui précède l'époque à laquelle le pape Léon III y consacra une église, bâtie à l'honneur de St.-Martin, par la princesse Berthe, fille de Charlemagne, qui procura en même temps à ce lieu l'établissement d'une foire ou d'un marché public. Les sentimens des historiens du pays sont partagés sur l'époque de la consécration de cette église : Fisen prétend qu'elle fut faite en 799, lorsque le pape vint trouver Charlemagne à Paderborn ; cependant Bouille parle d'une église bâtie à Visé par la princesse Berthe en 805, ce qui peut encore être cru, le pape étant venu cette même année à Reims.

On ne peut douter que le marché de Visé n'ait été un des plus considérables du pays, si l'on fait attention au rapport de l'historien Anselme, qui dit qu'Etienne, élu abbé de St.-Laurent en 1026, ayant besoin de vêtemens pour ses religieux, en envoya à Visé pour les acheter, et il semble même par les termes, *frater quem ad forum Viseti mittitis*, que ce fût l'ordinaire d'envoyer à ce marché.

La ville de Visé dut sans doute son accroissement à l'avantage de ce marché, qui fut tel, que l'on y construisit un pont sur la Meuse, dont le nom subsiste encore, quoiqu'on n'en trouve pas le moindre vestige. Fisen fait mention de ce pont, qui fut renversé par les glaces en 1408.

Bouille dit qu'on tient que les anciennes ruines de la ville de Visé, furent réparées sur la fin du 9e siècle, et que ses vieux fondemens témoignent qu'elle a été beaucoup plus ample qu'on ne la voit, et qu'on montre encore au-dessus de la ville, une tombe où les Francs Germains avaient, dit-on, été ensevelis, et aux environs quelques vestiges des forts bâtis du temps des Romains.

Visé n'est nommé dans le partage de 870 que comme une limite de l'ancien pays de Liége. Il appartenait aux évêques de Liége depuis l'an 983, que l'empereur Otton III, par un diplôme de cette année, accorda à l'évêque Notger tous les droits que les empereurs y percevaient à leur profit ; il fut entouré de murs, de palissades et d'un fossé en 1334, par l'évêque Adolphe de La Marck.

Les chanoines de Celles avaient eu de si vives et si fréquentes altercations avec les seigneurs du lieu, qu'ils avaient ajouté à leurs litanies : *De la tyrannie des barons de Celles, délivrez-nous, Seigneur !* Ces chanoines pour s'y soustraire, prirent le parti d'abandonner Celles, et ils se transportèrent à Liége avec le corps de Saint-Hadelin. L'évêque Adolphe de La Marck, en ayant conféré avec son chapitre, résolut d'envoyer les 12 chanoines avec le corps de leur saint à Visé, où leur chapitre fut établi. L'époque de cette transmigration et de la translation du saint est rapportée par Chapeauville, Haræus, Molanus et Miræus, à l'an 1337 ; mais Hocsem assure qu'elle ne doit être rapportée qu'à l'an 1338, le 11 octobre. Toutes les anciennes vies de St.-Hadelin sont également conformes sur la date de cet événement. Cependant une circonstance particulière, dit M. De-

wez, dans son *Dictionnaire*, parait démontrer qu'on doit la supposer plus ancienne, puisqu'il existe dans l'église de Celles des pierres sépulcrales des anciens vicaires portant la date de l'an 1300. Or, les vicaires n'ont existé à Celles qu'après l'émigration des chanoines, qu'ils ont remplacés. L'évêque Adolphe de la Marck augmenta le chapitre de 8 prébendes, qui, de douze montaient pour lors à 20.

La châsse de St.-Hadelin fut visitée à Liége, par l'évêque Adolphe, qui trouva le corps du saint en entier, à l'exception d'un bras qui avait été transporté à l'abbaye de Stavelot. Le 26 octobre 1413, on en fit encore l'ouverture, et on en tira la tête du saint pour l'enchâsser dans un buste séparé : celui d'argent tel qu'on le voit aujourd'hui, est un présent que fit en 1654, Jean Blocquerie, chanoine de Visé. C'est alors qu'on trouva dans ce coffre un mémoire très-ancien en latin, très-difficile à lire, dont copie se trouve dans les registres de la prévôté, selon la tenure suivante translatée : « Les os du très-bien-»heureux Hadelin, confesseur de »l'église de Celles, ont été mis dans »ce coffre et clos dans ce lieu l'an »de l'incarnation de N.S. 704, le 15 »des calendes de juin de l'indic-»tion 4me. Les noms de ceux qui »furent présens : Waton, évêque ; »Veron, abbé; Jean, prévôt ; Amand, »coste ; Lanfreid, doyen de Sta-»velot, avec le chapitre de Celles. » Cette châsse fut réfugiée le 26 novembre 1467 dans la forteresse d'Argenteau, et puis déposée dans l'église des Dominicains à *Liége*, où l'on en fit l'ouverture. Elle fut encore ouverte en 1696 et 1788.

La ville de Visé fut pillée et mise à feu le 31 janvier 1396 par les Gueldrois qui escaladèrent ses murailles à l'heure de minuit, et se retirèrent ensuite emmenant plusieurs bourgeois qu'ils avaient saisis sur leurs lits. Elle ne fut pas longtemps à se relever de cette perte, et l'évêque Jean de Heinsberg lui accorda de très-amples priviléges en date du 9 avril 1429, et la rendit à-peu-près égale à cet égard aux autres villes du pays, savoir, de se donner des bourgmestres, un conseil, des jurés, etc. A l'égard des marchandises, dettes et contrats, les bourgeois devaient se conformer à la paix de Tongres, et à la modération qui en avait été faite : il leur fut aussi permis d'avoir des prisons, de réparer les ouvrages extérieurs de la ville, et d'en faire de nouveaux, de mettre impôt sur les denrées pour pouvoir fournir aux dépenses de la communauté, d'appliquer les deniers aux réparations de la ville, etc. Louis XIV, roi de France, y avait établi son quartier l'an 1673, lorsqu'il faisait le siége de Maestricht, et la ville fut démantelée aux frais des habitans, sur la fin du mois de janvier 1675, par 3000 Français de la garnison de Maestricht. La porte de Mouland a encore existé jusqu'en 1828, et celles de Lorette et de Souvré jusqu'en 1833. La démolition de ces trois anciennes portes avec leurs tours, qui faisaient l'embellissement de Visé, en a fait une petite ville ouverte, qui n'est pas devenue pour cela plus belle : les antiquités n'y sont pas respectées.

Visé est la patrie de René-François Walter, baron *de Sluse*, habile mathématicien et l'un des plus sa-

vans hommes des Pays-Bas. Il devint abbé d'Amay, chanoine, conseiller et chancelier de Liége, où il mourut le 19 mars 1685, à 63 ans. On a de lui un ouvrage encore très-estimé, intitulé : *Mesolabum et problemata solida*, Liége, 1668, in-4°. C'est aussi la patrie du cardinal Jean-Gualtier *de Sluse*, l'un des plus grands hommes de son siècle, frère du précédent, y né en 1626, et mort le 7 juillet 1687. Il avait une bibliothèque immense, dont on a imprimé le catalogue en 5 vol. in-4°.

VISSOUL, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Ville-en-Hesbaye, E. par Oteppe, S. par Lavoir et Héron, O. par Lamontzée.

A 2 lieues N.O. de Huy.

Sa superficie est inégale, partie élevée, partie basse, et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, sablonneux, marécageux et rocailleux. L'épaisseur de la couche végétale varie de 10 à 40 centim. La commune est arrosée par le ruisseau de Burdinal, affluent de la Méhaigne. Il y a 4 fontaines.

On n'y compte que 29 maisons, dont 18 à *Vissoul*, 1 à *Bougnia*, et 10 au *Hena*. Elles sont construites en briques, en pierres, en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, peu en ardoises et tuiles; disséminées. — Paroisse d'Oteppe.

On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, les pois, fèves, vesces, fourrages. Bois taillis et de haute futaie. — 1 moulin à farine, mu par eau.

Population : 153 habitans.

Superficie : 320 h. 11 a. 16 c., dont 213 h. 57 a. 75 c. en terres labourables; 33 h. 41 a. 94 c. en prés, pâtures et vergers; 60 h. 02 a. 82 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

VIVEGNIS, commune du canton de Glons; bornée au N. par Oupeye, N.E. par Hermalle, S.E. par Chertal (enclave de Herstal), S. par Wandre, O. par Herstal, N.O. par Hermée.

A 1/4 de l. d'Oupeye, 1/2 de Hermalle et Herstal, et 1 1/2 N.N.E. de Liége.

Sa superficie est assez inégale, partie élevée, partie basse, et entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, rocailleux et marécageux. Le ruisseau des Meuniers prend naissance à la Basse-Val, arrose le centre de la commune et la partie N. du hameau de Futvoye, et se jette dans un étang de l'ancien couvent. Il y a 4 fontaines.

La commune renferme 207 maisons, réparties comme suit : *Vivegnis* (chef-lieu), 83; *Futvoye*, 23; *Tombeur*, 62; *Basse-Val*, 13; *Haute-Val*, 11; *Trixhes*, 6, *Tournay*, 6, et *Thier d'Abhoz*, 3. Toutes ces dépendances sont à peu de distance du chef-lieu. Les habitations sont construites en pierres et en briques, quelques-unes en bois et argile; couvertes en paille, peu en ardoises. — 1 église, dédiée à Saint-Pierre; ancienne et restaurée en 1826.

On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine. Fourrages, légumes et fruits. — 28 chevaux, 100 bêtes à cornes, 250 moutons. — On y a exploité la mine de houille. — Le grand chemin pavé de Liége à Maestricht traverse le village.

Population : 1000 habitans.

Superficie : 362 h. 66 a. 93 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : *Vivegnis* semble tirer son nom des *Vignobles*. Dans la

langue du pays, *viz-vegnis* est la traduction du latin *vetus vinetum*.

Il y avait une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, qui fut supprimée par le gouvernement français, et les bâtimens démolis en 1800. On tient que ce fut vers l'an 750 qu'un seigneur Champenois, nommé Alard, fit bâtir l'église des dames de Vivegnis, et qu'il y mit ses deux filles Harende et Rigotte en guise de recluses. Ce monastère fut premièrement la demeure de quelques personnes de l'un et de l'autre sexe, qui avaient embrassé la règle de St.-Augustin, comme dans le monastère de Beaufays; mais cette forme de vie fut changée par l'évêque Jean d'Eppes : les filles des deux monastères furent rassemblées dans celui de Vivegnis, où elles embrassèrent peu après la règle de Cîteaux.

Les manans de Vivegnis furent agrégés à la bourgeoisie de Liége et compris dans la banlieue, en 1428.

VIVIER. V. *Charneux, Henri-Chapelle.*

VLAMERIE. V. *Clermont.*

VOERT. V. *Fouron-St.-Martin.*

VOLKERIG. V. *Gemenich.*

VOROUX-GOREUX, commune du canton de Hollogne-aux-Pierres; bornée au N. par Fooz, E. par Bierset, S. par Velroux, S. O. par Roloux, N. O. par Fexhe-le-Haut-Clocher.

A 2 lieues O. de Liége.

Sa superficie est élevée, et le terrain argilo-sablonneux.

On y compte 40 maisons, construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en chaume, à l'exception des châteaux. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Lambert, et dépendante de la succursale de Velroux.

Les habitans se livrent uniquement à l'agriculture. On récolte froment, seigle, épeautre, orge, avoine, féveroles, fourrages, légumes et fruits. — 80 chevaux, 70 vaches. — Foire : le 3 juillet, établie en 1817.

Population : 250 habitans.

Superficie : 351 h. 12 a. 77 c.

Ci-devant : pays de Liége.

VOROUX-LEZ-LIERS, commune du canton de Glons; bornée au N. par Juprelle et Villers-St.-Siméon, E. par Liers, S. par Rocour, S. O. par Alleur, N. O. par Lantin.

A 1/8 de l. de Rocour et Liers, et 1 N.N.O. de Liége.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités. La terre végétale se compose d'une couche argileuse de 20 à 30 centim. de profondeur. Le moulin de Voroux a une élévation de 140 mètres au-dessus de l'Océan.

La commune comprend 56 maisons, y compris 3 situées sur la chaussée de Tongres, à 1/8 de lieue. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille. On y remarque le château de Voroux. — 1 chapelle.

Les récoltes consistent en seigle, froment, épeautre, orge, avoine, fourrages, légumes et fruits. — 27 chevaux, 58 bêtes à cornes. — Il y a 1 moulin à farine, mu par le vent, et 1 pressoir à huile, mu par une machine à vapeur. — La commune est traversée par un embranchement pavé, conduisant à Fexhe-Slins.

Population : 251 habitans.

Superficie : 233 h. 67 a. 66. c.

VOTTEM, commune du canton de Liége-Ouest; bornée au N. par Liers, N.E. par Milmort, E. par Herstal, S. par Liége, O. par Rocour.

A 1/2 lieue de Liers, Milmort et

Rocour, 2/3 de Voroux-lez-Liers, et 3/4 N. de Liége.

L'aspect du terroir présente plusieurs inégalités. Le terrain est argileux, marécageux et sablonneux. La couche végétale varie de 10 à 30 centim. de profondeur.

La commune contient 319 maisons, réparties comme suit: *Vottem* (chef-lieu), 247; *Bouchtay*, 32, à 1/5 de l.; *Chapeauville*, 4, à 1/4 de l.; *Bernalmont*, 12, à 1/2 l.; *Jolivette*, 6, idem; *Derrière-Coronmeuse*, 18, à 2/3 de l. Elles sont construites en pierres, en briques, en bois et argile; la plupart couvertes en paille; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Etienne; rebâtie en 1788.

Les productions agricoles sont le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fourrages, légumes et fruits. — 57 chevaux, 124 vaches, 210 moutons. — On y fabrique beaucoup d'instrumens et ustensiles de fer à l'usage de l'économie domestique, tels que fléaux de balances, scies, fourchettes, etc. Un grand nombre de briquetiers émigrent chaque année pour exercer leur industrie dans les pays étrangers. — Il y a 1 moulin à farine, mu par le vent.

Population : 1553 habitans.

Superficie : 478 h. 54 a. 98 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Vottem occupe une place distinguée dans les Annales du pays de Liége, pour avoir été, à différentes époques, le lieu où les évêques tinrent leur conseil, et les échevins ne pouvaient juger hors de Liége qu'à Vottem seulement, selon l'ordonnance du prince-évêque Henri de Gueldre. Ce fut en cet endroit, que l'évêque vint camper, et fit venir les échevins de Liége pour faire le procès à Henri de Dinant, chef du parti populaire, qui fut condamné au bannissement avec douze de ses adhérens, comme perturbateurs et séditieux. Les conférences qui suivirent de près ce jugement, auquel s'opposa le peuple, eurent pour issue la paix de Bierset, conclue le 13 octobre 1255. On donne aussi le nom de *paix de Vottem*, au concordat qui fut conclu le 10 juillet 1331. De nouveaux troubles ayant éclaté au sujet du comté de Looz, en 1347, l'évêque cita les Liégeois à comparaître au tribunal des échevins réunis à Vottem: tous les échevins s'y rendirent, et le peuple les déclara tous proscrits, à l'exception de Hubin Baré, qui avait refusé de s'y rendre. Les chevaliers Raes de Waroux et Bartole d'Okier se mirent à la tête de l'armée liégeoise, qui campa à Velroux. Les habitans de Huy vinrent se jeter sur les maisons de campagne de quelques échevins et les démolirent de fond en comble. L'armée s'étant avancée sur Vottem, s'empara de ce village le 17 juillet. L'évêque, s'étant mis à la tête de son armée, se préparait à livrer l'attaque; mais Adolphe de Fauquemont, chanoine de la cathédrale, le supplia de lui accorder du moins le temps nécessaire pour entamer une conférence avec les Liégeois, dans l'espoir qu'il pourrait les engager à demander la paix. L'évêque y consentit, et Adolphe partit dans cette noble intention. Il eut de longues conférences tant avec les généraux liégeois qu'avec les bourgmestres; mais tous ses efforts furent infructueux. Il revint au camp, entama le combat, et se jeta au milieu des bataillons ennemis. Jean, roi

de Bohême, et Charles, roi des Romains, son fils, vinrent avec un gros détachement de cavalerie fondre sur ceux de Huy, qui, quoiqu'inférieurs en nombre, soutinrent courageusement le choc, et apercevant cinq bannières des métiers de Liége, qui venaient à leur secours, ils se jetèrent sur ce détachement avec une telle impétuosité, qu'ils le rompirent. Il se rallia pourtant, et revint attaquer les Liégeois : enfin l'armée épiscopale fut mise dans une déroute complète, et les soldats en désordre s'enfuirent jusqu'à Wonck sur le Geer. Elle laissa plus de mille morts sur le champ de bataille. C'est ce combat qu'on appela la bataille de Vottem.

Ce fut entre Rocour et Vottem, où se donna la bataille que les Français commandés par le maréchal de Saxe, gagnèrent sur les alliés, le 11 octobre 1746.

VOUR (la), ruisseau qui prend sa source à Fouron-St.-Pierre, arrose Fouron-St.-Martin, Oettegroeven, Schophem, Ketten, Fouron-le-Comte, Mesch, et se jette dans la Meuse à Castert, commune d'Eysden (prov. de Limbourg), après avoir fait mouvoir 11 moulins à farine, 1 papeterie et 3 pressoirs à huile, sur une distance de 2 lieues. Elle nourrit d'excellentes truites.

VOVEGNEZ. V. *Wegnez*.

VOYE-D'ASSE. V. *Julémont*.

VOYE-DE-LIÉGE. V. *Ayeneux*.

VOYE-DU-PONT. V. *St.-Remi*.

VOYE-GRANDE. V. *Clermont*.

VRONEBEMPT. V. *Hombourg*.

VYLE ET THAROUL, commune du canton de Huy; bornée au N. par Vierset-Barse, E. par Modave, S. par Pailhe, S. O. par Evelette et Goesnes-Filée (prov. de Namur), O. par Marchin.

A 1/2 lieue de Pailhe, 3/4 de Marchin, 1 de Modave, 1 1/4 de Vierset, et 2 S.S.E. de Huy.

L'aspect du territoire est varié. Le terrain est argileux, sablonneux, schisteux, calcaire. La couche végétale a 10 à 30 centim. de profondeur. Le hoyoux longe la commune à l'E., et la sépare de celle de Vierset. Un petit ruisseau, affluent du Hoyoux, sert à l'irrigation des prés. Quelques fontaines.

La commune comprend 50 maisons, réparties entre *Vyle* avec 35; les *Arcis*, 12, à 1/6 de l., et *Tharoul*, 3, à 1/3 de l. Elles sont construites en pierres et couvertes en chaume, peu en ardoises. On y remarque 2 châteaux : celui de Vyle, qui existait avant le 13e siècle, et celui de Tharoul. — 1 chapelle auxiliaire à Vyle, dédiée à St.-Martin, et dépendante de la succursale de Pailhe; très-ancienne.

Les productions agricoles consistent en seigle, épeautre, avoine, pois, vesces, très-peu de froment, d'orge et de plantes oléagineuses. Fourrages, légumes et fruits, qui se consomment dans la commune. Bois. — 35 chevaux, 100 vaches, 300 moutons. On y élève quelques abeilles. On pêche des truites et des carpes. — Il y a plusieurs carrières, 2 fours à chaux pour l'amendement des terres. On y a exploité la mine de fer. — La route de Liége à Ciney traverse un petit coin du territoire.

POPULATION : 274 habitans.

SUPERFICIE : 714 h. 89 a. 51 c.

Ci-devant : pays de Liége.

W

WACHIBOUX. V. *Sprimont.*

WADELEUX. V. *Charneux.*

WAIDES. V. *Cheratte*, *Neufchâteau*, *Petit-Réchain*, *Trembleur.*

WAKIN. V. *Waremme.*

WAL. V. *Anthisnes.*

WALEFFES (Les), commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Celles, E. par Borlez, S.E. par Vaux-Borset, S. par Vieux-Waleffe, O. par Latinne et Tourinne, N.O. par Omal.

A 1/3 de l. de Celles, 1/2 de Vaux-Borset, et 3 N. de Huy.

Sa surface est d'un aspect assez généralement égal. Le terrain est argileux. La couche végétale varie de 30 à 50 centim. de profondeur.

Il y a 89 maisons, construites partie en briques, partie en bois et argile; la plupart couvertes en paille, quelques-unes en tuiles et en ardoises; disséminées. Deux anciens châteaux, l'un à Waleffe-St.-Georges et l'autre à Waleffe-St.-Pierre. — 1 église, dédiée à St.-Georges et St.-Pierre; très-ancienne et rebâtie en 1754.

On récolte froment, seigle, orge, épeautre, fourrages, légumes et fruits. — 82 chevaux, 95 vaches, 400 moutons. — Il y a 2 fabriques de lin; 1 brasserie.

Population : 505 habitans.

Superficie : 779 h. 85 a. 06 c.

Ci-devant : pays de Liége; comté de Moha. La commune formait deux seigneuries : Waleffe-St.-Georges et Waleffe-St.-Pierre avec Borlez.

Histoire : Le village de Waleffe-St.-Georges fut le siége d'une tour, célèbre dans les histoires du pays. Après que les évêques de Liége eurent recueilli la riche succession du comté de Moha, ils y entretinrent une garnison, qui s'y maintint contre les efforts du duc de Brabant. L'histoire ne dit rien de sa destruction; mais on peut l'attribuer aux troubles qui désolèrent ce pays. Au centre de la commune, on remarque une ancienne tombelle qu'on attribue aux Romains, et qui, selon un historien, existait déjà l'an 888.

Englebert de la Marck, prince-évêque de Liége, fit mettre le 20 juillet 1347, le feu à Tourinne, partagea son armée en trois corps, et marcha sur Waleffe, où la bataille se donna. Il vint attaquer brusquement les Liégeois, qui soutinrent le premier choc avec valeur; mais tandis qu'ils le poussaient avec impétuosité, ils furent tellement enveloppés par la cavalerie ennemie, qu'il ne leur fut pas possible de se dégager. On fait monter à 10 ou 12 mille hommes la perte que les Liégeois firent en cette journée.

WALEFFE (VIEUX), commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par les Waleffes, E. par Vaux-Borset, S.E. par Warnant, S. par Dreye, O. par Fallais, N.O. par Latinne.

A 1/3 de l. de Vaux-Borset, 1/2 de Warnant et Latinne, et 2 1/2 N. de Huy.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argilo-sablonneux, et la profondeur de la couche végétale varie de 15 à 50 centim. Il y a 1 ruisseau qui prend sa source au centre de la commune.

On y compte 57 maisons; construites en pierres, en briques et en bois et argile; la plupart couvertes en chaume; disséminées. On y remarque un ancien château, restauré

à la moderne. — 1 église ou chapelle, dédiée à St.-Lambert, et dépendante de la succursale de Vaux; 1 chapelle de N.D. de bon secours, qui est une propriété particulière.

Les habitans se livrent à l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine. Fourrages; beaucoup de foin; légumes; fruits. — 1 brasserie.

Population : 286 habitans.

Superficie : 313 h. 45 a. 18 c.

Ci-devant : pays de Liége.

WALEFFE-ST.-GEORGES. V. *Waleffes (les)*.

WALEFFE-ST.-PIERRE. V. Idem.

WALHO. V. *Houtain-l'Evêque.*

WALOPPE. V. *Embresin.*

WALSBETZ, commune du canton de Landen; bornée au N. par Landen, N.E. par Gingelom (prov. de Limbourg), S.E. par Wezeren, S. par Houtain-l'Evêque, S.O. par Wamont.

A 1/3 de l. de Wezeren, et Wamont, 1/2 de Houtain-l'Evêque et Landen, 1 de Gingelom, 3 O.N.O de Waremme, 6 N.N.O. de Huy, et 7 O.N.O. de Liége.

L'aspect du terroir est assez varié. Le terrain, de nature argilo-sablonneuse, a une couche végétale de 10 à 25 centim. de profondeur. Un ruisseau qui prend sa source aux Sept-Fontaines, à Montenaken, arrose la commune, et va se jeter dans la Grande-Geete, après avoir encore traversé les communes de Landen, Attenhoven, Rumsdorp et Neerlanden. Une source d'eau excellente, appelée *Fontaine-St.-Pierre.*

Il n'y a que 20 maisons, y compris la ferme de *Jeancour*, provenant de l'ancien ordre de Malte. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile; presque toutes couvertes en chaume; assez agglomérées. — 1 église ou chapelle auxiliaire, dédiée à Saint-Jean-Baptiste, et dépendante de la succursale de Wamont; très-ancienne. — On remarque au centre de la commune un tilleul d'une beauté et d'un volume remarquable.

Les productions du sol consistent en froment, seigle, avoine, orge, plantes oléagineuses. Fourrages, légumes et fruits, qui se consomment dans la commune. — 25 chevaux, 40 vaches, 200 moutons. — Il y a 2 moulins à farine, mus par eau.

Population : 93 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 221 h. 25 a. 44 c.

Ci-devant : duché de Brabant.

WAMONT, commune du canton de Landen; bornée au N. par Landen, N.E. par Walsbetz, S.E. par Houtain-l'Evêque, S. par Avernas-le-Bauduin, S.O. par Lincent, O. par Racour.

A 1/3 de l. de Walsbetz, 1/2 de Houtain, Lincent et Racour, 3/4 de Landen, 1 d'Avernas-le-Bauduin, 3 O. de Waremme, 5 1/2 N.N.O. de Huy, et 7 1/2 O.N.O. de Liége.

La superficie du terroir présente peu d'inégalités; vers l'E. seulement on remarque une petite colline. Le terrain est argilo-sablonneux, et en partie marécageux et rocailleux. La couche végétale varie de 10 à 25 centim. de profondeur. Un petit ruisseau, appelé *Sype*, prend naissance dans la commune, et va se jeter dans un autre ruisseau à Landen. Plusieurs fontaines.

Il y a 80 maisons; construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles et en paille; presque toutes agglomérées. Elles sont

toutes d'une construction assez régulière. On y remarque une maison de campagne, qui attire l'attention des curieux par la magnificence de son architecture. — 1 église, dédiée à St.-Pancrace. On y conserve les reliques de St.-Benoit et de la Ste.-Croix.

Les productions du sol consistent en froment, seigle, orge, avoine, et graines oléagineuses telles que colza, chanvre. Fourrages, légumes et fruits pour la consommation locale. Un bois taillis, peuplé de chênes et trembles. — 70 chevaux, 150 bêtes à cornes, 150 bêtes à laine.

Population : 426 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 389 h. 31 a. 97 c.

Ci-devant : duché de Brabant, quartier de Tirlemont.

On y remarque une tombe, occupant une surface d'un demi-bonnier; elle a 20 pieds de hauteur, et est plantée de bois taillis.

WANDRE, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Herstal et Cheratte, E. par Saive, S. par Bellaire et Jupille, O. par Herstal, N.O. par Vivegnis. Il y a une enclave qui est bornée au N., E. et S. par Cheratte, O. et N.O. par Saive.

A 1/4 de l. de Cheratte, 1/2 de Saive et Bellaire, 1 de Housse, et 1 1/2 N.E. de Liége.

Une partie du territoire est située dans le bassin de la rive droite de la Meuse; le reste du sol s'étend en pente rapide. Le village est dans une vaste plaine, à l'opposite de Herstal, dont il faisait anciennement partie. Le terrain se compose d'une terre d'alluvion et d'une terre argileuse mêlée de schiste. La profondeur de la couche végétale varie de 15 à 55 centim. La Meuse longe la commune à l'O. et la sépare de celle de Herstal.

On y compte 450 maisons, réparties entre le village de *Wandre* et les hameaux de *Chefneux*, *Lamotte*, *Priesvoye*, *Rabosée*, *Souverain-Wandre* et la *Xhavée*. Elles sont construites en briques et en pierres, quelques-unes en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, peu en ardoises; disséminées. On y remarque l'ancien couvent des Carmes chaussés de la Xhavée, supprimé par le gouvernement français; le château de Bellaire; les débris d'un ancien château qu'on croit avoir été habité par un des Lothaires, et une belle maison de plaisance au bord de la Meuse. — 1 église à Wandre, dédiée à St.-Etienne; elle est très-ancienne et l'une des mieux bâties de tout le pays; filiale de celle de Herstal; 1 église ou chapelle auxiliaire à la Xhavée.

Les principales branches d'industrie consistent dans l'agriculture et la fabrication des platines pour les armes à feu. On récolte des grains de toute espèce, fourrages, légumes et fruits. — 35 chevaux, 325 bêtes à cornes, 300 bêtes à laine.

Population : 2448 habitans.

Superficie : 673 h. 11 a. 06 c.

Ci-devant : terre franche du duché de Brabant, enclavée dans les pays de Liége et de Limbourg. La seigneurie appartenait au prince-évêque de Liége.

Histoire : Quelques historiens mettent du côté de Wandre, le fort appelé par Jules-César, *Adeatuca* ou *Atuatuca*.

Le couvent des Carmes chaussés de la Xhavée était anciennement occupé par des chanoines réguliers de l'ordre du St.-Sépulcre; on tient

que pendant l'année 1484, les pauvres Clarisses, ayant été appelées du monastère royal de Ste.-Claire, situé au faubourg de St.-Marcel à Paris, furent envoyées à la Xhavée; mais comme une maison champêtre ne convenait pas à des filles d'un institut si austère, elles cédèrent leur demeure aux chanoines réguliers du St.-Sépulcre, qui s'y sont maintenus jusqu'à la fin du 16e siècle, qui s'étant accordés avec les pères Carmes de la province Flandro-Belgique qui, moyennant des pensions vitales à payer aux dits chanoines, en prirent possession, et l'ont occupé jusqu'à leur suppression.

WANGHE, commune du canton de Landen; bornée au N. par Overhespen, E. par Neerhespen, S. par Neerwinden et Laer, O. par Esmael (prov. de Brabant) et Elixem.

A 1/5 de l. d'Overhespen et Neerwinden, 1/3 de Neerhespen, 1/2 de Laer, 1 1/4 N.O. de Landen, et 9 N.N.O. de Huy.

L'aspect du terroir présente quelques inégalités. Le terrain est argileux et marécageux. La couche végétale varie de 10 à 25 centim. de profondeur. La Petite-Geete traverse la commune.

Il n'y a que 26 habitations; construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en chaume, peu en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de la succursale d'Overhespen, et dédiée à Ste.-Apolline, dont on y conserve les reliques.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le colza, le chanvre, les fourrages, légumes et fruits. — 14 chevaux, 24 bêtes à cornes, 100 bêtes à laine.

Population : 138 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 291 h. 81 a. 59 c., dont 235 h. en terres labourables; 44 h. en prés et vergers.

Ci-devant : duché de Brabant.

WANHERIF. V. *Couthuin*.

WANNE, commune du canton de Stavelot; bornée au N. par Stavelot, S.E. par Reith (Prusse), S. par Grand-Halleux (prov. de Luxembourg), O. par Fosse.

A 1 l. de Stavelot et Halleux, 1 1/2 de Fosse, 2 de Vielsalm, 2 1/2 de Reith.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de collines. Le terrain est rocailleux. La commune est arrosée par les rivières de Salm et d'Amblève.

Il y a 164 maisons, réparties comme suit : *Wanne* (chef-lieu), 20; *Wanneranval*, 7, à 1/4 de l.; *Henumont*, 17, à 1/2 l.; *Logbiermé*, 32, à 3/4 de l.; *Vaux*, 12, à 1/4 de l.; *Neuville*, 8, à 1/2 l.; *Roglinval*, 16, à 3/4 de l.; *Spineux*, 17, à 1/2 l.; *Aisomont*, 34, à 1/4 de l.; *Pafflard*, 1, à 1/2 l. Elles sont construites en pierres et en bois et argile; couvertes en ardoises et en chaume; disséminées. — 1 église, dédiée à Ste.-Magdelaine; ancienne.

On n'y récolte que du seigle et de l'avoine. Peu de fourrages, légumes et fruits. Bois. — 8 chevaux, 750 bêtes à cornes, 300 moutons. — 2 moulins à farine, mus par eau. — Foires aux bestiaux : les 20 mai et 17 septembre.

Population : 784 habitans.

Superficie : 3443 h. 40 a. 07 c.

Ci-devant : pays de Stavelot.

WANNERANVAL. V. *Wanne*.

WANSIN, commune du canton de Landen; bornée au N. par Petit-Hallet, E. par Thisnes, S. par Merdop, O. par Jandrin (prov. de Brabant), N.O. par Orp-le-Grand (idem).

A 1/4 de l. de Petit-Hallet, 1/2 de Thisnes, 3/4 de Merdop, 3 1/4 O. de Waremme, 4 1/2 N.O. de Huy, et 8 O. de Liége.

L'aspect du territoire est très-varié. La partie N. forme une espèce de rideau qui serpente de l'E. à l'O., et la partie S. présente également une pente inclinée vers le village, mais qui est moins sensible, de manière que les habitations se trouvent dans une vallée. Le terrain est argileux, sablonneux, pierreux et siliceux. Un petit ruisseau, qui prend sa source à Thisnes, arrose la commune de l'E. à l'O., et va se jeter dans la Petite-Geete à Orp-le-Petit. Plusieurs fontaines.

Il y a 75 maisons, y compris le moulin d'*Adence*. La plupart sont construites en pierres blanches que l'on exploite dans la commune; quelques-unes en briques et en bois et argile; presque toutes couvertes en paille, peu en ardoises ou pannes; disséminées. On y remarque un ancien château. — 1 chapelle auxiliaire, dépendante de l'église de Petit-Hallet, et dédiée à Ste.-Apolline, dont on y conserve les reliques; très-ancienne.

Les productions agricoles consistent en froment, seigle, orge, avoine, féveroles, vesces, lin, trèfle, colza, chanvre, fourrages, légumes et fruits. — 55 chevaux, 110 bêtes à cornes, 210 bêtes à laine. — Il y a des carrières de pierres blanches propres à la bâtise, d'un travail facile, mais qui se durcissent à l'air; 2 moulins à farine, et 1 moulin à huile et à battre le chanvre, mus par eau.

Population : 384 habitans.

Superficie : 403 h. 97 a. 12 c.

Ci-devant : comté de Namur. Il y avait une haute cour, et Wansin se divisait en 4 seigneuries, qui étaient: Wansin, Wansigneau, Chapeauville et Lombardeau.

WANZE, commune du canton de Huy; bornée au N. par Vinalmont, E. par Antheit, S.E. par Huy, S. par Ben-Ahin, O. par Bas-Oha et Moha.

A 1/2 l. de Bas-Oha, Antheit et Huy.

L'aspect du territoire est varié. Le terrain est argileux et sablonneux. La Méhaigne arrose la commune.

Il y a 38 maisons; construites en pierres et briques; couvertes en ardoises, paille et pannes; assez agglomérées.

Les récoltes consistent en froment, seigle, épeautre, avoine, orge, fourrages, légumes et fruits. — 30 chevaux, 60 vaches. — Il y a 2 moulins à farine et 1 à huile, mus par eau; 1 distillerie, 1 brasserie. On y exploite du charbon de terre, dit *teroule*.

Population : 227 habitans.

Superficie : 406 h. 62 a. 48 c.

Ci-devant : pays de Liége. Il y avait une haute cour.

WANZOUL. V. *Vinalmont*.

WAORY. V. *Queue-du-Bois*.

WAREMME, ancienne ville, commune, chef-lieu du district et du canton de ce nom; bornée au N. par Roelenge (prov. de Limbourg), N.E. par Oleye et Lantremange, S.E. par Bleret et Bovenistier, S. par Celles, S.O. par Grandaxhe, O. par Berloz, N.O. par Bettincourt.

A 1/2 lieue d'Oleye, Bleret et

Bettincourt, 3/4 de Bovenistier, Grandaxhe, Berloz et Celles, et 6 O.N.O. de Liége.

Le territoire présente une surface unie. Le terrain est argileux et en partie marécageux. Le Geer arrose la commune. Il y a une quantité de fontaines dans les marais. Le docteur Gérinx, de St.-Trond, qui vivait en 1578, cite un médecin, appelé Léonard Turnesserus, qui examina la fontaine de la ville de Waremme, et en consigna les qualités minérales dans un écrit.

La ville de Waremme est située dans une vallée et fertile plaine. C'était autrefois une place forte, munie d'un bon château, qui n'offre plus que de tristes ruines. La commune contient 275 maisons, réparties comme suit : la ville de *Waremme*, 177; *Froidbise*, 1, à 1/2 l.; *Hartenge*, 13, à 1/4 de l.; *Longchamps*, 50, idem; *Mouhin*, 12, idem; *Petitaxhe*, 20, à 1/2 l.; *St.-Eloi*, 1, à 1/4 de l., et *Wakin*, 1, à 1/2 l. Elles sont construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes les unes en ardoises et les autres en tuiles ou paille; agglomérées dans la ville. On y remarque le beau château de *Longchamps*, appartenant à M. le baron de Selys.—1 église primaire, dédiée à St.-Pierre, dont on y conserve les reliques; très-ancienne et reconstruite en 1801. Il y avait autrefois un couvent de Récollets, qui formait une communauté de 30 religieux, et un autre de Sépulcrines : le premier a été aliéné par le gouvernement français, et le second sert de casernement à la gendarmerie et de salle d'école. — L'intérieur de la ville est pavé.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine, les pois et féveroles; fourrages, légumes et fruits. — 250 chevaux, 300 bêtes à cornes, 400 moutons. — Il y a 4 moulins à farine, dont trois sont mus par eau et le 4e par le vent; 1 distillerie; 3 brasseries. — Foires : le 3 mai, le lundi de la Trinité, le 22 juillet et le 6 septembre. — La chaussée des Romains traverse le territoire de cette commune.

Population : 1451 habitans.

Superficie : 1315 h. 76 a. 19 c.

Ci-devant : pays de Liége, baillage de Hesbaye.

Histoire : La ville de Waremme, dont on ne voit plus aujourd'hui que de faibles et misérables restes, vint, en 1078, au pouvoir de l'évêque de Liége, par la donation de la comtesse Ermingarde, qui la possédait alors. L'an 1213, Henri, duc de Brabant, faisant la guerre à l'évêque de Liége, ravagea toute la Hesbaye : Waremme fut la victime des armes du vainqueur; et malgré la belle résistance de son château, dont le duc ne pût se rendre maître, la ville fut réduite en cendres, ses biens pillés, et ses habitans dispersés. Ils ne furent pas plus heureux en 1255, sous le règne de l'évêque Henri de Gueldre, qui y avait mis garnison pendant les différends qu'il eut avec les Liégeois : cette garnison ayant fait prisonnier un bourgeois de Huy, ses compatriotes coururent aussitôt le délivrer, mirent le feu au château et commirent les plus affreuses violences. Les malheureux habitans de Waremme eurent encore beaucoup à souffrir d'une autre guerre, qui divisa la noblesse du pays en deux

parties, et immortalisa les noms d'Awans et de Waroux; le châtelain de Waremme, chef du parti d'Awans, résista quelque temps; mais enfin, se voyant obligé de céder au nombre, il abandonna la ville.

Waremme fut encore extrêmement maltraitée en 1578; l'armée espagnole, commandée par Alexandre Farnèse, ayant pris ses quartiers d'hiver dans la Hesbaye, y vécut avec tant de licence, que les habitans n'auraient pas eu à essuyer un traitement plus rude de leurs ennemis.

Les Lorrains s'emparèrent de la ville de Waremme en 1651; elle fut pillée et le bourgmestre emmené prisonnier. En conséquence du traité de Tirlemont, du 17 mars 1654, les Lorrains quittèrent le pays.

Ce fut aussi à Waremme, où Henri, duc de Brabant, accompagné de son fils et d'une grande partie de la noblesse de ses états, se rendit en 1225, renonça en présence de l'évêque et du comte de Looz, à toutes prétentions sur le comté de Moha, et jura une paix inviolable avec eux.

Le couvent des Récollets était anciennement un hôpital, et n'avait cessé de l'être qu'en 1630, temps auquel le P. Markantius, provincial de Flandre, obtint du prince de Liége des ordres, en vertu desquels ce couvent fut établi à Waremme. Le couvent de Sépulcrines devait sa fondation à deux religieuses de Huy, du même ordre, qui vinrent s'y établir en 1640.

WARET-L'ÉVÊQUE, commune du canton de Héron; bornée au N. par Burdinne, E. par Héron, S. par Landenne, O. par Bierwart (prov. de Namur).

A 1 l. de Héron, et 2 3/4 O.N.O. de Huy.

Le territoire présente une surface unie et plane. Le terrain est argileux et marécageux, d'une couche végétale de 10 à 25 centim. de profondeur. La commune est arrosée par un ruisseau, qui prend naissance à la fontaine de la Croix, et va se jeter dans le ruisseau de Burdinne. Il y a 3 fontaines.

On y compte 113 maisons, y compris le hameau de *Habosa* avec 25, à 1/4 de l., et le château de la *Malaise*, à 1/6 de l. Elles sont construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en paille, sauf une couverte en ardoises; disséminées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Nicolas, et dépendante de la succursale de Héron; ancienne.

Les récoltes consistent en seigle, froment, épeautre, avoine, fourrages, légumes et fruits. Bois taillis et de futaie. — 110 chevaux, des bêtes à cornes. — La principale branche d'industrie est la fabrication de sabots dont il se fait un assez grand commerce.

Population : 576 habitans.

Superficie : 492 h. 70 a. 73 c.

Ci-devant : pays de Liége.

WARFÉE. V. *St.-Georges.*

WARFUSÉE. V. *St.-Georges.*

WARNANT, commune du canton de Bodegnée; bornée au N. par Vaux-Borset, N. E. par Chapon-Seraing, E. par Fize-Fontaine, S. E. par Villers-le-Bouillet, S. par Vinalmont, O. par Fumal, N. O. par Fallais et Vieux-Waleffe.

A 1/2 l. de Vieux-Waleffe, 3/4 de Chapon-Seraing, Fumal, Fize-Fon-

taine, Vinalmont, et 2 N. de Huy.

Le territoire est d'une surface assez unie. Le terrain est généralement sablonneux et argileux. La couche végétale varie de 10 à 50 centim. de profondeur. Le ruisseau de Toultia prend naissance dans la commune, et la Méhaigne la sépare de celle de Fumal. Quelques fontaines et étangs.

La commune renferme 165 maisons, dont 16 sont situées à *Dreye*, à 1/3 de lieue. La plupart sont construites en pierres et briques, quelques-unes en bois et argile; couvertes en chaume, sauf un petit nombre en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église à Warnant, dédiée à St.-Remi; 1 petite chapelle au hameau de Dreye.

On cultive le froment, le seigle, l'épeautre. Fourrages assez abondans; légumes et fruits pour la consommation locale. Bois taillis et de haute futaie, — 180 chevaux, 220 bêtes à cornes, 700 bêtes à laine. — Il y a 2 moulins à farine, mus par eau; 2 brasseries.

Population : 769 habitans.

Superficie : 988 h. 95 a. 92 c.

Ci-devant : pays de Liége, et dépendante de la haute cour de Wanze.

WAROUX. V. *Alleur*.

WARRIMONT. V. *Charneux*.

WARSAGE, commune du canton de Dalhem; bornée au N. par Fouron-le-Comte, E. par Fouron-Saint-Martin, S. E. par Fouron-St.-Pierre et Aubel, S. par Neufchâteau et Charneux, O. par Bombaye et Berneau.

A 1/3 de l. de Fouron-le-Comte, 1/2 de Neufchâteau, Bombaye et Berneau, 3/4 de Fouron-St.-Martin, 1 de Fouron-St.-Pierre, 1 3/4 d'Aubel, 2 de Charneux, et 4 N.E. de Liége.

La superficie du terroir présente beaucoup d'inégalités, et des plaines étendues vers le N. Le terrain est argileux, pierreux et marneux. Un petit ruisseau prend naissance dans la commune, traverse le village, et va se perdre dans la campagne de Fouron-le-Comte.

Il y a 129 maisons, réparties comme suit : *Warsage* (chef-lieu), 109; *Heydt*, 18, à 1/2 l.; *Sart*, 1 ferme, à 1 l.; *Moldt*, 1 ferme, id. La plupart sont construites en briques et en pierres, quelques-unes en bois et argile; couvertes en ardoises, en tuiles, en paille. On y remarque plusieurs maisons d'une construction solide, et quelques grosses fermes. — 1 église, dédiée à St.-Pierre, restaurée en 1731; le chœur parait être très-ancien, et avoir formé une petite chapelle. On remarque une fenêtre gothique, placée derrière le grand autel.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les fourrages. Légumes pour la consommation. Beaucoup de fruits, tels que pommes et poires. Bois taillis. — 160 chevaux, 200 vaches, 750 moutons. — 1 brasserie.

Population : 740 habitans.

Superficie : 834 h. 12 a. 05 c.; la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : comté de Dalhem; chef-ban de Fouron-le-Comte.

Histoire : Warsage, en flamand *Weerts*, a tiré son nom d'un seigneur de l'endroit, nommé *Baron de Weert*.

On y remarque, dans une prairie, appelée *Cour de Frankenbourg*,

près de l'église, les fondemens d'un ancien château.

Le village de Warsage échut au roi d'Espagne, par le partage du 26 décembre 1661 entre le dit roi et les états des Provinces-Unies. Il y avait une haute cour et les cours foncières de l'Hôtellerie de Falloise, de Neufchâteau, et de l'abbaye de Val-Dieu.

WATERVAL. V. *Fouron-Saint-Pierre.*

WARZÉE, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ellemelle, E. par Ouffet, S. par Bende (prov. de Luxembourg), S.O. par Clavier, O. par Seny.

A 1/4 de l. de Seny, 1/2 d'Ellemelle et Ouffet, 1 de Clavier et Terwagne, et 3 1/4 E.S.E. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire. Il y a des fontaines.

La commune comprend 70 maisons, dont 62 au village de *Warzée* et 8 au hameau de *Béemont,* à 1/3 de l. La plupart sont construites en pierres et couvertes en paille; assez agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Martin; érigée en 1684, et restaurée en 1830 et 1831.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On cultive le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Bois taillis, peuplés de bouleaux, chênes et aunes. — 70 chevaux, 90 bêtes à cornes, 600 bêtes à laine. — Il y a 3 fours à chaux.

POPULATION : 317 habitans.

SUPERFICIE : 702 h. 22 a. 82 c., dont 529 h. 27 a. 11 c. en terres labourables; 91 h. 43 a. 05 c. en prés, pâtures et vergers; 38 h. 95 a. 89 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

HISTOIRE : On y remarque les débris d'un vieux donjon ou ancien château-fort.

Warzée fut brûlée par les Hutois, en 1314.

WASSEIGES, commune du canton d'Avenne; bornée au N. par Merdop, N.E. par Embresin, S.E. par Meeffe, S. par Hemptinne (prov. de Namur), O. par Branchon (idem), N.O. par Jandrin (prov. de Brabant).

A 1/2 l. d'Embresin, Meeffe, Hemptinne et Branchon, 2/3 de Merdop, 3/4 de Jeandrenouille, 4 O.S.O. de Waremme.

Sa superficie est entrecoupée de collines. Le terrain est argileux, et la couche végétale varie de 15 à 45 centim. de profondeur. La commune est arrosée par la Méhaigne. Plusieurs fontaines.

On y compte 163 maisons; la plupart construites en bois et argile et couvertes en paille; d'autres en pierres et briques avec toiture en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Martin; rebâtie en 1773.

On y récolte le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles, fourrages, légumes et fruits. Peu de bois taillis. — Il y a 1 moulin à farine, mu par eau; 2 brasseries. — Foires : les 4 mai et 7 septembre; établies en 1828. — La chaussée des Romains traverse une partie de la commune.

POPULATION : 905 habitans.

SUPERFICIE : 675 h. 14 a. 71 c.; dont 564 h. 46 a. 20 c. en terres labourables; 54 h. 16 a. 23 c. en prés, pâtures et vergers; 6 h. 33 a. 10 c. en bois.

Ci-devant : comté de Namur.

WAUCOUMONT. V. *Battice.*

WAVREMONT. V. *Stavelot.*

WAY. V. *Cerexhe-Heuseux.*

WAYAI. V. *Weay.*

WAZAY. V. *Lambermont.*

WEAUX. V. *Sart.*

WEAY, ruisseau qui prend naissance près d'un hameau de ce nom, à 1 lieue du bourg de Spa, traverse ce bourg, et va se jeter dans la Hoëgne au pied de l'ancien château de Franchimont.

WÉGIMONT. V. *Ayeneux.*

WEGNEZ, commune du canton de Spa; bornée au N. par Grand-Réchain, E. par Lambermont et Ensival, S. par Theux, O. par Cornesse, N.O. par Soiron.

A 1/4 de l. de Lambermont et Ensival, 1/2 de Cornesse et Soiron, 3/4 de Grand-Réchain, et 1 O. de Verviers.

Sa superficie est entrecoupée de petites collines. Le terrain est argileux, schisteux et rocailleux. La Vesdre longe la commune au S. Le ruisseau de Grandry, qui prend naissance sur la commune de Cornesse, arrose l'endroit de Grandry et se jette dans la Vesdre à la Golette. Le ruisseau de Fierain arrose Tintofosse, et se perd dans les prés; dans les crues d'eaux ou temps pluvieux, il porte ses eaux à la Vesdre au lieu dit Purgatoire. Quelques fontaines.

La commune comprend 160 maisons, réparties comme suit : *Wegnez* (chef-lieu), 85; *Tribomont*, 33, à 1/4 de l.; *Fierain*, 1, à 1/3 de l.; *Sous-le-Château*, 5, à 1/6 de l.; *Sur le Thier*, 19, à 1/10 de l.; *Pair*, 6, à 1/20 de l.; *Havaie*, 4, à 1/30 de l.; *Purgatoire*, 1, à 1/3 de l.; *Vovegnez*, 4, à 1/6 de l., et *Grandry*, 2, à 1/8 de l. Elles sont construites en pierres et couvertes en paille, sauf quelques-unes en ardoises; en partie agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Hubert; rebâtie en 1771.

Les récoltes consistent en froment, peu de seigle, orge et avoine; fourrages, légumes et fruits. Bois taillis et futaie. — 30 chevaux, 221 vaches, 150 moutons. — Il y a 2 carrières, 3 fours à chaux; 1 fabrique de draps. — La route de la Vesdre traverse Purgatoire et Vovegnez.

Population : 893 habitans.

Superficie : 485 h. 20 a. 42 c., dont 147 h. 34 a. 75 c. en terres labourables; 253 h. 30 a. 82 c. en prés, pâtures et vergers; 55 h. 12 a. 19 c. en bois; 29 h. 42 a. 66 c. en bâtimens, étangs, chemins, etc.

Ci-devant : duché de Limbourg; haut-ban de Herve, et sous la cour de justice de Grand-Réchain.

WEHEOULLE. V. *Battice.*

WELKENRAEDT, commune du canton de Limbourg; bornée au N. par Henri-Chapelle, E. par Lontzen (Prusse), S. et O. par Baelen.

A 3/4 de l. de Baelen, et 2 N.E. de Verviers.

Le territoire présente une surface assez unie. Le terrain est argileux et marécageux, et contient de la calamine. Un petit ruisseau, qui prend sa source à Ruyff, traverse le centre de la commune, et va se jeter dans la Vesdre à Dolhain-Limbourg. Il y a 3 fontaines.

La commune renferme 83 maisons, réparties comme suit : *Welkenraedt* (chef-lieu), 38; *Lantzenberg*, 20, à 1/4 de l.; *Loth*, 7, id.; *Wilcour*, 7, id.; *Meuschemen*, 11, à 1/2 l. Elles sont construites partie en pierres et briques, partie en bois et argile; couvertes en paille, peu

en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Jean et Ste.-Apolline; elle était ci-devant succursale de la paroisse de Baelen.

On cultive en petite quantité le seigle, le froment, l'orge, l'épeautre, l'avoine; fourrages assez abondans; quelques légumes et fruits. Bois taillis. — 40 chevaux, 600 vaches. — Beurre et fromage. — L'embranchement de la route de Liége à Aix-la-Chapelle, conduisant à Eupen, limite la commune à l'E.

Population : 419 habitans, parlant l'allemand.

Superficie : 704 h. 93 a. 55 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, et dépendante de Baelen.

WERBOMONT, commune du canton de Ferrière; bornée au N. par Ernonheid et Harzé, N.E. par Lorcé, E. par Chevron, S. par Harre (prov. de Luxembourg), O. par Ferrière.

A 1/2 l. d'Ernonheid, 3/4 de Chevron, 1 3/4 de Lorcé et Ferrière, et 8 E.S.E de Huy.

Sa superficie est élevée, et le terrain, argileux et marécageux. La couche végétale est de 15 à 25 centim. de profondeur. Plusieurs sources minérales jaillissent sur ce territoire.

La commune contient 48 maisons, dont 20 à *Werbomont* (chef-lieu); 15 au *Grandtrixhe*, à 1/8 de l.; 10 à *Bosson*, idem; 3 à *Renier*, à 1/10 de l. Elles sont construites partie en pierres brutes, partie en bois et argile; couvertes en ardoises et en paille; disséminées.—Paroisse d'Ernonheid.

Ce terroir ne produit qu'un peu de seigle et d'avoine; les pommes de terre y viennent assez bien. Le foin est de mauvaise qualité. Bois taillis, peuplés de chênes, bouleaux, hêtres. — 10 chevaux, 224 bêtes à cornes, 140 bêtes à laine. — 1 petit moulin à farine, mu par eau.

Population : 270 habitans.

Superficie : 1005 h. 50 a. 84 c.

Ci-devant : pays de Stavelot; comté de Logne.

WERBOMONT. V. *Lorcé*.

WERICHET. V. *Oteppe*.

WERGIFOSSE. V. *Soumagne*.

WERIHET. V. *Hermalle-sous-Argenteau*.

WESSAY. V. *Theux*.

WEYDENFELT. V. *Hombourg*.

WEZ. V. *Battice*, *Grivegnée*.

WEZEREN, commune du canton de Landen; bornée au N.E. par Gingelom (prov. de Limbourg), E. par Montenaken (idem), S.O. par Houtain-l'Evêque, N.O. par Walsbetz.

A 1/4 de l. de Montenaken, Houtain et Walsbetz, 1/2 de Gingelom, 3 O. de Waremme, et 5 1/2 N.N.O. de Huy.

L'aspect du territoire est un peu varié. Le terrain est argilo-sablonneux et rocailleux de 10 à 40 centim. de couche végétale. Il y a un petit ruisseau, appelé *Beek*.

On n'y compte que 21 maisons; construites partie en briques, partie en bois et argile; couvertes en pannes et en paille; assez agglomérées. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Amand, et dépendante de l'église de Houtain-l'Evêque; très-ancienne.

Les récoltes consistent en froment, seigle, orge, avoine; fourrages pour la consommation.

Population : 111 habitans, parlant le flamand.

Superficie : 212 h. 18 a. 06 c.

Ci-devant : duché de Brabant.

WIHOGNE, commune du canton de Glons; bornée au N. par Heure-

le-Tiexhe et Freeren (prov. de Limbourg), E. par Paifve, S.E. par Juprelle, S. par Xhendremael, O. par Othée.

A 1/4 de l. de Paifve, 1/3 de Xhendremael, 1/2 de Juprelle et Othée.

Sa superficie est partie élevée et partie basse. Le terrain est argileux et sablonneux.

La commune renferme 40 maisons; construites en briques, en bois et argile; la plupart couvertes en chaume, peu en ardoises et en tuiles; assez agglomérées. On y remarque une tour antique. — 1 chapelle auxiliaire, dédiée à St.-Jean, et dépendante de la succoursale de Juprelle.

L'agriculture est la seule industrie de la commune. On y cultive le froment, le seigle, l'épeautre, l'avoine, l'orge. Fourrages, légumes et fruits. — 40 chevaux, 60 vaches, 400 bêtes à laine. — 1 petite brasserie.

Population : 207 habitans.

Superficie : 405 h. 60 a. 71 c., la majeure partie en terres labourables.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : On prétend que le nom de *Wihogne* dérive de *Wisch*, nom d'un ancien seigneur qui permit aux habitans de rebâtir leurs maisons démolies à cause de la désobéissance envers leur seigneur.

C'est à Wihogne où la paix fut conclue le 5 juin 1326. Ce traité, qui devait durer 15 ans, était très-désavantageux au peuple, qui crut y voir l'anéantissement de ses priviléges et le tombeau de sa liberté. Il y était stipulé que le prince de Liége établirait un tribunal de 24 personnes, qu'il choisirait tous les ans dans le corps des jurés et gouverneurs de Liége, moitié des grands, moitié des petits, pour rechercher et réprimer les excès et les méfaits des bourgeois de Liége. Il y fut en outre décrété que personne ne pourrait avoir des prisons dans la ville, que l'évêque et ses justices, et que les bourgmestres auraient seulement le pouvoir de faire arrêter les criminels pendant la vacance du siége, pour les garder jusqu'à l'arrivée de l'évêque, etc.

C'est encore à Wihogne, où l'on présenta, en 1408, à Jean de Bavière, évêque de Liége, la tête de Henri de Hornes, mambour du pays, plantée sur une pique, qu'il envoya à Maestricht pour marque de sa victoire.

WILCOUR. V. *Welkenraedt*.

WILLINE. V. *Berloz*.

WINAMPLANCHE. V. *Spa*.

WINJESHEY. V. *Fouron-le-Comte*.

WISLEZ. V. *Theux*.

WIXHOU. V. *Argenteau*.

WODÉMONT. V. *Neufchâteau*.

WOOZ. V. *Bilstain*.

X

XHAVÉE. V. *Wandre*.

XHAVEGNÉ, ruisseau qui prend naissance dans la commune de Louveigné, arrose celle de Fraipont, et se jette dans la Vesdre.

XHAWIRS. V. *Xhendelesse*.

XHENDELESSE, commune du canton de Verviers; divisée en partie septentrionale et partie méridionale : la première est enclavée entre Battice vers l'E. et Soumagne vers l'O.; la seconde est bornée au N. par Battice, E. par Grand-Réchain, S. par Soiron, S.O. par Olne, N.O. par Soumagne.

A 1/2 l. de Grand-Réchain, Soiron et Soumagne, 3/4 d'Olne, 1 1/8 de Herve, 1 3/4 de Battice, Melin et Verviers.

L'aspect du terroir présente beaucoup d'inégalités. Le terrain est argileux, schisteux, marécageux. Un ruisseau, qui prend naissance dans des prairies marécageuses du bois de Herve et du Stoquis, traverse la basse Xhendelesse, s'y perd sous des roches, dans un pré communal, et sort à Vaux sous le village d'Olne, à 3/4 de lieue de Xhendelesse. Il y existe 2 autres ruisseaux : l'un au Reneubois et l'autre à Touwaide, provenant des sources qui se trouvent dans les prairies de ces deux endroits; celui de Reneubois sépare cette commune de celle de Soumagne, et celui de Touwaide, de celle de Battice. Il y a encore au hameau de la Bruyère, un ruisseau, qui passe par Martinsart et Falhez, et aux hameaux du Trou-du-Bois, deux autres qui séparent cette commune de celle de Soumagne. On y remarque différentes fontaines publiques : une au bas du village de Xhendelesse, qu'on n'a jamais vu tarir et dont les eaux sont très-salubres; deux à Martinsart, une à Falhez, une au Trou-du-Bois, et une dans un chemin entre la chaussée et le hameau de Xhawirs. Beaucoup de puits.

La commune renferme 255 maisons, réparties comme suit : le village de *Xhendelesse* (chef-lieu), 56; *Reneubois* et *Touwaide*, 14, à 1/5 de l.; la *Chaussée* de Liége à Herve, 5, à 1/4 de l.; les *Xhawirs* ou sur les *Haies*, au-delà de la chaussée, 38, à 1/3 de l.; *Bois-de-Herve* ou *Coupe-du-Bois*, 3, à 1/8 de l.; *Stoquis*, 1, à 1/4 de l.; la *Bruyère au Ris d'Alimont*, 8, à 1/12 de l.; *Martinsart*, 20, à 1/10 de l.; *Falhez*, 65, à 1/10 de l.; *Rafhay*, 20, à 1/12 de l.; et *Trou-du-Bois*, 25, à 1/10 de l. Elles sont construites en pierres et briques, peu en bois et argile; couvertes partie en ardoises, partie en paille; la plupart agglomérées dans le village de Xhendelesse et les hameaux de Martinsart et de Falhez. — 1 église, dédiée à St.-Alexandre, 7me pape; bâtie en 1805, aux frais des habitans, par les soins de MM. le maire Closset et H.J. Rabier. On conserve dans cette église, un buste d'argent, d'une ancienne structure, renfermant le chef de St.-Alexandre et les reliques de SS. Evence et Théodule, qui a été donné par M. J.-N.-J. Closset, ancien religieux de l'abbaye de Stavelot, à condition de le rendre à ce monastère, dans le cas qu'il viendrait à être rétabli. 1 petite chapelle, dite *Chapelle-Adam*, située au hameau de Rafhay; bâtie au 16e siècle, par un nommé Adam Henrion. La commune de Xhendelesse faisait ci-devant partie de la paroisse de Soiron, et puis de celle de Grand-Réchain.

Les prairies forment la culture dominante. Cette commune ne renferme aucune terre arable, et on n'y cultive que très-peu d'avoine, orge, épeautre. Les vergers et prés devenant fort mousseux et ne produisant presque plus de bonnes herbes et de foin, au bout de 12 à 15 ans, les cultivateurs en retournent annuellement par portion les gazons, avec la bêche ou la charrue, y sement de ces espèces de grains et remettent ces portions de terrains en gazons avec de la bonne graine de foin; lorsque les grains sont

germés et s'élèvent, la récolte faite, ils enfument très-bien ces gazons, ou pendant l'hiver suivant, et de cette manière, ils parviennent à détruire la mousse : ces nouveaux gazons reproduisent, pendant 10 à 12 ans, beaucoup d'herbes et de foin, surtout s'ils sont enfumés au moins tous les deux ans. Les légumes qu'on cultive, sont insuffisans pour la consommation. Assez de fruits, tels que pommes et poires. — 30 chevaux, 340 vaches, 85 génisses et vaux. — Beurre et fromages, dits *de Herve*. — Il y a 7 à 800 ouvriers cloutiers de deux sexes, qui travaillent pour des marchands de clous de Liége, d'Olne et de Soumagne. — On a exploité de la houille au hameau des Xhawirs : cette houillère, exploitée depuis l'an 1688, abandonnée en 1793, et remise en 1800, est aujourd'hui réunie à celles de Wergifosse, commune de Soumagne. — La route de Liége à Herve traverse une partie de la commune au N., entre les hameau de Reneubois et celui des Xhawirs.

Population : 1406 habitans.

Superficie : 357 h. 89 a. 88 c.

Ci-devant : duché de Limbourg, haut-ban de Herve, et sous la régence et la cour de justice de Soiron.

Histoire : Une ancienne tradition fait dériver le nom de *Xhendelesse* d'une habitation qu'un nommé Xhendelesse, avocat, avait fait bâtir au 16e siècle, et qu'il occupa pendant plusieurs années, avec l'exploitation d'une ferme y annexée.

Il existait au 16e siècle, une espèce de château au hameau de Falhez, bâti par le marquis de la Ferté.

Il y a eu sur la chaussée, en cette commune, le 7 août 1790, un combat entre les patriotes brabançons et les troupes autrichiennes, immédiatement avant la prise de la ville de Herve, par les dits Brabançons, qui incendièrent une maison, sise en cette commune, restaurée depuis, et appelée encore la *maison brûlée*.

XHENDELESSE. V. *Soiron*.

XHENDREMAEL, commune du canton de Glons; bornée au N. par Wihogne, E. par Juprelle, S. par Lantin et Alleur, O. par Awans, N. O. par Othée.

A 1/4 de l. d'Othée, 1/3 de Wihogne, 3/4 de Juprelle et Villers-l'Evêque, 1 d'Alleur.

Sa superficie est un peu élevée et entrecoupée de petites collines. Le terrain est argilo-sablonneux de 10 à 30 centim. de couche végétale.

La commune renferme 151 maisons, dont 110 sont situées à *Xhendremael* (chef-lieu); 38 à Viernay, à 1/4 de l.; 1 à *Bourdon*, à 1/3 de l., et 1 à *Malaxhe*, à 1/2 l. La plupart sont construites en briques, les autres en bois et argile; couvertes en chaume, sauf quelques-unes en ardoises et en tuiles; disséminées. — 1 église, dédiée à St.-Georges; c'était ci-devant une mère-église avec 5 églises succursales ou filiales.

On y récolte le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fèves, vesces, colza et navette. Fourrages pour la consommation; légumes et fruits. — 86 chevaux, 92 vaches, 600 moutons. — 1 brasserie.

Population : 730 habitans.

Superficie : 692 h. 10 a. 49 c.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : Le duc Henri, pour se venger d'un affront, conçut le pro-

jet de livrer une seconde fois la ville de Liége à toutes les horreurs d'un siége ; prit sa route par la Hesbaye, qu'il livra à la dévastation et aux flammes, avec la ville de Tongres et tous les villages voisins, et vint camper à Xhendremael.

XHENEUMONT. V. *Battice*.

XHIERSOMONT. V. *Rahier*.

XHIGNESSE. V. *Hamoir*.

XHORIS, commune du canton de Ferrière ; bornée au N. par Comblain-au-Pont, N.E. par Aywaille, E. par Harzé, S. E. par Ernonheid et Ferrière, S. par Filot, O. par Hamoir et Comblain-Fairon.

A 3/4 de l. de Comblain-Fairon et Filot, 1 1/4 de Harzé, Ferrière, Hamoir et My-Ville, 1 1/2 de Comblain-au-Pont, Ernonheid et Aywaille, et 6 E.S.E. de Huy.

Sa superficie est élevée et entrecoupée de plusieurs collines. Le terrain est argileux, marécageux et rocailleux. On remarque à l'E. du centre de la commune, un abime qui a 15 à 16 mètres de circonférence à l'embouchure, et dont la profondeur est inconnue.

On y compte 139 maisons ; la plupart construites en pierres, les autres en bois et argile ; presque toutes couvertes en paille, peu en ardoises ; en partie agglomérées. On y remarque l'ancien château de *Fanson*, dont la situation solitaire semble ajouter un nouveau mérite à la solide beauté de ses édifices. Il a été rebâti à la moderne sur la fin du 18e siècle, en lui laissant une ou deux tourelles de son ancienne construction. Il a été autrefois possédé par M. le baron de Selys, mayeur héréditaire de Xhoris, qui y jouissait d'une haute juridiction, accompagnée de plusieurs beaux droits. — 1 église, dédiée à St.-Martin ; bâtie en 1573, et rebâtie en 1831.

Les récoltes consistent en seigle, épeautre, orge, avoine. Fourrages peu abondans ; légumes et fruits pour la consommation. Bois taillis peuplés de charmilles, chênes, bouleaux, coudriers et cornouillers. — 50 chevaux, 246 vaches, 1000 moutons. — Il y a 3 fours à chaux ; 1 brasserie. On y exploite du minerai de fer.

Population : 656 habitans.

Superficie : 1252 h. 66 a. 03 c., dont 527 h. 65 a. 94 c. en terres labourables, 147 h. en prés, pâtures et vergers, 228 h. en bois.

Ci-devant : pays de Stavelot, Bas-Condroz.

On prétend que le nom de *Xhoris* dérive des *horihettes*, nom vulgairement donné à des huttes que les charbonniers y avaient faites anciennement.

XHOS. V. *Tavier*.

XHOVEMONT. V. *Liége*.

Y

YERNAWE. V. *St.-Georges*.

YERNE, ruisseau qui prend sa source à Yernawe, arrose les communes de Verlaine, Haneffe, Donceel, Limont, Remicourt, Lamine, Hodeige, Bergilez, et se jette dans le Geer à Lens-sur-Geer.

YERNÉE-FRAYNEUX, commune du canton de Nandrin ; bornée au N. par Clermont, E. par St.-Severin et Nandrin, S. par Abée, O. par Villers-le-Temple.

A 1/2 lieue de St.-Severin, Nandrin et Sery, et 3 E. de Huy.

Le territoire présente une surface

assez unie. Le terrain est argileux et marécageux. La couche végétale a 15 à 20 centim. de profondeur. Le ruisseau de Falogne arrose la commune. Plusieurs fontaines.

Il y a 40 maisons ; la plupart construites en pierres, et couvertes en paille; assez agglomérées. On y remarque l'ancien château de Frayneux. — 1 petite chapelle à Frayneux, qui est une propriété particulière. Yernée fait partie de la paroisse de St.-Severin, et Frayneux, de celle de Villers-le-Temple.

On y cultive l'épeautre et l'avoine en grande quantité, peu de seigle. Bois taillis. — 36 chevaux, 114 bêtes à cornes, 200 bêtes à laine. — La chaussée de Liége à Terwagne cotoie le village de Frayneux.

Population : 218 habitans.

Superficie : 613 h. 27 a. 14 c.

Ci-devant : pays de Liége. Yernée et Frayneux ont été réunis par arrêté du 26 décembre 1823.

Z

ZYPE. V. *Sype*.

SUPPLÉMENT.

AMPSIN, *page* 6, *col.* 1, *après la* 13e *ligne*, *ajoutez :* Un propriétaire en défrichant dans cette commune, en 1835, un mauvais terrain, vient d'y faire la découverte de 60 caveaux au moins, dans plusieurs desquels on a trouvé des squelettes très-bien conservés, des bagues, des colliers et des petites médailles carrées qui doivent dater des temps les plus reculés, puisqu'on n'avait jamais soupçonné l'existence d'aucun bâtiment quelconque.

AUBEL, *page* 13, *col.* 1, *après la* 7e *ligne*, *ajoutez :* L'*Histoire du duché de Limbourg* est restée inédite. Sa maison natale est appelée le *Bruynen-Morgen*, à Aubel; il y est né le 2 août 1744, fils de Guillaume Ernst, avocat, et de Marie-Jeanne Dael.

CLERMONT, *page* 51, *col.* 1, *après la* 2e *ligne*, *ajoutez :* Clermont est la patrie de *J. L. Halkin*, médecin au 18e siècle, auteur d'un *Traité de l'hémoptysie ou du crachement de sang*, in-8°, Liége, 1779.

CORNESSE, *page* 53, *col.* 2, *après le* 4e *mot de la* 17e *ligne*, *ajoutez :* Une nouvelle grotte assez remarquable a été découverte à Pépinster en 1835.

EHEIN, *page* 61, *col.* 2, *après la* 15e *ligne, ajoutez :* Le château d'Ingihoul a été la demeure de M. *Noël-Hilarion Baron de Villenfagne d'Ingihoul,* membre de la députation des états-provinciaux, savant profond et littérateur estimable, auteur des *Recherches sur l'histoire de Liége*, d'une *Histoire de Spa*, etc. Il est né à Hordenne, province de Namur, et décédé à Liége le 23 janvier 1826, âgé de 72 ans.

FORET, *page* 79, *col.* 2, *après la* 40e *ligne*, *ajoutez :* Une nouvelle foire pour la vente des bestiaux à Foret, le 1er lundi de mai, a été établie en 1835.

GRAND-RÉCHAIN, *page* 96, *col.* 1, *ajoutez :* Grand-Réchain est la patrie de *Henri-Joseph Debouge*, jésuite, né le 18 novembre 1738, desservant de la succursale de Dison, où il est mort le 5 août 1805, auteur d'une traduction inédite de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, de l'*Optique* du père Hell, etc.

SAIVE-PARFONDVAUX, *page* 233, *col.* 1, *après la* 33e *ligne*, *ajoutez :* Le hameau de Corinhez est la patrie de *Henri* et *Guillaume de Grandjean*, célèbres chirurgiens oculistes du roi de France, chevaliers du St.-Empire, etc. Ils étaient fils de Dieudonné Grandjean et d'Anne Borguet; le premier est né le 23 décembre 1725, et le second le 28 novembre 1731. Leur maison natale est située à Corinhez, sous la commune de Saive et la paroisse de Housse. C'est par erreur que M. de Villenfagne, dans son *Histoire de Spa*, a placé ces deux célèbres oculistes comme étant nés à Theux.

TABLEAU comparatif entre les anciens poids et mesures et le système métrique.

POIDS.

	Kilogr.
La livre de Liége vaut	0. 467093324
Le marc de Liége, pour les orfèvres,	0. 2460280

Le kilogramme vaut 2 livres 2 onces 2 gros 2 grains 53/100 ou 4 marcs 0 onces 10 esterlings 10 as 639. — Le marc se divise en 8 onces, l'once en 20 esterlings, l'esterling en 32 as.

MESURES LINÉAIRES.

	Mètres.
Le pied de St.-Hubert,	0. 2946966392764375
La toise de 7 pieds de St.-Hubert,	2. 0628764749350625
La verge courante pour la coupe de bois,	4. 8624945480612188
L'aune de Liége, qui est de 2 1/4 pieds de St.-Hubert,	0. 6630674383719844
Le pied de St.-Lambert,	0. 2917788507687 50
La verge courante de 16 pieds de St.-Lambert,	4. 66846161230

Le mètre vaut 3 pieds 3 pouces 9 lignes 3 points 32/100 de St.-Hubert ; 3 pieds 4 pouc. 2 lign. 7 points 2532 de St.-Lambert ; 1 aune 5081422222
Les 100 pieds de St.-Hubert valent 101 pieds de St.-Lambert.
L'aune de Brabant, qui vaut 0 mètre 698, était en usage dans les communes du ci-devant pays de Brabant, et l'aune de Maestricht, qui vaut 0 mètre 669, dans celles du ci-devant duché de Limbourg et comté de Dalhem, à l'exception de Dison, où l'on se servait de l'aune de Brabant.

MESURES DE SUPERFICIE.

	Ares.
Le pied carré de St.-Hubert,	0. 0868461092008267
Le pied carré de St.-Lambert,	0. 0851348977559325
La verge petite idem,	0. 2179453382551872
La verge grande idem,	4. 3589067651037431
Le bonnier idem,	87. 1781353020748620
Petite verge pour la coupe de bois,	0. 2364385322992508
Verge grande idem,	4. 7287706459850152
Bonier idem,	94. 5754129197003039

L'hectare (100 ares) vaut 1 bonier 2 verges grandes 18 petites 212 pieds carrés 64497 de St.-Lambert ; 1 bonier 1 v. gr. 2 pet. 256 pieds carrés 70622 pour la coupe de bois. — Le bonier vaut 20 verges grandes, la verge grande vaut 20 verges petites, la verge petite vaut 256 pieds carrés ou un carré de 16 pieds de longueur sur 16 pieds de largeur, mesure de St.-Lambert. Dans plusieurs communes de la province, on se servait d'autres mesures agraires. Voyez le rapport ci-après :

MESURES DE SOLIDITÉ ET DE CAPACITÉ

	Mètres cubes
Pied cube de St.-Hubert,	0. 0255932565165
Toise cube idem,	8. 7784869851673
	Hectolitres.
Muid de Liége, pour les matières sèches,	2. 456952625584

Le muid se subdivise en 8 setiers, le setier en 4 quartes, la quarte en 4 pognoux, le pognoux en 4 mesurettes. — L'hectolitre vaut 3 setiers 1 quarte 0 pogn. 0 mesur. 38823.

Dans les communes de l'ancien duché de Limbourg et comté de Dalhem, on se servait d'une mesure de 23 litres 34 centilitres pour les matières sèches, qui se subdivisait également en quartes, pognoux et mesurettes. A Hannut et quelques autres communes, on se servait d'une mesure, appelée le *Dosin*, qui vaut environ 20 litres, pour les rentes en nature.

	Litres.
Le pot de Liége, pour les liquides,	1. 2796628258
La tonne idem,	115. 1696543243

La tonne vaut 90 pots. Le pot est de 50 pouces cubes de St.-Hubert, et se subdivise en 2 pintes, la pinte en 2 chopines, la chopine en 2 mesurettes. La cruche à l'huile est de 14 pots 1 chopine. — Le litre vaut 1 pinte 1 chopine 0 mesurette 50329.

Le pot de la ville de Huy vaut 1 litre 48 centil. Le pot Dabord, en usage à Moha, Couthuin, Seilles, Wasseiges, etc., est à-peu-près 1/5 plus grand que celui de Huy. A Aywaille et quelques autres communes, on se servait du pot de Beaumont, qui vaut environ le double de celui de Liége. Le pot de Brabant, de 1 litre 49 centil., était en usage dans les communes du ci-devant pays de Brabant. Le pot de l'ancien duché de Limbourg et comté de Dalhem vaut 1 litre 44 centilitres.

RAPPORT

Des anciennes Mesures agraires avec la Mesure métrique.

NOMS des COMMUNES.	La verge courante vaut en		Valeur en mesure métrique.		
	pieds et pouces de St-Lambert	mètres.	de la petite verge.	de la grande verge.	de l'ancien bonier.
Abée.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Acosse.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Alleur-Waroux.	15. 3	4. 4642	0. 1993	3. 9858	79. 7163
Ans et Moulin.	16. 1	4. 6976	0. 2207	4. 4135	88. 2698
Attenhoven.	16. 8 3/4	4. 9238	0. 2424	4. 8487	96. 9740
Avernas-le-Bauduin.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Avins.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Awans.	15. 8 1/2	4. 6247	0. 2139	4. 2776	85. 5514
Ben-Ahin.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Berneau.	15. 5	4. 5226	0. 2045	4. 0907	81. 8145
—	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Bertrée.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Bois-Borsu.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Bombaye.	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Burdinne.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Clavier.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Cras-Avernas.		4. 9250	0. 2426	4. 8516	97. 0328
Crehen.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Elixem.		5. 3533	0. 2866	5. 7316	1,14. 6318
Ellemelle.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Embresin.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Fise-le-Marsal.	16. 1	4. 6976	0. 2207	4. 4135	88. 2698
Fooz.	15. 8 3/4	4. 6320	0. 2146	4. 2911	85. 8217
Fouron-St.-Pierre.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Fraiture.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Grand-Hallet.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Grandville.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Haccourt.	15. 8 3/4	4. 6320	0. 2146	4. 2911	85. 8217
Hamoir.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Hannêsche.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Hannut.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Herstal, 1413.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
— 1550.	16. »	4. 6685	0. 2179	4. 3589	87. 1781
Heure-le-Romain.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Hognoul.	15. 8 1/2	4. 6247	0. 2139	4. 2776	85. 5514

NOMS des COMMUNES.	La verge courante vaut en		Valeur en mesure métrique.		
	pieds et pouces de St-Lambert	mètres.	de la petite verge.	de le grande verge.	de l'ancien bonier.
Kemexhe.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Laer.		5. 1392	0. 2641	5. 2822	1,05. 6447
Landen.		4. 9964	0. 2496	4. 9929	99. 8571
Lens-St.-Remi.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Lens-St.-Servais.		4. 9964	0. 2496	4. 9929	99. 8571
Lens-sur-Geer.	15. 3	4. 4642	0. 1993	3. 9858	79. 7163
Liers, *à la cour des tenans*	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Ligney.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Lincent.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Louveigné.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Marchin.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Melin.	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Merdop.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Mouland.	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Nandrin.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Neerlanden.		4. 9964	0. 2496	4. 9929	99. 8571
Neerhespen.		5. 2344	0. 2740	5. 4797	1,09. 5937
Neerwinden.		5. 2106	0. 2715	5. 4300	1,08. 5996
Oleye.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Oreye.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Othée.	15. 9	4. 6393	0. 2152	4. 3046	86. 0918
Ouffet.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Overhespen.		5. 2344	0. 2740	5. 4797	1,09. 5937
Overwinden.	18. 1	5. 2812	0. 2789	5. 5782	1,11. 5640
Paifve.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Pailhe.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Pellaines.		4. 7109	0. 2293	4. 4385	88. 7709
Petit-Hallet.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Poucet.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Racour.		5. 0821	0. 2583	5. 1655	1,03. 3100
Ramelot.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Richelle.	16. 1	4. 6976	0. 2207	4. 4135	88. 2698
Rumsdorp.	18. »	5. 2520	0. 2758	5. 5167	1,10. 3340
St.-Severin.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Seilles.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Soheit-Tinlot.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Strée.	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Terwagne.	18. »	5. 2520	0. 2758	5. 5167	1,10. 3340
—	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Thisnes.			0. 2660	5. 3210	1,06. 4200

NOMS des COMMUNES.	La verge courante vaut en		Valeur en mesure métrique		
	pieds et pouces de St-Lambert	mètres.	de la petite verge.	de le grande verge.	de l'ancien bonier.
Vierset.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
—	20. »	5. 8356	0. 3405	6. 8108	1,36. 2169
Ville-en-Hesbaye.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Villers-le-Peuplier.		4. 8537	0. 2356	4. 7116	94. 2324
Villers-le-Temple.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Villers-l'Evêque.	15. 7 1/2	4. 5955	0. 2112	4. 2238	84. 4752
Visé, *le champ.*	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Voroux-lez-Liers.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Walsbetz.	17. »	4. 9602	0. 2460	4. 9206	98. 4123
Wamont.	16. »	4. 6685	0. 2179	4. 3589	87. 1781
— *alodiale.*		4. 9964	0. 2496	4. 9929	99. 8571
Wanghe.		5. 3533	0. 2866	5. 7316	1,14. 6318
Wansin.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Warsage.	15. 8	4. 6101	0. 2125	4. 2506	85. 0120
Warzée.	16. 5	4. 8144	0. 2318	4. 6356	92. 7119
Wasseiges.			0. 2365	4. 7309	94. 6188
Wihogne.	15. 6	4. 5517	0. 2072	4. 1437	82. 8737
Xhendremael.	15. 3	4. 4642	0. 1993	3. 9858	79. 7163
Toutes les autres comm.	16. »	4. 6685	0. 2179	4. 3589	87. 1781

Le journal vaut 100 verges petites, à l'exception de quelques communes, comme à Aywaille, etc., où le journal vaut 160 verges petites.

